



Y 271.79

C 749b

F

Y. 11 1877-'81

BULLETIN

GENERAL.

TOME XI.

¹¹
1877-81

N^{os} 119-142

1877 - 1881.



Bulletin Général.

Admissions à la Profession et aux vœux.

Par décisions diverses, rendues la plupart sous la date du 7 mars dernier, ont été admis :

Aux vœux perpétuels,

Les P. P. Daull, de la Mission du Zanguebar,
Martin, revenu de la C^{te} de St-Louis en France. (Déc. 10 Juin.)

Les F. F. Barthélemy Houlié, de la C^{te} de Langonnet,
Donat Herre, de la C^{te} de Beauvais,
Salomon Maquire, de la C^{te} de la Trinidad.

Aux vœux de cinq ans,

Les F. F. Florent Strehlé,
Nicomède Cansot, } de la C^{te} de St-Flour,
Marie-Martin, Toliff, de la C^{te} de Paris,
Sibérius Sonntag, } de la C^{te} du St-Cœur de Marie,
Modoald, Meyer, }
Wenceslas Penger, } de la C^{te} de N. D. de Langonnet,
Léonard Pennec, }

à la Profession,

Le P. Bertrand, du dioc. de Clermont. (Déc. du 12 mai.) — (Devra dire la st^e messe.
l'intention du C. & Père le 21 de chaque mois.)

Et dix Novices-Frères, à savoir : au Noviciat du St-Cœur de Marie :

Les F. F. Christophe Schmitt, du dioc. de Strasbourg,
Léonier Guadt, } de l'Archid. de Cologne,
Caurin Ortmanns, }
Longin Salettes, du dioc. d'Auch,

Zénor Vibna, du dioc. de Port-au-Prince.

Au Noviciat de N. D. de Langoumet:

Les F. F. Amédée Le Saing, du dioc. de Vannes,

Eustache, Sibérid, du dioc. de St Brieuc.

Ludy Cléach, du dioc. de Quimper —

Au Noviciat de Rockwell:

Les F. F. Voltain Levins, du dioc. de N. D. de Langoumet.

Onusre Cooney, du dioc. de Ferns,

Kilien Cunningham, de l'Arch. de Cashel.

Admissions de Novices et de Scolastiques.

Ont été admis à recevoir le St habit religieux dans le

Cong^g,

au Noviciat des Clercs: (Déc. du 12 mai)

M. M. Strub Joseph, I. de rel. St Pierre,

Michel Joseph, I. de rel. St Jérôme (Emilien),

Gallais Jean, I. de rel. St Louis,

Au Grand Scolasticat: (Déc. du 24 avril.)

M. M. Massurt François-Joseph, I. de rel. St Pierre,

Dehœsenberghe Louis-Charles-Henri, I. de rel. St François-Xavier.

Le Gallo Jean, I. de rel. St Jean-Bte,

Guennbaux Joseph-Claude-Marie, I. de rel. St Jean,

Brunet Eugène-Désiré-Louis, I. de rel. St François-d'Assise,

Huérœu-Kérizel Joseph, I. de rel. St Joseph,

Bonjean Marien, I. de rel. St Louis de Gonzague,

Guard François, I. de rel. St Joseph,

Levadoux Antoine, I. de rel. St Joseph,

Rabany Charles-Antoine, I. de rel. St Jean,

Parsus Alphonse, I. de rel. St Paul,

Buisson André, I. de rel. St Albéric.

Au Petit-Scolasticat de N. D. de Langoumet: (Déc. du 24 Avril.)

M. M. Reignat-Louis, I. de rel. St Marie,

Colombe Jules-Joseph, I. de rel. St Louis-de-Gonzague,

Hamann Henri, I. de rel. St Joseph,

Fink^e Joseph, I. de rel. St Paul,

Gross Joseph, P. de rel. St Jean,
 Ritschell Richard, P. de rel. St. Auscuire. (Déc. du 26 mai)
 Au Petit Scolasticat de St Sauveur à Cellule. (Déc. du 26 avril)

M. M. Muffat Ambroise, P. de rel. St Joseph,
 de Vaubert Maximilien, P. de rel. St Paul,
 Haumesser Edouard, P. de rel. St Joseph,
 Seigneur Emile, P. de rel. St François de Sales,
 Bastion Laurent, P. de rel. St François d'Assise,
 Sigrist Jean-Baptiste, P. de rel. St François Xavier,
 Donnadien Auguste, P. de rel. St Paul,
 Sutter Joseph, P. de rel. St Stanislas-Kolska,
 Décamps Célestin, P. de rel. St Pierre-Claver,
 Mataly Antonin, P. de rel. St Paul,
 Emonet Joseph, P. de rel. St François de Sales.

Au Petit Scolasticat de Blackrock. (Déc du 8 mars)

M. M. Jacobs Arnaud, P. de rel. Marie-Joseph,
 Moore Thomas, P. de rel. St^e Marie,
 Tütz Hubert, P. de rel. St Benoit-Joseph,
 Bourauel Jean, P. de rel. St Louis-de-Gonzague,
 Chadwig Guillaume, P. de rel. St^e Marie.

— Ont été admis en outre, comme Grand Scolastiques titulaires,
 deux aspirants employés en maison.

à la C^{te} de St Pierre Martinique.

M. Dufort Léopold, P. de rel. St Antoine. (Déc. du 18 déc. 1870)
 à la C^{te} de Cellule.

M. Gatouillat Emile-Auguste, P. de rel. St Pierre-Claver. (17^{me} 77)

— Ont été reçus en qualité de Novices-Frères:

au Novicial du St-Cœur de Marie, (Déc. du 25^{me} fév 1877.)

es Post. Grunwald Jean, en rel., F. Hubert,
 Schneider Eugène, en rel., F. Creste,
 Jacquemin Chieaud-Jules, en rel. F. Philadelphie,
 Jenny Sylvère, en rel. F. Hérard,
 Meyer Simon, en rel. F. Donation,
 Courtial Jules-François-Xavier, en rel. F. Léopold,

Jenny Philibert, en rel. *E. Truscien*,

Au Noviciat de N. D. de Sanguemmet (Déc. du 25 fév 1877)

Les Post. Jacques Vincent-Marie, en rel. *F. Albéric*,

Duigo François, en rel. *F. Damascène*,

Antonelli Joseph, en rel. *F. Maurice*

Au Noviciat de St Sauveur à Cellule: (Déc. du 26 avril.)

Les Post. Imbaud Annet, en rel. *F. Népotien*,

Riberolles Benoit, en rel. *F. Victorien*

Au Noviciat de Rockwell (Déc. du 8 mars)

Les Post. Conroy Edouard-Cornelius, en rel. *F. Etelbert*,

Walsh Patrice, en rel. *F. Adelme*

Coffey André, en rel. *F. Brandin*

A la Clé de Braga: (Déc. du 12 janv)

Le Post. João-José de Araujo, en rel. *E. Rodrigue*.

Du V Père.

Prescriptions touchant ses écrits.

Etat de sa Cause - Guérison dues à son intercession.

— L'an dernier, à son retour en France, le P. Eschbach avait apporté de Rome, pour l'Archevêché de Paris, une lettre de la S. C. des Rites, en date du 21 juillet 1876, donnant à Son Eminence la mission de rechercher les écrits de N. V. Père, pour les soumettre à l'examen du St Siège. L'Eminent Prélat a publié à ce sujet, sous la date du 21 février, une lettre pastorale, qui a dû être lue dans toutes les églises de Paris. Bien que nos confrères aient pu déjà en avoir connaissance par les feuilles publiques, nous nous faisons cependant un devoir de la reproduire ici à cause de l'intérêt spécial qu'elle offre pour nous. Elle concerne les écrits de la V. S^{te} Thérèse de St Augustin (Madame Louise de France), et de M^{me} Barat, en même temps que ceux de N. V. Père.

Lettre pastorale de S. E. le Card. Archev. de Paris
pour demander communication
des écrits de la V. S^e Thérèse de St Augustin, du V. P. Libermann et de M^{me} Barat.

Nos Très-chers frères,

La glorification des saints est une des consolations de l'Eglise militante. Chaque siècle ajoute des noms nouveaux au martyrologe, c'est-à-dire au catalogue glorieux dans lequel l'Eglise enregistre avec une sollicitude maternelle les noms de ses enfants qui se sont distingués par des vertus héroïques et dont le Seigneur a fait éclater la sainteté par des miracles.

Ce n'est pas dans un sentiment de profonde reconnaissance envers Dieu que nous voyons l'Eglise de Paris conserver sa fécondité à travers les siècles et produire sans interruption de saints personnages, dignes d'être placés sur les autels. Plusieurs procès de béatification s'instruisent en ce moment dans notre diocèse. Nous ne mentionnerons que les serviteurs et servantes de Dieu qui sont l'objet de cette lettre pastorale

C'est d'abord la Vénérable Sœur Thérèse de St Augustin, religieuse du Carmel de St Denis, que le monde connaît sous le nom de Madame Louise de France, fille de Louis XV. Elle mourut sous l'humble et austère habit des Carmélites, le 25 septembre 1787.

Puis vient le Vénérable Père Marie Paul François Libermann, fondateur de la Congr. du St Esprit et du St Cœur de Marie. Il s'est endormi dans le Seigneur le 2 fév. 1852, et nombreux sont encore les prêtres et les fidèles qui l'ont connu durant son pèlerinage en ce monde.

Enfin nous nommerons la servante de Dieu M^{me} Madeleine Sophie Barat, fondatrice des Religieuses du Sacré Cœur.

Les premières informations sur les vertus et les miracles faites par l'autorité de l'Ordinaire, c'est-à-dire de l'Evêque diocésain, ont été déjà examinées et approuvées par le St Siège pour la vénérable Sœur Thérèse de St Augustin et le vénérable Père Libermann. Le Souverain Pontife a signé l'introduction de la Cause, suivant l'expression consacrée. Ce qui signifie que le Vicaire de Jésus-Christ, après un examen attentif des procédures faites par l'Ordinaire, y a reconnu de fortes et légitimes présomptions en faveur de la sainteté des serviteurs de Dieu, et a décidé que le St Siège poursuivrait l'instruction de leur Cause. Ils jouissent, à partir de cette décision du Pape, du titre de vénérables; l'Eglise, en le leur accordant, n'autorise pas les fidèles à leur rendre un culte public, mais elle donne une première approbation au renom de sainteté qui s'attache à leur mémoire.

Or, N. T. C. F., vous n'ignorez pas l'attention sévère que l'Eglise

met à étudier les causes de béatification et de canonisation. Parmi les procédures prescrites par les lois canoniques, se trouvent la recherche et l'examen de tous les écrits des serviteurs de Dieu. Il importe, en effet, de bien constater que, dans les écrits sortis de leur plume ou dictés par eux, on ne rencontre rien qui soit contraire aux saines doctrines dont l'Eglise est dépositaire.

On entend par écrits, non seulement les livres ou feuilles imprimées dont les serviteurs de Dieu peuvent être les auteurs, mais tous les manuscrits, lettres, notes, compositions diverses, de quelque nature qu'elles soient, écrites par eux-mêmes ou recueillies sous leur dictée.

Le Souverain Pontife, par trois lettres que nous a successivement adressées l'Eminentissime Trésoir de la S. C. des Rites, la 1^{re} en date du 20 avril 1875, la seconde en date du 21 juillet 1876, la 3^e en date du 15 novembre de la même année, nous a spécialement chargé de rechercher et recueillir les écrits des trois personnes que nous venons de nommer : la vénérable sœur Thérèse de St-Augustin, le V. P. Libermann et M^{me} Barat.

C'est pour accomplir cette mission que nous vous adressons, nos très-chers frères, la présente lettre pastorale. Avec les sentiments de foi qui vous animent, vous vous réjouirez tout d'abord de la nouvelle consolation et de la nouvelle force que Dieu prépare à l'Eglise de Paris dans la glorification de ses enfants. Puis vous nous aiderez à accomplir la mission qui nous a été confiée par le St Siège, en nous remettant, à nous ou aux personnes qui seront désignées plus bas, les écrits des serviteurs de Dieu que vous pourriez avoir entre les mains. Nous comprenons le prix que plusieurs d'entre vous peuvent attacher aux lettres ou manuscrits dont ils sont en possession; nous leur donnons l'assurance que ces précieux écrits leur seront fidèlement rendus après l'examen qu'en doit faire le tribunal ecclésiastique.

A ces causes, le St nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er} Tous les fidèles qui auraient entre leurs mains des écrits émanés des serviteurs de Dieu que nous venons de nommer, savoir : la vénérable sœur Thérèse de St-Augustin, dite dans le monde Madame Louise de France ;

Le V. serviteur de Dieu Marie-Paul-François Libermann, fondateur de la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur de Marie,

La Révérende Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur ;

Sont tenus, sous peine de censures de l'Eglise, de nous faire connaître et de nous remettre les dits écrits. Ceux qui, sans posséder eux-mêmes les écrits dont il s'agit, connaîtraient les personnes qui les ont en leur possession, doivent, sous les mêmes peines, nous en donner avis.

Art. 2. Ces écrits pourront être remis par les fidèles, soit à notre Chancelier, à l'Archevêché, soit à M. M. les curés de leurs paroisses respectives, soit même à leurs Confesseurs.

Art. 3. La présente lettre, ou du moins la partie contenant le dispositif, sera publiée, par trois dimanches consécutifs, au prône, dans toutes les églises paroissiales de notre diocèse, à partir du dimanche qui en suivra la réception. Elle sera lue pareillement pendant trois dimanches consécutifs, à la messe principale, dans toutes les chapelles publiques des Communautés religieuses.

Art. 4. Les écrits remis entre les mains de M. M. les Curés ou confesseurs devront être déposés à notre secrétariat dans la semaine qui suivra la troisième publication.

Donné à Paris, le 21 février 1877.

signé + J. Hipp. Cardinal Guibert, Archev. de Paris.

Depuis longtemps déjà, on s'est attaché à la Maison-Mère à rechercher et à recueillir tous les écrits sortis de la plume de notre saint Fondateur. Outre ses divers opuscules, au nombre d'une trentaine, nous possédons plus de 1500 lettres adressées par lui à diverses personnes. La plupart sont des lettres spirituelles; et pour un millier environ, nous avons le bonheur de posséder les autographes eux-mêmes.

En dehors des écrits que nous avons déjà recueillis, nous ne pensons pas qu'on puisse en retrouver beaucoup d'autres. Cependant, depuis la publication du Mandement de Mgr. Guibert, il a été envoyé soit à l'Archevêché soit au C. R. Père lui-même quelques lettres que nous n'avions pas. Si nos confrères connaissent ainsi des personnes pouvant encore en posséder, ils devraient au plutôt en donner avis à la Maison-Mère.

— Quant à la poursuite du procès, rien n'a pu encore être fait. Dans la visite qu'il fit à l'Archevêché, à l'occasion du premier de l'an, le C. R. Père prit la liberté d'en dire un mot à Son Eminence. « Mais, vous êtes bien pressés, dit en souriant le bon Cardinal, nous avons bien autre chose à faire qu'à faire des saints. »

Dependant M^{gr} Richard, que le C. R. Père vit ensuite, et qui prend à ces causes de béatification un vif et pieux intérêt, laissa espérer qu'il reprendrait la question auprès de Son Eminence.

Pour lever une partie des difficultés, le P. Eschbach a obtenu du St Père, par un Indult du 1^{er} mars, l'autorisation pour M^{gr} l'Arch. de Larose, de procéder aux informations apostoliques avec un seul assesseur, vicaire général ou chanoine, selon la faculté accordée au Cardinal lui-même. Le 13 mars, le Père Darullec est allé porter cet Indult au digne Coadjuteur, et lui a exprimé de nouveau notre vif désir de voir bientôt reprendre la poursuite de ce procès si important pour nous. M. l'abbé Bernard, nommé peu après Promoteur des causes de saints dans le diocèse, en a de nouveau entretenu plusieurs fois sa Grandeur. Nous espérons qu'on ne lardera pas à se rendre à nos vœux. Rien ne presse pour le procès de non culte. Mais quant au procès ne perceant, il serait vivement à désirer qu'il pût être ouvert sans trop différer, afin de recueillir les dépositions des témoins âgés ou infirmes que la mort pourrait nous ravir, et les témoignages de ceux de nos missionnaires qui ont occasion de revenir des colonies ou de l'Afrique en France.

— La publication du Décret d'introduction de la Cause de N. V. Père a beaucoup contribué à étendre sa réputation de sainteté. Dans différentes maisons ecclésiastiques et religieuses où son nom était jusque-là peu connu, on s'est empressé de lire sa Vie, et partout on en a été grandement édifié. C'est ce que disait au R. P. Delaplace le R. P. Provincial des Capucins; et un Père Jésuite de Rome, aussi distingué par sa science que par sa piété, exprimait les mêmes sentiments au P. Eschbach. Dans deux retraits qu'il venait de prêcher, il avait, disait-il, parlé avec admiration de notre saint Fondateur et fait lire sa vie, et tous en avaient retiré le plus grand profit. (lett. du P. Eschbach du 3 mai 1877.)

Avec ces sentiments de vénération, s'est accrue la confiance

~~la confiance~~ en son intercession auprès de Dieu. De divers côtés on nous demande de ses reliques pour des malades ou d'autres personnes, et plusieurs fois le Ciel s'est plu à répondre à cette pieuse confiance par des grâces particulières. C'est ce qu'ont éprouvé, au rapport de M. l'abbé Simonis, deux religieuses du St Sauveur de Niederbronn — L'une de ces religieuses, S^e Balbine, souffrait depuis un an des douleurs au côté droit, aux jambes et au bras gauche. Une plaie se forma plus tard à la main; et, malgré les remèdes, le mal empirant toujours, le médecin fut d'avis d'amputer deux doigts avec une partie de la main, et d'enlever l'os atteint. Après deux neuvaines infructueuses à N. D. de Lourdes, la pauvre malade recourut à N. V. Père, en lui demandant un miracle. Et le dernier jour de la neuvaine, elle se réveille toute heureuse autant que surprise de retrouver sa main sans aucun mal. — Une autre religieuse du même Institut, brisant le lien de ses vœux perpétuels, s'était enfuie de son convent. On envoie, pour la chercher, deux de ses compagnes ayant sur elle une grande influence; elle ne fait que s'opiniâtrer davantage. On invoque alors le V. Père, puis, la Supérieure se met en route avec confiance, et en effet elle ramène sans difficulté la malheureuse égarée, qui est bientôt changée de la façon la plus complète. (Velt. de M. Simonis 15 juin, 2 et 6 juillet 1876. déclaration de S^e Balbine 2 juillet 1876.)

Plusieurs Sieurs de St Joseph attribuent aussi la guérison de diverses infirmités à N. V. Père qu'elles avaient invoqué avec ferveur. L'une d'entr'elles, S^e St François de Maisons-Alfort, souffrait depuis seize mois d'une arthrite aux genoux, et ce n'est qu'avec peine qu'elle faisait quelques pas dans l'infirmerie, à l'aide de béquilles. Sur le conseil du P. Peureux, confesseur de la C^{te}, elle commença une fervente neuvaine à notre saint Fondateur, et, pour la terminer, obtint la permission de se faire transporter à son tombeau à Chevilly. C'était le jour de la clôture du triduum d'actions de grâces, le mardi 18 juillet 1876. Elle se trouva guérie au tombeau même, et en témoignage

de reconnaissance elle y a déposé ses béquilles Depuis elle a été nommée supérieure à Lyon, et son ancien mal n'a plus reparu. (lett. 22 juil. et 18 août 1876.)

Une Carmélite d'Amiens avait eu également recours à N. V. Père pour obtenir une grâce plus précieuse, la conversion de son frère. Elle a eu, en effet, la consolation, humainement insupportable, de le voir mourir dans les meilleurs sentiments. (3. 19 juin 76)

À la Guadeloupe, une personne pieuse invoquait de même notre St. Fondateur en faveur de son frère, chef de service des ponts et chaussées, malade depuis à peu près 10 ans Elle a été pleinement exaucée, écrit-elle, et elle attribue cette guérison à une intervention miraculeuse du serviteur de Dieu. (Relation sept. 1876)

Au Gabon, nos Tères avaient recueilli à leur case-hôpital de St. Marie un jeune mulâtre tout couvert, aux bras et aux pieds, d'ulcères serofuleux, qui ne lui permettaient aucun repos, tant elles étaient douloureuses. Après avoir en vain essayé divers traitements et fait plusieurs neuvaines, il eut recours à N. V. Père. À partir de ce moment, les douleurs cessèrent peu à peu, et ses membres reprirent leur état naturel. (lett. du P. Le Berre 30 mai 1876.)

Une autre guérison, qui paraît offrir un caractère non moins extraordinaire, vient d'avoir lieu le 16 juin dernier, à la maison des Servantes du St. Cœur de Marie, fondée il y a deux ans par le R. P. Delaplace à la Rue, dépendant de la paroisse de Chevilly Voici le récit sommaire qui nous en est transmis.

« Une postulante, du nom d'Hélène, d'une quarantaine d'années environ, après une grave fièvre muqueuse de sept semaines, était restée paralysée des jambes, des bras, et si insensible à ces membres ainsi qu'à l'épine dorsale, qu'elle ne sentait aucunement les piqûres qu'on y faisait. Le médecin, qui laissait peu d'espoir de guérison, conseillait de l'envoyer à l'hospice pour la faire électriser. Cependant, avant de prendre un parti, on commence avec confiance une fervente neuvaine au V. Père. Et voilà qu'au milieu de la nuit du vendredi au samedi 16 juin, dernier jour de la neuvaine, la malade

sont tout-à-coup un vif besoin de manger. Or, elle n'avait pu rien prendre depuis le commencement de sa maladie, et quelquefois même elle rendait la tisane. On la croit en délire et on la fait attendre jusqu'au matin. On hésite encore, mais enfin, sur ses instances, on lui apporte une tasse de café au lait qu'elle prend de bon appétit avec deux tranches d'un pain de 4 livres. Puis, elle s'habille seule, descend les escaliers depuis le 2^e étage, sans se tenir à la rampe, et vient surprendre tout le monde à la chapelle. Le P. Le Berre disait alors la st^e messe. On la lui présente au parloir, et à sa bonne mine, il put constater lui-même la parfaite guérison. Dans l'après-dîner, elle alla à pied au tombeau du V. Père pour le remercier, et elle revint également à pied. Ce jour même, elle reprit son travail, et depuis sa santé s'est maintenue comme avant sa maladie. »

Etablissement d'un ossuaire

au St-Cœur de Marie,

pour y déposer les ossements des membres défunts.

En faisant l'acquisition de la propriété de Chevilly, on eut bien désiré pouvoir y établir un cimetière spécial pour les membres défunts de la Cong^e, comme à N. D. de Langonnet et à St. Ilan. Mais il fut impossible d'en obtenir l'autorisation. Dans le département de la Seine, toute permission de ce genre est depuis longtemps écartée d'une manière absolue. A défaut de cimetière, on demanda du moins la faculté d'avoir un ossuaire pour y réunir les débris mortelles des membres, lorsqu'il y aurait lieu de les exhumer des endroits où ils étaient enterrés. Tout ce que l'on put obtenir, ce fut d'y transporter les restes précieux de Notre Vénérable Fondateur, puis d'y recueillir les ossements de nos missionnaires morts dans les pays d'outremer, et encore cette dernière autorisation ne fut-elle accordée qu'à la condition de se pourvoir auprès de la Préfecture d'une permission spéciale pour chaque

dépôt d'ossements à faire. (Lett. du Préf. de Police du 17 nov. 1864). C'est par suite de ces difficultés qu'on se résolut, en 1868, à transférer à N. 19. de Langonnet les restes de ceux de nos confrères qui reposaient au cimetière de Villejuif, quand l'agrandissement de ce cimetière obligea de les exhumer. (Bull. T. VI. pp. 772 et 808)

Depuis que nous sommes à Chevilly, c'est au cimetière de cette paroisse que sont enterrés ceux de nos confrères qui viennent à décéder soit à Paris soit à la Maison du St-Cœur de Marie. Mais au bout d'un certain temps, on le sait, les tombes qui ne jouissent pas d'une concession perpétuelle doivent être creusées, pour que le terrain en soit de nouveau utilisé. Et cette époque réglementaire arrivait pour plusieurs de nos confrères défunts. On a donc fait de nouvelles démarches pour obtenir la faculté de réunir leurs restes dans un ossuaire à établir sur notre propriété. Cet ossuaire devant être éloigné de toute habitation et comme en pleine campagne, il ne pouvait véritablement y avoir aucun inconvénient pour la salubrité publique. Cependant ce n'est pas sans peine qu'on est arrivé à un résultat. Mais enfin, grâce à Dieu, on a pu obtenir l'autorisation désirée (1). Voici la lettre adressée à ce sujet par le Préfet de Police à M. le Maire de Chevilly:

Préfecture de police
2^e Division.
M. Bureau.
N^o 121 - 369.

Cong. du St-Esprit et du
St-Cœur de Marie.

Exhumations et réinhumations.

Autorisation.

Paris, le 30 mai 1876.

Monsieur le Maire,

Monsieur le Supérieur de la Cong. du St-Esprit et du St-Cœur de Marie a demandé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur l'autorisation de réunir dans un ossuaire, construit dans le jardin de la Cl^é sise à Chevilly, à 500 mè de toute habitation, les restes mortels comprenant les ossements d'une dizaine de ses membres inhumés à diverses époques dans le cimetière de cette commune.

Par une dépêche en date du 19 avril dernier, M. le Ministre de l'Intérieur m'informe que, d'après mon avis, il consent à accorder, à titre exceptionnel, l'autorisation demandée, à la condition que les murs et voûtes des caveaux destinés

(1) Nous devons en grande partie cette faveur exceptionnelle à la bienveillante intervention de M. Bouteyron, Chef de Bureau au Ministère de l'Intérieur.

à contenir les restes mortels sus-désignées, auront 0^m. 35^c au moins d'épaisseur, seront en maçonnerie bordées en ciment hydrofuge, et que les voûtes seront recouvertes d'une chape en bitume de 0,05 d'épaisseur.

Conformément aux instructions de M. le Ministre, je vous prie, Monsieur le Maire, d'informer Monsieur le Supérieur-général de la C^{te} de cette décision par une notification dont vous m'adresserez l'original.

Je vous serai obligé de me faire parvenir en temps utile votre procès-verbal constatant l'exécution des travaux prescrits, ainsi que les opérations d'exhumation, de translation et de réinhumation des ossements ci-dessus relatés.

Agrez, &c.

Pour le Préfet de police
le chef de la 2^e Division:
signé: Raube.

La construction de cet ossuaire a été commencée au mois de janvier et va bientôt être terminée. Au-dessus, on élève une belle chapelle funéraire. Ce monument est à côté de l'ancien chalet où se trouvait provisoirement déposé le corps de N. V. Père; on doit y transporter les restes précieux de N. S^t Fondateur. On espère que cette translation pourra se faire lors de la retraite des Pères.

Fête de la Pentecôte à la Maison-Mère

L'an dernier, nous nous étions bornés à célébrer en famille notre fête patronale de la Pentecôte, réservant les invitations pour le tri-duum d'actions de grâces célébré peu de temps après, au sujet de l'introduction de la Cause de N. V. Père. Cette année, on a repris les traditions et les usages des années précédentes. Cependant on s'est contenté d'inviter pour le salut Son Excellence le Nonce apostolique, à cause des échaffaudages dressés à la chapelle pour les travaux de décoration de la voûte et qui ne cadrent guère avec les cérémonies solennelles d'un office pontifical⁽¹⁾.

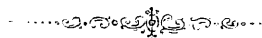
La Grand'messe a été chantée par M. l'abbé Chicotot, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de St-Joseph, et les Vêpres par M^{gr}. de Girardin, Directeur-général de l'Œuvre de la S^{te} Enfance.

M^{gr}. Meglia voulut bien amener avec lui, pour le couronnement de notre fête, un petit neveu du S^t Père, en ce moment à

(1) Le S^t Père se trouvait en outre obligé d'aller dans la matinée à la Maison-Mère des Sœurs de St-Joseph pour la retraite préparatoire à leur chapitre général, retraite qui suivait ce même jour.

Paris pour ses études. C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années, et qui paraît très-bien sous tous rapports. Inutile de dire combien nous étions heureux et honorés de posséder au milieu de nous, dans cette belle solennité, un membre de la famille du grand Pontife, dont l'Eglise se préparait à célébrer le jubilé épiscopal.

Après le salut eut lieu le dîner de fête. Nous avions comme invités, outre l'Auditeur et le Secrétaire de la Nonciature, Mgr Gaume et Mgr de Girardin; M. Boré, Supérieur-général de St-Lazare, le R. P. Pétetot, supérieur de l'Oratoire; M. Despeca, Supérieur du séminaire des Missions étrangères, M. l'abbé Bernard, vice-Doyen de St-Geneviève, M. Ducros, Secrétaire général de l'œuvre de la Propagation de la Foi, etc.



Chapitre général des Religieuses de St-Joseph de Cluny.

Quelques jours après la fête de la Pentecôte, s'ouvrait le Chapitre général des Sœurs de St-Joseph, réuni pour un double but, les élections et l'examen de leurs Constitutions. Le C. R. Père leur avait prêché lui-même la retraite préparatoire; et c'est lui aussi qui les a dirigées dans le travail important qu'elles avaient à accomplir après les élections. Nous ne donnons pas ici de détails à ce sujet. Les Sœurs préparent un compte-rendu de ces réunions, et nous espérons qu'elles voudront bien nous en donner des exemplaires pour nos Cies, en égard aux rapports de leur Institut avec le nôtre et surtout à la grande part que le C. R. Père a été appelé à prendre dans cette œuvre d'un intérêt si capital pour leur Cong^s.

Nous nous bornons à dire, en attendant, que tout s'est passé, à la grande satisfaction de tout le monde, et dans les sentiments de l'union la plus parfaite. Il y a eu, on peut dire, unanimité et pour la réélection de la R. M. Marie de Jésus dans la charge de Supérieure-Générale, et pour l'adoption du projet de Constitutions.

Lettre d'adhésion du T. R. Père
à la protestation de S. E. le Card. Arch. de Paris
contre les imputations calomnieuses des ennemis de l'Eglise.

Nos confrères ont dû voir dans les journaux la lettre si digne et si belle adressée, le 9 mai dernier, par l'Eminent Archevêque de Paris à M. le Garde des Sceaux ; pour protester contre les injustes accusations lancées à la Chambre des Députés contre l'Eglise et le clergé. Tous les Evêques de France se sont empressés d'écrire au Vénérable Prélat, pour le féliciter et s'associer à sa protestation. A leur exemple, le T. R. Père a cru devoir adresser à Son Eminence, au nom des Evêques et des Préfets apostoliques des colonies, ainsi qu'au nom de la Cong^e, la lettre suivante, sous la date du jour de la fête de la Pentecôte.

« Paris, le 20 mai 1877.

« Eminence Révérendissime,

« Permettez-moi de venir offrir à Votre Eminence, au nom de N. N. S. S. les Evêques de la Martinique et de la Réunion (M^{gr} l'Evêque de la Guadeloupe devant le faire lui-même directement) et au nom des Préfets apostoliques des colonies françaises, dont j'ai la mission de défendre, en France, les intérêts, ainsi que des membres de notre Cong^e, spécialement de nos E^ts d'outre-mer, tous mes sentiments de reconnaissance et de félicitation pour votre admirable lettre à M. le Garde des Sceaux.

« Les calomnies que l'on se plaît à répéter contre la S^te Eglise, le clergé et les Instituts religieux, n'ont pas cours seulement en France ; la mauvaise presse les colporte jusqu'aux derniers confins de nos possessions d'outre-mer.

« Pour infliger à ces imputations mensongères de l'esprit révolutionnaire et irréligieux un solennel démenti, nulle voix n'était mieux autorisée que celle d'un pontife dont l'éminente dignité n'a fait que couronner une vie toute de sacrifice et de bonnes œuvres. La protestation, à la fois si digne et si ferme

que Votre Eminence a fait entendre, a déjà reçu l'adhésion de tout l'épiscopat français. Elle résonnera dans nos lointaines colonies, comme elle a retenti dans les diocèses de France, et les cœurs catholiques seront heureux de voir si noblement vengé leur dévouement pour la religion et pour la patrie.

« Daignez agréer, Eminence, avec l'expression réitérée de mes félicitations, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, etc., »

Schwindenhammer, sup. gr.

— Son Eminence a daigné répondre par un mot de sa main « en remerciant le T. R. Père de sa bonne lettre et lui envoyant sa bénédiction. »

Allocations à nos missions.

L'œuvre des noirs au Comité catholique de France.

Souvenir du Jubilé épiscopal

du S^t-Père.

À la suite de la guerre, il y avait eu, dans les recettes des œuvres de la Propagation de la Foi et de la S^te Enfance, une diminution, qui avait amené une réduction proportionnelle dans les subsides accordés aux Missions. Mais l'an dernier, et cette année surtout, les ressources de ces deux belles œuvres ont repris, grâce à Dieu, leur marche ascendante. La Maison-Mère a été heureuse de pouvoir, à cette occasion, obtenir pour nos chères missions d'Afrique, une augmentation assez notable de secours. Jusqu'ici la Tréfecture du Congo n'avait d'allocations que de la Propagation de la Foi. On a pu enfin, grâce à l'accroissement considérable des fonds de la S^te Enfance, la faire aussi adjoindre par cette œuvre.

Voici le tableau des allocations accordées à nos différentes missions pour 1876 et pour 1877, avec les dons affectés à chacune. Ces dons, comme on peut le voir, sont parfois assez considérables; ils servent à arrondir les allocations qui se trouvent un peu faibles.

Allocations de la Propagation de la Foi.

Tour 1876.

Tour 1877.

	Allocat ^{ns}	Dons	Allocat ^{ns}	Dons.
Sénégal	33,000. "	1,354. "	35,000. "	3,565. "
Sierra-Léone	23,000. "	"	25,000. "	728. "
Guinée.	16,000. "	3,542. "	19,000. "	5,358. "
Congo	20,000. "	"	20,000. "	226. "
Zaïre	21,000. "	3,655. "	24,000. "	2,599. "

Allocations de la S^{te} Enfance.

	En 1876.	Tour 1877
Sénégal	40.000.	44.000
Sierra-Léone	12.000.	12.000.
Guinée	22.000.	24.000.
Congo.	"	6.000.
Zaïre	38.172.	38.498.
Chandernagor	5.000.	5.000

En dehors de ces subsides, chacune de nos missions a reçu des dons particuliers, plus ou moins considérables, de la part de différents bienfaiteurs qui s'intéressent à leurs œuvres. Parmi ces bienfaiteurs, nous devons mentionner tout spécialement Mgr Gaume, qui a remis plusieurs fois des sommes assez importantes, destinées particulièrement au rachat des esclaves.

— On sait que ce digne Prélat est Directeur général de l'œuvre apostolique. D'après une Circulaire du 30 Déc. 1876, cette œuvre poursuit actuellement un triple but: fournir aux missions les objets nécessaires au culte divin, c'est toujours sa principale fin, puis favoriser les vocations indigènes, en aidant aux frais l'éducation des jeunes clercs indigènes; et enfin aider au rachat des esclaves. Nos confières peuvent donc, pour ce triple objet, adresser leurs demandes soit à Mgr Gaume, soit à la Présidente générale. Ses lettres de demandes, comme celles qui sont faites à la Propagation de la Foi et à la S^{te} Enfance, doivent être envoyées au commencement de chaque année, par la Maison-Mère.

— Le comité catholique réuni à Paris au mois d'avril, a bien voulu aussi prendre intérêt à nos missions d'Afrique. Parmi

les Commissions de cette assemblée, il y en avait une dont le but spécial était de s'occuper des œuvres de la Terre-Sainte et des missions. Elle avait pour Président M. de Belcastel et pour vice-Président M. Louis de Baudicour. Celui-ci vint, à cet égard, voir le S. R. Père, qu'il connaît particulièrement depuis longtemps, et lui demanda un rapport sur nos missions d'Afrique, au point de vue surtout de la propagande mahométane et des moyens de la combattre. Le S. R. Père se rendit à ses instances; et le rapport qu'il fit faire à ce sujet par le T. Barillec, après avoir été lu dans la Commission, puis soumis par elle au bureau de l'assemblée, fut inséré pour être lu dans une des réunions générales de la soirée. Mais ce même soir on eut l'avantage de voir arriver, vers la fin de la séance, M. g. Mermillod, et les rapports qu'il y avait encore à lire durent naturellement céder la place à l'éloquente parole de l'illustre exilé de Genève. Il en fut, d'ailleurs, ainsi de plusieurs autres travaux dans les séances suivantes, à cause de l'abondance des matières; ils doivent cependant être imprimés dans les procès-verbaux de l'Assemblée.

D'après les rapports faits sur l'œuvre de l'évangélisation des Arabes et des noirs, la Commission émit le vœu suivant: « que dans les diocèses de France il soit établi, sous le patronage de St-Louis, des Comités spéciaux d'hommes et de Dames se proposant de soutenir et de développer les missions de l'Algérie et de l'Afrique. » Ce vœu fut exposé par le secrétaire du Comité dans la dernière séance générale, le samedi 7 avril, et adopté par l'Assemblée.

Le rapport, préparé à la Maison-Mère pour le Comité catholique, a été publié depuis dans les Missions Catholiques. (N. de 18 mai 1877. p. 244.)

— Nos Missions viennent de recevoir du S. Père, par l'entremise de la S. C. de la Propagande, des dons qui sont doublement chers, et par leur origine et par les précieux souvenirs qui s'y rattachent.

Sur les nombreux objets qui lui ont été offerts, à l'occasion de son jubilé épiscopal, le Souverain-Pontife avait envoyé 50 chapelles portatives au Cardinal Préfet de la Propagande, pour être partagées entre les différentes missions du monde. Le P. Brichet est allé tout aussitôt, de la part du S. R. Père, trouver le Secrétaire, Mgr. Agnozzi, afin de lui en demander un certain nombre pour nos missions. Il put d'abord en obtenir dix, tandis que les Pères Jésuites n'en reçurent que trois. Mais il est survenu ensuite plusieurs demandes de divers côtés, et, pour pouvoir y satisfaire, son Eminence le Card. Franchi crut devoir limiter provisoirement à six le nombre des chapelles portatives qui nous étaient destinées. (lett. du P. Brichet - 29 juin. - 9 juillet 1877.)

— Le S^t-Père, ajoute le P. Brichet dans une autre lettre, vient de nous envoyer la magnifique chape qui lui avait été offerte par Mgr. l'Evêque de Poitiers. Elle vaut bien, dit-on, dix mille francs. Nous avons déjà reçu de Sa Sainteté un très-beau reliquaire de S^t Claire. Ce bon S^t Père nous traite vraiment en enfants gâtés. . . .
(lett. du 21 juin 1877.)

Revue des C^tés.

Le dernier Bulletin des C^tés de France étant du mois de juin 1875, il nous reste à parcourir, pour chaque établissement, un espace de plus de deux années. Nous nous bornerons donc aux faits principaux, dont le souvenir peut avoir quelque intérêt pour les annales.

C^té du S^t-Cœur de Marie.

(Juillet 1875 - Juillet 1877)

1. Décès du S. Jean-Baptiste. 5 oct. 1875. — 2. Id. des P. P. Thomas et Jeanne. 25 août et 4 déc. 1876. — 3. Noces d'or du R. P. Burg. — 4. Orph^l. Nombre. Vocations de Fr. Eloge de Mgr. de Forges. Osons. — 5. Bâtim^t. de l'Orph^l. — 6. Canal d'écoulement. — 7. Exhum. des soldats allemands.

— 1. Un souvenir d'abord pour les chers confrères que la Providence

a conduits au St Cœur de Marie se préparer à leur passage dans l'éternité.

Le P. Grizard écrivait au C. R. Père, au sujet du F. Jean-Baptiste, décédé le Cinq Octobre 1875. « Ce bon Frère est au Ciel depuis hier soir à 10 heures. Dès 8h. 1/2, je lui avais donné l'indulgence in articulo mortis. La veille, il s'était confessé, et le matin il avait reçu la St^e Communion. Malgré de vives souffrances, qui ne lui laissaient presque aucun repos, il était toujours bien résigné à la volonté de Dieu. Aux dernières heures de sa connaissance, il répétait souvent votre nom, Mon très-Révérénd Père. On ne pouvait ~~lui~~ ~~pouvait~~ lui parler de vous, sans qu'il fondît en larmes. Après un purgatoire, comme celui qu'il a fait ici-bas, il est sans doute au Ciel, priant pour la Cong^e et pour sa chère œuvre du Patronage. » (Lett. du 5 et 6. oct. 1875)

Le F. Jean-Baptiste a rempli près de vingt-six ans les fonctions de portier, d'abord à N. D. du Gard, puis au Séminaire du St Esprit, où il fut appelé en 1852. Il avait pour cet emploi de confiance, un grand zèle, acceptait avec générosité ce qui peut s'y trouver de pénible, et cherchait de son mieux à entrer dans les intentions du C. R. Père; auquel il était personnellement tout dévoué. Dans ses rapports avec les personnes du dehors, il montrait beaucoup de tact et de délicatesse. Aussi a-t-il laissé auprès de tous les meilleurs souvenirs. En égard à ses bonnes dispositions, le C. R. Père l'avait autorisé, exceptionnellement, à s'occuper du Patronage; et dans son humble position, il y a véritablement opéré un très-grand bien, non seulement auprès des enfants et des ouvriers, mais encore auprès des jeunes gens appelés à la direction de l'œuvre. En souvenir de son pieux et généreux dévouement, on prépare au Patronage une Notice spéciale sur ce bon Frère; nous espérons pouvoir en adresser des exemplaires à toutes nos C^{ts}. (V. annonce de sa maladie et de sa mort. C. X. pp. 528. 643.)

— 2. Le F. Thomas était, comme le F. Jean-Baptiste, de la maison de Paris, où il avait été placé en oct. 1875, afin de s'y reposer tout en faisant les quelques travaux d'écritures que pouvait

lui permettre sa santé. Atteint depuis assez longtemps d'une maladie de poitrine, il s'en allait lentement au tombeau. Un médecin spécialiste qu'il consultait, lui laissait croire qu'il n'avait qu'une simple laryngite et qu'il serait bientôt guéri. Mais enfin, sur des renseignements qu'on fit prendre à part, le Docteur dut avouer qu'il n'y avait plus d'espoir. Alors le T. Thomas demanda à se retirer au St-Cœur de Marie, pour s'y mieux disposer à ses derniers moments auprès du tombeau de N. V. T. C'était le 1^{er} août 1876. Quelques jours plus tard, il rendait son âme à Dieu, le vendredi 25 août, à 2 h. de l'après-midi, après une cruelle agonie de deux jours. C'était à la fin de la retraite des Pères, ainsi qu'il a été dit en annonçant sa mort. (V. x. p. 846) Le T. Orsuel célébra la messe d'enterrement.

— Le T. Jeannet appartenait à la C^{te} de la Martinique. Le Père Grizard apprenait ainsi sa mort au T. R. Père :

« Le cher T. Jeannet a succombé ce soir (4 déc. 1876.) à 5 h., s'éteignant tout doucement et conservant sa connaissance jusqu'à la fin. A 4 h. il répondait encore au médecin et à son frère arrivé ce matin de la Bourgogne. Il était animé, depuis quelque temps surtout, des meilleures dispositions. Depuis qu'il avait reçu les derniers sacrements, il voyait, disait-il, les choses tout autrement. « J'ai toujours eu, me disait-il ces derniers jours, un profond attachement pour la Cong^g; mon bonheur sera de mourir dans son sein. » Au milieu de ses souffrances, et il en a eu de bien cruelles, il s'écriait vivement : « Ma croix de profession ! » Dimanche matin il avait reçu la st^e communion, et le soir du même jour, nous faisons les prières de la recommandation de l'âme. Ce soir, au dernier moment, j'ai pu encore lui donner une suprême absolution. Aussi est-il allé, je l'espère, rejoindre au Ciel les membres de notre famille religieuse. » (Lett. 4 déc. 1876.)

— 3. Comme pour consoler la C^{te} de la mort prématurée de ces chers confrères, la Providence lui réservait la joie de célébrer, le 1^{er} janvier de cette année, les noces d'or du bon et Révérend Père Burg, c. à d. le cinquantième anniversaire de sa première messe.

Il char. lui-même, en actions de grâces, la messe solennelle du jour, assisté des Pères de la maison. Le soir, toute la Ct^e, Pères, Frères et Novices, se réunirent, avec les enfants de l'orphelinat, dans une des salles du noviciat; et avant l'arrivée du bon Père, le P. Bangratz rappela, dans un charmant entretien, les principales périodes de sa longue carrière si bien remplie. Les diverses sections des orphelins lui firent ensuite, en allemand, en français et en latin, de beaux compliments préparés pour la circonstance. Et pour couronner la fête, le P. Grizard donna lecture d'une lettre écrite de Rome par le P. du Plessis, et qui transmettait au R. P. Supérieur, à l'occasion de ses Noces d'or, une bénédiction spéciale de l'auguste Vicaire de Jésus-Christ.

— 4. L'orphelinat établi au St-Cœur de Marie donne toujours beaucoup de consolation. Il se compose actuellement de 60 enfants, la plupart Alsaciens-Lorrains. Une petite association de la St^e Vierge, établie parmi eux au mois de mai 1875, a beaucoup contribué à entretenir leurs bonnes dispositions. En commençant cette œuvre, on avait l'espoir d'y trouver quelques bonnes vocations de Frères; et c'était un des motifs qui l'avaient fait entreprendre. Nos vœux à cet égard se sont réalisés jusqu'ici au-delà de toute espérance. Depuis 1874, dix-sept de ces chers enfants sont entrés au Noviciat des Frères, 4 en 1874, 3 en 1875, 6 en 1876, et trois dans le 1^{er} semestre de 1877. De plus, 5 autres sont passés au Petit-Scolasticat, 2 à Langomet et 3 à Cellule: en tout 22 vocations, en trois ans et demi.

L'Inspecteur général des orphelinats Alsaciens-Lorrains, Mgr. de Forges, est allé, chaque année, visiter l'œuvre, au mois de juin. Il voulut bien, l'an dernier, présider la belle fête du St Sacrement. C'est dans la Ct^e qu'il a rédigé l'un de ses rapports annuels. Ces rapports sont tous on ne peut plus élogieux à notre endroit. Il disait au P. Bertsch: « Des 40 orphelinats où sont placés nos 500 enfants d'Alsace et de Lorraine, aucun n'égale le vôtre pour l'ensemble des moyens dont vous disposez, comme pour l'ensemble des résultats obtenus. »

« Durant les quatre dernières années, l'œuvre a reçu, comme encouragement, du ministère de l'agriculture et du commerce, un secours annuel de 1,500^f. Cette année, on a déjà obtenu 2,700^f, et une lettre arrivée aujourd'hui, 3 juillet, invite à aller toucher encore une nouvelle allocation de 1000^f. » (Rapport du P. Berthelot 3 juill. 1877 - Lett.

27 juin 1875. 12 juin 1876.)

— 5. L'accroissement du personnel de la C^{te} obligeait à construire un bâtiment spécial pour l'orphelinat. On s'est mis à l'œuvre peu après le départ des Pères du Chapitre général, à la fin du mois d'octobre 1875. Ce bâtiment, élevé au Nord de la chapelle actuelle, a deux étages et mesure 18 m. de longueur, sur 9 m. de largeur. Les enfants en ont pris possession l'an dernier, le mardi de Pâques (18 avril 1876.)

Entre ce bâtiment et la chapelle a été établi une nouvelle porte d'entrée, qui est en même temps très-utile pour le service; car elle a permis d'éloigner du centre de la C^{te} le bruit et les dérangements que causaient autrefois les fréquents passages de voitures par la cour intérieure. La grille de l'entrée, ainsi que les portes et fenêtres, ont pu être acquises à très-bas prix dans les démolitions de l'ancien collège Chaptal de Paris.

Mentionnons aussi, à cette occasion, l'allée couverte, construite au mois de juillet 1875, pour relier le noviciat des Pères aux bâtiments principaux.

— 6. Un autre travail, d'une grande importance sous le rapport sanitaire, c'est l'établissement d'un canal souterrain que l'on a creusé dans la propriété pour débarrasser le sol de sa trop grande humidité. D'ici l'administration avait fait faire, à côté de nous, sous l'aqueduc de la Dhuy, un second conduit, à 12 mètres de profondeur, afin de recueillir les eaux du plateau de Chevilly et accroître l'approvisionnement de la capitale. On pouvait espérer que les eaux souterraines de notre propriété s'écouleraient d'elles-mêmes dans ce conduit; mais la nature imperméable du sol les retenait. On s'est donc décidé à faire en briques un canal particulier pour les faire écouler. Ce canal, exécuté

rapidement en quelques jours, sur un espace de 600 mètres, traverse toute la propriété et va aboutir, par le coin ouest du bosquet du noviciat, au conduit creusé par l'administration. Celle-ci a d'abord réclamé; mais le travail était fait, il est resté; et nous n'avons qu'à nous en féliciter.

— 7. On sait que plusieurs soldats allemands, morts durant la guerre, avaient été enterrés dans la propriété. (C. VIII. p. 119.) Leurs corps ont été exhumés l'hiver dernier, avec ceux des soldats français qui étaient enterrés dans la plaine de Villejuif. Leurs restes à tous ont été transportés au cimetière de S^t Hubert et déposés dans deux fosses distinctes, l'une pour nos compatriotes et l'autre pour les allemands. Un service solennel a été célébré à cette occasion dans l'église paroissiale de S^t Hubert, le 22 mars de cette année. (Journal Le Monde 21 et 22 mars 1877.)

Maison du Noviciat.

Juillet 1875 - Juillet 1877.

1. Nombre des novices en 1876 et 1877. 2. Retraites d'ouverture. 3. Ordinations à Chevilly. 4. Ministère extérieur, cessé pour Villejuif. Prêtres retraitants. 5. Chapelle construite.

Ext. du Bull. de la C^{te} 1. « L'année de N. V. Tère, ainsi qu'on se plaît à appeler l'année 1876, en souvenir de l'introduction de la Cause de N. St. Fondateur, a été une année de bénédiction spéciale pour le Noviciat. Le nombre des novices s'est élevé à 36, sans compter quelques-uns qui se trouvaient employés en maison.

« Cette année nous sommes encore 32 présents au noviciat, dont 30 novices titulaires, par suite de la réception récente de M. H. Strub, Michel et Gallais. Admis par une décision commune du 12 mai, ces trois confrères devaient faire ensemble leur consécration le mardi de la Pentecôte 22 mai; mais le retard des lettres testimoniales de M. M. Michel et Strub, longtemps attendues de l'Alsace, a fait successivement différer cette cérémonie, pour le premier, jusqu'au 26 mai, et pour le second jusqu'au 8 juin. »

— 2. « La retraite d'ouverture de l'année religieuse a été prêchée

en 1875 par le P. Hervé. L'an dernier, elle a été donnée par le Père Genet, qui venait de Langonnet reprendre au Noviciat ses fonctions d'autrefois, en remplacement du P. du Plessis, envoyé au Séminaire français.

« Le T. R. Père voulut bien venir lui-même faire la clôture de ces pieux exercices; et le soir, avant de nous quitter, il nous adressa quelques paroles pour nous exhorter à correspondre fidèlement aux grâces divines durant cette époque si importante de notre vie religieuse. »

— 3. « Deux ordinations furent faites en 1875, dans la chapelle de la C^{te}: la première par M^{gr}. Guilloux, Arch. de Tort-au-Prince, le Dimanche 18 juill., et la seconde le samedi 18 sept., par l'ancien évêque d'Autun, M^{gr}. de Marguerie. Ce devait être la dernière cérémonie de ce genre faite par ce prélat, car au mois de janvier suivant il était enlevé par une mort presque inopinée.

« Monseigneur Dubois a fait aussi, peu après son sacre, deux ordinations au St-Cœur de Marie. L'une le 10 août 1876, et l'autre le samedi des quatre-temps de sept.^{br} Une troisième ordination était nécessaire, parce qu'on n'avait pu en avoir à Langonnet. M^{gr}. Ravinet, a bien voulu venir la faire le jour de la fête de St-André, 30 nov. Après le dîner, sa Grandeur tint à faire un pèlerinage au tombeau de notre Saint Fondateur, pour lequel elle conserve une vénération toute particulière. »

— 4. « Comme précédemment, les Pères et les Novices continuent d'exercer le st. ministère dans quelques paroisses et C^{tes} religieuses des environs: à Chiais, dans la C^{te} des Sœurs de St-Joseph; à la Rue dans la maison des Servantes du St-Cœur de Marie, établie le 2 juil. 1875; à L'Hay et à Vitry etc.

« Mais depuis le 1^{er} janvier 1876, nous avons cessé d'aller à Villejuif. Le nouveau curé, M. l'abbé Savard, a fini par trouver un vicaire résidant dans la paroisse.

« Plusieurs prêtres sont venus dans ces dernières années faire leur retraite annuelle dans la C^{te}. Tels sont M. M. les curés

de Chiais, de Choisy, de Chevilly, d'Arcueil, de Fresnes, M. de Hombourg, aumônier de la maison de St. Lazare, M. Villemain, aumônier du collège Rollin, M. M. les vicaires de St. Léu, etc., »

— 5. « Mentionnons enfin la construction d'une chapelle pour les novices. Cette chapelle, simple et modeste, mais très-commode, est bâtie le long du côté Est du noviciat. Elle a été construite durant l'été de 1876, et on put déjà y faire, l'an dernier, les exercices de la retraite annuelle des Tères. Les souvenirs du berceau de la Cong. la rendent particulièrement chère à nos cœurs. C'est le modeste autel du Noviciat de la Neuville, celui-là même sur lequel N. V. Père s'est tant de fois immolé avec la St. Victime; la statue de la St. Vierge en bois doré, qui le couronne, c'est celle que donna à la Neuville la générosité des Dames de Souvencourt; et au mur de gauche, en entrant, se voit le tableau que N. V. Père avait commandé lui-même pour la chapelle de la Neuville, la St. Vierge attirant les pauvres noirs sous son manteau maternel, et leur ouvrant son cœur embrasé d'amour. »

Noviciat des Frères.

1. Nombre — 2. Cinq novices du Zanguebar — 3. Mort édifiante de deux d'entre eux: F. Godefroy et F. Aurélien — 4. Id. du post. Hipp. Moreau. — 5. Retraites de 1875 et de 1876 — Admissions. — 6. Id. de mars 1877, éclose par le C. R. Père.

— 1. « Le Bon Dieu continue à bénir le noviciat central des Frères, de même que celui des Tères. Le nombre des aspirants est monté, dans le cours de l'an dernier, jusqu'au chiffre de 47; et aujourd'hui, malgré les Professions de la St. Joseph et du mois de sept., on compte encore 38 novices, dont 26 ayant le st. habit et 12 postulants.

— 2. « Ce sont surtout les orphelinats du St. Cœur de Marie et de St. Jean qui nous ont fourni le plus notable contingent. La Mission du Zanguebar a paru un moment vouloir, à cet égard, leur faire concurrence. Nous avons eu, en effet, à la fois cinq jeunes indigènes de cette mission au noviciat central des Frères. L'un d'entre eux, le F. Philippe (Ferdinand Mozouako), que le P. Horner avait amené

avec lui de Zanzibar en 1873, a fait sa Profession le 1^{er} nov. 1875, entre les mains du R. P. Burg, et est reparti quelques jours après pour son pays. C'est le premier Frère indigène du Zanguebar.

« En revenant en France pour le Chapitre général, le Père Horner a amené au noviciat deux autres jeunes noirs qui promettaient de devenir des auxiliaires bien utiles dans la Mission. Malheureusement ils ont succombé tous les deux, l'un dernier, à une maladie de poitrine. L'un, le F. Godefroy (Marie-Joseph Pari Amoutikira), est décédé le 1^{er} oct. 1876, et le second, le F. Arélien (Benoit Colossi), le 30 du même mois.

« Deux autres postulants, Isidore Madjonda et Julien Sivoualia, sont venus au mois de mars 1876, avec un postulant scolastique, Patrice Abouchouhoni, destiné pour Langonnet. Mais leur santé paraissant menacée par les froids de l'hiver, on a dû, sur l'avis du médecin, les rapatrier au mois de novembre. Le premier de ces aspirants a reçu le s^t habit le 8 sept., sous le nom de F. Dieudonné.

— 3. « Voici quelques détails sur les derniers instants des deux novices indigènes décédés au s^t Cœur de Marie. La mort du premier surtout a été pleine d'édification.

« Le jeune Pari Amoutikira avait été racheté par le P. Horner le 11 juin 1866. Il avait environ 12 ans et venait de l'Oujindou, dans l'intérieur. Il avait été enlevé à ses parents par un chasseur d'esclaves et vendu par lui à un marchand de chair humaine qui l'avait amené au marché de Zanzibar. — « J'étais là, racontait-il lui-même, exposé à la vente publique comme un animal. Voilà que le Père arrive, et j'entends les esclaves qui étaient avec moi lui crier : « Père, Père, achète moi ! » — C'est qu'on connaissait toute la bonté des missionnaires. Moi aussi je me mis à crier comme eux. Mon maître alors, pour me faire valoir, me fait courir, mouvoir les bras, montrer les dents etc. Le Père me vit, il eut compassion de moi, m'acheta pour 50 f. et m'emmena avec lui à la mission. J'étais très-fatigué par suite des mauvais traitements que j'avais éprouvés. Craignant pour ma santé, on s'empressa de m'instruire, et j'eus le bonheur de recevoir le s^t baptême trois mois après, le 9 sept. 1866, avec les beaux noms de Marie-Joseph. »

« Voyant les bonnes dispositions du jeune néophyte, on le mit parmi les aspirants; et le P. Horner l'emmena avec lui en France. Il fut admis comme postulant au Noviciat des Frères le 14 juill. 1875, et se mit aussitôt de bon

cœur à en suivre le règlement.

« Mais, vers le mois de Janvier 1876, il éprouva de vives douleurs à la poitrine. Le médecin constata une carie au Sternum, et il fallut employer la lancette, puis passer un scton à travers les chairs pour faire écouler les humeurs. Le pauvre patient ne dit qu'un mot durant l'opération: « Jésus: Mon Dieu! ». Il voulait toujours saigner sa plaie lui-même, n'étant pas digne, disait-il, d'être saigné par les autres.

« Il priait beaucoup le V. Père, en lui demandant sa guérison, si telle était la volonté du Bon-Dieu. Mais le V. Père le voulait sans doute au Ciel avec Lui.

« Malgré ses grandes souffrances, il était toujours gai et souriant, plein de reconnaissance pour les confrères qui allaient le visiter et édifiant tout le monde par sa douce et confiante résignation.

« Dès le mois de Juillet, voyant son état désespéré, on demanda pour lui la faveur de lui faire faire au lit de mort sa profession et ses vœux, bien qu'il n'eût pas encore reçu l'habit religieux. Il les fit, sous le nom de F. Godefroy, entre les mains du R. P. Burg, le 11 sept. 1876. On ne saurait dire combien il était heureux. « Avec cela, disait-il, en serrant sa croix de profession, j'irai tout droit au Ciel. Il voulait toujours avoir auprès de lui l'image du Sacré-Cœur, les statues de la Ste Vierge et de St. Joseph. Il y a à l'infirmerie un beau tableau de la Mère admirable. Il aimait à l'invoquer, et souvent il répétait cette pieuse invocation: Mater admirabilis, ora pro nobis!

« Le 1^{er} oct., à 8 h. du matin, après une nuit assez calme, il fut pris d'un accès de toux qui amena des vomissements de sang. Le F. Infirmer se mit alors à réciter près de son litz les litanies de la Ste Vierge, et à l'invocation: Mater admirabilis, le cher malade baisa la tête et rendit le dernier soupir. Son âme s'était envolée vers la Mère admirable, qui avait été si bonne pour lui et qu'il aimait aussi d'un si tendre amour!..»

— « Le compagnon du F. Godefroy, le F. Aurélien n'a été malade que durant six semaines. Il put faire la retraite de septembre avec les Frères, et reçut le st^e habit à la clôture de ces pieux exercices, le 8 sept. 1876.

« Peu après, il fut atteint d'une phthisie pulmonaire des plus aiguës, qui le conduisit rapidement au tombeau. Ce qui a surtout frappé en lui, c'est sa résignation à la mort du F. Godefroy, puis la joie qu'il fit paraître quand on lui déclara qu'il allait lui-même bientôt mourir. Le 15 octobre, fête de la pureté de Marie, il eut le bonheur de faire sur son lit de mort les vœux de religion, et le 30 du même mois il rendait sa belle âme à Dieu.

« Quand les deux autres aspirants indigènes de Zanzibar furent présentés au V. Père pour lui faire leurs adieux, il leur demanda, avant de leur donner sa bénédiction pour leur voyage, s'ils

n'auraient pas mieux aimé rester au St. Cœur de Marie pour y mourir comme leurs confrères et les rejoindre plus vite au Ciel. Ils répondirent aussitôt qu'ils l'auraient bien préféré, tant la pieuse mort de leurs deux compatriotes avaient laissé dans tous les cœurs une douce impression d'édification..»

— 4. « Le 11 juillet précédent, nous avons eu le regret de voir enlever par une mort presque subite un jeune postulant, Hippolyte Moreau. On n'eut pas même le temps de lui donner les derniers sacrements. Mais ses bonnes dispositions donnent tout lieu de croire qu'il est allé rejoindre N. V. Père au Ciel!

« Dès qu'il se vit sur le point de mourir, il étendit ses bras en croix et récita à haute voix, de tout son cœur, un acte de contrition, en invoquant la St^e Vierge, St Joseph et son Ange Gardien. On était allé bien vite chercher un Père; mais celui-ci ne put que constater la mort. »

— 5. « La retraite de septembre 1875 avait été prêchée par le P. Blanchet. Elle fut clôturée par l'oblation de six postulants, la Profession des F. F. Fulbert et Floribert, Marie-Albert et Ausremoine, et l'émission des vœux perpétuels des F. F. Claver, Félix et Sulpice.

« Les deux retraites de 1876 ont été données, celle de la St Joseph par le P. Guyot, et celle de septembre par le P. Tayer. Le premier s'appliqua à faire ressortir le contraste de l'âme dirigée par l'Esprit-St avec celle qui se laisse dominer par l'esprit infernal. Le second s'est attaché à l'explication des avantages et des devoirs de la vie religieuse. — Il y eut, au mois de mars, une réception de dix aspirants comme novices; et six autres firent leur Profession, les F. F. Phocas, Théodule, Prosper, Théogène, Egidius et Théodore. Au mois de sept. les F. F. Oscar et Baptiste émisent leurs vœux perpétuels; sept novices, les F. F. Apollinaire, Paphnuce, Sigismond, Lothaire, Aubert, Alexis et Sophronie prononcèrent leurs premiers vœux; et 10 postulants reçurent l'habit religieux. »

— 6. « Cette année, à la retraite du mois de mars, les instructions ont été faites par le P. Kreutzger, sur les fins dernières principalement, et les conférences religieuses par le P. Martin. A la fin de cette retraite, le F. Odonat a prononcé ses vœux perpétuels; cinq novices

ont été reçus à la Profession, à savoir, les *F. F. Christophe, Léonien, Taurin, Longin et Zenon*; et sept Postulants ont revêtu le *st habit*, sous les noms de *F. F. Hubert, Oreste, Philadelphe, Hérard, Donatien, Fuscien et Léopold*.

« Le *T. R. Père* a bien voulu, ainsi que les fois précédentes, présider la clôture de ces pieux exercices. Avant de recevoir les engagements des nouveaux admis, il leur fit une exhortation sur les grands avantages de la vie religieuse, en les excitant tous à la fidélité et à la persévérance. Il vint ensuite prendre sa collation de carême avec les Frères. A la fin il leur dit encore quelques paroles d'encouragement, et tous reçurent avec reconnaissance sa bénédiction paternelle. »

Séminaire du St Esprit.

(Juill. 1875 - Juill. 1877.)

1. Personnel. Mutations. — 2. Elèves. Nombre. Vocations rel.^{tes}. — 3. Ordre des Cours et auteurs de phil^{os} changés. — 4. Ordin^{es} Retraites. — 5. Evêques et prêtres reçus. — 6. Ministère. Sœurs de la Réparation. Sœurs Const.^{tes}. — 7. Jo. de l'Im^{it}. Concept. Sœurs Aveugles. — 8. Annuaire de Lourcine quittée. — 9. Confess^{es} des Bénédictines du St Sacr^t, sur les instances de l'Arch^{evêq}. — 10. Cl^é des Servantes du St Cœur de Marie. Maisons nouvelles. Leur Orph^l. — 11. Orph^l de N. D. Préservatrice, Bâtimens, Chapelle man- gués. Médaille. Loterie. — 12. Patronage et St^e Famille. A^ges Com^{tes}. Baptêmes. Dist^{ri} des prix. — 13. Prédications diverses. — 14. Adorat^{es} perp^{tes}. — 15. Travaux à la chapelle. Décorations. — 16. Chute et mort d'un ouvrier.

— Bull. de la Cl^é 1. « Le personnel de la Cl^é a subi les changements suivants: Le *P. Meillorat*, appelé de Cellule (16 oct. 1875), a été chargé, comme il l'avait déjà été précédemment, du cours de dogme, provisoirement confié au *P. de Courmont* lors du départ du *P. Orinel* pour Beauvais. Le *P. de Courmont*, attaché jusque-là au Secrétariat général, a remplacé, comme professeur de philosophie, le *P. Brunetti*, envoyé à Rome au séminaire français. Arrivé de St. Michel, le 11 sept. 1875, le Père Guyot est depuis lors resté à la Maison-Mère, d'abord pour aider le *R. P. Provincial* dans ses travaux relatifs aux colonies pénitenciaires de Langonnet et de St. Etan, puis comme auxiliaire pour

diverses fonctions et œuvres de la St. Lépimiste d'mai, M. l'abbé Cyprien se trouve également au séminaire, où il a été admis par le C. R. Père à faire sa probation, en vue de son admission future comme membre de la Cong^e.

— 2. « Le nombre des séminaristes, bien satisfaisant à la rentrée d'octobre 1875, ne se trouvait plus que de 45 à l'ouverture des vacances de cette année (Août. 1877). On signale du reste, presque partout dans les grands séminaires, une baisse dans le chiffre des vocations.

« Vers la fin de l'année (août. sept. 75), deux élèves du séminaire, un diacre, M. Michel, et un sous-diacre, M. Gallais, sont entrés au noviciat. Espérons que d'autres les y suivront.

« Nous avons, cette année, parmi les séminaristes cinq eccl^s de la Martinique. Formés par nos Pères de cette colonie, ils gardent un affectueux attachement à la Cong^e et sont, au double point de vue des études et de l'édification, des modèles pour leurs condisciples. Ce sont les derniers fruits du Petit-séminaire de St Pierre, dont ils font regretter la suppression. »

— 3. « S'il y a lieu d'être satisfait de la marche générale du séminaire par rapport à la piété, le travail n'est pas resté non plus en arrière. Quelques dispositions, approuvées par le C. R. Père, après mûr examen des Pères du séminaire, ont été prises à la rentrée dernière (oct. 1876), pour assurer un meilleur résultat des études. Depuis 1853, il n'y avait par semaine que quatre classes de dogme et quatre de morale, chacune de 1 h. 1/2. Maintenant il y en a cinq, une chaque jour, sauf le mercredi, de 1 heure chacune, et de plus un cours accessoire, durant 3/4 d'heure. On n'a qu'à se louer de cette nouvelle disposition.

« L'auteur suivi en philosophie Manier, laissait beaucoup à désirer pour la doctrine et la méthode, si bien que les Sulpiciens eux-mêmes l'ont abandonné. On l'a remplacé par Congorzi, le savant professeur jésuite du Collège Romain, qu'on suit, à Rome, à l'Apollinaire et à la Propagande. » (Rapport des 31 août et 15 sept. 76.

— 4. « Nous avons eu dans la chapelle de la St. nos différentes ordinations. Celle de Noël 1875 fut faite par M. G. Richard, elle

comptait six prêtres, sans parler des autres ordinands. Ses exercices préparatoires, ainsi que l'allocution du Salut de départ dont elle fut suivie, avaient été données par le P. Dubois.

« Le 11 mars 1876, M^{gr} Carméné, sacré le 5 du même mois, conférait la prêtrise à cinq séminaristes. Le lendemain, M^{gr} l'abbé Colomès, son vicaire g^l, prêcha au salut de départ.

« Le 10 juin, l'ordination de la Trinité était faite par M^{gr} Delannoy; elle comptait 7 prêtres, dont un seulement du séminaire, plus un bon nombre d'autres ordinands. La retraite avait été prêchée par M. Cyprien. — Nouvelle Ordination par M^{gr} Delannoy au mois de décembre: elle comprenait 35 prêtres, dont 16 du séminaire; c'est leur départ qui a fait parmi nos élèves un vide si sensible. La retraite avait été prêchée par le P. Bangratz, qui prêcha aussi au Salut de départ.

« Le dimanche 4 mars 1877, ordination par le nouvel Evêque de St Denis, M^{gr} Soulé, sacré à Paris le 24 fév. précédent; fête de St Matthias. Enfin le 26 mai, M^{gr} Blanger, arrivé la veille de la Guadeloupe, a fait l'ordination de la Trinité. Trois séminaristes reçurent la prêtrise. Le P. Orinel avait bien voulu venir de Beauvais pour prêcher la retraite; l'allocution du Salut de départ fut faite par le P. Meilloral. »

— 5. « Comme on a pu le voir par ce qui vient d'être dit, nous avons eu au séminaire dans la période qu'embrasse le présent bulletin, les différents Evêques de nos trois grandes colonies. Le 16 oct. 1875, M^{gr} Fav arrivait de la Martinique à Paris, pourvu déjà d'un nouveau titre. Le 16 nov. suivant, nous recevions M^{gr} Carméné, évêque nommé pour lui succéder; il ne nous quitta définitivement que le 11 mars 1876, pour se rendre en Bretagne, à St Nazaire, où il s'embarquait le 20 pour son diocèse. — Le 23 avril, arrivait M^{gr} Delannoy, rentrant de Bourbon; et le 14 novembre, il se trouvait au séminaire avec M^{gr} Soulé, son successeur sur le siège de St Denis. Enfin nous avons eu, le 25 mai dernier, M^{gr} Blanger, parti bientôt après pour Rome et maintenant en Picardie, depuis son retour de la Ville sainte. Chacun de ces prélats s'est fait

un plaisir, sur l'invitation du R. P. Provincial, de faire une conférence aux élèves dans la salle des exercices.

« Nous avons eu, en outre, occasion de voir successivement dans la C^{te}, M. g. Guilloux, Arch. de Tort-au-Prince (2 août 1875); M. g. Domenech, transféré du diocèse de Pittsburg à celui d'Allegheny, aux Etats-Unis. (16 avril 1877.), M. l'abbé du Chastel, curé doyen de la Trinité, à la Martinique (16 août 1875) et M. l'abbé Collière vic. g^{al} de ce même diocèse (26 juill. 76). Ce dernier, qui ne nous avait quitté que pour se rendre à Compeyre, son endroit natal, dans le diocèse de Rodez, comptait rentrer à Paris, quand une mort inopinée l'a frappé le 28 avril. (Journal des Amilles 23 mai.) »

— 6. « Quelques mots maintenant sur les œuvres et ministères dont s'occupent les Pères de la C^{te}. Pour ce qui est d'abord du R. P. Provincial, il continue, depuis plusieurs années déjà, aux Sœurs de l'Adoration réparatrice, le concours que leur avait précédemment prêté le P. Freyd. Le P. Barillec les a aussi aidées pour la rédaction de leurs Constitutions, qui ont pu recevoir de Rome une première approbation. (Vic. du 8 avril 1876.)

« Comme témoignage de reconnaissance, elles ont voulu faire présider par le C. R. Père, l'inauguration de ces nouvelles Constitutions. Le 26 juillet, jour de S^{te} Anne et fête de la R. de Mère Supérieure G^{al}, était choisi pour en remettre à chaque sœur un exemplaire imprimé. Répondant à la pressante invitation qui lui avait été faite, le C. R. Père est allé ce jour-là dire la s^{te} messe dans la C^{te}, puis il a adressé aux religieuses réunies dans la salle du chapitre une allocution, qu'elles ont ensuite recueillie avec soin par écrit. Après avoir rappelé le souvenir de la pieuse Fondatrice qu'il avait lui-même connue et les rapports établis dès l'origine de la C^{te} avec notre Institut, le C. R. Père a insisté sur l'importance, pour toutes les sœurs, de se pénétrer de l'esprit de ces Constitutions, esprit de sacrifice et d'immolation par dessus tout, et d'y demeurer toujours et généreusement fidèles.

« Quelques instructions ont été prêchées dans leur chapelle, en septembre 1876, par le P. Hervé, pour une réunion des associées,

et à des occasions semblables, le 25 mai et le 2 juillet derniers, par le R. P. Provincial. A la dernière fête de l'Ascension, le P. Lion Le-Vassesseur y a donné un sermon sur le mystère du jour.

— 7.° Le R. P. Collin est toujours chargé de la direction des religieuses de l'Im^{te} Conception, mais, à cause des correspondances avec les C^{tes} qui lui sont maintenant presque toutes confiées, l'aumônerie du pensionnat a été remise au P. Meillorat, à partir du mois d'octobre dernier. La retraite de première communion des enfants a été prêchée du 13 au 17 mai par M. Cyprien.

« Une autre C^{te} à laquelle plusieurs Pères ont prêté durant quelque temps le concours de leur ministère, c'est celle des Sœurs-Aveugles de St Paul, à la rue d'Enfer. Peu après son arrivée, le Père Guyot a été chargé d'y dire la messe, et pendant deux mois il a entendu les confessions des religieuses en l'absence de leur fondateur le respectable M. Juge, alors à Rome (mars-avril 1876). Ce digne ecclésiastique a beaucoup insisté, ainsi que les Sœurs elles-mêmes, pour nous faire continuer ce service; mais les nombreuses occupations que nous avons déjà ne le permettaient pas. »

— 8.° Le P. Hervé avait, on le sait, l'aumônerie militaire de la caserne de Sourcine. Mais ce ministère ne pouvant que difficilement se concilier avec ses fonctions au séminaire; l'Archevêché a bien voulu, sur sa demande, l'en décharger au mois de novembre 1875. »

— 9.° Quelques mois après, nous avons dû, sur les instances pressantes et plusieurs fois répétées de l'Archevêché, accepter un autre ministère, celui des confessions des Religieuses Bénédictines du St Sacrement qui sont en face du séminaire. Déjà précédemment diverses démarches avaient été faites dans ce but; et l'on avait toujours refusé. M. Coullé, alors Promoteur à Paris et supérieur-ecl^l de la C^{te}, aujourd'hui évêque d'Orléans, vint faire de nouvelles instances auprès du T. R. Père, en lui exprimant les vœux formels du Cardinal et de son Coadjuteur. On a donc accepté. Le P. Hervé a été, du moins en attendant, chargé de ce ministère, qu'il a commencé le 1.° janvier 1876. Il a été réglé, en outre,

qu'après le départ de l'aumônier actuel, prêtre séculier, qui continue le service religieux de la chapelle, l'aumônerie nous reviendrait tout entière : (Lett. M. Coullie, 28 fév. 76.) Déjà nous sommes assez souvent appelés pour des cérémonies religieuses ou pour les messes. Le Vendredi-Saint, le P. Meillorat y a prêché un sermon sur la Passion. »

— 7. « La petite Cl^é des servantes du St-Cœur-de-Marie, établie et dirigée par le R. P. Delaplace, va se développant progressivement. Le 5 février 1873, elles avaient été adjointes, pour le service de la lingerie et de la cuisine, le soin des plus petits enfants, à l'orphelinat de N. D. Tréservatrice. Le 10 nov. 1876, sur les instances de l'Archevêché, elles fournissaient 3 sœurs pour la lingerie et l'infirmerie, au Collège Rollin, et le 3 janvier dernier, 2 autres, au collège municipal d'Etampes. Enfin, le 1^{er} mai de cette année, elles se sont établies en Bretagne, en fondant une crèche à Morlaix. A l'occasion de ces diverses fondations, et sur l'avis de M. l'abbé d'Étampes, elles ont adopté, au commencement de cette année, un costume religieux. »

« Leur orphelinat de Paris compte une quarantaine d'enfants confiées, pour le spirituel, aux soins du P. Guyot. Une retraite leur a été prêchée par ce Père, du 6 au 10 oct. 1875, et une autre vers la même époque l'année dernière, par le P. de Courmont. Les sœurs ont eu les mêmes exercices donnés par le P. Guyot en 1875 (31 oct. - 7 nov.) et en 1876, par M. Cyprien. » (18-24 déc.)

— 11 « Dieu bénit grandement aussi l'Orphelinat de N. D. Tréservatrice. Le P. Besserat, toujours avec les fonds de la divine Providence, a fait exécuter cette année, d'oct. 1876 à mai 1877, des travaux relativement considérables, dont les mémoires s'élèvent à 60,000^s environ. Un bâtiment pouvant recevoir 140 enfants a été construit sur le prolongement du passage des Vignes, et une charmante chapelle, offrant un accès facile aux personnes du dehors, s'élève maintenant sur l'emplacement de l'ancien amphithéâtre, contre le mur de l'École normale. On lui a volontiers cédé, pour étendre cette construction, ainsi que pour agrandir et régu-

la cour des enfants, le bas du jardin du séminaire. Le 23 mai dernier, M. le curé de St-Jacques est venu, comme curé de la paroisse, bénir la nouvelle chapelle; et le lendemain, elle a été inaugurée par une belle cérémonie de 1^{re} communion, préparée par M. Cyprien. Pour la clôture de cette fête, le C. R. Père est allé donner le salut solennel du C. S. sacrement; puis il a soupé à l'Orphelinat avec les enfants. C'était sa première visite à l'œuvre. On lui a lu un compliment auquel il a répondu par de paternels encouragements. Tous les enfants étaient au comble de la joie.

« Depuis son origine, l'œuvre a fourni 13 vocations, 9 pour le diaconat et 4 pour le noviciat des Frères; et plusieurs autres s'y préparent encore. Cette institution, appréciée de tous ceux qui s'intéressent au soin moral de la classe pauvre et ouvrière, a valu à notre confrère une médaille, de la part de la Société d'encouragement. Plusieurs fois également M. Wallon, l'ancien ministre, est venu voir les enfants, leur continuant ainsi les marques d'un dévouement affectueux.

— 12. — Le P. Barillet s'occupe toujours du Patronage de St-Mélanie, aidé selon les circonstances, par d'autres Pères de la C. R. La fête de Noël a été célébrée l'an dernier, avec une solennité toute exceptionnelle. La messe de minuit était chantée par un des Novices du St-Cœur de Marie, ancien patroné de l'œuvre, qui venait d'être ordonné prêtre, M. Tillu. Le P. Barillet l'assistait comme diacre et un des confrères, qui a puisé aussi au Patronage la grâce de sa vocation, M. l'abbé Tisani, ancien élève du séminaire français, faisait les fonctions de sous-diacre.

« Parmi les fruits de cette œuvre, ceux qu'on peut regarder comme des plus précieux et des plus consolants, ce sont les premières communions d'enfants pauvres, qui s'y font chaque année, avec le zèle concouru des séminaristes. En 1875, outre celle du mois de juin, mentionnée au dernier bulletin, il y en eut une autre le 15 août, sous la direction du P. Brunetti. 7 enfants y participèrent. M. G. Richard voulut bien les confirmer le lendemain à la Trêbevièche. En 1876, il y en eut deux également. L'une de 24 jeunes

apprentis le 13 juin, préparée par le P. Guyot; l'autre de 11 enfants, le 14 oct. préparée par le P. Meilhoral. La confirmation fut conférée; aux premiers, par Mgr. Delannoy, et aux seconds par un évêque capucin, Mgr. Cannavo, Ev. de Candie. Cette année, le 16 mai, nouvelle 1^{ère} Communion de 36 pauvres apprentis du quartier. La retraite préparatoire leur a été donnée par le P. Stoll, et la Confirmation par Mgr. Ravinet. Un repas de fête, auquel les séminaristes voulurent ajouter un généreux supplément, a été, selon l'usage, offert à ces pauvres enfants qui se trouvaient tous au comble de la joie & l'un d'entr'eux avait reçu le matin le St Baptême. Ses parents n'avaient pas voulu, disaient-ils, le faire baptiser à sa naissance, pour le laisser libre de choisir ensuite sa religion; et il paraît que ces cas sont loin d'être rares dans la capitale.

« En 1876, un juif, instruit par les séminaristes, a reçu la même grâce. Il fut le même jour, 16 janvier, baptisé, marié et communé par le P. Dubois, qui devenu évêque, devait aussi le confirmer avec les enfants de la 1^{ère} Communion.

« Les retraites générales des apprentis et jeunes ouvriers ont été données par des prédicateurs étrangers celle de Noël en 1875, par le P. Chapotin des Frères prêcheurs, et en 1876 par M. l'abbé Durand, professeur à l'Université catholique. Les exercices préparatoires à la Communion pascale, ont été donnés en 1876 par un Père capucin, le R. P. Apollinaire, et cette année par M. l'abbé Feret, 2^e aumônier du Collège Henri IV.

« Les distributions des Prix de l'œuvre ont été présidées ces deux dernières années par des immortels de l'Académie française, celle de 1875, par M. René-Caillaudier, qui depuis a eu l'honneur d'être siffié à la Sorbonne, par de jeunes admirateurs de 13, celle de 1876, par M. le Duc de Broglie, le Président actuel du ministère. Tous les deux ont donné aux enfants les meilleurs encouragements, et dans un sens vraiment religieux. Il y a toujours aussi, dans ces circonstances solennelles, quelques paroles pour la Cong^g, en reconnaissance du généreux concours qu'elle prête à l'œuvre.

(1) La distribution des prix de cette année vient d'avoir lieu le 5 août. Elle a été

« A l'œuvre du Patronage se rattache celle de la Ste Famille. Le P. Delaplace la continue, seconde par le zélé président M. Morot, avec le même dévouement et les mêmes résultats satisfaisants. La retraite préparatoire à la communion pascale a été prêchée cette année par un Père Jésuite. »

— 13. « Terminons ce relevé des œuvres par l'énumération de différentes prédications données à l'extérieur. Le R. P. Provincial a prêché à l'Archiconfrérie de St Joseph à Beauvais, le jour de la fête des Epousailles de la V. Ste Vierge, le 23 janvier 1876. Le P. Lion Le Vasseur a fait à St Germain des Prés, le sermon de l'Ascension c'était à l'occasion d'une quête pour les enfants de l'orphelinat de N. D. Préservatrice. Le P. Hervé a donné aux sourds-muets, pour la 1^{ère} communion (25 mai 76), une instruction que leur digne aumônier, M. l'abbé Lambert, traduisait en même temps en langage mimique. Il a fait, en outre, deux sermons pour l'œuvre de la Ste Enfance, le 1^{er} à la Madeleine (8 fév. 77), le second à Provins, dans le diocèse de Meaux (21 juin 77). Vers la fin du Carême dernier, M. Cyprien s'est rendu en Savoie, à Contesby, pour préparer les fidèles aux fêtes pascales, et prêcher une retraite de 1^{ère} Communion. Il est allé ensuite, vers le milieu de mai, prêter son concours pour le Triduum de la Pentecôte au pèlerinage de Longpont, dont le curé, l'excellent M. Arlaud, bien attaché à la Cong^e, venait de mourir quelque temps auparavant. Enfin le 8 juillet, il se rendait à Beauvais pour y prêcher la retraite du pensionnat des Frères, et de là à La Héracle, paroisse du même diocèse pour y préparer une 1^{ère} Communion.

« A ces prédications il faut encore ajouter diverses retraites prêchées par des Pères de la Cl^e ou des Pères en passage dans des

présidié par le père du dernier président de l'œuvre, M. Dallantin, conseiller à la Cour de cassation. Pour montrer la grande utilité du Patronage, il a donné une preuve qu'il avait constatée par lui-même comme Procureur de la République à Paris c'est que chaque jour il y a 150 personnes qui sont arrêtées pour crimes ou délits; les deux tiers se composent d'enfants ou de jeunes gens, entraînés au vice par le vagabondage et les mauvaises fréquentations. Ce trait a vivement saisi l'assistance. Le journal la Défense, a fait dans son N^o de Paris, un compte rendu élogieux de cette distribution des prix ainsi que de l'œuvre du Patronage.

établissements des Sœurs de St-Joseph. (1)

— 14. « La présente année scolaire vient de se terminer au séminaire par les cérémonies de l'Adoration perpétuelle. Nous l'avions eue jusque en hiver, mais notre chapelle n'étant pas chauffée, le P. Léon Levasseur a prié le secrétaire général de l'Archevêché de nous fixer plutôt une autre époque de l'année. Ces exercices ont eu lieu en effet du 8 au 11 juillet. Les prédications ont été données par un Père Rédemptoriste, de la maison de Ménilmontant, le R. P. Georges »

— 5. « Des travaux assez considérables ont été faits et se continuent à la chapelle, sous la direction de M. Eugène. La toiture a été complètement refaite à neuf pendant les vacances de 1875, et au-dessus des fenêtres on a ouvert autant de rosaces correspondantes. Des moulures en assez grand nombre, préparées par le F. Octave, ont été disposées le long des murs et à la voûte. Une gloire, portant au milieu le St-Esprit planant sur le St-Cœur de Marie, a été placée au fond de l'abside. Le tout doit recevoir des peintures; mais il a fallu attendre une année pour laisser sécher les plâtres. Pendant les vacances de 1876, on a dressé les échaffaudages nécessaires pour faire les décorations, et depuis lors, le F. Luc y travaille avec zèle »

— « On a réparé aussi en 1875 le toit et les fenêtres du grand bâtiment de l'impasse des vignes. C'a été l'occasion d'un de ces malheureux accidents que nous avons déjà eu à déplorer une fois. Un jeune ouvrier serrurier, de 18 ans, travaillait à l'extérieur des fenêtres du 4^e étage, sans assez de précautions, malgré les avis de l'entrepreneur. En faisant un effort pour tirer qq. chose, il est tombé tout-à-coup de toute la hauteur de la maison. Ses os étaient horriblement fracturés et le corps paraissait sans vie. Le P. Hervé, accouru aussitôt, lui a donné sous condition, l'absolution puis l'extrême-onction. »

(1) En voici l'indication par mémoire. P. Besserat à Compiègne, 8 déc. 75 — P. Dubois à Chantilly, 25 janv. 76 — P. Barthet à la maison de la rue d'Ulm à Paris, le 18 juin, puis à Beauvais le 23 nov. 1876 — M. Cyprien à Lagny, 1^{er} nov. 1876, à Compiègne et à Maissions-Alfort au mois de déc. — Puis à l'orphelinat de la rue d'Ulm le 2 juill. 1877.

Nouvelles récentes.

Décès. — Depuis la publication du dernier Bulletin, nous avons eu à regretter la perte de deux membres de la Cong^o le *Fr. Marie-Séverin* (Alfred-Louis Duval), décédé à Cayenne, victime de la fièvre jaune, le dimanche 6 mai, et le *P. John O'Kesse*, mort à Blackrock, le 9 du même mois, par suite d'une maladie de poitrine. Voici quelques détails sur leurs derniers instants et leur courte carrière dans la Cong^o.

— Le *P. O'Kesse* était de la Profession de l'an dernier, mais il avait déjà plus de onze années de séjour au sein de la Cong^o. Né à Golden, non loin de Rockwell, le 19 juin 1855, il fut l'un des premiers élèves de cet établissement. Après avoir suivi pendant un an les cours comme externe, il entra au petit Sécolasticat le 12 déc. 1866, reçut l'habit religieux le 9 déc. de l'année suivante, et vint en 1868 au grand Sécolasticat. Lors de la guerre, on le fit retourner en Irlande, où il demeura trois années comme professeur ou surveillant à Blackrock; et enfin il fit avec bonheur sa profession le 27 août 1876. « Jamais n'eût-il osé, je n'ai éprouvé de tentation sérieuse contre ma vocation, et à l'heure présente je suis plus convaincu que jamais que mon bonheur dans cette vie, comme dans la vie à venir, dépendra de ma fidélité à la suivre. » (S. 25. 25. 26.)

À la mort si rapide du *P. Anthony*, son confrère de profession, il s'offrit à aller le remplacer à St. Marie de Gambie, il se trouvait à Rockwell attendant sa destination. Mais au mois de décembre il fut pris d'une forte fièvre bilieuse qui dégénéra bientôt en phthisie. On l'envoya à Blackrock sur la fin de janvier, dans l'espoir qu'un changement d'air lui ferait du bien. C'est là qu'il a succombé le mercredi 5 mai, vers les 5 h^o du soir.

Contrairement à ce qui a lieu souvent dans les maladies de poitrine, ce cher Père ne se fit pas illusion sur son état. Il était du reste bien résigné dans ses souffrances. « Le Ciel, disait-il, veut bien tout cela. — Il était même heureux de mourir, et douloureux de recevoir enfant du Père. Sa vocation était pour lui le plus précieux des trésors. Sa seule peine, c'était de ne pouvoir dire la St. Messe, il n'a pu la dire qu'une fois depuis son arrivée à Blackrock. Il était très reconnaissant pour les nombreux services qu'on lui rendait; étant déjà presque à l'extrémité, il baisait les mains de l'aide infirmier qui le servait.

Le 7 mai, il assura qu'il mourrait dans deux jours : ce qui arriva en effet. Quand on récitâ pour lui les prières de la recommandation de l'âme, il s'y unit attentivement et jusqu'à la fin ; et cinq minutes avant d'expirer, il suggéra de réciter le Profite-scere. Mais il s'endormit du sommeil des justes, paisiblement et sans effort. (Notes du P. Elmerich.)

— Le P. Marie-Léonard dut à la guerre sa vocation dans la Cong^e. Né à St-Léonard-des-Bois (Sarthe) le 16 août 1842, d'une famille ouvrière, il fut durant son service employé dans les hospices du Mans ; et lors de la guerre on le fit venir à Paris, où il se trouva en rapport avec nos Frères placés aussi comme infirmiers à l'hôpital militaire du Gros-Caillou. Il apprit par eux à connaître la Cong^e, et dès qu'il fut libéré, il vint au noviciat du St-Eaur de Marie le 19 sept. 1871, reçut l'habit religieux le 19 mars de l'année suivante et fit sa Profession le 8 sept. 1873. Il resta, durant trois ans à la maison de Paris comme linge et infirmier ; mais sa santé semblait réclamer les pays chauds, et il partit avec joie pour la Guyane le 6 oct. 1876. Il ne devait pas hélas ! y faire un long séjour. Le 27 avril il fut atteint de la fièvre jaune, et il expirait le dimanche 6 mai, vers 1 h. du matin. « Sa mort, écrit le Père Emonet, a été édifiante, il a communie deux fois durant les neuf jours de sa maladie. J'ai passé moi-même la dernière nuit auprès de lui, le P. Guyodo avait passé la précédente. Sa dernière fonction, fonction bien belle aux yeux de Dieu, a été de servir les prêtres de la colonie pendant leur retraite. Il est tombé malade le surlendemain de la clôture. Sa mort fait un grand vide dans la C^{te}, à cause des services qu'il nous rendait. » (Lett. du 7 mai 1877)

— Départs. — Le P. Bertrand, dont on a annoncé plus haut l'admission à la Profession, l'a faite le 5^e jour de la Pentecôte, 20 mai. Il avait dès lors sa destination pour Maurice, en remplacement du P. Thorax, malade. Il s'est embarqué à Marseille le 3 juin.

Le P. Martin a émis les vœux perpétuels le même jour que le P. Bertrand, ses 1^{ers} vœux, à cause de son prochain départ. Il était revenu de St-Louis du Sénégal sur la fin de sept. 1876. Il est reparti pour Haïti le 22 mai. — Le mois précédent, 22 avril, s'était embarqué pour la même destination le P. Elver, dont la poitrine fatiguée exigeait un prompt retour dans les pays chauds. Tous les deux sont heureusement arrivés à Port-au-Prince.

— Le P. Sébastien vient également de s'embarquer, le 16 juillet, pour Haïti où il avait déjà été employé précédemment comme

scolastique. Il était rentré, vers la mi-avril de Sierra-Léone, où il avait été envoyé en 1875. Avec lui était revenu, aussi pour cause de santé, le F. Marie-Eugène, que l'on a ensuite envoyé pour se rétablir, à Rockwell, (25 mai)

— Les F. F. Ausonne et Marie-Albert sont partis le 4 mai pour la Sénégambie, afin d'y diriger l'école primaire que vient de nous confier, à Dakar, l'administration coloniale. Avec eux s'est embarqué l'ancien Frère Marie, Tromelin, qui était comme agrégé à Langonnet depuis quelques années. Le F. Ausonne faisait jusque-là un cours au noviciat central des Frères, il a été remplacé par un novice, le F. Donatien. Quant au F. Marie-Albert, qui était depuis sa Profession, deuxième portier à la maison de Paris, il a été remplacé par le F. Héliodore.

— Deux autres Frères ont reçu leur destination pour la mission du Zanguebar, et se sont à cet effet embarqués à Marseille le 18 mai. Ce sont les F. F. Erasme et Léon, ce dernier nouveau profès, originaire d'Haïti. Le F. Erasme était à St-Flan; il y a été remplacé par un novice, le F. Michée.

— Enfin le F. Louis-de-Gonzague est reparti le 6 juillet pour la Guadeloupe, d'où il était revenu au mois de mai de l'an dernier. Il avait été depuis le mois de sept. employé à Merville.

— Le 6 août vient de repartir également pour la Guadeloupe un grand scolastique, originaire de ce pays et employé depuis l'an dernier à Cellule, — M. Riffaud: l'état de sa poitrine demandait un prompt rapatriement.

— Retour en France. — Quatre membres de la mission de la Guinée, deux Pères et deux Frères, sont successivement revenus en France, dans ces derniers mois. Le 5 mai, est arrivé d'abord le R. P. Le Berre, supérieur de la mission. On a pu facilement deviner le motif qui l'a obligé à ce nouveau voyage, le 3^{ème} depuis cinq ans. Le C. R. Père l'a proposé au St-Siège, par une lettre du 28 avril, comme successeur de M. J. Bessieux, qu'il avait depuis longtemps dans la direction de la Mission. Sa nomination doit être soumise à la prochaine réunion des Cardinaux.

de la S. C. de la Propagande, on espère que cette réunion ne tardera pas à avoir lieu.

Peu de temps après le P. Le Berre, le 12 mai, est arrivé le P. Antoine; il avait déjà quitté le Gabon le 20 février, sur la frégate La Dives, mais il était resté au Sénégal attendre le retour du printemps. Seize années se sont déjà écoulées depuis son dernier voyage en Europe; il avait bien besoin, sur l'avis du médecin, de venir un peu refaire sa santé.

La maladie a obligé à faire revenir plus promptement le Frère Fernand, puis le P. Dubourg. Le premier, parti le 7 juin, sur les paquebots anglais, de même que le P. Le Berre, arrivait à Paris le 29, après 22 jours seulement de traversée. Le P. Dubourg vient de nous arriver le 24 juill. par Dakar, ayant la poitrine assez fatiguée.

— Le 25 avril est revenu d'Haïti le P. François. En quittant Port-au-Prince, il pouvait à peine se rendre au navire, tant il souffrait de la goutte et des rhumatismes. Le voyage sur mer et les eaux d'Aix-les-Bains, en Savoie, qui ont pour ces sortes de douleurs une vertu spécifique, l'ont tout à fait remis. A l'occasion de ce voyage en Savoie, le C. R. Père l'a autorisé à pousser jusqu'à Rome, en se joignant au pèlerinage français du 16 mai, pour lequel il avait reçu une certaine somme.

— Le 25 mai, est arrivé de la Guadeloupe le P. Viallon; il a été depuis envoyé à Merville à l'occasion du départ du S. Louis-de-Gonzague pour la Guadeloupe.

— Le 11 juin sont rentrés ensemble de Zanzibar le P. Daull et le Frère Eucher. Le P. Daull a été à l'extrémité, par suite de violents accès de fièvre bilieuse qui l'ont assailli à Bagamoyo au commencement d'avril. La traversée lui a fait du bien et aujourd'hui il ne lui reste plus qu'à se fortifier.

L'an dernier, le P. Borner avait été lui-même très-gravement malade à Zanzibar. D'après l'avis du médecin, il se rendit à Zouron, au mois de juin 1876, pour aller prendre les eaux de Salazie et refaire ses forces. Il s'en est très-bien trouvé, et il vient de rentrer dans sa chère mission le 29 mai.

— Le P. Stoffel a dû quitter Chandernagor malade de la dysenterie. Parti le 12 mars, il s'est arrêté à Cellule, où il s'est bien remis; les

eaux de Rouzat, voisines de l'établissement, lui ont été très-salutaires.

Il est revenu à Paris le 30 juin

— Le P. Thorax est arrivé de Maurice le 22 juin, avec une forte bronchite, accompagnée d'asthme, qui fait craindre beaucoup pour sa poitrine. Il est parti pour Cellule le 22 juillet, afin d'y prendre les eaux du Mont-Dore que le médecin a spécialement conseillées.

— Le 25 juillet est arrivé de la Trinidad le P. Brady. Il éprouvait au dos de fortes douleurs avec un affaiblissement général qui ne lui permettait plus le travail; il va heureusement mieux.

— L'an dernier étaient revenus des Etats-Unis, à la fin de septembre, le P. Kreutzer et le F. Quirinus. Le P. Kreutzer a été envoyé à Beauvais le 12 mars — Sur la fin d'avril, est rentré aussi de la même Cité le F. Adelphe. Il a été suivi quelques mois après par le P. Fenger, qui vient d'arriver le 6 août.

Malades. — Le P. Marcot se trouve toujours à peu près dans le même état, retenu toute la journée sur son fauteuil, sans pouvoir presque marcher. (Tome 2. p. 876.) On l'a fait transporter de Chevilly à Paris le 15 déc. pour lui faire suivre les traitements du Dr. Vulpian et de M. Coffin. Après avoir essayé en vain les frictions, les ventouses, les pilules de strychnine, le médecin lui a appliqué au haut du dos des pointes de feu au fer rouge, durant quatre mois (janvier - avril 1877) plus de 200 en tout, et jusqu'à 77 dans les trois dernières fois; on a recouru ensuite, vers Tâques à l'électricité. Peut-être ces moyens ont-ils empêché le mal de s'aggraver; mais ils sont demeurés sans résultats pour la guérison. Le cher Père aura du moins beaucoup gagné pour le Ciel; car ces opérations ont été pour lui très-dououreuses, et il les a supportées avec un admirable courage. Il ne souffre pas du reste, par ailleurs, et il peut lire facilement sans se fatiguer: ce qui montre qu'il n'y a d'atteint que les nerfs servant au mouvement. On le porte habituellement, chaque jour, à la chapelle pour la 5^{te} messe et la 5^{te} comm^e: c'est pour lui la meilleure consolation. Il n'a pu dire la messe depuis le 12 décembre 1876. Le médecin va essayer d'un nouveau remède, l'acide prussique, poison très-violent. Espérons que ce remède aura des résultats plus efficaces que les précédents; et prions à cet effet N. V. Père

— Le P. Eschbach, supérieur du séminaire français de Rome, a été aussi très-gravement atteint; et quelque temps même en danger. Il était allé le 10 mai, jour de l'Ascension, assister à la messe du St-Père, et comme il n'y a dans la chapelle ni bancs, ni chaises il resta agenouillé sur les dalles pendant cette

messe et celle d'action de grâces qui la suit, c. à d. durant près de 16 1/2. Le soir il ressentit une douleur au genou, mais sans y faire attention. Cependant le mercredi de la semaine suivante, il lui fallut garder le lit. Il avait une forte fièvre et au genou droit s'était formée, à l'articulation, une tumeur inflammatoire embrassant toute la superficie de la rotule. Une opération parut nécessaire. Elle fut faite le mardi de la Pentecôte et réussit assez bien. Mais on n'évit pas sans crainte à cause de sa faible constitution. En effet, il tomba bientôt dans un état de prostration tel qu'on appréhendait un fatal dévouement (28 mai - 7 juin); l'estomac refusait absolument tout aliment. On appela un nouveau médecin qui réussit enfin à redonner quelques forces au malade, et on put, le 12 juin, le transporter à la maison de campagne du séminaire, à Albano, dont le bon air le fit promptement entrer en convalescence. Il en repartit le 22 juillet pour revenir en France. Le médecin lui avait permis de faire quelques pas; mais bientôt l'état de son genou empira tellement qu'il fut obligé de s'arrêter à Florence, puis de retourner à petites journées à Albano. Là il s'est remis assez vite, et le 5 août, il a pu reprendre le chemin de fer; mais cette fois on a pris la précaution d'immobiliser la jambe malade, au moyen d'un appareil, et de le faire transporter à chaque changement de voiture. Grâce à ces précautions, le voyage s'est opéré sans danger, et il vient aujourd'hui même (vendredi 10 août) d'arriver heureusement à la Maison-Mère, accompagné d'un élève du séminaire français, Docteur de la faculté de médecine de Paris, M. l'abbé Leroy, qui lui a donné les soins les plus assidus et les plus dévoués. Sa santé s'est fortifiée, et la plaie extérieure du genou se trouve fermée. On ne sait cependant encore quelle sera l'issue du mal, et il faudra sans doute un repos prolongé pour arriver à une complète guérison.

A l'occasion de cette maladie de P. Eschbach, nos confrères de Rome ont reçu, de toutes parts, de nouveaux et nombreux témoignages de la vive et bienveillante sympathie qui les entoure. Les évêques qui logeaient alors au séminaire français, N. N. S. S. les Archev. et Ev. de Paris, de Cambrai, de Bourges, d'Alix, de Poitiers, d'Agen, de Mende, de Constantine, suivaient avec un intérêt marqué le cours de la maladie. Chaque jour, de nombreux visiteurs, Cardinaux, Prélats, prêtres étrangers, venaient ou envoyaient demander des nouvelles du malade. Le St Père lui-même a daigné s'en informer plusieurs fois avec sa bonté accoutumée. Il est d'usage que les élèves aillent, avant leur départ, lui demander sa bénédiction. Chaque fois, sa Sainteté avait un mot de bienveillant et affectueux souvenir pour le supérieur du séminaire français.

Gravelines. — Le C. R. Père, d'après l'avis du Conseil, (19 juil. 1877) vient de décider l'abandon du petit collège de Gravelines dont on avait, l'an dernier, accepté provisoirement la direction. L'éminent Arch. de Cambrai en a exprimé son vif regret; cependant il a bien voulu

faire répondre, par son digne coadjuteur, M^{gr} Sydda, qu'il ne nous continuerait pas moins sa bienveillance pour la maison de Merville. (Bell. du 6 août 77) — On donnera plus tard, au bulletin de cette E^{cl}e, des détails à ce sujet.

Vie du P. Laval. — La vie du P. Laval par le R. P. Delaplace vient enfin de paraître dans le courant du mois de mai. C'est un fort volume in-12 de 600 pages, il est orné d'une gravure dessinée d'après la photographie du serviteur de Dieu et très bien réussie. Il a été imprimé à Beauvais chez l'imprimeur du Messager de St. Joseph. On l'a fait tirer à 1200 exemplaires; et bien qu'il n'ait pas été mis en vente chez des libraires, un grand nombre d'exemplaires en sont déjà écoulés.

C'est une vie pleine d'intérêt et d'édification; et nous n'avons pas besoin d'engager nos confrères à la faire connaître et à la répandre autant que possible. Voici d'ailleurs ce que vient d'écrire à ce sujet au R. P. Delaplace le digne Evêque d'Evreux, M^{gr} Grolleau:

Evreux, le 8 août 1877.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu la Vie du R. P. Laval que vous avez bien voulu m'envoyer, et avant de vous en remercier, j'ai tenu à en parcourir une bonne partie. Je suis heureux de vous dire que ce que j'en ai lu m'a laissé la meilleure impression et un vif sentiment d'édification. Soyez béni de nous avoir fait connaître cette belle Vie, je compte bien la recommander à l'attention de mon clergé au cours de la retraite pastorale. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle serait ma joie si nous pouvions un jour compter au nombre des saints cet admirable prêtre que notre cher diocèse d'Evreux a donné à votre Cong^g.

Veuillez recevoir etc.

+ François, Ev. d'Evreux.

+ Nous venons de recevoir la douloureuse nouvelle de la mort du P. Jean-Joseph Muittreyean. Il a succombé le 1^{er} juillet dernier, à Fort-de-France (Martinique), où il était supérieur, par suite d'une fièvre bilieuse. Nous nous empresseons de le recommander aux prières de toutes les E^{cl}es.

Maison-Mère, le 15 août 1877.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Admissions au renouvellement des vœux.

Par décision du 19 juillet et du 27 août, ont été admis :

aux vœux perpétuels,

Les P. I. Gachon, de la C^{te} de St^e Marie du Gabon,
Kraemer; de la maison du G^o Scolasticat,
Ditner, {
Allain, } de la C^{te} de St Charles à St-Denis (Bourbon);
Dubail, }

Les F. F. Arnold Prinz, de la C^{te} de Sharpsburg (Etats-Unis),
Honorius Mac Geever, de la C^{te} de Chandernagor,
Marie-Colman Haren, de la C^{te} de Blackrock,
Hippolyte Matasse, }
Raoul Coridon, } de la C^{te} de N. D. de Rockwell,
Landry Heffernan, }
François-de-Sales, O'Connell, }

aux vœux de cinq ans,

Les P. I. Cotter, de la C^{te} de Rockwell,
Runtz, {
Jarles, } de la C^{te} de St Martial (Haïti),
Favrat, de la C^{te} de St Charles (Bourbon)

Les F. F. Suitbert, Ortmanns, de la C^{te} de Paris,
Chierry Bussmann, de la C^{te} du St-Cœur de Marie,

Emmanuel Bouniol, de la C^{té} de Langonnet,
 Saturnin Sackapelle, de la C^{té} de St-Jean,
 Sixte Ardillon, } de la C^{té} de Cellule,
 Louis-Joseph Florian, }
 John-Joseph O'Donohé, }
 Roger Maugan, } de la C^{té} de Blackrock,
 Seman Mulligan, }
 Epiphane O'Leary, } de la C^{té} de Rockwell,
 Marie-Ignace Dea, }
 Edmond Sweny, de la C^{té} de St-Charles (Bouabon).

Admissions à la Profession.

Par décision du 17 août, ont été admis à la Profession 28 novices clercs. Ils ont émis leurs premiers vœux le jour de la fête du St-Cœur de Marie, 26 août. Ce sont :

Les P. Cyprien Gustave-Antoine, du dioc. de Coutances⁽¹⁾,
 Espinasse André, du dioc. de Clermont,
 Baehner Ferdinand, du dioc. de Crèves,
 Leroy Alexandre, du dioc. de Coutances,
 Souffiant Jean-Louis-Julien-Marie, du dioc. de Nantes,
 Lancel Edouard-Emile, du dioc. d'Arras,
 Cottoné Jacques-Henri, du dioc. de Guimper,
 St-Clair Albert, de la Tréf. apostolique de Cayenne,
 Hostier Antoine-Auguste, du dioc. de Clermont,
 Gaétan Alfred, de la Tréf. apostolique de Cayenne,
 Didier Jacques-François, du dioc. de Strasbourg,
 Williams Jean-Baptiste, du dioc. de Cologne,

(1) Le P. Cyprien ne pouvait, vu son âge avancé, être admis comme profès, que par une dérogation spéciale à la Règle. Le Conseil a cru devoir, sur ses vives instances, lui accorder exceptionnellement cette faveur, en considération des services rendus par lui, durant 28 années dans les colonies, notamment à la Guyane, où il a été constamment avec nos Pères. On lui a en même temps accordé de reprendre le rang qu'il avait parmi ses anciens confrères de noviciat en 1866-67; il vient par conséquent immédiatement après les Profès de 1866. Son admission ayant ainsi un caractère exceptionnel, on a cru devoir lui faire émettre sa Profession et ses vœux à part des autres nouveaux Profès. Il a prononcé ces engagements en particulier chez le L. R. Père, un peu avant la cérémonie des vœux, le jour de la fête du St-Cœur de Marie.

Mies Jacques, du dioc. de Limbourg,
 Otten Jean, du dioc. de Cologne,
 Pillu Léopold, Edmond, du dioc. de Sens,
 Picarda Caro, du dioc. de Tannes,
 Dagon Edouard,
 Strébler Eugène,
 Lutz Joseph, } du dioc. de Strasbourg,
 Carré Yves, du dioc. de St-Brieuc,
 Vanhaccke Henri-Anastase-Adélar, du dioc. de Cambrai,
 Le Louann Louis-Marie, du dioc. de St-Brieuc,
 Alaux Jean-Alexandre, du dioc. de Rodez,
 Kienlen Aloyse, du dioc. de Strasbourg,
 Healy Guillaume, du dioc. de Waterfort et Lismore (Irlande),
 Haas Jacques, du dioc. de Limbourg,
 Lux Joseph-Auguste, du dioc. de Strasbourg,
 Kempf Joseph, du dioc. de Limbourg.

11. B. — Les jours du mois attribués à ces nouveaux Profès pour la messe à offrir aux intentions du C. R. Père, ont été fixés comme il suit: P. Cyprien le 2. — P. P. Espinasse et Bachner le 4. — P. Leroy le 7. — P. Souffrant le 8. — P. Lancel le 10. — P. P. Cottoné et St-Clair le 11. — P. Hostier le 12. — P. Guétan le 13. — P. Didier le 14. — P. Willms le 15. — P. Mies le 16. — P. Otten le 17. — P. Pillu le 18. — P. Picarda le 19. — P. Dagon le 20. — P. Strébler le 21. — P. P. Lutz et Carré le 22. — P. Vanhaccke le 23. — P. Le Louann le 24. — P. Alaux le 25. — P. Kienlen le 26. — P. Healy le 27. — P. Haas le 28. — P. Lux le 29. — P. Kempf le 30.

— Par décision du 27 août, ont été admis de même à la Profession les novices-Frères dont les noms suivent:

F. F. Théophile Helmer,
 Raymond Jaccher,
 Numérien Flickinger, } du dioc. de Strasbourg,
 Emenald Meyer,
 Eberhard-Notthbaum, } de l'archid. de Cologne,
 Adalbert Hengstebeck, du dioc. de Paderborn,
 Gerbaud Levannier, du dioc. de Coutances,
 Pierre-Marie Joko, d'Holzerbanck (Suisse),
 Sieberl Tobson, du dioc. de Cologne,

Ambroise Jardin, du dioc. de Paris

Ce dernier est du Noviciat de N. D. de Langonnet, et a fait sa Profession en cette Eglise le 30 sept. Les autres l'ont faite au St Cœur de Marie, le 8 sept. fête de la Nativité à la St-Tierge.

Admissions de Novices et scolastiques.

Par décision du T. B. Père, ont été admis à contracter leurs premiers engagements comme novices ou scolastiques titulaires

Au Noviciat des clercs, le 1^{er} nov. 1877 (Déc. du 14 sept.)

M. Canton, Jacques, Pat. de rel. S. Marie-Joseph,

Au Grand Scolasticat, le 1^{er} nov. 1877 (Déc. du 23 oct.)

M. M. Fyten Léon-Louis-Napoléon, Pat. de rel. St-Augustin,
Guy-Grand Valbert-Justin, Pat. de rel. St-Vincent-de-Paul,
Cosse Louis, Pat. de rel. St-Joseph,

Au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet, le 1^{er} nov. (Déc. du 13 oct.)

M. M. Nussbaumer Emile, P. de rel. St-François-Xavier,

Chirelle Louis, Pat. de rel. B. Pierre Claver,

Lutz Emile, Pat. de rel. St-Joseph.

Maurrier Aloyse, Pat. de rel. St-Joseph,

Le Borgne Noël, Pat. de rel. St-Louis-de-Gonzague,

Bubendorf Joseph, Pat. de rel. Marie-Immaculée,

Le Gallo Louis, Pat. de rel. St-Michel,

Binkert Alphonse, Pat. de rel. St-François-Xavier,

Béque Jules, Pat. de rel. St-Pierre,

Hoegy Antoine-Joseph, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague.

Au Petit-Scolasticat de St-Sauveur-Pellule, le 19 mai. (Déc. du 26 avril)

M. Boucheyras Antoine, Pat. de rel. St-Louis-de-Gonzague. (1)

Au Petit-Scol. de N. D. de Rochwell, le 8 sept. (Déc. du 30 juillet.)

M. M. Saengst Charles, Pat. de rel. Marie-Aloyse,

Gavin Jacques, Pat. de rel. St-Ignace de Loyola,

Lennox Patrice, Pat. de rel. Marie-Stanislas.

— Ont été recus de même en qualité de Novices-Frères :

(1) Ce scolastique a été reçu avec ceux de ses confrères qui se trouvaient inscrits au dernier Bulletin. C'est par mégarde que son nom a été alors omis.

Au noviciat du St-Cœur de Marie, le 8 sept. 1877 (Déc. du 26 août.)

Les Post. Welter Joseph, en rel. F. Alype,
Heintz Aloïse, en rel. F. Sébasté,
Gallais Ange-Mic. Joseph, en rel. F. Magloire,
Hountzinger Eugène, en rel. F. Josaphat,
Bobl Alexandre, en rel. F. Théodose.

Au noviciat de N. D. de Langonnet, le 1^{er} nov. (Déc. du 13 oct. 1877)

Les Post. Le Roy Joseph, en rel. F. Césaire,
Le Marchand Ludovic, en rel. F. Ange.

Au noviciat de St Sauveur à Cellule, le 30 sept. (Déc. du 15 sept.)

Les Post. Mercier Jean, en rel. F. Robert,
Delabays Eugène, en rel. F. Marius.

Au noviciat de Rockwell, le 8 sept. (Déc. du 30 juill.)

Les Post. O'Brien Patrice, en rel. F. Rumold,
Barry Guillaume, en rel. F. Honorat,
Doran Michel, en rel. F. David.

Nominations et placements.

Par diverses décisions du C. R. Père, rendues depuis le mois de septembre, ont été effectuées, dans le personnel des Pères et des Frères, les nominations, mutations et placements qui suivent :

Nominations de Supérieurs.

A la suite de la suppression de la C^{te} de Gravelines, le P. Ott, qui en avait la direction, a été envoyé comme supérieur à N. D. d'Espérance, à Merville.

Le P. Layen, qui avait été provisoirement placé en cette dernière C^{te}, depuis son retour de St-Pierre et Miquelon, a été nommé comme remplaçant du P. Maîtrejean, décédé, à la tête de l'Institut St-Marie de Fort-de-France. Il s'est embarqué pour la Martinique le 21 sept.

Placements dans les C^{tes} d'Europe.

Ont été placés dans les C^{tes} d'Europe :

à la Maison Mire. - A Paris, deux nouveaux profes, le P. Cypprien, comme Econome du séminaire ; et le P. Sancel, comme aide au

secrétariat, en remplacement du P. de Courmont, non encore remplacé depuis deux ans,

à la C^{te} du St-Cœur de Marie : du moins jusqu'à nouvel ordre, le Père Stoffel, revenu pour raisons de santé de Chandernagor, il est chargé d'aider aux soins de l'économat et de la direction du Noviciat central des Frères ;

à N. D. de Langonnet le P. Sumphauser, revenu au mois de sept. de la Martinique, et envoyé provisoirement dans cette C^{te} pour y remplacer le P. Vivier dans la classe de rhétorique ; le P. Dérivign qui y est retourné de Merville ; deux nouveaux profès, le P. Picarda (Cado), et le P. Otten, chargé du cours de dogme au grand scolasticat en remplacement du P. Kenneally ; puis le F. Célestin, revenu malade de la Sénégambie, le F. René, auparavant à Beauvais ; le F. Léonien, nouveau profès du St-Cœur de Marie et le F. Bienvenu novice ;

à St-Ilan : le F. Phocas, précédemment à Merville, le F. Raymon, nouveau profès, et un novice le F. Ferricol ;

à la C^{te} de Cédile les P. P. Dangelzer et Vivier, qui se trouvaient l'an dernier, le premier à Langogne, et le second à Langonnet ; le P. Kreutzer, demeuré en disponibilité depuis son retour des États-Unis ; un des nouveaux profès, le P. Le Souair, puis un novice, M. Michel et un scolastique M. Chad ;

au collège du Sacré-Cœur de Langogne : le P. Heintz, revenu au mois d'août de Blackrock ; le P. Wolf, qui avait été provisoirement à Gravelines, après son retour de la Sénégambie ; le P. Mallet, laissé jusque-là à St-Ilan pour y remettre sa santé des fatigues de la mission du Lanquebar, le P. Didier, appartenant à la dernière profession ; et trois scolastiques M. M. Plancix, Mattet et Chauty ;

à la C^{te} de Beauvais ; le F. Fulgence, qui y a été envoyé de N. D. Langonnet, pour remplacer le F. René, et provisoirement le Frère Suitbert, — le P. L'auré y a été aussi envoyé, en attendant que le rétablissement de sa santé lui permette de retourner en mission.

à N. D. d'Espérance, à Merville. le P. Lorbert et M. Bailhache, scolastique, qui y sont allés de Gravelines avec le P. Ott; un des nouveaux profès, le P. Vanbaecke, M. Bennetot, scolastique, et le F. Marie-Aloyse; envoyé en remplacement du Frère Thocas.

En Irlande, à Rockwell: le P. Mooney, récemment revenu de Bourbon et à Blacbrock. le P. Brady, revenu de la Trinitad, et le Père Healy, nouveau profès, pour y remplacer le P. Heintz.

et la C^{te} de Braga, en Portugal: le P. Verdier, dont la poitrine fatiguée demandait un climat moins froid que celui de Singsongne; le P. Kempf et le F. Pierre-Marie, l'un et l'autre nouveaux profès.

Destinations et Départs pour les pays d'outre-mer.

Voici d'après la date de leur départ, les membres qui ont reçu leur destination pour les Missions et les Colonies.

Se sont embarqués:

Pour le Gabon: le 5 sept. à Bordeaux le P. Espinasse, nouveau profès, et le F. Taurin; puis le 4 nov. à Cardiff, avec les Pères et Frères destinés à Sierra-Léone et au Congo, le F. Théophile, de la dernière profession de septembre; - le P. Augouard, qui était l'an dernier à Cellé-le-est aussi destiné à cette mission, il doit partir avec M. g^r Le Berre;

Pour la Martinique: le 21 sept. le P. Colonéa, nouveau profès, parti avec le P. Tuyen, et destiné comme celui-ci à la C^{te} de Fort-de-France.

Pour la Guadeloupe, le P. Souffiant, qui s'est embarqué également avec le P. Tuyen; puis les P. P. Pillu et Alaux, qui sont partis de Coulon, le 20 du même mois, sur un transport de l'Etat. - Ces trois nouveaux profès sont destinés à remplacer au collège de la Basse-Terre, les P. P. Viallon et Degressol, revenus récemment de la Guadeloupe, et le Père spécialement chargé de l'aumônerie du pensionnat des sœurs de St-Joseph à Versailles;

Pour Haïti: le 22 sept. à Bordeaux, trois autres nouveaux Profès, les P. P. Baehner, St-Clair, Kienlen, et avec eux le F. Eucher, venant de Zanzibar.

Pour Bourbon, le 23 sept. à Marseille, le P. Stoll, revenu l'an dernier de St-Pierre et Miquelon, et deux nouveaux profès, les P. P. Leroy et Jostier;

Pour la Trinitad, le 17 oct., à Southampton, le P. Kennealy, précédemment employé au grand scolasticat à Langonnet, et envoyé pour remplacer le P. Brady; puis le 7 nov. à St-Nazaire, le P. Lux, nouveau profès, parti avec M. g^r Blanger Ev. de la Guadeloupe;

Pour Maurice, le 21 oct., à Marseille, le P. Viallon, revenu de la Guadeloupe au mois de mai, et un nouveau profès, le P. Carré;

Pour Sierra-Léone, le 4 nov., à Cardiff en Angleterre, par le Daquere, navire de commerce de la maison Lamotte: le P. Sutz et le F. Eberhard, nouveaux profès, le F. Marie Eugène, revenu précédemment de cette même Mission pour cause de santé, et le F. Alexis, auparavant à Langogne. et dernier est spécialement destiné pour l'école du nouvel établissement commencé au Rio-Pongo;

Pour le Congo, et par la même occasion, le P. Gaétan, de la dernière profession⁽¹⁾;

Pour Zanzibar, le 4 nov., à Marseille, sur un navire de commerce: le P. Machon, précédemment attaché à cette Mission et revenu en France pour cause de santé en janvier 1873; le P. Daull, revenu pour le même motif au mois de juin dernier; un des nouveaux profès, le P. Strièler, et un frère de Rockwell, le F. Jean-Pierre;

Enfin pour la Sénégambie, le 5 nov. à Bordeaux, le P. Vuillaume, précédemment à Langonnet, et trois nouveaux Profès, les P. P. Mies, Dagon et Hoas.

— Ces quatre Pères sont partis avec M. g^r Duboin, que la maladie avait obligé de revenir pour quelques mois en France. A la suite d'un voyage dans la Casamanze, il avait été atteint, au commencement du mois de juillet, d'une fièvre bilieuse, accompagnée d'une forte gastralgie. Malgré les soins qui lui furent donnés durant un

(1) Le P. Gaétan écrivait au C. R. Père peu avant le départ de Cardiff. « Nous avons été reçus ici avec une grande bienveillance par le curé de la paroisse catholique. Il a bien voulu nous donner l'hospitalité au P. Sutz et moi, et nous a invités à chanter la grand' messe dans son église, en faisant lui-même l'office de diacre. Le Capitaine du Daquere est aussi plein d'égards et d'affabilité pour nous tous. (lett. du 3 nov. 1877.)

mois à l'hôpital de Gorée, un retour en France fut jugé nécessaire par les médecins. On craignait surtout que la mauvaise saison qui a lieu à cette époque, ne compromît le rétablissement de sa santé, Monseigneur est arrivé à la Maison-mère vers la fin de la retraite annuelle, le 23 août. Il se trouvait déjà beaucoup mieux. Cependant d'après l'avis des médecins de la Marine, il est allé prendre les eaux d'Aix-les-Bains, en Savoie, en profitant d'une concession gratuite du Ministère. Il est reparti de Paris le 30 oct. pour aller à Cellule présider la clôture de la retraite des enfants et donner la confirmation, puis de là retourner dans sa mission.

— Peu avant la retraite, le 17 août, sont aussi arrivés à la Maison-Mère, pour cause de santé, le P. Buguel, venant de Maurice, et le P. Dégressol, de la Guadeloupe.

Le P. Buguel, déjà assez bien remis dans la traversée, a pu suivre les exercices de la retraite. Il a été provisoirement envoyé à Bordeaux pour achever de se fortifier.

Le P. Dégressol se trouvait encore très-fatigué, par suite de plusieurs rechutes successives de fièvre et de dyssentérie. Cependant au bout de quelque temps, il allait déjà mieux, et il a pu le 24 sept. partir pour N. D. de Langonnet, où il ne tardera pas, on l'espère, à se rétablir complètement.

Nouvelles de la Maison-Mère.

Retraite annuelle des Pères.

La retraite annuelle des Pères s'est ouverte le Dimanche 19 août, à la C^{te} du St-Cœur de Marie. A son grand regret, le C. R. Père n'a pu donner les instructions, c'eût été une fatigue au-dessus de ses forces; mais il a reçu, comme à l'ordinaire, chacun des Pères en direction: ce qui, vu le grand nombre des retraitants, lui a pris tout son temps. Cette année encore, c'est le R. P. Provincial, qui a été désigné par le C. R. Père pour le remplacer. Il a pris pour base de ses pieuses exhortations l'opuscule de N. V. Père sur la vie spirituelle. Dans les

premières confessions, il nous a rappelé la fin de l'état religieux, laquelle est précisément de nous communiquer plus sûrement et avec plus d'abondance cette vie divine, en nous unissant à Notre-Seigneur qui seul en est la source. Puis il nous a parlé des trois vœux de religion, en montrant toutes les grâces qu'ils procurent, quand on les accomplit avec fidélité etc.

Les lectures du réfectoire ont aussi, selon l'usage habituel, été tirées des écrits de notre Vénéré Fondateur. On a lu, cette année, les petits traités de l'orgueil et de l'humilité, puis quelques lettres aux premiers missionnaires.

La grand'messe fut célébrée, le jour de la fête du St Cœur de Marie, par le R. P. Le Berre. Le samedi soir, le C. R. Père avait officié aux premières Vêpres. Il présida aussi la cérémonie des vœux, et nous adressa auparavant quelques mots. Il exhorta les nouveaux Profès à exciter en eux de vifs sentiments de reconnaissance pour toutes les grâces si grandes qu'ils avaient reçues, et en même temps à prendre des résolutions bien généreuses pour y correspondre toujours fidèlement. Puis aux Pères qui devaient émettre les vœux perpétuels, il rappela l'importance de l'acte solennel qu'ils allaient accomplir et ses conséquences pour toute leur vie. Et enfin, il ajouta quelques paroles pour tous, afin de nous faire mieux entrer dans l'esprit de la rénovation annuelle de nos saints engagements.

Les 27 novices admis à la Profession, firent alors entre ses mains leurs premiers vœux. Ensuite les P. P. Daull, Botrel, Rulhe et Kucmer prononcèrent leurs vœux perpétuels.

Le lendemain à 8 heures 1/2, eut lieu pour les âmes des membres défunts, la messe de requiem chantée par le P. François. Et le même jour, à 5 h. 1/2 se fit la cérémonie d'adieux et de consécration à l'apostolat. Le P. François chargé, comme l'un des plus anciens missionnaires, de faire l'allocution d'usage, fit ressortir, d'une manière parfois piquante mais pratique, l'importance d'être saints et la nécessité d'aimer les âmes, si l'on veut produire dans le ministère apostolique, et dans les Missions surtout, des fruits de grâce et de salut. Et à ce sujet, il rappela avec beaucoup d'apro-

pers, les beaux exemples des anciens missionnaires, avec lesquels il a eu le bonheur de travailler; l'apôtre de Maurice, le saint P. Laval, et les P. P. Pascal et Chenoy, dont la mémoire est si vénérée en Haïti. Les 27 nouveaux profès lurent ensuite d'une voix émue, leur consécration à l'apostolat, et après le fraternel embrassement des adieux le C. R. Père donna la bénédiction solennelle du C. St. Sacrement. M. le Curé qui, pour la première fois assistait à cette cérémonie en fut très-touché.

Durant la récréation du soir, toute la C^o. se réunit autour de la grotte de N. D. de Lourdes au fond du bosquet du noviciat. Le P. Saint-Clair y chanta avec les enfants de l'orphelinat des couplets parfaitement appropriés à la circonstance. Ces couplets avaient été composés peu de jours auparavant par le P. Leroy, et la musique par le P. Saint-Clair. ⁽¹⁾

Cette année; on a repris après la retraite, le chapitre annuel des règles, qui, par suite des circonstances, n'avait pas eu lieu depuis deux ans; seulement les nouveaux profès n'y ont pas assisté. Le C. R. Père, en commençant la séance a donné au sujet des Constitutions à l'examen à Rome, quelques nouvelles qui ont vivement intéressé tous les membres. Il n'y a eu qu'une seule réunion; et encore n-t-elle été assez courte. Commencée à 2 h. 1/2, elle était terminée à 4 h. 1/2.

Voici les noms des Pères qui, outre les nouveaux profès, ont pris part aux exercices de la retraite. Les R. R. P. P. Le Vavas seur et Collin Assistants; Gravière, Delaplace, Sibomann, et Bung Consultants; les P. P. Le Vavas seur Séon, François, Peureux, Bugnot, Guyot, Barillec, Hubert, Dauger, Hervé, Stoffel (Barthel), Grizard, Lumbou, Stoll, Cogniard, Daull, Meilhurat, de Courmont, Ray, Payen, Sainé, Bertoc Wunenburg, Gerner, Mallet, Botrel, Fulle, Viallon, Kraemer, Brady, Fenger, Krcutzger, Vivier, Wolf, Heintz, Guillaume et Dubourg

(1) En voici le refrain:

Adieu, frères, adieu!
 Pour la dernière fois réunis sur la terre,
 Jurons dans ce saint lieu,
 Jurons de nous revoir près du Vénéré Père.
 Adieu, frères, adieu!

Sacre de Mgr Le Berre,
Evêque d'Archis, Vicaire apostolique des Deux-Guinées.

28 octobre 1877.

Comme on l'a vu au dernier Bulletin (p. 42), le T. R. Père avait écrit à Rome, le 28 avril, pour présenter le R. P. Le Berre comme successeur de Mgr Bessieux. Il y a plus de trente années, que le nouveau Vicaire apostolique se dévoue avec générosité à l'évangélisation des noirs de la Guinée; et depuis longtemps déjà, à cause de la faiblesse et des infirmités de Mgr Bessieux, il avait, en fait, la charge de l'administration de cette mission, comme vicaire général et comme Supérieur vice-provincial: ce qui le désignait tout naturellement pour succéder à ce regretté Prélat.

Après un délai de quelques mois, occasionné par le grand nombre d'affaires dont la Propagande est plus que jamais chargée, la question de cette nomination put enfin être soumise à la réunion des Cardinaux tenue dans le courant du mois d'août. Le choix de notre confrère fut aussitôt approuvé, et peu après confirmé par le Souverain-Pontife, sur la proposition de son Em. le Card. Préfet de la Propagande (lett. du P. Brunetti, 23 août.) Avec la charge de Vicaire apostolique des Deux-Guinées, Mgr Le Berre a reçu la dignité d'Evêque d'Archis⁽¹⁾ in partibus infidelium. Les Brefs qui lui confèrent ce double titre portent la date du 7 sept. Sa nomination a été ensuite annoncée dans le consistoire du 21 du même mois.

On s'était déjà demandé où il y aurait lieu de faire le sacre, à cause surtout des travaux qui s'exécutent, depuis l'an dernier, dans notre Chapelle de la Maison-Mère. Un moment, suivant un désir exprimé par la famille de Monseigneur, il avait été question de la basilique de St^e Anne d'Avray. Mgr Béccl, compatriote et condisciple du nouvel Evêque, avait aussitôt applaudi à ce projet; il proposait

(1) Archis est un ancien siège de la Phénicie, aujourd'hui province de Beyrouth, (Turquie d'Asie). Mgr François de Sales Crespô y Baultou, naturellement évêque de Mondoguedo, en Espagne, en était le dernier titulaire.

même d'adresser à ce sujet, une lettre circulaire à son clergé et d'inviter à la cérémonie tous les Evêques de la province. Cependant, réflexion faite, on crut qu'il convenait mieux de faire le sacre plus simplement, dans notre chapelle, à Paris.

Sur ces entrefaites, le C. R. Père alla faire visite à M. gr le Nonce apst. et il lui annonça, à cette occasion, la nomination de M. gr L. Berre. Son Excellence accepta tout aussitôt avec plaisir de donner elle-même la consécration épiscopale au nouvel élu. Et, de concert avec le C. R. Père, elle fixa la date du sacre, au dimanche 28 oct., fête des S. S. Apôtres Simon et Jude. C'est la première fois, que Monseigneur Mèglia confère. L'onction pontificale, depuis qu'il a la charge de Nonce apostolique en France.

M. gr Bétel, auquel on avait d'abord pensé pour faire le sacre, voulut bien accepter l'office de premier évêque Assistant. M. gr Dubour, encore en France à cette époque, devait être le second. Mais à la veille même de la cérémonie, il fut saisi d'une violente attaque de fièvre et de gastralgie, qui l'empêcha de remplir cette fonction. Il fut remplacé par M. gr de Sacenda, Evêque de St Sébastien de Rio-Junciro, au Brésil. Ce Prélat venait d'arriver à Paris, chez les Lazaristes; il se rendit volontiers à l'invitation qui lui fut adressée à la dernière heure.

Notre chapelle avait été ornée aussi bien que possible, pour la circonstance: au moyen de tentures, on parvint à masquer en partie les échaffaudages dressés depuis l'an dernier pour les travaux de décoration de la voûte.

La cérémonie, commencée à 8 h., s'est terminée vers 11 h. Pour donner plus de solennité au sacre, M. gr Mèglia voulut bien, sans craindre la fatigue, que l'on chantât la grand'messe. Le P. Hervé faisait auprès de son Excellence la fonction de prêtre assistant. Les divers offices étaient partagés entre les séminaristes et les novices, venus à cet effet de Chevilly avec la plupart des Pères de la C. R.

Au dîner qui a eu lieu à 11 h. 1/2, assistaient, outre les prélats mentionnés plus haut: M. gr de Girardin, Directeur général de l'œuvre de la St^e Enfance; l'Auditeur de la Nonciature, M. gr Eugliani; M.

L'abbé Criegano, aumônier en chef de la flotte; le sous-Directeur des Colonies, M. Roy; M. l'abbé Bernard, chapelain de Ste. Geneviève, deux des frères de Monseigneur, venus avec plusieurs autres membres de la famille, pour la cérémonie; M. Denis Le Berre, maire de Neullac et conseiller général de l'arrondissement de Pontivy, et M. l'abbé Boriface Le Berre, recteur de la paroisse de Moustoir-ec; M. l'abbé Le Gall, vicaire d'Hennebont, et quelques autres ecclésiastiques, amis ou parents de la famille de M^{gr} Le Berre. On avait aussi invité M^{gr} Gaume, comme l'un des principaux bienfaiteurs de nos missions d'Afrique, ainsi que le Président et les principaux membres du conseil central de l'œuvre de la Propagation de la Foi; ils ne purent se rendre à l'invitation. Quelques jours auparavant, le C. R. Père était allé, avec M^{gr} Le Berre, faire visite à Son Em. le Card. Archevêque de Paris; mais ils n'eurent pas l'avantage de le rencontrer; l'éminent Prélat venait de partir pour Rouen.

Le jour de son sacre, le nouvel Evêque avait officié pontificalement aux vêpres et au salut dans notre chapelle. Il le fit de nouveau le jour de la Toussaint; puis le lendemain il partit pour la Bretagne, où l'appelaient avec de vives instances, et sa famille et ses nombreux amis.

Après avoir officié et prêché à Neullac, à Pontivy, à Moustoir-ec, il dut encore, à l'invitation de M^{gr} l'Evêque de Vannes, célébrer solennellement la fête de la Oédicace à la cathédrale de cette ville. Pendant la messe pontificale, il monta en chaire et adressa aux nombreux assistants une allocution tout apostolique. M^{gr} Bécél prit ensuite la parole pour féliciter et remercier son nouveau collègue dans l'épiscopat. Il invita en son honneur tout son Chapitre à dîner, puis le soir, le Préfet et plusieurs personnes honorables de la ville et le nomma chanoine d'honneur de sa cathédrale.

Le lundi 12, M^{gr} Le Berre alla, sur la demande du R. P. Recteur du collège des Jésuites, dire la 1^{re} messe dans cet établissement et parler aux élèves. Il fut ensuite conduit par M^{gr} Bécél au grand

Séminaire, où il exerça de nouveau son zèle, pour le continuer quelques heures plus tard au petit séminaire de Sainte Anne. De là il s'est rendu à Hernebovt, puis à N. O. de Sangonnet, où il a fait le dimanche 18 nov. une nombreuse ordination de scolastiques.

(Sem. rel. de Vannes, 15 nov. 1877.)

— Avant son départ pour la Bretagne, M. gr. Le Berre était allé, accompagné du R. P. Le Tavasœur, Assistent, faire une visite au Ministre de la Marine et des colonies. M. l'Amiral Gicquel des Touches, qui occupait encore ce poste à cette époque, le reçut avec une grande bienveillance et se montra parfaitement disposé à l'égard de la Mission. Peu de jours après, M. l'Amiral adressait au C. R. Père la lettre suivante, confirmant les assurances qu'il avait bien voulu donner de vive voix.

Cabinet du Ministre.

Paris, le 3 nov. 1877.

Monsieur le Supérieur-général,

En réponse à la lettre que vous m'avez adressée le 29 oct. dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'écris à M. le Contre-Amiral, Commandant en chef la Division navale de l'Atlantique Sud, ainsi qu'à M. le Capitaine de Frégate, Commandant supérieur p. i. du Gabon, pour leur faire connaître que mon intention est que les honneurs réglementaires soient rendus, le cas échéant, à M. gr. Le Berre Evêque d'Archievêque et Vicaire apostolique des Deux-Guinées⁽¹⁾.

J'invite, en même temps, Monsieur le Contre-Amiral Allouard et M. le Commandant Boitard à vouloir bien prêter, quand l'occasion se présentera, leur assistance morale à M. gr. Le Berre, en vue de la mission civilisatrice qu'il poursuit avec tant de dévouement, sur la Côte occidentale d'Afrique.

Recevez, Monsieur le Supérieur-général, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le vice Amiral,

Ministre de la Marine et des Colonies,

signé: Gicquel des Touches.

(1) Ces honneurs réglementaires ont été déterminés par l'art. 23 du décret du 3 fév. 1851, relatif à l'organisation des Evêchés coloniaux. Le Ministère en avait déjà décidé l'application au Sénégal, pour M. gr. Duret et M. gr. Dubois. Au Gabon, la chose peut être d'autant plus utile pour le bien de la religion, que des honneurs particuliers sont accordés au ministre protestant. Il est vrai que ce n'est pas à titre de ministre, mais à titre d'agent consulaire américain; car il remplit à la fois les deux rôles. Mais dans l'esprit des gens du pays, auxquels échappe cette distinction, il n'en résultait pas moins pour la Mission catholique, une sorte d'infériorité, que les protestants exploitaient à leur profit. Vous le voyez bien, disaient-ils aux indigènes, les Français reconnaissent eux-mêmes que le Ministre est bien plus que les Missionnaires catholiques et même que leur évêque. Pour le ministre on tire plusieurs coups de canon,

— Le C. R. Père avait en outre, adressé au Ministère le Brief de nomination de M^{gr} Le Berne à la dignité épiscopale, afin de le faire enregistrer au Conseil d'Etat. Cette formalité a été accomplie sans difficulté, par Décret du Maréchal Mac-Mahon, en date du 13 novembre 1877.

— M^{gr} Le Berne a gardé les armoiries de son prédécesseur, M^{gr} Besieux, une Immaculée-Conception, avec la devise: Spes nostra salves. Seulement, d'après l'usage établi pour les Evêques appartenant à un Institut religieux, il a ajouté, au côté droit de l'écu, les emblèmes de la Cong^g: le S^t Esprit et le S^t Cœur de Marie. Ce seront désormais les armoiries de la Mission des Deux-Guinées.

— Monseigneur a quitté Paris le 30 nov. se rendant à Castres pour visiter la Maison-Mère des Sœurs de l'Immaculée-Conception. De là il est parti pour Bordeaux, où il s'est embarqué le 5 déc. avec le Père Augouard, sur le paquebot du Brésil. A. Dakar, il doit profiter, pour se rendre dans sa Mission, du transport de l'Etat, la Orive, qui fait tous les trois ou quatre mois le service entre le Sénégal et le Gabon.



Retraites prêchées aux C^{tes} religieuses.

Le mois de septembre est venu, comme les années précédentes, ouvrir la période des prédications de retraites que nous donnons habituellement aux C^{tes} religieuses. Dès le jeudi 30 août, commença celle des Sœurs de S^t Joseph, à Senlis. Le P. François avait été désigné pour en donner les instructions, tandis que les P. P. Hubert et Fayen lui étaient adjoints pour les confessions. Le C. R. Père y est allé lui-même pour les derniers jours; il a présidé la clôture et donné, dans une instruction spéciale, des avis pratiques pour assurer les fruits de la retraite.

Quelques jours après, s'ouvrait la retraite principale de ces religieuses à leur Maison-Mère à Paris (9 sept.). Les prédicateurs désignés étaient le P. François pour les instructions, et le P. Hubert pour la conférence

pour l'Evêque pas un seul. » - Cet argument de compse de canon pourra désormais être rétorqué contre les protestants; car à son arrivée, le nouveau Vicair apostolique en recevra davantage.

de l'après-midi. Toutes les supérieures des C^{tes} de France, et de plus, un grand nombre de professes, devant faire les vœux perpétuels, étaient venues y prendre part.

Un avantage toujours apprécié de ces pieuses retraitantes, c'est d'avoir le C. R. Père pour les directions, qu'il a pu recevoir chaque jour sans fatigue. Le 16, jour de la clôture, il fit une courte exhortation, adressée spécialement aux sœurs admises aux vœux perpétuels, sur l'importance de ces engagements sacrés et la manière d'y bien correspondre : Puis il reçut ces vœux ; ainsi que ceux de cinq ans, et présida la rénovation générale. M. l'abbé Sagarde, Vicaire général de Paris, vint, dans la soirée, recevoir les 1^{ers} vœux des nouvelles professes, et donner le salut du C. S^t Sacrement.

Une troisième retraite a eu lieu cette année, pour la première fois, à la C^{te} de Maisons-Alfort (20-27 sept.). Elle a été prêchée par le P. Cogniard le C. R. Père a pu y assister les derniers jours pour les mêmes soins spirituels qu'à Paris. 160 religieuses suivaient ces exercices. Le P. Peureux, confesseur ordinaire de la C^{te}, s'y rendait chaque jour, afin d'aider pour les confessions ; le P. Barillec y est allé aussi quelques fois dans l'après-midi.

Les autres retraites des sœurs de St-Joseph ont été données : celle de Chuny, par le P. Lejeune (Eng.) de Cellule ; celle de Limoux, par le P. Costes, de la même maison ; celle de Gourin par le Père Bangratz ; celle de Châteaubourg et d'Alençon par le Père Cyprien ; celle de Rouen et celle de Quevilly par le P. Orinel. Le R. P. Delaplace a donné les mêmes exercices à Beauvais, aux Institutrices de l'École normale dirigée par les sœurs de St-Joseph. Il avait formé entre elles, il y a quelques années, une pieuse association qu'il a ensuite fait rattacher à la Cong^g des sœurs de St-Joseph, avec participation à ses trésors spirituels. Cette association continue à faire beaucoup de bien pour la persévérance des jeunes institutrices.

Avant ces dernières retraites, avait eu lieu à Paris

celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres. Le P. Cogniard a été désigné pour la leur prêcher. Quant aux Servantes du St-Cœur de Marie, elles ont eu pour prédicateurs de leurs exercices annuels, à leur maison de Paris, le P. Hervé, et à celle de La Rue, le P. Guyot.

À ces retraites, il faut en ajouter deux autres, données aux élèves des pensionnaires des Sœurs de St-Joseph. L'une à Compiègne par le P. François (18-21 nov.); l'autre à Maisons-Alfort, par un des nouveaux profès, le P. Williams (26 oct - 1^{er} nov.), qui a inauguré par là son ministère, en attendant sa future destination.

Ministres de la Marine

Reconnaissance des droits de la Cong^g sur les traitements des membres.

On a vu plus haut, par la lettre de M. l'Amiral Gicquel des Touches au sujet de M^g Le Berre et de sa Mission, les bienveillantes dispositions dont il était animé. Malheureusement il n'est resté que bien peu de temps à la tête des affaires.

Ce fut à la suite de l'événement politique du 16 mai que M. Gicquel des Touches fut appelé au ministère de la marine et des colonies. On fut alors, paraît-il, assez embarrassé pour trouver un successeur à l'amiral Fourichon. Le général Berthaut, ministre de la guerre, fit l'interim pendant près d'une semaine. Enfin un décret du Maréchal, daté du 23 mai, confiait ce ministère à l'Amiral Gicquel des Touches, ancien Directeur du personnel à la marine et alors Préfet maritime au Orient Catholique pratiquant; on n'a eu qu'à se féliciter de son administration, durant le peu de temps qu'il est resté ministre.

À la démission du ministère du 17 mai, on a fait en vain des instances auprès de lui, pour obtenir qu'il conservât son portefeuille. Comme on a pu l'apprendre par les journaux, il a été remplacé par le Contre-amiral baron Roussin (Déc. du 23 nov. 1877.) Ce dernier est revenu de M. Dufaure. L'amiral Fourichon l'avait pris pour

chef de son état-major, et l'avait fait nommer sous-secrétaire d'Etat: C'est, dit-on, un de nos officiers de mer les plus distingués. Mais il n'a fait que passer au ministère. Il vient d'être remplacé, le 14 décembre, par M. le Vice-amiral Tothuan, créole de la Martinique, précédemment chargé du même ministère par M. Chiers.

— Malgré les fréquents changements de ministres, les rapports de l'administration de la Marine et des Colonies avec notre Cong^s demeurent toujours jusqu'ici pleins de bienveillance. Et tout récemment encore, une question importante pour nous, et depuis longtemps en suspens, vient enfin de se terminer, selon nos désirs. C'est l'affaire du reliquat de traitement du P. Brassel, décédé en 1859, en revenant du Sénégal. Pécuniairement la chose était de peu de conséquence, car il ne s'agissait que d'une somme de 181^{fr} 06. Mais il s'y trouvait engagé une question de principe des plus graves pour nous: celle de la reconnaissance par l'Etat de ce point de nos Règles que les traitements et autres salaires attribués aux membres appartiennent à la Cong^s et doivent, à leur décès, lui revenir à elle-même, et non à leurs héritiers naturels.

Cette affaire fut, si l'on s'en souvient, sinon la cause, du moins l'occasion des difficultés si longues et si pénibles qui furent suscitées, sous l'Empire, contre notre Institut, par le Ministre des cultes et celui de la Marine, M. M. Rouland et de Chasseloup-Laubat, et dont il a déjà été parlé au bulletin. (C. V. p. 632. — VIII. 612. — X. 4.)

Quelque temps après le décès du P. Brassel (13 avril 1859) on avait réclamé, sur l'avis même de l'Administration, ce qui restait à toucher sur son traitement. Plusieurs cas de ce genre s'étaient déjà présentés, et il n'y avait pas eu de difficultés. Mais, cette fois, le Ministre de la Marine, après avoir consulté celui des Cultes, nous répondit par un refus, accompagné même de menaces, au sujet de l'existence légale de notre Cong^s, comme n'étant plus, disait-il, celle avec laquelle avait autrefois traité le Gouvernement.

La famille du P. Brassel nous donna alors volontiers sa procuration pour toucher, sous son nom, la somme en question. Mais le

L. R. Père préféra ne pas s'en servir, et laisser cet argent parmi les reinboursements à acquitter au Ministère, pour protester par là des droits de notre Institut, en attendant une occasion plus favorable de les faire valoir. La reconnaissance nouvelle de la Cong^e et l'approbation de ses statuts, par le Décret du 20 fév. 1874, vinrent en effet trancher toutes les difficultés; et à la mort de M^r Duret, ce qui restait dû de son traitement nous fut soldé, sans objection. C'était un précédent utile pour revenir sur la question, toujours en suspens, du reliquat de traitement du L. Brussel. Le L. R. Père en demanda donc le remboursement: ce qui nous a été facilement accordé par décision du 2 octobre dernier.

Voici un extrait du Rapport présenté à ce sujet au Ministre de la Marine, le 29 sept. dernier, par le Directeur de l'Établissement des Invalides. Cette pièce, qui porte au bas l'approbation et la signature de M. Guéquel des Touches, a pour nous une importance spéciale, en ce qu'elle constate officiellement les droits de la Cong^e en cette matière. Le Rapport rappelle d'abord en quelques mots l'historique de l'affaire et la question à résoudre, puis il ajoute:

La question légale s'est présentée à une époque plus récente, à l'occasion de la succession de M^r Duret, Vic. apostolique du Sénégal, décédé au mois de décembre 1875.

M. le Gardes des Sceaux, à qui l'administration des Cultes avait été dévolue dans l'intervalle, fut appelé, à se prononcer sur le mérite de la revendication faite par la même Cong^e pour la solde acquise par M^r Duret au jour de son décès.

Dans une dépêche du 27 oct. 1876, M. Dufaure n'hésita pas à se prononcer en faveur de la demande dont il s'agit, en exposant les motifs suivants de cette solution.

La Cong^e du St-Esprit avait été autorisée par lettres patentes du mois de mai 1726; ses statuts furent rédigés et approuvés en 1734; supprimée en 1793, elle fut rétablie par un décret de Germinal, an XIII, que vint confirmer plus tard une ordonnance royale du 3 fév. 1816.

Ainsi consacrée trois fois, la Cong^e était reconnue en dernier lieu, telle qu'elle était avant 1793, ce qui entraînait l'admission implicite des statuts de 1734 qui la régissaient alors.

D'après l'un des articles de ces statuts, la Communauté existant entre ses membres absorbait les biens provenant d'honoraires de messes, de fonctions de

leur ministère, en un mot, de leur industrie, acquis depuis leur entrée dans l'association, disposition d'ailleurs conforme à l'article 1847 du code civil.

Les doutes qui auraient pu exister au sujet de cette manière de cette manière de voir ont été écartés complètement depuis que de nouveaux statuts, approuvés par un décret du 20 février 1874, sont venus confirmer l'attribution à la masse commune de toute rémunération, de tout salaire quelconque, même en cas de sortie, en échange des soins que tout sujet reçoit de la Société tandis qu'il demeure lié à celle-ci.

M.^r le Garde des Sceaux résumait son opinion en déclarant que les statuts de 1734, aussi bien que ceux de 1874, autorisaient la Cong.^e à recevoir le prorata des honoraires ou salaires qui auraient dû être payés à ses membres avant leur décès⁽¹⁾.

En conséquence, je ne puis que prier le Ministère de vouloir bien autoriser le paiement à la Cong.^e du St-Esprit de la somme précitée de 181,06, appartenant à la succession de feu M. l'abbé Brassel.

Le Commandant génl, Directeur de l'Établ.
des Invalides,

Approuvé.

signé: Gicquel des Touches.

signé: Calvé.

Clté de N. D. de Langonnet.

Juillet 1875 - Nov. 1877.

1. Petit Scolt. Nombre. adm.^s de tituls. — 2. Collège. accroissement. bon esprit. —
3. Nov! des Frères. Nombre. Professions. — 4. Retraites en 1875 76 77. — 5. Ministère extérieur prêtres retraitants. — 6. Exiduum du V. Père. — 7. Distrib. des prix de 1876. Visites et paroles de M. de Mun. — 8. Distrib. des prix de 1877. Viscoms de M. de Mun.
9. Bénédict. de la chapelle St-Joseph (ancien Chapitre des moines) Reliques de St-Victor, (23 juil. 1877. — 10. Grotte de N. D. de Lourdes au parc. Indulg. accordées — 11. Travaux. Cloître reconstruit. — 12. Décès dans la Clt. F. F. Aubin-Louis-Marie-Bordeaux agrégé — 13 id. d'un élève, de prêtres amis de la Clt.

1. « En 1875, le Petit-scolasticat de N. D. de Langonnet eut une magnifique rentrée de trente-six nouveaux, ce qui portait le nombre des aspirants à 89, dont 36 titulaires et 53 postulants. C'est le chiffre le plus haut qu'on ait atteint. A la fin de 1876, ils étaient au nombre de 81. Enfin cette année, à la même époque, on comptait 79 aspirants, dont 41 titulaires et 38 postulants. Si le nombre a un peu

(1) Cette réponse, donnée par M. Dufaure est due dans toute à M. Cardif, Directeur aux Cultes.

diminué en ces deux dernières années, c'est que, vu l'exiguïté du local et l'accroissement du Grand Scolastique, nous avons dû demander à la Maison-mère de diriger les plus jeunes postulants sur le scolastique de Cellule.

« Les nombreuses admissions de scolastiques titulaires, successivement mentionnées à la 1^{ère} partie du Bulletin général, témoignent de la constance de nos chers aspirants dans leur vocation. Dans l'année scolaire 1875-76, il y en a eu 19 à revêtir le st. habit religieux, 8 à la Toussaint et 11 à la Pentecôte, et tout récemment le 1^{er} nov. dernier, dix autres de nos jeunes postulants viennent encore d'émettre avec joie leurs premiers engagements.

« Cette année, nous avons reçu la visite du R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes. Ayant l'intention de fonder un juvénat, il désirait savoir comment étaient organisés nos Petits-Scolastiques. Il nous a quittés, enchanté de ce qu'il avait vu et des renseignements qui lui ont été donnés. »

— 2. « Le Collège a vu aussi s'augmenter le nombre de ses élèves. En 1875, il y en avait 125; l'an dernier, au mois de juillet, on en comptait 135; enfin cette année, la rentrée a été si nombreuse que nous ne savons plus comment loger tout notre monde dortoirs, réfectoire, tout est plein. (Lett. du R. P. Liberman, 10 oct. 77.)

« Le côté moral n'est pas moins satisfaisant; l'esprit des enfants est généralement bon, et le niveau des études à la hauteur de celui des autres collèges. »

— 3. « Quant au Noviciat des Frères, le nombre des aspirants s'est maintenu, depuis trois ans, à peu près au même chiffre, 25 ou 26. Presque tous sont de la Bretagne; la plupart du diocèse de Vannes. L'an dernier, il y avait eu 6 professions; cette année, comme en 1875, il n'y en a eu que 4. — Le petit postulat, qui existait précédemment est supprimé en fait depuis déjà quelque temps. »

— 4. « La retraite des petits scolastiques et des élèves avait été prêchée en 1875 par le P. Vivier, aidé du R. P. Supérieur pour les conférences spéciales des scolastiques. En 1876, ce fut un novice prêtre, M. Pallier, qui donna les instructions; le P. Guillaume, attaché alors au Petit Scolt, y faisait les conférences. Cette année, le P. Pelletier, chargé seul

du soin de ces exercices, a tâché de les approprier aux besoins de chacun.

« Les retraites données aux Frères furent prêchées en 1875, la première, en même temps qu'aux grands scolastiques, par le R. Père Emonet; la seconde, à la Toussaint, par le F. Lejeune. En 1876, ce furent les P. P. Hervé et Lejeune. Enfin cette année, les P. P. Bar-gratz et Juillard ont donné les mêmes exercices. A la clôture de ces retraites, plusieurs Frères ont eu le bonheur de prononcer leurs vœux perpétuels: les F. F. Cléophas et Paulin, le 3 oct. 1875; le F. Manuel le 19 mars 1876, et le F. Barthélemy le 7 mars 1877. »

— 5. « Tout ce qui est du ministère extérieur, le surcroît de nos occupations nous oblige à le restreindre autant que possible. Aussi se borne-t-il, à peu près, au dehors de la C^{té}, à quelques instructions de temps en temps aux Sœurs de St Joseph de Gourin et au Faouët.

« Mais il nous vient à la C^{té} beau coup d'ecclésiastiques, pour y faire leur retraite, surtout du Finistère. Il en arrive ainsi trois, quatre, cinq à la fois. Il ne se passe guère de semaines, sans que nous n'en ayons plusieurs, particulièrement en automne: ce qui témoigne de la confiance dont l'établissement jouit parmi le clergé. C'est une surcharge de travail, il est vrai; mais aussi quel ministère peut être plus utile pour le bien des âmes? »

— 6. « Après ce coup d'œil d'ensemble sur les œuvres de la C^{té}, le premier fait à mentionner, c'est le Viduum d'actions de grâces pour l'introduction de la Cause de Notre Vénérable Père. Voici, en abrégé, la relation qui nous en a été envoyée.

« Les derniers jours du mois de juillet 1876 ont été marqués à N. D. de Langonnet par la solennité du Viduum d'actions de grâces, célébré pour remercier le Ciel de l'introduction de la Cause de Notre Vénérable Fondateur. Grand nombre de prêtres et de fidèles, et à leur tête le Curé-Doyen de Pontivy, M. l'abbé Kerdeffret et M. Gabier, Directeur du Petit-Séminaire de Nantes, avaient bien voulu venir prendre part à cette fête de famille.

« Le premier jour, samedi 29 juillet, dès 4 h. du matin, les cloches de l'abbaye, sonnant à toute volée, annoncent le commencement de ces pieuses cérémonies. Durant la 8^{ème} messe, le R. P. Supérieur nous adresse une courte et touchante allocution dans laquelle il commente ces paroles, les dernières de Celui qui est l'âme de la fête: « Devenir... Charité... Sacrifice. Puis, le soir, eut lieu le premier salut solennel du Très-Saint

Sacrement, où l'enthousiasme et la piété semblaient s'unir pour élever l'âme vers le Ciel.

« Favorisée par un temps magnifique, la journée du dimanche nous apporta de nouvelles joies. La *ste* messe et le salut solennel furent célébrés avec amour et ferveur; et dans l'après midi, nous assistâmes à des jeux d'adresse et à des exercices corporels organisés par les enfants de la colonie, et dont ils s'acquittèrent avec beaucoup d'habileté.

« Le ciel si pur de la soirée pouvait encore faire espérer un beau jour pour le lendemain, Mais hélas! le temps avait complètement changé; et la pluie menaçait de déranger les plans de la journée. A l'heure de la *Grand* Messe cependant le Ciel se découvrait peu à peu. Ce fut heureux, car il y avait une foule nombreuse dans les cours et les préaux, la chapelle ne pouvant suffire à contenir tous les assistants accourus des environs. Après l'Évangile, M^r l'Archiprêtre, curé-doyen de Pontivy, prononça le panégyrique de Notre V. Père dans un langage élevé et digne de la circonstance, en lui appliquant avec beaucoup d'à propos ces paroles du divin Maître. « Qui me confusus fuerit coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo. »

« A 2 h. de l'après-midi, sous une vaste tente dressée dans la grande cour du collège et ornée de guirlandes, de bannières et d'écussons, se réunissait, au son de toutes les cloches de l'abbaye et des salves d'artillerie de la colonie, un auditoire nombreux et choisi. C'était pour une séance littéraire. Après une ouverture en musique militaire et quelques paroles de remerciement adressées par un élève de seconde, un scolastique, aujourd'hui profès, le P. Vanbaecke, développa ces paroles du Prophète : « In caritate perpeliuā dilexi te; ideo attraxi te miserans, et posui te in lucem gentium. » - Notre Vénéralé Père, prié par la grâce, puis correspondant à sa divine action, tel fut le sujet de ce discours. Après avoir parlé des doutes et des angoisses du jeune israélite, encore plein des préjugés de sa secte et entrevoyant déjà la lumière de la vérité, l'orateur suit l'action de la grâce qui commence par inspirer au jeune Libermann un profond dégoût pour ce qui l'avait d'abord séduit, à lui faire éprouver des déceptions, jusqu'à ce qu'enfin elle lui arrache cette prière toute puissante : « Domine salvanos, perimus. » - Une fois dans sa voie, notre V. Père n'hésite plus, il passera sur toutes les douleurs; il en fera ses délices; et c'est dans ce grand esprit d'abnégation qu'il puisera le courage nécessaire à l'œuvre providentielle, pour laquelle Dieu l'a suscité : l'évangélisation de l'Afrique⁽¹⁾. Après ce beau discours qui fut souvent applaudi, ce fut le tour des musiciens, des chanteurs et des poètes. On goûta surtout une poésie latine sous ce titre. « Saut-il abandonner ces pauvres âmes d'Afrique... ? Jamais! »

« La seconde partie de la séance s'ouvrit par une étude sur les écrits du V. Père, qui intéressa vivement les assistants. Cette étude envisageait d'abord le V.

(1) Un journal de Nantes, l'Espérance du Peuple, qui a donné un compte-rendu du *Crédulum*, a reproduit en grande partie le panégyrique prononcé par le P. Vanbaecke (N^o des 19) et 22 avril 1876.)

F. Libermann comme profond exégète dans son Commentaire sur St Jean, puis faisait ressortir la beauté de sa mystique dans ses Lettres et ses Instructions aux Missionnaires. Suivit une poésie française qui électrisa l'auditoire, en faisant apparaître le V. Père, président à la fête, du haut du Ciel. Le soir, au salut, des chœurs de musique exécutèrent un *Quid retribuam Domino* suivi d'un *Te Deum* solennel, chanté d'une voix commune. Après le souper, tout le monde se rendit au parc, et on bénit la belle statue de N. D. de Lourdes.

« La foule ensuite s'écoula peu à peu et monta par groupes joyeux et animés à la colonie, où eut lieu aussi une cérémonie du même genre, la bénédiction d'une statue de St^e Anne. Puis à un signal donné, spectacle touchant et solennel, tout le monde se met à genoux, et répond dévotement à l'enfant qui récite la prière des colons. Déjà le bûcher s'allume, bientôt la flamme s'élève, alors les musiciens, éclairés par le brasier et par des torches de résine, font entendre de joyeux accords. On attend avec impatience le feu d'artifice; aussi applaudit-on aux quatre superbes artichauts lancés aux quatre coins du Ciel. L'illumination de la Cathédrale de Strasbourg, dont la silhouette haute de plus de 15 mètres, se dresse sur la colline, ne peut s'effectuer à cause de la pluie qui est tombée le matin. Puis commence la retraite aux flambeaux. On descend jus qu'au pont de l'abbaye, où nous attendait l'illumination du portail; des feux de bengale. La chambre du R. P. Supérieur était aussi illuminée, et dans l'embrasure de la fenêtre qui correspond à la porte d'entrée, on voyait l'image de notre V. Père sur son lit de mort, reproduite sur un store transparent; et semblable à une apparition céleste.

« Une modeste collation réunit les étrangers au réfectoire, et on ne se coucha que vers minuit, pour prendre un repos nécessaire après les saintes fatigues de ces jours de fêtes. »

— J. « Le lendemain, mardi 1^{er} Août, continue le bulletin de la C^{té}, c'était la distribution des prix. A côté du président, M. l'abbé Kerdaffret, curé doyen de Tortivy, on voyait l'illustre M. de Moun, député de notre arrondissement. Nous avions déjà eu sa première visite le 8 février, avec celle de M. Bouché, notre ancien député et excellent ami de la maison. Ils nous avaient édifiés par la piété avec laquelle ils assistèrent à la messe de C^{té} et firent la st^e communion. Avant de partir, M. de Moun promit de venir nous revoir, et il tint, comme l'on voit, sa promesse.

« Après la distribution des prix, tous se rendirent à la chapelle pour le Salut du St Sacrement; puis eut lieu le dîner. Au dessert, quelques enfants vinrent chanter, en l'honneur du vaillant champion de la Cause catholique, une pièce de vers, intitulée: le dernier Chevalier;

et pleine d'ingénieuses allusions. Les deux anges du dernier Chevalier, celui de la terre et celui du ciel, se redisaient tour-à-tour les hauts faits du noble descendant des Stuarts et lui prédisaient l'avenir. M. le C^{te} de Moun, adressa ensuite quelques paroles, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire textuellement, mais dont voici le sens :

« Mon Révérend Père, Messieurs,

« Je remercie les deux jeunes anges de Langonnet qui nous apportent l'espérance sur leurs ailes, des bonnes paroles et des beaux sentiments qu'ils viennent d'exprimer. Je suis heureux et fier de rencontrer ici la Bretagne à côté de l'Alsace; je suis heureux et fier de me trouver, Messieurs, au milieu de vous, les représentants de la Religion catholique; de cette Religion, qui fait l'honneur de ce pays, et grâce à laquelle un jour, sans doute, la Bretagne, tenant l'Alsace par la main, comme une sœur chérie, la ramènera à la France! (applaudissements)

« Messieurs, avant de venir parmi vous, je n'aurais jamais eu qu'on pût trouver au milieu de ces landes désertes tant de belles choses réunies, ce que je rencontre ici de sympathie et de dévouement dépasse tout ce que je pouvais attendre. Je vois une fois de plus que la Bretagne est vraiment le pays des fortes croyances et des nobles traditions. Eh bien! moi aussi, Messieurs, sous ce rapport je suis Breton comme vous. Oui, soyez en sûrs, en quelque lieu que le ciel m'envoie, à quelque poste que Dieu veuille m'appeler, je suis et je resterai toujours avec vous sur la brèche pour la défense de la Religion et de la Patrie!... (Bravos et applaudissements prolongés)

— 8 « Cette année (1877), nous avons eu de nouveau l'avantage de revoir M. le C^{te} de Moun à notre distribution des prix le 24 juillet. Et cette fois, il le présidait. Il était accompagné du sous-Préfet de Pontivy, M. Floyvoix, fervent et zélé catholique. Un beau temps inespéré fit affluer un nombre considérable d'étrangers. La pièce qu'on joua, *Conor O'Neal*, fut très-bien rendue par nos acteurs, et, malgré ses cinq actes, très-gaîtée et applaudie. Après le chœur final, le roi Conor s'avança sur le devant de la scène, et adressa à l'illustre président de la fête quelques vers qui fournirent ensuite à celui-ci le thème d'une chaleureuse allocution. Mais il crut plus prudent, pour ne donner lieu à aucun grief au sujet des élections, de ne pas parler en public; et il fit cette allocution au réfectoire après le repas. Voici à peu près ses paroles:

(1) L'un des plus ardents adversaires de M. de Moun était le maire de Langonnet, M. Boursicault. Il est mort l'an dernier presque subitement. (Séat. 7 nov. 1876.)

« Messieurs,

« Je remercie le R. P. Libermann de son obligeance, et je suis heureux de pouvoir, en me retrouvant avec vous dans cette vénérable Abbaye, lui exprimer ma reconnaissance pour la gracieuse hospitalité que j'y ai toujours rencontrée. Vous ne sauriez croire les grandes émotions qui m'en va hissent chaque fois que je revois ces antiques murailles, où, parmi tant de souvenirs, semble revivre tout le passé de la France : En voyant ces Pères si dévoués, ne pensez-vous pas, Messieurs, à ces moines d'autrefois qui furent les auteurs, les gardiens et la gloire de tout ce qui fut fondé de grand sur le sol de la patrie, et qui, en même temps, furent les modèles de cette franche hospitalité que nous admirons aujourd'hui dans leurs successeurs? Je remercie donc les Pères de Langonnet; je les remercie en mon nom, et — je crois pouvoir le dire avec plein assentiment de votre part, — je les remercie en votre nom à tous. (Applaudissements.)

« Je me relève, Messieurs, devant ce noble auditoire, qui représente, avec tant de dignité, tout ce qu'il y a de dévouement et de fidélité dans le cœur catholique de la Bretagne. Tout à l'heure, en assistant à cette pièce où de si beaux sentiments étaient traduits en de si beaux vers, j'ai cru y trouver matière à des rapprochements pleins de justesse et d'à propos. Ces Irlandais, si méconnus, si persécutés, mais si fermes dans leur foi, dans leur amour pour la patrie, m'ont fait songer à ce clergé breton, modèle de tant de vertus et de tant de dévouement, à ces paysans si fidèles à leur foi, si attachés à leurs prêtres, et — c'est ici que je le dirai, — si méconnus, par ceux qui ne veulent pas comprendre en quoi consiste la vraie grandeur de la patrie. À ces derniers, nous leur répèterons ces vers qui m'ont surtout frappé, et dont vous vous souvenez peut-être, Messieurs. Quand les Irlandais se voient seuls en face d'une puissance redoutable, qui en veut à la fois à leur religion et à leur liberté; ils mettent une main sur leur glaive et l'autre sur leur cœur, en s'écriant : — Saissez-nous l'honneur, la patrie et la foi ! (Applaudissements prolongés.)

Et bien, Messieurs, j'ai cru que ces paroles se prêteraient à d'admirables rapprochements, et que nous pourrions aussi les prendre pour nous. Il y a encore une Irlande en Europe; il y a ce que j'appellerai l'Irlande française. C'est la portion catholique et fidèle de la France, et dans cette France, c'est surtout ce petit coin retiré, qu'on appelle la Bretagne, où la foi s'est réfugiée comme dans un dernier asile. Dans notre siècle, la Révolution, semblable à ce despote anglais dont on nous parlait tout à l'heure, veut nous imposer, avec le joug de la plus odieuse tyrannie, ce joug non moins odieux de l'hérésie qu'elle porte avec elle. Armés du double despotisme de l'impie révolutionnaire et de l'erreur qu'elle engendre, des hommes pervers ou égarés s'avancent en même temps à la conquête de notre liberté et à l'asservissement de notre conscience. Messieurs, nous pouvons, nous élèver contre nos oppresseurs; nous

pouvons, nous aussi, lever fièrement notre drapeau, et dire à ceux qui nous méconnaissent ou qui nous attaquent :

Saluez nous l'honneur, la patrie et la foi ! (applaudissements)

« Il y a eu un jour, où la Révolution les a accusés, ceux qui s'élevaient aussi contre la défense de la patrie et de la foi. Elle les a accusés, ... elle les a flétris, — non, elle a voulu les flétrir, mais à ce dernier attentat, la France catholique a frémie tout entière, et elle a flétri à son tour ceux qui avaient méconnu leur dignité et la sienne. L'Assemblée elle-même, dans le sein de laquelle ce blasphème avait été proféré, s'est soulevée d'indignation ou, du moins, de honte. Ce jour-là un bruit sourd s'est fait entendre à la Chambre, bruit imperceptible pour plusieurs, mais non pour ceux qui ont à cœur les intérêts de la patrie. C'était la France qui se sentait blessée, et qui prouvait ainsi qu'en défendant sa foi, nous défendons son honneur, et qu'en aimant sa religion, nous aimons son sol natal.

« Aussi, qu'avons-nous vu Messieurs ? Elle est tombée, elle s'est dissoute, cette Assemblée qui ne trouvait de blâme que pour les défenseurs de l'honneur national. Du jour qu'elle s'est donnée pour ennemis les amis de la patrie et de la foi, elle s'est excusé sa tombe, et elle y est tombée en poussière : son blasphème a été le glas funèbre annonçant sa fin.

« J'ai parlé aussi, et je m'en souviendrai toujours. J'ai parlé, et j'ai cru que vos sentiments bien connus me donnaient le droit de le faire en votre nom à tous. En repoussant le blasphème, j'ai cru faire ce que vous eussiez sans doute fait à ma place ; éloigné de vous, je savais que nos cœurs battaient à l'unisson. Notre voix a été entendue : quelque soit le sort qui m'attend, je serai toujours fier, d'avoir été, ce jour-là, l'organe de cœurs aussi généreux, aussi dévoués : l'honneur de ma vie, Messieurs, sera d'avoir protesté en votre nom. (Applaudissements)

« J'ai cru que je devais relever l'injure, parce que vous-même l'eussiez relevée, j'ai parlé, parce que c'est vous que je croyais touchés ; j'ai combattu, parce que je savais qu'à mon défaut, vous-même eussiez rebondi sous cet outrage. Notre voix a été entendue, et nos ennemis compteront désormais avec notre victoire. Pour la seconde fois, l'honneur national se dresse devant la révolution, et nous sommes prêts à lutter, à parler, à agir, nous sommes prêts à combattre. Quel que soit le sort qui m'attend, toujours, en votre nom ou en votre souvenir, j'élèverai haut et fier le drapeau de votre honneur et de votre foi ; et quand on nous accusera, quand on viendra nous attaquer, quand on nous obligera à combattre, je parlerai encore, et je dirai avec vous

« Saluez nous l'honneur, le dévouement, la patrie et la foi ! » (Applaudissements. Bravos.)

— 9. « La veille de la distribution des prix avait été marquée par une cérémonie bien touchante : celle de la bénédiction solennelle de la chapelle de St Joseph, et de la translation des reliques de St Oclave.

« Cette chapelle qui forme, en partie, l'un des côtés de la cour intérieure

est l'ancienne salle du chapitre des moines. Du temps du baron, cette salle servait de cave ou de magasin; et quand la Cong^g prit possession de l'abbaye, on y établit la cuisine, à cause de sa situation centrale au milieu des bâtiments et de la difficulté où l'on se trouvait alors de l'approprier à un autre usage. Pendant en voyant les beaux arceaux gothiques de ce vénérable et antique monument, on ne pouvait s'empêcher de regretter la destination à laquelle il était affecté. Or, depuis un certain temps on désirait avoir pour le collège, comme à Cellule, une chapelle spéciale, où l'on pût facilement réunir les enfants, particulièrement les associations de piété, pour leurs exercices religieux. Une somme de 2,000^f avait déjà été recueillie dans ce but parmi les élèves. Ce petit sanctuaire devait être consacré à St Joseph.

« Sur ces entrefaites, on commença des réparations dans l'ancienne salle du chapitre des moines, avec la pensée d'en faire un réfectoire pour le Grand-Scolasticat; mais quand le gros des travaux fut fait, et qu'on en put apprécier le résultat, on fut unanimement d'avis d'y établir la chapelle projetée pour les collégiens, en y appliquant les offrandes recueillies à cet effet: ce qui fut exécuté avec autorisation de la Maison-mère, dans le cours de l'année 1876-77. On a pu obtenir, par l'entremise de nos Pères de Rome, de précieuses reliques pour ce nouveau sanctuaire: c'est le corps d'un saint martyr des catacombes, auquel a été imposé le nom de St Octave.

« Afin de donner plus de solennité à l'inauguration de cette chapelle, le P. I. Supérieur l'avait fixée à la veille de la distribution des prix. On y a convoqué, comme à une fête de famille, tous les anciens élèves, qui pour la plupart ont contribué aux dépenses par leurs dons généreux. On comptait sur plus de cent invités; mais le mauvais temps a empêché plusieurs de venir. Après la bénédiction de la chapelle, le P. Séjourné, résuma en quelques mots l'histoire de ces voûtes séculaires⁽¹⁾. La st^e Messe fut célébrée par le

(1) Cette salle, en style gothique de l'époque la plus florissante de cet art, date d'après les connaisseurs de la fin du XII^e ou du commencement du XIII^e siècle. Elle a donc été bâtie dans les premiers temps de l'abbaye, et peut-être sanctifiée par la présence de St Maurice. On a profité des réparations pour faire des fouilles, dans le but de découvrir les tombeaux des anciens abbés, et en particulier celui d'un évêque de Quimper nommé Raoul, mort en odeur de

St. P. Supérieur, et solennisée par des chants en l'honneur du saint martyr, car les traits semblent revivre dans la belle statue en cire qui recouvre ses précieuses reliques, sous la table de l'autel. Depuis lors, on a transféré le St. Sacrement dans ce pieux sanctuaire, en profitant de l'autorisation autrefois obtenue pour la chapelle des Frères, dédiée aux Sacrés-Cœurs »

— 10. « Un autre lieu de dévotion, cher à la piété de tous, c'est la grotte de N. D. de Lourdes, établie dans le parc. Il y avait, à l'entrée de ce parc, comme le savent ceux qui ont vu Langoumet, plusieurs étages de magnifiques rochers. On en a tiré un excellent parti, en pratiquant une grotte imitant celle de Massabielle. C'est en 1875 que ce travail a été exécuté. Les scolastiques y ont participé avec ardeur. La belle statue de l'Immaculée- Conception, qui s'élève devant la grotte, a près de 1^m. 60 de hauteur. C'est un don qui nous a été fait. Elle a été, comme on l'a vu plus haut, bénite avec solennité, le jour de la clôture du triennium de Notre V. Père. »

« Depuis lors, surtout, cet endroit est devenu un lieu de pèlerinage, non seulement pour la Cité, les scolastiques, les élèves et les ecclésiastiques, mais encore pour les pieux fidèles des environs, qui y accourent en grand nombre. Afin de garantir la clôture, on a pratiqué dans le mur du parc, parallèlement à la grande porte, une entrée spéciale entourée de barrières pour l'usage des pèlerins. Les

saintelet en 1148. Le saint évêque, voyant approcher ses derniers instants et désirant mourir dans la communauté la plus fervente de son diocèse, choisit comme telle l'abbaye de N. D. de Langoumet. L'histoire des évêques de Quimper dit qu'il fut ensuite enterré au milieu de la salle du chapitre de cette abbaye.

On a trouvé plusieurs tombeaux, mais tous vides. Il paraît, au dire des paysans des environs, que les révolutionnaires de 89 les avait violés dans l'espoir d'y trouver quelque trésor-caché. Parmi ces tombeaux, un seul portait les marques caractéristiques du XII^e ou du XIII^e siècle. Sous une des pierres tumulaires, on a trouvé un écu de br. à l'effigie de Somo II. Cette pierre, qui porte les armes d'Yves de Bouteville, abbé de Langoumet de 1518 à 1556, se surmonte d'argent à cinq fusées de fauce, rappelle une foule de souvenirs historiques. C'est cet abbé qui a fait faire la conduite d'eau (ou gargouille) de la fontaine N. D. et de St. Antoine, qui actuellement encore alimente l'abbaye. Il fit aussi bâtir à Jomiv la chapelle de St. Thérèse, où l'on voit encore son portrait dans un vitrail. C'est le père de cet abbé; Jean de Bouteville, baron du Faouët et capitaine de l'armée d'An de Cornouaille, qui a fait bâtir la chapelle de St. Fiacre, où il y a l'un des jubés les plus remarquables de France par la délicatesse de son travail. C'est ce même baron qui céda au seigneur Coulbodon ou Coulbadou le terrain sur lequel a été bâtie la chapelle de St. Barbe.

dimanches et fêtes surtout, il y a très-grande affluence. Celle a été, dès le principe, la pieuse libéralité des fidèles qui ils jetaient des offrandes sur les rochers qui avoisinent la grotte. Nous avons donc placé un tronc pour recevoir ces offrandes; et elles sont devenues très-nombreuses. (Lett. du P. Lib. 24 nov. 1876.)

« Pour recondre et récompenser ce mouvement de piété, le C. R. Père a bien voulu faire solliciter à Rome, pour ce lieu de dévotion, des indulgences, que le Souverain-Pontife a daigné accorder avec bienveillance par un Rescrit du 11 fév. 1877! »

« C'est le jour de Pâques de cette année (1^{er} avril 1877) qu'a eu lieu la promulgation solennelle de ces indulgences. A l'issue des Vêpres, au son des instruments et au chant des Litanies, une longue procession se déploie dans les jardins. Arrivé à la grotte, le clergé en surplis occupe le rond-point qui s'étend au pied de la statue. De pieux pèlerins sont pittoresquement échelonnés sur le penchant de la colline. Après un morceau de musique, le P. Lejeune prend la parole, et montre la Bretagne naturalisant sur son sol, à toutes les époques de son histoire, ces sanctuaires, ces autels et jusqu'à ces sites où la S^{te} Vierge se plaît à déverser ses faveurs: — « Quant à ces précieuses indulgences, attachées à la statue de N. D. de Lourdes, ajouta le prédicateur, en en montrant le texte, elles viennent de Rome, de cette Chaire apostolique à laquelle les Bretons se sont toujours fait gloire d'être indissolublement unis. » — Il s'adressa ensuite au peuple dans la langue même du pays. Après le chant de l'O gloriosa Virginum, le R. P. Supérieur récita les prières requises pour gagner les indulgences; on pria aussi pour le Souverain Pontife et p. M. gr. l'Evêque de Vannes, qui s'était recommandé d'une manière spéciale aux prières des pèlerins. »

(1) 1^o 100 jours d'ind. chaque fois qu'on fera une visite en récitant 3 fois l'invocation: Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis; — 2^o 7 ans et 7 quarantaines chaque samedi du mois de mai, pour ceux qui auront fait une visite tous les jours de la semaine; — 3^o Indulg. plénière une fois dans le mois de mai, pour ceux qui auront fait une visite tous les jours du mois; — 4^o Indulg. plénière aux principales fêtes de la S^{te} Vierge: Im.-Concepl., Nativité, Annonciation, Visitation, Assomption,

— 11. Depuis le dernier Bulletin de la Cité, divers travaux de réparation et d'aménagement ont été faits dans l'établissement: une nouvelle dépendance a été construite, les corridors ont été refaits ou réparés, etc.

Mais, parmi ces travaux, le plus important, c'est la construction de l'ancien cloître intérieur de l'abbaye exécutée en 1876-77. Ce travail était en projet depuis longtemps; et son exécution était vivement désirée, pour procurer un lieu de récréation et de promenade aux grands scolastiques, et pour ménager les corridors nouvellement arrangés.

Il est construit en briques, faites dans l'établissement, et couvert en tôle galvanisée. Quoiqu'il ne soit pas encore tout-à-fait terminé, il est déjà d'une très-grande utilité.

— 12. On a déjà parlé dans un précédent Bulletin (t. x. p. 335.) de la mort du F. Louis-Marie Schüll et du nov-Étrier Aubin Le Roux décédés à N. D. de Langonnet, le premier, le 10 juillet 1876 d'une maladie de poitrine, et le second, quelques jours auparavant, le 6 juillet; à la suite d'une regrettable imprudence. Tous deux ont montré à leurs derniers moments, des sentiments bien édifiants de foi, de piété et d'abandon à la volonté de Dieu.

Le 21 avril de la même année, était mort à Gourvin, au sein de sa famille, un des élèves du collège, Louis Le Corre, emporté dès sa quinzième année, par une maladie de poitrine. D'après une petite notice biographique, imprimée par les soins de sa famille, cet enfant, que le Bon Dieu voulait de bonne heure appeler à lui, a été, sur son lit de douleur, plein de patience et de résignation. Quoique sa mort arrivât au milieu des vacances de Pâques, bon nombre d'élèves entreprirent aussitôt le voyage de Gourvin, afin de rendre à leur jeune condisciple les derniers devoirs. Quatre Congréganistes de sa classe tinrent les coins du poêle, pendant qu'on portait le cercueil à sa dernière demeure.

Enfin, tout récemment, est décédé d'épuisement et de vieillesse, l'agrégé Jean Bordeaux, âgé de 78 ans. C'était un ancien Étrier.

fête du St-Esprit de Marie, — 5^e. Indulg. plénière pour ceux qui font les exercices de la retraite annuelle et qui font chaque jour de la retraite une visite à la pieuse statue de N. D. de Lourdes.

Léoniste de St. Ilan; lors de la réunion de ces Frères à notre Cong^g. en 1856, il fit avec les autres sa profession dans l'Institut, sous le nom de F. Étienne. Mais à l'expiration de ses premiers vœux, en 1859, on crut qu'il convenait mieux pour lui, vu son âge et ses habitudes anciennes, de demeurer comme agrégé. Il était d'ailleurs pieux et bien dévoué, travaillait avec ardeur malgré ses fatigues, et se montrait très-attaché aux intérêts de la maison. Après avoir rempli avec zèle, pendant de nombreuses années, l'emploi de jardinier à l'abbaye, il s'est endormi paisiblement dans le Seigneur le 22 sept. dernier. (Lett. du 26 sept. 77.)

— 13. Nous devons aussi un souvenir à la mémoire de trois respectables ecclésiastiques, curés de paroisses des environs, et qui avaient avec la maison de N. D. de Langonnet des rapports particuliers, M. M. Le Boucher, Le Dain et Le Goff. — M. Le Boucher, recteur de Bernières, mort le samedi 17 juin 1876, a administré cette paroisse, en pasteur zélé, pendant près de 24 ans. Il a acquis un titre à la reconnaissance de la C^{te} par la fondation de deux bourses, réparties entre le petit-scolasticat et le collège. — M. Le Dain, recteur de Saint-Cugual, a rendu son âme à Dieu, le jeudi 17 août 1876. — Enfin, M. Le Goff, recteur de Langonnet, a été emporté en quelques jours, le samedi 10 février 1877, par une douloureuse maladie, qu'il a supportée avec une grande patience. Il dirigeait cette paroisse depuis 30 ans, et il nous prêta tout son concours pour l'acquisition de l'abbaye. Son successeur, M. l'abbé Le Moing, auparavant recteur du Saint, est aussi très-bien avec la C^{te}. (Sem. rel. de Vannes, 22 juin et 24 août 1876.)

Maison du Grand Scolasticat.

Juil. 1875 - Nov. 1877.

1. Nombre en 1875, 76 et 77. — 2. Retraites annuelles et prises d'habit. — 3. Ordinal: Mgr Guilloux, Mgr Dubois. — 4. Visite et Ordin. par Mgr Bécet. — 5. par Mgr Le Berre. — 6. Oratoire du St. Coeur. — 7. Décès de M. Jg. Merchy. — 8. Id. de M. Joseph Merchy. — 9. Id. de M. Endelin.

— Résumé du Bull. de la C^{te}. — 1. La rentrée du Grand Scolasticat fut très-nombreuse en sept. 1875. On comptait à cette époque 100 Scolastiques

titulaires et 13 postulants; 20 nouveaux étaient arrivés directement du dehors. — En 1876, ce nombre s'accrut encore: au commencement d'octobre, il y en avait 120 de présents à la C^é. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint; nous aimons à l'attribuer à une bénédiction spéciale de N. V. Père, dont la cause venait d'être introduite. Cette année (1877), le personnel des grands scolastiques présents est de 109, dont 99 titulaires et 10 postulants. Cette légère diminution vient du petit nombre des nouveaux venus du dehors; il n'y en a eu que 4 cette année, tandis qu'il y en avait eu 14 en 1874, 18 en 1875, 12 en 1876. Heureusement que les recrues des petits scolasticats y ont suppléé.»

— 2. « Notre retraite annuelle de 1875 a été prêchée par le R. P. Emonet, Préfet apostolique de la Guyane. Celle de 1876, qui a servi en même temps pour l'ordination, a été prêchée par le P. Hervé. Cette année enfin, les mêmes exercices ont été donnés du 23 au 30 sept. par le P. Banquatz, de la C^é de St Ilan. Ces Pères, dont la parole avait pour les aspirants l'intérêt de la nouveauté, ont produit les meilleurs fruits.

« A la clôture de ces diverses retraites, ainsi qu'aux fêtes de St Joseph et de la Pentecôte, ont eu lieu plusieurs cérémonies assez nombreuses de prise d'habit. Celle du 19 mars 1876 comptait quatorze grands scolastiques.»

— 3. « Le 31 août 1875, pendant les vacances, nous avons eu, exceptionnellement, la faveur d'une ordination, faite par M^{gr} l'Archevêque de Port-au-Prince. Quelques scolastiques seulement y prirent part, ceux-là qui n'avaient pu avancer lors de l'ordination générale du 18 fév. précédent. M^{gr} Guilloux ne resta qu'une journée au milieu de nous: arrivé le 30 à minuit, il repartit le jour même de l'ordination, dans l'après-midi.

« Le 26 nov. 1876, M^{gr} Dubois, vicaire apostolique de la Sénégambie, vint aussi visiter la C^é après son sacre et y faire une ordination. Le 29, fête de St Michel, il conféra la tonsure et les ordres mineurs à plusieurs scolastiques, puis administra la Confirmation à quelques jeunes aspirants. Le lendemain, il bénit une

belle statue de l'Enfant-Jésus, placée au fond de la cour des petits-scolastiques, puis nous entretenit quelque temps des Missions d'Afrique. Ses paroles excitèrent dans tous les cœurs un zèle plus ardent encore pour le salut des pauvres noirs.

— 4. « Une autre visite épiscopale, dont la C^{te} a été honorée cette année (1877), c'est celle du premier Pasteur du diocèse. Le samedi 12 mai, vers les 5 h. du soir, des salves d'artillerie, mêlées au son des cloches, annonçaient l'arrivée de sa Grandeur. Elle avait bien voulu interrompre un moment le cours de ses visites pastorales, pour venir conférer les saints ordres à 71 grands-scolastiques et donner la confirmation à une centaine d'enfants du collège et de la colonie. M^{gr} Bécél eut, dans sa réponse au discours du R. P. Supérieur, les paroles les plus gracieuses, tant pour notre C^{te} que pour la Cong^e: « Demain, dit-il, j'écouterai au « St Père, pour lui dire combien je suis heureux de passer le « 85^e anniversaire de sa naissance avec ses enfants dévoués. « Demain aussi je formerai un vœu: c'est celui de voir bientôt « Votre Vénérable Fondateur placé sur les autels. »

« L'ordination et la confirmation eurent lieu le lendemain, 13 mai. Après la cérémonie, Monseigneur nous adressa en termes émus une touchante allocution, qui remua tous les cœurs. A l'issue des Vêpres, il se rendit à la Colonie; reçut avec bonté les vœux des colons, et voulut bien présider aux jeux donnés en son honneur. Il y monta encore le lendemain, visita et bénit chaque section en particulier, distribuant aux uns et aux autres des objets de piété, et adressant des paroles d'encouragement.

« Le lundi, à 11 h., toute la C^{te} Pères et Frères, grands et petits scolastiques, élèves du collège, se réunirent pour exprimer à sa Grandeur la joie et la gratitude communes, et exécuter en son honneur une ode à Pie IX, composée pour la circonstance. Puis dans la soirée, eut lieu la bénédiction d'une fontaine à la grotte de Lourdes.

« Le mardi matin, toutes les C^{tes} assistèrent, comme la veille, à la messe pontificale, dont M^{gr} voulut bien

avancer l'heure en faveur des enfants de St. Michel. Et à 8h. Sa Grandeur nous quitta, laissant dans tous les cœurs des témoignages d'affection et de bienveillance. » (Sem. rel. de Vannes, 24 mai 1877)

— « Cette année encore, le 18 nov. nous avons eu une seconde ordination, à la suite de la visite de Mgr. Le Berre, qui a bien voulu nous donner les prémices des fruits de sa Consécration épiscopale. D'après autorisation de la Maison-Mère, 48 scolastiques ont pris part: 21 tonsurés et 21 mineurs, puis 6 autres qui ont reçu la tonsure et les ordres mineurs en même temps. L'ordination des sous-diacres a été remise à plus tard, selon l'usage. »

— 5. « Outre les travaux et les cérémonies relatifs à la grotte de N. D. de Lourdes, auxquels les grands scolastiques ont pris une part spéciale, nous devons mentionner ici la chapelle du Sacré-Cœur, qu'ils ont bâtie de leurs mains au haut du parc. Ce petit sanctuaire a été construit dans les premiers mois de cette année (1877). Une statue du Sacré-Cœur, de 1^m 60 de haut, se présente aux hommages des pieux adorateurs, sur un élégant autel, dans une niche cintrée et éclairée par en haut. »

— 6. L'année 1876 a été dou loureusement marquée pour le G^o scot par le décès de deux scolastiques: M. M. Ignace et Joseph Merchy. Comme leur nom l'indique, c'étaient deux frères. Le premier est mort d'une maladie de cœur, le 22 avril 1876, à Riopack (Alsace), au sein de sa famille; le second, d'une affection de poitrine, le 11 août suivant, à N. D. de Langonnet.

— Tout récemment, le 27 nov. 1877, un troisième scolastique, également d'Alsace, M. Jules Jean-Baptiste Sidersin, vient de les rejoindre dans l'éternité, emporté assez rapidement par une péritonite.

Le C. R. Père les recommande tous les trois aux prières des C.és. C'étaient d'ailleurs d'excellents scolastiques, attachés de tout leur cœur à la Cong^o, qui était pour eux comme une seconde famille. Aussi ont-ils fait une mort très-édifiante, surtout les deux frères Merchy, comme le montrent les détails suivants qu'on nous transmet sur leurs derniers instants.

« Atteint depuis longtemps d'une maladie de cœur, M. Ignace Mercky avait quitté l'angornet à la fin de février 1876, avec autorisation de la Maison-Mère, pour aller recevoir, en Alsace, les soins que réclamait son état désespéré. Pendant la dernière crise de sa maladie, à la fin d'une neuvaine au V. Père, un mieux sensible s'était fait sentir. Mais une nouvelle rechute ne se fit pas attendre; et elle devait bientôt le conduire au tombeau. Ce cher confrère a passé ses derniers jours ici-bas dans de grandes douleurs. Aussi ne fallait-il rien moins que le souvenir de la Passion du divin Maître pour le soutenir.

« Attaché de cœur et d'âme à sa vocation, il avait le plus grand désir de faire, avant de mourir, sa profession et les vœux perpétuels. Or, juste la veille de sa mort, lui arrivait une lettre du R. P. Directeur du grand scolasticat, lui annonçant que le G. R. Père l'autorisait bien volontiers à prononcer ces s^{ts} engagements entre les mains de M. le curé de la paroisse. « Ah! me voilà soulagé, répétait-il, et il pressait sur son cœur cette précieuse lettre. Le 21 avril, il prononça ses vœux entre les mains de M. le curé. Le lendemain, il fit appeler auprès de lui toute sa famille; il eut pour chacun une tendre et douce parole; puis il tomba dans un calme profond, qui dura deux heures. Tout-à-coup un sourire passa sur ses lèvres — « Ignace, pourquoi ce sourire? — « Oh! répondit-il, je vois de belles choses, mais je ne vous ne le dirai pas! » Nouvelle question, même réponse... Et c'est ainsi que son âme s'éleva, nous osons l'espérer, dans le Cœur immaculé de Marie.

« M. Ignace Mercky était âgé de 22 ans et 10 mois, et avait passé 6 ans 1/2 au scolasticat. Il avait émis ses premiers engagements le 1^{er} nov. 1872. »

— 7. « Dès cette époque, le frère de ce cher défunt, M. Joseph Quirin Mercky se trouvait déjà atteint d'une grave affection de poitrine, qu'il avait depuis trois ans. Le 10 juillet, le R. P. Supérieur lui donna l'extrême-onction; il n'y avait plus d'espoir, humainement parlant, de le voir revenir à la santé. On fit une neuvaine pour lui; mais le V. Père voulait l'avoir dans le Ciel à ses côtés. Ce cher scolastique se préparait d'ailleurs comme un ange à son dernier voyage. (S. H. du P. Libermann du 11 juil. 76).

« Le 11 août, nos tristes pressentiments se réalisaient, peu de jours avant la fête de l'Assomption, M. Joseph Mercky mourait comme il avait toujours vécu, en saint et parfait scolastique. Le Père qui l'assistait, lui ayant recommandé de prier pour ses confrères, quand il serait auprès du Bon Dieu, il s'écria: « Oui, pour les scolastiques, pour les scolastiques, pour les missionnaires, pour l'Afrique. » Puis il s'éteignit doucement dans le Seigneur, assisté

le trois Pères et de plusieurs scolastiques. Belle mort, digne en tout d'une si sainte vie! Comme son jeune frère, M. Joseph Merckij avait eu le bonheur d'émettre ses vœux sur son lit de mort.

« Ce jeune scolastique était entré à N. D. de Langonnet dans les premiers jours d'octobre 1868. Il fut admis à recevoir le St habit religieux le 16 mai 1869. Il reçut la tonsure le 8 mai 1874, et les ordres mineurs le 18 février 1875. Il allait entrer au noviciat, lorsque la mort vint le frapper à l'âge de 25 ans.

— 8. « Revenu des vacances le 14 novembre 1877, M. Enderlin n'était pas encore remis de la maladie qui l'avait obligé de retourner en Alsace, dans sa famille. Cependant il avait l'air assez bien portant, depuis son retour parmi nous, et ce n'est que le jeudi soir, 22 nov. qu'il a ressenti les premières atteintes du mal qui l'enleva. Il éprouva d'abord des vomissements qui lui occasionnèrent une grande faiblesse. Dans l'espace de 4 jours, la maladie fit de très-rapides progrès. Il souffrait beaucoup, mais avec patience. Mardi matin, (27 nov.) se déclarèrent les symptômes les plus alarmants. Le R. P. Supérieur reconnut aussitôt les indices d'une péritonite, et il lui restait bien peu d'espoir de sauver le malade. Dans l'après-midi, il entendit sa confession, lui donna l'absolution générale, puis lui administra les derniers sacrements. Vers la fin de la cérémonie, ce cher confrère perdit connaissance, aussi n'a-t-on pas pu lui faire faire sa profession. Enfin entre 3 et 4 h. du soir, survint une hémorragie; le Père qui se trouvait auprès de lui, lui donna une dernière absolution, puis reçut peu après son dernier soupir. Avant de recevoir l'absolution, il avait demandé pardon au R. P. Supérieur et à tous ses confrères de tous les manquements et mauvais exemples qu'il avait pu donner pendant son séjour au scolasticat.

« M. Enderlin avait été reçu scolastique titulaire le 19 mars 1876; il était en 1^{re} année de théologie et se trouvait dans sa 22^e année.

— « Du Ciel où ils se trouvent, nous en avons la confiance, avec notre V. Père, ces chers défunts n'oublieront pas le scolasticat, et nous obtiendront de nouveaux et généreux confrères pour les remplacer dans nos rangs. »

Maison de St-Michel

Jun 1875 - Nov. 1877

1. Colons. Nombre. — 2. Enfants confiés par les familles — 3. Etat moral sanitaire, etc. Fréquentation des sacrements. — 4. Aînés Comm^s. Visites épiscop^l — 5. Vis. de M. Voisin, p^r la Comm^s d'enquête sur les colonies. — 6. Inspections de M. M. Gallier et de la Tronchèras — 7. Acquisition de Kérourant. Récoltes. Briqueterie. — 8. Soins de St. Joseph p^r le soin du linge.

— Résumé du bull. de la C^h — 1. « La colonie de St. Michel peut compter l'année 1876 comme l'une des plus prospères qu'elle ait vues jusqu'ici,

sous le rapport du nombre des enfants. La moyenne des colons depuis le 1^{er} janvier, a été de 487. Mais vers la fin du mois de juillet de la même année, ce nombre commença à diminuer, et au mois d'août dernier, nous n'avions plus qu'un effectif de 439 colons.

« Cette diminution tient sans doute, d'une part, aux ordres donnés par le Ministère de la Justice, pour restreindre le nombre des enfants à mettre en correction et diminuer ainsi les charges du budget (Circ. du 11 mars 1876), et d'autre part, aux dispositions peu favorables de l'administration pénitentiaire à l'égard des colonies privées. »

— 2. « On a dit dans un précédent bulletin (V. x. p. 317) que notre colonie recevait aussi les enfants qui lui étaient confiés par leurs parents ou protecteurs.

« Le nombre de ces enfants s'élève à 25. Plusieurs nous ont été envoyés de Paris. Outre l'instruction et l'éducation religieuse, on leur apprend tout ce que comporte une école primaire ordinaire. Chaque enfant est en outre mis à même de vivre honorablement, par l'exercice d'une profession manuelle. On ne passe du travail des champs à un état, qu'autant qu'on a une bonne conduite. On apprend aussi, comme récompense, la musique instrumentale, le tambour et le clairon. (Prospectus de l'œuv.)

« Cette œuvre, qui n'est pas ancienne pour nous, quoique existant depuis longtemps déjà dans d'autres colonies, a produit d'heureux fruits parmi les enfants, qui nous ont été confiés, et nous a valu des parents bien des témoignages de reconnaissance.

— 3. « L'esprit de nos jeunes colons est généralement bon. Ils témoignent aux Pères et aux Frères, qui se dévouent pour eux, de la confiance et de l'affection. Après leur temps de libération, comme durant leur séjour dans l'établissement, ils montrent en général pour la maison un grand attachement.

« Aux distributions des prix de chaque année, nous avons eu à donner beaucoup de récompenses; très-peu ont mérité d'en être privés. Les punitions graves ont été peu nombreuses; les évasions ont été rares, quoique nous soyons en pleine campagne. Une chose même à remarquer, c'est que lorsqu'une idée d'évasion de la colonie

leur vient à l'esprit, ils sont les premiers à s'en ouvrir aux Pères qui les dirigent, afin qu'on les remonte et qu'on exerce une plus grande surveillance sur eux.

« Les confessions sont nombreuses et fréquentes; et nous évoluons à près de 300 la moyenne des communions de chaque dimanche.

« Ses progrès, pour les classes, ont été très-sensibles, surtout cette année. Nous avons réparti tout notre monde en dix sections. M.^r l'inspecteur général, Grollier, qui n'est guère porté aux compliments, a rendu lui-même, devant nos Pères de St.-Jean, un témoignage non suspect aux résultats que nous avons obtenus sous ce rapport.

« L'état sanitaire a été généralement bon. Nous avons eu, dans le courant de l'été dernier, un assez grand nombre de malades, et même des maladies graves; mais tous ont échappé. Depuis le 13 mai 1876, nous n'avons eu aucun décès à signaler dans le personnel si nombreux des enfants. Avant cette époque, nous avions eu à déplorer la perte de trois colons, morts par suite de complication de fièvre typhoïde et cérébrale. Nous avons la confiance que St. Michel les aura conduits au Ciel. »

— Le 4^e Et. 1876, à la suite de la retraite prêchée par le P. Sève, à l'occasion des fêtes de Pâques, 35 enfants ont fait leur première Communion, 50 avaient eu même temps le bonheur de la renouveler. — Cette année encore, le 5^e jour de Pâques, 25 premiers communicants se sont approchés de la table sainte; ils étaient accompagnés de tous leurs camarades. Leur retraite préparatoire avait été prêchée par le R. P. Supérieur.

« Le 29 sept. 1876, Mgr Dubois, lors de sa visite à la C^{te}, a bien voulu donner la Confirmation à 110 de nos plus jeunes colons. Dans l'après-midi, Monseigneur est monté à la colonie, et a adressé quelques paroles aux enfants, toujours si avides et si heureux d'entendre un évêque, surtout un évêque missionnaire de la Cong^o. La visite de Mgr l'Evêque de Tannes et celle toute récente de Mgr Le Ferme ont aussi été, pour tous une occasion et de réjouissance et de grâces nouvelles. »

— 5. « Le 21 sept. 1876, nous avons reçu la visite du Préfet de police de la Seine, M. Voisin. L'un des secrétaires de l'ancienne assemblée nationale, il avait été nommé rapporteur de la Commission d'enquête sur les colonies pénitentiaires, établie par cette assemblée. Il venait voir la maison de St. Michel, pour se rendre compte par lui-même de l'organisation et de la marche des choses.

« Réservé de prime abord, il a parlé ensuite avec beaucoup d'abandon. En somme, il a paru satisfait de sa visite, et nous a déclaré que c'était à tort qu'on le regardait comme un ennemi des colonies privées, que d'ailleurs il y avait des exceptions, qu'il avait signalé, notamment, Langonnet pour la bonne tenue; et que s'il l'avait visitée avant de faire son rapport, il en eût parlé plus favorablement encore.

« Sur l'invitation du R. P. Supérieur, M. Voisin a bien voulu adresser quelques mots à nos enfants réunis dans leur grande salle. — « En voyant l'ordre matériel de la maison, leur dit-il, je ne puis douter de l'ordre moral qui règne ici. Je vous félicite, mes enfants, je félicite vos excellents maîtres, Aernes employés trois ou quatre fois dans sa petite exhortation — Continuez à marcher dans les voies où vos excellents maîtres vous ont mis. Des pieds étrangers ont souillé notre beau pays; c'est à vous qui êtes jeunes à l'aider à se relever de ses profondes humiliations. Je me résume en disant que partout et toujours deux mots doivent guider votre conduite: Dieu et la France. » (applaudissements prolongés)

« Sorti de la grande salle, M. Voisin a demandé à voir en particulier tous les frères aînés (enfants remplaçant le Frère de section pour les commandements, la surveillance, etc.) Il les a ensuite félicités de leur poste de confiance, et les a engagés à continuer à mériter l'estime de leurs maîtres. Puis, sur la demande des 14 frères aînés, il a sollicité un congé en leur faveur, que le R. P. Supérieur a accordé volontiers. Il a bien voulu remonter ensuite à la salle pour l'annoncer lui-même à tous nos enfants, qui ont fait entendre de nouveaux applaudissements. Après la visite de la colonie, M. Voisin a pris quelques rafraîchissements à l'abbaye, et nous a exprimé à tous sa satisfaction

et le désir de revenir si les circonstances le lui permettaient.

— 6. « M. Grollier, dont nous avons eu la visite au 1^{er} juin 1874, est venu encore inspecter l'établissement en 1875. Sous les dehors les plus bienveillants, il n'en fit pas moins un rapport assez peu favorable, au double point de vue de l'installation matérielle des classes et de l'instruction des enfants. Aux observations de l'inspecteur, on a d'ailleurs répondu d'une manière préemptoire au Ministère. Vu les opinions de M. Grollier, dont le frère est membre de la gauche républicaine à la chambre des députés, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'il ne soit pas très-sympathique aux colonies dirigées par des Cong.^{es} religieuses.

« Les 25 et 26 sept. 1876, ce fut M. Badiou de la Tronchère qui vint inspecter la colonie. Il a témoigné le plus vif intérêt à l'œuvre de St-Michel. Il a surtout insisté sur l'éducation chrétienne que nous donnons à nos enfants. Il a posé lui-même des questions de catéchisme à tous ceux qui se sont présentés devant lui pour l'examen. Il a trouvé un immense changement entre ce qu'était la colonie en 1864, lors de sa visite à cette époque, et ce qu'elle est actuellement. Le compte-rendu des observations de l'inspection, nous a prouvé suffisamment qu'il était satisfait de la marche de la colonie; car dans la dépêche du Ministre de l'Intérieur qui l'accompagnait, on nous donne des éloges pour les soins apportés à la nourriture, au vêtement de nos enfants, aux écritures etc; et par ailleurs on ne nous a fait que deux ou trois remarques insignifiantes.

« Cette année (1877), le 24 juin, M. Grollier nous est arrivé de nouveau avec M. de Labitole, directeur des prisons du Morbihan et du Finistère. Comme toujours, il s'est montré très-sévère à notre égard; néanmoins il a été obligé de reconnaître que le régime alimentaire était bon et préféré par les enfants qui ont été transférés ailleurs; que les bâtiments nouveaux étaient très-spacieux et bien aérés; que le vestiaire était bien garni, que la santé des enfants était dans un état parfait; etc etc.

« Le 11 juillet, M. Dumessnil s'est présenté pour l'inspection

sanitaire. Il a paru emporter de sa visite les meilleures impressions. Un témoignage qui prouve que la colonie de St. Michel est toujours bien considérée au ministère, c'est la subvention extraordinaire de 1000 \$ qu'elle a reçue à la fin de février 1877.»

— Pour étendre nos cultures et employer utilement les bras des enfants, nous avons pu faire, tout récemment, avec autorisation de la Maison-Mère, une acquisition importante, celle de la ferme de Rébourgant. Cette ferme a une étendue d'environ 27 hectares; et, elle est attenante à notre propriété, du côté du Nord-Est. C'est le 25 janvier que la vente a été conclue dans des conditions avantageuses pour nous.

« Nos récoltes de 1876 avaient largement justifié nos espérances, celles de cette année n'ont pas donné les mêmes résultats, à cause du temps peu favorable qu'il y a eu.»

— « On a vu au bulletin de la C^{te} que le cloître de l'abbaye avait été construit avec des briques faites sur la propriété. Nous avons, en effet, comme à St. Ilan et au St. Cœur de Marie, installé en 1875, une briqueterie. On a fait venir de St. Ilan l'agréé Paradis, qui a trouvé la terre très-bonne; et jusqu'à présent on a toujours été satisfait des résultats obtenus.»

— 8 Le soin du linge de la colonie et de l'Abbaye avait été confié jusqu'ici à de pieuses filles des environs. Mais pour assurer la bonne exécution de ce service des plus importants, vu le personnel si nombreux des deux maisons, on avait l'appréhension, depuis un certain temps déjà d'en remettre la direction à des religieuses. On s'adressa, à cet effet, à la Supérieure des Sœurs de St. Joseph à Gouain, qui promit tout aussitôt son concours, dans l'espoir de trouver en même temps par là des vocations dans le pays. On s'est donc arrangé avec ces religieuses, après autorisation de la Maison-Mère; et au mois de septembre de cette année (1877) trois sœurs sont venues s'établir à Langonnet pour cette œuvre. Elles ont commencé un petit ouvrage pour les jeunes filles pauvres de la campagne. Elles se sont aussi chargées d'un petit dispensaire pour les malades des environs.

C^{té} de St Jean⁽¹⁾

Juin 1875 - Nov. 1877.

1. Triduum du V. P. - Vitrail de N. O. d'Espérance à St-Brieuc - 2. Retraites des Frères - 3. Nombre des colons et orphelins. Vocations. - 4. Décès. Pieuse mort d'un colon, à la suite de brûlures - 5. Retraites des enfants - 1^{ères} Comm^e Confum^e - 6. Pèlerinage à St-Guillaume. - 7. Inspections et Visites. - 8. Secours de l'Etat. - 9. Incendie. Constanc^e etc.

- Résumé du bull. et de la Corresp^e de la C^{té}. - 1. " Les 25, 26 et 27 juill. 1876 seront pour St-Jean des dates mémorables c'était notre solennel triduum d'actions de grâces pour l'introduction de la Cause du Vén. Père. Le jour de la clôture, la messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Prud'homme, doyen du Chapitre de St-Brieuc. Après la grand'messe, le R. P. Beylot, supérieur des missionnaires Maristes, monta en chaire; et d'après ce texte de St-Paul: « Vos enim estis templum Dei vivi. (II. Cor. VI. 16.), il montra comment notre V. Père avait été vraiment, depuis sa conversion, un temple de sainteté, temple dont les fondements furent une foi: aveugle, ferme, pratique; les murailles, l'espérance et la charité; le couronnement enfin, la piété la plus tendre, la plus solide et la plus éclairée, pendant toute sa vie, et sur son lit d'agonie, cette mort bienheureuse que Dieu réserve à ses élus. Après cet éloquent sermon, eut lieu la bénédiction du C^t S. Sacrement, suivi du chant d'un Magnificat solennel, au bruit des salves d'artillerie et des fanfares. Bon nombre de prêtres, de religieux, de laïques des environs sont venus prendre part à cette fête de famille, qui a laissé dans tous les cœurs un doux souvenir.

M^r le Chanoine Prud'homme a bien voulu perpétuer le souvenir de cette solennité dans son église de N. O. d'Espérance, à St-Brieuc. Il a fait dernièrement agrandir cette église, en ajoutant sept chapelles autour du sanctuaire; et dans les fenêtres de ces

(1) Le P. Guyot qui avait été, comme on le sait, appelé à la Maison-Mère en 1875, pour aider le R. P. Provincial dans ses travaux et ses négociations auprès du Ministère de l'Intérieur au sujet des colonies de St-Michel et de St-Jean; a reçu son obédience pour cette dernière C^{té}, et s'est rendu le 31 Déc. 1877.

chapelles, il a fait représenter divers personnages ou événements de l'époque actuelle. Un de ces vitraux est consacré à N. V. Père, il y est représenté en pied, d'après le buste que nous avons. Comme caractéristiques, il y a le St. Cœur de Marie; puis dans un médaillon, un missionnaire baptisant un noir, et à côté un orphelin. Le vitrail produit un très-bel effet. » (Lett. du 19 déc. 1876.)

— 2. « Il y a habituellement deux retraites, pour les Frères, afin qu'ils puissent se remplacer pour leurs emplois et vaquer ainsi tranquillement à ces pieux exercices. En 1876, la première de ces retraites fut commencée le 28 janv. par Mgr. Duboin, avant qu'il fût Vicaire apost. de la Sénégambie; mais il ne l'avait pas encore terminée, qu'il fut appelé à la Maison-Mère pour la question de sa nomination comme remplaçant de Mgr. Duret. Le P. Supérieur lui-même continua ces exercices, qu'il donna encore le mois suivant, pour les Frères qui n'avaient pu participer à la retraite précédente.

« Cette année (1877), c'est le P. Bangratz, arrivé dans la Cité le 23 janvier, qui a été chargé des deux retraites, qui se sont faites immédiatement l'une après l'autre, du 26 janvier au 9 fév. Quatorze Frères prirent part à la première; et douze à la seconde. »

— 3. « A la fin de l'année 1875, il y avait à St. Jean 230 colons, répartis en 7 sections. En octobre 1876, leur nombre s'élevait au chiffre de 260; mais depuis le milieu de cette année (1877), ce nombre est retombé à 245, faute de nouvelles recrues. Cependant il y a maintenant de la place pour loger 300 enfants et plus. » — Cela tient sans doute aux causes déjà signalées au bulletin de St. Michel. (Lett. du P. D'Anger, 23 oct. 77.)

— « Quant à l'orphelinat, il s'est un peu augmenté, malgré plusieurs départs d'anciens. En 1875, il y avait 30 orphelins; actuellement on en compte 40. Ce qui prouve le bon esprit qui règne dans cette œuvre, ce sont les vocations qu'elle a fournies. Trois sont venus au Noviciat des Frères du St. Cœur de Marie, et on espère que plusieurs suivront aussi leurs traces.

— 4. « Nous avons perdu en ces dernières années plusieurs colons, qui tous, grâce à Dieu, sont morts en de pieuses dispositions. L'un de ces chers enfants, le jeune Leroy, a été victime d'un bien fâcheux accident, qui montre qu'on ne saurait prendre avec le pétrole trop de précautions. En versant de cette huile dans une lampe, il mit par imprudence le feu au vase contenant le liquide inflammable; et en cherchant à l'étouffer, il le mit à ses habits, et fut en un instant enveloppé de flammes. Le pauvre enfant se mit alors à courir par la cour, tout hors de lui; ses camarades effrayés se sauvaient à son approche. Le F. Nicomède put enfin le saisir et le plonger dans une auge pleine d'eau. Mais il était déjà couvert de larges brûlures. Ses premières paroles furent pour demander l'absolution et l'Extrême-Onction; il était d'ailleurs très-bien disposé. Depuis quelque temps même, il paraissait animé d'une ferveur sensible, que Dieu lui avait sans doute accordée pour le préparer aux cruelles souffrances qu'il devait éprouver. On prit tous les soins possibles pour sa guérison; et l'on espérait d'abord pouvoir le sauver. Mais malheureusement il fut atteint du tétanos, et succomba au bout de 15 jours. Sa piété et sa résignation ne se démentirent pas un instant; et après avoir reçu plusieurs fois les sacrements, il rendit pieusement son âme à Dieu le 1^{er} jour de l'année 1876. »

— 5. « Le R. P. Constant, Mariste de la résidence de St-Brieuc, a bien voulu en 1876 prêcher aux enfants la retraite préparatoire à la communion pascale. Sa parole entraînant et toujours à la portée de leurs jeunes intelligences, fit beaucoup de bien parmi eux. Cette année, (1877), c'est le P. Bangratz qui leur a donné les mêmes exercices. Ils n'ont pas produit de moins bons fruits.

« En 1876, nous avons eu, quelques jours après la Fête-Dieu, une belle première communion de 22 enfants; ils étaient accompagnés de 60 autres qui renouvelaient auprès d'eux cet acte solennel. Nous avions d'abord espéré que M^{gr} David

viendrait leur donner la confirmation. Mais la veille, appelé en toute hâte à Lyon par sa sœur mourante, il nous fit savoir qu'il ne pourrait se rendre à St-Ilan et qu'il confirmerait nos enfants dans la chapelle privée de son palais épiscopal, à St-Brieuc. Ils y atteignent au nombre de 110, tant colons qu'orphelins.

— 6. Cette année (1877), comme par le passé, toute la C^{te} s'est rendue à l'église de St-Guillaume, à St-Brieuc, le jour de la fête de St-Joseph. Vers six heures du matin, l'on se mettait en route en récitant le chapelet. A huit heures les enfants faisaient leur entrée dans la ville, musique en tête. Le P. Bangratz dit la messe, et la plupart des enfants s'approchèrent de la sainte table. Après la cérémonie, on alla prendre un frugal déjeuner. A 3 h. on se rendit de nouveau à l'église, pour assister à la bénédiction du S^t-Sacrement. M. l'abbé Michel, chanoine honoraire et secrétaire de l'évêché, voulut bien adresser quelques paroles d'édification à nos enfants. Il leur montra les vertus de St-Joseph, en insistant surtout sur la vertu d'obéissance. Cette instruction fut suivie d'un salut solennel, après lequel nos jeunes pèlerins reprirent pieusement la route de St-Ilan.

— 7. Vers la fin de juin 1875, nous avons reçu la visite de l'Inspecteur-général, M. Grollier. Quelque temps après, le Ministère de l'Intérieur adressait à la Préfecture de St-Brieuc une dépêche qui exprimait sa satisfaction au sujet de la bonne marche de la colonie. (Dépêche du 10 août 1875) Ce qui prouve que M. Grollier n'avait pu que rendre de bons témoignages à la suite de sa visite.

M. le Préfet des Côtes-du-Nord s'empressa de transmettre cette dépêche au P. Supérieur, en y ajoutant ses félicitations. Lors du pèlerinage habituel à N. D. d'Espérance à St-Brieuc, M. Jouvenel avait vu défilér les enfants devant la Préfecture. Le lendemain il vint lui-même leur donner ses encouragements.

Deux mois après, (20 sept. 1875), nous recevions, comme la colonie de Langonnet, la visite de M. Voisin, député et rapporteur du projet de loi sur les colonies pénitentiaires.

« En 1876, c'est M. Badiou de la Tronchère qui est venu faire l'inspection d'usage, avec le Directeur des prisons des Côtes-du-Nord. (13 sept.) Ce qu'il a particulièrement recommandé aux enfants, c'est de bien apprendre, et avant toutes choses, leur catéchisme. Cela fait assez connaître les sentiments de cet inspecteur; il serait à désirer que tous eussent ces mêmes dispositions.

« Cette année (23 avril 1877), nous avons été visités par M^r le baron de St-Priest. On lui a montré la nouvelle maison, entièrement construite par nos enfants, tant pour la maçonnerie que pour la menuiserie et la forge. Il a parcouru nos ateliers, nos jardins, et a paru très-satisfait.

« Le 8 juillet, M. Dumesnil, inspecteur sanitaire, est venu, avec M. le D^r Grovallet, médecin de la maison, faire l'inspection spéciale qu'indique son titre. C'était un dimanche; il a assisté à la grand'messe. Notre maison neuve lui a plu beaucoup; il a promis d'appuyer auprès de l'administration nos demandes de secours pour continuer ces constructions. (lett. du 8 juill. 77)

« Le lendemain, revenait M. Grollier, en compagnie de M. Marquet, Directeur des prisons des D^{ép}ts de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. Depuis quinze mois, nous n'avons pas eu une seule évasion; il a été frappé de ce résultat. (lett. du P. Dauger, 8 et 10 juill. 1877)

— 8. « Depuis le dernier bulletin, l'établissement de St Ilan a obtenu du Ministère de l'agriculture et du commerce diverses subventions, s'élevant au chiffre de 3,500^f. Il y a peu de temps encore, nous avons reçu à titre d'encouragement, une nouvelle allocation de 3,000^f. (lett. 6 juill. 1877).

« Quelques secours nous ont aussi été accordés pour l'orphelinat, de la part du Ministère de l'intérieur. »

— 9. « Le 23 mai 1877, un incendie s'est déclaré à la colonie et a consumé le matériel du moulin, ainsi que des dépendances de la basse-cour. La cause en est attribuée à un ancien colon. Heureusement que le tout était assuré. On a reçu de la Compagnie d'assurances une indemnité de 16,000^f, qui a aidé à

réparer le dommage (Sé. du 17 juin 1877.)

« La nouvelle maison de St-Joseph, dont il a été parlé au dernier bulletin de la C^{té}, est terminée depuis longtemps. Ce bâtiment contient quatre grandes salles. Il mesure trente sept mètres de long sur dix de large. Les étages ont quatre mètres de haut.

« De vastes cours de récréation ont été aussi créées entre les constructions actuelles et la grande chapelle.

« Deux puits ont été construits, ils donnent une eau saine et abondante. Un moteur à vent a été posé sur l'un d'eux, il fonctionne avec une très-grande facilité. »

— 10. En terminant ce bulletin, nous mentionnons une faveur importante pour les deux maisons de St-Jean et de St-Michel, récemment accordée par le Ministère de la Guerre, sur la demande de l'administration pénitentiaire. C'est la dispense, pour tous les religieux préposés à la garde des détenus, et qui appartiendraient par leur âge à la disponibilité ou à la réserve de l'armée active, des obligations militaires des hommes de leur classe. Ils sont désormais rangés parmi les non disponibles, et, comme tels, dispensés de répondre aux convocations faites pour les revues, manœuvres etc., alors même qu'ils n'auraient pas contracté d'engagement décennal. (Dépêche du 17 août 1877.)

Nouvelles récentes.

Décès. — Le dernier Bulletin se terminait par l'annonce de la mort du P. Maîtrejean à Fort-de-France (Martinique). La C^{té} de St-Pierre, en la même colonie, vient à son tour d'être cruellement éprouvée, par la mort du P. Gloeckler, enlevé subitement par une sorte d'apoplexie le 10 octobre. Voici ce qu'écrivait à la Maison-mère le P. Grasser, en annonçant ce douloureux événement :

« Le Bon Dieu nous a demandé un nouveau sacrifice, notre cher P. Gloeckler est allé dans l'autre vie se reposer dans la paix du Seigneur, de ses longues et grandes fatigues de 24 ans d'apostolat.

« Le P. Gloeckler est mort presque subitement le 10 oct. dernier à 8h 1/2 de

matin. Le 9 au soir, il avait encore soupé avec la C^{ie}, sans laisser voir le moindre symptôme du terrible mal qui l'a emporté. Quelques minutes après minuit le P. Babel son voisin de chambre, l'entendit pousser des gémissements. Il entre aussitôt chez lui, et le trouve assis dans son fauteuil, ayant beaucoup de peine à respirer, mais délirant complètement. On est venu m'avertir tout de suite, et quand je suis arrivé près de lui, je l'ai trouvé avec un pouls dormant 160 pulsations, et couvert d'une sueur froide. Il ne connaissait plus personne. Quand les médecins sont arrivés, ils l'ont trouvé perdu; néanmoins ils lui ont appliqué les médicaments et les traitements les plus énergiques pour le sauver, mais ! hélas ! tout fut inutile. Vers six heures, je lui ai donné l'extrême onction, je doute qu'il ait eu sa connaissance. Enfin à huit heures et quelques minutes il a rendu son âme à Dieu.

« Ce cher Père était d'ailleurs bien préparé, il s'était confessé deux jours auparavant. J'ai toujours été édifié de la délicatesse de sa conscience, non seulement il craignait le mal, mais l'ombre même du mal l'effrayait. Depuis surtout l'émission de ses vœux perpétuels, en 1874, il était un parfait religieux, un vrai modèle en tout. Mais là où il excellait principalement, c'était pour la charité, la bonté, la facilité des rapports avec tout le monde. Je ne crois pas que ce Père ait jamais fait de mal à qui que ce soit de propos délibéré. Aussi était-il aimé, estimé de tout le monde, dans l'intérieur du collège comme au dehors.

« M. le Gouverneur m'a télégraphié tout de suite après sa mort, en m'exprimant ses regrets pour cette perte douloureuse qui, dit-il, frappe toute la colonie. » (Lett. du 11 oct. 1877.)

« Ses obsèques du regretté défunt ont eu lieu au Morne-Rouge, à l'église de N. D. de la Délivrante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gosse, vicaire général, et le service chanté par M. le Curé de la Cathédrale. Après la messe, Monseigneur a fait lui-même l'absoute. Il y avait de 20 à 25 prêtres à l'enterrement. On ne se rappelle pas avoir vu un pareil office funèbre depuis celui de M. g^r Leherpeur. (Lett. du 31 oct. 1877.)

— Le 30 oct. a été célébré à la Cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme de ce cher Père, sur la demande spontanée de ses anciens élèves. La messe a été dite par M. l'abbé Cudrec, curé de la Cathédrale, M. g^r l'Evêque, entouré de ses vicaires généraux, du clergé de la ville et de plusieurs ecclésiastiques de la colonie, assistait au trône pontifical. L'absoute a été faite par le R. P. Grassier, supérieur du Collège. Cette cérémonie a eu vraiment le caractère d'une manifestation de la reconnaissance publique, comme l'ont fait remarquer les journaux de la colonie. (Les Antilles. 27 oct. - Bien public 7 nov.)

— Né le 18 nov. 1827 à Niederbronn, le P. Ignace Glœckler entra dans la Cong^e le 27 nov. 1849 et fit sa profession le 26 mars 1853. Il fut, ..

l'année suivante, envoyé à la Guadeloupe avec le P. Klein, pour y fonder le séminaire. collège de la Basse-Terre. Appelé à la Martinique à la fin de 1856, il y fut nommé directeur au grand séminaire. Puis, en 1860, quand Mgr. Porchez nous confia le soin du séminaire. collège de St Pierre, il fut destiné à cette œuvre, à laquelle il est resté attaché jusqu'à sa mort.

« Durant ce long espace de temps, ajoute un journal de la colonie, on a vu le P. Gloeckler professeur successivement, et quelquefois simultanément, des cours les plus difficiles et les plus élevés, cours de littérature, cours de sciences, cours de philosophie, cours d'histoire. Modèle du bon professeur, il n'entrait jamais dans sa classe, malgré son expérience et sa science acquise, sans avoir préparé immédiatement son cours ou sa leçon.

« La mort du R. P. Gloeckler, si connu, si aimé, si apprécié dans toute la colonie, est un deuil public.

« Professeur éminent, esprit aussi vaste que distingué, cœur généreux, âme profondément sacerdotale, le R. P. Gloeckler qui se dévouait depuis 1860 à la grande œuvre de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse de la colonie, laissera dans le pays un éternel souvenir. » (Bien public, 10 oct. 1877.)

✦ Au moment où se terminent ces lignes, nous recevons la lettre suivante du Père Dauger, qui annonce au C. R. Père la mort d'un Frère de St Ilan, le F. Albert (Joaquim Vaty).

St Ilan, le 30 déc. 1877.

« J'ai la douleur de vous faire part de la mort de notre cher Frère Albert, décédé ce matin après 11 heures, à la suite d'une affection de poitrine.

« Depuis huit jours ce bon Frère était comme dans une agonie continuelle, souffrant beaucoup, mais toujours résigné et animé des plus vifs sentiments de foi et de piété. Il offrait continuellement sa vie pour le salut des âmes, pour les membres de la Cong^g, particulièrement pour vous, mon très-Rév^{erend} Père, pour l'Eglise et pour Notre St Père le Pape. Il me disait encore ce matin qu'il priait sans cesse, mais dans le cœur seulement, parce qu'il était trop faible pour prier à haute voix. Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier instant. Au moment de rendre le dernier soupir il a seulement laissé tomber son crucifix qu'il tenait visiblement dans les mains, quand déjà il semblait avoir perdu connaissance.

« Le F. Albert, comme tout le monde le sait, était un modèle de piété, d'innocence, et de bon esprit religieux. St Ilan fait en lui une grande perte; mais nous avons la confiance qu'il est allé tout droit au Ciel recevoir la récompense de ses mérites. Oh! qu'il fait bon mourir quand on a vécu comme le F. Albert! Il était lui-même tout étonné de ne plus sentir les scrupules qu'il avait ressentis autrefois. « Je ne sais ce que c'est, disait-il, je suis tout tranquille et tout uni au bon Dieu. Je n'ai plus de scrupules. »

« Quand je lui ai dit, il y a une huitaine de jours, que sa fin était proche, il m'a répondu: « Tant mieux! j'irai au Ciel. » Depuis long temps il connaissait la gravité de son état, il se préparait à mourir prochainement. Sa mort

lendant à venir, a usé en lui toutes les forces vitales. Enfin elle est venue, et le bon Frère était prêt à paraître devant Dieu. Requiescat in pace!

« Des pareilles morts sont des bénédictions pour la Cong^e que le bon Frère aimait tant. Elle a un saint de plus dans le Ciel. »

Le F. Albert était né à Mue, dans le diocèse de St. Brievé, le 19 fév. 1844. Entré au postulat à l'âge de 16 ans, il avait fait sa profession le 22 sept. 1861, et les vœux perpétuels le 4 oct. 1874. C'était un ancien orphelin de St. Ilan.

Départs. — Le P. François s'est embarqué le 22 déc. à Bordeaux, pour retourner en Haïti, d'où il était revenu au mois d'avril dernier, pour cause de santé. On lui a fait prolonger de deux mois son séjour en France, dans la pensée que l'on pourrait recevoir sa déposition dans le procès apostolique à commencer pour la cause du V. Père. Mais on n'a pu encore arriver à obtenir de l'archevêché l'érection d'un nouveau tribunal à instituer à cet effet. — Le 18 sept. était arrivé de Maurice le P. Thomas, souffrant d'une hépatite. D'après l'avis du médecin, il s'était rendu à Bourbon, pour prendre les eaux de Salazie. Mais ensuite un retour pour France fut jugé nécessaire. Étant maintenant bien remis, il a reçu son obédience pour la Martinique, où il avait été précédemment employé pendant quelques années. Il s'embarque le 21 janvier à St. Nazaire.

Retours en France. — Le F. Édouard (Klein) dont la santé était très-affaiblie, est revenu de la Martinique le 17 nov. Ce bon Frère n'était pas rentré en France depuis 24 ans.

— On se rappelle que le P. Coquet avait été l'an dernier, à l'extrémité. À la suite d'une rechute, il a dû revenir en France. Parti de Cayenne le 25 août, il n'est arrivé qu'au bout d'une traversée de 49 jours, qui d'ailleurs lui a été salutaire.

— Le P. Kientzler, qui était à Bourbon, est aussi revenu en France pour raison de santé. Il est arrivé à la Maison-mère, le 10 décembre.

— Le P. Duparquet a dû quitter Vandana, atteint d'une profonde anémie. Parti du Congo le 23 oct., il est arrivé à la Maison-mère le 20 déc., après quelques jours passés à la C^{te} de Braga.

De Dakar à Lisbonne, il a eu pour compagnon de voyage le P. Aubry, revenant du Sénégal en Europe. — Précédemment, à son passage au Gabon, il avait pris avec lui le P. Ignace Stoffel, qui se trouvait lui-même très-malade; mais en descendant à Dakar, celui-ci a eu une forte crise qui ne lui a pas permis de continuer son voyage. On l'a fait entrer à l'hôpital de Gorée, pour mieux lui faire donner tous les soins nécessaires.

N. B. — Nous envoyons avec ce bulletin la Notice sur le F. Jean Baptiste, composée au Patronage de St. Mélanie, ainsi qu'une lettre du R. P. le Trésorier Assult, relative aux Noces d'argent de notre V. R. Père comme Supérieur Général.



Bulletin Général.

Nouvelles
de la Maison-Mère, et actes administratifs.

Fête du 25^e anniversaire
de l'élection du T. R. Père, à la Maison-Mère et au St-Cœur de Marie.
10 février 1878.

— L'anniversaire du 10 février devait, cette année, revêtir à la Maison-Mère surtout, un caractère particulier de solennité; nous avions à fêter les noces d'argent de Notre Très-Révérend et bien-aimé Supérieur Général, ici même, où, il y a 26 ans, il reçut de Notre Vénérable Père mourant la mission de continuer son œuvre. Aussi, suivant la lettre d'avis adressée le 1^{er} janvier aux Clés par le R. P. premier Assis- tant, nous préparions-nous à célébrer le mieux possible cette douce fête de famille, lorsque survint tout-à-coup la doulou- reuse nouvelle de la mort de PIERRE. Au milieu du deuil géni- ral de l'Eglise, les démonstrations extérieures de joie et d'allé- gresse n'étaient plus possibles, et le T. R. Père fit lui-même envoyer aussitôt, aux maisons qui pouvaient encore le re- cevoir à temps, l'avis de se borner à la partie religieuse de la fête.

À la Maison-Mère, à Paris, nous avons à remplir

un devoir spécial, bien cher à nos cœurs : celui de présenter nos vœux au T. R. Père au nom de la Cong^e tout entière. Le samedi soir, à 8 h., tous les Pères de la C^{té} et ceux qui s'y trouvaient alors en passage se rendirent à cet effet auprès de lui.

Le R. P. premier-Assistant lui exprima, de la part de tous, combien nous étions heureux de célébrer ce solennel anniversaire. « Vos 25 années de généralat, lui dit-il, ont été sans doute bien laborieuses pour vous, Mon Très-Révérend Père, mais aussi elles ont été des plus précieuses pour la Cong^e. Demain nous remercierons le bon Dieu de la grande grâce qu'il nous a faite, en vous conservant à notre tête pendant si longtemps; et nous lui demanderons en même temps qu'il soutienne vos forces et vous accorde la santé nécessaire pour mener à bonne fin les travaux si importants que vous avez entrepris pour le bien de la Cong^e.

« Aux joies de cette anniversaire, la mort du Chef de l'Eglise, notre père commun à tous, vient mêler de grandes tristesses. Mais nos prières ne seront que plus ferventes à votre nom et à votre souvenir devant Dieu, nous joindrons le nom et le souvenir de ce grand et si regretté Pontife; et nous demanderons par son intercession que la Providence vous laisse encore longtemps à notre filiale affection. »

Le T. R. Père répondit par les paroles suivantes : « Oui, mes chers Pères, demain à l'occasion de ce demi-jubilé, nous nous unissons tous pour remercier le Seigneur des grâces qu'il a répandues sur l'Institut depuis la mort de Notre Vénérable Père. Et ces grâces, certainement, ont été bien grandes. Malgré les difficultés et les épreuves, la Cong^e s'est affermie, s'est développée; et, ce qui importe le plus, l'esprit de Notre V. Père s'est en général conservé parmi nous.

« Ce sont là les consolations et les joies de mes 25 années

de supériorat. Mais à côté, que de peines, bien souvent ! que d'épreuves, que de croix, que de douleurs de toutes sortes, et du dehors et du dedans de la Congr. !... , Oui, c'est un poids bien lourd et bien redoutable que la charge de Supérieur général, et surtout dans les temps où nous vivons.

« La mort du St Père est venue, comme le disait tout à l'heure le R. P. Assistant, nous jeter dans le deuil et interdire toutes manifestations extérieures à l'occasion de ce 25^e anniversaire. Je suis d'ailleurs content qu'il n'y ait pas de ces démonstrations ; ce que je désire surtout, ce sont des prières. Et nous avons bien à prier ; car nous traversons actuellement, vous le savez, des temps bien difficiles. Cette année a déjà été marquée par de grands événements ; la mort de Victor Emmanuel, puis quelques semaines après, celle de Pie IX, qui tenait dans le monde entier une si grande place. Qu'arrivera-t-il dans l'avenir ? Dieu seul le sait. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'esprit de désordre gagne partout de plus en plus ; et réellement, si la Providence n'était pas là, conduisant tous les événements, il y aurait de quoi désespérer de l'humanité.

« Pour nous, mes chers Pères, tout cela doit nous porter à nous affermir de plus en plus dans le véritable esprit de la Congr., l'esprit de foi et de renoncement. C'est à la Maison-Mère et aux membres qui la composent à veiller à la conservation de ce précieux dépôt de l'héritage spirituel de Notre V. Père, et pour cela vous devez vous en bien pénétrer, afin de donner en tout l'exemple aux autres membres et aux autres maisons. Prenons garde surtout à ne pas laisser se glisser parmi nous cet esprit d'indépendance qui souffle partout aujourd'hui, et qui cherche aussi à s'infiltrer dans les Sociétés religieuses.

« Les Constitutions aideront beaucoup, j'en ai la confiance, à maintenir dans la Congr. l'esprit et les traditions de Notre V. Père.

Aussi j'ai hâte de pouvoir les publier; car je sens de plus en plus combien elles font défaut dans les C^{tes}. Un de mes grands regrets c'est de ne les avoir point vues approuvées sous Pie IX. Vous savez qu'on les imprime en ce moment. Malheureusement cette impression n'a pas marché aussi promptement que je l'aurais désiré; bientôt cependant elle sera terminée; et j'espère qu'ensuite l'approbation de Rome ne se fera pas attendre.

« Il reste aussi à terminer le Directoire, les Coutumiers, à continuer le travail commencé sur la vie surnaturelle, travail dont la 2^e partie est encore à paraître, à publier les lettres si belles de N. V. Père aux missionnaires. Demandez à Dieu qu'il me donne la force nécessaire pour achever, si c'est sa sainte volonté, ces divers travaux pour le bien de l'Institut.

« Durant ces 25 années le Bon Dieu nous a fait bien des grâces; nous l'en remercierons de tout notre cœur. Mais nous avons aussi bien des infidélités et des fautes à nous reprocher. Le jour de demain doit aussi être un jour de réparation pour la Cong^e tout entière. Ce doit être surtout une journée de prières. Prions beaucoup pour l'Eglise, pour la France et pour notre cher Institut. »

Après ces paroles, le T. R. Père voulut bien nous bénir à la demande du R. P. Assistant, et nous nous retirâmes pour laisser la place aux Frères. Ce fut aussi le R. P. Le Vasseur qui fut l'interprète de leurs vœux. Le T. R. Père, après les avoir remerciés de ces vœux, y répondit par quelques paroles qui n'ont pas été consignées au bulletin de la C^{te}, mais dont voici l'objet. Il les exhorta à travailler avec courage à leur perfection, suivant la s^{te} volonté de Dieu sur eux, en leur montrant qu'ils pouvaient le faire d'autant plus facilement qu'ils n'avaient pas, comme les Pères, à s'occuper directement du salut du prochain. Puis il leur dit qu'ils auraient aussi bientôt, d'après les Constitutions soumises à l'approbation de Rome, leur Règle propre,

qu'ils n'auraient qu'à bien l'observer, pour devenir de bons religieux et de vrais enfants du V. Père. Il leur demanda de continuer à prier beaucoup pour lui, et il leur donna sa paternelle bénédiction.

Le lendemain, les saints offices furent célébrés avec la pompe des fêtes de 1^{ère} classe. Ce fut le R. P. Provincial qui officia à la Grand' Messe et aux Vêpres ainsi qu'au Sulus. Un beau motet avait été composé pour la circonstance par le P. de Courmont. Les paroles, parfaitement appropriées à la fête, étaient ce texte de l'Exode : *Habebitis autem hunc diem in monumentum : et celebra- bitis eum solennem Domino in generationibus vestris cultu rumpiter.* no. (Ex. XII. 14) Les séminaristes le chantèrent avec beaucoup de piété, d'ensemble et d'entrain.

M. l'abbé St^e Colombe, ancien membre de la Cong^e du St^e Esprit, qui, comme on sait, demeure habituellement au séminaire, voulut s'unir à nos vœux en offrant au C. R. Père une belle médaille en vermeil, portant sur un côté le nom et le titre de celui-ci, et sur l'autre ces mots : 10 février 1878. Souvenir du 10 février 1853.

Après le dîner, le C. R. Père partit pour le St^e Cœur de Marie, et consacra à cette C^{te} le reste de la journée. Voici la relation qui nous est envoyée de sa visite.

Extrait du bulletin du St^e Cœur de Marie. — Le C. R. Père arriva vers 2 h. dans la C^{te}. Tous les Pères se réunirent aussitôt auprès de lui, pour lui offrir l'hommage de leur filiale affection. Le R. P. Supérieur prit la parole en notre nom et lui exprima nos sentiments de reconnaissance envers Dieu, pour avoir accordé au successeur de N. V. Père ces 25 années de supériorat, si fructueuses et si fécondes pour le bien de la Cong^e, puis nos desirs et nos vœux ardents, afin que le Très-Haut lui permette d'achever ce qu'il a si bien commencé. — Quant à nous, Mon Très-Révérend et bien-aimé Père, dit-il en terminant, nous ne saurions mieux vous témoigner notre reconnaissance et notre filiale dévouement qu'en priant le Ciel et en nous montrant les fidèles observateurs de tout ce que vous nous avez enseigné pour devenir de bons et fervents religieux. »

Le T. R. Père a répondu : « Comme l'a dit le R. L. Burg, les douleurs de la St^e Eglise ne nous permettent pas des réjouissances ; et ce ne doit pas être d'ailleurs le caractère de cette fête. C'est plutôt un jour d'actions de grâces, de prières et de nouvelles résolutions. Le Bon Dieu a fait, en effet, beaucoup pour nous durant ces 25 années. Et nous avons d'autant plus à le remercier que les difficultés à vaincre ont été bien nombreuses. Depuis le moment suprême, où, sur son lit de mort, le V. Père me dit de me sacrifier, les joies et les traverses n'ont point manqué. A cette époque, la fusion laissait encore dans bien des esprits des impressions diverses, qui pouvaient faire craindre des divisions ; et notre Vénérable Fondateur n'avait pas eu le temps d'organiser toutes choses dans la Cong^e. Il y avait en outre de graves difficultés du côté de l'Archevêché, qui nous regardait pour ainsi dire comme des schismatiques, cherchant à se soustraire indûment à l'autorité épiscopale. Il y avait donc à la fois des difficultés intérieures et des difficultés extérieures ; et jamais elles n'ont fait défaut.

« Mais parmi les peines que j'ai pu eu puis encore avoir, savez-vous quelles sont celles qui me sont le plus sensibles ? Les difficultés des œuvres causent souvent de grandes préoccupations ; les pertes de nos missionnaires portent au cœur un coup plus cruel encore. Cependant de tout cela on se console encore aisément : pour les œuvres, on fait ce que l'on peut ; et pour les membres que la mort enlève, on a l'espoir qu'ils vont nous précéder au Ciel, et y rejoindre notre V. Père. Mais ce qui est de véritablement pénible, ce sont les infidélités à la vocation, de la part de certains membres séduits et trompés par les tentations.

« Prions donc pour que nous n'ayons plus à regretter de ces déplorables infidélités. En remerciant Dieu des grâces qu'il nous a faites, demandons lui d'en profiter pour nous sanctifier, promettons de demeurer toujours fidèles à notre sainte vocation et tâchons de nous pénétrer de plus en plus de cet esprit surnatu-
rel

dont le T. R. Père nous a donné et les leçons et les exemples. »

Le T. R. Père avait bien voulu fixer à ce jour mémorable la cérémonie de la pose de première pierre du nouveau Grand-Séminaire. Un quart d'heure environ après les Vêpres, les Pères et les Novices se rendirent en surplis à l'endroit désigné, au milieu du terrain qui se trouve entre le Noviciat et les bâtiments de la cour d'entrée. Le T. R. Père bénit la première pierre et l'emplacement du futur édifice. Nous en donnerons plus tard la description.

Après cette cérémonie, les novices se réunirent dans les appartements du T. R. Père. Le P. Directeur lui exprima leurs sentiments de gratitude et d'affection, avec tous leurs vœux pour sa conservation de longues années encore au milieu de ses enfants.

Le T. R. Père répondit à peu près en ces termes : « Mes chers fils, je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer par la bouche de votre P. Directeur ; je vous remercie des vœux que vous faites pour ma santé et ma conservation. Vous dites : *ad multos annos*. Je ne crois pas qu'elles soient nombreuses désormais, je sens que mes forces ne dureront pas bien longtemps. Du reste, quelques années seulement, et cela pourrait me suffire pour terminer les divers travaux que j'ai entrepris : les Constitutions, l'achèvement des instructions aux Missionnaires etc. Ces instructions, vous le savez, sont une œuvre incomplète, interrompue, hélas ! par la mort de N. Vénérable Fondateur ; mais le plan existe, plan vraiment admirable ; et nous voudrions essayer de le remplir à l'aide de ses divers écrits et de ses lettres. On pourrait, par des extraits choisis, arriver à former un tout complet, où se puiserait comme à la source l'esprit de la Cong^g. Ce serait comme le couronnement du travail des Constitutions, dont nous sollicitons en ce moment l'approbation à Rome. Déjà nous avons reçu au sujet de ces Constitutions un éloge assez flatteur : il nous a été permis de les faire imprimer. Nous espérons, en outre, avoir de Pie IX lui-même une autre faveur : une approbation solennelle de la Cong^g, par une bulle de ce grand et bien-aimé

Pontife, lorsque la mort est venue l'enlever à notre vénération. La Cong^e perd beaucoup en le perdant, car il était rempli de bienveillance et de bonté pour nous; mais nous espérons la même bienveillance de la part de son successeur.

« En terminant, je ne puis que vous exhorter, mes chers fils, à bien profiter du temps de votre noviciat qui déjà avance beaucoup. C'est un temps précieux; c'est le moment le plus propice pour devenir des religieux fervents, renoncés, vivants de la vie surnaturelle. Efforcez-vous donc d'acquiescer de plus en plus cet esprit de foi, de générosité, de renoncement, si nécessaire à un missionnaire » — Le T. R. Père développa encore en quelques mots cette pensée; puis les novices se prosternèrent et reçurent sa bénédiction avec une pieuse reconnaissance.

Après eux, se sont présentés les Frères, profès, novices et postulants. Un d'entr'eux témoigna au nom de tous, au T. R. Père, combien ils étaient heureux de pouvoir lui présenter, en ce grand anniversaire, leurs sentiments de respect et de filial attachement; et il le pria de bénir la résolution qu'ils avaient prise de consoler de plus en plus son cœur par un dévouement et une obéissance plus parfaite.

Le T. R. Père répondit: « les sentiments que vous manifestez, mes bien chers Frères, sont excellents, cela cependant n'est pas assez. Il ne suffit pas d'avoir ces désirs, il faut surtout les mettre en pratique. Tous, profès, novices et postulants, vous devez devenir des saints. La sainteté, du reste, vous est, à vous, bien plus facile qu'aux Pères. Vous n'avez point, comme eux, à vous occuper du salut des âmes d'une manière directe; tous vos soins doivent se porter à votre sanctification personnelle. Les nouvelles Constitutions vous aideront beaucoup pour cela, car vous n'y avez pas été oublié. Vous aurez votre Règle spéciale d'après ces Constitutions et chaque Frère y trouvera les moyens de se sanctifier par l'accomplissement de ses devoirs et la pratique des vertus religieuses.

« Quoique vous n'ayez pas le caractère sacerdotal qui distingue les Pères, votre vocation néanmoins est bien grande. C'est une grâce de choix et de prédilection. Cultivez donc avec beaucoup de soin cette sainte vocation. Mais prenez-y garde. Parceque vous êtes religieux, ce n'est pas une raison pour être délivrés des tentations. Le démon est très-rusé et cherche toujours à tromper les âmes. Quelquefois, par ex., il suggérera à l'un ou à l'autre qu'il est appelé à devenir prêtre; qu'il lui faudrait étudier pour être Père, qu'il serait ainsi plus de bien, etc. Toutes ces idées ne sont qu'un effet de l'amour propre, un jeu de l'imagination, une illusion du démon. Le but réel du malin esprit serait de faire abandonner la vocation religieuse. Ne vous laissez donc jamais séduire par de telles tentations, et demeurez fidèles dans l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous. »

Pour confirmer ces bons conseils, le C. R. Père leur donna alors sa bénédiction puis quelque temps après, on se rendit à la chapelle pour le salut du C. S. Sacrement qui fut donné par lui.

À la fin du souper, le C. R. Père dit encore quelques mots aux Pères et aux novices. D'abord sur la mort de P. IX, d'après une lettre reçue du P. Sothbach, puis sur deux souvenirs du V. Père que l'on était en voie d'exécuter pour distribuer à tous les membres.

« Le premier de ces souvenirs, dit le C. R. Père, c'est le portrait du V. Père. Nous l'avons, sur son lit de mort, d'après le beau dessin de M. J. de Ségur, mais nous voudrions avoir quelque chose de plus vivant, le voir représenté par ex. au moment où il composait la règle provisoire dans son pigeonnier de Rome. Depuis quelque temps une artiste y travaille avec soin; elle a fait d'autres portraits très-bien réussis; et il y a lieu d'espérer qu'elle pourra réussir aussi pour notre V. Père.

« On reproduit également, vous le savez, une image

du St Cœur de Marie, qu'il avait devant lui, à Rome, dans ce même pigonnier; et qui exprime bien l'amour immense de Marie pour Dieu et pour les hommes. Nous aurons ces deux gravures en petits formats, de manière à ce qu'on puisse les avoir dans son bréviaire et les retrouver ainsi souvent devant les yeux.»

Le T. R. Père ajouta quelques paroles sur la situation des choses politiques et religieuses; et il nous recommanda vivement de prier beaucoup pour l'Eglise, veuve de son Pasteur suprême, pour les nations catholiques, et pour la France en particulier, la fille aimée de l'Eglise, et qui, malgré ses égarements, forme encore le meilleur espoir de la religion. Et à 8 h. il reprenait le chemin de Paris.

— Cette fête du 10 février a été également célébrée avec amour dans les différentes maisons de la Cong^g. Dans les pays d'outremer on l'a même solennisée avec des manifestations plus vives de joie et d'allégresse, parce que l'on n'y connaissait pas encore la mort de Pie IX. Nous remettons à en parler au bulletin de chaque établissement. Nous nous bornons à dire ici que le T. R. Père a été très-touché des vœux et des témoignages de filiale affection qui lui ont été adressés à cette occasion, de la part de toutes les C^{tes}, et surtout des prières ferventes qu'on a faites pour lui en cette circonstance. Au milieu des sollicitudes de la lourde charge qui lui est imposée, cette expression unanime des sentiments religieux de tous les membres à l'égard de celui qui, suivant nos St^s Règles, tient dans la Cong^g la place de Notre-Seigneur lui-même; a été pour son cœur une douce consolation. En retour, il nous charge de transmettre à tous, par la voie du Bulletin général, les sentiments de reconnaissance qu'il a exprimés lui-même de vive voix aux Pères de la Maison-Mère et du St Cœur de Marie.

— Ses Sœurs de St Joseph, ainsi que celles de l'Adoration Réparatrice du St-Sacrement, les religieuses de l'Immaculée

Conception, et les Servantes de Marie ont voulu elles-mêmes
 suivre à nos prières et à nos vœux dans ce mémorable anniver-
 saire.

La R. M. Supérieure générale des Religieuses de St-Joseph
 a adressé, à ce sujet, le 11 janvier, à toutes les maisons de
 leur Cong^o, une lettre circulaire, recommandant d'offrir en
 chaque Etablissement, le 10 fév., le St-Sacrifice de la messe,
 avec la St^e communion, à l'intention du C. R. Père, et de
 réciter le Te Deum avec le Veni Creator et le Sub tuum. Ce
 même jour, sur les instances qui lui ont été faites, le C. R.
 Père est allé dire la messe de St^e à la Maison-Mère de ces
 religieuses. . . Partout les recommandations de la R. Mère
 Supérieure générale ont été accueillies et suivies avec une
 pieuse fidélité. Toutes les Supérieures et un très-grand nom-
 bre de sœurs ont voulu même écrire au C. R. Père pour lui
 exprimer les vœux qu'elles formaient pour lui.

Nouvelles de la santé du C. R. Père.

Quelque temps après la fête du 10 février, la santé du
 C. R. Père, toujours si fièle, nous a donné un moment d'assez
 graves inquiétudes. Depuis le commencement de l'année
 jusqu'au mois de mai, ses forces s'étaient assez bien main-
 tenues malgré les travaux et les préoccupations de sa charge.
 A différentes reprises néanmoins, il a eu à souffrir de l'ap-
 hlébie ou de l'enflure qu'il a depuis quelques années à la jambe.
 Plusieurs fois, par suite de la fatigue, cette enflure a augmenté,
 et l'a mis presque dans l'impossibilité de marcher.
 Mais, tout dernièrement, du 23 mai au 5 juin, il a éprouvé une
 forte indisposition, qui nous a vivement préoccupés. Il a passé
 six jours et six nuits en proie à des souffrances très-aiguës,
 sans pouvoir fermer l'œil, ni prendre aucune nourriture, et l'on
 a dû le veiller pendant tout ce temps. C'était, d'après le médecin,

L'effet d'une affection rhumatismale, qui s'était portée sur les intestins et les reins. Heureusement les fortes douleurs ont cessé au bout d'une semaine entière environ, elles n'ont pas cependant complètement disparu. Il y a des jours où le T. R. Père est encore bien faible et très-souffrant. Son pouls présente des variations assez sensibles, de 90 à 100 pulsations, et aussi d'assez fréquentes irrégularités, environ 7 ou 8 sur 20 battements. C'est surtout dans ces dernières semaines que ces altérations du mouvement normal se sont produites. Elles marquent les moments de plus grand affaiblissement et sont ordinairement déterminées par des douleurs rhumatismales qui se portent à la région du cœur. Il faut espérer que cet état maladif ne s'aggravera pas, mais que bientôt le T. R. Père retrouvera les forces qui lui sont si nécessaires. Prions toujours avec ferveur dans ce but.

De N. V. Père

son portrait — Image du St Cœur de Marie — Nouvelle Vie — Commencement du procès Ne peccant.

On a vu plus haut que le T. R. Père avait annoncé le 10 février, dans sa visite au St Cœur de Marie, que l'on faisait exécuter un nouveau portrait du V. Père. A notre regret, ce portrait n'est pas encore achevé. Nous espérons cependant l'avoir désormais sans trop de retard.

Quant à l'image du St Cœur de Marie, la gravure est terminée déjà depuis quelque temps; on la fait tirer en ce moment. On en enverra, à toutes les C^{tes}, un exemplaire sur papier chine, avec grande marge, qui pourra être encadré, puis chacun en recevra une à son usage en format ordinaire.

Cette gravure porte au bas ces paroles qui en rappellent l'origine: Image devant laquelle le V. François-Marie-Paul Sibernann consacra son Institut au St Cœur de Marie, et en rédigea la 1^{re} Règle. (Rome 1841); et au revers, une Consécration au St Cœur

de Marie, faité par N. V. Père lui-même; en 1840, à la demande de M. l'abbé de Farcy, qui a bien voulu nous la communiquer. On a dû abrégier cette formule de consécration, qui est très-longue; mais, en supprimant à regret certains développements, on s'est attaché cependant à conserver toutes les pensées principales.

Cette image est très-bien réussie. M. Setaille y a mis tous ses soins. Nous engageons nos confrères à contribuer à la répandre⁽¹⁾

— La nouvelle Vie de N. V. Fondateur-publiée l'an dernier, en partie, dans la revue des Saints Contemporains, vient aussi de paraître. C'est un beau volume in-8 de 350 pages, illustré de huit gravures. Son Em. le Card. de Bordeaux a daigné nous accorder pour ce livre une très-belle lettre d'approbation. On sait qu'il a été surtout composé en vue des personnes pieuses, des Communautés religieuses, des séminaires et autres maisons d'éducation, pour lesquelles le travail, si excellent d'ailleurs, de Son. Em. le Card. Litra est un peu trop relevé, aussi bien par sa forme que par son prix. Bien que cet ouvrage se ressenté sans doute plus ou moins de la rapidité avec laquelle il a dû être écrit, au milieu d'autres occupations multipliées, nous espérons cependant qu'il ne sera pas sans utilité et qu'il contribuera à faire connaître davantage N. V. Père parmi les fidèles, et peut-être aussi à procurer quelques vocations.

La Maison-Mère s'est réservé 2000 exemplaires, dont elle pourra disposer à un prix très-réduit. C'est un livre qui peut très-bien être donné pour les distributions de prix dans les collèges, les catéchismes, etc.

— Une nouvelle plus importante concernant N. V. Père, c'est qu'un apocriefin faire commencer le procès Ne pereant, procès

(1) Cette image se vend chez M. Setaille, qui en a la propriété, aux prix suivants; avec la remise de 10 %: format ordinaire, sans dentelle, avec prière au revers 10^{fr} le cent. id. avec dentelle simple 16^{fr} le cent — avec filets d'or, 12^{fr} le cent — Même image, sur papier de grand format, pour encadrer: — papier chine, 18^{fr} le cent; — papier ordinaire, 15^{fr} le cent.

des plus importants pour la poursuite de la Cause. Le Bulletin publié l'an dernier à pareille époque faisait espérer que ces procédures pourraient être entreprises sans trop de retard. (p. 7.) Et c'est même dans ce but que le C. R. Père fit prolonger de 2 ou 3 mois le séjour en France du P. François. Mais diverses circonstances amenèrent des retards successifs. Enfin, après l'achèvement d'un procès relatif à des miracles opérés par le V^{ble} de la Salle, M. l'abbé Bernard put obtenir, par M^{gr} Richard, de son Em. le Card. Arch. de Paris, que l'on s'occupât de la Cause de N. V. Père

Le P. Barillec, nommé par le C. R. Père comme Postulateur spécial de la Cause, à Paris, conservait toujours à la Maison-Mère les lettres rémissoriales envoyées à cet effet par la S. C. des Rites en 1876. La remise officielle de ces lettres ne devait être faite par lui que dans une séance spéciale à cet effet. Cette réunion préliminaire fut fixée au mardi 30 avril, fête de St^e Catherine de Sienne. Elle eut lieu à 10 h. 1/2 du matin, et se tint, comme les suivantes dans la salle des conseils de l'Archevêché. L'Éminent Archev. de Paris la présidait lui-même, assisté de M^{gr} Richard, tous deux en camail et en rochet. Ils avaient à leurs côtés l'un des vicaires généraux, M. l'abbé Caron, M. l'abbé Bernard, Promoteur des Causes des Saints dans le diocèse, et M. l'abbé Petit, Chancelier de l'Archevêché, chargé du procès-verbal de la séance. M. l'abbé Reulet, secrétaire particulier de M^{gr} Guibert, et M. l'abbé Fages, qui remplit la même fonction auprès de son Coadjuteur, assistaient et signèrent ensuite comme témoins instrumentaires. Le R. P. Le Vavasseur, 1^{er} Assistant, était aussi allé avec le P. Barillec, afin d'offrir, au nom du C. R. Père, nos remerciements à Son Éminence, pour avoir daigné autoriser la poursuite de la Cause. A l'occasion de ces remerciements, le bon Cardinal ne put s'empêcher de répéter ce qu'il avait déjà dit: qu'il ne pouvait cependant passer tout son temps à faire des saints. Néanmoins il se prêta à tout avec bienveillance;

et sur la demande du Postulâteur de la Cause, il signa, suivant le procès-verbal préparé à l'avance, une Ordonnance prescrivant l'érection d'un nouveau tribunal pour commencer le procès Ne percant, destiné à entendre les témoins âgés, infirmes, ou devant s'éloigner du diocèse.

Voici la composition de ce tribunal :

Juges : Mgr. Richard, qui remplace comme Président, le Cardinal Arch. de Paris, avec toutes les facultés accordées à son Eminence, suivant un Indult spécial du 1^{er} mars 1877; M. l'abbé Caron, vicaire général; et quatre chanoines titulaires de l'Eglise métropolitaine : M. Labroucherie, ancien aumônier du Sé-Caur; M. Sartigue, Pénitencier de Notre-Dame; M. Pénetti, secrétaire du Chapitre, et M. Lecointre, ancien curé de Clichy-la-Garenne.

Promoteurs : M. l'abbé Bernard, vice doyen de St Geneviève, qui avait rempli, dans le procès ordinaire, la charge si importante de Notaire, et M. l'abbé Bœuf, aumônier du lycée Henri IV, qui était déjà promoteur au premier procès.

Notaire : M. l'abbé Durand, professeur des sciences géographiques à l'Université catholique de Paris, et ami de la maison.

Clercs, chargés de prévenir officiellement pour les séances les membres du tribunal et les témoins, le P. Sancel et M. Gouyet.

Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que tous assistent à chaque séance. Il suffit, d'après les lettres reçues de la S. C. des Rites, qu'il y ait chaque fois un des deux Promoteurs. Et pour les juges, ils peuvent procéder comme il suit. ou Mgr. Richard avec le vicaire général seulement; ou bien celui-ci avec deux de M. M. les Chanoines comme assesseurs; ou enfin ces quatre derniers ensemble. Tous ces Messieurs, du reste, ont accepté très-volontiers la mission si importante qui leur était confiée. M. l'abbé Caron et M. Sartigue étaient du temps de M. l'abbé Pène à St Sulpice, et M. Lecointre a connu

très-intimement le F. Tisserand et sa famille

La 1.^{re} séance du procès devait avoir pour objet l'érection canonique du Tribunal. Elle a eu lieu à l'Archevêché le mercredi 22 mai, à 1 h., sous la présidence de Mgr. Richard. Après la prière, le Postulateur présente la citation qui avait été adressée à M. Bernard, Promoteur fiscal, et prie Sa Grandeur de vouloir bien, suivant des lettres rémissoriales émancées de la Cong^g des Rites, nommer officiellement les quatre chanoines à déléguer comme Juges, puis faire procéder à l'ouverture et à la lecture de ces lettres. Mais auparavant le Promoteur demande que l'on examine l'enveloppe avec soin pour s'assurer si les sceaux en sont intacts. Leur intégrité bien constatée par tous, on ouvre le pli, et on commence la lecture des pièces qu'il renferme. Elle a duré plus d'une heure. Ces lettres portent la signature du Card. Patrizzi, de pieuse et regrettée mémoire, dont la perte fut si sensible à Pie IX. Elles contiennent le Décret d'introduction de la Cause, la Commission signée par ce grand et vénéré Pontife, pour la faire poursuivre par l'autorité apostolique; le Décret rendu pour commencer le procès actuel ne perceant; puis des instructions très-minutieuses pour prévenir toute fraude dans la réception des témoignages. A la suite des instructions, viennent les Articles de la Cause ou les assertions à faire prouver, pour attester la sainteté de N. V. Père. A part certaines modifications de peu d'importance, ils sont absolument les mêmes que ceux du procès ordinaire, et renferment 224 points.

Les lettres de la S. C. des Rites ayant été lues en entier, Mgr. Richard, en vertu des facultés à lui accordées par le St Siège, nomme comme Juges les quatre chanoines ci-dessus désignés; et l'on passe à la prestation des serments.

Monsieur, debout et la main sur la poitrine, fait le double serment, selon la formule tracée, de remplir fidèlement son devoir dans le procès, et en même temps de garder religieusement le secret sur les dépositions des témoins et les questions qui leur

seront adressées. M. le Vicaire général et les quatre autres juges prêtent après lui successivement ce même serment, mais à genoux et la main sur les évangiles.

Le Postulateur remet ensuite un second pli contenu dans le premier, et adressé par le Promoteur de la foi, à Rome, au Promoteur diocésain et à celui qui devait, avec lui, remplir la fonction de sous Promoteur. Malheureusement, M. l'abbé Beuf, par suite d'un malentendu, se trouvait absent, ce qui obligea à modifier une partie du procès-verbal, rédigé d'avance. On remit à la séance suivante ce qui le concernait; et après lecture des lettres du Promoteur de la foi, M. l'abbé Bernard prêta le serment qu'elles exigeaient de lui. Le Notaire nommé, M. l'abbé Durand et les deux Curseurs, après avoir accepté leur mandat, firent de même, les serments propres à leurs fonctions.

Il ne restait plus qu'à fixer le lieu des réunions du tribunal. On décida, comme il avait déjà été convenu avec Monseigneur, qu'elles se tiendraient, soit à l'Archevêché, soit en notre Maison-Mère, en se réservant, du reste, toute faculté d'en changer au besoin les heures et l'endroit, selon qu'il pourrait être opportun. On fait ensuite remettre à l'un des Curseurs une citation en forme à l'adresse des Promoteurs, pour la séance suivante. Puis tous les membres du tribunal signèrent le procès-verbal, et, après eux, les P. P. Hlaine et Cadoret, appelés en qualité de témoins. M. Petit, Chancelier de l'Archevêché, dépose entre les mains du nouveau Notaire toutes les pièces du procès, et l'on termine enfin, vers 5 h., cette longue réunion.

— La seconde séance s'est tenue encore à l'Archevêché, sous la présidence de M. gr. Richard, mais assisté seulement du Vicaire général. C'est le jeudi, 30 juin, qu'elle a eu lieu. Commencée vers 1 h., elle s'est terminée vers 1 h. 3/4. Son objet spécial, était la production officielle par le Postulateur, des Articles contenus dans les lettres remissoriales et la présentation de la liste des témoins à faire comparaître. Mais on dut :

d'abord relire, pour M. l'abbé Beuf, les lettres du Promoteur de la foi, à Rome, puis recevoir son serment, en qualité de sous-Promoteur. Les Articles de la Cause et la liste des témoins furent ensuite présentés par le Postulateur; et à la requête des Promoteurs, il prêta lui-même le serment dit de calomnie; en jurant sur les Sts Évangiles, d'éviter dans le procès tout dol et toute fraude. Enfin deux citations pour la séance prochaine furent remises aux Curseurs, l'une relative aux témoins à convoquer et l'autre pour les Promoteurs. Le Procès-verbal avait été, comme le précédent, rédigé à l'avance. Le Notaire n'eut qu'à le lire, puis il le fit signer par les membres présents. Les P. L. Klain et Meyer apposèrent aussi leurs noms, comme témoins de ce qui s'était fait dans la séance.

Le Tribunal se trouve ainsi maintenant régulièrement constitué; et l'audition des témoins va bientôt commencer. Les lettres remissoriales laissent pour l'achèvement de ce procès, un intervalle de trois années à partir de leur remise officielle. Et ce ne sera pas trop. Tout est à recommencer absolument de la même manière que dans les procédures accomplies précédemment par l'autorité de l'Ordinaire, et comme si rien n'avait été fait, mais avec cette différence que les formalités à suivre sont tracées cette fois de la façon la plus minutieuse et la plus rigoureuse. Et M. J. Richard tient à ce qu'on les observe avec une scrupuleuse exactitude. Nous n'avons, d'ailleurs, qu'à nous en féliciter; c'est une garantie pour le succès d'une Cause qui nous est si chère.



Fête de la Pentecôte à la Maison-Mère.

20 Juin 1878

Nous avons eu cette année comme de coutume, l'honneur de posséder à notre fête patronale de la Pentecôte, le digne représentant du St-Siège, à Paris. Cependant on n'a pu encore

l'inviter que pour le salut, à cause des travaux qui s'exécutent toujours à la chapelle. A 5 h. du soir, Mgr. Moëglia arrivait au séminaire, ayant avec lui, comme l'an dernier, le Comte Mastai Ferretti, petit-neveu de Pie IX, dont la présence nous était, cette fois, d'autant plus chère, qu'elle rappelait mieux le souvenir de ce grand et vénéré Pontife ! Mgr. Caham, aumônier de la nonciature et le secrétaire, M. l'abbé Tosli-Guerra, accompagnaient son Excellence.

Divers empêchements ne permirent pas à plusieurs personnes de se rendre à notre invitation. Voici, parmi les représentants des *C^l^{rs}* ecclésiastiques et religieuses de Paris, ceux que nous comptons à cette fête : le R. P. Tétélot, supérieur de l'Oratoire ; M. Despech, supérieur des Missions-étrangères ; le R. P. Faucillon, Provincial des Dominicains ; le R. P. Lepollinaire, capucin, tenant la place du Provincial de l'Ordre ; le R. P. Jean, venu au nom du R. P. du Lac, Directeur de l'École de St. Geneviève, qui se trouvait souffrant. Il y avait aussi M. Semaitre, curé de St. Jacques, M. l'abbé Chicotel, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de St. Joseph ; M. l'abbé Bernard, vice-doyen de St. Geneviève ; M. Ducros de Sixte, secrétaire général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et M. Certès, trésorier de la même Œuvre, etc.

Au sortir du dîner, Mgr. Moëglia, après s'être quelque temps promené dans la cour avec le C. R. Père, se rendit auprès des séminaristes. Il leur dit quelques mots sur le Pape Léon XIII, les engagea à beaucoup prier pour l'Eglise, puis leur donna sa bénédiction.

Allocations à nos Missions.

Les conseils centraux de la Propagation de la Foi et de la St^e Enfance viennent d'achever la répartition des aumônes recueillies pendant l'année 1877. Voici les sommes qui ont été allouées à nos Missions.

	De la Propagation de la Foi		De la S ^{te} Enfance.
	Allocations	Dons.	
Sénégal	35,000. "	45. "	40,000 "
Sierra-Léone	24,000. "	" "	12,000. "
Guinée.	18,000 "	1120 "	22,000. "
Congo	19,000. "	100 "	8,000 "
Zanzibar	27,000. "	1055 "	38,255 37
Guyane	6,000. "	" "	" "
Chandernagor	" "	" "	3,000.
	<u>129,000 "</u>	<u>2320. "</u>	<u>123,255. 37.</u>

Comme on peut le voir, en comparant avec ce tableau, celui des allocations de l'an dernier (p. 17), il y a, dans les secours, une légère diminution pour quelques-unes de nos Missions. Cette réduction a été nécessitée par la diminution des recettes. Pour la Propagation de la Foi, il est vrai, des dons spéciaux pour les Missions de l'Asie ravagées par la famine, sont venus grossir le chiffre total de son budget; mais les aumônes ordinaires ont subi une décroissance, en même temps que de nouvelles Missions venaient aussi réclamer des secours.

Cette diminution des recettes a été plus sensible encore pour la S^{te} Enfance. Aussi n'a-t-elle admis cette année aucune demande nouvelle, et plusieurs Missions ont dû subir, dans leurs allocations, de notables réductions. Cependant les Conseils de ces deux œuvres se sont montrés très-bienveillants pour nos propres Missions, qui ont été, on peut dire, des mieux partagées.

Réductions opérées dans le cadre du clergé des colonies.

Les réductions effectuées en 1876, sur le budget des cultes, pour la France et l'Algérie, avaient dès lors fait craindre qu'on n'en vînt aussi à s'attaquer à celui des colonies. Et c'est en effet ce qui est arrivé, malgré tous les efforts que

L'on a fait pour soutenir les intérêts religieux de nos possessions d'outremer.

L'initiative de cette mesure vient de M. de Mahy, député de la Réunion, chargé par la Commission générale du Budget, du rapport sur le service colonial. Ayant su que dans certaines colonies, à Bourbon notamment, quelques professeurs des séminaires-collèges se trouvaient inscrits sur le cadre du clergé, il partit de là pour entreprendre une campagne contre ce qu'il appelait des curés fictifs. Et dans son rapport, déposé le 16 juin 1877, à la chambre des députés, il concluait, pour ce motif, à la suppression de 19 traitements sur le cadre du clergé colonial, ce qui constituait, pour ce chef, une réduction de 38 000^f, sans compter une autre diminution de 25, 712^f, sur l'ensemble du service des cultes : total 63, 712^f. Il ajoutait, en terminant, ces paroles plus menaçantes encore pour l'avenir, que l'administration centrale n'avait pas suffisamment contrôlé les dépenses du culte aux colonies, et que le cadre du clergé colonial devait être révisé. (Journal officiel du 28 juin 1877.)

La dissolution de la Chambre des députés, par le Décret du 25 juin 1877, vint mettre un sursis obligé au vote de ces mesures ; mais le projet n'en fut repris ensuite qu'avec plus d'ardeur.

Le C. R. Père s'empressa d'en informer 117. 55. les Evêques des colonies, par une lettre du 19 déc. 1877, afin qu'ils unissent leurs efforts aux siens, auprès du Ministère de la Marine, à l'effet de conjurer, s'il se pouvait, le coup qui menaçait le clergé de leurs diocèses. Et de son côté, il agit et fit agir de tout son pouvoir auprès de l'administration centrale des colonies, en montrant qu'il n'y avait pas du tout d'emplois de curés fictifs dans les colonies. S'il y a eu, en effet, des professeurs pris dans le cadre du clergé, ce n'est qu'en vertu d'une autorisation ministérielle du 31 janv. 1856, motivée par la situation exceptionnelle des diocèses coloniaux ;

et, pour ce cadre, loin d'être trop considérable, il est au contraire insuffisant; en regard surtout aux grandes difficultés des climats tropicaux, aux vides nombreux causés sans cesse par les décès, les maladies, les congés; et même, malgré ces difficultés, l'effectif du clergé y est encore proportionnellement inférieur à celui de France où il y a 1 prêtre pour 7 à 800 fidèles, tandis que dans les colonies, il n'y en a pas 1 pour 1500 ou 2000 etc, sans compter les émigrants indiens, qu'il y aurait aussi à évangéliser, et qui sont presque complètement abandonnés.

La direction des colonies défendit d'abord les intérêts religieux des pays confiés à ses soins, et un moment on eut l'espoir qu'il serait pris une sorte de moyen terme: que la décision autorisant à prendre des professeurs sur le cadre du clergé se rait rapportée, mais que ce cadre lui-même serait conservé. Ce que la commission du budget attaquait en effet principalement, c'était les Petits-Séminaires-collèges; pas d'enseignement secondaire ecclésiastique: tel était le mot d'ordre. Mais elle n'en persista pas moins dans sa demande de réduction du clergé.

Pour tenter un dernier effort, le C. R. Père recourut au Ministre, M. l'Amiral Tothuau. Il lui écrivit, à la date du 2 fév. 1878, pour représenter de nouveau combien cette diminution serait regrettable et fâcheuse. Puis, afin d'appuyer cette lettre, il lui demanda une audience; sa santé ne lui permettant pas d'y aller lui-même, il confia cette mission au D. F. de Trévassent, Assistant. etc. le Ministre déclara qu'il avait fait son possible pour maintenir les crédits alloués jusqu'ici, mais que tous ses efforts étaient demeurés stériles devant le parti pris des membres de la Commission.

La question vint à la Chambre des députés le mardi 12 fév. 1878. Le chiffre de la Commission fut adopté sans qu'il y eût même de discussion sur ce point.

On pouvait avoir plus d'espoir dans le Sénat. Le C. R. Père en écrivit à M. le baron de Sarenty, qui vint aussi le voir à cet effet, et prit chaudement l'affaire à cœur. On lui communiqua

tous les renseignements qui pouvaient lui être nécessaires, et il s'en servit très-utililement. Dans la séance du 22 mars, où eut lieu la discussion du budget des colonies, il déposa un amendement demandant à rétablir un crédit de 38,000 \$ pour les 171 traitements de prêtres supprimés par la Commission, et le défendit avec beaucoup de talent et d'énergie, aux vifs applaudissements de la droite. Aussi, si l'on avait passé immédiatement au vote, il aurait probablement triomphé. Mais, contre toute attente, le Ministre de la Marine et des Colonies, qui avait déjà capitulé devant la Commission et devant la Chambre des députés, se leva pour combattre l'amendement, en déclarant que la réduction demandée ne gênerait nullement les intérêts du service paroissial. M. de Laramity répliqua avec vigueur, appuyé par le Général Vicomte de La Fayette, sénateur de la Guadeloupe, au quel M. G. Blanger avait écrit dans le sens de la lettre reçue par lui du C. R. Père. On mit aux voix son amendement; et le pointage que l'on dut faire donna le résultat suivant pour l'adoption 130, et contre 135 sur 265 votants. Un déplacement de trois voix seulement, et M. de Laramity avait la majorité absolue, 133 voix.

Du reste, ce triomphe, s'il avait été obtenu, aurait été sans doute de courte durée. La Chambre aurait certainement maintenu son premier vote, et le Sénat n'aurait pas manqué de céder. (Journal officiel du 23 mars 1878.)

Le C. R. Père a écrit à M. N. S. S. les Evêques des colonies, pour leur rendre compte des choses et de concerter avec eux dans le but de reprendre l'affaire en sous-œuvre, à l'occasion de la discussion du budget de 1879. Mais malgré la faible majorité obtenue par la gauche au Sénat, les circonstances ne laissent guère d'espoir d'un meilleur succès. Et il est bien à craindre au contraire que l'on ne retranche davantage encore. Déjà, en effet, la nouvelle Commission du budget, sur la proposition de M. de Mahy, a décidé la suppression de la subvention de 12,000 \$ accordée aux séminaires-collèges des colonies, attendu, dit le Compte-rendu publié par les feuilles publiques,

« que ces séminaires ne sont que des établissements privés, et
 « que déjà la France consacre des sommes importantes à faire
 « vivre le séminaire du St Esprit, qui sert à assurer le recru-
 « tement des prêtres pour les colonies. » (Lé. Abondé, 10 juillet 1878)

Abandon du Collège St-Charles, à la Réunion.

On a déjà pu connaître, par la correspondance, le départ de nos Pères du Collège de St-Charles à Bourbon. Il y avait à peine 3 années que nous avions accepté, sur les vives instances de Mgr Delannoy, la direction de cet établissement; et malgré les difficultés du début, le zèle et les efforts de nos confrères avaient été couronnés des plus beaux succès. Les cours s'étaient ouverts le 15 oct. 1874 avec 70 élèves, et à la rentrée d'octobre 1877, on en comptait 208.

Mgr Delannoy attachait à cette œuvre la plus haute importance, la regardant comme le seul moyen de donner à la jeunesse de la classe élevée une éducation solidement chrétienne; et il l'aurait certainement maintenue au prix même des plus grands sacrifices. Il n'en a pas été ainsi de son successeur, Mgr Soulé. Trois mois après son arrivée à Bourbon, Monseigneur écrivit au C. R. Père pour lui demander de prendre l'établissement à notre compte, parceque, disait-il, l'œuvre était beaucoup trop onéreuse pour le diocèse. (Lett 14 août 77.) Le C. R. Père répondit à sa Grandeur, comme l'avait déjà fait le P. Corbet, que nous ne pouvions nous-mêmes, à plus forte raison, assumer une telle charge, et il la pria de vouloir bien attendre du moins une année encore, afin de mieux examiner les choses et d'agir avec plus de maturité. Le P. Corbet assurait, en effet, que le collège pouvait facilement se soutenir sans occasionner au diocèse des frais au-dessus de ses ressources. Et tel était aussi d'ailleurs le sentiment de Mgr Delannoy, ainsi que de Mgr Carméné chargé par lui autrefois, comme

Vicaire général, de traiter de la fondation de l'œuvre Mais avant même d'avoir reçu la réponse du C. R. Père, et sans reconnaître les conventions conclues ~~les conversions conclues~~ par son prédécesseur, M. gr. Soulé, avait déjà tranché la question, en retirant du cadre du clergé de la colonie tous les Pères qui s'y trouvaient inscrits et déclarant au P. Corbet qu'il laissait le collège à notre charge à partir du mois d'octobre. Il paraît qu'un prêtre de l'île Maurice, M. l'abbé O'Farrell, avait persuadé à Sa Grandeur que nous finirions par céder, comme nous l'avions fait, disait-il, pour le collège du Port-Louis; et qu'il n'y avait pour cela qu'à agir avec fermeté. Aussi, malgré la première réponse négative de la Maison-Mère et tout ce que pouvait lui dire le P. Corbet, M. gr. Soulé exprimait toujours la confiance que nous nous rendrions à ses desirs.

Plus tard cependant, à la suite des mécontentements manifestés dans la colonie par le bruit du départ de nos Pères, et des réclamations faites auprès de lui par une députation des Pères de famille, Monseigneur revint sur la décision précipitée qu'il avait prise; et il écrivit au C. R. Père pour demander le maintien de nos confrères; mais en réduisant de moitié le traitement que leur était alloué (Lett. à june 1878.)

Ces propositions ne pouvaient être acceptées, et elles arrivaient d'ailleurs trop tard. Monseigneur ayant plusieurs fois déclaré qu'il avait un personnel prêt à nous remplacer au besoin, et que nos Pères pouvaient quitter quand ils le voudraient, la Maison-Mère avait déjà donné des instructions au P. Corbet pour leur retour en France ou leur nouvelle destination. Lett. au C. R. Père 8 fév 1878

Cependant, à la fin des vacances de janvier, alors que plusieurs élèves de l'établissement étaient déjà inscrits au lycée et que nos Pères eux-mêmes s'apprétaient à se retirer, Sa Grandeur leur demanda de rester encore; et pour condescendre à ses desirs, ils différèrent leur départ d'un mois. Quelques jours après la rentrée, Monseigneur voyant qu'un grand nombre d'élèves

avaient

contrairement à son attente, délimitivement quitté la maison, à cause du prochain départ de nos confrères, leur ordonna alors de rester en attendant la réponse de la Maison-Mère à ses nouvelles propositions. Jusque-là il ne leur en avait rien dit, et il ne voulait pas encore leur faire connaître ni ces propositions, ni l'époque à laquelle il attendait la réponse.

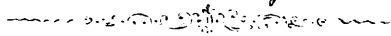
Mais nos confrères ne pouvaient rester plus longtemps dans une pareille situation; témoins impuissants de la chute d'une œuvre qui leur avait tant coûté, et dont on n'aurait pas manqué ensuite de leur attribuer la ruine! Leurs rapports avec l'Evêché étaient d'ailleurs devenus à cette occasion assez difficiles et pénibles, sa Grandeur alla même plus tard jusqu'à priver le P. Corbet de tout-pouvoir de confesser dans la colonie.

C'est le 10-février, le jour-même de l'anniversaire de l'élection du C. R. Père, qu'ils célébrèrent en de tristes circonstances, que nos Pères ont quitté le Collège St Charles. Ils ont été remplacés le même jour par des prêtres du diocèse, tous il va sans dire, inscrits sur le cadre. Mais il semble bien difficile que l'œuvre puisse désormais se soutenir, surtout après la réduction opérée dans le cadre du clergé, et avec la perspective du retrait de la subvention accordée jusqu'ici par le Gouvernement.

Déjà d'ailleurs, comme on l'a dit plus haut, dès la nouvelle du départ de nos Pères, plusieurs familles avaient retiré leurs enfants; et d'autres ont plus tard suivi cet exemple. Le 10 février, des 208 élèves que l'on comptait à l'ouverture de l'année scolaire, il ne restait plus que 113; et à la fin de mars, ce nombre était tombé à 91.

La chute du Collège St-Charles sera certainement, au point de vue religieux, une chose des plus fâcheuses pour la Colonie, dont la jeunesse sera maintenant livrée tout-entière à l'insouciance du lycée. Mais nous n'en porterons pas du moins la responsabilité. La Cong^g avait accepté cette œuvre difficile, en vue du bien considérable

qui pouvait en résulter ; et nos Pères s'y sont dévoués avec un zèle et une générosité que les familles les plus considérées de St-Denis ont voulu reconnaître, à leur départ, par une adresse spontanément couverte d'un grand nombre de signatures. D'un autre côté, ce n'est pas on le sait, sans de grandes hésitations que nous avons assumé cette charge, à cause du personnel assez nombreux qui se trouvait par là enlevé à nos Missions d'Afrique en particulier. Aussi, sous ce rapport spécial, n'avons-nous pas à regretter ce qui est arrivé. Daigne la Providence, qui sait lier le bien du mal, faire tourner ces circonstances au plus grand bien des âmes !



Fondation de la Cité du Sacré-Cœur, à M'bonda,
dans la Préfecture ap. du Zanguebar.

Dec du 8 déc 1877

Depuis longtemps déjà, l'un des plus grands désirs du P. Horner et de tous nos confrères de la Mission du Zanguebar, était de fonder un établissement dans l'intérieur de l'Afrique. Dans cette Mission en effet, cette entreprise était d'autant plus nécessaire, que le bien est très-difficile à faire parmi les populations du littoral, toutes envahies par le mahométisme. Mais il importait auparavant de bien choisir le point où l'on devait se fixer, pour éviter des dépenses superflues, et pour ne pas sacrifier inutilement la vie des missionnaires. Ce fut dans ce but que le P. Horner fit, en 1870, un voyage dans l'Oukani. (Cron. III p. 73) Cependant les difficultés résultant des événements accomplis en Europe, puis la maladie et le retour obligé en France de plusieurs missionnaires contraignirent à différer la fondation projetée. Elle n'était cependant pas perdue de vue ; et une décision du Conseil général du 10 mai 1876 autorisa à l'entreprendre aussitôt que le permettraient les circonstances.

Pendant l'intervalle, le P. Horner prenait de nouveaux renseignements sur le lieu le plus convenable pour la future fondation, au point de vue de la salubrité, de la facilité des communications avec la côte, et des dispositions des indigènes etc. On lui avait indiqué comme très-avantageux, sous ces divers rapports, l'intérieur de l'Oussioua, au nord de l'Oukami. Au mois d'août 1877, il y fit une nouvelle exploration avec le P. Baur et le F. Oscar. Et après avoir examiné le pays par eux-mêmes, ils choisirent un emplacement convenable, sur le flanc des montagnes de Ngourou, à côté de la petite rivière de Kouloula, dans un village portant le nom de Mhonda. Cet endroit est à sept journées de marche de Sadau, point de départ de la côte, et à 40 lieues environ dans l'intérieur. Le mahométisme n'y a aucunement pénétré; et les habitants n'ont même jamais toléré parmi eux la présence des Arabes. Le chef du village nommé Goco (ou Kosso) a parfaitement accueilli les Missionnaires, et la population s'est montrée elle-même très-bien disposée à leur égard. (Lett. des 24 et 30 août 1877 - Rapport du 30 oct. 77.)

Sur ces renseignements favorables, le C. R. Père a autorisé la fondation d'un nouvel établissement en cet endroit, en le plaçant, suivant la demande de nos confrères, sous le vocable et la protection spéciale du Sacré-Cœur de Jésus. (Déc. du 15 déc. 1877.)

Pour ne pas se laisser devancer par les protestants qui avaient eux-mêmes des vues sur cette localité, le P. Horner a envoyé, au mois d'octobre dernier, le P. Wenger et le F. Oscar, prendre possession de l'emplacement qui avait été choisi. Le P. Machon, nommé supérieur de la nouvelle C^{te}, s'y est rendu le 23 janvier. Il y a été rejoint au mois de mars par le P. Stiebler et le F. Philippe.

— N. B. On a pu apprendre par les Missions catholiques que les Missionnaires d'Alger se proposent de fonder de nouvelles missions dans le centre de l'Afrique, l'une au lac Tanganyka et l'autre vers le lac Nyassa. Ils sont arrivés, les deux premiers, le 29 avril, et les autres le 30 mai,

à l'île de Zanzibar, où nos Pères ont offert à tous une généreuse hospitalité avec l'aide de leurs conseils.

Les Jésuites Belges, de leur côté, doivent tenter une autre Mission du côté du Zambèse. (Min. Cath. 7 juin 1878.)

Il n'y a toutefois encore, d'après les renseignements que nous transmettent nos Pères de Rome, ni vicariat ni préfecture apostolique d'établis par la S. C. de la Propagande. Tout ce qu'elle a autorisé, ce sont des explorations, comme le P. Duparquet a été autorisé lui-même à en faire dans l'Afrique australe, ainsi qu'on le verra plus loin. Il n'y aura ensuite de Mission érigée que d'après les rapports qui seront adressés au St. Siège sur les explorations. (Note du P. Eschbach 21 juin 78.)

Admissions aux vœux.

Par diverses décisions ont été admis :

Aux vœux perpétuels,

- Les P. P. Jauny, de la C^{te} de St-Charles (Bourbon) (Dec. 19 Jui. 1877)
 Picarda Louis, de la C^{te} de Fort-de-France, (Martⁱⁿ) - (Dec. 17 août 1877)
 Acker, de la Mission du Zanguébar, (Dec. 11 mars 1878)
 Stalter, de la C^{te} de St-Marie du Gabon, (Dec. 16 mai 1878)
 Herzog
 Girou, revenu de Bourbon, parti pour Cayenne. (id.)
 Les P. F. Bonaventure Weiss, de la C^{te} du St-Cœur de Marie, (Dec. 11 mars 78.)
 Maxence Heiss, de la C^{te} de St-Ilan. (id.)
 Marie-Tius, Orban,
 Marie-Georges Monjolin, de la Mission du Zanguébar, (id.)

Aux vœux de cinq ans:

- Les P. P. Javoroski, de la C^{te} de Braga, (Dec. 17 août 1877)
 Bossch, de la Mission de Sénégambie, (Dec. 21 déc. 1877)
 Meyer Alphonse, de la C^{te} de St-Martial (Haïti), (id.)
 Hacquard, de la Mission du Zanguébar, (Dec. 11 mars 1878)
 Leconte, de la Mission de la Guyane, (id.)

Weick, de la C^{te} de St-Martial de Haut
 Diouf, de la Mission de S^{en}égambie
 Cisseraud, de la même Mission

Et par décision du 11 mars 1878.

Les F. F. Constant Aypdat,
 Malerius Kraemper, } de la C^{te} de Langonnet.
 Melard Meurie, }
 Rufin Le Duc } de la C^{te} de St-Jean,
 Vendelin Cochard, }
 Hugolin Jolivet, de la C^{te} de St-Eux de Marie,
 Morand Schmidt, } de la C^{te} de N. D. de Langonnet,
 Michelzen Thomas, }
 Ausonne Aubric, de la Mission de S^{en}égambie
 et la Profession

Les Novices-Étrangers dont les noms suivent qui ont été
 admis par décision du 11 mars 1878 ont émis leurs premiers vœux
 le 19 du même mois, jour de la fête de St-Joseph

À la Noviciat de N. D. de Langonnet

Les F. F. Evariste Mère, du dioc. de Tarnes,
 Eutrope Holzer, }
 Corbinien Hindener, } du dioc. de Strasbourg,
 Cresté Schneider, }
 Siméon Jexen, du dioc. de Cologne,
 Royalien Crénet du dioc. de Coutances.

À Notre-Dame de Langonnet

Les F. F. Michée Samarche, du dioc. de Chartres,
 Maurice Antonelli, du dioc. de Plaisance, (Italie).

À la C^{te} de Braga

Le F. Rodrigue d'Arailjo, du dioc. de Braga.

Admissions de Novices et Scolastiques

Par décision du C. R. Père, ont été admis à contracter leurs
 premiers engagements comme novices ou scolastiques titulaires:

au Noviciat des cleres, le 9 juin 1878: (Déc. du C. R. Père)

M. Anzalone Joseph, Tat. de rel. Pierre-Marie

Au Grand Scolasticat, le 19 mars 1878. (Dec. au 1^{er} mai)

M. M. Le Citol Jean-Venus, Pat. de rel. François-Joseph,
Blériot Charles-Eugène-Smile, P. de rel. Marie-Joseph,
Héauby Marie-Auguste, P. de rel. St Paul,
Mével Jean-Marie, P. de rel. Henri-François-Xavier,
Lacombé Pierre-Michel-Joseph P. de rel. Jean-Marie-François.

Au Grand Scolasticat le 1^{er} juin (Dec. au 2^o mai)

M. M. Gardel Joseph-Richard-Augustin, P. de rel. Jean-Marie,
Duthoit Jr. Bap^{te} Charles-Joseph, P. de rel. Joseph-Augustin,

Au Petit-Scolasticat de N. D. de L'ingonnet, le 3^o juin (Dec. au 1^{er} Juin)

M. M. Munck Joseph, P. de rel. Marie, Léon-Cécile,
Dubou-Lathuize-Nicolas-Napoléon, P. de rel. St Ignace,
Wagner-Aboise, P. de rel. Marie-Joseph,
Triquedel Louis, P. de rel. St Vincent-Ferrier,
Laudrin Yves, P. de rel. François-Mathurin,
Figevald Joseph, P. de rel. Xavier-Sébastien,
Cattewart Smile, P. de rel. s. François-Xavier,
Bauer Joseph, P. de rel. s. François-Xavier,
Reeb Antoine, P. de rel. s. François-Xavier,
Winckler-Aloïse, P. de rel. s. François-Xavier,
Jamault Jean-Marie, P. de rel. Joseph-Augustin,
Viseux Auguste, P. de rel. Marie-Joseph,
Four Eugène, P. de rel. Joseph-Louis,

Au Petit-Scolasticat de St Sauveur, à Cellule, le 10 fév. 8. (Dec. au 1^{er} mai)

M. M. Horné Jean, P. de rel. St-François-Xavier,
Schlaesser Donat, P. de rel. St Stanislas Kostka,
Camus Joseph, Pat. de rel. St Bernard,
Monoch Alphonse, P. de rel. s. Paul,
Tannelier Étienne, P. de rel. St Louis de Gonzague,
Netzer Joseph, P. de rel. St Stanislas Kostka,
Zevr Joseph, P. de rel. St Ignace,
Mossier Léon, P. de rel. St Louis de Gonzague,
Gaseby Théophile, P. de rel. St Louis de Gonzague,
Montel Adrien, P. de rel. St François-Xavier,

Reibel Emile, P. de rel. Pierre-Claver.

Au Petit Scolasticat St Sauveur, à Cellule, le 9 juin 78. (Déc. du 1^{er} juin)

M. M. Berthou Louis, Pat. de rel. S. Léonard de Port-Maurice,
 Chiallier Antoine, P. de rel. St. Alphonse de Léguory,
 Wüster Joseph, Pat. de rel. St. Philippe de Néry,
 Boltz Wendelin, P. de rel. St. Stanislas Kostka,

Au Petit scol. de Blackroch, le 25 mars. (Déc. au 12 mars)

M. M. Griffin Frédéric, P. de rel. St. Stanislas-Kostka,
 Leimann Pierre, P. de rel. St. François,
 Fitzpatrick Patrice, P. de rel. Marie-Paul,
 Maker Guillaume, P. de rel. Marie-Paul,
 Mac Namara Latrice, P. de rel. St. Joseph.
 Farmer Henri, P. de rel. Marie-Joseph
 Cordal Joseph, P. de rel. Marie-Paul,

Au Petit. Scolasticat de N. D. de Rockwell, le (Dec au 13 juin)

M. M. Tobin Robert, P. de rel. St. François de Sales,
 Heyberger Prosper, P. de rel. Marie-Alphonse,
 Metz Guillaume, P. de rel. Marie-Moïse.

Au Noviciat des Frères, à Chevilly, le 19 mars 78 (20 19 mars)

Les Post. Keller Jean, en rel. F. Acace,
 Benoit Emile, en rel. F. Claudien.
 Dreyer Albert, en rel. F. Achseul,
 Brunel Jean-Baptiste, en rel. F. Bénénger.
 Langlais J^e.-Joseph-Charles, en rel. F. Adelin,

Au Noviciat des Frères à Langonnet, le 19 mars 1878, (Déc du 22 fév.)

Les Post. Cahérec Yves, en rel. F. Sicin,
 Le Guillou Louis-François, en rel. F. Marcel,
 Tempoul Jean-Marie, en rel. F. Gordien,
 Dolo Jean-Marie, en rel. F. Lucien,
 Hamon Léonard, en rel. F. Athanase,
 Le Tripper Pierre, en rel. F. Zéphyrin.

Au Noviciat de St Sauveur, à Cellule, le 9 juin 1878: (Déc du 1^{er} juin)

Le Post. Sagead Joseph, en rel. F. Aurèle.



Nécrologie.

Depuis le dernier-bulletin, un Père et cinq Frères sont allés recevoir au Ciel la récompense de leurs travaux.

— C'est d'abord, le bon P. Marcot, qui, à la suite d'une longue et bien pénible maladie, est mort au St-Cœur de Marie le 7 mai, à 5 h de l'après-midi. Il conserva jusqu'au bout sa connaissance, répondant par signes aux doux Noms de Jésus, Marie, Joseph, qu'on lui répétait. Son agonie fut calme, comme l'avait été sa vie, pendant ces longs mois de souffrances. Né le 25 mars 1838 à Neuve-Eglise, dioc. de Strasbourg, le P. Casimir Marcot entra dans la Cong^e le 1^{er} oct. 1857, et fit sa Profession le 23 août 1863. Placé d'abord à Cellule, il fut envoyé deux ans après à Blackroch; puis en 1869, il reçut sa destination pour la Trinidad, où il remplaça en 1874, le P. Corbet comme supérieur du Collège de l'Immac. Conception, à Tort.-d'Espagne.

— Le 17 février, mourait à St-Flan, d'un rhumatisme nouveau, le F. Zacharie Furbier. Il était né à Wurmlingen, dans le diocèse de Rottenbourg, Wurtemberg, le 14 oct. 1822. Entré dans la Cong^e le 3 mai 1853, il avait fait sa profession le 15 oct. 1854, à N. D. du Gard, et les vœux perpétuels le 11 déc. 1857. Sa mort a été d'ailleurs un double gain pour ce cher Frère, comme pour le P. Marcot; car depuis près de trois ans, il se trouvait étouffé sur son lit par des douleurs rhumatismales presque continues.

— La maison de N. D. de Bagamoyo, depuis le mois de janvier, a perdu deux membres qui lui étaient bien chers. Le premier, le F. Felicien (Chicbaut Grünreisen), a eu le bonheur de mourir un samedi, fête de la Purification de la St-Vierge et jour anniversaire de la précieuse mort de N. N. Père. Ce bon Frère, qui avait passé 15 ans en Afrique, sans jamais être

revenu en France, était par son zèle et ses vertus, bien mûr pour le Ciel. Mais sa mort a été une grande perte pour la Mission. Né à Cham, dioc. de Strasbourg, le 2 juin 1838, il était entré au postulat le 4 oct. 1860, avait émis ses premiers vœux le 28 septembre 1862, et était Profès des vœux perpétuels depuis le 7 juin 1870.

— Quelques jours après, le 12 février, le F. François Nassy, expirait aussi à Bagamoyo, d'épuisement et de fatigues. Né dans l'Inde, à Cimalin (Madras), il avait environ la soixantaine. Capturé dans son enfance par des pirates et conduit à l'île de la Réunion, il y reçut le St. Baptême. Après l'émancipation, en 1848, il entra dans une famille respectable, et après quelques années, fut admis dans la Cong^e. Après avoir été longtemps à Bourbon et à Maurice, le bon Frère fut envoyé en 1867, à la Mission du Zanguebar, où il a passé 11 années, édifiant tout le monde par sa piété et son zèle ardent pour le salut des âmes.

— Le F. Edouard K'lem, revenu à la Maison-Mère vers la fin de Nov. dernier, est décédé au St. Cœur de Marie le 25 mai. Pendant quelque temps on avait espéré que le climat de France le remettrait, mais le bon Frère était trop épuisé. Ses forces déclinant graduellement, il s'est éteint tout doucement, dans souffrance et dans agonie. Il était bien résigné à la St. volonté de Dieu, et comme un servant religieux qu'il était, il a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Le F. Edouard était né à Ammerschuir, dans le diocèse de Strasbourg, le 22 oct. 1827. Entré dans la Cong^e le 16 janv. 1851, il fit sa profession le 10 oct. 1852, et était parti l'année suivante pour les Antilles, d'où il n'est revenu que l'an dernier. Il avait émis les vœux perpétuels à la Martinique, le 17 mars 1863.

— Enfin le F. René Jean Brilllet est mort d'épuisement à N. D. de Langornet le 23 juin. Né à Chantepie, au diocèse de Rennes, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste le 24 juin 1807, il a succombé à 71 ans, la veille de cette fête, qu'il est allé,

nous l'espérons, célébrer au Ciel. Envoyé en Afrique dès sa Profession, en 1852, il fit à Ouahon des vœux perpétuels en 1858. De la Sénégambie, il fut envoyé au Gabon, où il resta jusqu'en 1867. L'insuffisance de ses forces le fit revenir en France, et on l'envoya l'an dernier en repos à N. D. de Langonnet. Il s'attendait depuis longtemps à paraître devant Dieu et s'y préparait chaque jour.

Bien que tous ces chers confrères aient fait une sainte et pieuse mort, nous prions cependant pour eux avec ferveur, afin de leur assurer le repos éternel.

Retours en France.

Depuis le dernier Bulletin, plusieurs Pères sont revenus à la Maison-Mère, la plupart pour raison de santé; jamais encore il n'y en a eu autant à rentrer dans une même année.

Sont arrivés de Bourbon, le 4 mars, par suite de la suppression du Collège St-Charles, les P. P. Fuvrat et Veroy; — le 29 mars, les P. P. Giron, Allain, Hostier et le F. Edmond; — et enfin le 24 mai, le P. Corbet, supérieur de l'établissement; — le 26 avril, sont rentrés en outre, pour cause de maladie, le P. Le Bozec et le F. Dositée.

De Maurice, 5 fév., les P. P. Jouan et Bertrand; le 24 mai, le P. Stervennou;

De Chandernagor: 17 fév., le P. Salles, et tout dernièrement, 13 juillet, le F. Alphonse.

De la Trinidad, 25 fév., le P. Richardz;

De la Guyane, 26 fév., le P. Krcsmor;

Du Gabon, 23 mars, le P. Stoffel (Ign.), 7 juin, le Père Herzog. Celui-ci venu par un navire de commerce, est demeuré en mer 73 jours. La durée inattendue de cette longue traversée avait épuisé les vivres; et pendant plusieurs semaines, les passagers n'eurent à manger que des haricots. La mer cependant a fait du bien à la poitrine fatiguée de ce cher Père.

Sont rentrés d'Haïti, le 2 avril, le P. Simonet, encore souffrant de la dysenterie, et le 2 juillet, le P. Weick;

De la Guadeloupe, le 15 mai, les P. P. Cadoret et Alaux. Ce dernier, parti pour la Basse-Terre au mois de sept. dernier, a été pris, peu après, son arrivée, de fièvres assez graves, puis de la dysenterie; il est encore bien souffrant;

Le 19 juin, est arrivé le P. Wenger revenu bien fatigué de la Mission du Zanguebar, par suite de fièvres bilieuses; il se remet cependant.

Sont rentrés enfin de la Mission de la Sénégambie, le 6^{av} avril le P. Pressevaux; le 15 juin, le P. Meyer (aloïse); le 7 juill., le P. Kiehl et M. Giraud Soek, prêtre indigène.

M. G. Leuboin était parti avec eux de Dakar, sur un ordre formel des médecins, à la suite de violentes crises d'hépatite — et de gastralgie. Il était si fatigué en débarquant qu'il a dû rester quelques jours à Bordeaux. Il vient d'arriver à la Maison-Mère le 15 juillet, bien souffrant encore, mais cependant un peu mieux.

Placements et départs pour les pays d'outre-mer.

Le 22 avril, se sont embarqués à Bordeaux, à destination d'Haïti, les P. P. Favrat et Bertrand.

Sont partis pour les États-Unis; le 24 mai le P. Wilms, profès de l'an dernier, demeuré jusque-là en disponibilité à la Maison-Mère, et le 12 juillet, le P. Graff, auparavant à Rockwell.

Enfin se sont embarqués à St Nazaire, le 7 juillet, pour la Trinidad, le P. Coquet, envoyé en remplacement du Père Richardtz, et un Grand-Scolastique irlandais, M. Concannon; pour la Guyane, le P. Krænner, accompagné de deux nouveaux missionnaires, le P. Giron, revenu de Bourbon, et le P. Le Sonorn qui, depuis sa profession, l'an dernier, avait été placé provisoirement à Cellule.

Nouvelles diverses des E'tés

Excursions des P. P. Duparquet et Gommenginger.
Grand Scolasticat-Santé du C. R. Tère

— Sur des vives et nombreuses instances, le P. Duparquet a été autorisé par la Maison-Mère, avec l'approbation de la S. E. de la Propagande, en date du 3 février dernier, à faire une exploration dans l'Afrique australe, en vue de fonder une nouvelle mission dans ces contrées abandonnées sous le rapport religieux.

Parti d'Irlande le 4 mars, avec un Frère de ce pays, le P. Euphrasie, il est arrivé au Cap, le vendredi 29 mars, après une heureuse traversée de trois semaines. Le 9 avril, il s'est mis en route pour Kimberley dans le Griqualand, ou le pays des diamants. Ce voyage, exécuté partie en chemin de fer, partie en wagon ou diligence, a duré 12 jours. Il a passé un mois dans ce pays, où les Rév. Tères Oblats lui ont offert une généreuse hospitalité. Il pensait qu'il pouvait y avoir, par ce côté, plus de facilité, pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Mais, d'après les renseignements qu'il a reçus, et d'après ce qu'il a vu lui-même, il a semblé plus avantageux de commencer par la Côte occidentale, connue en France sous le nom de Simbèbasie. Cette contrée qui était inaccessible jusqu'alors, vient en effet d'être placée, depuis l'an dernier, sous le protectorat anglais; et elle est d'ailleurs en général renommée pour sa salubrité. Le P. Duparquet, qui est de retour au Cap depuis le 2 juin, va s'y rendre prochainement; il doit aller par un navire à la baie Talfiseb ou des baleines, puis de là au Damara par un wagon traîné par des bœufs, suivant l'habitude des voyageurs en ce pays. Le Vicaire apostolique du Cap, M. gr. Leonard, l'a reçu avec une grande bienveillance; et le projet de cette mission trouve partout, dit-il,

de vives sympathies, même de la part des protestants.

— Le P. Gommenginger, d'après les instructions du T. R. Père, a fait aussi une importante excursion sur la côte et dans l'intérieur, pour voir s'il y avait lieu d'y fonder quelque établissement. Parti de Sierra-Léone dans les premiers jours de mai, il arrivait le jeudi 16, après un voyage de dix jours, à Comassie, capitale du fameux royaume des Achantis, d'où il a écrit à la Maison-Mère. Il a visité ensuite les villes assez considérables de Accra et de Cap-Coast, où il n'y a encore aucun missionnaire. Malgré les fatigues de ce pénible voyage, il est rentré à Free-Town, vers le 18 juin, en excellente santé. Nous attendons de ce cher confrère une intéressante relation.

— On a eu occasion de parler plus haut de la pose de première pierre du nouveau Grand scolasticat construit à Chevilly. En ce moment, les gros travaux sont presque complètement terminés, on est en train de poser la charpente. Ce bâtiment a été élevé en grande partie avec le concours des Frères et au moyen des briques faites dans l'établissement, de sorte qu'on a pu l'achever à peu de frais relativement.

— Après ce qu'on a dit aux premières pages de ce bulletin de la santé du T. R. Père, nos confrères pourraient avoir quelques inquiétudes à ce sujet. Nous sommes heureux d'ajouter en terminant que l'amélioration signalée s'est maintenue; espérons que nos prières en obtiendront la continuation.

Maison-Mère, ce 16 Juillet 1878

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Acceptation de l'Établissement de Mesnières (Seine-Inférieure), et fondation d'une nouvelle Clé, sous le titre de Clé de St Joseph de Mesnières.
(Décret du 8 sept. 1878.)

La Providence vient de nous donner dans la Normandie un Établissement qui peut devenir pour la Cong^e une maison de formation très-importante, c'est l'Établissement de Mesnières.

Mesnières est un ancien château de l'époque de la Renaissance. Après avoir vu et subi bien des vicissitudes que nous n'avons pas à raconter ici, il fut mis en vente en 1833; et un vénérable prêtre de Rouen, le Père Jean-Charles-Dominique Eude, en fit l'acquisition dans le but d'y transférer un orphelinat qu'il avait commencé à Rouen dès 1824. Ce fut le 8 sept. 1835 que les pauvres orphelins prirent possession de l'antique Castel des Marquis de Mesnières; et plus tard 1842 on y établit une institution secondaire, afin de travailler ainsi au rapprochement des deux classes de la société, et de se créer en même temps des ressources pour l'entretien des orphelins, reçus presque tous gratuitement.

Pour perpétuer son œuvre, le pieux fondateur, aidé de quelques prêtres dévoués, sortis pour la plupart de l'orphelinat, commença une communauté de Frères, ainsi qu'une communauté de Religieuses. Mais les efforts de son zèle vinrent se briser devant de nombreuses et cruelles épreuves, dues principalement

à la gêne pécuniaire, et lui-même, obligé de se séparer de ses chers enfants 1844, alla mourir à Vorette, où repose encore, sous la protection de Marie, sa dépouille mortelle.

L'un des premiers compagnons du T. Eude, l'abbé Frigot, nommé supérieur en 1845, releva l'œuvre et la développa. Il construisit un bâtiment spécial pour les orphelins, ainsi qu'une belle et vaste chapelle, qui fut bénite en 1864, sous le vocable de St. Joseph.

Cependant des difficultés toujours croissantes, provenant à la fois des lourdes charges qui pesaient sur l'établissement et du manque de personnel dirigeant, obligèrent les pieux Directeurs de l'œuvre à faire appel au concours d'une Congrégation religieuse; et avec l'autorisation de Son Em. le Card. Arch. de Rouen, ils vinrent s'adresser à notre Institut. Ils se chargeaient de toutes les dettes existantes, et nous offraient la jouissance pleine et entière de la propriété, à la seule condition de continuer les œuvres commencées, le collège et l'orphelinat, dont ils nous abandonnaient d'ailleurs complètement la direction.

Le T. R. Père envoya le R. P. 1^{er} Assistant visiter l'Établissement le 19 juillet; et sur son rapport favorable, le Conseil fut d'avis, à l'unanimité, d'en accepter la direction. (Conseil du 29 mill. 1878)

Ce qui a surtout porté la Maison-Mère à accepter cette œuvre, c'est la facilité qui nous est laissée d'établir à côté du collège actuel un petit scolasticat, chose d'autant plus opportune que ceux de Langonnet et de Cellule sont devenus insuffisants; puis la facilité également d'établir un noviciat de Frères, avec l'espoir de recruter des vocations dans l'orphelinat. A ces avantages, il faut ajouter la proximité de Paris; on peut s'y rendre en 4 ou 5 heures par le chemin de fer; et il y a une station à la porte de l'Établissement. La propriété est d'ailleurs très-belle; elle est baignée par la rivière de la Bèthune et comprend un magnifique parc de 47 hectares, entouré de murs; ce sera pour les membres revenant fatigués des missions, un séjour aussi agréable qu'utile pour la santé.

La seule difficulté qu'il pouvait y avoir à l'acceptation

de cet établissement était celle du personnel dirigeant à fournir. Elle a été diminuée en grande partie par le généreux dévouement des anciens membres de l'œuvre, dont plusieurs se sont offerts à rester sous notre direction et à nous prêter le concours de leur zèle.

La nouvelle C^{te} de Mesnières est placée sous le vocable et la protection de St Joseph. Son inauguration a eu lieu le 20 sept.; et le contrat définitif vient d'être signé le 5 octobre.

Admissions aux vœux.

Les décisions des 18 et 26 août ont été admises

aux vœux perpétuels

- Les P. P. Vainé, de la C^{te} de St Joseph de Beauvais,
 Chorax, de la C^{te} du St Cœur de Marie,
 Pernot, de la C^{te} de Fort-de-France (Mart. 9^{me})
 Picarda Jⁿ.-Mie, de la C^{te} de St Pierre (Guadeloupe),
 Friederichs, de la Mission de la Guyane,
 Trécenon, de la C^{te} de St Pierre et Miquelon

Aux vœux de cinq ans:

- Les P. P. Aymonin et Dangelzer, de la C^{te} de Cellule,
 Brady et Julien, de la C^{te} de Blackrock,
 Verdier, de la C^{te} de Braga,
 Ernst, de la Mission de Sénégambie,
 Schuster, de la C^{te} de St Martial, (Haïti)⁽¹⁾

à la Profession:

- Les P. P. Pallier Edouard-Germain, du dioc. de Clermont,
 Strub Joseph, } du dioc. de Strasbourg,
 Tagli Jean, }
 Montel Etienne, } du dioc. de Clermont,
 Ussel Annet, }

(1) Il faut y ajouter le P. Feinault, de la C^{te} de la Guadeloupe, admis aux vœux de 5 ans, par Décis. du 14 déc. 1876, et dont le nom a été omis par négarde aux Bulletins précédents.

Schürer Franç.-Antoine, } du dioc. de Strasbourg,
 Neu Henri-Joseph, }
 Pillard Charles-M^e de l'Archid. de Paris,
 Hirtzlin Franç.-Antoine, } du dioc. de Strasbourg,
 Gœpfert-Emile, }
 Grès Franç.-Henri-Félix, du dioc. de Rodez,
 Renault Ange-Julien-M^e, du dioc. de Nantes,
 - Dunoyer, Franç.-Adolphe, du dioc. d'Amnecy,
 Sommier Louis-Edouard-Edmond, du dioc. de St Claude,
 Hogan, Jean, du dioc. de Cashel (Irlande).
 Tavo Auguste-Toussaint, du dioc. de Quimper,
 Chopin Pierre, du dioc. de Nantes,
 Montel Jacques, du dioc. de Clermont,
 Robert Paul-Marie, du dioc. de St-Brieuc,
 St Yves Louis-Joseph-Raymond, du dioc. de St-Pierre (Mart^{ique}),
 Mac-Cabe Jean, } de l'Archid. de Dublin (Irlande),
 Quinn Jean, }
 Klein Charles-Edouard, du dioc. de Strasbourg,
 Lévaudeau André, du dioc. de Clermont,
 Laurent Joseph-Chéodule, du dioc. de Verdun.

N. B. Ces 25 nouveaux Profès ont tous émis leurs premiers vœux le 25 août, jour de la fête du St-Cœur de Marie. Les jours du mois assignés à chacun d'eux pour la messe à dire aux intentions du C. R. Père, ont été fixés comme il suit:

P. Pallier Edouard, le 1^{er} P. P. Stüb, Joseph et Vægli le 2 - P. Montel Etienne le 3. - P. Ussel le 4. - P. Schürer le 5. - P. Neu le 6 - P. Pillard le 7. - P. Hirtzlin le 8. - P. P. Gœpfert Emile et Grès le 9. - P. P. Renault et Dunoyer le 10. - P. P. Sommier, Hogan, Tavo le 11. - P. Chopin le 12. - P. Montel Jacques le 13. - P. Robert le 14. - P. St Yves le 26. - P. Mac-Cabe le 28. - P. Quinn le 29. - P. P. Klein et Lévaudeau le 30. - P. Laurent le 31.

Ont été également admis, par décisions des 18 et 26 août:

Aux vœux perpétuels:

Les F. F. Romuald Simeul, de la C^{te} de Cellule,
Pius Bluem, de la C^{te} de St-Pierre-et-Miquelon .

Aux vœux de cinq ans.

Les F. F. Evode Grusz et Franciscus Halletmann, de la C^{te} du St-Cœur de M^{ie}.
Job Kullé, de la C^{te} de N. D. de Langonnet,
Myon Roux et Austremonie Malarsse, de la C^{te} de Cellule,
Berckmans sword, de la C^{te} de Fockwell,
Thomas d. Aquin Caudan, Fridolin Schiefex, Floribert Buder et
Marie-Albert, de la Mission de Sénégambie,
Marie-Stanislas Martial, de la C^{te} de St-Martial (Haïti).

A la Profession.

Au Noviciat du St-Cœur de Marie, le 8 septembre.

Les F. F. Hubert Grunwald, du dioc. d'Emeland Prusse,
Donatien Meyer, }
Allype Walter, } du dioc. de Strasbourg.

A Notre-Dame de Langonnet, le 29 sept.

Les F. F. Ferréol Lang, du dioc. de Strasbourg,
Césaire Le Roy, du dioc. de Tournes.

Admissions de Novices-Frères:

Par décision du 29 août, ont été admis comme Novices-Frères,
à Chevilly, le 8 sept.:

Les Post. Sichtenberger Auguste, en rel. F. Almer,
Fromm Georges, en rel. F. Bertaud,
Zion Jules, en rel. F. Chéron,
Pigeon Jules, en rel. F. Aurélien,
Straub Joseph, en rel. F. Avit.

Nominations et Placements.

Par diverses décisions du C. R. Père, rendues depuis le mois de septembre, ont été effectués dans le personnel des Pères et des Frères, les nominations, mutations et placements qui suivent:

Nominations de Supérieurs.

À la suite de la suppression du collège St Charles, à la Réunion, le P. Corbet a été nommé Supérieur provincial de nos établissements de l'île Maurice, en même temps que Supérieur local du collège St Louis, en remplacement du P. Guillaux, destiné à un autre poste. Il s'est embarqué pour Maurice le 20 octobre.

Le P. Dauger a été nommé Supérieur de la nouvelle Cité de Mesnières;

Le P. Bangratz a été chargé de remplacer le P. Dauger à St Jean, comme Supérieur de la Cité.

Le P. Ott a été nommé Supérieur du collège du St Cœur à Sanguone.

Le P. Vanbaecke a été chargé, à la place du P. Ott, de la direction de l'institution de N. D. d'Espérance à Merville.

Placements dans les Cités d'Europe.

Ont été placés dans les Cités d'Europe :

à la Maison-Mère, à Paris. le P. Cogniard, appelé de la Cité de Cellule pour être professeur de Dogme, en remplacement du P. Meillorat, envoyé à Mesnières pour les soins de l'économat en général et de l'orphelinat; les F. F. Dosilkie, Wolfgang, Lothaire, Creste, et le F. Bienvenu novice,

à la Cité du St Cœur de Marie. le P. Wenger, revenu pour raisons de santé, de la Mission du Zanguebar, et chargé de remplacer dans les soins de l'économat, le P. Stoffel Barth. en disponibilité à Paris, et en même temps d'aider le Fr. P. Burg dans la direction du Noviciat central des Frères; — le F. Eugène, qui se trouvait l'an dernier à Merville et le Fr. Mathurin, venu de St Jean

à N. D. de Sanguone: le P. Jouan, revenu au mois de février de Maurice, et nommé professeur de sciences, en la place du P. Wunenburger; deux nouveaux profès, le P. Peller Edouard, qui y était déjà employé comme novice, et le P. Sommier; puis le Frère Edmond. le P. Sommier est chargé, à titre de sous-Préfet du petit-seclasticat, d'aider le P. Pellerin, dans la direction de cette œuvre.

à St Ilan: le P. Chuet, le F. Francisus, précédemment au St Cœur de Marie, le F. Evariste, de la maison de Paris, et un novice, le F. Népotion ;

à la C^{te} de Cellule: les P. P. Ray et Leroy qui se trouvaient le premier à Beauvais et le second, en disponibilité depuis son retour de Bourbon; le P. Alaux, revenu récemment de la Guadeloupe pour raisons de santé et deux des nouveaux profès, les P. P. Klein et Robert.

Au collège du sacré-Cœur, à Langogne le P. Hostier, qui avait été placé provisoirement à Cellule, après son arrivée de la Réunion, et le P. Dagon, revenu récemment, pour raisons de santé, de la mission de Sénégambie,

à la C^{te} de Beauvais: le P. Le Bozec, en remplacement du P. Ray, et le P. Buguel, précédemment à St Ilan.

À N. D. d'Espérance, à Merville. le P. Schiéro et le P. Ussel, nouveaux profès, M. Baumann, novice et M. Delclaux en la place de M. Bennetot et de M. Baillache, scolastique, retourné à Langonnet.

Quant au personnel de la nouvelle C^{te} de Meonières, il se compose comme il suit: Outre le P. Danger, les P. P. Suilaud et Meillorat, le P. Kientzler et le P. Allain, revenus dernièrement de Bourbon, les P. P. Trégli et Duncoyer, de la dernière Profession; M. Gouyet. — Puis les F. F. François, Agapit, Adelphe, Thierry, Christophe et Numérien, de la C^{te} du St Cœur de Marie; les F. F. Marie-Martin et Héliodore, de celle de Paris; les F. F. Octave et Saturnin, de St Ilan; et les F. F. Patrice et Romain, de Langonnet.

En Irlande, à Blackrock: le P. Dangelzer qui se trouvait l'an dernier à Cellule.

à la C^{te} de Braga, en Portugal: le P. Winnenburger, naguère employé au collège de Langonnet, en remplacement du P. Jowersky, et un novice, M. Anzulone

Quelques-uns des nouveaux profès ont été en outre placés provisoirement en différentes C^{tes}, en attendant leur

destination définitive: le P. Montel (Jacques) à Cellule, le P. Tillard à Langogne, le P. Schürres à Merville, et les P. Laurent & Gaepfert à Mesnières.

Destinations et Départs pour les pays d'outre-mer:

Voici, d'après la date de leurs départs, les membres qui jusqu'à présent ont reçu leur destination pour les Missions et les Colonies: se sont embarqués:

Pour les Etats-Unis: le 15 sept., à Queenstown, les P. Dunne, précédemment à Rockwell et le P. Quinn, nouveau profès; puis le 21 du même mois, au Havre, le P. Sallés, rentré de Chandernagor, les P. P. Richartz et Jaworsky, revenus, le premier de la Trinitad et le second de Braga; et le F. Gènes, employé à Langonnet.

Pour Zanzibar, le 6 octobre à Marseille, sur les Messageries, un nouveau profès, le P. Hützlín, envoyé en remplacement du P. Wenger, et un F. de Cellule, le F. Emilien.

Pour la Guadeloupe, le 21 du même mois, à St Nazaire, le F. Sulpice, de la maison de Paris, destiné à remplacer le F. Noël, revenu de cette colonie pour raisons de santé, le 6 sept.

Pour Haïti, le 2 sept. à Bordeaux, le P. Levadoux. Le P. St Yves, nouveau profès, comme lui, s'embarque à St Nazaire, le 21 oct. pour la même destination.

Pour la Martinique, le 21 oct., à St Nazaire, également, le P. Grés de la dernière Profession. Le P. Dégrossol, qui était rentré le 17 août 1877, de la Guadeloupe par suite de fièvres et de dysenterie, avait aussi été envoyé à la Martinique au mois de Juin, avec le P. Thomas, revenu précédemment de Maurice.

Pour la nouvelle Mission de Cambodge, un nouveau Profès, le P. Hogan qui s'embarque à Liverpool, pour le Cap, vers la fin de ce mois, pour aller de là rejoindre le P. Duparquet, à Walwich Bay.

Retraite annuelle des Pères.

La retraite annuelle des Pères a été précédée, cette année, d'une cérémonie dont le souvenir doit être conservé au Bulletin. Le Dimanche, 18 août, un peu avant l'ouverture de ces pieux exercices, vers 11^h 1/2 de l'après-midi, a eu lieu la bénédiction solennelle de la jolie chapelle funéraire élevée au-dessus de l'ossuaire construit dans la Cité, pour conserver les restes précieux de notre V^e Père, et ceux de nos confrères décédés à la Maison-Mère. Malgré son état de fatigue, le C. R. Père a été heureux de pouvoir faire lui-même cette cérémonie, avec l'autorisation de l'Archevêché. Favorisée par un assez beau temps, elle a été accomplie avec solennité, selon la formule prescrite par le Rituel pour les oratoires semi-publics; les antiennes et les litanies des saints ont été chantées en entier. M. gr. Duboin et un grand nombre de Pères y assistaient en habit de chœur, ainsi que les novices-clercs; et autour d'eux s'étaient rangés les frères profès et aspirants, avec les jeunes orphelins. Dès le lendemain, le St Sacrifice de la Messe a été offert dans cette pieuse chapelle, plusieurs Pères ont eu la consolation de l'y célébrer à tour de rôle, les jours suivants⁽¹⁾.

Peu de temps après cette bénédiction, s'ouvraient les exercices de la retraite. Le nombre de ceux qui y participaient était de 77, dont 52 profès, et les 25 novices se préparant à la Profession. C'étaient, outre M. gr. Duboin, les R. R. P. P. Le Vavas seur et Collin, Assistants; Gravière, Delaplace, Libermann, Burg, Consultants; les T. P. Le Vavas seur-séon, Peureux, Simonet, Leman, Suilkland, Barillet, Hubert, Le Bozec, Danger, Stervennou, Riehl, Hervé, Corbet, Eschbach, Jouan, Ebenrecht, Sundhauser, Grizard, Houvéty, Ott, Klaine, Tellerin, Cyprien, Meyer (aloise), Meillorat, Besserat, Stoffel, Ig,

(1) Le corps de Notre V. Père avait été transporté le 7 août dans un des caveaux construits sous la chapelle.

Cadoret, de Courmont, Salles, Sainé, Bertsch, Wénger, Weick, Gevier, Ébuet, Éborax, Richartz, Jaworsky, Allain, Lorber, Leroy, Lancel, Dayon et Alaux.

L'état de santé du C. R. Père ne lui a pas permis de faire lui-même les conférences. Il avait d'ailleurs à ménager son temps et ses forces pour les directions; et en effet, elles lui ont pris à peu près tous ses instants durant la semaine de la retraite.

Le R. P. Le Fuvasseur, Assistant, auquel avait encore été confié le soin de donner les instructions, s'est acquitté de cette tâche à la satisfaction générale. De l'avis du C. R. Père, il avait choisi comme base de ses pieuses exhortations, la seconde partie de nos nouvelles Constitutions, qui devaient être promulguées après la retraite. C'était, en effet, le sujet le mieux approprié aux circonstances. Dans sa première instruction, il fit ressortir l'importance que devait avoir la retraite de cette année, à cause de cet événement qui sera époque dans les annales de la Congrégation. Et les jours suivants, il déroula successivement sous nos yeux les divers moyens que nous offrent nos Règles et nos Constitutions, pour la grande œuvre de notre sanctification et celle du salut des âmes: exercices spirituels, observation des vœux, vie de communauté, etc. C'est là, sans contredit, une des meilleures méthodes pour nos retraites; elle est simple et facile, et elle a surtout l'avantage d'être éminemment pratique. Aussi le C. R. Père a-t-il conseillé aux supérieurs de la suivre, pour les exercices spirituels qu'ils peuvent avoir à donner dans leurs C^{tes}.

Comme lecture de table, on avait choisi, pour les deux principales repas, la Circulaire N^o 39, sur la vie surnaturelle, que l'on n'avait pas lue depuis longtemps déjà, et qui contient sur la nature et l'excellence de cette vie, des notions si importantes. Le matin, au déjeuner, on lisait, suivant la coutume, les lettres spirituelles

de notre V^e Père.

Les premières Vespues de la fête du St Cœur de Marie furent chantées par le C. R. Père. Le lendemain, M. gr. Dubois officia pontificalment à la grand'messe. Les Pères remplissaient eux-mêmes, selon l'usage, toutes les fonctions aux offices. La cérémonie des vœux eut lieu vers 3 h 1/2 de l'après-midi. Après le chant solennel du Veni creator, le C. R. Père rappela, dans une courte allocution, les dispositions qui devaient nous unir tous, et les novices qui allaient faire leur Profession, et les Pères qui avaient à prononcer leurs vœux perpétuels, et enfin les autres Profes. sentiments d'abord d'une vive reconnaissance envers Notre-Seigneur et envers le Cœur Immaculé de Marie pour tant de grâces reçues, et par la Cong^g en général et par chacun en particulier; puis sentiments de regrets pour toutes les infidélités commises, et enfin, comme témoignage efficace de reconnaissance envers Dieu, attachement inviolable à notre sainte vocation, et résolution généreuse d'y correspondre avec plus de générosité.

Après cette allocution du C. R. Père, a eu lieu entre ses mains la Profession et l'émission des premiers vœux des vingt-cinq novices qui avaient pris part à la retraite. Puis, les P. P. Stervennou, Salles, Laine, Thorax et Allain ont prononcé et signé sur l'autel leurs vœux perpétuels. Le salut solennel du C. S. Sacrement, donné par le C. R. Père, termina, vers 6 h., cette belle et touchante cérémonie.

Le lendemain, fut célébrée une messe solennelle de Requiem pour nos chers défunts. Elle a été chantée par le P. Suillaud. Puis, dans la matinée, vers 10 h eut lieu, sous la présidence du C. R. Père, une réunion générale de tous les Pères qui avaient pris part à la retraite. Cette réunion avait pour objet la promulgation des nouvelles Constitutions, votées au Chapitre général de 1875, et approuvées par son Em. le Card. Préfet de la Propagande. On y lut la lettre circulaire du C. R. Père, compo-

sée à cet effet⁽¹⁾. Inutile de dire avec quel sentiment de satisfaction et de reconnaissance envers Dieu fut suivie cette lecture. On eût bien désiré avoir en même temps le livre des Constitutions; mais il n'avait pas été possible de les obtenir à temps de l'imprimerie. On a pu enfin les recevoir vers la mi-septembre; et l'on a profité des premières occasions pour en expédier aussitôt des exemplaires à toutes les maisons. Dans l'après-midi se tint, de 2^h à 4^h le Chapitre ordinaire des règles; les nouveaux Profès n'y assistaient pas, non plus que l'an dernier.

Le soir enfin tous se réunissaient à la chapelle, pour le salut de départ et la consécration des nouveaux profès à l'apostolat.

On avait lu au réfectoire, durant les repas précédents, la relation publiée au Bulletin sur cette pieuse cérémonie, en 1865, année où elle fut établie dans sa forme actuelle, puis l'allocution si bien appropriée que fit alors le T. R. Père (Com. IV. pp. 682 et 858... 413 ans d'intervalle se récit et cette allocution, qu'on relisait pour la première fois, avait un intérêt tout nouveau. Le P. Riehl avait été désigné cette année pour adresser la parole. Il prit pour texte de son allocution ces mots de Notre-Seigneur: Ego sum via, veritas et vita. Je suis la voie, la vérité et la vie. Il montra comment le vrai missionnaire pouvait et devait, lui aussi, à l'exemple du Sauveur, réaliser ces paroles. Il est la voie, pour les âmes qu'il a à convertir, en leur montrant le chemin du Ciel et par ses paroles et par ses exemples; il est la vérité, par les doctrines qu'il leur enseigne au nom du divin Maître; et enfin il est la vie, par les sacrements et les secours spirituels dont il est le dispensateur. Ce fut encore le T. R. Père qui donna le salut solennel in St. Sacrement. M. le Curé de Chevilly

(1) Cette Circulaire doit être lue également en Chapitre dans toutes les Sts. Mais, même que quelques-uns des membres de ces maisons en auraient déjà entendu la lecture. Il n'y a d'exception que pour les C^{tes} de Paris et de Chevilly, dont tous les Pères assistaient au Chapitre tenu après la retraite (Observation du T. R. Père.)

assistait à cette cérémonie; et il prit aussi part à notre souper de communauté.

Le Pape Léon XIII.
et le séminaire français de Rome.

On sait combien était grande la bienveillance toute paternelle de Pie IX pour le séminaire français. Le nouveau Pontife que la divine Providence a donné à l'Eglise, se montre animé des mêmes dispositions. La lettre suivante que Sa Sainteté a daigné adresser au supérieur de cet établissement, en est un éclatant témoignage. Cette lettre a déjà été publiée dans les journaux catholiques de Paris, ainsi que dans plusieurs feuilles et revues religieuses. (L'Univers et le Monde 5 sept. 1878.) Nous croyons cependant devoir la reproduire au Bulletin, comme étant un monument des plus importants pour notre Cong^o.

A notre Cher Fils, le P. Alphonse Eschbach, prêtre de la Cong^o du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, supérieur du séminaire français à Rome.

Léon XIII, Pape.

Cher Fils, salut et bénédiction apostoliques. — Nous avons reçu avec plaisir le témoignage d'affection et de respect que vous nous avez offert au moment de notre élévation au souverain Pontificat, tant en votre nom qu'au nom des autres Directeurs et des clercs du séminaire qui a été fondé dans cette ville par l'autorité de notre Illustre prédécesseur. Nous connaissons, en effet, le zèle déployé par vous et par les autres Directeurs pour le bon gouvernement et la discipline de ce même séminaire, et le soin particulier avec lequel les clercs confiés à votre sollicitude sont appliqués à la culture de la science et de la vertu. Plus nous désirons, cher Fils, tout ce qui peut contribuer au bien et à la prospérité de l'illustre nation française, plus

Nous bénissons Dieu de tout cela, et nous le supplions de consoler-toujours par d'honneur fruits vos pieuses sollicitudes. Comme nous savons que nos Vénérables Frères, les Evêques de France, ont très-vivement à cœur de resserrer fortement les liens qui les unissent au Siège Apostolique, et de procurer le bien spirituel de leurs fidèles, nous ne voulons pas que, tout comme ils répondirent aux desirs de notre illustre prédécesseur en vous envoyant des clercs pris dans leurs diocèses, ils ne satisfassent maintenant de la même manière nos propres desirs, afin que le nombre des ouvriers habiles et pleins d'ardeur croisse de jour en jour dans leurs diocèses. Et attendant, nous vous confirmons, à vous, cher Fils, et à tous les Clercs placés sous votre direction, l'assurance de notre bienveillance paternelle, et comme précede de toutes les grâces d'en-haut. Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de St Pierre, le 7 août 1878, de notre Pontificat l'an premier

Léon XIII, Pape.

Voici le texte latin de cette lettre.

Dilecto Filio, Religioso viro, Alphonso Eschbacher, presbytero Cong^g a S. Spiritu et Immaculato Corde Mariæ, moderatori Seminarii Gallici in Vêke.

LEO P P XIII.

Dilecte Fili, Religiose vir, salutem et apostolicam benedictionem. Benevolo excepimus affectu, dilectionis et observantia officium quod in promotione nostra ad supremum Pontificatum, nomine tuo, aliorumque Moderatorum et Clericorum istius Seminarii, cunctis incliti Necessarios Nostri in hac Urbe erecti, nobis obtulisti. Cognoscimus enim zelum qui a te aliisque moderatoribus adhibetur ad rectum regimen et disciplinam Seminarii ejusdem, ac eximium studium, quo Clerici curis vestris concediti in doctrina ac virtute excolenda verstantur. Quo magis optamus, Dilecte Fili, ea omnia que ad illustris Nationis Gallicæ utilitatem et prosperitatem pertinent, eo magis de hac re benedicimus Domino, cumque precamur, ut piæ curas vestras lætis semper fructibus consolatur. Cum autem sciamus maxime cordi esse Venerabilibus Fratribus Galliarum Episcopis ea vincula

fructu obstringere quæ ipsos cum Apostolica Sede, conjungunt, et spirituale-
 duorum fidelium bonum promoveri, non dubitamus quin ipsi, quemadmodum
 illustris Decessoris Nostri desideriis obsecundarunt — suarum diocesium
 clericis ad vos mittendis, ita nunc eodem modo nostris satisficiant, ut navi
 et industrii operarii in suis diocesis in dies magis augeantur. Interea
 paternæ Nostre benevolentiae studium tibi, Dilecte Fili, cunctisque Clericis
 quos præsidet confirmamus, et in auspiciis omnium supernorum munere-
 rum Apostolicam Benedictionem peramanter in Domino imperclimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 7 augusti, an. 1878, pontifica-
 tus nostri anno primo.

Leo P. P. XIII.

Réunion triennale

des anciens élèves du séminaire français.⁽¹⁾

(27 - 29 août.)

Dans les derniers jours du mois d'août, les anciens élè-
 ves du séminaire français de Rome ont tenu à Paris, en notre
 Maison-Mère, leur seconde réunion triennale. Sa première
 avait eu lieu, on se le rappelle, en 1875, et il fut alors résolu
 entre eux qu'ils se réuniraient ainsi, autant que possible, tous
 les trois ans. (t. X. p. 602.)

Dès le soir du mardi, 27 août, premier jour du rendez-
 vous, un groupe assez considérable de ces anciens élèves se
 trouvaient rassemblés à la Maison-Mère. Ils étaient au
 nombre de 60, presque tous Docteurs en théologie ou en droit
 canonique, et aujourd'hui occupant dans leurs diocèses des pos-
 tes plus ou moins importants. On y voyait des représentants
 des différentes générations d'élèves qui ont formés le séminaire
 français, depuis sa fondation en 1854 jusqu'à ce jour. Mais
 tous, anciens et nouveaux, connus et inconnus, dignitaires
 ecclésiastiques et simples professeurs ou vicaires, se témoi-
 gnaient mutuellement le même attachement, la même affection.

(1) On a cru plus opportun de ne publier cette fois dans les journaux, aucun compte-
 rendu de cette réunion, pour lui conserver davantage son caractère essentiellement privé,
 et éviter ainsi toute difficulté.

Cet esprit de famille, ces sentiments d'union cordiale et fraternelle étaient vraiment quelque chose de touchant; on sentait que tous les cœurs battaient à l'unisson.

Dans l'assemblée de 1875, on s'était arrêté à quelques résolutions pratiques, formant comme le programme de l'association pieuse établie entre les élèves depuis 1867: dévouement au Pape, à la *St^e* Eglise, au bien du séminaire français, Zèle pour l'étude de la science sacrée; et pratique généreuse des œuvres de charité corporelle et spirituelle. La réunion de 1878 s'est attachée au même programme.

Une séance préparatoire eut lieu le 27 août à 4^h du soir sous la présidence du P. Eschbach. Il avait, comme assesseurs, à sa droite, M. l'abbé Grandelaude, professeur de dogme au séminaire de St-Dié, à sa gauche le P. Riehl, que ses anciens élèves, en particulier, ont reçu avec un vif plaisir; car l'affection pour les directeurs est un sentiment traditionnel au séminaire de St^a Chiara. M. l'abbé Fillet, professeur à l'université catholique de Lille, et M. Rossi, de Quimper, remplissaient l'office de secrétaires. Le premier était venu à Paris déjà depuis plusieurs jours, afin de disposer toutes choses pour l'assemblée; il logeait dans la maison, ainsi que M. l'abbé Grandelaude.

Le P. Eschbach ouvrit la séance, en rappelant brièvement les travaux de la réunion de 1875. Puis il parla de la tendre sollicitude de Léon XIII. pour le séminaire français, et des heureux succès de l'établissement, qui, cette année, comptait près de 80 élèves, dont 28 ont subi avec honneur les épreuves du doctorat.

M. Fillet se leva ensuite. En qualité de secrétaire de l'association, il présenta à la réunion les excuses des absents, avec leurs regrets, et donna lecture des lettres envoyées à ce sujet par d'anciens élèves promus depuis à la dignité épiscopale: Mons^{gr} Cassebecq, Arch. de Québec, Mons^{gr} de Briey, Ev. de St-Dié, Mons^{gr} Turinaz, Ev. de Larentaise etc.

On nomma ensuite cinq commissions, ayant respectivement pour objet: les questions relatives à l'association elle-même,

les petites œuvres du séminaire français, le St ministère, les études, et enfin l'adresse à rédiger pour le Pape Léon XIII. Les commissions rendirent compte de leurs travaux dans les séances suivantes.

M. l'abbé de Sigonnès, du diocèse de Mendè, fit un rapport intéressant sur les petites œuvres de zèle existant au séminaire français, et notamment sur celle du catéchisme, dite de Sainte-Catherine. Un certain nombre d'élèves mettent en commun leur zèle et leur bourse pour instruire et moraliser une vingtaine de pauvres petits italiens. Deux fois par an, on donne à chacun, comme prix d'assiduité, un habillement complet. Le catéchisme a lieu deux fois par semaine à la chapelle; chaque catéchiste a le soin d'un ou de deux enfants, auxquels il explique, selon la portée de leur intelligence, le petit catéchisme de Bellarmin. Cette œuvre a déjà fait beaucoup de bien.

La Commission de l'association soumit certaines propositions ayant pour objet de faciliter les relations mutuelles des membres qui la composent.

La Commission des œuvres, par l'organe d'un Père Jésuite, présenta quelques réflexions excellentes sur le zèle, la sollicitude pastorale, et sur les œuvres à ériger dans les paroisses.

Il y a trois ans, le R. P. Hilaire, capucin, avait fait, au nom de la Commission des études, une dissertation vigoureuse contre le libéralisme; cette année, M. l'abbé Contestin proposa un plan, dont l'application pourra être d'un grand fruit. On adopta ses conclusions, et il fut résolu que la Commission des études ainsi que celle des œuvres seraient permanentes, et qu'elles communiqueraient d'une part avec le secrétaire de l'association, et d'autre part avec le P. Eschbach. On émit aussi le vœu, qui fut approuvé de tous, que lorsqu'il se trouverait dans la même ville ou à peu de distance les uns des autres, plusieurs prêtres sortis du séminaire français, ils se vissent de temps en temps pour traiter ensemble de quelques points de la science ecclésiastique.

L'adresse au St Père fut rédigée par M. Grandelaude. Elle exprime l'attachement le plus filial et le dévouement le plus absolu au St Siège, sentiments anciens et toujours nouveaux dans le cœur des élèves du Séminaire français.

Tel a été l'objet général des réunions. Les confesseurs défunts n'ont pas été oubliés. Le mercredi, 28 août, un service solennel fut célébré pour le repos de leurs âmes. La messe a été chantée par M. l'abbé Guyot, l'un des premiers élèves du séminaire, aujourd'hui curé-doyen de Gérardmer, dans les Vosges. Le lendemain 29, dernier jour de la réunion, le secrétaire de l'Archevêché de Bourges, M. J. Duiron, dit une messe d'actions de grâces, et donna, après le chant du Te Deum, la bénédiction du T. St Sacrement. Ces différentes cérémonies eurent lieu dans la chapelle de la Maison-mère.

Pendant ces trois jours que dura la réunion, la plupart ont pris ensemble leurs repas au séminaire. Le dernier jour, à midi, eut lieu pour tous un dîner de famille. Il y a trois ans, les membres de l'association n'avaient emporté qu'un regret, celui de n'avoir pu posséder au milieu d'eux le T. R. Père. Il était alors très-malade. Cette année, selon leur vif désir, il s'est fait un plaisir de présider ces agapes. Il avait à sa droite, M. l'abbé Vignon, l'un des premiers élèves du P. Lannurien à Rome, en 1854, et aujourd'hui curé de Miraumont au diocèse d'Amiens. Sur la fin du repas, le Père Eschbach rappela en quelques mots l'origine du séminaire français, le souvenir du petit Breton, qui avait été choisi pour commencer l'œuvre; les difficultés et les épreuves qu'elle avait eu à subir à son début; puis les bénédictions divines qui l'avaient fait prospérer; et il fit remarquer cette coïncidence frappante qui permettait, sans qu'on y eût songé, de célébrer la 25^e année de la fondation du séminaire français dans cette réunion triennale. M. Tillet exprima alors au T. R. Père, au nom de l'association, les sentiments de tous: « Mon Très-Révérénd Père, lui dit-il, nous sommes vraiment heureux de

vous posséder au milieu de nous ; car permettez-nous de vous le dire, comme premier fondateur du séminaire français, et supérieur-général de la Cong.^e qui le dirige, vous êtes le grand-père de la famille. Le P. Eschbach, voilà le père de la maison ; et c'est votre fils. Vous êtes donc bien le grand-père. Or, les relations des petits-fils avec le grand-père sont des relations douces d'affection. Aussi, mon très-Révérend Père, les prêtres sortis de Santa-Chiara vouent-ils à votre personne et à votre Cong.^e leur admiration et leur filial dévouement.»

Le C. R. Père les remercia par quelques mots, en leur disant qu'il acceptait volontiers le titre que lui donnait leur affection ; mais qu'en retour il leur demandait une chose : c'est de ne pas oublier, les anciens comme les élèves présents et futurs, que Rome ne doit pas être seulement pour eux la source de la science, mais encore celle de la sainteté. — Un témoignage d'unanime adhésion accueillit ces paroles ; et M. Pillot, en remerciant de nouveau le C. R. Père, promit au nom de tous qu'ils s'attacheraient toujours à la piété en même qu'à l'étude.

M. l'abbé Rossi se leva ensuite et porta un toast à la Bretagne, qui avait eu la gloire de donner au séminaire français son premier supérieur. Et poursuivant la pensée émise par le C. R. Père, il ajouta que le séminaire français avait déjà fait un grand bien par le zèle de ses élèves, pour la science et la piété, et que ce bien irait toujours grandissant. Puis il rapporta, en confirmation, cette parole que Léon XIII. lui adressa, lors de son voyage à Rome : « Retournez en France, et dites aux prêtres de vos diocèses Travaillez. » — A ce sujet, le C. R. Père rappela une autre parole de Pie IX, qui avait dit « Agissez, mais agissez sans vous agiter »

Avant de se lever de table on rappela le souvenir des noces d'argent du séminaire français, célébrées précédemment à Rome dans le cours de l'année. Le P. Eschbach fit en quelques mots

le récit de cette fête. Puis on donna lecture d'une ode composée à cette occasion par M. l'abbé Hiron, du diocèse du Mans, et qui fut universellement applaudie. Le poète esquisse rapidement, mais avec beaucoup de délicatesse, les premières années du séminaire, donne un souvenir filial au P. Frey, « qui fit la gloire des premiers vingt-cinq ans. » Et chantant les progrès de l'œuvre, il rappelle à ses condisciples les exemples de leurs aînés :

Nos aînés sont partis, nous occupons leurs places,
 Mais il nous ont légué leur amour, leur ardeur.
 Préparons-nous donc tous à voler sur leurs traces,
 A combattre avec eux les combats du Seigneur.
 Ils sont allés s'unir aux champions de l'Eglise
 Pour attaquer de front le mal sur tous les champs,
 Et pas un n'a failli dans la noble entreprise
 Pendant ces vingt-cinq ans.

Cité de Bordeaux.

Avant 1855 — août 1873

1. Ministère intérieur. — 2. Annuaire. — 3. Prédications au dehors —
4. Hospitalité à des confrères.

Extrait de la correspondance et du Bull. — L'œuvre principale de la Cité est toujours l'exercice du St ministère dans notre chapelle. Le dimanche 8 à 900 personnes assistent à nos offices. On peut, en général, estimer à 8 ou 9000 les confessions entendues et à 12 ou 13000 les communions faites chaque année.

« La société des mères de famille compte actuellement 160 membres. Elle a régulièrement sa retraite annuelle, ses trois neuvaines et ses réunions spéciales de chaque dimanche.

« Nous avons aussi la confrérie de l'amour de Dieu et du prochain. Notre chapelle est son siège unique; on y fait les réunions mensuelles et la retraite préparatoire à la

Pentecôte, fête patronale de l'association. Sur le registre sont inscrits plus de 30,000 membres; mais un petit nombre seulement suivent les exercices.

« Une troisième confrérie, c'est celle du St-Cœur de Marie. Elle a ses réunions le samedi matin et le dimanche soir; un assez grand nombre de personnes y prennent part.

« Nous nous occupons, en outre, des œuvres de la Propagation de la Foi et de St-François de Sales, nous avons pu recueillir pour ces œuvres des sommes relativement considérables. »

— 2. « Depuis ces derniers temps, notre ministère extérieur a pris du développement. Il y a quelques années déjà, le R. P. Janvier a reçu la charge de confesseur ordinaire des Sœurs de St-Joseph. Au commencement de 1877, le P. Dhyèvre a été chargé de même de la confession des Chanoinesses de St-Augustin, petite Congrégation actuellement en formation; et cela, à la prière de ces religieuses et sur la demande de Son Em. le Card. Donnet; vers la fin d'octobre, de la même année, le P. Lefèvre a également reçu le soin d'entendre les confessions dans l'orphelinat agricole de St-François-Xavier, à Gradignan, près Bordeaux. Cette œuvre, fondée et dirigée par M. l'abbé Moreau, qui nous l'a plusieurs fois offerte, compte 200 enfants

« Nous venons d'accepter, en outre, avec l'autorisation de la Maison-Mère, le service religieux d'une C. récemment établie à Bordeaux par une Congrégation fondée près de Quimperlé; en 1854, sous le titre de la Cong. pie de la Tierce Immaculée. Cet Institut, dont les œuvres sont assez analogues aux nôtres, s'occupe du soin des négresses libérées, et de la formation religieuse en vue des Missions, des jeunes filles qui donnent des espérances de vocation. » (lett. du 22 mars 1878.)

« Le R. P. Supérieur a donné, pendant l'Avant de 1875, deux instructions chaque dimanche dans une paroisse de 3,500 âmes. Le résultat en fut une Communion de 190 hommes, ce que le curé de la paroisse trouvait très-beau, en égard aux temps et aux

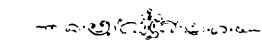
lieux. Le carême suivant, 1876, il donna aussi les exercices du Jubilé dans l'hospice des pauvres épileptiques, que la C^{té} desservait à une lieue et demie de la ville.

« Le P. Sefeuve, de son côté, a prêché, en 1876, deux jubilés dans des paroisses comptant, l'une 900 âmes, l'autre 600, mais très-mauvaises, la dernière surtout. Grâce à Dieu, les fruits de ces deux missions ont été fort abondants. Le même Père a donné une troisième mission en janvier 1877, puis une station de carême et une d'aveit, sans parler d'une retraite aux S^{rs} de St. Joseph, établies depuis quelques années à Bordeaux, et de deux autres pour 1^{re} communion.

« Le P. Doyère a prêché le carême de 1876 à l'hospice des Incurables, une station d'aveit et divers sermons dans les paroisses voisines de Bordeaux. Cette année (1878), il vient de donner les exercices de la retraite aux Sœurs de St. Joseph.

« M. Rouanet a donné aussi différentes missions qui ont été bénies de Dieu. Il est spécialement chargé de l'aumônerie de l'hospice des Sœurs de la Charité du Cordou. »

— 4. — Par suite de l'établissement d'une nouvelle ligne de vapeurs entre Bordeaux et Haïti, notre C^{té}, qui offrait déjà une fraternelle hospitalité à nos missionnaires d'Afrique, est heureuse de l'offrir aussi à ceux d'Haïti. C'est ce qui nous a procuré l'honneur de posséder pendant quelques jours en 1875 et cette année encore, M^{gr} Guilloux, Archevêque de Port-au-Prince; l'an dernier, le P. François, et cette année le P. Weik et le P. Simonet. »



C^{té} de Cellule.

AOÛT 1875 - AOÛT 1878.

1. Petit-Sém^{re}: Nombre. Vocations. — 2. Petit-Scol^{re}. Retraites. — 3. Nov^{re} de Frères. Orph^{re}. Vicés. — 4. Aide des Sœurs de St. Joseph. — 5. Ministère ext^{er}.
6. Installations. Nouveau Scol^{re}. — 7. Lett. de Pie IX. — 8. Triennium du V. P. —

8. Chapelle des enfants de Marie: Cloche et clocher bénits — 9. Devotion par St. Joseph. — 10. Noces d'argent du S. R. Père — 11. Réunions des anciens élèves, 1875-76, 77, 78 — 12. Distributions des prix — 13. Legs de Mlle de Brujas — Procès gagnés.

« 1. Le Petit-Séminaire de St-Sauveur est toujours en bonne voie de prospérité: Durant ces trois années qu'embrasse le Bulletin actuel, le nombre des élèves a dépassé en général le chiffre de 180; et en 1875-76, il s'est même élevé à 216.

Quant à la régularité et au bon esprit des enfants, c'est chose traditionnelle à cet égard. Du reste, depuis plusieurs années déjà le nombre des jeunes gens que la maison de St-Sauveur donne au grand séminaire égale, et quelque fois même dépasse le chiffre que fournissent ensemble les trois autres maisons ecclésiastiques du diocèse. Et, de plus, ces élèves se sont fait remarquer par leur bonne conduite, leur piété et leurs succès.

« Les vocations pour la Cong^g. sont aussi assez nombreuses parmi les élèves de St-Sauveur. Chaque année nous avons la consolation de voir plusieurs de nos jeunes rhétoriciens entrer au grand scolasticat, sans parler de ceux qui passent ici parmi les petits scolastiques. Ce qui contribue beaucoup à attirer ces vocations vers l'Institut, ce sont les relations de confraternité qui existent entre les deux œuvres du Petit-séminaire et du Scolasticat. »

— 2. « Cette dernière œuvre s'est beaucoup développée depuis deux ans. En 1875, nous ne comptions que 27 scolastiques. En 1876 et 1877, leur chiffre a dépassé la cinquantaine; et au mois d'août dernier il s'élevait à 70, dont 40 titulaires. Aussi avons-nous eu, ces trois années, de nombreuses prises d'habit à la Pentecôte et à Noël, les deux époques où se font habituellement ces cérémonies.

« Les retraites d'ouverture de l'année sont données en même temps aux scolastiques et aux élèves, vers l'époque de la Toussaint. Elles ont été prêchées, en 1875, par M^{gr} Dubois, quelques mois avant sa promotion à la dignité épiscopale; en 1876, par le

L. Barthel, et en 1877 par le P. François: La parole de ces zélés missionnaires a produit de salutaires impressions parmi les enfants.»

— 3. « Quant à notre noviciat de Frères, nous n'avons pas eu le même succès que pour le Petit-Séminaire et le Scolasticat. Cependant en 1877, nous avons encore envoyé au St-Cœur de Marie trois novices pour s'y préparer à la Profession. Ce n'est pas d'ailleurs que les vocations manquent dans le diocèse, plusieurs autres Congrégations religieuses en recrutent un assez bon nombre. Espérons que la création d'un petit-noviciat, décidée l'an dernier par le G. R. Père, fera obtenir de meilleurs résultats.

« L'orphelinat est aussi bien réduit, faute d'une installation convenable. Il ne compte guère qu'une douzaine d'enfants, et nous avons dû en refuser plusieurs; nous ne pouvons que le regretter, parce que c'est là l'œuvre du début de Cellule et qu'elle pourrait nous donner de bonnes vocations de Frères (Rapport du 13 fév. 1878.)

« Nous devons mentionner ici la mort d'un petit-postulant Frère, Jean Marnet, enlevé au bout de quelques jours de maladie, par une fièvre maligne à l'âge de 16 ans le 1^{er} sept. 1876. On l'a beaucoup regretté. Le 18 juin précédent, nous avions également perdu l'agrégé Louis Thonon qui, depuis une quinzaine d'années, travaillait au moulin. Il a fait une très-pieuse mort. »

— 4. « Depuis l'an dernier, (Oct. 1877) le G. R. Père nous a autorisés, (du moins provisoirement et comme essai), à accepter le concours des Sœurs de St-Joseph, pour le service de la lingerie et de l'infirmerie de l'Établissement, et pour le soin des plus jeunes élèves. Elles sont installées dans la dernière partie du grand bâtiment, qu'occupait précédemment le Scolasticat, et, du reste, complètement séparées de la Ctè. Elles sont actuellement au nombre de 5 ou 6.

« Ces religieuses étaient déjà établies depuis environ deux

ans à St-Gervais-d'Auvergne. Le P. Supérieur est confesseur extraordinaire de la maison qu'elles ont en cette localité.»

— 5. « Quant au ministère extérieur, la C^{te} de Cellule a continué à recevoir beaucoup plus d'offres qu'elle n'en pouvait accepter. Ainsi, en 1875, le P. Supérieur a prêché des retraites aux enfants de Marie, d'Issouire, au pensionnat des Frères, à Clermont; le P. Cogniard, une neuvaine dans un sanctuaire de la St^e Vierge, à St-Amand-Callande; puis l'un et l'autre, ensemble le Jubilé de Montaigu. Clergé et population, tout le monde s'est montré très-bien disposé. Aussi les fruits de salut ont-ils été des plus consolants.

« Le P. Hubert, assisté des P. P. Meillorat et Cogniard, a officié solennellement à N. D. d'Orçival, à la fête patriotique du pèlerinage, le jour de l'Ascension. (1875) Il y avait environ 8000 pèlerins. On y vit, littéralement, prendre les confessionnaux d'assaut, selon l'expression de la Gazette d'Auvergne. A la procession, beaucoup de visages étaient baignés de larmes — Le 20 juin suivant, eut lieu à Clermont le Couronnement de l'antique statue de N. D. du Tor, par M. G^r l'Archev. de Bourges, délégué apostolique, au milieu d'un immense concours de peuple. La maison de Cellule fut largement représentée à cette imposante cérémonie.

« Durant ces deux dernières années, nous avons dû recourir au ministère au dehors. Cependant plusieurs Frères ont eu à donner diverses prédications que l'on ne pouvait refuser, pour des premières communions, passions, fêtes patronales, etc. Ainsi le P. Supérieur a prêché la retraite dans le nombreux pensionnat des Ursulines, à Clermont; le P. Aymonin, une autre retraite au pensionnat des Religieuses de St-Sauveur, à Riom, le carême de la paroisse de Gergat, etc. C'est ce dernier qui a eu la principale part dans ce ministère extérieur.»

— 6. « L'installation de l'Établissement se complète d'année en année, d'après le plan établi. Mentionnons d'abord l'achèvement

au moulin de divers aménagements, et entre'autres la construction d'une grange p^r recevoir diverses espèces de récoltes (1876).

« Le dernier Bulletin annonçait le rachat de la servitude du passage qui, autrefois, coupait l'établissement comme en deux parties. Depuis, on a pratiqué un passage couvert reliant entre elles ces deux parties. En outre, le ruisseau qui coule parallèlement à l'ancien chemin de servitude a été voilé sur une longueur d'environ 50 mètres. On a néanmoins ménagé, en face de la cour des grands, une pièce d'eau qui sert de bassin de natation aux élèves.

« Mais le travail le plus important est la construction, pour le sécolasticat, d'un bâtiment convenable et aménagé selon sa destination. Projeté depuis longtemps déjà, il était devenu véritablement nécessaire par suite de l'accroissement du nombre des aspirants. On a pu enfin le commencer, avec l'autorisation de la Maison-Mère, au printemps de l'an dernier (1877); et aujourd'hui tout est à peu près achevé. Cette construction a été faite entre la chapelle des enfants de Marie et la salle de récréation élevée en 1874. Ce nouveau bâtiment mesure 16 mètres de haut et a deux étages. Dès les vacances de Pâques de cette année, les sécolastiques ont pris possession de leurs nouveaux dortoirs; leur salle d'étude fut ensuite installée, et pendant toute la belle saison, ils ornèrent de jardins et de bosquets les alentours de leur nouvelle habitation. Seul le réfectoire n'était pas encore installé au mois d'août dernier, mais il a dû l'être depuis pour la rentrée d'octobre »

— 7. « Après cette revue générale de la Cité, la première chose importante qui se présente à signaler, par ordre de date, c'est une lettre dont l'établissement a été honoré de la part de Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire. Au mois de mai 1875, un pèlerinage à Rome fut organisé dans le diocèse de Clermont; et plusieurs de nos anciens élèves y prirent part. On profita de cette circonstance pour envoyer une adresse au St Père. Pie IX daigna y répondre par la lettre

suiuanté que l'on garde comme une pieuse relique, à St Sauveur.

Dilectis Filiis, Rectori, Professoribus et Alumnis Seminarium
minoris SS. Salvatoris Cellulensis, Claramontium in Gallia.

Pius P. P. IX.

Dilecti Filii, salutem et Apostolicam Benedictionem.

Gratum fuit nobis filiale obsequium; quod litteris ad nos missis die 16 elapsi Maii declarastis, et praesertim studium illud sanctae doctrinae fideliter custodiendae, quod vobis professi estis, Dominum Clementissimum adprecamur, ut hanc optimam voluntatem in vobis semper auctetur, et deus ut sanctos fidei servulos Ecclesiae ministris dignos in dies magis edere valeatis. Quoniam vero et nunc sunt Ecclesiae tempora, ut ipsa zelo ac virtute sacerdotum maxime indigeat ad Christi regnum in terris tuendum et propagandum, optime vos facitis dum divinam Clementiam fervide exoratis, ut mittat operarios in vineam suam, qui in Dei gloria et animarum sanctificatione curanda strenue et digne versentur. Ut vos ex hoc numero esse feliciter possitis, Apostolicam Benedictionem auspiciam omnium gratiarum et pignus paternae benevolentiae nostrae vobis, Dilecti Filii, singulis universis, ut postulastis, peramanter in Domino impertimus.

Actum Romae, apud S. Petrum, die 5 Junii An. 1875.

Pontificatus Nostri Anno Viceimo nono. Pius P. P. IX.

— « Mentionnons, ici, à cette occasion, la célébration des Noces d'or de Pie IX, fêtées avec enthousiasme par tous les enfants de St Sauveur. (Juin 1877)

— 8. « Mais notre plus belle fête a été celle du Triduum, célébré en actions de grâces pour l'Introduction de la Cause de notre V.ble Père. Elle s'ouvrit le mardi matin 11 juillet. Après le chant solennel du Veni Creator, le P. Supérieur, s'inspirant de ce texte des saintes Ecritures : Magnifice gratias agimus Deo, développa le but et l'esprit des fêtes qu'on commençait à célébrer. Son allocution fut suivie de la Sté Messe à laquelle les scolastiques et un certain nombre d'élèves reçurent le pain eucharistique. La bénédiction solennelle du 2. St Sacrement fut donnée par M. le Chanoine de Meydat, qui, le lendemain célébra la Sté Messe, accompagnée de chants. Le mercredi, M. l'abbé Bagnol arrivait de Montaignut, pour clore

la seconde journée par le salut du St Sacrement.

« Le troisième jour, à la messe de Clé dite par le P. Supérieur, tous les élèves et les scolastiques se sont approchés de la sainte table. Puis, à 9 h. 1/2, eut lieu la grande messe votive solennelle d'actions de grâces, célébrée par M. Déjardin, Vicaire général, assisté des P. L. Lejeune et Vidal. La chapelle était parée de ses plus beaux ornements. De nombreux ecclésiastiques, sur l'invitation du P. Supérieur, étaient venus de divers côtés; on comptait plus de 40 prêtres, dont 9 chanoines. A la fin de la grande messe, M. l'abbé Bagnol, qui avait eu le bonheur de voir à Clermont notre V. Tère, lors de son passage en Auvergne, dans un de ses voyages, a prononcé un très-beau discours. Il prit pour texte : *Et exaltavit humiles*, puis il montra dans la vie du V. Tère ces trois titres de noblesse qui se surajoutent l'un à l'autre, le Baptême, le Sacerdoce, la Création d'un Ordre religieux; triple exaltation qui correspond à trois états d'abjection par lesquels la Providence l'a fait passer auparavant, le judaïsme, l'irrégularité, et le mépris. Pendant une heure entière, la nombreuse assistance a religieusement écouté la parole sympathique de l'orateur. M. le Vicaire général a ensuite donné la bénédiction solennelle du Très-St. Sacrement.

« Il était près de midi, M. et M. les ecclésiastiques furent invités à se rendre au réfectoire pour le dîner. Dans la soirée eut lieu une brillante illumination. Aux fenêtres apparaissaient des transparents représentant de pieux emblèmes avec les initiales du V. Tère, des lanternes vénitiennes et des cordons deampions dessinaient les principales lignes de la chapelle; et la fête se termina par une retraite aux flambeaux. (Myosotis nov. 1876.)

— 8. « Parmi nos autres cérémonies extraordinaires, nous avons encore à mentionner celle qui eut lieu pour la bénédiction du campanile de la chapelle des enfants de Marie, le lundi de la Pentecôte, 5 juin 1876. Cette chapelle, construite en 1863,

était demeurée sans clocher; mais au mois de décembre 1875, un ouragan qui faillit emporter le toit du sanctuaire, fit de nouveau penser au projet d'en élever un. On se mit donc à l'œuvre, et vers le milieu de l'année 1876, la construction était terminée; ce fut une dépense de 1000 à 1200^f. Une petite cloche avait été donnée par les élèves de rhétorique de l'année précédente. M. l'abbé Chardon, vicaire général, voulut bien venir en faire la bénédiction et adresser aux enfants, à cette occasion, quelques-unes de ces paroles bien senties, qu'il sait puiser dans son cœur. Parmi les autres ecclésiastiques présents à la cérémonie, on remarquait M. Ducher, chanoine titulaire qui chanta la grand'messe; M. M. Fouilleat, et Dallet, Martin et Noëllet; Chanoines de la Cathédrale, et le dernier, secrétaire de l'évêque. (Myosotis août 1876)

— 9. « Après la St^e Vierge, St^e Joseph. A l'occasion d'une grâce importante demandée par l'intercession de ce grand saint, (rachat de la servitude du passage dont il a été question plus haut), on avait promis de décorer la petite chapelle qui lui est dédiée. La faveur étant obtenue, la promesse devait être réalisée. L'exécution du travail a été confiée à un habile décorateur de Clermont, M. Lamy, qui avait déjà fait de la chapelle de Marie, un charmant sanctuaire. Ces deux autels sont ménagés dans des enfoncements au bas de la chapelle de l'établissement. Le décorateur les a mis en rapport l'un avec l'autre. (1876)

« Depuis que des liens plus intimes existent pour notre Congrégation avec l'Archiconfrérie de St^e Joseph à Beauvais, il convenait de nous y affilier. Ses diplômes d'innégation ayant été obtenus, nos enfants se sont empressés de s'inscrire sous la bannière du saint Patriarche. Depuis lors, des exercices réguliers, hebdomadaires et mensuels, marquent d'une façon plus spéciale, notre dévotion au digne Époux de Marie. Une petite Congrégation a même été instituée pour les plus jeunes sous le vocable de St^e Joseph. (1876)

« Pour présider sa fête, nous avons habituellement un des

ecclésiastiques distingués du diocèse. En 1876, c'était M. le chanoine Garrigue, secrétaire particulier de Monseigneur. En 1877, ce fut M. Déjardin, supérieur du grand séminaire, accompagné de plusieurs professeurs du même établissement, de notre vénérable curé de canton, M. Dallet, et de plus de vingt autres prêtres.

« Cette même année (1878), ces Messieurs de St Sulpice sont encore venus de Clermont, avec beaucoup d'autres ecclésiastiques, pour fêter la St Joseph à Cellule; et le soir, il y a eu une séance académique sur l'autorité, relevée par un beau panégyrique de Pie IX. »

— 10. « Nous avions aussi préparé une séance solennelle pour le 10 février 1878, en l'honneur des Noces d'argent de notre C. R. Père. Mais la nouvelle de la mort de Pie IX fit suspendre toutes les démonstrations de joie. Ses offices seuls furent célébrés avec pompe.

« Cependant, peu de jours après, l'Eglise ayant un nouveau Pasteur; la séance préparée put avoir lieu. C'était le 22 février. Après une belle ouverture en musique, on lut un rapport sur les compositions littéraires rédigées pour la circonstance. La poésie, l'éloquence et la littérature, le dessin, la musique et la sculpture, s'étaient unis pour célébrer ce glorieux anniversaire, et chacun avait rivalisé de zèle. Toutes ces productions furent recueillies avec divers dessins de l'établissement, dans un magnifique album dû spécialement aux soins et au talent du F. Tynace; et le L. Supérieur l'offrit au C. R. Père, au nom de la Communauté, comme hommage de piété filiale de ses enfants de St Sauveur. — (1)

— 11. « Ces fêtes de famille rattachent beaucoup les élèves à l'établissement et à la Cong. Un autre moyen qui contribue puissamment aussi à conserver et à resserrer ces liens, ce sont

(1) En tête de cet album, on lit l'inscription latine suivante, composée par le P. Cogniard, et qui en est le rédacteur.

les réunions des anciens élèves. Jusqu'en 1875, ces réunions s'étaient bornées aux seuls congréganistes de la Ste Vierge; mais en cette même année, il fut résolu qu'on y appellerait aussi, pour le 16 juillet, fête de N. D. du Mont Carmel, tous les anciens élèves de St. Sauveur.

Dans la réunion de 1875, on comptait 517 anciens élèves, et 44 s'étaient fait excuser; on adopta, après examen les onze statuts qui régissent l'association. On avait auparavant assisté à la Ste messe en commun, et à l'Évangile, M.^r l'abbé Hodnier, vicaire à Coblenz, fit un très-beau discours. Après le dîner et quelques instants de récréation, on donna

Reverendissimo in Christo Patri

Ignatio Schwindenbammere

Superiori Generali

Congregationis S. Spiritus et Immac. Cordis Mariæ,
qui insignem hereditatem Venerabilis Servi Dei F. M. S. Libermann
ex ipsius morientis mandato suscipiens;

Per continuos XXX annos inclylum traditum sibi munus

Mirabiliter Juvante Deo, tulit, gessit, perfecit;

Congregat. sapientissimis legibus, regulis, normis, erexit, solidavit,

quibus nuper fastidium per Constitutiones accessit

Supremi Pontificis approbationi subjectas;

Ejusdem sodalitatæ, Missiones, instituta, collegia;

Non sine ingenti animarum lucro,

Per omnes fere mundi partes diffudit;

qui sodalium numero tantis utilitatibus, officiisque æquiparando,

Per florentissimas institutiones providit;

Interdum Venerabilis antecessoris sanctitatis causam

Eorum sancta Sede dijudicandam,

San auspiciatissimo successu prosecutus est;

Qui denique nulli egregio in animarum regimine impar,

Sibi et sodalitati optimi cuiusque,

Eorum imprimis qui totius Ecclesiæ Gubernaculo addunt,

Estimationem, beneficia comparavit;

Eidem hodie preclari sacerdotis nuptias argenteas celebranti

cum omnium sodalium honorumque unanimi plaudu

Rectores et alumni S. Salvatoris Cellulensis Domus et Seminarii,

Sincerissima vota nuncupant.

aussitôt le salut du St Sacrement, afin de laisser libres ceux qui avaient à partir de bonne heure.

« La cérémonie du 20 juillet 1876, est, à proprement parler, la première assemblée générale, car on étendit les invitations à tous les anciens dont on avait pu retrouver l'adresse. Il y en avait 74 de présents. La messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Suchaire, vicaire à Antignac (Cantal). M. l'abbé Roux, vic^{re} à Marsac, près Ambert, prévenu seulement au commencement de la cérémonie, que le prédicateur attendu était tombé malade au moment de venir, monta en chaire et sut charmer son auditoire par une chaleureuse improvisation. A la réunion qui se tint ensuite, on décida que la fête serait toujours célébrée le 16 juillet, et comme témoignage des liens qui unissaient de cœur tous les anciens élèves à la Cong^g, ils signèrent une adresse de félicitation au C. R. Père, pour l'Introduction de la Cause de N. V. Père. Voici le texte de cette adresse, à laquelle le C. R. Père voulut bien répondre par quelques mots de bienveillance paternelle :

« Très-Révérend Père,

« Les anciens élèves du Petit-Séminaire de Saint-Sauveur, réunis en assemblée générale sous la présidence de R. T. Hubert, ne veulent pas se séparer sans vous adresser leurs félicitations à l'occasion de l'introduction de la Cause du Vénérable Père Libermann, et sans vous témoigner la joie que leur cause et cet heureux événement. Ils forment les vœux les plus ardents pour que le Seigneur se hâte de glorifier son insigne serviteur, et mette bientôt le comble au bonheur de toute sa famille spirituelle à laquelle les liens de la plus vive reconnaissance et d'une affection respectueuse et filiale les tiendront toujours étroitement unis.

Nous sommes heureux de vous dire,

Cellule, le 20 juill. 1876.

Très-Révérend Père,

Vos enfants très-respectueux et dévoués,

(suivent les signatures.)

« A la réunion du 16 juillet 1877, il y eut même concours, même cordialité, même entrain. La messe solennelle fut chantée par M. Coursière, vicaire à Aigueperse. A la séance qui suivit, et à laquelle prenaient part 72 anciens élèves, on décida qu'à la fin de chaque année scolaire, le Comité mettrait à la disposition du petit séminaire, les fonds nécessaires pour l'acquisition d'un

prix d'honneur, qui serait décerné à l'élève le plus méritant des classes supérieures. Mais, par une grande faveur fut accordée aux membres présents, ce fut une bénédiction spéciale de Pie IX.

« Cette année (1878), on n'aurait pas eu de place dans le sanctuaire de N. L. de la Rédemption, tant la réunion était nombreuse; le P. Supérieur fit célébrer les offices dans la grande chapelle. La messe solennelle fut chantée par M. le vicaire d'Arbière; assisté à l'autel des grands séminaristes remplissant les fonctions de leurs ordres. A 3 heures, M. le vicaire de Mangat a donné une instruction aussi solide qu'agréable. (Myodolis, 1^{er} oct. 1878.) »

— R. « Bon nombre de ces anciens élèves, avec d'autres ecclésiastiques des plus distingués du diocèse, se plaisent toujours à honorer de leur présence nos distributions des prix. Celle de 1875 fut présidée par M. Chardon, vicaire général, au milieu d'une foule nombreuse; il la fit précéder d'une allocution pleine de charme et de grâce, donnant le parfait idéal du jeune séminariste :

« En 1876 et 1877, ce fut M. Déjardin, supérieur du Grand séminaire, qui présida ces fêtes. On y joua une pièce qui fut bien interprétée, Villiers de l'Île-Adam, ou la Prise de Rhodes. Pour la distribution de cette année; voici le compte-rendu qu'en publiait un journal de Rome, du parti du Ministre actuel de l'Inst. publique, M. Bardoux, et par conséquent non suspect de cléricalisme.

« Jeudi 1^{er} août la distribution des prix remplissait de nombreux étrangers la vaste cour du petit séminaire de Cellule. Ses services que rend dans notre Département cet établissement modèle accroissent chaque année la sympathie que depuis longtemps déjà il a su mériter, et dont la cérémonie de clôture de l'année scolaire vient d'être un nouvel et éclatant exemple.

M. Beaugregard, vic. général, et M. l'abbé Déjardin, supérieur du Grand séminaire, étaient venus témoigner par leur présence de tout l'intérêt que l'administration diocésaine porte à cet établissement, admirablement dirigé par des religieux aussi instruits que dévoués, sous l'œil vigilant d'un Supérieur remarquable par son talent autant

que par son caractère :

« Le grand nombre d'ecclésiastiques, qui de tous les environs se sont empressés de se rendre à la cérémonie, est une nouvelle preuve de l'intérêt tout particulier que le clergé attache à la féconde pépinière du Petit-Séminaire de Cellule. » (Riom-Journal, N^o du 4 août 1878.)

— 13. « En terminant, nous devons un hommage de reconnaissance à la mémoire d'une pieuse bienfaitrice de l'Établissement, M^{lle} Antoinette de Brujas, qui est passée à une vie meilleure, après de cruelles et longues souffrances, le 22 avril 1877. Elle était née le 18 mars 1817, d'une famille alliée aux plus grandes maisons de la province. Quand fut fondé l'Établissement de St-Sauveur, elle en accueillit la création avec joie, comme toute sa famille; et elle n'a cessé de se montrer dévouée à nos œuvres. Ses dispositions testamentaires sont d'ailleurs un éclatant témoignage de sa grande charité. Elle a partagé presque toute sa fortune entre diverses bonnes œuvres; et à St-Sauveur, en particulier, elle a laissé la somme de 40,000 fr. environ, qu'elle a léguée à la société civile de St-Sauveur, et à son défaut au Petit-Séminaire.

« Le testament a été attaqué par les héritiers; mais enfin, après de longs délais, la partie du legs faite en notre faveur, annulée pour la société civile, a été maintenue pour le Petit-Séminaire, par un jugement rendu dans la première huitaine de septembre. Il y aura sans doute appel; cependant nous espérons avoir gain de cause jusqu'au bout. »

Cité du Sacré-Cœur de Langogne.

Sept. 1875 — Sept. 1878.

1. Inauguration. (L'œuvre avant nous). Sup^{no}, P. P. Suillaud et Ott. P. Hubert
- Sup^{no} principal — 2. Elèves Nombre, sections, esprit, vocations — 3. Fêtes. Triduum du V. P. Noces d'argent du C. R. Père — 4. Distrib. des prix. Visite du R. P. Assistant. — 5. Changement et mort de Mgr. Scivet. Mgr. Costès, sa 1^{ère} visite. — 6. Rapports avec le clergé etc. — 7. Soeurs de St-Joseph p^{re} lingerie et cuisine. Postulantes — 8. Mort de deux élèves.

— 1. Comme on l'a vu dans un Bulletin précédent, (t. x. n. 112, p. 597) c'est le dimanche, 26 sept., qu'a eu lieu la fondation de la C^h du Sacré Cœur de Langogne (1) et le P. Hubert, qui avait été chargé par le C. R. Père d'aller en faire l'inauguration, arriva à Langogne, avec le P. Lejeune, à 1/2 du soir, le samedi 25 sept., et se fit aussitôt conduire au collège, mais tout était soigneusement fermé et personne dans la maison. Il avait eu soin cependant d'écrire à l'ancien supérieur, M. l'abbé Sauvans, pour lui annoncer son arrivée, mais dans l'intervalle, celui-ci, qui se trouvait seul, avait été appelé à l'Evêché de Mende par dépêche télégraphique; et c'est alors seulement qu'on le prévint de la cession du collège à notre Institut. Nos confrères se présentèrent le lendemain au clergé de la ville, qui leur fit l'accueil le plus cordial. M. le curé les mit en possession du collège, qui leur fit visiter en partie. M. de Colombet, sénateur et maire de Langogne, devança leur visite et alla les voir le premier, vers 2^h de l'après-midi. Peu de temps après arriva de Mende M. Sauvans. Quoique d'abord peu satisfait de ce que l'évêché lui eût laissé ignorer les choses jusqu'au dernier moment, il se montra cependant aussi bien que possible envers nos confrères, et se prêta de son mieux à leur installation. Depuis, ce digne prêtre a été nommé curé de Cubières, et il vient d'être chargé dernièrement de

(1) Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici en quelques mois l'historique du collège de Langogne.

Les bâtiments de ce collège étaient à l'origine propriété des Ducs de N. Dame, (1650). Devenus biens nationaux à la grande révolution, ils furent cédés à la ville par un Décret du 2 Messidor an XII. Le conseil municipal par Déc. du 18 oct. 1818, confia le collège qui y fut alors établi, à M. M. les abbés Bontomme frères, de Coucoulon (Ardèche). Après eux, l'établissement fut successivement dirigé par M. M. les abbés Engelvin, Laume et Gibelin.

Vers 1845, il fut confié aux R. R. P. P. Maristes qui en firent un établissement florissant et y recrutèrent un bon nombre de vocations. Mais après le vote de la loi sur la liberté d'enseignement secondaire, des concurrences se créèrent, le nombre des élèves décru sensiblement, et ils se virent obligés de quitter, par suite de difficultés avec la municipalité et la paroisse 1855.

La ville de Langogne confia alors le collège à l'évêché de Mende, qui en recruta la direction à M. l'abbé Mouric, à l'arrivée de M. J. Saurer, celui-ci donna sa démission et le collège se trouva fermé. En 1873, la municipalité en vota la cession à l'évêché

la direction générale des travaux à faire aux églises, presbytères et collèges ecclésiastiques du diocèse. Il se montre toujours dévoué pour l'établissement de Langogne. »

— Le P. Suillaud, que la suppression de la maison de Toulon laissait disponible, fut nommé Supérieur de la nouvelle Cité du Sacré-Cœur. Il l'a dirigée pendant ces trois années et vint d'être remplacé dans cette fonction par le P. Ott. V. Les rapports qui existent entre les deux établissements de Cellule et de Langogne, le C. R. Père confia dès le commencement au P. Hubert certaine autorité morale par rapport au Collège du Sacré-Cœur. Puis, pour assurer davantage l'unité de direction, il lui a conféré, pour cette maison, les attributions de Supérieur principal. (1) (Déc. du 1^{er} nov. 1877.)

— 2. « Le collège, qui était plus ou moins en décadence avant notre arrivée, s'est un peu relevé depuis. A la première rentrée, dès le début, on comptait 70 élèves, et à la fin de la première année, e. à. d. à la distribution des prix de mois d'août 1876, il y en avait 92; l'an dernier, 130. Il y a trois catégories d'enfants, des pensionnaires, des externes et des caméristes. On désigne sous ce dernier nom, d'après les usages du pays, les internes nourris par leur famille.

« Jusqu'ici, grâce à Dieu, nous n'avons eu, en général, qu'à nous louer de la conduite, de la piété, de la soumission, du travail des élèves. L'esprit qui les anime est vraiment bon. Il semble qu'avec le temps on pourra recueillir une ample moisson de bonnes vocations. Nous avons déjà envoyé à Cellule quelques postulants scolastiques et Frères.

« En 1875, la retraite des élèves fut prêchée par le Père Suillaud. Comme elle coïncidait avec le jubilé de la paroisse, avec une allocation de 1000 f. durant dix années, à la condition d'y entretenir une maison d'enseignement secondaire. M. l'abbé Sauvans, autrefois collaborateur de M. Moure et alors vicaire à Langogne, fut nommé Supérieur en sept. 1875. Il y resta jusqu'à notre arrivée, en octobre 1875.

(1) Le Directeur titulaire devant la loi est un excellent laïc, M. Bonnet, qui fait depuis longtemps la classe de troisième.

nous avons dû assister aux processions publiques. En 1876, les mêmes exercices spirituels furent donnés par le P. Costes, et en 1877, par le P. Aymonin.

— 3. Nos offices se célèbrent avec pompe; l'éclat en est rehaussé par les beaux ornements qui nous sont venus de Rouen. Aussi avons-nous affluence en notre chapelle; on regrette seulement qu'elle soit si petite.

« L'établissement étant dédié au Cœur de Jésus, on fait en son honneur des exercices particuliers pendant tout le mois de juin. Le jour de la fête patronale, en 1876, la statue du Sacré-Cœur a été solennellement érigée dans une des cours de récréation.

— 4. Nous n'avons pu donner la solennité extérieure désirable au Triduum prescrite pour l'introduction de la Cause de N. V. Père. Nous l'avons cependant célébrée; autant qu'il nous a été possible. Tous les élèves ont fait avec ferveur la 5^e Communion le jour de la clôture.

— 5. Le 10 février, nous avons fêté avec solennité les Noces d'argent du C. R. Père. M. le curé-doyen voulut bien venir chanter la grand'Messe. Après l'Évangile, le digne pasteur fit une allocution, qui s'harmonisait avec les sentiments de tous. A 11 heures eut lieu une séance littéraire. On y lut plusieurs compositions littéraires, rédigées pour la circonstance, qui furent insérées dans un album en maroquin rouge et doré sur tranche qui fut offert en hommage au C. R. Père. M. le curé de la paroisse et ses vicaires nous firent l'honneur de prendre part au dîner de la C^{te}; et le soir, un salut très-solennel du S^t Sacrement clôtura cette belle journée.

— 6. Nos distributions des prix ont été honorées par la présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques. A celle de 1876, la première que nous ayons eue, il y avait 120 prêtres. Tous se montrèrent satisfaits.

« Celle de 1877, s'est faite sous la présidence du R. P. Premier-assistant. Le Couvreur de la Sozère en rendait compte en ces termes.

« Le 26 juillet, à 9^h du matin, une assemblée brillante où se trouvaient

beaucoup d'ecclésiastiques venus de trois diocèses différents, était réunie pour la distribution des prix au collège du Sacré-Cœur. Le R. P. Le Tavasseur, Provincial des Ceres du St-Esprit et du St-Cœur de Marie; occupait le fauteuil de la Présidence; il avait à ses côtés M. de Colombet, sénateur; et M. l'abbé Bazalgette, curé-doyen de Langogne.

« Le discours d'usage a été prononcé par le R. P. Suillaud, supérieur, qui avait pris pour sujet: l'amour de la Patrie. Ce discours, rempli d'érudition et semé de traits fort touchants, a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire.

« On a joué ensuite avec succès *Rodolphe de Chivren ou la vengeance d'un Chrétien*. Pendant les entr'actes la musique du Collège a exécuté plusieurs morceaux avec un ensemble et un goût qui ont charmé l'assistance.

« L'exercice dramatique terminé, le R. P. Provincial, tenant entre les mains un volume richement relié, paraît sur l'estrade et explique en peu de mots la provenance de ce livre, qui captive les regards et l'attention de tout le monde. Il rappelle l'insigne honneur qu'a eue le Collège de Langogne, de voir passer sur ses bancs trois élèves qui sont aujourd'hui des Prélats illustres; M. gr Bonnet, évêque de Tréviers et enfant de Langogne; M. gr Bourret, le savant évêque de Rodex, et M. gr Charvèyre, infatigable missionnaire dans la nouvelle Calédonie. Le R. Père raconte comment ces trois évêques ont eu l'heureuse idée de former une association des anciens élèves du Collège de Langogne, association qui donnera, tous les ans, un Prix d'honneur à l'élève le plus méritant de la maison. M. gr Bonnet a daigné s'offrir lui-même cette année. Il a été remis au jeune lauréat, en passant par les mains de M. le Curé et de M. le Sénateur. « Ils sont au milieu de nous, a dit le R. P. Provincial, les bien dignes représentants de l'Eglise et de la Patrie. » L'assistance applaudit pour féliciter le jeune homme qui a mérité par sa conduite et son travail cette magnifique récompense, mais aussi pour approuver hautement l'idée de l'association des anciens élèves du collège. Beaucoup d'entre eux se trouvaient présents. » (Courrier de la Lozère. 5 août 1877)

« Cette année, 25 juillet, on avait invité M. gr l'Evêque de Mende pour présider la cérémonie; mais sa Grandeur n'a pu se rendre à notre invitation, elle s'en est excusée gracieusement. En sa place, ce fut M. de Colombet, sénateur. Une pièce, représentant quelques scènes des noirs de Zanzibar, a été assez bien rendue par les rhétoriciens. »

— 5. « Comme on le sait, c'était sur les vives instances de

feu M. J. Saivet, évêque de Mende, que la Congr^e avait accepté l'œuvre de Langogne. Mais nous n'eûmes point longtemps le bonheur de le posséder. Après la promotion de M. G. Ramadié à l'archevêché d'Albi, il fut désigné pour lui succéder le 4 fév. 1876. Préconisé le 26 juin, il prenait possession de son nouveau siège le 15 août, après avoir fait de touchants adieux à ses premiers diocésains de Mende; et le 30 juin de l'année suivante, il rendait le dernier soupir. Pendant le peu de temps qu'il est demeuré à Mende, après notre arrivée à Langogne, nous n'avons eu qu'à nous louer de sa grande bienveillance. Il avait, du reste, comme on l'a fait remarquer, les deux qualités qui font le Pontife éminent: un grand esprit et une grande bonté. (La France eccl. 1878.)

« Son digne successeur, M. G. Coste, est aussi très-bienveillant pour nous; dans une visite qu'il a faite à Langogne le 15 mai dernier, Sa Grandeur a témoigné pour l'établissement le plus vif intérêt. Dans le discours que lui adressa, au nom de la municipalité, M. le Docteur Coste⁽¹⁾, celui-ci ne manqua pas de signaler le contentement de tous, depuis que nous avons la direction du collège. Quelques instants après, en répondant au compliment de M. le Curé, Monseigneur prononça ces paroles: « Je suis heureux, M. le Curé, de ce que vous me dites touchant le collège. La ville de Langogne a lieu d'être fière de cet établissement, d'où sont sortis des hommes remarquables qui font honneur non-seulement à cette ville, mais en quelque sorte à la France entière. »

« Le lendemain, treize de nos élèves reçurent le sacrement de Confirmation, des mains du vénéré Pontife; puis, dans l'après-midi, Sa Grandeur vint visiter le collège, accompagnée de son vicaire général, M. Dolge, de M. le Curé de la ville, de M. l'abbé Saurans, l'ancien supérieur de l'établissement et de M. M. les vicaires de la paroisse. Après une courte adoration à la chapelle, Monseigneur se dirigea vers l'allée des tilleuls, toute ornée d'oriflammes et d'écussons, où les élèves se trouvaient réunis. Après un

(1) Le D^r Coste est un ancien élève du collège, dont il est aujourd'hui le médecin et l'ami dévoué.

morceau de musique instrumentale; le P. Supérieur exprima à Sa Grandeur tous nos sentiments de reconnaissance. Puis deux élèves lurent, l'un un discours latin, l'autre un discours français. Le digne Prélat répondit par les paroles les plus gracieuses. Il témoigna sa vive satisfaction d'être dans son cher collège de Langogne, et recommanda vivement aux élèves la science et la piété, aujourd'hui plus que jamais indispensables à tout chrétien, mais surtout à qui aspire à l'apostolat. « C'est là d'ailleurs, mes enfants, ajouta Sa Grandeur, le moyen de continuer les glorieuses traditions de vos devanciers; et qui sait, parmi vous, il n'y pas en herbe quelque sénateur ou quelque évêque futur, comme ceux qui a déjà produits le collège? »

— 6. « A ces témoignages de bienveillance de la part du premier pasteur du diocèse, se joignent des marques non équivoques de sympathie de la part du clergé, ainsi que de la population en général. M. le curé se montre toujours plein de prévenance à notre égard. Nous demeurons en d'excellentes relations avec les diverses C^{tes} religieuses de la ville, les religieuses Trinitaires, les Sœurs de Notre Dame; etc. Nos rapports avec les petits séminaires de Mende et de Marvejols sont faciles et pleins de cordialité. Les Pères Jésuites qui ont la direction du grand séminaire; estiment la formation que nous donnons à nos élèves; et, en effet, ceux que nous leur avons déjà envoyés, font honneur à l'établissement par leurs succès et par leur piété. »

— 7. « La Maison-Mère a bien voulu nous autoriser, comme à Cellule, à avoir des Sœurs de St Joseph, depuis l'an dernier. (1^{er} oct. 1877.) Elles prennent soin de l'infirmerie, de la lingerie et même de la cuisine; ce qui est pour l'établissement d'une grande économie. Elles sont installées dans une maison attenante au collège, mais complètement séparée, qu'elles ont acquise à leur compte, dans la pensée d'y établir un postulat. C'était pour elles, en effet, une bonne occasion d'être dans un diocèse si fécond en vocations religieuses, et leurs vœux

à cet égard se sont déjà réalisés au delà de toute espérance. Dernièrement, elles envoyaient à leur noviciat de Paris, cinq postulantes, et il leur reste encore trois aspirantes.

— 3. « Nous avons eu à regretter, depuis notre arrivée à Langogne, la perte de deux élèves. L'un d'eux s'est noyé au mois de juin 1876, en voulant sauver un de ses camarades qui se trouvait lui-même en danger, et qui d'ailleurs se baignait sans permission. Le Bon Dieu, nous l'espérons, aura tenu compte à ce pauvre enfant du généreux dévouement qui lui a coûté la vie.

Le second, élève de troisième, nous était enlevé, le 19 mars 1877, par une esquinancie, à l'âge de 18 ans; il a fait une pieuse mort. Puis mourir le 19 mars, c'est mourir dans les bras de St Joseph. Espérons que ce grand protecteur de la jeunesse l'aura conduit lui-même au Ciel! »

Œuvre de la 1^{re} Famille de Coulon.

Avril 1875 - Oct 1876

1. Instances p^r garder nos Pères. C^{te} de Tréjus. Lett. du cercle cath au C. R. Père.
- 2. Regrets du F. Denis. — 3. Départ des Sœurs, du F. Baumgartz. Etat de l'œuvre.

Nous terminerons ce Bulletin par quelques mots sur ce qui reste à mentionner par rapport à la C^{te} de Coulon.

— 1. Comme on l'a vu dans un des N^{os} précédents (C. X. p. 597.), c'est au mois de sept. 1875 que fut décidée la suppression de cette C^{te}. A peine la nouvelle en fut-elle connue que ce fut un concert d'unanimes regrets sur le départ de nos Pères. M. J. l'évêque de Tréjus insista plusieurs fois pour en conserver quelques-uns dans la ville de Coulon; sa Grandeur nous offrit même une autre maison dans son diocèse, l'orphelinat de La Navarre, situé près d'Hyères (Lett. 30 oct. 1875.).

De leur côté, les membres du Comité des Cercles catholiques adressèrent dans le même but une lettre commune au C. R. Père. Nous la reproduisons ici comme un témoignage de l'estime que nos confrères s'étaient acquise dans la ville de Coulon.

par leur zèle et leur dévouement

Toulon, le 15 oct. 1875.

Très-Révérénd Père,

Nous osons espérer que vous voudrez bien prêter une oreille favorable aux respectueuses observations, que le Comité local du Cercle catholique d'ouvriers de Toulon, récemment institué par celui de Paris, a l'honneur de vous soumettre.

Nous avons appris avec un profond regret la décision prise par vous, de rappeler tout le personnel des Pères et Frères de Toulon; c'est avec leur concours, c'est grâce à leur infatigable dévouement, que nous avons pu arriver à l'installation, et même à la création d'un Cercle catholique d'ouvriers.

Ce Cercle, à peine formé, compte déjà 80 membres, tous chrétiens fervents et pratiquants. C'est une œuvre destinée au plus brillant avenir; ou pour parler un langage plus convenable, elle fera un peu de bien dans une ville où règne en maître un esprit si opprésé.

Le P. Bangratz a su se faire apprécier et aimer par tous nos ouvriers, qui suivent assidument ses conférences hebdomadaires.

Le F. Denis est d'une incomparable utilité dans toutes les parties du service. Son zèle éprouvé, son esprit d'initiative, son entrain, son inaltérable sérénité au milieu des circonstances les plus difficiles, en font un auxiliaire inappréciable.

Nous avons donc l'honneur de vous le répéter, Très-Révérénd Père, l'aide de ces hommes de Dieu nous est tellement indispensable que, si vous nous les retirez, il ne nous reste plus qu'à renoncer à une fondation qui promet cependant les plus heureux résultats.

Nous vous soumettons ces respectueuses observations, Très-Rév. Père, en ajoutant que nous contribuerions aux frais que nécessiterait l'entretien de ces deux précieux auxiliaires, que la divine Providence ne nous a pas fait rencontrer en vain tout ce que nous vous demandons, c'est de les laisser en ce lieu, où leur place semble avoir été désignée par Dieu lui-même.

Nous osons espérer que vous voudrez bien tenir compte de nos vœux; nous connaissons trop votre charité, votre dévouement à la cause de la religion et de l'Église, pour penser que vous puissiez vouloir nuire, même indirectement, à une œuvre qui, dès le premier jour, donne déjà les plus belles espérances.

Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Très-Révérénd Père,

vos très-humbles et très-obéissants serviteurs, en N. S. J. C.

(suivent les signatures.)

Cette lettre était signée par plusieurs des hommes les plus honorables de la ville de Toulon, et par leur position et par leur dévouement à la classe ouvrière :
 M. Aïeux, président du Cercle et professeur des cours supérieurs de mathématiques, pour la formation des officiers de vaisseau ; M. le Commandant Buxel, vice-président du Cercle, ancien Directeur du port, Commandeur de la Légion d'honneur ; M. Vincent, Ingénieur en Chef de l'arsenal maritime et président des Conférences de St Vincent de Paul ; M. de Bénazet, sous-ingénieur à l'arsenal ; M. Domesson, Capitaine de frégate en retraite ; M. Seias, lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur ; M. Mathieu, Capitaine de frégate, etc, etc.

— 2. Mais il n'était pas possible de revenir sur la décision qui avait été prise. Il n'y avait plus à Toulon que le P. Bangratz et le F. Denis Ce bon Frère, qui avait reçu son obédience pour la Réunion, dut quitter le 23 oct. 1875. A la gare l'attendaient, pour lui exprimer tous leurs regrets, les principaux membres du comité. Le lendemain de son départ, le Président donna lecture d'une lettre d'adieu que le Frère écrivait aux membres. Dès les premiers mots, il ne put contenir son émotion ; et ce ne fut qu'après avoir laissé couler ses larmes, qu'il put continuer la lecture. Rien ne saurait exprimer les regrets de ces Messieurs pour le départ de ce bon Frère, qui se dévouait en effet de tout cœur à leur œuvre. « Oh ! notre pauvre cercle ! notre pauvre cercle ! » s'écriaient-ils. Cette scène émouvante, ajoute le P. Bangratz, valait bien une conférence. Aussi, me suis-je borné ensuite à commenter la lettre du F. Denis, en excitant les associés à continuer l'œuvre avec courage. (lett. du P. Bangratz, 29 oct. 1875.)

— 3. Sur les vives instances de ces Messieurs, le C. R. Père, consentit à laisser encore le P. Bangratz à Toulon durant quelque temps. Et celui-ci continua à s'occuper avec zèle de la direction religieuse du Cercle et de l'œuvre des militaires, etc.

On cherchait en même temps quelque moyen de tirer de l'immeuble du couvent et de la cité, le meilleur parti possible. On songea d'abord à le céder à l'Etat ou à la ville ; on l'offrit ensuite à divers Instituts religieux, aux Oratoriens, aux Frères de St Vincent de Paul, etc ; il fut également question de divers

projets d'œuvres pouvant produire quelques ressources; mais tous ces projets sont jusqu'ici demeurés sans résultats.

Les Sœurs franciscaines qui dirigeaient l'école des filles de la Cité, voyant que nos Tères quittaient l'œuvre, partirent elles-mêmes au mois de mai 1876, Elles furent remplacées par des Institutrices laïques, retribuéés par la ville.

Enfin le P. Bangratz, au vif regret de tous les pieux catholiques qui s'occupaient des œuvres de la S^{te} Famille de Toulon, dut quitter lui-même au mois d'octobre 1876.

Le cercle catholique et l'œuvre des militaires continuent cependant de tenir leurs réunions dans une partie de la maison. Le soin de l'immeuble est confié à M. Roland, qui a toujours témoigné à nos Tères un dévouement désintéressé. Le produit des locations est consacré à acquitter ce qui reste dû pour la propriété; et plus tard, quand tout sera payé, on verra, selon les circonstances, ce qu'il sera possible et opportun de faire.

Nécrologie.

✠ A la suite d'une longue maladie de poitrine, le P. à Thorax s'est éteint doucement dans la paix du Seigneur au S^t Cœur de Marie, le 27 août. Quoiqu'il fût bien souffrant depuis plusieurs années, personne, et ce cher Tère moins que tout autre, ne s'attendait à un dévouement si subit. A midi, il essayait encore de prendre un peu de potage. Tout-à-coup la respiration lui manque; et quelques instants après il se trouvait dans l'éternité. Il s'est éteint comme une lampe sans huile, presque sans agonie, à midi et demi. Heureusement qu'on a pu encore arriver à temps pour lui donner une dernière absolution et l'extrême onction, avec l'Indulgence de la bonne mort.

Ce bon Tère a montré pendant tout le temps de ses souffrances une grande énergie. Le S. R. Père l'avait engagé durant la retraite à faire la demande de ses vœux perpétuels, qu'il n'avait

pas osé solliciter de lui-même par un sentiment d'humilité. Il en fut on ne peut plus heureux. Il suivit, autant qu'il put, les exercices de la retraite; et le jour de la clôture, ce fut pour tous un sujet de grande émotion, quand on vit ce cher malade s'approcher de l'autel soutenu par un confrère, et qu'en l'entendant adresser au seigneur, d'une voix entrecoupée par la fatigue, mais vibrante de joie et de bonheur, ces paroles de la formule des vœux perpétuels: « Je vous supplie de recevoir avec bonté l'offrande que je viens vous faire de tout moi-même pour tout le temps qu'il vous plaira de me laisser vivre sur la terre. » Huit jours n'étaient pas encore écoulés qu'il allait au Ciel, il faut l'espérer, recevoir la récompense de cette généreuse offrande, qu'il avait faite depuis longtemps déjà de tout son cœur.

Né le 26 août 1847 à St-Eupicin, dans le diocèse de St-Clair (Jura), le P. Alexandre Thorax entra jeune encore au scolasticat le 23 oct. 1862, et fit sa profession le 25 août 1872. Destiné d'abord à la Mission du Zanguebar, pour y travailler à la formation des élèves indigènes, il fut ensuite envoyé à l'île Maurice, en octobre 1875. Mais au mois de juin 1877, il se vit contraint de rentrer à la Maison-Mère, par suite d'un asthme et d'une forte bronchite, qui, en s'aggravant, le conduisirent au tombeau, dès l'âge de 31 ans.

— Peu de jours après la mort du P. Thorax, arrivait à la Maison-Mère la douloureuse nouvelle de celle du Père Mac-Laughlin, décédé peu de temps avant lui à la Trinidad. Né en Ecosse dans le comté de Forfar, le 18 nov. 1849, il avait fait ses premiers vœux le 15 août 1875. L'article suivant, publié à sa mort par un journal de Tort-d'Espagne (le Palladium), montre combien ce cher défunt a été regretté de tous:

« Il y a quelques semaines nous annoncions la mort du R. P. Marcol, Supérieur du collège de l'Immaculée-Conception; aujourd'hui nous avons à apprendre celle d'un autre de ces Pères zélés, qui depuis quinze ans se vouent avec tant d'abnégation à l'éducation de la jeunesse catholique du pays.

C'est au collège de Rockwell, dirigé par les Pères du St-Esprit et du

St-Cœur de Marie qu'il développa en lui les germes de sa vocation à la vie religieuse. Ses études terminées, pendant les quelles il avait toujours su mériter l'éloge de ses maîtres et l'estime de ses confrères, il revint en Écosse. Mais à peine y était-il de quelque temps, qu'il sollicita son entrée dans la Cong.ⁿ du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. 2 Après l'épreuve du noviciat, il fut admis à la Profession religieuse, puis envoyé comme professeur au Collège de l'Immac. Conception de la Trinitad, où il vint de mourir le 9 août bien jeune encore. Pendant les trois années qu'il y passa, il fut toujours un saint religieux et un ardent professeur. Par sa bonté et sa douceur il sut gagner l'amour et la confiance de ses élèves. Et son instruction, ils avaient organisée entre eux la dévotion de l'adoration perpétuelle, en faveur des agonisants. Tombé malade d'une fièvre pernicieuse, il reçut la nouvelle de l'approche de sa mort avec la plus grande résignation. Depuis longtemps il s'était préparé à ce moment solennel, Aussi après quelques jours de souffrances, il a rendu sa belle âme à Dieu, le vendredi 9 août, entouré de tous les membres de sa pieuse communauté. Ses funérailles ont eu lieu, le samedi matin, dans la chapelle du collège, au milieu d'un grand concours de fidèles. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Port d'Espagne y assistait, ainsi que plusieurs membres du clergé séculier et régulier. Nous avons la confiance que maintenant il jouit au Ciel de la récompense que J. Ch. promet à ceux qui quittent tout pour le suivre.

— Le jour même où le P. M^e Laughlin rendit à la Trinitad le dernier soupir, un autre de nos confrères, plus jeune encore, le regretté P. Vuillaume était atteint à Gorée de la fièvre jaune, et succombait trois jours après. Voici sur ses derniers instants les pieux détails, transmis au C. R. Père par le P. Blanchet:

« Ma dernière lettre vous faisait prévoir un malheur. En effet, le bon P. Vuillaume, repris par la fièvre le 9 août, est mort le 12, à dix heures du soir. Dans les épidémies les rechutes sont mortelles.

Que vous dirai-je de ce bien-aimé et regretté confrère ? Tel vous l'avez connu, tel il s'était conservé durant le peu de temps qu'il est resté à Gorée. Bon religieux, excellent confrère, zélé missionnaire, il avait tout ce qu'il fallait pour rendre de grands services surtout à la population noire. Il avait appris la langue volofe en dix-huit mois.

« Sa mort nous a profondément édifiés, Je ne lui cachai pas, dès le principe, la gravité de sa maladie. Sans négliger le secours des médecins, ni l'emploi des médicaments, il disait toujours : « C'est inutile, j'irai bien-
tôt

au Ciel et là je prierai particulièrement pour ceux avec qui j'ai vécu lorsque vous écrivez au Très-Révérend Père, dites-lui que je meurs bien attaché à la Cong^e et sans aucun regret de la vie. Écrivez-aussi, non pas à mes parents, mais à mon curé, que je meurs content et que je prierai pour eux. » Toutes ces recommandations me brisoient le cœur.

« Comme je n'en pouvais plus de fatigue, j'étais allé me reposer. Il me fit appeler et me dit: « Venez m'aider à mourir, car je meurs. » Je lui donnai une dernière absolution et lui appliquai les dernières indulgences. Il mourut dans mes bras en prononçant les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph. » (Miss. Cath. N. du 27 sept 1878.)

Le P. Nicolas-Emile Thuillaume, était né à Goin, diocèse de Metz, le 25 août 1852, d'entra au scolasticat le 11 oct. 1871, et fit sa Profession le 27 août 1876. L'édification qu'il avait donnée par sa douceur et sa piété durant son temps de formation, porta le C. R. Père à le placer d'abord à N. D. de Langonnet, pour aider le P. Tellerin dans la direction des petits scolastiques. Mais sa poitrine fatiguée, paraissant réclamer un climat plus chaud, il fut l'année suivante destiné à la Mission de Sénégambie; pour laquelle il devait sitôt, hélas, avoir à sacrifier sa vie.

— Depuis le dernier Bulletin, nous avons en outre, à regretter la mort du C. Théogène (Janser Benai), décédé au St-Cœur de Marie le 22 sept. - fête de N. D. des Sept-Douleurs.

Né à Butscheidt (dioc. de Cologne) le 29 oct. 1845, ce cher Frère fut dès ses plus tendres années, au dire de tous ceux qui l'ont connu, un exemple et un modèle, comme il l'a été depuis dans la vie religieuse. Désireux de se consacrer au Seigneur, il entra dans la Cong^e le 1^{er} mai 1874, et fit sa Profession au St-Cœur de Marie le 19 mars 1876, et eut le bonheur d'émettre les vœux perpétuels, par autorisation du C. R. Père, le 1^{er} sept. de cette année. Pendant sa longue et douloureuse maladie; une carie des os, il supporta ses cruelles souffrances avec une patience angélique. Peu de temps avant sa mort, il écrivit à ses parents une lettre touchante, où il leur demandait humblement pardon des peines qu'il avait pu leur causer; leur exprimait tout son bonheur de mourir religieux, et les encourageait eux-mêmes

par la pensée du ciel. » j'espère, leur disait-il, que par suite de mon sacrifice, le ciel me sera assuré. A vous maintenant de venir m'y rejoindre. Promettez-moi, bien chers parents, de faire pour cela tout votre possible. »

Nouvelles récentes.

— Comme on a pu l'apprendre par la voie des journaux, la fièvre jaune sévit cruellement au Sénégal. Elle a fait son apparition à Gorée, dans le courant du mois de juillet, puis a envahi Dakar. Dans ces deux localités, près de la moitié des Européens ont été emportés par le fléau. Parmi les victimes, on compte, outre le regretté P. Guillaume, M. l'abbé Lutz, ancien scolastique, passé au séminaire colonial, qui s'était dévoué à la Mission. Placé à Rufisque, il est resté courageusement à son poste jusqu'au bout. C'est là qu'il est décédé le 30 sept.; assisté du P. Lamoise, que le P. Sossedat avait envoyé à son aide. Les Sœurs de St. Joseph ont été particulièrement éprouvées; cinq d'entre elles sont mortes à Gorée, de la fièvre jaune; et deux autres, la Supérieure de Gorée, et la Supérieure principale de St. Louis ont succombé à la fatigue. Les religieuses de l'Immaculée Conception ont aussi perdu 2 Sœurs, et parmi ces deux victimes est la Supérieure.

— Au moment où nous terminons le Bulletin, une dépêche de Lisbonne, en date du 2 nov. annonce que l'épidémie, après avoir diminué dans l'arrondissement de Gorée et de Dakar, étend ses ravages jusqu'à St. Louis, il y a eu 150 décès du 15 au 25 oct. Un de nos Pères, le P. Aubry, d'après le télégramme reçu au Ministère de la Marine, et quatre Sœurs de St. Joseph, sont au nombre des victimes. Les lettres n'arriveront que dans quelques jours; en attendant, le C. N. Père recommande aux prières l'âme de celui de nos confrères qui vient de succomber. — Prions aussi beaucoup pour cette chère Mission si éprouvée de la Séné-gambie.

— M. J. Duboin, que la maladie avait contraint de revenir en France au mois de juillet, se dispose à repartir le 5 novembre pour la Sénégambie. Une saison de bains qu'il a passée à Vichy, au mois de septembre, lui a fait beaucoup de bien; cependant ces jours derniers, il a été pris d'une forte esquinancie, puis d'un accès de goutte, qui semblaient devoir l'obliger à différer son départ. Mais, à la réception des dernières nouvelles de St. Louis, il a cru de son devoir de partir sans délai, pour aller porter aux Missionnaires le secours de ses encouragements et de ses efforts, aux malades et aux mourants les grâces et la consolation de la bénédiction épiscopale. Etant habitué depuis longtemps aux climats tropicaux, il est à espérer qu'il pourra plus facilement résister. Puisse le Ciel le protéger et le préserver, ainsi que nos autres confrères, et faire cesser le terrible fléau qui désole la colonie!

— Avec M. J. Duboin, s'embarque M. Giraud Sock, prêtre indigène de la Mission, qui était venu en France il y a quelques mois.

— Le P. Weik s'est embarqué le 22 oct. à Bordeaux, pour retourner en Haïti.

Avis. — Nous espérons, d'ici un certain temps, nous remettre au pain pour le Bulletin général. Mais pour cela, il est nécessaire que ceux des C^{tes} soient transmis d'une manière régulière et sans délai. Nous rappelons donc à nos confrères, de la part du C. R. Père, ce qui est prescrit à cet égard dans les Avis N^o 5, ainsi que dans les nouvelles Constitutions. (C. 83. IV.)

— Envoyer aussi sans retard, de chaque Province et C^{te} l'Etat du personnel, indiqué dans les mêmes Avis N^o 5, p. 42.

— Il n'a été envoyé dans les C^{tes} que quelques exemplaires des nouvelles Constitutions, parce que, comme il est dit dans la Circulaire les promulquant, on doit en faire une édition abrégée, qui formera le Manuel de Règle des simples membres. On s'occupe dès maintenant de l'impression de ce Manuel pour les Pères et pour les Frères; et un exemplaire en sera remis à chacun.

— Les Constitutions lithographiées de 1855 étant désormais inutiles dans les C^{tes}, le C. R. Père a cru qu'il était opportun, pour ne pas les laisser se perdre ou s'égarer, de les faire rentrer à la Maison-Mère. Il recommande en conséquence de les renvoyer par la première occasion favorable.

Maison-Mère 4 novembre 1878.



Bulletin Général.

Actes administratifs.

Fondation aux Etats-Unis de deux œuvres nouvelles : une external à Pittsboug, et une œuvre de mission dans l'Arkansas

(Déc. des 11 mars et 25 août 1878.)

Jusqu'ici, on le sait, nos maisons des Etats-Unis étaient demeurées dans un état plus ou moins provisoire et incertain. De l'avis de nos Pères de ces Etés, la Maison-Mère a récemment autorisé à commencer deux œuvres nouvelles qui, avec la bénédiction divine, peuvent avoir un grand avenir.

La première de ces œuvres, c'est une école d'externes dans la ville de Pittsboug. Depuis longtemps, on sentait la nécessité, dans cette grande cité, qui compte plus de 100 000 âmes, d'une institution vraiment catholique, pour la bonne éducation de la jeunesse. Il y a trois ans, un prêtre séculier ouvrit dans ce but un external; il eut aussitôt un bon nombre d'élèves. Mais étant tombé malade, il dut remettre cette école entre les mains de laïques, et bientôt elle perdit la confiance des catholiques. M^{gr} Domenee avait déjà pressé nos Pères de commencer un établissement semblable, mais on hésitait beaucoup à cause du personnel considérable à fournir; et comme il a été dit au dernier bulletin, on crut d'abord plus opportun de se borner à un simple séclasticat (v. p. 914)

Cependant le successeur de M^{gr} Domenee, M^{gr} Trigg, témoigna de nouveau son vif désir de nous voir établir un collège, même tant qu'en

favoriser la réussite par son influence auprès du clergé et des fidèles. Et d'après le sentiment de nos Pères de Sharpsbourg, la Maison-Mère a eu devoir autoriser cette œuvre, afin de faciliter le recrutement des vocations et de se procurer les ressources nécessaires pour leur formation, tout en travaillant à donner à la jeunesse une éducation solidement chrétienne. Ce n'est d'ailleurs qu'un externat, ce qui simplifie beaucoup le travail; on l'a ouvert au mois d'octobre dernier (Inform. du 13 fév. 1878. Lett. du 7 oct.

Nos Pères conservent en même temps la desserte de l'église paroissiale de la ville de Sharpsbourg; mais le collège, qui forme une C^{te} distincte, a été établi dans celle de Pittsbourg, comme étant beaucoup plus considérable; ces deux villes ne sont du reste séparées que par la rivière de l'Alleghany. Quant au Petit-Scolasticat que l'on avait provisoirement à Ferrysville, il a été naturellement adjoint au Collège: et pour ce qui est du noviciat des Frères, il doit de son côté être annexé à une autre œuvre nouvelle dont la fondation a été aussi décidée.

Cette seconde œuvre, qui rentre plus directement dans les fins propres de notre Institut, et peut un jour devenir très-importante, doit être entreprise dans l'Etat de l'Arkansas, près de Little-Rock, capitale de la province. C'est une œuvre de mission en faveur des immigrants et des noirs, qui sont très-nombreux dans cette partie de l'Amérique. Sur une population de 485,000 âmes, l'Arkansas compte 125,000 noirs; les immigrants y affluent aussi en grand nombre; et les uns et les autres, mais surtout les pauvres noirs, sont, pour la plupart bien abandonnés, sous le rapport religieux. Le Père Strub a fait cette année une excursion dans cet Etat, du 21 janvier au 8 février. Et l'Evêque du diocèse, Mgr Fitzgerald, a-t-il fait les plus vives instances auprès de lui pour nous faire entreprendre au plus tôt quelque œuvre de mission dans ce pays. La population et le gouvernement local, se montrent eux-mêmes très-disposés à la favoriser; et la Compagnie de chemin de fer, afin d'attirer les immigrants, a même offert dans ce but,

des terrains considérables. Sa contrée offre d'ailleurs des avantages particuliers par ses ressources et par la salubrité du climat. Les Bénédictins de la Suisse y ont fondé eux-mêmes, au commencement de cette année, une colonie d'immigrants, devenue déjà très-importante. Inform. 13 fév. 1878.) — Sa Maison-Mère a cru voir dans ces circonstances une manifestation des desseins de la divine Providence; et de l'avis du Conseil, le C. R. Père a autorisé en principe à commencer l'œuvre; sauf à voir plus tard dans quelle mesure il y aura lieu de la développer.

Admissions à l'oblation et aux vœux.

Par diverses décisions rendues dans le cours du mois dernier, ont été admis :

aux vœux de cinq ans, (Déc. du 17 oct.)

Le P. Hattler,
Le F. Marie-Benoît Hartmann, } de la C^{te} de St Louis (Maurice),

à la Profession, le 1^{er} nov. à Rockwell, (Déc. du 21 oct.)

Les F. F. Adeline Walsh, du dioc. de Killaloe, (Irl.)

Brandin Coffey, du dioc. de Waterford, (Irl.)

à l'oblation, le 1^{er} nov.

Au Grand-Scolasticat, (Déc. du 19 octobre.)

M. Schaller, François-Joseph, Pat. de rel. St Ignace,

Au Petit-Scolasticat de Langrune, (9. ou 10 oct.)

M. M. Le Berre Laurent, Pat. de rel. St Joseph,

Le Citol François, Pat. de rel. St François-Xavier,

Albert Eug. Adrien-Jules, Pat. de rel. St Barthélemy,

Le Citol Jean-Marie, Pat. de rel. St Louis,

Ball Jean-Baptiste, Pat. de rel. St Joseph,

Segall Ferdinand, Pat. de rel. St Louis de Gonzague,

Bou Isidore-Auguste, Pat. de rel. St Joseph,

Hayn Guillaume, Pat. de rel. St Antoine,

Créqui François, Pat. de rel. St Joseph.

Au Noviciat des Frères de Sangonnet, (D. du 19 oct.)

Le Post. Guittot Auguste, en rel. F. Arcade,

Au Noviciat des Frères de Rockwell, (D. du 11 oct.)

Les Post. Kennedy Thomas, en rel. F. Agricole,
Donnelly Henri, en rel. F. Ancelet.

Retraites aux C^{tes} religieuses.

(Sept. oct. 1878.)

Notre retraite annuelle était à peine terminée au St-Cœur de Marie, que commençaient celles des religieuses de St-Joseph de Cluny, à Paris. Cette année, pour la première fois depuis plusieurs années, il y en a eu deux presque successives, à leur Maison-Mère. A la première, (27 août-3 sept.) étaient convoquées la plupart des sœurs ayant à renouveler leurs vœux ou à les émettre à perpétuité, et de plus 63 novices appelées à la Profession. Il y avait ainsi un personnel de 448 retraitantes. Le P. Le Bozec fut chargé de donner les deux instructions principales, et le P. Hubert les conférences. La seconde retraite (9-16 sept.), composée de 283 religieuses, avait été spécialement réservée pour les supérieures; il y assistait cependant aussi bon nombre de sœurs qui n'avaient pas pu prendre part à la première. Elle fut prêchée par le P. Corbet, qui donnait aussi les conférences aux supérieures, tandis que le P. Hubert les faisait aux autres sœurs. Comme les années précédentes, le C. R. Père a assisté à ces deux retraites, et y a pris une part principale par la direction et la confession d'un grand nombre de religieuses, particulièrement des supérieures, qu'il a vues à peu près toutes et auxquelles il a fait, le dernier jour, une longue et importante conférence. Le R. P. Delaplace et le P. Barillet étaient également à la disposition des retraitantes pour les confessions, ainsi que M. l'abbé Chicotot, aumônier de la Maison-Mère. A la clôture de la 1^{re} retraite, le 3 sept.,

M. l'abbé Sagard, Vicaire général et supérieur ecclésiastique des sœurs de St-Joseph dans le diocèse de Paris, vint dire la messe de communion et recevoir les vœux perpétuels. Le soir, le T. R. Père présida la cérémonie de Profession, la plus nombreuse qui ait encore eu lieu, celle de l'émission des vœux temporaires, et la renouation générale des vœux. Il a également présidé l'enclôture de la seconde retraite.

La retraite de Senlis a été prêchée par le P. Cogniard, aidé pour les confessions par le P. Simonet, (19-26 sept.) Le T. R. Père a pu y assister quelques jours, pour les mêmes soins spirituels qu'à la Maison de Paris. Il a présidé la clôture et la renouation des vœux.

Quant aux autres retraites des sœurs de St-Joseph, elles ont été prêchées : celle de Chury, par le P. Cyprien; celle de Simoux, par le P. Corbel; celle de Bordeaux, par le P. Ohgèvre; celle de Quevilly, par le P. Besserat; celle d'Alençon, par le P. Pellerin; celle de Chateaubourg, par le P. Bangrats, et enfin celle de Gouvin, par le P. Lejeune.

Le R. P. Collin a donné les mêmes exercices aux sœurs de l'Immaculée-Conception, à Paris. Quant aux Servantes du St-Cœur de Marie, leurs retraites annuelles ont été prêchées, à la maison de Paris, par le P. de Courmont, et à celle de La Rue, par le P. Bertsch. Le P. Le Bozec a aussi donné une retraite, en juillet, au noviciat des sœurs de St-Joseph, à Chiais, pour une prise d'habit.

Il a été prêché en outre diverses petites retraites aux enfants des pensionnats des religieuses de St-Joseph, à Maisons-Alfort, par le P. Cogniard; à Lagny, puis quelque temps après à Chantilly, par le P. Besserat, et enfin, à l'Orphelinat des Servantes du St-Cœur de Marie, par le P. Cœc, jeune Profès.

Cité de St- Joseph de Beauvais.

Août 1875 - Nov. 1878

1. Personnel - 2. Circulaire - Tirage du Messager. - 3. Prédications diverses.
- 4. Ministère auprès des Allemands - 5. Cercle cath. d'ouvriers. Fondation.
Bien opérée. - 6. Clercs de St- Joseph. Fondation - 7. Difficultés. Diplôme et dis-
pense de stage au P. Limbour. - 8. Nouveaux bâtim^{ts} des Clercs. Nombre.
- 9. Mort de Mgr. Gignoux. Le nouvel Ev. Mgr. Hasley.

Bull. de St- J. - 1. A son origine, en 1874, la Cité de Beauvais ne comptait
que 2 Pères et 2 Frères. Ce nombre s'est augmenté successive-
ment par l'envoi de quatre autres Pères pour le service de l'Ar-
chiconfrérie, le pensionnat des Sœurs de St- Joseph, et l'œuvre des
Clercs, puis d'un Frère, le F. Suithbert. Aujourd'hui la communauté
compte donc six Pères et trois Frères: P. Orinel, Supérieur et Vi-
celeur de l'Archiconfrérie, P. Buquel, aumônier de l'Enfance
seulement des Frères; le P. Le Bozec, remplaçant le P. Ray,
dans l'aumônerie du pensionnat des Sœurs de St- Joseph, P. P. Lim-
bour⁽¹⁾, Clauss et Sainé, tous les trois plus ou moins souffrants,
ainsi que les F. P. Le Bozec et Buquel, mais travaillant toute
fois dans la mesure de leurs forces, à l'œuvre des Clercs, au Cercle
Catholique d'ouvriers et à la rédaction du Messager, et enfin les
F. F. Fulgence, Suithbert et Donat. »

— 2. Comme la plupart de nos confrères peuvent lire le
Messager de St- Joseph, il est inutile de parler-ici de nos fêtes et de
la marche de l'Archiconfrérie. Nous nous contenterons de rap-
peler le Cridaun solennel d'actions de grâces pour l'introduction
de la Cause de N. V. Père et le discours de Mgr. Mermillad, dont
il a déjà été rendu compte au Bulletin. (C. X. p. 811.)

« Disons toutefois que le tirage du Messager qui, à notre
arrivée s'élevait de 3,500, a presque doublé. Dès le mois de janv.
1875, il dépassait 4,000; aujourd'hui il s'élève à 6,200; et il faut
encore prochainement l'augmenter.

« Rappelons aussi que l'un d'eux (1877) nous avons eu
pour présider le glorieux anniversaire de la fondation de

(1) Le P. Limbour a été atteint dans le courant de cette année d'une affection au larynx, qui, depuis le mois
de juillet, l'a obligé de cesser les prédications, catéchismes, classes, etc. »

l'É. Triniton, aumônier, à la fête des Epousailles, le R. P. Provincial, qui fit un excellent sermon à la réunion de l'œuvre, *Messager*, mars 1877)

— 2. « Le P. Orinel est allé à Rome, avec l'autorisation du C. R. Père, au mois de février, afin d'y représenter l'Archiconfrérie de St Joseph aux obsèques de Pie IX: c'était une dette de filiale reconnaissance que l'association avait à payer à ce grand et saint Pontife, qui l'a comblée de tant de faveurs. Inutile de dire combien ce cher Père a été heureux d'avoir été choisi par la Providence pour cette pieuse mission. Il a eu la faveur d'une audience privée de Léon XIII, en compagnie de Mgr l'Evêque d'Avras. » (*Mess.*, n^o de mars et d'avril 1878)

— 3. « Le pensionnat des Frères, dont nous avons l'aumônier, est toujours très-florissant; il compte 400 élèves. Chaque année les retraites de rentrée des élèves sont prêchées par des prêtres étrangers. En 1875, ces exercices ont été donnés par M. l'abbé Roche, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, et ancien aumônier de la Maison-Mère des Frères. En 1876, par M. l'abbé Beuf aumônier du Lycée Henri IV, à Paris; en 1877, par le R. P. Le Tellier, religieux Dominicain.

« L'aumônier du pensionnat des Sœurs de St Joseph nous a été confiée par Mgr l'Evêque de Beauvais au mois d'oct. 1875. Il compte environ 140 élèves, dont 30 composant le cours normal des institutrices du Département.

« En dehors de notre ministère ordinaire, nous avons souvent différentes prédications à donner ça et là. C'est ainsi que le P. Orinel a été appelé à prêcher au séminaire du St Esprit la retraite d'ordination de la Trinité (1877), sans parler de divers sermons dans le diocèse, à la Cathédrale, à St Etienne, à Noyon, à Montdidier etc. Le P. Limbour a été chargé de son côté, de quelques instructions, à l'occasion de N^os Communions, de plantations de Calvaire, de fêtes patronales ou de réunions ouvrières, et aussi à la Cathédrale et à St Etienne.

« Mgr Gignoux, qui nous aime toujours beaucoup,

demandait notre concours pour les confessions de ses prêtres aux retraites ecclésiastiques

a Le P. Claus a eu le bonheur de préparer un jeune protestant d'Allemagne à son abjuration. Admis dans le sein de l'Eglise, le dimanche 21 oct. 1877, ce jeune homme reçut successivement les sacrements de pénitence et de baptême sous condition, fit sa 1^{re} Communion, et fut ensuite marié à une excellente catholique dans la cathédrale de Beauvais.

— 4. « En dernier, sur la demande de Monseigneur, le C. R. Père nous a envoyé durant quelque temps le P. M... pour préparer au devoir paschal les nombreux allemands qui habitent le diocèse. A Beauvais, il en a confessé une trentaine. A Balagny, il en a eu cinquante : ce chiffre a beaucoup surpris le curé de la paroisse, qui ne comptait que sur la moitié. Et en effet, c'est à peine si, dans cette paroisse de 1500 âmes, celui-ci n pu obtenir, y compris les enfants, 30 communions pascales. C'est un pays d'usine, c'est tout dire. Quant à la population allemande, en partie luxembourgeoise, elle s'est encore assez bien conservée. — Une de ces bonnes femmes du Luxembourg, écrivit à ce sujet le P. Mutin, me toucha beaucoup. Je l'exhortais à rester fidèle à ses devoirs religieux ; elle tira alors un vieux porte-monnaie, et m'offrit une pièce de 10 francs, en demandant une messe pour obtenir la grâce de garder la foi. » Et en disant cela, elle versait des larmes. Toutefois sachant qu'elle n'était guère riche, je ne pris que l'honoraire habituel. » (Ex. du rapport du 9 avril 1877.)

— 5. « Notre C^{te} a dû, en ces derniers temps, s'occuper d'une œuvre nouvelle. Le Cercle catholique fondé à Beauvais en 1876. Le Comité dirigeant se composait, dès l'origine, de tout ce que la ville a de plus distingué par la foi et l'honorabilité. M. le marquis de Corberon, M. les comtes de Goudechart, de Hardivilliers, de Forseur, de Solign, le vicomte de Kerecard, directeur de la banque, Bernard, substitut, etc. etc. M. Millière, vicaire général, accueillit très favorablement leur projet et prit dans leur sein, puis écrivit au C. R. Père pour solliciter de sa bienveillance la nomi-

du P. Limbourg, comme camionier de cette œuvre naissante. Le T. R. Père voulait bien y consentir; le comite ne trouvait pour cela, disait-il, aucun autre prêtre à Beauvais.

Les difficultés ne firent pas défaut, mais elle furent en partie vaincues par la bonne volonté des fondateurs. Au 8 Dec. 1876, on ouvrit le cercle avec 30 ouvriers. A Noël, déjà nous avions à la messe de minuit, 50 Communions. Le 22 juillet 1877, M. G. Gignoux, de respectable mémoire, vint bénir solennellement la chapelle; et l'on comptait alors 100 membres. Depuis, on y a fondé une belle bibliothèque, un orphéon, un cours d'adultes, une conférence de St. Vincent de Paul. Avec l'autorisation du T. R. Père, le P. Limbourg est allé prendre part à l'assemblée générale des cercles qui s'est tenue à Paris au mois de juin dernier, sous la présidence de M. le Comte de Roubaix.

« L'esprit des membres est bon et franchement catholique. Les réunions sont des plus édifiantes, et l'effet produit sur la population est très-favorable. Cette œuvre paraît appelée à faire beaucoup de bien dans la classe ouvrière. »

— C. Dans la convention passée entre la Cong. et l'Evêché de Beauvais. Lors de l'acceptation de la direction de l'Archiconfrérie de St. Joseph, une des clauses nous obligerait à donner nos soins à l'œuvre des clercs de St. Joseph. Mais qu'était-ce alors que cette œuvre? A peine une semence enfouie et ignorée. St. Joseph cependant mûrissait sur elle; et aujourd'hui c'est une école apostolique qui a déjà donné de consolants résultats.

Autorisée par le T. R. Père au mois d'août 1875, et commencée peu après, elle eut à traverser bien des jours mauvais. Inspirant de l'ombrage aux uns, des craintes aux autres, n'ayant aucune ressource pécuniaire, n'étant soutenue par personne, quel appui humain la pourrait soutenir? mais elle avait St. Joseph.

« On accepta d'abord les conditions de l'Evêché, à savoir qu'on ne prendrait pas d'enfants du diocèse, déjà fort pauvre en vocations, et aussi qu'on ne qu'il était pas d'argent dans la ville de Beauvais. Laisant à St. Joseph le soin d'écarter la première condition, nous

entendimes la seconde dans le sens strict; et nous ne demandimes pas d'argent, mais bien un lit à M. un tel, des couvertures à tel fabricant, du cidre, des pommes de terre, des haricots et des fruits à tel cultivateur; etc; et notre matériel put ainsi se monter. L'argent vint d'ailleurs

« Quant aux Elèves, on en réunit d'abord 7, et sur ce nombre deux du diocèse de Beauvais, envoyés par M. gr. Gignoux lui-même. Notre Vénérable Evêque avait une affection des plus tendres pour ceux qu'il appelait ses chers petits enfants. Il aimait à les voir; à leur distribuer des dragées; à les combler de caresses. Cette protection si affectueuse aplanit tous les obstacles du côté du diocèse. Ceux qui, dans le principe, avaients eu des craintes, fondées d'ailleurs, voyant que l'œuvre réussissait, ne demandèrent pas mieux que de s'y rallier de tout cœur. »

— 7. « C'était trop beau; aussi le démon furieux ne tarda pas à susciter contre l'œuvre une terrible tempête. D'après la loi de 1850, tout établissement où l'on enseigne le latin est considéré comme établissement d'enseignement secondaire, et exige à sa tête un Directeur, joignant au diplôme de bachelier, cinq ans de stage dans le professorat. Or, donc, armé de ce texte et poussé par un zèle un peu excessif pour la légalité, l'Inspecteur de l'Académie de Beauvais, M. Bourgeois, vint tout simplement prier de fermer l'école apostolique, parceque le Père chargé de l'œuvre n'avait ni le brevet, ni le stage requis. Cependant, grâce à l'intervention des Pères de la Maison-Mère auprès du vice-Recteur de l'Académie de Paris, un sursis fut accordé pour que l'on pût se mettre en règle avec la loi. Cachant au public son projet, le P. Lumbour annonce un pèlerinage à Lourdes et reste six jours à Bordeaux. C'était la session des examens. M. le Recteur Dubos, neveu de M. gr. Gignoux et M. Roux, doyen de la faculté des lettres, lèvent certains obstacles légaux qui causaient des retards; notre consfrère passe son examen, court remercier la St^e Vierge à Lourdes, et revient à Beauvais avec son diplôme. (7 nov. 1876.)

Restait à obtenir la dispense du stage ; et pour cela, il fallait l'avis favorable du Conseil départemental et du Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. l'Inspecteur, qui avait promis son appui, conclut, au grand étonnement de tous, au rejet de la demande. Car il y avait, selon lui, non-seulement à sauvegarder les intérêts du lycée ; mais encore ceux du petit séminaire de St-Juscien. Hâtons-nous de dire qu'il ne conquit d'autre suffrage que celui de M. le Pasteur protestant ! M. l'Abbé, vicaire général, se trouvait-là heureusement ; il n'eut pas de peine à répondre à nos adversaires. Restait à obtenir, l'avis du Conseil supérieur ? A la prière du C. R. Père, M. J. Truppel prit en main l'affaire et emporta l'unanimité des voix, bien qu'il s'agit d'une dispense complète des 5 années de stage. Puis, peu après, le Père Limbour reçut du Ministère l'autorisation de tenir à Beauvais une institution d'enseignement secondaire ; car c'est le titre dont est honoré, devant l'Académie, l'œuvre modeste des Clercs de St-Joseph.

— 3 — On pouvait croire tout terminé, lorsque un jour, M. l'Inspecteur, toujours animé du même zèle, vint visiter nos bâtiments. Nous n'avions qu'une modeste maison, attenante à notre Clé, et acquise le 20 sept. 1875 pour la somme de 7,500 f. — « Mais c'est contraire aux lois de l'hygiène, s'écrie l'homme, de la légalité, on réhabilitez, ou licenciez. » — La seconde hypothèse était trop injurieuse pour St-Joseph, on ne s'y arrêta pas un instant. Mais la première exigeait une dépense de 40,000 f dont on n'avait pas le premier centime. On se mit à prier le grand saint, il envoya des fonds. La construction fut entreprise ; et voici que nous possédons un bâtiment beau et vaste, qui va permettre de loger, dans un temps donné, 50 clercs.

« Sa pierre a été posée le 17 juillet de cette année. M. le Curé de St-Etienne, notre paroisse, a bien voulu la bénir. Il était assisté de M. l'Abbé Clavier, fondateur de l'œuvre des petits clercs, — qui, la veille, venait de recevoir le titre, renouvelé par Léon XIII, de Chapelain d'honneur de Sa Sainteté, — du P. Directeur de l'Archiconfrérie, des autres membres de la Clé et du petit col. siège apostolique. »

— a Durant ces trois premières années l'œuvre a reçu dans son sein 44 élèves. Sur ce nombre, 10 n'ont fait que passer, ne donnant pas de garanties suffisantes de vocation. Trois sont entrés au petit séminaire de Beauvais; deux au petit séminaire de Pond-à-Mousson; huit, et entre nous soit dit, les meilleurs, dans nos petits sécularisés de Cellule et de Langonnet; quatre au noviciat des Frères, à Chevilly, et 17 nous restent encore en ecroulement.

« Nous avons déjà huit bourses de fondés, des cumônes suivant les besoins, et les symphonies universelles. »

— J. Le 1^{er} mars, à l'aurore du mois de St Joseph le diocèse de Beauvais faisait une perte immense, en la personne de son vicaire et vénéré Pasteur, M^{gr} Joseph-Arman Gignoux, une attaque de paralysie, survenue en août 1877, avait atteint les membres, sans préjudice pour les facultés. On espérait conserver quelque temps encore le bien-aimé Pasteur; et, dans cet espoir, Rome et le Gouvernement lui donnaient pour auxiliaire M^{gr} Ché, son premier vicaire général. Cet espoir ne se réalisa pas. La mort de M^{gr} Gignoux fut un deuil général pour le diocèse, ses funérailles ressemblèrent à un triomphe. Notre Cong^s a perdu en lui un ami bien dévoué, et nous en particulier, un père plein d'affection.

« M^{gr} François Hasley son digne successeur, a fait son entrée solennelle dans la ville de Beauvais le 24 sept. Sa réception a été des plus pompeuses. Le lendemain 25, sa grandeur est venue dire sa 1^{re} messe au sanctuaire de St Joseph. La semaine suivante, nous avons reçu sa visite dans la C^{te} Digne St Joseph mettre dans le cœur de M^{gr} Hasley, pour nous, pour nos œuvres et la Cong^s, les sentiments de son prédécesseur, de piété et de regretée mémoire! »

Notre bon frère Donat vient de créer une industrie pour laquelle nous nous permettons de faire appel à la charité de nos confrères. Il collectionne les vieux timbres-poste, au profit de l'œuvre des élèves de St Joseph. Peux-tu lui adresser toutes sortes de timbres ayant cours, surtout ceux des colonies françaises, anglaises ou autres de pays étrangers. »

Cité de Gravelines.

Sept 1876 - Sept 1877.

1. Réception par essai - innocents - 2. Instances pour nous faire rester.
Départ. - 3. Fête de St Joseph - 1^{ère} Com^m - ministère.

Buil de l'Év^ê - 1. Nous n'avons passé qu'une année à St Joseph de Gravelines, l'année scolaire 1876-77. Comme on l'a vu dans le Bulletin qui en faisait connaître l'acceptation, (t. X. p. 838; la direction de ce petit collège nous avait été donnée, pour ne pas dire imposée, par le Card. Archev. de Cambrai, comme condition de notre établissement dans son diocèse, à Merville. Son Eminence, il faut le dire, était embarrassée, de ce collège, et cependant elle tenait beaucoup à le conserver, pour ne pas laisser la place à une institution laïque. On se prit donc provisoirement et comme à l'essai

« Dès les premiers jours de sept. le P. Ott. nommé supérieur, s'y rendait pour en prendre la direction; et bientôt après, il fut suivi du personnel voulu, deux Pères, un Frère et deux scolastiques. Trois sœurs de St Joseph avaient été chargées du soin des jeunes enfants, de la lingerie et de l'infirmerie etc.

« Le peu de succès que l'œuvre avait eu avant nous, malgré tous les moyens employés pour la faire réussir, ne pouvait guère donner d'espoir en faveur de son avenir. Et en effet, dès la rentrée, le nombre des élèves s'élevait à peine à la trentaine! Néanmoins, sur l'avis de son Eminence, on commença les classes, mais en les réduisant à des cours de français et à quelques leçons élémentaires de latin et de grec. »

— 2. « Dès les vacances de Pâques, le bruit de notre départ s'étant répandu dans la ville; une grande partie de la population s'en émut. Plusieurs notables des plus considérés et des plus influents de la localité et des environs envoyèrent une adresse à Son Em. le Card. de Cambrai, pour obtenir de nous faire rester, et ils se disposaient aussi à écrire au C. R. Père dans le même but. Il se forma en outre un comité protecteur du collège, composé des mêmes notables; ils s'engageaient non-seulement à user de toute leur

influence pour faire prospérer l'établissement, me le encore à verser la somme de 1000; pendant cinq ans.

« Cependant sur la fin de l'année, voyant le peu de résultats obtenus, le C. R. Père pria le Cardinal de Cambrai de nous en décharger, et son Eminence voulut bien cette fois y consentir. Le collège a été de nouveau confié à quelques prêtres du diocèse ».

— 3.° Parmi les quelques faits dignes d'être consignés au Bulletin, nous avons à mentionner la célébration de la fête de St Joseph, fête patronale de l'établissement, qui coïncidait avec l'adoration perpétuelle. La chapelle fut ornée avec tout le soin possible, et les offices furent célébrés très-solennellement. M. le Voyer, les vicaires de la paroisse; quelques ecclésiastiques du canton de Gravelines et du Décanat de Bourbourg voulurent bien y assister.

« Le 21 juin, eut lieu la première communion. Elle avait été précédée d'une petite retraite de trois jours, à laquelle prirent part tous les élèves. Cette cérémonie fut relevée par la présence de quatre prêtres venus de Courcoing pour la première communion de leurs neveux. L'un d'eux, professeur de rhétorique au collège de cette ville, se chargea de la prédication du jour.

« Au temps de Noël et de Pâques, les Pères ont prêté le concours de leur ministère, pour la prédication et les confessions, aux paroisses environnantes. Les principales localités dans lesquelles on a été appelé, sont Bourbourg, Wallen, Loon et le Grand-Écart-Philippe. Dans ces paroisses très-catholiques, ils ont eu beaucoup de consolations. »

C^{te} de N. D. d'Espérance, à Merville.

Sept. 1876 - Juv 1878.

1. Origine et fondation — 2. Inauguration. — 3. Nombre, Esprit. Règle. — 4. Petit Scott. Origine. Erection — 5. Concours des biens de St Joseph. — 6. Belle chapelle. N^{os} Com^{es} adoration. Portioncule. — 7. Visite de l'Ev. d'Amiens. — 8. Bien-faiteurs M. le Voyer etc — 9. Constructions nouvelles.

— 1. La fondation de N. D. d'Espérance est due au zèle

dévoué de M. Becquart, Curé-Voyen de Merville et aux pieuses libéralités de généreuses bienfaitrices (T. X: p. 838.)

Il y a quelques années, Madame et Mademoiselles Soridan, désirant consacrer au service de Dieu la fortune qu'il leur avait donnée, firent construire — près de Merville, des bâtiments avec une chapelle pour y recevoir des malades. Le soin de cette maladrerie, selon le nom usité dans le pays, fut confié à des religieuses recollectives. Mais, par suite de diverses circonstances dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici, cette œuvre éprouva des difficultés, et l'on songea à la remplacer par une œuvre d'éducation, destinée à favoriser les vocations ecclésiastiques.

Tel était spécialement le vœu le plus cher de M. le curé de Merville. Son prédécesseur avait établi une école libre, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, en dehors des classes communales. Mais M. l'abbé Becquart désirait vivement la remplacer par une institution secondaire dirigée par des ecclésiastiques. La donation, qui offrait les Demoiselles Soridan, présentait pour cela une occasion providentielle. Ayant appris, par l'entremise du P. Cogniard, que nous avions nous-mêmes le projet de faire un établissement dans le Nord, il vint tout aussitôt à Paris pour nous presser d'accepter l'œuvre qu'il avait en vue de fonder à Merville; et l'on se rendit à ses instances.

La propriété offerte pour cette fondation contient environ quatre hectares. Elle a été donnée à la Cong^o, ainsi que les bâtiments, par acte du 29 juin 1876, à la charge de célébrer quelques messes pour les bienfaitrices et d'y fonder une maison d'éducation ou une autre œuvre favorisant les vocations sacerdotales et religieuses. Cette donation a été récemment approuvée par décret du Chef de l'Etat, en date du 4 oct. 1877.

— 2. Le P. Machon, chargé par le C. R. Père, de poser les fondements de l'œuvre, arriva à Merville avec le P. Désigne le 13 sept. Le lendemain commençait la neuvaine des Sts Amé et Mauron, patrons de la paroisse et de l'établissement. Le

P. Mouchon fut invité à chanter la grande Messe dans la chapelle de la maison, pour en célébrer ainsi l'inauguration.

Les débuts furent bien modestes. Le dévouement et l'abnégation, d'une part, la charité de l'autre, furent le sève qui entre tint cette jeune plante. La rentrée des élèves avait été fixée au 10 octobre. Et cependant il y avait des travaux importants à faire pour approprier les anciens bâtiments à leur nouvelle destination. On s'installa, en attendant, dans le local de l'école libre que les Frères avaient en ville et qui avait été laissé également à notre disposition. Et enfin le samedi, 14 nov., on put se transporter dans le local définitif.

— 3. Dès l'arrivée de nos confrères, les sympathies de la population leur furent acquises. Cependant il n'y avait pas à se le dissimuler, l'entreprise était délicate et difficile, à cause des nombreux collèges ecclésiastiques des environs. Jusqu'ici néanmoins, grâce à Dieu, l'œuvre s'est peu à peu développée.

À la première rentrée du 10 oct. 1876, le nombre des élèves s'élevait à 100, mais sur ce chiffre il y avait très-peu de pensionnaires. En 1877, il y avait 125 élèves, dont 25 pensionnaires. Cette année 1878 on a eu 15 nouveaux internes, le double de l'an dernier. Seulement le nombre des externes a un peu diminué à cause de l'augmentation du prix fixe pour eux.

Jusqu'à présent on n'a eu qu'à se louer de la docilité et du bon esprit des enfants. La piété est fort en honneur parmi eux. Les études aussi se sont fortifiées, grâce au travail de tous. L'avenir de l'œuvre semble assuré.

En 1877, la retraite des élèves a été prêchée par le P. Willms, vers la fin de janvier, pour se terminer le 2 février. Cette année, les Pères de la Cité se sont partagé les diverses instructions; les

(1) Le Directeur titulaire de l'œuvre a été d'abord un ancien scolastique, qui voulut de demander à rentrer au scolasticat. M. Gardel, neveu du P. Pascal Le Père Vanbaecke le remplaça pour ce titre, depuis le 4 sept. Il a eu besoin à cet effet, d'une dispense partielle de 2^e âge, qui a été accordée avec bienveillance par le Ministère, au mois de juin dernier.

exercices se sont terminés le jour de la Toussaint.

— 4. A l'œuvre du collège en a été ajoutée une autre, qui répond d'une manière plus directe et plus prochaine au but spécial que s'est proposée la Maison-Mère dans la fondation de N. D. d'Espérance. Ce but était d'ouvrir dans cette contrée du Nord, féconde en ressources, mais plus riche encore de sa foi et de sa piété, une source nouvelle de vocations.

Dès l'an dernier (oct. 1877), on sépara ceux des enfants qui paraissaient offrir des espérances de vocation, pour en faire une section à part. Ils n'étaient d'abord que cinq; vers la fin du mois, il en arrivait onze autres, dont sept de l'orphelinat du P. Besserat, et deux de Chevilly; en ce moment ils sont au nombre de 14. Cette œuvre a été accueillie par tous, ecclésiastiques et laïcs, avec sympathie. C'est ce que témoignent les dons généreux qui sont faits pour elle. Grâce aux nouvelles constructions, on va pouvoir lui donner un local plus vaste et mieux aménagé.

On s'était demandé jusqu'ici s'il fallait donner à cette œuvre la forme d'une école apostolique, dans le genre de celle de Beauvais, ou bien l'établir comme Petit-scolastique. Les circonstances et la réflexion ont conduit à adopter de préférence ce second parti. Les enfants sont en effet pour la plupart entretenus par nous ou par des fonds mis à notre disposition; et ils se disposent eux-mêmes à entrer dans la Cong^g. Le C. R. Père s'est de nouveau entretenu de cette question avec le P. Vanhuccke, venu à la Maison-Mère pour sa retraite annuelle; et suivant son avis et celui des autres Pères de la C^{té}, il vient de décider, l'érection d'un Petit-scolastique à Merville, par Décret du 13 nov. fête de St-Stanislas Koska. Le P. Lorber est spécialement chargé de la direction de l'œuvre, à titre de Préfet.

— 5. Depuis l'an dernier, les Sœurs de St-Joseph ont bien voulu prêter leur concours à l'Établissement de Merville, pour le soin de l'infirmerie, de la lingerie et de la cuisine. Arrivées le 6 oct. 1877, elles ont commencé leur service le 10. Les Demoiselles Coridan les ont accueillies avec joie.

L'instruction préparatoire des plus jeunes enfants leur a, en outre, été confiée cette année : arrangement qui a été à la fois, d'après ce qu'on écrit de Merville, un grand secours pour l'œuvre et une excellente recommandation auprès des parents. Elles sont installées à l'extrémité des nouveaux bâtiments, et complètement séparées de la C^{te}.

— 6. Dès avant notre arrivée, l'établissement possédait une très-jolie chapelle. L'ameublement en est très-riche. Le maître-autel, en cuivre doré et émaillé, est estimé à 6,000 fr ; et l'on prépare deux autres autels latéraux en bois sculpté, puis des stalles en vieux chêne, dans le même style. Mais ce qui fait l'admiration de tous, c'est un magnifique ostensor en vermeil, donné le 30 oct. 1877, par l'ancien aumônier des Recollectines, M. l'abbé Desmedt ; le prix en est de 2,400 fr .

Tu le jeune âge des élèves, on en prépare, chaque année, un certain nombre à leur première Communion. Le 31 mai 1877, il y en eut 24 pour cette pieuse cérémonie ; et cette année, le 21 juin, il y en avait 14 ; le 3 nov. ils ont reçu la confirmation des mains de M. gr Monnier, évêque de Sydda, auxiliaire de Son Eminence.

Comme dans les autres maisons d'éducation du diocèse, on a, tous les ans, le 5 mai, l'adoration du S^t Sacrement dans l'Établissement. En 1877, c'est M. Bêluxe, chanoine de Limoges, qui l'a prêchée. Cette année, c'est le P. Vanhaecke. Par un ancien privilège concédé à la chapelle, les prières publiques des quarante heures y ont été célébrées pour la paroisse, le lundi et le mardi avant le Carême. Le dimanche elles avaient eu lieu à l'église paroissiale.

Une autre faveur particulière à la chapelle de l'œuvre, que l'on a héritée des Recollectines, c'est le privilège de l'indulgence plénière de la Portioncule, pour le 2 août, ce qui attire beaucoup de monde.

Jusqu'à présent le ministère extérieur de nos Sœurs de Merville a été assez restreint. Toutefois pendant le temps pascal, le samedi et le dimanche, ils ont aidé à la paroisse pour les confessions ; et

aux grandes fêtes ils ont donné diverses prédications.

— 7. « Cette année, le jour de la fête du S^c Cœur, écrivait le P. Ott, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de M^r Bataille, évêque d'Amiens. Le digne Prélat était venu passer une journée auprès de notre vénéré Doyen, son ami et ancien vicaire pendant 10 ans, lorsqu'il était curé de St-Jacques, à Douai. On ne saurait croire combien il s'est montré affable, doux et paternel vis-à-vis de nous et de nos enfants.

« C'était la première fois que N. D. d'Espérance avait le bonheur de recevoir la visite d'un Evêque. On avait dressé à la hâte un petit trône dans la cour intérieure, où les enfants de la C^{te} s'étaient réunis. Après la lecture d'un compliment, Monseigneur nous dit qu'il s'estimait d'autant plus heureux, de se trouver à N. D. d'Espérance, que lui-même avait fondé, il y a plusieurs années, une paroisse sous ce vocable, et qu'elle était maintenant une des plus belles et des plus florissantes des environs de Douai. Il nous souhaitait la même prospérité. Il a aussi exprimé sa satisfaction de rencontrer à Merville des enfants du V. Libermann, dont l'œuvre avait pris naissance dans son diocèse. Sa Grandeur nous a bénis de tout cœur, après avoir passé plus d'une heure avec nous; tous ont conservé le meilleur souvenir de cette visite. (Lett. du 5 juill. 1878.) »

— 8. « Nos rapports avec M. le Doyen, ajoute la correspondance de la C^{te}, sont toujours excellents; il est pour nous d'une bienveillance sans bornes, et l'on dirait qu'il porte à l'œuvre un intérêt plus vif et plus ardent que nous n'en pouvons porter nous-mêmes. A son nom se joint, dans notre reconnaissance, ceux de M^{me} et M^{lles} Loridan, qui sont les fondatrices de l'œuvre, et qui continuent d'en être les bienfaitrices dévouées. »

— 9. « Un nouveau bienfait dont nous leur sommes redevables, c'est la construction de nouveaux bâtiments due à leurs pieuses largesses. Dès notre arrivée, on sentit la nécessité de bâtir; car le local, quoique très-beau, n'offrait pas assez de place pour les besoins de l'œuvre. Mais les ressources manquant, il fallut

bien se résigner à attendre, quand le 28 nov. 1877, une valeur de 40,000 F. nous fut remise par M. le Doyen, avec ces mots: « Ses quarante mille francs donnés par un anonyme aux Pères du St-Esprit, doivent servir pour la plus grande utilité de leur maison de Merville. Mais ceux-ci doivent entretenir à perpétuité 2 orphelins. » La généreuse anonyme c'était M^{me} Vordan. Ce secours venait bien à propos pour les constructions nécessaires. M. Letuppe, architecte de Courcoing, fut chargé de dresser les plans; c'était lui qui avait déjà dirigé les constructions antérieures. Avec l'autorisation de la Maison-Mère, les travaux furent commencés le lundi 25 mars de cette année. Le F. Jean fut envoyé de Cellule pour les surveiller et s'occuper des installations intérieures. Les fondations exigèrent beaucoup de temps, parceque partout on rencontra de l'eau, à moins d'un mètre de profondeur. Le 10 mai, M. le Doyen posa la 1^{re} pierre. A partir de cette époque, les travaux avancèrent assez rapidement. On espérait prendre possession des nouveaux bâtiments à la rentrée des élèves, mais ce n'a pu être que vers la fin d'octobre.

« Les constructions sont faites solidement, et présentent un bel aspect. Elles forment un grand bâtiment de près de 60 mètres de façade, sur 8 de largeur. La partie principale, comprenant 38 mètres de long, est à deux étages et à une hauteur de 17 mètres. Au frontispice de la porte d'entrée, a été pratiquée une grande niche de 2 m. 10. de haut sur 1 m. 20 de large, destinée à recevoir une belle statue de N. D. d'Espérance, patronne de l'Etablissement. »

Nécrologie.

Dans le cours du mois dernier, la Mission de la Sénégambie a fait deux nouvelles pertes bien douloureuses.

La première, et aussi la plus regrettable, est celle du Père Renoux, qui, depuis 13 années, se dévouait avec le plus grand zèle à cette chère Mission. Il avait été envoyé de St-Joseph de Ngazobil à

S^{te} Marie de Gambie, quinze jours avant Tâgues, pour y remplacer le P. Richel. C'est là qu'il a succombé le samedi 5 oct. dernier, d'après le médecin, par une affection du cœur. Voici les détails qui ont été transmis sur ses derniers moments par le P. Doux au P. Sossedat.

5 octobre. Un grand malheur vient de nous arriver. Nous avons perdu notre bien-aimé P. Supérieur; c'est à côté de sa dépouille mortelle que je trace ces lignes. Je ne saurais jamais exprimer en paroles ce que j'éprouve dans le cœur, car s'il y a quelqu'un qui doive être affecté de la mort de notre bon P. Renoux, c'est bien moi, à qui il servit de père et de guide depuis son arrivée en Mission. C'est à moi qui a été réservé le triste office de lui administrer les derniers sacrements.

La fièvre l'avait pris dans la nuit du dimanche 29 sept. A la fièvre succéda bientôt un hoquet violent et opiniâtre, qui ne lui laissait que de courts moments de répit. Et il vient de s'éteindre ce matin à 8 heures, doucement et sans agonie.

Toutes les notabilités de la ville, depuis le Gouverneur jusqu'au représentant de la plus petite maison de commerce, se disposent à honorer de leur présence les funérailles de notre bien-aimé Père Supérieur. Elles ont lieu à 4 h. du soir; nos chrétiens sont à lui élever un tombeau en triques.

Noct. La mort inattendue du P. Renoux et la maladie de la sœur Claire qui l'avait soigné, ont jeté l'alarme parmi les Européens. Ils ont craint que ce ne fût la fièvre jaune. Mais ces craintes, grâce à Dieu, ne se sont point confirmées jusqu'ici. Aucun de nous n'est malade; et les Européens qui s'étaient retirés au Cap S^{te} Marie reviennent en ville. D'ailleurs le Docteur a déclaré, le jour même de la mort du P. Renoux, qu'il était mort non de la fièvre jaune, mais d'une affection du cœur.

Voici maintenant quelques détails sur la maladie du cher défunt. Quoiqu'il eût passé une bien mauvaise nuit du 29 au 30 sept., il alla comme de coutume confesser les Sœurs dans la matinée du lundi. En revenant il se retira dans sa chambre sans avoir rien pris. Il lui semblait qu'une transpiration lui procurerait du soulagement; je lui fis préparer du thé et le couvris bien. On lui fit prendre un vomitif le mercredi, et un purgatif le jeudi; mais ce jour il eut encore une forte fièvre. Dans la nuit cependant elle le quitta complètement, mais pour être remplacée de nouveau par un fort hoquet qui l'empêcha de dormir. Jusqu'au vendredi, il n'avait pas voulu quitter le lit; il ne s'y mettait que par intervalles et quand il ne pouvait faire autrement. Il descendait au réfectoire pour prendre un peu de bouillon, et remontait ensuite immédiatement dans sa chambre.

Le hoquet cependant continuait avec la même violence de le tourmenter, ce qui nous inspirait de vives inquiétudes. Il était 8 h. du matin, et ce ne fut que vers 3 h. de l'après-midi que l'accès cessa à la suite d'un effort que fit le malade pour vomir. Le médecin ne put venir qu'à 6 h. $\frac{1}{4}$, malgré les peines que s'étaient données la Mère St. Augustin pour aller le chercher. Il trouva le P. Renoux profondément endormi, et se contenta de prescrire un lavement mêlé de quinine. Le bon Père se réveilla seulement à 8 h. à cause du hoquet qui le reprit pour un instant. Il passa ensuite une assez bonne nuit; mais le samedi matin son pouls indiquait un peu de fièvre. A 7 h., au moment où je revenais de dire la messe, le Frère m'appelle à la hâte. Le malade était assis sur son lit et dans le délire. Après l'avoir fait coucher, je lui demandai par deux fois s'il ne désirait pas se confesser. Il répondit en balbutiant quelque chose comme non. Je ne sais, mon Père, lui dis-je ensuite, si vous me comprenez; me comprenez-vous? Il répondit deux fois. Oui. Je fis aussitôt avertir le médecin, et sur l'observation de la Sœur que l'état du malade était des plus graves, je lui administrai les derniers sacrements.

Le cher Père avait les yeux à demi fermés et presque éteints; le seul moyen de s'assurer s'il avait sa connaissance c'était d'approcher le crucifix de ses lèvres. Il le baisait immédiatement avec beaucoup de dévotion. Lorsque je lui apportai le St. Viatique, il avait les mâchoires tellement serrées qu'il semblait presque impossible de le lui administrer. Après plusieurs essais infructueux, ce ne fut que par un effort où parut toute l'incagie de son âme, qu'il put recevoir son Dieu. Et les dents se refermèrent si subitement que mon doigt y resta pris jusqu'à ce qu'un nouvel et non moins pénible effort de sa part me permit de le retirer. Pendant que je rapportais le St. Sacrement à l'église, le P. Haas s'approcha du malade qui lui montra sa langue, voulant l'assurer qu'il avait pu consommer la sainte hostie. Je revins aussitôt pour lui appliquer l'indulgence plénière *in articulo mortis*. J'avais à peine fini qu'il rendit son âme à Dieu d'une manière si calme et si douce qu'on ne put entendre son dernier soufuffle, et si je n'avais pas tenu mon regard constamment fixé sur lui, je ne m'en serais pas même aperçu.

Le médecin n'arriva qu'à 9 h. Il fut tout étonné de trouver le Père mort. C'est alors qu'il me demanda si le défunt ne s'était jamais plaint de maux de cœur. Je lui répondis que depuis 13 ans que je le connaissais, je n'avais jamais rien remarqué en lui qui eût pu faire penser à cela.

Le P. Renoux a laissé de si vifs regrets qu'on est étonné qu'il ait pu, pendant le court espace de temps qu'il a passé ici, gagner ainsi tous les cœurs. Ses chrétiens lui ont bâti un tombeau à leurs frais, et ils sont venus demander un service solennel pour le repos de son âme. M. le Consul français a voulu nous offrir tout ce qui était nécessaire pour lui rendre les derniers devoirs. Il a dit à la Mère

St-Augustin que de tous les Pères qui avaient passé en Gambie, aucun ne lui a fait tant d'impression que notre cher et regretté défunt.

J'écris aussi à Sierra-Léone en priant les Pères d'écrire à la Maison-Mère; car ici nous n'avons pas d'occasion, et nous n'en prévoyons aucune. La quarantaine est maintenant de 28 jours en Gambie; le Gouverneur l'a augmentée à la fin de septembre. Espérons que le Bon Dieu, qui nous a préservés jusqu'ici du fléau de la fièvre épidémique, se contentera de la victime si pure qu'il s'est choisie parmi nous, et qu'il épargnera la Gambie.

Le P. Renoux François-Prospér, était né le 24 oct. 1836, à Trélandans, diocèse de Strasbourg. Il entra au postulat le 5 oct. 1858, et fit sa Profession le 27 août 1865. Dès l'expiration de ses premiers vœux, il fut admis en principe aux vœux perpétuels; et il eut le bonheur de les faire le 28 février 1872 à St-Joseph de Nyazobil, où il a passé presque entièrement ses treize années de Mission.

Son esprit de ferveur et de zèle avait porté à l'employer spécialement à la formation et à la direction des élèves et des religieuses indigènes. Il s'est dévoué de tout cœur à ces œuvres importantes.

Le P. Sossedal, en transmettant au C. R. Père les lettres relatives à sa mort, y ajoute ces mots, qui forment le meilleur éloge de ce cher et regretté défunt:

« Oui, c'était un homme de Dieu dans toute la force du terme.
 « Il nous a toujours édifiés tous par sa simplicité, sa douceur, sa
 « charité, son humilité. Ce qu'il y a eu de remarquable en lui, c'est
 « qu'après 13 ans consécutifs de séjour en Mission, il était encore
 « resté aussi régulier, aussi fervent qu'au noviciat. » (Lett. du 25 oct. 1873.)

+ Un autre de nos confrères, le P. Aubry, est mort à St-Louis, le 25 octobre, ainsi que nous l'annoncions au dernier Bulletin; nous n'avons encore aucuns détails sur ses derniers instants. La nouvelle de cette perte douloureuse a été transmise de St-Louis à Dakar par dépêche télégraphique le jour même du départ du paquebot. Et les dernières nouvelles de St-Louis étaient de trois jours auparavant, c. à d. du 22 oct. Dès lors cependant ce Père était assez malade. On avait installé, pour les soldats les plus gravement atteints de la fièvre, un hôpital particulier à la pointe des charmeaux

près de la barre ou de l'entrée du fleuve, et le P. Aubry avait été en-
voyé pour leur porter les secours de la religion : C'est là qu'il a contracté
le germe du mal qui devait l'emporter si rapidement. On peut
donc dire qu'il est mort victime de son dévouement pour le salut
des âmes ; et quel meilleur titre d'espérance peut-il y avoir pour
l'éternité !

Le P. Aubry Paul-Henri était né le 9 mai 1851, à St-Pierre
d'Entremont, dioc. de Sées (Orne). Il entra au postulat le 18 sept.
1874, et fit sa Profession le 27 août 1876, avec le P. Guillaume :

+ Nous avons aussi à regretter la mort du F. Gerbaud,
Charles Sevannier, décédé au St-Cœur de Marie le 9 nov., des
suites d'une maladie de poitrine.

Ce bon Frère, écrit-on de cette C^{te} a été un autre F. Théogène par
sa patience et sa résignation durant ses longues souffrances. Jamais il
n'a témoigné la moindre impatience ; toujours il était content, toujours
parfaitement résigné à la volonté divine. Ses derniers jours qui précéderent
sa mort, il disait souvent : « Je sens que je m'en vais, mais je suis heureux,
car le Bon-Dieu m'a accordé la grâce de pouvoir bien me préparer. »

Il avait eu le bonheur d'enmettre ses vœux perpétuels à la dernière
retraite des Frères, le 8 septembre. Le dimanche, 3 nov., sur sa demande on
lui donna l'Extrême-Onction en présence de tous les Frères profès de la C^{te}. La
veille de sa mort il avait encore reçu le St-Viatique. Quelques heures avant de
mourir, il demandait lui-même une dernière absolution au N. P. Supérieur.
Luis vers 1 h. du matin, il rendit doucement son âme à Dieu.

Ce cher Frère avant d'entrer dans la Cong^g avec exerce avec habileté
le métier de serrurier à Paris. Là il avait fréquenté le Cercle d'ouvriers de
Montparnasse, et au dire de l'aumônier qui le dirigeait, c'était un de ces
rares jeunes gens qui avait su se conserver bon et pieux au milieu du mal
qui l'entourait :

« Né le 25 mars 1855 à St-Hilaire-du-Harcouët, dans la Manche,
il était entré au postulat le 24 sept. 1875, et avait fait sa Profession le
19 mars 1876, au St-Cœur de Marie. »

+ Quelques heures avant le F. Gerbaud, le 8 nov., mourait à
N. D. de l'Angonnet le F. Honoré Dacheux. Voici sur la vie et
les derniers instants de ce bon Frère quelques détails propres à
intéresser et à édifier :

Né à Fontaine-sur-Somme, dioc. d'Amiens, le 10 avril 1824, le F. Honoré entra au postulat à N. L. du Gard en 1850, fit sa Profession le 25 mars 1852 à Monsiory et émit ses vœux perpétuels à Paris le 15 sept. 1857.

Placé à St-Ilan depuis la guerre, il se trouva, dès la fin de l'année, condamné à un repos à peu près absolu. Il n'avait plus de voix, plus d'appétit, presque plus de sommeil, et il toussait beaucoup. Il n'y avait plus à en douter: c'était une maladie de poitrine.

Sur la fin d'octobre, on l'envoya à Langonnet pour lui mieux donner tous les soins que demandait son état. On le mit à la maison de St-Michel, où l'infirmerie des Frères est plus près de la chapelle et de la cuisine. Il a suivi, presque jusqu'à la veille de sa mort, les exercices de la C.É. Le dimanche, 3 nov., le R. P. Ebermann lui avait encore donné la St^e Communion à la messe des enfants de la colonie. Le 7 nov. vers 9 h. 1/2, il fut pris d'une toux suffocante, produite par la grande difficulté avec laquelle il respirait; ses poumons usés refusant le service. La nuit et la journée qui suivit furent très-mauvaises. Tout annonçait le dénouement. A 3 h. de l'après-midi, il reçut les derniers sacrements, avec l'absolution et l'indulgence plénière in articulo mortis. Il avait toute sa lucidité d'esprit. Il serra affectueusement la main au R. P. Ebermann, qui lui fit baiser son crucifix et offrir au Bon Dieu sans sacrifice. Il le fit avec un grand esprit de foi. A 4 h. il entra en agonie. A 4 h. 1/2 il eut encore la force de se pencher à l'oreille du F. Sejeune, qui se trouvait à ses côtés, et de lui dire à voix basse: « Ecrivez au T. R. Père que je lui demande pardon de toutes les peines que je lui ai causées; que j'ai toujours voulu vivre en bon religieux, que j'ai toujours aimé la Règle... je me recommande spécialement à ses prières, à celles du R. P. Provincial et du R. P. Collin. » — L'oppression et le râle qui devenait plus intense l'empêchèrent d'ajouter autre chose. Depuis lors il ne parla plus, on l'excita à de bonnes et saintes pensées, et à 8 h. 10 m., pendant la récréation qui suit le dîner, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. (Lett. du R. P. Ebermann, 9 nov. 78.)

Durant les 28 années que ce bon Frère a passées dans la Cong., il a rempli pendant longtemps l'humble, mais important et méritoire emploi de cuisinier, à la maison de Paris, puis à celle du St-Cœur de Marie. Si, dans l'ardeur du travail, il venait à lui échapper quelque vivacité, il la réparait au plus tôt avec humilité et simplicité. A St-Ilan il était chef de section des orphelins; il s'en occupait avec un grand zèle; et tout en se montrant ferme avec eux, il savait s'en faire aimer. Il était d'ailleurs plein de foi, de piété, et très-attaché à la Cong.. Il fut heureux de reposer dans la Cause du V. Père; et sa déposition nous révèle des circonstances particulières assez frappantes.

« En 1852, dit-il dans cette déposition, j'étais à Moriswry, occupé au jardin. Je priais beaucoup le Bon Dieu de faire éclater la sainteté du Vénéré Père. Or, le jour de la Toussaint, après une neuvaine, je m'endormis le soir en priant à genoux après 8 h. 1/2; et le lendemain à 4 h., quand on vint me réveiller, on me trouva encore en cet état. Il me sembla durant ce sommeil voir le Père tout resplendissant au Ciel et me souriant. Il m'annonça que des épreuves m'attendaient. Et comme je voulais mourir, il me dit que je n'avais pas encore assez combattu; et il ajouta que j'invis jusqu'à la barrière (vie), mais pas au-delà. Ses épreuves sont en effet venues de la part de quelques confrères qui refroidirent ma piété, puis dans ma famille. Mon père se cassa la jambe et resta dix-huit mois à l'hospice; ma mère fut atteinte d'un mal plus triste encore. Le Vénéré Père m'avait prédit ses épreuves, sans cependant me dire lesquelles. Si je suis resté dans la Cong^e, c'est au souvenir de cette sorte de vision.

« Dans ses conférences, le Vénéré Père insistait beaucoup sur le renoncement à soi-même, sur la fidélité à l'Eglise et à ses représentants, sur la soumission à la volonté de Dieu, et sur le soin de suivre sa vocation. Dans mes difficultés, troubles ou inquiétudes, je vais à son tombeau et je suis soulagé. »

— Nous avons la confiance que ce bon Frère jouit maintenant au Ciel, auprès de notre V. Père, de la récompense de sa fidélité généreuse aux grâces de sa vocation.

Nouvelles récentes.

Les dernières nouvelles que l'on a du Sénégal sont du 26 oct. A cette époque il n'y avait plus, d'après ce qu'écrivit le Père Lossedat, de cas de fièvre jaune à Dakar; mais l'épidémie sévissait encore cruellement à St-Louis. Ses Sœurs de St-Joseph ont perdu dans cette ville quatre religieuses: ce qui leur fait onze victimes durant ces quelques mois. A Gambie, les Srs de l'Im^e Conception ont eu aussi une nouvelle perte à regretter, celle de la St-Clair qui avait donné au P. Renoux des soins dévoués. Heureusement que la bonne saison vient d'arriver au Sénégal; car elle commence en ce pays dans les premières semaines de novembre; et l'on peut espérer qu'elle aura fait disparaître le terrible fléau.

— Dans une audience qu'il a eue du St-Père, le 8 nov., le P. Eschbach, après avoir présenté à Sa Sainteté les hommages

du C. R. Père et de toute la Cong^a, l'a entretenue des épreuves douloureuses que nous avions en ce moment à subir dans cette chère Mission de la Sénégambie — « Le souverain-Pontife, écrit à ce sujet le P. Eschbach au C. R. Père, a daigné y prendre une part bien sensible; et il m'a chargé de vous envoyer sa bénédiction pour vous, Mon Très-Révérend Père, pour nos courageux missionnaires qui sacrifient si généreusement leur vie en vue du salut des âmes, et pour toute la Cong^a. » — Quisse cette précieuse bénédiction du Vicaire de J. Ch. apporter à nos confrères, dans leurs fatigues et leurs souffrances, de nouvelles grâces et de nouvelles consolations!

Départs. Nous avons annoncé au dernier Bulletin le départ de Mgr. Dubois. Il comptait s'embarquer le 5 nov. sur les paquebots du Brésil. Mais à son arrivée à Bordeaux, quelle n'a pas été sa déception d'apprendre que, à cause de l'épidémie, il n'y avait plus, sur les deux paquebots du mois, que celui du 20 qui touchait à Dakar. Il a pu cependant trouver un vapeur de la maison Mauvel partant le lendemain pour Gorée; et il s'est empressé d'en profiter.

— Le P. Meyer (Alvoise), revenu en France au mois de juin, et le P. Strub Joseph, jeune Profès, se sont embarqués également le 20 novembre à Bordeaux pour la Sénégambie.

— Le P. Simonet s'est embarqué aussi à Bordeaux le 22 pour Haïti, avec Mgr. Guilloux Archevêque de Port-au-Prince.

— Le P. Cadorel est parti le 21, de St Nazaire, pour la Guadeloupe. Avec lui s'est embarqué le F. Sulpice, qui n'avait pas trouvé place sur le paquebot, au dernier départ.

— Enfin le P. Hogan, nouveau profès, s'est embarqué à Londres le 10 novembre, pour le Cap de Bonne-Espérance, d'où il doit aller à Watwichbay ou baie des baleines, sur les côtes de la Cimbébasie, où l'attend le P. Duparquet.



N. B. On se propose de publier, aussitôt que possible, la statistique générale des membres de la Cong^g. selon le vœu qui en a été émis plusieurs fois par le passé. Mais pour cela nous avons besoin d'avoir l'état exact du personnel de chaque C^{té}. Nous prions donc nos confrères de l'envoyer sans retard, selon qu'il a d'ailleurs été recommandé au dernier Bulletin de la part du C. R. Père.

Maison-Mère, le 21 nov. 1878, Fête de la Présentation de la
E^{cr}s - St^e Vierge

Bulletin Général,

Cause de N. S. Père.

Le procès apostolique, commencé dans le cours de l'année, relativement à la Cause de Notre V. Père, se poursuit peu à peu. L'un des précédents Bulletins relatait la constitution du Tribunal érigé à ce sujet. (n^o 121. p. III.) La 3.^{ème} session devait être spécialement consacrée à la prestation de serment des témoins. Elle s'est tenue à la Maison-Mère dans la chapelle du St Cœur de Marie, le vendredi 12 juillet, et commença vers 1 h 1/2. Des sièges avaient été disposés dans l'oratoire, près de l'autel, pour les quatre chanoines faisant les fonctions de juges, à côté des tables pour le Promoteur et le Notaire, et par devant un prie-Dieu, avec le livre des Evangiles. Après la récitation de la prière, M. l'abbé Durand lut le procès-verbal, préparé d'avance. Tous les témoins furent successivement appelés à prêter leur serment.

C'est une cérémonie qui fait toujours une impression profonde; et rien, en effet, de plus grave. Par cette promesse sacrée, on s'engage devant les Sts autels à dire la vérité et à garder le secret sur tout ce qui aura été demandé et sur tout ce qu'on aura répondu, et cela sous peine de parjure et de l'excommunication encourue par le seul fait, parjure et excommunication dont on ne pourrait être absous que par le Souverain Pontife lui-même, si ce n'est à l'article de la mort⁽¹⁾.

(1) Ce serment oblige jusqu'à la publication juridique du procès; et cette publication ne se fait qu'après l'audition de tous les témoins. Pour le procès actuel, il s'écoulera d'ici là bien des années encore; car on doit se borner maintenant à entendre les témoins que l'on

M. gr. de Séguir, pour qui on avait un peu avancé l'heure de la réunion, était inscrit le premier, mais à son grand regret il se trouva retenu par un empêchement survenu à la dernière heure. Après lui était marqué M. gr. Ozanam, prélat de la maison de Sa Sainteté. Il avait bien voulu venir tout exprès de St. Cloud, où il réside habituellement. Sur l'invitation du Postulateur, il s'avança le premier, se mit à genoux sur le prie-Dieu, et la main sur les saints Evangiles, prêta le serment demandé, en lisant à haute voix la formule prescrite.

Après M. gr. Ozanam, fut appelé le C. R. Père, puis M. l'abbé Gamon, prêtre de la Société de St. Sulpice, sous-Directeur de la maison de la Solitude, à Issy; M. Nigon de Berty, chef de division honoraire au Ministère des Cultes et avocat à la Cour de Paris; M. Blanquet du Chayla, précédemment chef de bureau au Ministère de la Marine et des Colonies; M. Germain, Vile; et ensuite les R. R. P. P. Le Favasseur Frédéric, Collin, Delaplace, Burg, Le Favasseur Léon, Peureux, Duby, Simonet et Hervé. A mesure que les témoins avaient lu la formule du serment, ils allaient la signer au procès-verbal. Tout était à peu près achevé quand arriva M. gr. de Girardin, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris et Directeur de l'œuvre de la Ste. Enfance, qui fit aussi le même serment. Et la séance fut ainsi terminée à 2 h. 1/2. Elle avait duré un peu plus d'une heure.

— Le 15 nov. a eu lieu la 4^e. session, qui s'est tenue, comme la suivante à la Maison-Mère, non plus dans la chapelle du St. Cœur de Marie, mais dans le salon de réception, à côté de l'oratoire du St. Cœur de Jésus, où le C. R. Père dit la Ste. messe. C'est le lieu fixé pour les séances ordinaires du Tribunal durant la mauvaise saison. On laisse ouverte la porte de communication entre les deux pièces qui ne forment ainsi moralement qu'une seule serait exposé à perdre; et les informations ne pourront être reprises et achevées qu'après l'examen des écrits etc. Il va sans dire d'ailleurs que le serment n'empêche nullement ceux qui l'ont prononcé de parler du Service de Dieu comme auparavant; seulement ils ne peuvent dire. On m'a demandé, et j'ai répondu telle ou telle chose.

et même appartement; car les serments et les dépositions des témoins ne peuvent être reçus que dans un lieu sacré.

Cette séance avait été spécialement ménagée pour recevoir la déposition du P. Simonet, qui n'avait pu témoigner au premier procès, et qui se trouvait sur son départ pour Haïti. Mais on en profita pour faire d'abord prêter serment à deux autres témoins qui n'avaient pu venir à la réunion précédente, M. Teard, Supérieur général de la Société de St-Sulpice et vicaire général de Paris, puis M. de Gestin, Chanoine titulaire et archiprêtre de Notre-Dame. Ils le prêtèrent l'un et l'autre, selon les formalités requises, devant l'autel du S^t Cœur.

Le Postulateur demande ensuite aux membres du Tribunal de vouloir bien procéder à l'examen des témoins et de recevoir en premier lieu la déposition du P. Simonet. Le sous-Promoteur de la foi produit alors le pli contenant les Interrogatoires envoyés de Rome, en recommandant de les tenir toujours, en dehors des séances, sous enveloppe fermée et cachetée, ainsi que les dépositions des témoins. Il rappelle à tous, suivant la formule du procès-verbal, l'obligation du secret absolu qu'ils ont contractée devant Dieu, et il demande qu'avant de procéder à l'interrogatoire du témoin cité, on lui fasse réitérer son serment. Le P. Simonet se met donc à genoux, et la main sur les s^{ts} Evangiles, il le renouvelle en ces termes: « Ita promitto et juro, sic me Deus adjuvet et hoc sancta ejus Evangelia. »

A partir de ce moment les séances cessent d'être publiques. Le Postulateur et le Curseur sortent du lieu de la réunion; et alors seulement le pli des interrogations est ouvert. C'est ce qui doit s'observer scrupuleusement pour toutes les dépositions des témoins.

Commencée vers 1 h. 1/4, la session se prolongea jusque vers 5 h. D'après ce qui avait eu lieu au procès-ordinaire où quatre ou cinq témoins passaient parfois dans la même séance, on pouvait croire que la déposition du P. Simonet devait être achevée. Mais c'est à peine paraît-il, si l'on était arrivé à la moitié du questionnaire. C'est que les instructions reçues de Rome, sur les deman-

à faire aux témoins, sont très-minutieuses, en même temps que sévères, et le nouveau Promoteur, M. l'abbé Bernard, qui a déjà de l'expérience en ces matières, tient à les faire observer exactement. Nous ne pouvons que nous en féliciter sous tout rapport. Ses dépositions seront ainsi plus complètes et le bon succès de la Cause mieux assuré⁽¹⁾.

Cependant l'heure étant avancée, on remit la suite de la déposition du P. Simonet à une réunion subséquente, qui à cause de son prochain départ, fut fixée au mardi 19 novembre. Ses réponses furent mises avec les interrogatoires sous une enveloppe soigneusement fermée, et la séance fut levée.

— La 5^{ème} session, comme la précédente, eut lieu au Séminaire, à la date fixée d'avance. On eut toutefois bien de la peine à réunir tout le monde. Au bout d'une demi-heure d'attente, il n'y avait encore que trois des chanoines délégués; et cependant leur présence à tous les quatre était absolument nécessaire. Enfin, après deux courses successives, on put fort heureusement rencontrer le bon chanoine qui faisait défaut, et la séance commença vers 3 h. On reçut d'abord le serment de M. gr. de Ségur, Trésorier de la maison du s^t Père, et chanoine de l'ordre des Evêques du Chapitre de s^t Denis, qui n'avait pu venir précédemment. Puis le P. Simonet fut appelé pour continuer sa déposition, qu'il put terminer et signer, après en avoir entendu la lecture. Il occupa à lui seul toute la séance, jusqu'à 5 h. environ; et le soir même il partait pour aller s'embarquer à Bordeaux.

La prochaine session doit avoir lieu à l'Archevêché, sous la présidence de M. gr. Richard, dans le cours du mois de décembre.

(1) Dans les procès qui se font à Rome, la déposition de chaque témoin prend tous jours plusieurs séances. Ainsi pour la Cause de M^{lle} Barat, fondatrice du Sacré-Cœur, la Supérieure générale actuelle, M^{lle} Schou, n'occupé à elle seule 56 sessions de plusieurs heures chacune.

Admissions dans l'Institut.

Tax décision rendue le 21 nov., ont été admis pour le 8 déc.,
fête de l'Immaculée-Conception.

à la Profession.

M.^r Murphy (Jean), du dioc. de Kerry. (Jour pour la messe
à dire à l'intention du C. R. Père; le 13.)

à l'Oblation, comme Novices élèves.

M. M. Lancelotti (Lucien), Pat. de rel. St-Joseph,
Hoelder (François-Xavier) Pat. de rel. St-François.

au Noviciat des Frères de Wlaskowek.

Le Post. Jérémie Walsh, en rel. F. Gall.

Ct^e de Rome.

Août 1875 - Déc. 1875.

1. Nombre des élèves. Bon esprit. Retraites. — 2. Succès. Grades-Concours.
Confér^{es} d'archéologie par M. de Rossi. — 3. Agrandissem^t. Maison de campagne.
Autel de N. D. des Victoires. — 4. Boulev^r de Pie IX. Cadeaux. Audiences. — 5. Derni-
ère visite à Pie IX. Card^s venus au Conclave. — 6. Léon XIII. Audiences. Homma-
ges. Lettres p^r le Séminaire. — 7. Mort du Card. Patrizzi. Nouveau Card! Protect^r
— 8. Card. Franzelin, anc. Prof^r. — 9. Prières et Fêtes p^r la Cause du V. Père. —
10. Noces d'argent du C. R. Père. — 11. Jd. du Sém. franç^s. — 12. Visites d'Evêques. — 13. Ser-
vice anniversaire du P. Frey. — 14. Mort du S. Pierre.

Extraits de la Corresp. et du Bull. — 1. « Malgré la difficulté des temps, le
Séminaire français est toujours en voie de prospérité. En 1875, le
nombre des séminaristes était d'environ 60; en 1876-1877, il s'est élevé
à 80, chiffre qui n'avait pas encore été atteint jusque-là; cette année,
il a un peu diminué, cependant on avait encore dès la rentrée 65 élèves.

« Les exercices spirituels de la retraite furent donnés, en 1875, par
le R. P. Maxe, Rédemptoriste français résidant à Rome. Ses instruc-
tions fortes et solides, empruntées presque en entier aux œuvres

ascétiques de St. Alphonse de Liguori, furent très-goutées de tout le monde. En 1876, les mêmes exercices furent prêchés par le T. Procureur des Jésuites de France à Rome, le R. P. Sauvencot, et en 1877, par M. l'abbé Campana, du diocèse de Bordeaux. Cette année nous avons invité un des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, le R. P. Jouet.

« Les élèves nous donnent toujours beaucoup de satisfaction. Rien de plus édifiant que leur piété, leur zèle, l'exactitude qu'ils apportent aux exercices. Bien que la plupart soient déjà prêtres, ils sont d'une grande docilité; il règne vraiment parmi eux un excellent esprit. »

— 2. « Les succès du séminaire français ne sont pas moins satisfaisants. En 1876, nous avions, pour la théologie, 10 docteurs, 14 licenciés et 5 bacheliers. De plus, au concours du collège romain, un de nos élèves, M. l'abbé Henri Vergneau, remportait le premier prix de théologie dogmatique, et un autre, M. Paul Ménetrier, le premier prix de mathématiques. (L'Univers 30 août 76.)

« En 1877, vingt d'entre eux obtinrent, après des examens sévères, le diplôme de docteur en philosophie, en théologie ou en droit canonique; quarante autres furent reçus licenciés ou bacheliers dans les mêmes facultés. Les résultats du Concours de l'Université Grégorienne n'ont pas été moins brillants que ceux des examens. Ce concours, ouvert à tous les élèves, permet aux divers séminaires nationaux de se mesurer entre eux. Nous avons obtenu 3 médailles en philosophie, et les deux du 1^{er} cours de théologie dogmatique; l'une de celles-ci fut remportée par l'un de nos scolastiques, M. Vietti. (Univers - Monde 25 août 1877.)

« Cette année, la collation des grades et la distribution des médailles ont eu lieu le 17 août sous la présidence de S. Em. le Card. Franzelin. Sur 36 docteurs, il y en avait 20 du séminaire français, sans compter 8 autres docteurs en droit canonique, qui avaient reçu leurs grades à l'Apollinaire. De plus, trois médailles, ont été remportées par nos élèves, dont une par M. Chauffour,

scolastique de la Congr. » (Monde 5 sept. 1878.)

— « Ajoutons ici que cette année, M. de Rossi, le savant archéologue qui a si bien décrit les catacombes de Rome, a donné une série de conférences aux élèves et à quelques étrangers admis par faveur. Il a pris pour sujet de ces intéressantes leçons l'importance de l'archéologie au point de vue du dogme, de l'histoire ecclésiastique, des mœurs et coutumes des chrétiens au temps des persécutions. Dès l'entrée en matière, il a conduit son auditoire dans les catacombes romaines, et a fait passer sous nos yeux les principaux monuments qui constituent, dans cette ville souterraine, un trésor incomparable. » (Monde, 10 fév. 1877.)

— 3. « L'accroissement du nombre de nos élèves nous a obligés, au mois d'oct 1877, de redemander au R. P. P. Dominicains les appartements que nous leur avions loués en 1870, lors de l'occupation de leur couvent de la Minerve par les Piémontais.

« Nous avons pu, en outre, le 27 oct. 1875, faire l'acquisition d'une importante propriété attenante au séminaire, de sorte que nous avons à peu près tout un côté de la rue Ste Claire. Il ne nous resterait plus, pour l'avoir entièrement, qu'à acquérir une petite maison qui appartient, dit-on, au Pape Léon XIII et à ses deux frères.

« Mentionnons aussi, à cette occasion, l'acquisition d'une maison de campagne pour le séminaire. Rien de plus nécessaire ici pour la santé, durant les vacances. Aussi, n'y a-t-il pas de collègue à Rome, qui n'ait une résidence à la campagne ; et chaque année, nous étions-nous-mêmes obligés de louer une maison, hors de la ville, pour les mois d'août et de septembre, ce qui occasionnait de fortes dépenses. En 1876, nous avons pu acheter, du prince Rospirosi, une assez belle villa toute meublée, pour un prix relativement modique. Elle est placée dans un site des plus pittoresques, sur les rives gracieuses du lac d'Albano. Le bon air qu'on y respire est très-favorable à la santé. C'est là que le P. Eschbach a pu, l'an dernier, réparer ses forces épuisées, lors de cette grave maladie qui nous donna tant d'inquiétudes. » (Bull. n.º 119. p. 45.)

« Pendant les vacances de 1877, on a refait à neuf l'autel de N. D. des Victoires, grâce à un don de 10,000^{fr.} dû à la générosité d'un de nos pieux élèves. Un des plus habiles architectes de la ville, M. Carimini, a été chargé du travail, qu'il a parfaitement exécuté. C'est un autel tout en marbre, comme le maître-autel dédié à N. D. de Lourdes. »

— 4. « On connaît la grande bienveillance que Pie IX, de sainte mémoire, portait au séminaire français. A mesure que se prolongeait son incomparable Pontificat, la bonté, la tendresse de ce Père bien-aimé devenaient plus sensibles pour nous. Le P. Supérieur eut plusieurs fois l'honneur de s'approcher de sa Personne sacrée et de l'entretenir de la Cong., de ses œuvres, et surtout de la maison de Santa-Chiara. Nous pouvons dire qu'il ne s'est pas passé un mois, sans que nous n'ayons reçu de ce vénéré Pontife, un nouveau don, un souvenir paternel, livres, tableaux ou ornements; fruits, conserves ou confitures, etc. selon les bons vieux usages de Rome. Ainsi il nous avait envoyé le 27 oct. 1875, par un de ses camériers, M. G. Cenni, bon nombre d'ouvrages; un mois après nous recevions une magnifique corbeille de fruits et un superbe pot de beurre de Normandie; puis dans le mois de décembre un panier d'oranges des jardins du Vatican. Un peu plus tard, c'était un magnifique album de l'église projetée du Sacré-Cœur, que M. Lagarde, vic. général, était venu offrir au St-Père, de la part du Cardinal Archevêque de Paris. (juin 76.). Le mois suivant, Sa Sainteté nous faisait remettre encore un magnifique cadre d'un mètre et demi de longueur, surmonté de ses armes avec la tiare, le tout ciselé avec une rare richesse. C'est une photographie représentant la bénédiction du vapeur-l'Immaculée-Conception. Comme on le voit, la générosité de Pie IX à notre égard, dans ces dernières années surtout, était vraiment inépuisable.

« Il serait trop long de raconter ici les audiences que Sa Sainteté a accordées, dans ces dernières années, aux Pères et aux élèves. Nous nous bornerons à parler de celle qu'il nous donna le 23 nov.

1876, au début de l'année scolaire. Ce devait être, hélas! la dernière! Non amplius pusillus, sed magnus grex, s'écria le bon St Père, en nous voyant réunis autour de sa personne. Nous étions plus de 80. L'audience eut lieu vers 1 h. dans la salle du Consistoire. Plusieurs Cardinaux et d'autres prélats suivaient sa sainteté. Le plus ancien des prêtres du Séminaire, M. l'abbé Bataud, du diocèse de Laval, lut au St Père, au nom de l'assistance, une adresse dont voici quelques extraits:

Très Saint Père,

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, vos enfants du séminaire français sont heureux d'y pouvoir déposer l'hommage de leur profonde vénération et de leur piété filiale.

Tous les vœux, Très-Saint Père, vos bénédictions ont fait grandement prospérer la petite famille de Santa-Chiara. Nous étions douze, il y a trois années à peine; à cette heure nous sommes près de 80. Jamais encore le séminaire français n'a connu de si beaux jours depuis sa fondation.

Et si quelqu'un s'étonnait de voir cet accroissement subit dans les tristes temps que nous traversons, nous répondrions qu'il est naturel aux enfants de se presser autour d'un Père dans la douleur. Plus vous serez persécuté, Très-Saint Père, plus nous vous aimerons, et plus nombreux nous voudrions être, pour vous mieux témoigner notre amour.

Pour nous surtout, élèves du sanctuaire, il fait si bon d'être ici! N'avons-nous pas la meilleure part? Sur ce sol mille fois arrosé par le sang des martyrs, au milieu de ces pieux souvenirs qu'a laissés une longue génération de saints, notre foi se trouve à l'aise. Avides de vérité, nous pouvons puiser la doctrine à sa source la plus pure; du seuil même du Vatican, il nous est donné de recueillir les paroles qui tombent des lèvres du Chef de l'Eglise. Fasse Dieu que toujours nous soyons les disciples fidèles du Docteur infailible!...

Et maintenant, Très-Saint Père, désirant mettre cette nouvelle année scolaire dès son commencement sous l'heureux auspice, nous venons solliciter vos paternelles bénédictions pour nos études.

Daigne Votre Sainteté nous bénir, nous, tous ceux qui nous sont chers, nos familles, les vénérés directeurs de notre séminaire; nos évêques, nos diocèses, notre France. »

Le St Père, qui avait suivi la lecture de cette adresse avec un visible intérêt, et qui en avait approuvé les principaux passages

par des gestes significatifs, a répondu en exhortant les séminaristes à profiter de la nouvelle année scolaire 'pour se perfectionner' dans la science sacrée; et par dessus tout dans la pratique des vertus sacerdotales. « Mes enfants, a dit le St Père, vous appartenez à cette nation qui a donné tant de saints à l'Eglise, qui a fait et qui fait encore tant d'œuvres de charité. Préparez-vous dès maintenant, par la prière et l'étude à devenir un jour de saints ministres de Dieu, des prêtres zélés, d'infatigables travailleurs. . . C'est pour quoi je vous bénis, vous, vos études, les œuvres que vous ferez plus tard, vos chers directeurs et en particulier le Padre Rettore, vos évêques, vos diocèses, votre France. » (Le Monde 23 nov. 1876 - Bull. du sém. p. 32.)

— 5. « Le 2 fév. de cette année; le P. Supérieur, en offrant au St Père le cierge traditionnel, avait une dernière fois la consolation de voir et d'entendre L'auguste Pie IX. On le croyait alors guéri d'une maladie qui l'avait conduit à deux doigts de la mort. Il reçut lui-même les nombreux visiteurs qui venaient lui présenter leur offrande, et par là très-fortement pendant plus de cinq minutes. Hélas! moins d'une semaine après, il n'était plus!.

« Une suprême consolation nous fut réservée: grâce à l'entremise du Card. Vicaire, nous pûmes aller vénérer la dépouille mortelle de Pie IX exposée dans la basilique de St-Pierre. Il y avait toujours une foule immense, et ce ne fut qu'avec peine qu'il nous fut possible d'arriver jusqu'à ses restes vénérés. .

« Dès le lendemain de cette mort si soudaine, deux cardinaux français, M. J. Rénier, arch. de Cambrai, et M. J. Guibert, arch. de Paris, demandaient à descendre au séminaire, avant d'entrer au Conclave. Notre ambassadeur auprès du St Siège, M. Baude, aurait voulu avoir en son palais tous les Cardinaux français; et même il nous l'avait fait savoir à plusieurs reprises. A l'arrivée de chacun d'eux, une voiture de l'ambassade attendait à la gare pour le prendre. Cependant à l'heure où devait venir le vénérable archevêque de Paris, le P. Brichet se

présenta avec une voiture ordinaire pour le recevoir ; et le bon Cardinal, laissant là les brillants équipages de l'ambassade, préféra monter avec lui. » (Lett. 12 fév. 78.)

— 6 « Habitons-nous de le dire, nous en avons retrouvé toute la bienveillance de Pie IX dans le nouveau Pontife que Dieu a donné à son Eglise. Le 15 avril, le P. Supérieur eut le bonheur d'obtenir de Sa Sainteté une audience particulière. Voici ce qu'il en écrivait lui-même, le lendemain, au C. R. Père :

« J'ai eu hier mon audience à 1 h. 1/2. Le St Père m'a fait asseoir à ses côtés et s'est montré d'une bonté, d'une condescendance au-delà de toute expression. J'ai commencé par lui parler de la Cong. et de son bien-aimé supérieur général. Je lui ai remis votre adresse et le modeste denier de St Pierre (3000 f.), provenant de nos diverses missions, et que je tenais en réserve depuis plusieurs mois. Sa Sainteté m'a interrogé en détail sur notre Maison-Mère, sur le nombre de nos Missions, sur nos œuvres en général ; et elle m'a chargé de vous dire qu'elle vous bénissait d'une bénédiction spéciale, qu'elle bénissait tout notre Institut et tous nos missionnaires ..

« Je lui ai dit ensuite un mot sur le Séminaire français, que Sa Sainteté connaissait bien déjà, et qui a toutes ses sympathies. Puis je lui ai présenté le P. du Plessis, à titre de directeur du séminaire et d'ancien zouave pontifical. Le St Père nous parla encore à tous deux un petit moment, nous bénit, ainsi que tous les Pères, Frères et séminaristes, avec une bonté touchante .. »

« Le 18 juillet, Mgr. Nocella, secrétaire des lettres latines, a présenté à Sa Sainteté au nom du C. R. Père et en celui des Directeurs du Séminaire, un magnifique crucifix en argent, de la valeur de 900 f. C'est un cadeau qu'avait reçu le bon P. Bricchet ; il n'a pas cru pouvoir en faire un meilleur usage que de l'offrir à Léon XIII en don de joyeux avènement. En retour, Sa Sainteté nous a envoyé une belle médaille en argent, par l'entremise du même Mgr. Nocella, « pour nous remercier, disait-elle, du grand nombre de messes que nous lui avons fait remettre pour les pauvres diocèses d'Italie. »

« Quelques jours après, le 27 juillet, le P. Bricchet avait lui-même une audience du St Père, qui le garda près de lui plus

d'une demi-heure. „ Je suis encore, écrivait-il quelques jours après, sous le charme de cette délicieuse audience, tant le St Père „ a été bon pour moi et m'a comblé de témoignages d'affection. „ (Lettre du 29 juill. 78.)

„ Enfin tout dernièrement (18 nov.) le P. Supérieur a présenté à Sa Sainteté les élèves prêtres de l'Établissement. Le St Père les a interrogés avec un paternel intérêt sur leurs études, leurs évêques et leurs diocèses. Il remarqua surtout un jeune prêtre d'Avignon, qui, pour étudier à sa source la plus pure la science théologique, a quitté sa chaire de professeur et est venu s'asseoir à Rome sur les bancs de l'école :

„ Dans un précédent Bulletin (N^o 122, p. 149), on a donné une lettre du nouveau Souverain Pontife, recommandant aux Evêques de France de continuer à envoyer des sujets de leurs diocèses au Séminaire-français. Sa Sainteté vient de nous témoigner encore sa haute bienveillance par une lettre écrite en réponse à l'adresse que lui avaient envoyée les anciens élèves lors de leur réunion triennale ; Elle les félicite de leur bon esprit et des excellents résultats que l'œuvre du Séminaire a déjà produits. „

— 7. „ Quelque temps avant la mort de Pie IX, nous avions perdu le premier Cardinal protecteur du séminaire depuis sa fondation, le Card. Patrizzi. Lui aussi nous prodigua toujours la plus paternelle affection. Bien souvent il était venu nous charmer par sa douce parole, nous fortifier par sa bénédiction, et un grand nombre des élèves avaient reçu de ses mains le bienfait des saintes ordinations. Voici, comme hommage à sa mémoire, une courte Notice :

„ Le Cardinal Patrizzi naquit à Siègne, d'une famille de marquis romains, le 4 sept. 1798. Son Père fut Sénateur de Rome et toujours profondément attaché au St Siège. Aspirant de bonne heure à l'état ecclésiastique, après de solides études, il fut nommé Camérier secret par le Pape Pie VII, envoyé à Paris, comme ambassadeur en 1817, en 1823, nommé Auditeur de rote. Léon XII le choisit pour nonce apostolique à Torone en 1828, après l'avoir préconisé Archevêque de Philippes in partibus ; et le 2 juillet 1832, Grégoire XVI le promut à la charge de Major-dome des palais apostoliques. En récompense de ses services, le même Pape le créa

Card.-prêtre dans le Consistoire du 23 juin 1834, et le publia dans celui du 11 juill. 1836, en lui assignant des Cong.^{es} consistoriales du Concile, des Rites, et des Evêques et Réguliers, dont il fut le Préfet en 1839. Vicaire général de Sa Sainteté (1841), il devint Préfet de la Cong.^e de la résidence des Evêques, et en 1845 archiprêtre de la Basilique vénétrienne.

« Promu au souverain Pontificat, Pie IX garda près de lui cet ami fidèle qui le suivit à Gaëte. Il l'avait d'ailleurs choisi pour son confesseur, et est assez dire quelle confiance il avait en lui. En 1856 il l'envoya à Paris, en qualité de légat à l'air, pour le représenter au baptême du prince impérial. A la mort du Card. Mattei (1870), le Card. Patrizzi devint Doyen du Sacré-College et opta pour les diocèses d'Ostie et de Velletri.

« Tout le monde connaît son zèle ardent et son inébranlable fermeté pour la défense de la vérité et des droits du St-Siège. Il s'est endormi doucement dans le Seigneur, le dimanche 17 décembre 1876, après une vie toute pour Dieu et pour l'Eglise, regretté du St-Père et de tous les Romains. Dans ses armes, on remarquait une croix de malte et un nègre portant au-dessous une banderole avec ces mots : Sola Fides. (Le Bien public de la Mars^{se}, 26 jan. 77)

« Le Card. Monaco la Valletta lui a succédé comme Vicaire général de Sa Sainteté, et par suite comme Cardinal protecteur du Séminaire. Nous avons retrouvé en lui un autre père, qui n'est pas moins dévoué à notre œuvre.

« C'est le dimanche 28 janv. 1877, que le vénérable Prélat est venu prendre dans la maison possession de son titre. Il fut reçu à la porte par le T. Supérieur, accompagné des autres Pères et de tous les élèves en habit de chœur. On le conduisit processionnellement à l'église, où il dit la messe de Communauté, et fit une Ordination pour deux séminaristes. Après l'action de grâces, il adressa aux élèves une courte, mais très-substantielle allocution, sur les devoirs essentiels d'un bon séminariste. Puis, il nous bénit au nom du St-Père, en nous assurant de nouveau de la paternelle affection de Sa Sainteté. »

— 8. « Un autre Cardinal, tout dévoué au Séminaire français, c'est S. E. le Card. Franzelin, l'ancien et célèbre professeur du collège romain, et que le St-Père a décoré en 1876, de la pourpre romaine. (Bull. des élèves. 1876.)

« Ses élèves qui suivaient depuis longues années ses doctes leçons,

lui ont offert, à cette occasion, un album richement enluminé, contenant une adresse avec plus de 150 signatures. Son Eminence fut très-sensible à cet hommage de reconnaissance, et en remercia le P. Supérieur par une lettre gracieuse, dont voici un extrait :

Collège Américain, le 25 juin 1876.

Révérendissime Père Recteur,

« Mon cœur est profondément touché de l'affection que les directeurs, ainsi que les élèves anciens et actuels, de l'insigne Séminaire français, autrefois mes auditeurs en théologie, ont voulu me témoigner, en m'offrant en souvenir, un don magnifique. Tout le séminaire présentement dirigé par la sagesse éprouvée de votre Paternité, m'a procuré tant de consolations pendant l'espace de 19 ans; et les prélats et les prêtres qui en sont sortis, ont fait et font encore un si grand bien pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, que je garderai certainement toujours un très-reconnaissant souvenir de cette excellente Institution, et conserverai toujours la haute estime et l'admiration que la piété, la diligence et la doctrine des élèves m'ont justement inspirée.

J. C. Card. Franzelin

— 9. « Le Séminaire français tout entier a pris une part toute spéciale aux prières et aux joies de la Cong^g au sujet de la Cause de N. V. Père. Il est d'usage à Rome que dans l'assemblée générale de la S. C. des Rites pour l'examen de chaque Cause de Béatification, on fasse dans une église l'exposition du S. Sacrement avec des prières déterminées. C'est ce que nous avons fait ce jour à jamais béni où devait se décider l'introduction de la Cause de N. V. Père. Après la classe, vers 10 h 1/2, toute la Cité se rendit à la chapelle, pour prier le divin Maître de glorifier son fidèle serviteur. La cérémonie se termina un moment avant le dîner (12 h 1/2). Bientôt après S. E. le Card. Sacconi, membre de la S. C. des Rites, revenant de la séance, fit arrêter sa voiture devant la porte de la maison, et nous apprit l'heureuse nouvelle, qui fut également confirmée par S. Em. le Card. Praglia, pontife de la Cause.

« Le jour de la fête de l'Ascension, la grand'messe fut célébrée en action de grâces, pour remercier le Ciel de cette grande faveur.

Elle fut chantée par M. gr. Rinaldini, substitut du Secrétaire de la Propagande. Au dîner qui eut lieu ensuite, assistaient les Prélats et autres ecclésiastiques des bureaux de la Propagande, à l'exception de M. gr. Roncetti empêché et du Card. Prefet, alors indisposé et absent de Rome. En sa place, nous invitâmes à présider la fête, S. Em. le Card. Oréglià, qui accepta avec beaucoup de bienveillance. M. gr. Rinaldini, qui avait connu autrefois N. T. Père, parla avec un religieux respect de ce qu'il avait vu et admiré en lui. Le Cardinal raconta lui-même divers faits qu'il connaissait par le procès. Notre Vénéré et Vénéralle Père fit presque tous les frais des conversations, et on ne se lassait de l'admirer ou plutôt d'admirer l'action merveilleuse de la grâce en lui.

« Le dimanche suivant, 11 juin, une séance de poésie et de Musique fut donnée en l'honneur du nouveau Vénéralle. Il s'y trouva deux Cardinaux, le S. Em. Franck et Oréglià, M. gr. de Corcelles, ambassadeur auprès du St. Siège. Nosseigneurs de Roncetti, de la Propagande, de Rayneval, supérieur de St. Louis des Français, Howard et Van den Branden, Prélats romains; le R. P. Saccheri, Dominicain, Secrétaire de l'Index, le R. P. Bonnel, Conventuel, curé de l'église des S. S. Apôtres, M. gr. Gévaudan, Vice-Recteur de l'église du Gesù; plusieurs fonctionnaires du Vicariat et de la Propagande; les Recteurs et vice-Recteurs des collèges ecclésiastiques étrangers, tous les élèves du collège belge, les P. P. Dominicains et leurs Novices, plusieurs des fonctionnaires de l'Ambassade, etc. Nos élèves firent tous les frais de la poésie et de la musique. Tout fut fort goûté; mais on applaudit surtout un discours français de M. l'abbé Batard, du diocèse de Taval, ayant pour texte: avez-vous entendu comme ce petit juif parle admirablement du bon Dieu? un poème de M. l'abbé Nègre, du diocèse de Meride: *Libermann dans la chaumière, en souvenir du miracle opéré par N. T. Père dans son voyage de Lorette, et une poésie latine: Super Decreto introductionis Causae Ven. Servi Dei Mariae Pauli-Francisci Libermann.* » (Voyez la Voce della Verità - 18 Juin - *Divin Salvatore*, 21 Juin.)

« Depuis lors, ainsi qu'il a été dit dans la Circ. n^o 50, nous avons établi un oratoire dans la mansarde jadis habitée à Rome par N. V. Fondateur. Elle a été ornée avec soin, et elle est devenue un lieu de pieux pèlerinages. »

— 10. « Cette année, nos élèves ont encore été heureux de s'unir à nous pour célébrer les noces d'argent du T. R. Père. C'était pour eux d'ailleurs un devoir de reconnaissance envers le fondateur du Séminaire français; et ce devoir ils l'ont accompli spontanément.

« Ils résolurent à cette occasion d'envoyer une adresse commune au T. R. Père. Leur aîné, M. l'abbé Batard, les réunit dans une salle pendant la récréation et leur lut la rédaction qu'il avait préparée. La lecture en était, à chaque instant, interrompue par l'unanimes et chaleureux applaudissements. Le T. R. Père a bien voulu leur adresser une réponse, exprimant des remerciements et sa satisfaction; elle a été reçue avec la plus respectueuse reconnaissance.

« Ce jour-là, les offices furent célébrés avec la pompe des fêtes de première classe; on avait préparé des chants depuis un mois. Le T. Supérieur officia lui-même, c'était la première fois depuis sa maladie.

« Nous ayons ici le texte de l'adresse des élèves, comme témoignage de leurs excellentes dispositions :

« Très-Révérénd Père,

« Heureux de s'associer à leurs Vénérés Directeurs, les élèves du Séminaire français saisissent avec empressement l'occasion de vous présenter leurs hommages et leurs vœux. De grand cœur, nous demanderons à Dieu, avec joyeux anniversaire, de bénir celui qui destine à retracer les vertus du saint Fondateur de sa Congrégation, à ou, pendant vingt-cinq années, faire valoir le précieux héritage qui lui a été confié. Plaise au Ciel de vous conserver de longs jours, Très-Révérénd Père, et de multiplier le nombre de ceux qu'inspire votre dévouement à une cause si importante pour la gloire de Dieu et de son Eglise!

« Mais ces noces d'argent que fête si joyeusement votre famille, Très-Révérénd Père, nous rappellent à nous-mêmes un anniversaire qui nous est particulièrement cher. Il y a vingt-cinq ans aussi que recueillant le vœu du Vénérable Père Ribermann, vous fondiez à Rome notre Séminaire français. Au milieu de quelles épreuves, au prix de quels sacrifices, de

voire part cette œuvre a été établie et soutenue, nous ne l'ignorons pas. Mais il s'agissait du bien de l'Église et de notre France; votre zèle infatigable a triomphé de toutes les difficultés, et nous savons que vous ne cessez de porter le plus bienveillant intérêt, la sollicitude la plus vive, à ce séminaire qui s'honore, Très-Révérend Père, de vous avoir comme premier fondateur. Nous donc qui avons le bonheur de vivre dans cette maison-bénie, nous aimons à vous témoigner les sentiments de notre reconnaissance. Et s'il est vrai que la gloire et la joie du père de famille sont de voir, aux jours de fête, ensemble réunis, les enfants de ses enfants, assurément cette gloire et cette joie vous appartiennent, Très-Révérend Père; car les cinq cents prêtres que Notre Séminaire a déjà donnés à la France, vous assurent de leur sincère gratitude. Jamais nous n'oublierons les conseils et les exemples de ceux que vous nous avez donnés comme Directeurs, ni le bonheur des années passées à Rome.

« Dieu exaucera nos prières, nous en avons la douce confiance, et longtemps encore il vous sera donné de continuer et d'accroître les œuvres que votre dévouement établit et soutient. Ses Noces d'or suivront les noces d'argent. Vous ne refusez pas le travail, Très-Révérend Père; vos enfants ne craignent pas de voir grandir les devoirs de leur reconnaissance, et Dieu se réserve de récompenser une vie pleine d'années, de mérites et de vertus. (suivent les signatures, au nombre de 70.)

— 11. « Quelques mois après, nous célébrions avec joie une autre fête jubilaire. C'était le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du séminaire français. Son Em. le Card. Guibert, arch. de Paris, alors à Rome, voulut bien accepter la présidence de cette fête de famille, que nous fîmes le jour de la Pentecôte. L'Éminent Prélat était accompagné de M. l'abbé Lagarde, son vicaire général, et de plusieurs Prélats et autres ecclésiastiques français. Ses premières Vêpres de la solennité et la grand'messe du jour furent chantées par M. gr. Delannoy. Le salut du S^t Sacrement fut donné par S. Em. le Cardinal de Paris.

« Le lendemain, un dîner fut offert à la campagne, dans la villa des Princes Massim, en dehors de la Porta-Pia.

« Un élève du séminaire, M. l'abbé Hiron, prêtre du diocèse du Mans, avait composé une ode de circonstance, comprenant 16 strophes se terminant toutes par les mots vingt-cinq ans. On la lut à

la fin du repas ; elle fut couverte d'applaudissements. On en a déjà cité une strophe dans un précédent bulletin. Voici celle qui la termine :

Espoir dans l'avenir ! Dieu nous sera propice ,
 Marie avec amour étend sur nous ses bras ,
 Du haut du Ciel encor que Pie IX nous bénisse ,
 Léon XIII à tout tour nous bénit ici-bas .

Cette œuvre n'aura rien de notre vie humaine ,
 Faible et léger esquis à la merci des vents ;

Ah ! puissions-nous heureux fêter sa cinquantième
 Qui nous, en vingt-cinq ans !

— 12. « Il serait trop long de raconter toutes les visites d'Evêques et d'Archevêques dont nous avons été honorés pendant ces trois années qu'embrasse le Bulletin. On peut dire que presque tous les Evêques de France connaissent maintenant la Maison de Santa-Chiara, pour y avoir fait un séjour plus ou moins prolongé.

« Ainsi, nous avons eu l'honneur de compter parmi nos hôtes les Eminentissimes Cardinaux Arch. de Paris, de Lyon et de Cambrai; les Archev. d'Auch, de Bourges, de Chambéry et de Reims, N. N. S. S. de Langalerie, de la Tour d'Auvergne, Tichenot et Langénieux; le pieux Coadjuteur de l'Arch. de Paris, Mgr. Richard; Mgr. l'Arch. d'Aix, accompagné de ses suffragants, N. N. S. S. de Gap et de Digne; Mil. lustré Ev. de Poitiers; Mgr. l'Evêque de Strasbourg, Mgr. Bourret, év. de Rodez; Mgr. Perraud, év. d'Autun; Mgr. Jourdan, év. de Tarbes; Mgr. Dabert, év. de Périgueux; Mgr. Monnier, auxiliaire de Cambrai; Mgr. Lequette, év. d'Arras; Mgr. Marchais, évêque de Belley; Mgr. Delannoy, évêque d'Aire; Mgr. Sébretton, évêque du Tui; Mgr. Magnin, évêque d'Annecy; Mgr. Bonnet, évêque de Viviers; Mgr. Germain, évêque de Coutances, N. N. S. S. Evrinaz et d'Outremont, tous deux anciens élèves de la maison, etc, etc.

« Plusieurs de ces Prélats ont bien voulu nous dire la messe de Cité, et adresser à nos élèves de pieuses exhortations. Ainsi le 24 juin 1877, le vén^{ble} Card. de Paris officia pontificalement à la grande messe dans notre chapelle; puis il bénit la magnifique chape qui nous avait été donnée par le St Père à l'occasion de son jubilé épiscopal et dont il a été parlé au bulletin n^o 119, p. 19.

Le soir le Cardinal s'en revêtit pour la Bénédiction du S. Sacrement, et par de graves et saintes paroles il excita nos élèves à travailler par-dessus tout à devenir des prêtres modèles, de véritables apôtres (Le Monde, 25 juin 1877.)

« Une autre fois, c'était M^{gr} Mermillod qui nous électrisait par une de ces éblouissantes improvisations dont il a le secret. Ses élèves y répondirent en chantant pour le confesseur de la foi, exilé et persécuté, le Ps: Super flumina Babylonis; Monseigneur parut très-sensible à ce pieux témoignage de vénération. Tout récemment à la clôture de la retraite, le jour de la fête de tous les Saints, M^{gr} l'évêque de Poitiers nous a adressé une magnifique homélie sur la solennité, en nous exhortant à combattre, comme les saints, contre les erreurs et les vices de l'époque. (Le Monde, 6 nov. 1878.)

— 13. « Beaucoup de ces Evêques qui viennent nous visiter, rappellent avec un sentiment de pieux regret le nom du regretté Père Freyd, toujours vivant au séminaire. Le 9 mars 1876, nous avons célébré un service pour le repos de son âme. La messe fut chantée par M^{gr} Manetti, Archevêque, ancien administrateur de Subiaco et Chanoine de la basilique de St Jean de Latran. L'église était remplie d'étrangers, prêtres et laïques, italiens et français. L'ambassadeur de France auprès du St Siège, n'ayant pu venir personnellement, s'était fait représenter par le 1^{er} secrétaire de l'Ambassade. Ses élèves exécutèrent une messe en musique simple, mais d'un bel effet. Le sanctuaire, le chœur de l'Eglise, ainsi que les quatre grands pilastres de la nef, étaient couverts de tentures noires à franges dorées. Cette imposante cérémonie a montré une fois de plus quelles sympathies le P. Freyd s'étaient gagnées dans le clergé et parmi les membres de la colonie française à Rome. »

« Le souvenir de ce cher Père n'a pas été oublié à la fête du 25^e anniversaire de la fondation du séminaire français. Voici la strophe que l'Ode de M. l'abbé Hixon consacrait à sa mémoire.

Bien soit le Seigneur!... Il frappe ceux qu'il aime,
Et dans son paradis voulant un saint de plus,
Il nous ravit un jour notre Père lui-même.
Qui veille sur ses fils du milieu des élus.

Pourrions-nous à cette heure oublier sa mémoire!...
 Au parfum qu'elle exhale, surrons nos cœurs aimants
 Et célébrons encore celui qui fit la gloire
 Des premiers vingt-cinq ans.

— 14. « Peu de jours auparavant, nous avions la douleur de perdre le bon Frère Pierre (Jules Maguette), décédé le 21 fév. 1876. Voici sur cet excellent Frère une courte Notice, qu'on lira avec intérêt et édification :

« Le F. Pierre était né à Bourbon le 3 janvier 1830, de parents esclaves. Recueilli dès sa jeunesse par nos Pères, il fut élevé à la Mission, et se fit remarquer par sa douceur et sa piété. Il avait un goût particulier pour la décoration des églises, et semblait né pour être sacristain.

« Après quelque temps d'épreuve, il reçut le St. habit religieux en février 1850, à Bourbon, devint un fervent novice, et deux ans après, il eut le bonheur de faire sa Profession le 30 mai 1852, le jour de la Pentecôte; il n'avait pas encore vingt ans!

« Appelé en France, il fut d'abord placé à la maison de Paris, où il resta cinq ans, puis il fut envoyé à Rome, où il est demeuré jusqu'à la fin de sa vie. Il eut avec les autres Pères et Frères à porter le poids des privations et des labeurs qui accompagnent toute œuvre à son début. Il était chargé du soin de toute la chapelle et de la sacristie, et toujours il s'acquitta de cette sainte fonction avec la plus grande piété. Sa chapelle de prédilection, après le sanctuaire où habite Jésus-Christ, était celle de la Mère admirable. L'autel en était toujours soigneusement entretenu et richement orné. Quand il manquait de quelque chose, comme il l'a souvent raconté lui-même, il menait à sa chapelle chérie quelque visionnaire ou quelque élève riche et lui disait : « la chapelle est belle, mais il manque des candélabres, des chandeliers, une lampe, etc. »; et quelques jours après, l'objet demandé arrivait, frais et brillant.

« Le F. Pierre était beaucoup aimé des élèves, tant de ceux qui avaient déjà quitté le séminaire que de ceux qui y étaient encore. Jamais ils n'écrivaient sans rappeler son bon souvenir.

« C'est de la mort du regretté F. Tressé que date la maladie qui a conduit peu à peu ce bon Frère au tombeau. Un refroidissement qu'il eut pendant les cérémonies funébrès lui occasionna une forte bronchite dont on ne put le débarrasser. Plus tard un voyage un peu fatigant à Albano, aux

« A sa Profession, on lui donna son nom de Jules; mais comme il y avait déjà dans la Cité de Rome un autre Frère de ce même nom, on lui donna celui de Pierre, qui était d'ailleurs son nom de religion, lorsqu'il fut envoyé dans cette Cité.

vacances de Noël détermina une rechûte et précipita le dénouement fatal: « aussi bien, disait-il en soupirant, je n'irai plus à Albano. »

« Au milieu des illusions ordinaires aux malades atteints de la poitrine, le Fr. Pierre n'éprouvait aucune peine à entendre parler de sa fin prochaine. On lui faisait ordinairement une petite lecture dans les lettres spirituelles de N. V. Père, en choisissant de préférence celles adressées à des malades. Cette lecture lui servait de méditation pendant la journée; quand il ne disait pas le cha-pelet. Il souffrait avec une grande patience, se reprochant les moindres imperfections à cet égard. « Je suis trop vif, disait-il souvent; c'était déjà mon défaut quand j'étais sacristain. J'étais trop dur pour ceux qui travaillaient avec moi. » Quand le Vén. Père, dans ses lettres, exhortait à recevoir tout, comme venant des mains de Dieu, à ne s'inquiéter de rien: « Ceci est pour moi, disait-il. » Puis le lendemain, il ajoutait: « la lecture d'hier m'a fait beaucoup de bien, j'ai tâché de me maîtriser. » Et cependant quelle douceur, quel calme quand on venait le voir! Toujours il avait le sourire sur les lèvres. La veille même de sa mort, alors que déjà on remarquait dans ses mouvements une plus grande lassitude, il trouvait encore des paroles de remerciements pour ses visiteurs.

« Pendant sa maladie, sa plus grande peine, c'était de ne pouvoir entendre la s^{te} messe tous les jours; quand il avait ce bonheur, c'était dans la chapelle de la Mère admirable, qui lui rappelait tant de souvenirs. Il craignait de demander un service, de peur d'être à charge aux autres. Plein d'une filiale vénération pour Notre V. Père, il eut bien voulu voir introduire sa Cause avant sa mort; mais ce bonheur lui était réservé pour le Ciel.

« Cependant le bon Frère se consumait lentement, et sentant qu'il n'avait plus que peu de temps à vivre, il demanda à recevoir les derniers sacrements. Le P. Supérieur entendit sa confession et le communia en viatique, Puis il renouvela ses vœux perpétuels, demanda à haute voix pardon de ses fautes, et pria le P. Supérieur de dire au C. R. Père qu'il était heureux de mourir dans la Cong^o. Cette touchante cérémonie était à peine achevée qu'il expira doucement, sans agonie, en prononçant les saints noms de Jésus et de Marie.

« La vie de cet excellent Frère fut toujours celle d'un parfait religieux; zèle, piété, obéissance, amour de la règle, scrupuleuse observation des vœux ce furent ses vertus favorites.

« Dieux, qu'il avait eu le bonheur de voir plusieurs fois, l'avait pris en affection. Il ne l'appelait jamais autrement que Il nero, le noir ou Fra Giulio. Le bon Frère aimait à raconter une parole que lui avait dite le S^t Père, à sa première visite au Vatican, parole faisant allusion au temps où il vivait dans l'esclavage: « Cela ne fait rien.

D'avoir été esclave des hommes, pourvu qu'on ne soit pas esclave de Satan. »

Les séminaristes voulurent lui témoigner une dernière fois leur attachement. Ils se chargèrent de prier auprès de sa dépouille mortelle ; et réglèrent eux-mêmes les détails de ses funérailles, auxquelles on donna toute la solennité possible.

Cependant, le bon Frère, dont l'âme, nous osons l'espérer, n'avait point trouvé d'obstacles pour s'élever au Ciel, dut voir son inhumation entravée par les réglemens d'une police rigide. On défendit de l'enterrer pendant le jour, pour ne pas troubler les fêtes du Carnaval. Le corbillard vint le chercher de grand matin, et il fut impossible de l'accompagner à sa dernière demeure. Mais les jours suivans, on alla visiter sa tombe, et y méditer ces consolantes paroles : « Beati mortui qui in Domino moriuntur. »

C¹^o de Blackrock

Sept. 1875 — Déc. 1878.

1. Elèves. Nombre Dix. — 2. Loi sur l'enseignement. Comité — 3. Scolasticat. — 4. Eiduum p^o le V. P., etc. — 5. Retraites. Baptême d'impro. protest. — 6. Construct^o — 7. Mort d'un élève. — 8. Id. du Card. Cullen. 9. Santé du P. Leman.

À défaut de bulletin, voici ce que nous trouvons à glaner dans la correspondance de la C¹^o:

— 1. Le nombre des élèves augmente chaque année. En 1875, à la rentrée, il y avait 190 pensionnaires ; en 1876, plus de 200, en 1877 et 1878, on en comptait de 210 à 215. En y ajoutant les scolastiques et les externes, c'est un personnel de 250 élèves.

On est heureux de constater aussi que les enfans donnent, en général de la satisfaction, pour la conduite et la piété, comme pour les études.

Afin d'exciter l'émulation des élèves, nos Pères avaient établi dans ces dernières années, suivant ce qui se pratique en divers collèges d'Irlande, quatre bourses de 250.^s pour ceux qui passeront les meilleurs examens. Avec l'autorisation de la Mai-

Mère, ils ont eu devoir augmenter encore ces récompenses. Depuis l'an dernier, l'établissement offre au concours dix prix de 500^{fr} chacun, dont cinq pour les enfants au-dessous de 14 ans, et cinq autres pour les élèves ayant moins de 16 ans. (Lett. 8 av. 77.)

— 2. A cette occasion, il est bon de mentionner ici une loi importante récemment votée par le parlement anglais, dans le but d'encourager et de développer l'enseignement secondaire en Irlande. Le projet de rédaction de cette loi avait été confié par le gouvernement à un catholique éminent, ami de nos Tères, M. Keenan, qui leur a communiqué les bases de son travail. C'est lui qui avait également préparé le règlement établi pour le même sujet à la Trinidad. Tout établissement présentant un élève aux examens publics doit recevoir une certaine somme variant, suivant les cours et succès de l'examen, de 250 à 500^{fr}; et les élèves qui auront bien réussi recevront eux-mêmes de 500 à 1250^{fr}. De plus on prêterait de l'argent aux écoles, pour bâtir ou éteindre leurs dettes de constructions, à 2 1/2 pour 100, le capital et l'intérêt étant payés à ce taux en 35 ans. (Lett. du P. Leman, 14 avril 1878. Le Tablet. 29 juin.)

Au mois d'octobre de cette année, il y a eu un meeting ou assemblée de tous les chefs d'institutions secondaires catholiques et ecclésiastiques, au sujet de cette loi. Cette réunion s'est tenue au grand séminaire de Maynooth, où les délégués ont reçu une magnifique hospitalité pendant quatre jours. Le P. Leman s'y est fait représenter par le P. Reffé, et a lui-même assisté à la réunion de clôture. On y a établi un comité permanent, composé de 4 prêtres séculiers et de 4 religieux. Les Instituteurs, choisis par N. N. S. S. les Evêques, pour avoir des délégués dans ce comité, ont été les jésuites, les Lazaristes, les Carmes et notre propre Cong^g. Le P. Reffé a été désigné par le P. Supérieur pour y représenter nos établissements d'Irlande. (Lett. du P. Leman 29 oct. 78.)

— 3. Le nombre des scolastiques est habituellement de 30 à 35. Cette année, l'Irlande a donné au Grand-Scol^t un contingent de huit aspirants.

— 4. Le 8 juin 1876, le collège de Blackrock a célébré avec pompe le triduum d'actions de grâces, recommandé à l'occasion de l'Introduction de la Cause de N. V. Père. Le jour de la clôture, il y eut messe et salut très-solennels. Beaucoup de prêtres y assistèrent, six ordres religieux s'y firent représenter. Après le déjeuner, offert aux nombreux invités, eut lieu un concert musical bien réussi (lett. du P. Ebenrecht, 9 juin 76.)

La correspondance de la C^{té} mentionne, en outre, pour 1878, quelques autres fêtes particulières : réunion des anciens élèves, accompagnée d'un dîner de fête et de jeux athlétiques etc; puis le jour de l'Ascension, grand'messe pontificale célébrée par le digne auxiliaire de S. E. le Card. Cullen, première communion et confirmation de plusieurs enfants. Nous regrettons de n'avoir à ce sujet aucun détail (lett. du 3 juin 1878.)

— 5. Nos Pères de Blackrock n'exercent guère de ministère extérieur, si ce n'est à la C^{té} des Sœurs de St Joseph. Ces trois années cependant, le P. Ebenrecht a été appelé durant les vacances du collège, à donner les exercices de la retraite annuelle aux Dames de Sorette, dont le couvent est à plus de 50 lieues de Blackrock. Cette année, il les a également prêchés chez les religieuses de la Trésentation, à Clonmel. (lett. 6 août 1877 et 13 août 78.)

Mentionnons aussi, à cette occasion, la conversion d'un protestant, parent d'un des élèves de la maison. Dans une visite à cet élève, il exprima le désir de connaître la religion catholique. On fut heureux de l'instruire, et bientôt après il reçut le St-Baptême dans la chapelle de l'établissement. (lett. 26 mai 1877.)

— 6. Divers travaux de constructions et d'aménagements ont dû être entrepris ces dernières années. Le nombre des élèves augmentant considérablement, il fallait des classes plus grandes et plus nombreuses. Les anciennes salles en effet, avaient été faites en 1860 pour un personnel de 150 enfants. Or, depuis ces dernières années, le nombre était presque doublé. On a donc construit de nouvelles classes en 1876.

L'année suivante et pour la même raison, on fut obligé

d'agrandir la chapelle. On l'a prolongée par une salle bâtie dans le genre des nouvelles classes, donnant place pour 100 personnes en plus. Cette construction offre en même temps l'avantage de donner une chapelle à part, avec un troisième autel, pour les exercices religieux des Frères et des Scolastiques.

De plus, on a loué deux maisons attenantes au collège, l'une en 1876, et l'autre cette année. Elles servent en partie d'infirmerie, et en partie pour une école spéciale préparatoire aux examens du gouvernement.

— 7. Entre la mort du P. O'Keefe, dont il a été parlé à un précédent bulletin (T. XI. p. 40.), la C^{te} de Blackrock a eu aussi à regretter celle d'un élève, au mois de nov. 1875.

« Cet enfant, écrit le P. Leman, était le frère de celui qui l'année précédente, avait été la victime d'un si fâcheux accident, au jeu de balle, 1874, (Bull. T. X. p. 70). Ses bons parents, loin de rejeter ce malheur sur l'Établissement, avaient dit au contraire que s'ils avaient vingt fils, ils les y enverraient tous. Il leur en restait deux, l'un affligé d'épilepsie depuis ses premières années, et un autre de 13 ans, qu'ils nous avaient confié depuis quelque temps. Cet enfant fut atteint de la rougeole, qu'un des élèves avait importée dans la maison, au retour des vacances. Puis il eut le croup, avec complication de bronchite, maladie toujours fort dangereuse, surtout après la rougeole. Et peu après il rendait le dernier soupir dans les bras de sa pauvre mère. On eut dit un petit ange qui s'envolait au Ciel. « Assurément, disait-il à sa mère, vous ne voulez pas me refuser au Bon Dieu ? Qu'est-ce, après tout, que cette vie de misère ! Dans quelques années vous viendrez tous me rejoindre ! » — Il fit ses adieux à ceux qui l'entouraient comme s'il partait pour un voyage de plaisir, puis il s'endormit tout doucement dans le Seigneur. » (Bull. 5 nov. 75.)

— 8. On a appris, par les journaux, la mort de l'Éminentissime Card. Cullen, Archev. de Dublin et primat d'Irlande, décédé le 24 oct. — « Personne, écrit le P. Leman, ne s'attendait à la mort de ce Prélat, bien qu'il fût depuis longtemps d'une santé

délicate. L'Église d'Irlande a perdu en lui un de ses pasteurs les plus vigilants. Successivement recteur du collège Urbain et du collège irlandais à Rome, il donna une grande impulsion aux études. Le 8 janv. 1850, il fut élu Archevêque d'Armagh; deux ans après, il fut transféré à Dublin, et le 22 juin 1866 il fut élevé au Cardinalat. L'Irlande fut fière de cette promotion; catholiques et protestants y applaudirent. Il avait éminemment l'esprit ecclésiastique, le dévouement au St Siège, et le zèle du bien de son troupeau. A sa mort, tous les gouverneux d'Angleterre ont consacré un article à sa mémoire.

« En plusieurs circonstances, son Eminence fit l'éloge de notre Établissement, dont il admirait les succès. Depuis longtemps il avait promis de venir y donner la confirmation, et il vint en effet au mois de mai 1876. Dans cette visite, il se montra plein de bienveillance et d'affabilité. L'Evêque qu'il avait comme auxiliaire, sera sans doute son successeur. C'est un excellent prêtre, pieux, zélé. Il paraît bien disposé à notre égard. » (lett. du 29 oct. 78. — Monde n^o 26 oct.)

— 9. Depuis plus de deux ans, le P. Leman souffre de crampes d'estomac, et parfois même, cette année surtout, il a éprouvé de très-violentes attaques de ce mal. Les médecins l'ont envoyé, durant l'été, aux eaux minérales d'Harrogate en Irlande, célèbres pour les affections de ce genre; mais il n'en a guère éprouvé de soulagement. Après la retraite, il a été autorisé par le C. R. Père à accompagner M. g^r Duboin aux eaux de Vichy, qui ont été plus efficaces. Cependant il est loin d'être guéri.

Ct^e de Rockwell.

Jain 1875 - Déc. 1878.

1. Achat de la propriété légal ratifié. — 2. Ferme en jouissance. Statue du Sacré-Cœur. — 3. Succession de M. Chibault. Somme attribuée par le Curé Manning. — 4. Constructⁿ. — 5. Elèves. Nombre — 6. Scolast^s et Novit^s des Frères.

Mort de M. Curry, Sec. — 7. Retraites. Ministère. — 8. Viduum du V. Père.

— 9. Noces d'argent du C. R. Père. — 10. Visite de Mgr Crook.

Extrait de la Corresp. et du Bull. — 1. « L'Établissement de Rockwell a éprouvé depuis sa fondation bien des difficultés, qui ont même plus d'une fois menacé son existence. Cependant, grâce à Dieu, tout se trouve heureusement terminé, et l'on espère que cette maison deviendra pour la Cong. une bonne source de vocations.

« Comme on l'a vu dans un Bulletin précédent (t. x. p. 74.), les Evêques d'Écosse, préférant faire élever sous leurs yeux les jeunes élèves écossais, au lieu de les envoyer à Rockwell, avaient proposé de nous céder la propriété. Son Em. le Card. Archaev. de Dublin, choisi pour arbitre avec l'agrément du St. Siège, nous engageait beaucoup à accepter cet accord; et la Maison-Mère finit par y consentir, bien que regrettant la suppression du séminaire écossais, but primitif de l'Établissement.

« Cependant, comme cet arrangement avec les Evêques d'Écosse constituait une modification importante au contrat de fondation, on crut devoir recourir, d'un commun accord, à la Chancellerie d'Irlande, afin d'en faire assurer la légalité. (sept. 1875) Après dix-huit mois d'attente, la Cour a enfin rendu, le 30 mai 1876, un jugement qui est à l'entière satisfaction des deux partis, et qui nous rend désormais légalement propriétaires de Rockwell. C'est le meilleur dénouement que nous pouvions désirer, après les longues et si pénibles épreuves que nous avons eu à traverser; et c'est, nous aimons à le croire, la céleste Patronne de la C.É. qui nous a obtenu cette faveur, à la clôture du mois béni qui lui est consacré.»

— 2. Ajoutons à cela que depuis le 1^{er} nov. de cette même année 1876, nous avons pu entrer en jouissance de la ferme, établie sur la propriété, qui se trouvait louée jusque-là, par suite d'un bail contracté autrefois par M. Chiebaull. C'est pour l'Établissement une grande ressource. Nos Frères, qui cultivent maintenant cette ferme, ont obtenu ces deux années de magnifiques récoltes.

« Cette prise de possession de la ferme fut marquée par la bénédiction d'une belle statue du Sacré-Cœur. L'après-midi, à la suite

vêpres, il y eut une magnifique procession, avec un sermon substantiel et touchant du P. O'Keefe. Puis le P. Supérieur, à genoux aux pieds de cette statue, lut, au nom de toute la C^{té}, un acte de consécration au Cœur de Jésus. Ce fut une cérémonie imposante et pieuse, dont nous garderons longtemps le souvenir. »

— 3. « Une autre affaire vient aussi de se terminer assez heureusement pour nous. Par un engagement privé du 7 juin 1864, M. Chiébault avait promis à l'Établissement une somme qui n'avait pas été entièrement acquittée. Après sa mort, le P. Houvélys s'empressa d'en écrire aux exécuteurs testamentaires. C'était 3 protestants d'Écosse que M. Chiébault avait chargés de faire accomplir ses dernières intentions. Ils se montrèrent assez disposés à accueillir notre demande. Cependant, à défaut de titre strictement légal, ils la transmittent au Comité des écoles catholiques de la classe pauvre de Londres, auquel M. Chiébault avait légué la plus grande partie de sa fortune. Puis de part et d'autre, on convint, au mois d'oct. 1876, de remettre la décision au jugement arbitral de S. Em. le Card. Manning. Après avoir examiné l'affaire, son Eminence a décidé, au mois de juin dernier, de nous accorder, sinon la totalité de la somme, puisque nous ne pouvions produire de titre public, du moins la moitié, c. à. d. 12,500 £. » (lett. du 3 juill. 78.)

— 4. C'est un secours que la divine Providence nous a envoyé fort à propos. Car nous avons dû, à cause de l'accroissement du personnel, songer à bâtir. Nous aurions voulu commencer par la chapelle, et eût été plus qu'utile; car nous n'avons encore, pour les prières et les offices, que la salle assez restreinte que nous avons transformée de notre mieux en chapelle. Mais nous avons plus encore besoin de logement.

« Nous avons donc, le 13 août 1877, commencé la construction d'un nouveau bâtiment, avec l'autorisation de la Maison-Mère. Le gros travail en était déjà terminé aux vacances dernières; et tout sera achevé d'ici peu. C'est un bâtiment assez grand pour recevoir un personnel de 150 élèves. » (lett. 25 sept 78.)

— 5. « Cette construction était devenue absolument indispensable par suite du développement de nos œuvres. Il nous était déjà difficile de loger tous les élèves que nous avions en 1875; on se vit même obligé d'en refuser quelques-uns.

« En 1876, la rentrée fut plus nombreuse encore. Dès la première semaine, toutes les places étaient prises. Il fallut à la hâte installer un nouveau dortoir; infirmeries, chambres particulières, tout était occupé par les élèves. Leur nombre s'élevait à 90 pensionnaires et 15 externes. Depuis lors ce chiffre s'est maintenu. »

— 6. « Quant au scolasticat, il compte habituellement une quinzaine d'aspirants. — Nous avons en outre une douzaine de postulants ou novices-Frères. Tous montrent beaucoup d'attachement pour la Cong^e.

« Le 19 janv. 1877, le Bon Dieu nous a enlevé un petit scolastique, M. Jean Cury, que le P. Leman avait envoyé à Rockwell en changement d'air, le 27 déc. précédent. Les premiers jours de son arrivée, il parut se remettre un peu, lorsque le dimanche 7 janvier il fut pris d'une rechute, qui fit prévoir sa mort prochaine. Le P. Supérieur lui administra les derniers sacrements, et avec l'autorisation du C. R. Père, lui fit faire sa profession et émettre ses vœux sur son lit de mort; et peu après le cher enfant s'endormit doucement, dans la paix du Seigneur. Ce qui a surtout édifié tout le monde, c'est sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. Il avait été admis comme scolastique titulaire le 8 mai 1875. »

— 7. « Les retraites des scolastiques et des élèves furent prêchées en 1876, par le P. Gaspert; en 1877, par le P. Hyland, de la Cté de Blackrock; cette année, elles l'ont été par le P. Mooney. Ses fruits en ont été chaque fois bien consolants.

« Pour ce qui est du ministère extérieur, nous avons dû, par suite de la surcharge de nos occupations, restreindre même celui que nous exerçons dans notre chapelle; et à plus forte raison ne pouvons-nous guère en accepter au dehors.

« Cependant les P. Houvéty et Graf ont prêté leur concours pour les confessions, dans une mission donnée à Cahir par les P. P. Rédemptoristes. Le P. Graf et le P. Gaeppert ont donné quelques sermons pour des cérémonies de vêtiture, dans différentes Cités de religieuses: à Thivales, puis à Cashel. Le P. Gaeppert a aussi prêché les exercices de la retraite annuelle aux Frères Patriciens qui dirigent le collège de Mourbrath, etc.»

— 8. « Parmi nos différentes fêtes, aucune n'a réjoui nos cœurs comme celle que nous avons eue pour l'Introduction de la Cause de notre Vénérable Père.

« C'est du 25 au 27 juin que nous célébrâmes le Triduum d'actions de grâces, prescrit à cette occasion par la Maison-Mère. La principale cérémonie religieuse eut lieu le premier jour, qui était un dimanche. Il y eut le matin une communion générale. A la grand'messe, le panégyrique fut prononcé par le P. Gaeppert, qui a été, à plusieurs titres, heureux de cette mission. Ce cher Père, était d'autant plus rempli de son sujet que, depuis trois ans, il consacrait une partie de ses moments libres à une vie en anglais de notre V. Père. Avec l'autorisation de Mgr. l'Archevêque, le S. Sacrement fut exposé toute la journée. Pères, Frères, Scolastiques et élèves, se succédèrent à tour de rôle aux pieds de N. Seigneur, pour le remercier de la faveur si grande qu'il avait accordée à la Cong^g; et chaque un des trois jours se termina par un salut solennel du S. Sacrement.

« Dans l'après-midi du 3^e jour, eurent lieu, pour la 1^{re} fois, à Rockwell, les jeux appelés dans le pays, athletic sports. Le soir, on tira un magnifique feu d'artifice. On en fit partir les différentes pièces d'une petite île située au centre du lac. Pendant plus d'une heure, le rocher surmonté de la statue de Notre Dame de Rockwell, ainsi que les sept petites îles du lac, nagèrent littéralement dans des flots de lumières. Le reflet des feux sur les eaux calmes du lac, en doublait l'effet. On allait se retirer, quand tout-à-coup le scolasticat et les bosquets environnants furent éclairés, comme par enchantement, de feux de Bengale aux

couleurs variées. Enfin un dernier feu de joie projeta longtemps encore ses lueurs sur l'horizon.

« Nous n'avons point été seuls à nous réjouir de l'honneur rendu à notre St. Fondateur. Le clergé, les religieux et le peuple prirent part à notre joie et nous exprimèrent leur pieuse estime et leur confiance pour le nouveau Vénérable. »

— 9. « Cette année, la fête du 10 fév. a revêtu aussi un caractère de solennité exceptionnelle. Les offices furent célébrés avec la plus grande pompe. Pères et Frères, scolastiques et élèves rivalisèrent entre eux; et tous voulurent envoyer au C. R. Père un hommage de profond respect et de filiale affection. Outre l'adresse collective signée par les membres de la C^{té}, il y en eut une autre faite par les élèves. L'un des Pères de la maison, le P. Gaepfert, a offert en outre au C. R. Père un résumé historique, en anglais, des vingt-cinq années de son supériorat. »

— 10. « Le dernier Bulletin de Rockwell annonçait la mort de M. J. Sealy, Archev. de Cashel et d'Emly, (t. X. p. 590) C'est M. J. Thomas Crock, ancien évêque d'Auckland (Nouvelle Zélande), qui a été nommé pour lui succéder. Avant son élévation à l'épiscopat, il avait été plusieurs années Supérieur du collège de Fermoy, qui n'eut qu'à se louer de sa sage direction.

« Le 30 sept. 1875, le P. Houvéty est allé lui présenter ses hommages. M. J. le retint plus d'une heure, l'interrogeant sur nos œuvres avec un paternel intérêt; et en terminant, il lui promit de venir, dès qu'il le pourrait, visiter notre admirable Institution, c'était son expression. »

« Il est venu, en effet, nous voir au mois de février 1876, quelques mois après son installation. Il fut charmé de la belle réception qu'on lui fit, et d'autant plus agréablement surpris que nous en avions été prévenu l'avant-veille seulement. Aux deux compliments qui lui ont été lus en anglais par un des élèves, et en français, par un scolastique, sa Grandeur voulut bien répondre par quelques paroles pleines de bienveillance et d'affabilité. Le soir, à une réunion chez M. le Curé de la paroisse, le Père

supérieur lui adressa, ainsi qu'au clergé du district, quelques mots de remerciement pour l'intérêt qu'ils voulaient bien porter à notre établissement; Monseigneur s'y montra très-sensible. »
Lett. 28 fév. 1876.)

« En 1877, Sa Grandeur voulut bien accepter la présidence de notre distribution des prix. Et dans un discours qu'Elle adressa aux parents et aux élèves, Elle fit de notre Institut et du col. lège le plus bienveillant éloge. » (Lett. du 10 sept. 1877.)

Clé de Braga.

Août 1875 - Fév. 1878

1. Local acquis. Description. — 2. Constructions — 3. Clé: Personnel. Scol. et Nov. des Frères. — 4. Elèves. Nombre croissant: Piété — 5. Examinés. Succès — 6. Règl^s pour les examens. — 7. Fêtes de Pentecôte. — 8. 1^{re} Com^m. — Conf^s. — 9. Ministère cat.
— 10. Triduum du V. P. — 10. Noces d'argent du C. R. P. — 12. Nouvel Archer.

— 1. Grâce à la protection de St Joseph, il nous a enfin été donné de sortir de l'état de gêne auquel nous soumettait jusqu'ici l'étroit local que nous louons depuis 1873. Le défaut de clôture, la disposition des appartements, le voisinage incommode de fermiers qui ont droit de passage sur la cour, le manque de chapelle, tout rendait cette situation défavorable à l'œuvre du collège, comme à la régularité d'une Clé religieuse. Enfin, après bien des essais, bien des démarches, le bon Dieu nous a fait trouver le local qui nous convenait: une propriété, unissant aux charmes de la Campagne les commodités de la ville, et susceptible d'être transformée facilement suivant les exigences d'une œuvre aussi compliquée que la nôtre.

« C'est le samedi, 12 août 1876, que le P. Eigenmann fut prévenu de la mise en vente de cette propriété, par M. le Curé de la paroisse, l'un de nos amis dévoués. Il fit prendre aussitôt des informations très-secrètement par le père d'un de nos enfants. La précaution était d'autant plus importante que le propriétaire était un Brésilien peu sympathique aux établissements

religieux. Déjà un autre acquéreur s'était présenté; mais faute de pouvoir payer au terme voulu, il dut se retirer; et le P. Supérieur s'empressa de faire conclure, suivant l'autorisation précédemment reçue de la Maison-Mère. (Vie. n° 5 août.)

« C'est le 10 février 1875, que l'ancien propriétaire nous a fait l'acquisition de l'immeuble; il partit aussitôt pour le Brésil. Située à l'extrémité nord-Est de Braga et dans le quartier le plus élevé de la ville, cette maison domine tous les alentours et est d'une salubrité exceptionnelle. Aussi le terrain est-il très-recherché de ce côté; et dans peu d'années, il aura doublé ou même triplé de valeur. On jouit de là d'un magnifique coup d'œil. D'un côté, l'on voit le célèbre et pittoresque sanctuaire du bon Jésus de Monte, et de l'autre, la belle et vaste plaine arrosée par le fleuve Cavado, au cours large et accidenté. La propriété à 4 hectares environ, et contient un beau jardin potager avec un terrain couvert de vignes. Il s'y trouve une source abondante, et de plus, d'excellentes pierres de construction, ce qui est pour nous un immense avantage. »

— 2. « Il nous fallait, en effet, construire; car les anciens bâtiments n'avaient qu'un étage, et se trouvaient trop restreints et peu solides.

« C'est le 14 mai 1877, que l'on commença les fondations; et le 21 juin, fête de St-Louis de Gonzague, eurent lieu la bénédiction et la pose de la première pierre du nouvel édifice. C'est un bâtiment à deux étages, de 18 mètres de large et 14 m. de haut. Il doit avoir, quand tout sera achevé, 44 m. de long. Mais faute de fonds, nous avons dû nous borner, pour le présent, à réaliser la moitié du plan. Nous avons eu l'avantage de rencontrer un excellent entrepreneur, qui a parfaitement dirigé les travaux, tout en les poussant avec activité. A l'occasion, il faisait appel aux sentiments chrétiens des ouvriers, en les excitant à travailler pour une œuvre destinée à procurer la gloire de Dieu. »

— 3. « Nous avons pris possession du nouveau bâtiment dès la rentrée.

Oct. 1878. Mais comme la partie qui a été construite n'aurait pas suffi pour contenir tout le personnel, nous avons encore gardé provisoirement l'ancienne maison das Hortas. Les élèves des cours primaires y demeurent avec les P. T. Hossenlopp et dos Santos, chargés spécialement de leur direction tandis que ceux des cours d'enseignement secondaire habitent la nouvelle, rue St Vincent, à 20 minutes de l'autre. C'est une grande gêne; mais nous espérons ne pas être désormais longtemps séparés.

« Une autre privation bien pénible, c'est de ne pouvoir encore avoir le St sacrement dans la Ct^é, faute d'une chapelle suffisamment convenable; car ici on est difficile pour cela. Néanmoins nous espérons pouvoir bientôt jouir de cette précieuse faveur; nous avons déjà installé un oratoire dans une des salles de la nouvelle maison.

« Le personnel de la Ct^é se compose du P. Eigenmann, Supérieur; des P. T. Wünnenburger, Hossenlopp, dos Santos, Ruthe, Verdier, Rooney, Kempf; d'un grand scolastique; M. Faxel; de 5 Frères profès: F. F. Alvarez, Paul-Marie, Gérard, Pierre-Marie et Rodrigue. Mais nous avons en outre 5 professeurs du dehors, dont 2 prêtres et 3 laïques

« Tu l'exiguïté du local que nous avons jusqu'ici et notre peu de ressources, nous n'avons pu encore développer l'œuvre des vocations pour la Cong^g; cependant nous avons 4 postulants-Frères et six aspirants scolastiques, qui, bien que confondus avec les autres élèves, forment un petit noyau pour le petit scolasticat que nous devons établir.

« Le 19 mars, nous avons eu, avec autorisation de la Maison-Mère, la cérémonie de la profession et de l'émission des 1^{ers} vœux du F. Rodrigue, qui avait fait ici son postulat et son noviciat. Ça été un jour de joie et de bonheur pour toute la Ct^é.

— 4. « Quant à l'œuvre du Collège, elle s'est développée progressivement durant l'espace des trois années qu'embrasse ce Bulletin. Ainsi pour parler d'abord de l'année scolaire 1875-76, les demandes d'admission furent si pressantes et si nombreuses qu'il

fallut transformer une remise en doctoir. Le nombre des pensionnaires s'éleva de 80 à 96, ce qui avec les demi-pensionnaires et les externes, nous donnait un total de 155 élèves.

« Dès le début des vacances du mois d'août 1877, les places laissées libres par quelques départs étaient prises immédiatement; peu après l'achat de la nouvelle maison, le nombre des internes s'élevait à 106, malgré l'augmentation du prix de la pension pour les élèves de latin. Au mois de juin 1878, il montait à 140 internes, et à la dernière rentrée d'oct., nous recevions 40 nouveaux.

« Nous avons donc en ce moment 164 internes avec 60 externes, en tout 224 élèves; et encore avons-nous refusé plus de vingt nouvelles demandes. C'est pour ce pays un chiffre considérable; les Pères Jésuites ne comptent que 118 internes à leur collège de Lisbonne et les Lazaristes que 110. A Braga même, ville de 21,000 habitants, trois nouvelles maisons d'éducation ont essayé de s'établir, outre le lycée. Aucune d'elles, malgré toutes les réclames, n'a pu réunir plus de 20 pensionnaires.

« Ce qui vaut mieux encore que le nombre, c'est que l'esprit de nos enfants est bien bon; les plus âgés, surtout, nous donnent beaucoup de satisfaction, par leur docilité. Ils s'approchent régulièrement des sacrements tous les mois, et même plus souvent. D'ailleurs nous-nous sommes fait une loi de ne pas admettre d'élèves âgés de plus de treize ans, afin de pouvoir mieux les plier à une discipline forte, quoique paternelle. Nous en avons plusieurs des meilleures familles du pays.»

— 5. « Ce qui a contribué puissamment à donner de la vogue à la maison, ce sont les brillants succès que nous avons obtenus dans les examens publics.

« En 1876, nous avons présenté 90 candidats. Tous furent reçus, à l'exception de 2 et 1 eurent la note distinguée. Aussi les journaux du pays donnèrent-ils les éloges les plus flatteurs au collège du St-Esprit.

« En 1877, aux examens d'instruction primaire du mois

de mai, nous présentâmes 40 élèves; et il n'y en eut qu'un à échouer et plusieurs reçurent encore la note distinguée. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, par suite d'un décret provisoire du ministère, il n'y eut d'examen à Braga que pour les élèves voulant suivre l'état ecclésiastique, sans prendre les grades; les autres, qui forment le grand nombre, durent se rendre à Porto. Il nous fallut louer une maison dans cette ville, durant l'espace de quinze jours, pour l'époque des examens. Grâce à Dieu nous n'eûmes qu'à nous réjouir du résultat de l'épreuve. Tandis que sur l'ensemble, un tiers à peine a réussi, pour nous, nous avons eu 40 admis sur 47 candidats et 4 avec distinction, note qui a été très-rare en 1877.

« Celle année (1878) mêmes succès : nos 36 candidats d'instruction primaire ont tous été reçus et sur 75 présentés à Porto, pour l'instruction secondaire, il y en a eu 66 d'admis, dont 8 avec distinction. »

— 6. « Ces résultats sont d'autant plus remarquables des familles, que les lycées laissent partout plus à désirer. On parle beaucoup depuis quelques années de réformes à apporter dans l'enseignement; et cette réforme serait en effet bien nécessaire. Au mois de sept. 1876, le gouvernement a nommé, dans ce but, une commission d'étude pour l'enseignement secondaire. Le changement du ministère a retardé ces projets. Cependant l'an dernier, on a introduit, par décret ministériel, deux modifications importantes relativement aux examens.

« La première de ces modifications, réclamée depuis longtemps et bien légitimement par l'épiscopat, permet aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique et ne veulent point prendre leurs grades universitaires, de passer leurs examens dans les séminaires, devant une commission nommée par l'évêque et approuvée par le gouvernement. Ces examens cependant n'ont de valeur que pour la carrière ecclésiastique.

« La seconde modification, qui a suscité bien des réclama-

et qui, on l'espère, ne sera pas maintenue; consiste en ce que les élèves qui se destinent aux autres carrières, doivent se rendre à Lisbonne, à Coimbra ou à Porto. Il n'y a d'examens que dans ces trois villes; et c'est ce qui nous a obligé, l'an dernier et cette année, d'envoyer nos enfants à Porto. C'est une chose assez ennuyeuse; car en Portugal il y a des examens annuels. Mais il est question de les réunir en un seul examen général à la fin des études, selon ce qui se fait en France pour le baccalauriat.» (Selt? 11 sept. 76 - 7 juin 77.)

— 7. Notre établissement étant dédié au St-Esprit, la fête de la Pentecôte est pour nous fête patronale à double titre. Nous l'avons célébrée ces dernières années avec une pompe inusitée; et aux cérémonies religieuses, nous avons ajouté, le lundi, une soirée amusante, dont le succès a dépassé nos espérances. Tous les journaux de Braga et plusieurs de Porto en ont parlé, en faisant à cette occasion le plus pompeux éloge du collège. On en jugera par cet extrait du journal de Porto du 25 mai 1877:

« Les élèves du collège du St-Esprit de cette ville ont dans la soirée du lundi de la Pentecôte, représenté sur un très-beau petit théâtre, improvisé par eux, un drame en quatre actes intitulé: Le Juif de Venise.

« Une brillante exhibition de vues très-variées produites au moyen de la lanterne magique, des chants à quatre voix et plusieurs pièces de musique exécutées par les élèves, ont servi de prélude à cette soirée amusante. La salle était littéralement bondée de spectateurs. La séance, qui a été des plus variées, ne pouvait mieux réussir.

« On peut dire en toute vérité que la science trouve au collège du St-Esprit une place honorable et distinguée. Dans cet établissement où l'on enseigne un sincère et profond respect pour la religion, on inspire aussi au cœur du jeune homme l'amour de la science et de la civilisation... (sic)...

« Honneur donc aux très-excellents prêtres étrangers, à ces dignes ministres de l'autel du Seigneur, qui ont fondé à Braga le collège du St-Esprit... pour enseigner aux enfants, l'évangile en main, l'amour de Dieu, du prochain et de la patrie!

— « En outre, le premier journal libéral du Nord de Portugal, celui qui est le plus lu et aussi le plus important, après avoir constaté que nos enfants ne pouvaient mieux réussir, termine en disant:

« Comme collège d'éducation, celui du St-Esprit passe pour un des meilleurs du Portugal. »

« Cette année, le lundi de la Pentecôte, nous avons eu les mêmes fêtes, et tout a réussi au-delà de nos souhaits. Grâce à l'installation d'une tribune, nous avons pu admettre plus de 200 personnes. L'élite de Braga et des villes environnantes s'y trouvaient réunies. Ses journaux en ont longuement parlé dans des articles élogieux. » (22 juin 1878)

— 8. « Nos élèves n'ont pas voulu rester en dehors du grand mouvement catholique vers Rome et Tic IX, lors de la célébration du jubilé épiscopal de ce grand et saint Pontife. Ils ont réuni une petite cotisation pour être offerts, en leur nom, au St-Père.

« La fête de St-Joseph, Patron du P. Supérieur, est, chaque année, célébrée avec solennité. L'an dernier, ils lui ont offert, comme témoignage de filiale reconnaissance, la superbe Tie de N. S. J. Ch. par Louis Veillot, édition de luxe.

« Cette année, le jour de la Pentecôte 45 de nos enfants ont reçu la Confirmation à la cathédrale. Quelques jours après, à la Fête-Dieu, nous avions une 1^{ère} communion de 13 élèves, préparés à ce grand acte par le P. Bossenlopp. Dans l'après-midi nous avons assisté à la procession, qui se fait à Braga avec la plus grande pompe.

« Le même jour, se fit la bénédiction d'une jolie petite grotte de N. D. de Solitudes, que les élèves avaient eux-mêmes bâtie dans le jardin de la nouvelle propriété, sous la direction du Père Verdier. On y a porté la statue de la S. Vierge, en une procession aux flambeaux; et un beau feu d'artifice couronna la fête. Ses enfants avaient réuni pour cela une centaine de francs.

« Le lendemain, 21 juin, eut lieu une grande promenade, en voiture et avec bannières, à Villa Verde, petite ville à 11 kilomètres d'ici. Nous avons été reçus par tout le Conseil municipal de la ville; du vin, des biscuits et des oranges furent distribués aux élèves; et au retour plusieurs de ces Messieurs nous accompagnaient.

jusqu'à 2 kilomètres de distance. Ce fut une très-belle fête. (lett. du 12. 81)

— 9. « Pour ce qui est du ministère extérieur, nous nous bornons en général à aider le clergé de la ville, en allant dire la st^e messe dans les églises ou chapelles qui manquent quelquefois de prêtres.

« Cependant, au mois de mars 1877, le P. Supérieur a accepté, sur de vives instances, la charge de confesseur ordinaire des Sœurs du St-Esprit de Marie, dont la maison-Mère est à Béziers, et qui dirigent ici un pensionnat de jeunes filles. Un Père va en outre tous les jours leur dire la st^e messe.

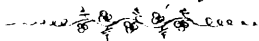
« Cette année, le P. Eigenmann leur a prêché durant les vacances, du 8 au 15 sept., une retraite à Torlo, où elles ont un autre Pensionnat très-florissant; celles de Bruga s'y étaient aussi rendues, ce qui portait le nombre des retraitantes à 27. Un mois auparavant, le P. Supérieur avait été le témoin de la guérison miraculeuse d'une jeune novice anglaise, convertie du protestantisme, par l'intercession de N. S. de Lourdes, et par les prières d'une jeune novice portugaise. » (lett. du 21 août 1878.)

— 10. « En 1876, lors de l'Introduction de la Cause de Notre V. Père, nous nous sommes associés de notre mieux à la joie de toute la Congr. Malheureusement le manque de chapelle convenable ne nous a pas permis de célébrer, comme nous l'aurions désiré, le tri-
dium d'actions de grâces. Nous l'avons fait avec plus de simplicité, mais non moins de dévotion, dans notre humble oratoire. Tous nos élèves se sont unis à nos joies et à nos vœux. (lett. 23 juin 76.)

— 11. « Nous nous sommes aussi associés de tout cœur, à toutes les maisons de la Congr., pour la célébration du 25^e anniversaire de l'élection du C. R. Père. Ses élèves du collège ont voulu donner à nos sentiments, en lui adressant, à leurs frais, un télégramme de respectueuse congratulation et de filiale reconnaissance. (lett. 15 fév. 78.)

— 12. « Nous avons un nouvel Archevêque-Primal, Mgr. Jean-Chryostome d'Amorim-Dessoa, de l'ordre des Récollets. Il avait été précédemment évêque du Cap-Vert, puis Archevêque de Goa. Le 27 nov. 1876, il a pris possession du siège archiepiscopal

de Braga, où il avait été auparavant coadjuteur. Nous n'avons qu'à nous louer de sa bienveillance à notre égard.»



Nécrologie.

+ Les dernières nouvelles de Zanzibar nous ont apporté la triste nouvelle de la mort du F. Erasme. (Friedric Weber)

Ce bon Frère, né à Gundersheim, diocèse de Strasbourg, le 13 sept. 1848, s'était engagé au service du St Père, dans la légion d'Antibes, et c'est ce qui lui procura la grâce de la vocation à la vie religieuse. Le P. Frey, ayant demandé au Colonel un de ses légionnaires pour aider au soin des élèves malades, le Colonel lui donna pour quinze jours, le caporal Weber, en faisant l'éloge de son excellente conduite. Celui-ci put alors comparer la vie de Clé à la vie militaire; et il résolut de se consacrer désormais au service de Dieu. Aucun lien, du reste, ne le retenait dans le monde; car il était déjà orphelin de père et de mère. Le P. Frey, qui le dirigeait, fut heureux de le recevoir. Il l'admit comme postulant, le 19 avril 1869; et au mois de juillet l'envoya au St Cœur de Marie. Le F. Erasme y fit sa profession le 1^{er} oct. 1871, puis on l'envoya à N. O. de Sanguinet et ensuite à St Ilan. S'un dernier, au mois de mai, il reçut sa destination pour Zanzibar, où il vient de succomber le 10 nov. dernier, des suites de la dysenterie qu'il avait contractée à Bagamoyo.

Voici les détails que transmet le P. Horner sur la maladie et les derniers moments de ce bon Frère.

« J'ai la douleur de vous annoncer la mort du bon F. Erasme. Il a reçu tous les sacrements en parfaite connaissance; sauf le St viatique qu'on n'a pu lui donner, à cause de ses continuel vomissements de bile. Le médecin lui-même s'était trompé sur son état. La veille même de sa mort il assurait encore qu'il n'y avait aucun danger.

« On pense qu'il aura apporté ici le germe de sa maladie, qui, sous l'influence de la fièvre et du climat, se développa très-vite. Il paraît, à en juger par les fréquents étouffements qu'il éprouvait, avoir eu quelque lésion au cœur. En tout cas, sa mort si rapide a déconcerté toutes les prévisions.

« Le P. Bauw, espérant qu'un changement d'air lui ferait du bien, vint l'accompagner de Bagamoyo à Zanzibar, où il l'a veillé jour et nuit. Jamais on n'avait vu pareille dysenterie, le bon Frère rendait, jusqu'à 40 fois par nuit, d'énormes quantités de sang. Jusqu'à présent, jamais nous n'avions perdu personne de cette maladie, dans la Mission.

« Nous avons été bien touchés des marques de sympathie données à la Mission, à l'occasion de la mort de ce bon Frère, peu connu encore à Zanzibar, en dehors du cercle de la C^{té}. Tous les Consuls, sauf celui de France, ont assisté à l'enterrement, ainsi que presque tous les Européens résidant à Zanzibar. A défaut du Consul français, le chancelier a tenu à s'y trouver un des premiers. L'évêque anglican a voulu lui-même nous témoigner ses dispositions, en s'excusant par lettre, de ne pouvoir assister aux obsèques. »

† Le F. Noël (Adolphe Tambour), était arrivé de la Guadeloupe, au mois d'août, déjà bien souffrant de la poitrine. La maladie ne laissait guère plus d'espoir, et en effet, le 28 nov. à 9 h. 1/2 du matin, il rendit paisiblement sa belle âme à Dieu, dans la C^{té} du St-Cœur de Marie.

Ce bon Frère, nous écrit-on de cette C^{té}, est mort bien résigné. Il avait eu le bonheur, quelques semaines au paravant, d'émettre les vœux perpétuels, avec l'autorisation du C. R. Père. La veille de sa mort, il reçut encore le St-Viatique; et le matin même, le R. P. Supérieur lui renouvelait l'indulgence de la bonne mort.

« Comme tous les poitrinaires, il était resté longtemps dans l'illusion, espérant toujours guérir. Mais enfin, voyant ses forces diminuer de jour en jour, il comprit qu'il n'avait plus à compter sur la vie, et dès lors, il ne s'occupa plus d'autre chose, que de se préparer à ce dernier voyage. Aussi, un Père étant allé le visiter, il lui dit: « C'est la dernière fois que vous me voyez, mais vous prierez pour moi ? » Quelques heures après, c'était fini, le bon Frère était allé recevoir la récompense de ses souffrances et de ses travaux. »

Le F. Noël était né le 29 janvier 1844 à Soeminié, diocèse de Vannes. Comme le F. Erasme, il se dévoua au service du Pape, mais dans les zouaves pontificaux, où il reçut le grade de sergent. Après son temps de service, il voulut suivre les traces de son frère, le P. Tambour, et entra au postulat des Frères au St-Cœur de Marie, le 14 mai 1870. Il fit sa Profession, à Langonnet, le 19 mai 1872, et fut envoyé, comme son frère, à la Guadeloupe. Il était chargé de la classe préparatoire au collège de la Basse-Terre, et s'en acquittait avec zèle et dévouement. Il tenait très-bien les enfants et savait s'en faire aimer, tout en étant ferme à leur égard. Il était d'ailleurs lui-même soumis, respectueux et d'une grande

docilité. Aussi son départ fut-il beaucoup regretté à la Guadeloupe. Aujourd'hui, sans doute, il est heureux de s'être consacré au Seigneur dans la vie religieuse.

Nouvelles récentes.

Visites de prélats. — Son Em. le Card. Howard est venu au mois de nov. dernier faire visite au C. R. Père, en revenant d'Angleterre. Il était déjà venu à son dernier passage, mais sans le rencontrer. Ami dévoué de la Cong^e et surtout du séminaire français, ce digne Prélat s'est informé avec un vif sentiment d'intérêt, de l'état et du progrès de nos œuvres, qu'il a en quelque sorte passées successivement en revue. Et à ce propos, il a, de nouveau, beaucoup insisté pour que nous établissions une maison en Angleterre, où les retours vers notre sainte religion sont de plus en plus nombreux.

A cette occasion, nous devons mentionner aussi la visite de deux autres prélats anglais, M. J. Calbot de Malahide, qui habite Paris depuis quelque temps et M. J. Taugan, fondateur du séminaire des Missions-étrangères de Londres, et actuellement évêque de Salford. L'un et l'autre sont venus spécialement afin de demander des renseignements sur nos Missions d'Afrique, pour une revue des Missions catholiques publiée en Angleterre.

Retours en France. M. Ridet, qui était depuis deux ans employé au collège de Fort-de-France (Mart.), est revenu à la Maison-Mère le 29 nov. pour achever son noviciat.

Le P. Foels, parti de Landana le 22 oct., vient d'arriver à la Maison-Mère le 12 déc., après avoir séjourné une huitaine de jours au Gabon. Il apporte de bonnes nouvelles sur l'état de santé des Pères et Frères de ces deux missions.

Départs. Le F. Fernand est reparti à la fin de nov. pour le Gabon, d'où il était revenu malade au mois de juin 1877. Il s'est embarqué à Liverpool le 2 déc. sur un vapeur de

commerce.

— Le 21 déc. le P. Stoffel (^{Equat.} Barthélemy) s'embarque à Liverpool, pour la même Mission.

— Le F. Alphonse, revenu en France, au mois de juillet dernier, est reparti le 1^{er} déc. de Marseille, pour Chandernagor, sur un des paquebots de l'Indo-Chine.

— Les P. P. Tuoc et Laurent, nouveaux profès, se sont embarqués le 6 déc. à St Nazaire, pour la Martinique.

— Le 20 de ce mois s'embarque à Bordeaux; pour la Mission de la Sénégambie; le P. Riehl, le F. Evode, qui était précédemment à la maison de Rome, et le F. Hubert, de la dernière profession.

— Le P. Neu, nouveau profès, qui a reçu son obédience pour Sandana, part aussi avec le P. Riehl pour Dakar, d'où il doit ensuite se rendre au Congo, par l'occasion d'un transport de l'Etat.

— A cette occasion, nous sommes heureux d'annoncer à nos Confrères que la fièvre jaune, qui désolait le Sénégal, a enfin cessé. D'après une dépêche du Gouverneur de St Louis, du 10 déc., on n'avait eu, depuis le 26 nov. jusqu'à ce jour, à constater que quatre décès, dans toute la Colonie.

Santé du C. R. Père. Ses premiers froids assez vifs de la fin de novembre, ont occasionné au C. R. Père une forte bronchite et des douleurs rhumatismales très-violentes. On pensait néanmoins que cette indisposition n'aurait pas de suites fâcheuses; et il suivait, comme à l'ordinaire; les exercices de C^{te}. Mais le 11 déc., au soir, il fut saisi, à la région du cœur, de vives souffrances qui lui coupaient la respiration. Le médecin appelé aussitôt, constata qu'il y avait en même temps, comme on le craignait un commencement de fluxion de poitrine.

Heureusement que cette fluxion a pu être arrêtée à temps, et aujourd'hui (15 déc.), elle semble avoir à peu près entièrement disparue. Mais l'affection au cœur persiste toujours; et le pouls marque habituellement de 160 à 150 pulsations. Espérons cependant que cela n'aura pas de conséquences plus graves; et prions

avec une nouvelle ferveur, pour obtenir la conservation d'une vie qui nous est, à tant de titres, si chère et si précieuse.

— 16 déc. Le médecin a trouvé aujourd'hui les poumons à peu près entièrement dégagés. L'état du cœur s'améliore aussi sensiblement; et le C. R. Père a pu rester levé plusieurs heures dans la journée:

Maison-Mère, le 16 décembre 1878.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

Concession par le Saint-Siège au T. R. Père, et par lui' aux Supérieurs de nos C^lés, du pouvoir de bénir le cordon de St^e Joseph. (Ind. du 22 déc. 1878, pour cinq ans.)

Le T. R. Père vient de recevoir, par indult du S. Siège, une précieuse faveur, avec faculté de la communiquer aux différents supérieurs de nos maisons. C'est le pouvoir, pour cinq ans, d'agrèger les fidèles à l'Archiconfrérie du Cordon de St Joseph établie à Vérone, ainsi que de bénir et de distribuer le cordon de ce grand Saint, en lui appliquant toutes les indulgences accordées par les Souverains-Pontifes à l'association érigée à Vérone.

Voici le texte de cet Indult :

Ex audientia ss^{mi} diei 22 decembris 1878.

Sanctissimus Dominus Noster Leo, Divina Providentia P. P. XIII, referente infrascripto S. Cong^{is} de Propaganda fide Secretario, R. P. Ignatio Schwin- denbammer, Superiori Generali Cong^{is} S. Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, facultatem benigne concessit, cum potestate illam subdelegandi superioribus domorum ejusdem Cong^{is}, vel, iis impeditis, eorum vices gerentibus, ad quin- quennium, adscribendi utriusque sexus fideles Confraternitati Cinguli S. Joseph a S. Sede approbata, nec non benedicendi Cingulum vel Funem ejusdem Soda- litatis propriam, eamque fidelibus tribuendi, cum applicatione omnium et sin- gularum indulgentiarum et privilegiorum, quæ Summi Pontifices memorata Confraternitati impertiti sunt, et dummodo non adscribantur nisi fideles qui presentes sint in loco adscriptionis.

Datum Romæ ex aed. S. C. die et anno ut supra.

Gratis quocumque titulo.

L. + S.

J. B. Agnozzi. Secret.

Admissions à l'Oblation et aux vœux.

Par diverses décisions, rendues dans ces derniers temps, ont été admis:

aux vœux de cinq ans

- P. Hattler, de la Cité de St-Louis, (Maurice);
 F. Marie-Benoît Hartmann, id. (Déc. du 17 oct. 1878)
 F. Urbain Frey, de la Mission de Sénégambie, (19 janv. 1879
 à la Profession, le 25 Déc., à Cellule, (Déc. du 10 déc. 78.)
 Et F. Victorien Riberolles, du dioc. de Clermont:
 à l'Oblation, le 25 Déc., au petit Scol! de Cellule, (Déc. du 10 déc. 78.)
- M. M. Guillou Charles, Pat. de rel. B. Berchmans,
 Fraisse J^e-Baptiste, Pat. de rel. St-Antoine,
 Jaubert Jean, Pat. de rel. St-Stanislas-Kostka,
 Richain Paul, Pat. de rel. St-Joseph,
 Demay Charles, Pat. de rel. S. Paul,
 Fichet Eugène, Pat. de rel. S. Jean,
 Spannagel Louis, Pat. de rel. S. Etienne,
 Seger Wendelin, Pat. de rel. S. Louis,
 Mogenet Jean, Pat. de rel. S. François de Sales,
 Weckel Nicolas, Pat. de rel. S. Jérôme-Smilien,
 Reinlen Auguste, Pat. de rel. S. Stanislas-Kostka
- Au Petit-Scol! de Blachroek. (Déc. du 8 acc. 78)
- M. M. Crehan Edouard, Pat. de rel. Marie-Aloyse,
 Callaghan Michel, Pat. de rel. Marie-Paul,
 Giles Michel, Pat. de rel. S. Louis de Gonzague,
 Sheridan Jean, Pat. de rel. S. Joseph,
 Carroll Guillaume, Pat. de rel. S. Bernard,
 Mitchell Michel, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Goodmann Jean, Pat. de rel. S. Joseph

En Noviciat des Frères, de Cellule; (Déc. du 10 déc.)

Les Post. Beste Henri, en rel. F. Boniface,
Soubières Jean, en rel. F. Alain.

Sénégal.

C^{te} de St-Louis.

(Sept. 75 - Janv. 79.)

1. Deuil génl de M^{gr} Duret. Notice. — 2. Pétition p^r avoir ses restes. —
3. M^{gr} Duboin. Sa réception. — 4. Nouv. Gouvern. Attitude cathol. — 5. Soq^e maçon^{ne}, supprimée. — 6. Ministère en génl. — 7. Ecoles. Dispensaire. — 8. Expéditions. P. Plancix aumônier. — 9. Fièvre jaune. Morts de Sœurs, du P. Aubry. Prières à N. D. de Lourdes. — 10. Protestants. Fuite du ministre. — 11. P. Plancix. Secours aux soldats blessés et malades.

Extraits du Bull. et de la Correspond^{ce} — 1. Nous commençons ce bulletin par quelques lignes à la mémoire de M^{gr} Duret, qui a passé à St-Louis la plus grande partie de sa carrière apostolique. Ces lignes ont été écrites par un jeune homme du pays, employé à l'Administration. Elles montreront combien ce digne Prélat était apprécié dans la colonie

« Pieux et zélé, d'un esprit conciliant, trouvant pour tous quelques paroles de bons conseils et de salutaires consolations, M^{gr} Duret s'était acquis les plus vives sympathies. Aussi, en apprenant sa mort, la population de St-Louis a-t-elle été plongée dans la plus grande consternation. La veille, (29 déc. 1875), le télégraphe avait annoncé de Dakar la maladie subite, et le lendemain matin, la douloureuse nouvelle circulait de bouche en bouche, et répandait la tristesse dans tous les cœurs.

« M^{gr} Duret, (Jean-Claude), Evêque d'Antigoné, vicaire apostolique de la Sénégambie et préfet apostolique du Sénégal, était né à Montbonnet-en-Bornes, diocèse d'Annecy (Haute-Savoie), le 5 déc. 1824, et était arrivé dans la Mission le 15 mars 1850⁽¹⁾. Il n'était encore que diacre; trois mois après

(1) M^{gr} Duret entra dans la Cong^g le 14 août 1846, et fit sa profession le 8 déc. 1849 à N. D. du Garin. Il émit ses vœux perpétuels, à Paris, le 25 août 1861.

Voici la lettre qu'écrivit, pour le recommander au V. Père, le digne supérieur du petit séminaire de la Roche, le 11 sept. 1846.

il fut ordonné prêtre par Mgr Kobès, et envoyé à la station de Ndjangol, puis à St Joseph de Nyagobil, où il se fit aimer par ses manières douces et affables.

« Au mois de juillet de la même année, il fut chargé d'aller relever la Mission de Grand-Bassam, alors suspendue par suite de la mort des missionnaires. Mais sa santé se trouva bientôt gravement compromise sous ce climat insalubre ; et il fut obligé de s'en éloigner. Il devait rentrer en France en convalescence. Mais pendant la traversée, sa santé s'étant un peu remise, il renonça à son voyage pour continuer en Sénégambie le bien qu'il avait commencé à opérer.

« Chargé, en fév. 1852, du soin de la paroisse de Gorée, ses qualités de cœur, sa prudence, sa grande connaissance des hommes et des choses le firent bientôt remarquer. Il ne tarda pas à être choisi pour diriger la difficile et pénible mission de Bokel, malgré les protestations des habitants de Gorée, qui firent les plus vives instances pour conserver leur bon curé, qu'ils avaient déjà en grande vénération. Répondant à la confiance de ses supérieurs, il se livra, dans son nouveau poste, aux travaux les plus pénibles ; et il dut bientôt revenir à Dakar, comme procureur de la Mission. Nommé en 1855 préfet apostolique du Sénégal, il a rempli cette charge importante pendant 20 années, avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge ; et l'Administration elle-même voulut reconnaître ses longs et excellents services en lui conférant le grade de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il était loin d'ailleurs d'ambitionner.

« Son esprit de prudence et d'abnégation, dignement apprécié de ses supérieurs, le firent choisir, en 1873, comme successeur de Mgr Kobès, dans la charge éminente de Vicaire apostolique de la Sénégambie ; il conservait en même temps celle de préfet du Sénégal. Sacré Evêque le 29 sept. 1873, à Paris, il se résigna - c'est le mot - à cette haute dignité. Elle ne changea rien à sa manière de vivre de simple missionnaire. Sa santé s'était ruinée sous l'influence du climat ; mais plein d'énergie et de dévouement, il n'en continuait pas moins à remplir tous ses devoirs.

Monsieur le Supérieur, j'ai l'honneur de vous présenter un nouveau sujet, Claude-Durél, premier-coucou des Bouches, il est âgé de 22 ans. Il a fait sa philosophie et sa physique avec succès, ainsi que toutes ses autres classes. Il a été un modèle, sous tous les rapports, pour tous ses condisciples, pendant les huit années qu'il a passées dans notre petit séminaire. Il est pieux, doux, obéissant, extrêmement prudent, plein de bon sens et de bonne volonté. Je le regrette singulièrement ; c'est un véritable ami dont la séparation est sensible à mon cœur, qui trouvait souvent en lui la sagesse d'un homme fait. Je vous le confie et vous le recommande d'une manière spéciale. Le jeune homme ne tardera pas à mériter l'estime et l'amitié de ses supérieurs et de ses condisciples

signé : Deletraz, chan. sup.

« C'est à Dakar, à la fin d'une de ses fréquentes tournées pastorales dans les différents postes de la Mission qu'une mort prématurée vint le frapper subitement. Atteint le 29 déc. 1875 au matin, d'une attaque d'apoplexie cérébrale, il rendit sa belle âme à Dieu après douze heures d'une pénible agonie. Il emportait les regrets unanimes de tous ceux qui l'avaient connu.

« La population désolée, émue jusqu'aux larmes, comprit toute la grandeur de la perte qu'elle faisait en ce vénérable Prêlat si bon, si dévoué, en ce Père si disposé à consoler et à soutenir ceux qui l'approchaient. Sa grande affection qu'il portait à ses chers paroissiens du Sénégal, et les bonnes relations qu'il avait avec tous, lui ont acquis à jamais l'estime et la considération générales.

« Ses funérailles eurent lieu à Dakar avec pompe et recueillement. A St. Louis, ainsi qu'à Gorée, a été célébré un service solennel pour le repos de son âme. Au chef-lieu, la présence de M. le Gouverneur du Sénégal et des officiers supérieurs de la colonie, tant civils que militaires, ajoutèrent encore à la solennité de la cérémonie funèbre, qui s'est faite au milieu d'un grand concours de fidèles, accourus de toutes parts pour rendre ce dernier tribut de pieuse reconnaissance, à la mémoire de leur bien-aimé pasteur et père, Mgr Duret. » (Missions cath. N.° des 7 et 21 Avril 1876.)

— 2. Bientôt après, ajoute le P. Le Penne, de nombreuses dépêches arrivèrent de St. Louis à Dakar, pour réclamer la dépouille mortelle du pieux et regretté Prêlat. Toute la population du chef-lieu de la colonie, voire même des mahométans, demandaient cette faveur. Dès le jour même de la mort, le maire écrivit au Govr. M. Vallée, pour lui transmettre les vœux des habitants. Le Gouverneur répondit, que Mgr Duret appartenant à une Cong. qui avait des membres dans la colonie, c'était à ceux-ci à juger s'il y avait lieu de donner satisfaction à ces pieuses et louables aspirations. Il était d'ailleurs tout disposé, ajoutait-il, à faciliter l'exécution de ces vœux; et il promit, en effet, d'envoyer un vapeur pour le transport des restes de Mgr Duret, dès que la chose aurait été obtenue (lett. 30 déc. 75.)

« Les habitants vinrent alors réclamer auprès de moi et des autres Pères: « Vivant, il s'est donné à nous, disaient-ils; on ne peut maintenant nous le refuser. Il a été notre père pendant sa vie, qu'on ne nous refuse pas de montrer après sa mort que nous sommes,

que nous resterons ses enfants. Il a pris soin de nous, qu'on nous le rende. Sa présence nous fera souvenir de ses bons conseils, du bien qu'il nous a fait à tous et nous en serons meilleurs. Son désir à lui était d'être à nous à la vie, à la mort. Mon Père, nous vous en supplions, vous savez comme nous vous aimons tous, rendez-nous, rendez-nous notre Père.»

« Voilà ce qu'on venait nous dire de toute part; et chaque jour c'étaient de nouvelles instances, si bien que j'ai dû me cacher pour me dérober aux nombreuses visites, qui toutes tendaient au même but. J'avais le cœur brisé de douleur, et mon émotion ne pouvait se contenir. Je répondis aux habitants, que je partageais vivement leur désir, mais que je n'étais pas le maître, et que tout dépendait de notre Supérieur général. « Eh bien! » reprirent-ils alors, nous allons nous adresser à lui, il ne pourra pas ne pas exaucer nos vœux, car il nous veut du bien et nous aime; il sait qu'un père ne doit jamais abandonner ses enfants. » C'est alors qu'ils envoyèrent, à la date du 10 janvier 1876, la pétition suivante, couverte de nombreuses signatures, légalisées par le maire de la ville.

St-Louis (Sénégal) le 10 janvier 1876.

Très-Révérend Père,

Les Catholiques de St-Louis, en deuil de leur premier Pasteur, Monseigneur Duret, si promptement enlevé à leur affection, viennent vous demander une faveur que votre cœur ne saurait certainement leur refuser.

Nous désirons que les dépouilles mortelles de notre bien-aimé et regretté Père reposent au milieu de la population, au bon heur de laquelle il a consacré plus de vingt années de son existence, dans l'église paroissiale, aux pieds de la Ste Vierge qu'il nous a appris à aimer et à vénérer.

Si Monseigneur Duret avait pu manifester ses dernières intentions, il aurait témoigné assurément le désir d'être inhumé à St-Louis; plusieurs fois même, et encore peu de jours avant sa mort, il s'est exprimé de manière à ne laisser aucun doute à ce sujet.

Nous espérons donc, Très-Révérend Père, que vous accueillerez favorablement notre demande et que, bientôt, les chrétiens de St-Louis pourront avoir la consolation de venir prier chaque jour sur la tombe de celui dont la Providence s'est servi pour leur faire tant de bien.

Veillez agréer

suivent les signatures

« L'Ordonnateur du Sénégal, M. Bontemps, accompagna cette pétition d'une lettre particulière pour la recommander d'une manière toute spéciale. Le C. R. Père voulut bien accéder aux pieux desirs des habitants de St-Louis. Ce fut pour tous une grande consolation, et je fus chargé, Mon très-Rév. Père, ajoute le P. Le Pennec, de vous transmettre de la part de la population les plus vifs remerciements.

« On voulut immédiatement procéder à une souscription pour les frais de transport et du tombeau. Il avait été résolu que le corps de Monseigneur serait déposé dans l'intérieur de l'église paroissiale de St-Louis, dans le sanctuaire de la chapelle de la St^e Vierge, près de la balustrade. Sur le mur, à côté, devait être une inscription gravée sur le marbre. Les fidèles, avant de sortir de l'Eglise, ne manquent jamais de venir adresser une prière à Marie; et là ils seraient agenouillés près de ces restes vénérés. (Sé. 12 janv. 1876.)

« On n'attendait plus que la décision du Conseil de santé; malheureusement elle ne fut pas conforme à nos desirs. Il fut déclaré pour des motifs d'hygiène, qu'il y aurait imprudence à transporter pour le moment le corps à St-Louis; et il a fallu, au grand regret de la population, remettre à plus tard l'exécution de ce projet (Sé. 12 janv. et 20 juin, 1876)

— 3. Cependant on attendait avec impatience dans la colonie le successeur de Mgr Duret⁽¹⁾ Sacré à Paris le 30 juillet 1876, Mgr Duboin s'embarqua à Bordeaux le 5 oct. et arriva à Dakar le 14. Le Ministre de la Marine avait recommandé de lui rendre les honneurs civils et militaires dus aux Evêques français. Deux compagnies de soldats d'infanterie de marine l'attendaient au rivage, et à son débarquement 8 coups de canon furent tirés. Cette réception produisit un excellent effet sur la population. C'était la première fois qu'un Evêque était reçu officiellement à Dakar.

(1) Voir pour la nomination et le sacre de Mgr Duboin les Bulletins n^o 115 et 116. t. X. p. 787 et 830.

Dès son arrivée, le nouveau vicaire apostolique adressa une dépêche au Gouverneur, qui lui répondit immédiatement, en lui annonçant l'envoi d'un vapeur pour le conduire à St-Louis. Il reçut aussi une dépêche de l'aide-de-camp, qu'il avait précédemment connu à Bourbon. Parti pour St-Louis le 30 oct., Monseigneur arriva le lendemain et fut reçu avec toute la solennité possible. Le 1^{er} nov. il officia pontificalement. Toute l'administration assista à l'office; la magistrature y était en robe. Ses honneurs rendus au premier pasteur de la colonie ont causé une grande impression. Les marabouts eux-mêmes étaient très-nombreux à la porte de l'église. (Satt. 16 oct. et 23 nov. 76.)

— 4. Mgr Dubois avait déjà vu à Paris le chef de la colonie. Précédemment chef du bureau des troupes au Ministère de la Marine, M. Brière-de-l'Isle avait été nommé Gouverneur du Sénégal par décret du 20 avril 1876, en remplacement de M. Valère. Avant son départ, il vint, avec M^{me} Brière-de-l'Isle, faire visite au C. R. Père et à Monseigneur, et se montra tout disposé à favoriser les intérêts religieux du pays qui lui était confié. Ses espérances qu'il avait fait concevoir n'ont pas été trompées.

Arrivé à St-Louis le samedi 17 juin, vers les 4 h. du soir, il ne voulut débarquer officiellement que le lendemain matin dimanche, afin de pouvoir se rendre tout de suite à la grand messe avec les officiers et les employés de l'Administration. Il a ainsi consacré solennellement à la religion les premières de son gouvernement. Le P. Le Penec le reçut, comme curé de la paroisse, à la porte de l'église, et lui adressa quelques paroles de félicitation. Le nouveau Gouverneur lui répondit à peu près en ces termes :

« Monsieur le curé, vous avez très-bien compris mes sentiments. J'aime la religion; l'éducation chrétienne que j'ai eu le bonheur de recevoir dès mon enfance, a été ma consolation, mon soutien, dans les circonstances plus ou moins pénibles où j'ai pu me trouver... Je sais que la religion est la seule base solide des gouvernements. C'est avec plaisir que je me rappelle les bons Pères de Jully, qui ont été mes maîtres, dont les leçons ont affermi la foi de mon enfance. Je serais heureux chaque fois qu'une circonstance se présente d'affirmer hautement mes convictions religieuses. Monsieur le curé, vous pouvez compter sur le gouverneur, il est chrétien, bon chrétien. »

« Vers le soir, ajoute le P. Guérin, le Gouverneur vint nous rendre visite ; et quelques jours après, il nous honora d'une seconde visite. Nos rapports avec lui ont toujours été faciles, et il se montre très-bienveillant à notre égard. Dès son arrivée, il a fait construire une escalier de communication entre le gouvernement et l'église, afin que sa femme et lui pussent s'y rendre plus facilement. En même temps ; il annonçait qu'il assisterait à la messe tous les dimanches et, qu'en cas d'empêchement, il ferait connaître par une circulaire qu'il n'y aurait pas messe officielle.

M^{me} Brière de l'Isle, qui est très-pieuse, a déjà fait beaucoup de bien dans la colonie, surtout à l'égard des pauvres et des malheureux. Elle a particulièrement exercé son zèle d'une manière admirable pendant l'épidémie de la fièvre jaune, en faisant son possible pour procurer les secours spirituels et corporels aux infortunés, spécialement aux soldats. » (lett. du 20 juin 1876.)

— 5. Peu avant de quitter la colonie, le dernier Gouverneur, M. Talier, a heureusement réparé un acte déplorable de faiblesse auquel il s'était laissé entraîner par le passé, à l'égard des francs-maçons. Il avait en effet autorisé officiellement, en 1874, l'établissement d'une loge maçonnique à St-Louis. (A. x. p. 618.) Après avoir fait dans le principe quelque bruit, cette loge était à peu près tombée dans l'oubli, lorsque, au mois de mars 1876, à l'occasion de la mort d'un de ses membres, elle crut devoir se montrer au grand jour et organiser une manifestation extérieure.

Voici le fait. Le chef du service des ponts et chaussées, M. Pallégay, venait de mourir à l'hôpital, le 27 mars 1876. Peu avant sa maladie, il s'était fait recevoir dans la loge. Mais la souffrance le fit rentrer en lui-même. Il se confessa en pleine connaissance et liberté, et plusieurs fois ensuite, il manifesta tout le bonheur qu'il éprouvait de s'être réconcilié avec Dieu. Il était donc mort catholique, et l'on célébra ses obsèques avec les cérémonies catholiques. Cependant au sortir de l'église, ces Messieurs de la loge s'emparèrent des premières places derrière le cercueil ; et quand le clergé se fut retiré, après

avoir, selon l'usage, terminé les dernières prières avant le pont-
Faidherbe; ils recouvrirent le cercueil des marques de la franc-
maçonnerie; puis au cimetière, ils se revêtirent eux-mêmes de leurs
insignes, accomplirent leurs rites maçonniques, et leur prési-
dent prononça un discours, dans lequel il revendiquait le corps
du défunt. Tous les catholiques de St Louis, indignés de ces faits
scandaleux, demandèrent une réparation immédiate. Le P. de Pen-
nec se fit l'interprète de leurs sentiments, en adressant au Gou-
verneur une vigoureuse protestation contre un tel acte, qui cons-
tituait à la fois une profanation du lieu saint, une insulte à la
religion, et une injure à la famille du défunt, ainsi qu'au défunt
lui-même. Il alla en personne porter cette lettre à M. Valière. Et dès
le lendemain un arrêté du Gouverneur prononçait la dissolution
de la loge. (30 mars 1876)

L'amiral Ribourt, qui passait à cette époque au Sénégal, fut très-
content de cette détermination, également approuvée par les habi-
tants de St Louis, et même par certains franc-maçons peu zélés.
Cette loge, du reste, ne comptait alors qu'une dizaine d'Européens
et un seul habitant de St Louis. (Séance du P. de Pennec. 9 av. 1876.)

— 6. « Malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, le mi-
nistère de nos confrères de St Louis n'est pas dans consolations. Voici
quelques détails que nous glanons à ce sujet dans leur correspon-
dance. — En 1876, nous avons régulièrement érigé la confrérie
du St Rosaire. La chose était d'autant plus facile à introduire que
presque toutes les dignes et leurs enfants récitent tous les jours
le chapelet

« Bien que la conversion des mahométans ne soit pas chose
facile, nous avons cependant de temps à autre le bonheur d'en
voir entrer dans le sein de l'Eglise. A l'hospice civil, le Père
Guérin espère arriver bientôt au chiffre de 50 baptêmes. Un
jour, écrit-il lui-même, je trouvai un maure qui consentit à se
faire instruire de notre sainte religion. Je lui dis quelques paro-
les, qu'il écouta avec grande attention. Cependant comme il ne me
paraissait pas gravement malade, je pris congé de lui en lui

promettant de revenir le lendemain. Mais en m'éloignant, j'éprouvai comme un serrement de cœur. « Mon Dieu, me dis-je, si ce mahométan allait mourir avant que je puisse revenir. » Au même moment, voilà que le malade me fait appeler. « Oh! me dit-il, tu m'as parlé de Marie; Marie, comme je l'aime! » — C'était assez je le baptisai, puis le laissai heureux au delà de toute expression. Le sur le lendemain, avant que j'eusse pu revenir, il avait rendu à Dieu son âme régénérée. » (lett. 6 août 77.)

« En 1876, nous avons perdu un des plus notables et des plus honorables habitants de St-Louis, M. Dard. Il est mort comme il avait vécu, en bon chrétien, après une longue maladie, supportée avec le plus grand esprit de foi et beaucoup de patience. Il a laissé à la Mission 2000 \$, et à la crèche de St-Louis la même somme. » (lett. du P. Le Penne, 9 av. 76.)

« Cette année (1878) notre Procession de la Fête-Dieu a été magnifique. Nous avons deux nouvelles bannières, 52 oriflammes, et 2 repositoires de plus que les années précédentes. Ses signaux n'en faisaient qu'un auparavant. En piquant l'amour propre des dames du Sud, nous avons eu deux beaux repositoires. Toute une rue avait été transformée en allée de verdure, ornée de drapeaux et d'arcs de triomphe. » (lett. du P. Le Penne, 22 août 78.)

« Nous avons aussi célébré avec allégresse les noces d'argent du C. R. Père. Tous, nous avons prié avec ferveur afin d'obtenir, pour longtemps encore, la conservation de ses jours si précieux. » (lett. du 24 fév. 78.)

— 7 — Deux moyens qui aident spécialement à préparer la conversion des infidèles, ce sont les œuvres pour l'instruction des enfants et le soin des malades.

« A St-Louis deux écoles sont ouvertes aux enfants; elles en reçoivent un très-grand nombre. Celle des garçons est confiée, on le sait, aux bons Frères de l'Instruction chrétienne de Plœrmel. En 1877, ils comptaient 420 jeunes musulmans, qui fréquentaient régulièrement les cours: 330, à l'école du soir, 25, à l'école du jour spéciale aux musulmans, et 15 à l'école

chrétienne. Ce chiffre serait bien doublé, si le local était assez vaste. Sur ce nombre, une cinquantaine apprennent le catéchisme, les prières, des cantiques, etc., assistaient même aux offices de l'église.

« Les sœurs ont aussi une école spéciale pour les petites nègres ; elle compte environ 45 enfants. (Lett. du P. Guérin, 6 août 77.)

« A l'école des Frères est adjointe une classe de latin, faite par un des Pères ; elle est habituellement suivie par une quinzaine d'élèves. Trois bourses viennent d'être créées pour envoyer dans des lycées de France, les jeunes élèves les plus méritants. La décision qui règle la composition de la commission d'examen des candidats, donne au curé de St Louis la première place après le président (Déc. du 2 juill. 1878. 30 nov. 1878. Moniteur du Sénégal. 1^{er} oct. et 3 déc. 1878.)

— « Une œuvre de charité créée sur la fin de l'année 1876, et qui permet de faire plus de bien, c'est un dispensaire établi à Guet-Ndar pour les pauvres noirs. M^{gr} Duret y avait déjà fondé une crèche. Or, tout auprès se trouvait une petite maison parfaitement disposée pour recevoir la nouvelle œuvre projetée. M^{me} Brière de l'Isle, à qui M^{gr} Dubois avait communiqué son projet, a bien voulu prendre l'œuvre sous sa protection. Elle s'est même offerte à payer le loyer de la maison et du petit jardin où on a installé provisoirement le dispensaire. M^{gr} le Gouverneur a fait voter une somme par le conseil, pour l'entretien de la sœur qui en est chargée, et pour l'achat des remèdes nécessaires. Ce dispensaire est, pour nous, un moyen de nous mettre de plus en plus en rapport avec les pauvres noirs que nous devons évangéliser, et de gagner peu à peu leur confiance. Depuis sa fondation, que d'enfants lui doivent leur entrée dans le Ciel ! La sœur est aussi souvent demandée pour visiter les malades à domicile. Comme l'on voit, cette œuvre est appelée à produire un très-grand bien. » (Lett. du P. Guérin. 6 août 1877.)

— 8. « Depuis son arrivée au Sénégal, le nouveau Gouverneur a fait deux expéditions dans le haut du fleuve. La première dura.

trois semaines et eut lieu au mois d'oct. 1877, dans le Fouta, afin de réprimer l'ardeur belliqueuse du nouvel Almami. La colonne expéditionnaire se composait de 600 hommes. Le P. Planeix, sur la demande de F. Le Penec, fut autorisé par le Gouverneur à l'accompagner comme aumônier, et il revint heureux d'avoir pu faire quelque bien aux officiers et aux soldats. « C'était pour la première fois, ajoute à ce sujet Mgr Dubois, qu'un prêtre suivait les troupes en campagne. La population de St-Louis en fut enchantée. Il fallait voir le P. Planeix, sur son beau cheval, assister à la revue des troupes à leur retour. Il était placé auprès des officiers supérieurs, au milieu desquels il faisait superbe contenance, et il recut de grands compliments du Gouverneur. (Selt. 24 nov. 77.)

« La seconde expédition, commandée par le lieutenant colonel Raybaud, a eu lieu au mois de septembre 1878; elle était dirigée contre Niamody, chef du Logo, dans le voisinage de Médine, dernier poste français sur le haut Sénégal, à 500 milles marins de St-Louis. La ville de Sainbouciré, résidence de ce prince, quoique défendue par 2000 guerriers maures, a été enlevée d'assaut le 22 sept. après une résistance de 5 heures. Mais l'opération a coûté la vie à 13 soldats, dont 7 européens; il y a eu 51 blessés, dont 17 européens.

— 9. « Pendant que la fièvre jaune sévissait à Gorée, écrivent nos Pères de St-Louis, nous avions ici la fièvre rouge; sept ou huit sœurs de l'hôpital en ont été atteintes, ainsi que beaucoup de monde de la ville; heureusement elle n'était pas dangereuse.

« Nous fîmes, dès les premiers jours, célébrer un triduum de prières publiques pour être préservés de l'épidémie et pour obtenir que Gorée en fut délivrée. Nous engageâmes les paroissiens à beaucoup prier le Cœur de Jésus, et à s'adresser avec confiance à N. D. de Lourdes, dont nous avions inauguré la belle statue, dans la cour de l'école des Sœurs, le 16 juillet précédent. Le P. Supérieur bénit la grotte, fabriquée en pierres de Dakar, ainsi que la statue, puis y recut plusieurs enfants de Marie et des S. S. Anges. On fit ensuite la procession dans la cour de l'Établissement, avec croix, bannières et oriflammes, et l'on termina

par le salut-solennel du S. Sacrement. Ses enfants ne manquent pas, en venant à l'école, ou en sortant, d'y aller prier la S^{te} Vierge. Des personnes de la ville y viennent aussi s'agenouiller. Une nouvelle porte a été percée, pour permettre d'y arriver du dehors sans entrer par l'intérieur de la communauté. Dès avant l'épidémie, c'était déjà comme un pèlerinage; mais depuis c'en est un véritable. On y apporte beaucoup de bougies. (Lett. 22 août 1878)

De son côté, l'administration prenait les précautions en son pouvoir, établissant de toutes parts des cordons sanitaires. Mais malgré ces précautions, le terrible fléau ne tarda pas à se déclarer. C'est le dimanche 15 sept., cinq jours après le départ de la seconde expédition, qu'il fit son apparition; un médecin en fut la première victime. Beaucoup de soldats moururent à l'hôpital. On le fit alors évacuer. Les sœurs allèrent loger à la pointe du Nord ou à la crèche. Parmi les malades, les uns furent conduits à la caserne; les autres furent envoyés à la Pointe-aux-Chameaux, vers l'embouchure du fleuve. Les quelques soldats blancs qui restaient partirent pour Lampara, à 5 ou 6 lieues de St-Louis.

« Cette dissémination des malades occasionnait pour le service des difficultés et des fatigues excessives. Dès le 22 oct. il y avait 10 sœurs alitées, dont 5 nouvellement arrivées, et bientôt après 4 d'entr'elles avaient succombé. La supérieure principale, l'excellente Mère Cléophas était déjà morte à Gorée, où elle s'était rendue pour encourager ses compagnes.

« Le P. Aubry avait été chargé du soin spirituel et des malades de la pointe aux Chameaux. Au bout de deux semaines, il fut obligé de revenir à St-Louis, avec une forte dysenterie; et quelques jours après, le 25 oct. il était emporté par le terrible fléau. (v. n. 133 p. 209) Nous étions loin de nous attendre à ce coup si cruel; le médecin disait même que la dysenterie le préserverait de la fièvre jaune, et l'avant-veille de sa mort, il écrivait lui-même au P. Plancix, à Dagana, pour lui exprimer tout son regret d'être pitoyablement enfermé dans sa chambre, pendant que ses confrères se dépensaient auprès des moribonds, sous les ardeurs du soleil et les traits de l'épidémie.

« Le fléau augmentant toujours ses ravages, nous commençâmes une seconde neuvaine à N. D. de Lourdes. Pendant 9 jours on dit, dans ce but, la messe de 7 h., et le soir à 6 h. on récitait le chapelet aux pieds de la statue de Marie immaculée. Beaucoup de fidèles assistèrent à ces exercices. Le dimanche nous devions parcourir toute la ville en procession. C'était convenu avec le Gouverneur, lorsqu'au dernier moment il y eut contre-ordre, sur l'avis du conseil d'hygiène, déclarant que les agglomérations étaient dangereuses en temps d'épidémie. On put néanmoins aller en procession jusqu'à la grotte de N. D. de Lourdes. La cérémonie fut très-pieuse; si tous les fidèles n'y assistaient pas, c'est que presque partout il y avait des malades. On chanta aux pieds de la statue les Vitanies et le Salve Regina. Notre confiance en Marie ne fut pas trompée; car, dès le lendemain les brises du Nord nous arrivaient: » (22 oct. 78.)

— 10. « Durant ce temps, que faisaient les protestants? Car nous en avons aussi quelques-uns à St-Louis; et à leur tête un ministre dont les ressources surpassent de beaucoup les nôtres. Au moment où venait d'éclater la fièvre jaune, ce ministre recevait son changement. Néanmoins il devait attendre l'arrivée de son successeur; et l'invasion du fléau était, ce semble, un motif de plus pour lui faire suspendre son départ; mais il a craint sans doute que cette terrible fièvre ne l'enlevât trop tôt à une épouse chérie; et laissant là ses ouailles, il s'est empressé de profiter du premier bateau pour déguerpir au plus vite. On s'est beaucoup amusé de ce départ précipité. Il a été remplacé par le ministre adjoint, un noir, qui auparavant était allé en France prendre ses grades. » (23 août 1878.)

— 11. « Pendant que les P. P. Le Penec et Guérin se dévouaient avec zèle au service des malades de la ville, aidés par le Père Kieffer venu de Dakar pour les seconder, le P. Plancix était accouru au-devant de la colonne expéditionnaire pour donner ses soins aux soldats malades et blessés, à Dagana, à Todor et à Richardoll. Son ministère parmi eux fut bien fructueux et bien

consolant. Voici ce qu'il écrit lui-même à la date du 9 oct. :

« C'est à Todor que la fièvre jaune sévit plus fortement; une quinzaine de soldats furent enlevés le même jour. Les bateaux étaient mouillés à une distance d'un demi-kilomètre environ l'un de l'autre; et pendant que je me transportais d'un bord à l'autre; les malades succombaient avec une rapidité effrayante. Et avec cela le soleil daignait ses rayons les plus ardents, et l'orage nous menaçait. Je visitais ainsi les malades deux ou trois fois pendant la nuit. J'étais logé à un kilomètre de distance, et je ne pouvais nullement compter sur les infirmiers, travailleurs sénégalais, pour me faire avertir en cas de danger. Ce n'était pas leur faute, les braves gens, harassés de fatigue, tombaient de sommeil et dormaient bel et bien. A Richard-toll, il y avait aussi beaucoup de malades; mais, à mon vif regret, impossible d'y pénétrer, à cause de la quarantaine.

« En somme, les pauvres soldats ont été très-heureux d'avoir un prêtre auprès d'eux. J'ai pu les voir tous, à l'exception de deux ou trois. Aucun n'a refusé de se confesser; ils le faisaient même tout haut devant leurs camarades. La plupart sont morts en d'excellentes dispositions. Seulement, je ne pouvais leur donner le St viatique, à cause de leurs vomissements continuels. Ce n'est que vers le milieu d'oct. que je commençai à être moins occupé à cause de la diminution du nombre des malades. A Todor je faisais les enterrements, mais non à Dagana, de peur d'effrayer. On portait les cadavres très-loin, il n'y eut que les officiers qui furent ensevelis au cimetière. Pendant tout ce temps, j'ai été privé de dire la Ste messe; ce ne fut que dans les derniers jours que j'eus enfin cette douce consolation. Je dois ajouter qu'à Todor, j'ai baptisé un petit garçon qui avait une carie des os de la colonne vertébrale, le médecin m'ayant assuré qu'il n'avait plus que peu de temps à vivre! » (Lett. des 9 et 11 oct. 1878.)

Le bon F. Antonin a aussi prodigué ses soins aux malades, pendant le fléau, et grâce à Dieu, il en a été préservé. Seulement depuis lors, par suite des grandes fatigues qu'il avait éprouvées,

il a été souffrant, mais il est maintenant rétabli, et il continue, comme par le passé, à remplir ses fonctions avec zèle.

— Voici, pour terminer, ce qu'écrivait à M^{gr} Duboin, M^{me} Brière de l'Isle, dans une lettre du 23 oct., au sujet des soins donnés aux malades.

« Le dévouement de tous est admirable; Dieu seul peut donner aux Pères et aux Sœurs le courage qu'ils montrent; je ne sais comment ils peuvent tant faire et supporter tant de fatigues.

« Le P. Le Penec est bien fatigué, mais il se multiplie; quant au P. Guérin, il semble devenir de plus en plus infatigable. Le P. Plancieux rend de grands services à Dagana; tous rendent hommage à son dévouement et à sa charité. Je ne vous dirai rien que vous ne sachiez d'avance, Monseigneur, en vous témoignant toute notre reconnaissance pour tout ce que le clergé, et les Frères et Sœurs font, nous en sommes vivement touchés; sans eux que deviendraient les malades qui ne sont pas à l'hôpital? Nous prions beaucoup, nous avons fait une neuvaine. — N. D. de Lourdes. Elle ne nous a pas exaucés pour la cessation du fléau, mais on remarque que presque tous les malades meurent chrétiennement, et c'est là la plus grande des grâces. »

C^{te} de Gorée.

Sept 75 - Janv 79

1. Mort du P. Jouga. Notice. — 2. Ministère. 1^{ère} Com^{te}, confim., Félé-Dieu. — 3. Ecoles. — 4. Triduum du V. P. — 5. Fièvre jaune. Ses ravages. — 6. Ministère auprès des malades. — 7. Fin du fléau. Nombre des victimes. Santé des Pères.

— 1. ^{er} n'annonçant le décès du P. Jouga (Guillaume), mort à Gorée le 29 nov. 1875, nous n'avons donné aucun détail sur ses derniers instants (t. X, p. 728). La lettre suivante du P. Blanchet comble heureusement cette lacune, en ajoutant quelques renseignements pleins d'édification sur la vie de ce cher Père, le premier prêtre noir qui soit entré dans la Cong^g.

« Le P. Jouga était déjà malade d'une phthisie pulmonaire très-avancée, lorsqu'il vint à Gorée en oct. 1875. Aussi, dès son arrivée, fut-il obligé d'entrer à l'hôpital, où il succomba deux mois après. Il était dans

sa 34^e année. Né à Gorée le 5 oct. 1841, il fut ordonné prêtre le 31 juill. 1864, à St. Joseph de Ngazobil. Envoyé en France, il fit sa Profession au St. Cœur de Marie le 25 août 1867, et émit ensuite ses vœux perpétuels entre les mains de M^{gr}. Robes, à St. Joseph, le 16 juir. 1871.

Dès sa jeunesse, il avait montré un goût très-vif pour tout ce qui concerne la religion. Un caractère naturellement doux, il ne se plaisait qu'à l'église, à l'école, au presbytère, et fuyait tous les amusements de son âge. On voyait qu'il était préoccupé d'une idée, surtout après sa première communion, le pieux jeune homme la murmurait dans son cœur - sans encore oser la déclarer. Enfin au mois de mai de l'année 1854, il alla trouver M. l'abbé Lottier, alors placé à Gorée, et le pria de lui donner des leçons de latin; par ce qu'il voulait, disait-il, devenir prêtre. Cette ouverture plut beaucoup à M. Lottier, qui lui donna des leçons de latin pendant quelque temps, puis l'envoya à Dakar - pour continuer et terminer ses études.

« Pendant les dix années que le P. Jougla passa à la Mission, j'en ai eu n'eût à se plaindre de lui. Tranquille, studieux et obéissant, il avait ce qu'il fallait pour réussir dans ses études et de faire aimer de ses supérieurs. Aussi M^{gr}. Robes éprouva-t-il une bien douce joie, lorsqu'en 1864, il put l'ordonner prêtre. C'était en effet la grande consolation qu'il désirait avant de mourir: « Ah! répétait-il souvent, si le bon Dieu m'accorde la grâce d'ordonner un prêtre indigène, un seul, je mourrai content », S^l. Evêque eut cinq fois cette consolation, et ce fut le P. Jougla qui la lui procura le premier.

« Devenu prêtre, il fut employé tantôt à St. Joseph, tantôt à Dakar, et à St. Marie de Bathurst. Partout il se fit aimer de ses confrères et des personnes dont il était chargé. Bon juriste, connaissant bien la théologie et la langue indigène, il rendit à la religion de précieux services.

« La Mission vend en lui un excellent missionnaire et le clergé indigène un modèle accompli.

« Dans sa dernière maladie, il a eu le bonheur de faire la sainte communion tous les jours. Le 27, il me fit appeler: « Mon Père, me dit-il, donnez-moi l'Extrême-Onction, et hâtez-vous, car je vais mourir. » - Ce n'était qu'une enise; il devait encore vivre plus de deux jours. Le 28, je lui dis: « Père Jougla, demain j'irai voir Monseigneur et j'écrirai au C. D. Père. Que dois-je leur dire? - Vous écrivez au C. D. Père que je meurs bien attaché à la Cong^g: et très-heureux de lui appartenir pour toujours, et vous direz à Monseigneur qu'il me donne sa bénédiction. » Au C. D. je m'occupai pour la Mission et les missionnaires.

Conte la population de Gorée assista à ses funérailles. On conduisit le corps à Dakar; les Dées, au nombre de huit, vinrent le recevoir au bord de la mer et l'accompagnaient à l'embarcadour où M^{gr}. Durck donna l'absoute.

1 M. Lottier était un prêtre agrégé à l

— 2. Voici, relativement au St ministère, quelques détails recueillis
 ea et là dans la correspondance.

« En 1876, le jour de l'Ascension, il y a eu une belle cérémonie
 de 1^{ère} communion. Le nombre de ceux qui y participait était de
 85, chiffre élevé pour une paroisse de 2000 âmes. Sur ce chiffre,
 il y avait 60 enfants fréquentant les écoles des Frères et des Sœurs,
 et 25 autres personnes plus ou moins âgées. Une d'elles, une vieille
 mulâtresse, était née le 1^{er} mars 1788, elle avait par conséquent plus
 de 88 ans; d'autres comptaient 60 ans et plus. Vers la fin de la
 même année, M. J. Dubois fut heureux de donner la Confir-
 mation à plus de 110 personnes.

« La procession de la Fête-Dieu se fait chaque année avec
 pompe. La population étant chrétienne en majorité, tout se
 passe dans le plus grand ordre. La police est à notre service; un
 piquet d'honneur de 25 soldats accompagne le St Sacrement. 21
 coups de canon sont tirés au moment où l'on donne la bénédiction
 à l'un des deux reposoirs. Le premier de ces reposoirs est fait par
 les Sœurs de St Joseph, près de l'hôpital, et le second par les
 jeunes personnes de la paroisse, au centre de la ville. » (Sé. n. 7.
 Blanchet, 25 juin 1876.)

— 3. « Près de 300 enfants fréquentent les écoles. La moitié au
 moins appartiennent à des parents illettrés, qui s'imposent de grands
 sacrifices pour faire donner l'instruction à leurs enfants.

« La population catholique de l'île, presque entièrement compo-
 sée de noirs, est d'ailleurs généralement bonne. Elle s'attache au
 prêtre comme à un père; elle aime son Eglise; et, au besoin,
 elle sait s'imposer des sacrifices, pour contribuer à la beauté
 du culte. Elle assiste, non seulement aux offices du dimanche,
 mais encore aux exercices de la semaine: ainsi, le Chemin de
 la Croix, qui se fait publiquement chaque vendredi, compte
 toujours un bon nombre de fidèles. » (Rapport de M. J. Duret, Miss. Cathol.
 7 avril 1876.)

— 4. « Aussitôt que nous eûmes appris que le titre de Véné-
 rable venait d'être décerné par Rome à notre St Fondateur, nous

nous sommes empressés de faire les exercices du triduum d'actions de grâces ; il a été célébré dans la chapelle des sœurs. Pendant les trois jours, il y avait messe le matin, et salut le soir. Nous avons eu le bonheur de voir un certain nombre de personnes prendre part à ces pieux exercices. » (lett. 15 juill. 1876.)

— 5. C'est à Gorée, l'endroit cependant le plus salubre de la côte ; qu'a éclaté tout d'abord la fièvre jaune. Voici les détails que donne le P. Blanchet sur les ravages du fléau dans cette île :

« La fièvre jaune s'est manifestée à Gorée vers le 25 juill. sans qu'on ait su au juste comment elle avait été importée. La quarantaine fut aussitôt résolue. On fit partir pour la grande terre tous les soldats qui se trouvaient au castel, excepté ceux qui étaient déjà à l'hôpital, et vingt-huit autres destinés à garder le fort. Or, tous ceux qui étaient demeurés à Gorée, à l'exception de deux, sont morts après cinq ou six jours de maladie. Ses trois premières victimes furent le président du tribunal, un douanier et un commis de commerce.

« Au commencement du mois d'août, le fléau sévissait dans toute sa rigueur. Le 9 de ce mois, on comptait déjà 35 décès. Jusqu'alors il n'y avait eu d'atteints que les Européens, et tous les malades avaient succombé en six jours.

« Le P. Vuillaume fut également atteint. Traitée dès le principe très-énergiquement, il put se relever. Mais, hélas ! quelques heures après, il retombait, et rendait le dernier soupir le 12 août. »

« Les sœurs de St-Joseph tombèrent toutes, à l'exception de cinq. Ses quinze autres étaient au lit, tous les domestiques avaient pris la fuite. Cinq furent emportées par la fièvre jaune, et la supérieure locale, la Mère Thécle, par une autre maladie. La supérieure principale de St-Louis, qui était venue à Gorée, les suivit bientôt dans la tombe. Toutes d'ailleurs purent recevoir à temps les sacrements et l'indulgence de la bonne mort ; c'est avec joie

qu'elles ont quitté cette terre d'exil.

« Sur ces entrefaites, un bateau fut envoyé à St. Joseph de Ngazobil, afin d'y prendre six sœurs indigènes de la Cong^g des Filles du St. Cœur de Marie, pour aider ou remplacer dans le soin des malades les religieuses de St. Joseph en levées par le fléau. Elles se sont dévouées avec le plus grand zèle à cette pénible mission.

« Cependant, loin de diminuer, l'épidémie ne faisait qu'augmenter. Le 10 août, nous avions huit morts, le lendemain dix. Nous étions exténués de fatigue, et comment pouvait-il en être autrement, puisque jour et nuit nous étions au milieu des morts et des mourants. Les malades entrés à l'hôpital y mouraient tous sans exception. Un médecin de St. Louis, qui avait été témoin des ravages de la fièvre jaune dans les Antilles, affirmait qu'il n'avait jamais rien vu de pareil. « Dans toutes les épidémies, disait-il, il y a quelques cas légers, ici pas un. » (11 août 78)

— 5. « Maintenant, dans quelles dispositions ont expiré les 72 victimes que nous avons enterrées jusqu'ici ? — Quelques-uns seulement ont pu recevoir le S. Viatique; la plupart en étaient empêchés par leurs fréquents vomissements. Mais, grâce à Dieu, tous ou à peu près tous se sont confessés et ont reçu l'Extrême-Onction. Cependant ces malades étaient des hommes de 20 à 30 ans, c. à d. d'un âge où l'on ne veut pas mourir. De plus, c'était presque tous des jeunes gens qui avaient perdu la bonne habitude des sacrements. À ces deux difficultés s'en ajoutait une autre non moins grande, résultant de la nature ou de la marche de la maladie. En effet, avec cette fièvre, qui dure ordinairement cinq jours, il n'y a que deux jours de grandes souffrances. Or pendant ces souffrances, il est difficile de parler de sacrements; on peut à peine obtenir quelques mots du malade; pendant les 3 autres jours, il n'est pas aisé non plus d'entamer la grosse question; car alors on vous répond: mais je vais bien, je ne sens plus de mal, je veux me lever, etc. C'est tellement vrai qu'un seul a demandé de lui-même à se confesser.

« Alors, me direz-vous, comment avez-vous fait pour les préparer à la mort ? — Voici tout simplement ma méthode. Sachant

que si je leur disais : confessez-vous, ils m'auraient répondu négativement - au moins pour le très-grand nombre - ; je commençais ainsi : « Mon ami, il faut songer à Dieu et vous repentir de vos fautes. A votre âge et dans votre état, vous avez à vous examiner surtout sur trois points, à savoir : 1° si vous avez fait vos prières tous les jours et assisté à la Messe tous les dimanches 2° si vous avez péché contre la pureté, par pensées, paroles, désirs et actions ; et 3° si dans vos colères, vous avez prononcé le St. Nom de Dieu, injurié le prochain, etc. » - Lorsqu'ils m'avaient répondu sur ces trois points, je leur posais quelques questions sur l'ivrognerie, la paresse, etc ; et puis comme ils avaient avoué tout d'abord qu'ils n'avaient ni volé, ni tué, et ne s'étaient pas confessés depuis tant de temps, je les absolvais. Il pourrait bien se faire que quelques casuistes ne seraient pas satisfaits de cela ; mais moi je croyais pouvoir m'en contenter ; surtout lorsque tous les malades montraient ensuite un grand contentement, en voyant faite une confession qu'ils n'auraient pas faite autrement.

« En voici, du reste, une preuve. Un de ceux qui s'étaient ainsi confessés, ayant eu le rare bonheur d'échapper au fléau, vint à la chapelle pour remercier Dieu et faire la St^e Communion en actions de grâces. Je lui dis alors. « Eh bien ! faites maintenant une bonne confession : - Mon Père, me répondit-il, je ne puis la faire mieux que je ne l'ai faite étant malade ; car vous avez touché tous les principaux cas ; et j'avais bien la contribution à laquelle vous m'avez excité. » - Cette réponse m'a fait surtout d'autant plus de plaisir, que ce malade ne m'avait pas paru des mieux disposés.

« Notre ministère en ville a été moins consolant ; soit parce que nous avions affaire à des hommes sans principes religieux, soit parce que leur entourage interdisait l'entrée de la chambre, jusqu'au moment de l'agonie. » (Selt. du 10 sept. 1878.)

- 7. « Vers la fin du mois d'août, l'épidémie touchait enfin à son terme à Gorée. La maladie avait eu, pour ainsi dire, autant de formes qu'elle avait fait de victimes, sauf certains

caractères, comme fièvre intense et rebelle. Elle avait emporté dès le 25 août 1 Père, 1 Frère de Rumonnais, 5 Sœurs de St. Joseph, 5 médecins, 1 pharmacien et environ 60 autres personnes. (lett. 25 août)

« Les pauvres soldats ont été presque tous moissonnés; sur une compagnie de 120 hommes, il n'en est resté que 13. » (3 oct. 78.)

— Par suite des fatigues qu'il avait éprouvées durant ce terrible fléau, le P. Blanchet est tombé lui-même malade à la fin d'octobre; il a été obligé de garder le lit plusieurs jours, sans pouvoir se lever pour dire la 5^e messe. Le P. Cisserand lui fut alors envoyé pour les besoins du st ministère; et heureusement quelques jours après le cher Père était rétabli.

« Quant au P. Kieffer, ajoute le P. Blanchet, il s'est toujours bien porté pendant l'épidémie: Continuellement sur pied, il supportait facilement et gaiement la fatigue, semblable à ces vieux soldats qui ne bronchent pas sous la mitraille. » (lett. du 10 sept. 1878.)

Eté de Dakar.

Sept 75 - Janv 79

1. Détails sur la mort de Mgr Duret. — 2. Mgr Dubois à Dakar. Rebrantes. — 3. Mort des Sœurs de l'Im. Concept. Notice sur S^r Thérèse. — 4. Oeuvres de ces Sœurs à Dakar. — 5. Note historique sur l'école de garçons confiée à nos Frères. — 6. Projet d'église. Zèle du jour. Crédit voté: fondations — 7. Fièvre jaune. Mort de 2 d'ans. Ministère — 8. Lazaret au cap Manuel. P. Meyer.

— « 1. C'est à Dakar, comme on le sait, qu'a succombé Mgr Duret. Voici, d'après des lettres du P. Blanchet et du P. Kieffer, quelques détails sur ses derniers instants, pour compléter la Notice nécrologique donnée au Bulletin de St. Louis.

« Mgr Duret nous a été enlevé le 29 déc d'une manière bien subite. Pendant son séjour à St. Joseph, sa Grandeur avait marché sur une pointe en saillie, qui traversa sa chaussure et lui blessa le pied. Craignant le tétanos, on s'empressa de cautériser la plaie; et elle se referma quelques jours après; mais une douleur intérieure très-vive se faisait sentir, puis le pied enfla et rendit la marche presque impossible! Sur ces entre-faites, il arriva à Rufisque; on fut

saisi en voyant dans quel état d'abaissement il se trouvait. Il ne put dire la messe le lendemain. Néanmoins le jour de Noël, il officia pontificalement à Dakar; il paraissait aller mieux. Le mercredi, après déjeuner, il se promena un peu dans le jardin, n'ayant la tête couverte que d'un mouchoir, mais remonta presque aussitôt. Au haut de l'escalier, les P. P. Stalter et Herzog lui demandèrent s'il ne pouvaient assister in vigils le prêtre disant la 8^{me} messe à bord. Il leur répondit qu'il ne croyait pas pouvoir les y autoriser. Puis il s'affaissa et tombe entre les bras du P. Blanchet. On le porte aussitôt sur son lit; on fait appeler le médecin en toute hâte; Monseigneur ne put articuler que quelques paroles, la langue était déjà paralysée. Le P. Blanchet lui donna l'Extrême-Onction. Peu après, le médecin arriva, ordonna des synapiômes, des vésicatoires; rien n'opéra de résultats. Un râle très-fort se faisait déjà entendre de loin; vers 8 h. du soir il diminua un peu; et à 8 h. 1/2 notre vénérable Evêque n'était plus. Le matin, Monseigneur s'était levé comme à l'ordinaire, avait fait son oraison, dit la 8^{me} messe, écrivit ensuite deux lettres, et peu après il était frappé mortellement. On croit qu'il a eue une attaque d'apoplexie.

« Après avoir revêtu le corps des habits pontificaux, on le descendit au salon, où il resta exposé jusqu'à l'enterrement qui eut lieu vers 4 h. du soir. On le mit dans un cercueil en plomb et celui-ci dans un second en chêne. La mer étant très-calmee ce jour-là, la moitié de la population de Gorée vint prier auprès de ses restes. On l'enterra auprès de Mgr. Kobès, à côté de l'établissement de la Mission. Comme Evêque et membre de la Légion d'honneur, les honneurs militaires lui furent rendus avec pompe, on tira six coups de canon à son enterrement; et 25 Spahis, commandés par M. le lieutenant Colonel Canard, accompagnaient la dépouille mortelle. Le P. Le Tenue, assisté des P. P. Stalter et Herzog présidait les funérailles; les clairons alternaient avec le chœur pendant le chant du *Miserere* et du *Benedictus*. Le lendemain, un service solennel fut célébré à Dakar, au milieu d'une foule immense, attendue jusqu'aux larmes. A Gorée, il en a été célébré trois: le premier a été demandé par les fabriciens le second par les dames de la ville, et le troisième par les noirs, qui ont tenu à faire de grandes dépenses pour l'ornementation de l'église. » *lett. du 16 janv. 1877.*)

— 2. On a vu au bulletin de St-Fouis p. 265 l'arrivée et la réception de Mgr. Dubois. Après une quinzaine de jours passés au chef-lieu de la colonie, Monseigneur revint à Dakar. D'après l'avis général des Pères de la Mission et avec l'approbation de la Maison-Mère, il y a fixé sa résidence habituelle; comme

point plus central et d'où il peut plus facilement visiter les divers postes du Vicariat.⁽¹⁾ Le 26, Monseigneur présida la retraite des Pères de Dakar, Gorée et St-Louis; puis il partit pour St-Joseph et Gambie. A la fin du Carême de 1877, il alla de nouveau à St-Louis; et à son retour, il dirigea pour la seconde fois les exercices annuels des Pères assemblés à Dakar. Le P. Renoux donnait avec lui les instructions. Au mois de janvier 1878, il réunit pour ces mêmes exercices tous les Supérieurs de la Mission. Cette retraite s'est faite avec grande piété et édification. (Vell. du 22 janv. 78.)

„ On a vu dans les Bulletins précédents que Monseigneur avait été contraint par la maladie de revenir deux fois en France, en 1877 et 1878. (p. p. 55 et 134.) Pressé de repartir pour la Mission; à cause de la fièvre jaune, il s'embarquait à Bordeaux au commencement de novembre dernier, sans être encore suffisamment rétabli. Il lui aurait fallu, disaient les médecins, un séjour d'une année en France et une seconde saison de bains à Vichy. Arrivé à Dakar le 19, après une traversée des plus pénibles, il fut aussitôt repris de son ancienne maladie de foie, qui l'obligea à garder le lit pendant quelques jours. Cependant, d'après les dernières lettres du Sénégal, il allait un peu mieux; et l'on peut espérer que la bonne saison qui a lieu actuellement dans ce pays, lui sera favorable.

— 3. Peu de temps après sa première arrivée, Mgr Duboin a eu à regretter la perte de deux religieuses de l'Im^{ie} Conception à Dakar: Sœur Pauline décédée le jour de la Toussaint, et Sœur Féronique enlevée le 19 nov. 1876, après deux jours seulement de maladie. La mort de cette dernière surtout a été une perte très-sensible pour la Mission, où elle avait fait et pouvait

(1) Il avait paru plus opportun, pour Mgr Duret, qu'il continuât à demeurer habituellement à St-Louis, où il était depuis si longtemps comme Préfet apost. Un changement aurait été alors plus remarqué et aurait pu soulever quelques réclamations dans la colonie. Mgr Duboin était plus libre sous ce rapport; et en effet, l'administration n'a fait aucune difficulté à ce qu'il fixât sa résidence ordinaire à Dakar.

espérer encore un très-grand bien. Voici sur cette excellente religieuse le résumé d'une Notice qui nous a été envoyée de Dakar :

« Sœur Véronique, née Claire Barège, était partie de France en 1850. Depuis cette époque, St^e Marie de Gambie, le Gabon et Dakar furent successivement des témoins de son zèle et de sa charité. C'est en 1859 qu'elle arriva à Dakar ; et sauf une année d'absence, elle y resta jusqu'à sa mort. Pendant tout ce temps, elle se dévoua entièrement au soin et à la visite des malades. Tous les jours, après avoir puisé le courage et la force auprès de Notre Seigneur, accomplie avec une jeune fille qui lui servait d'interprète, elle prenait le chemin des villages, allant partout où il y avait une souffrance à soulager, une misère à secourir. Une case fut construite pour recevoir les malades ; Sœur Véronique y était tous les jours à leur service, de huit heures à midi. Sa charité ne se bornait pas à soulager les misères corporelles ; elle y joignait le zèle du salut des âmes. Aussi a-t-elle baptisé un nombre incalculable d'enfants, à l'article de la mort. Deux jours avant sa fin, elle en baptisait encore un qui allait la précéder au ciel. Tout Dakar a tenu à honneur de l'accompagner à sa dernière demeure. M. le Commandant de l'arrondissement et une nombreuse escorte d'officiers et de fonctionnaires assistaient à ses funérailles. La population se pressait derrière le cercueil et formait un cortège imposant. Tous chrétiens et musulmans avaient voulu rendre un dernier hommage de reconnaissance à celle qui leur avait fait tant de bien. Par une heureuse coïncidence, M. J. Dubois, qui arrivait ce jour-là de St Louis, put lui-même faire l'absoute, et relever ainsi cette cérémonie si triste mais si imposante.

« St^e Véronique était née en 1823, à Méreygues (dioc. de Toulouse). L'Annuaire cath. n.º 396. Journal officiel du Sénégal, n.º de nov. 76.)

— 4. — Il y a plus de trente ans, écrivait en 1877 M. J. Dubois, que les religieuses de l'Immaculée-Conception donnent leur précieux concours à la Mission. Arrivées à Dakar en janvier 1848, elles se sont constamment montrées les auxiliaires les plus dévouées des missionnaires, leur rendant tous les services qu'elles peuvent et se conduisant avec générosité aux œuvres qui leur sont confiées.

« A Dakar, elles ont un orphelinat qui compte 50 enfants, et une école qui est suivie par plus de 30 externes. Leurs dispensaires sont très-fréquentés, et le nombre d'enfants baptisés par elles, en danger de mort, est très-élevé ; elles baptisent en moyenne deux enfants par semaine.

« Pas plus qu'à nous, les épreuves ne leur ont manqué. Depuis 30 ans, trente huit veuves se sont succédées dans le Vicariat de la Sénégambie. Sans compter celles que les maladies, l'épuisement et les fatigues ont contraintes de rentrer en France, seize ont succombé dans la Mission même. Rapport du 30 nov. 1877 à la Prop.^e de la Soi)

— 5. Il importait aussi beaucoup d'avoir une bonne école pour les garçons. Après bien des vicissitudes, cette œuvre a été rétablie sur de nouvelles bases en 1877, et confiée à des Frères de notre Institut. Voici sur les essais tentés jusqu'ici une Note du F. Roscedat.

« Dès la fondation de la mission de Dakar en 1846, les missionnaires pensèrent à fonder une école de garçons. Leurs efforts réitérés n'eurent aucun résultat; les chefs et les marabouts ne voulaient pas leur confier leurs enfants, de peur qu'on n'en fit des chrétiens.

M. gr. Robès, qui avait déjà recueilli un grand nombre d'enfants non-musulmans, de divers points de la côte, fit de nouvelles tentatives pour attirer ceux des mahométans de Dakar. Il proposa même aux chefs et aux marabouts de faire donner l'instruction à leurs enfants à part, et dans un local séparé de l'établissement de la Mission. Il comptait par là faire du moins tomber peu-à-peu les préjugés et préparer ainsi la conversion de la jeunesse. Ses propositions furent rejetées.

« Cependant en 1863 ou l'année suivante, le Gouvernement de la colonie sentit la nécessité pour les français, de travailler à s'assimiler la population de Dakar. Et connaissant le peu de résultats des efforts tentés par les missionnaires pour attirer la jeunesse, il pensa qu'il réussirait mieux en établissant une institution tout-à-fait laïque. Il fit donc construire non loin de la Mission un gracieux petit bâtiment, composé de cinq pièces, pour les classes et le logement de l'instituteur; il y établit un maître d'école avec un traitement de 3000 f. par an. Mais les enfants musulmans ne se présentaient pas davantage. Le Commandant supérieur de Gorée, informé de cette résistance, menaça les chefs principaux de leur enlever les secours qui leur étaient accordés par la colonie. Ces secours étaient de petites pensions en compensation de leur acquiescement ou plutôt de leur non opposition à l'établissement du gouvernement français à Dakar. Ces chefs, très-intéressés, envoyèrent alors quelques-uns de leurs enfants, mais en très-petit nombre. Peu-à-peu le zèle de l'autorité française de Dakar se refroidit. On cessa d'exercer une surveillance sur les élèves, comme sur l'instituteur, qui,

lui aussi, laissait faire et s'occupait de toute autre chose que de son école.

Les missionnaires cependant ne s'étaient pas découragés. En 1867 et 1868, le bon P. Welty, qui avait une aptitude spéciale pour attirer les enfants et gagner leur confiance, en réunit un certain nombre qu'il instruisait avec zèle. Les mahométans eux-mêmes disaient hautement que s'ils étaient obligés d'envoyer leurs fils à l'école; ils préféreraient les confier aux missionnaires, qui inspiraient au moins aux enfants le respect et la soumission envers leurs parents; ils ne comprenaient pas une école séparée de la religion. Mais le changement du local de la Mission et le départ du P. Welty, pour une autre destination arrêtèrent cet essai. (Bull. t. II. p. 547 et 579.)

« Cependant, vu l'insuccès de l'école laïque; M. le Gouverneur Laprade qui s'intéressait beaucoup à Dakar, regarda par lui comme sa création, voulut essayer d'un autre moyen. Il s'adressa au Supérieur principal des Frères de Plœmel à St Louis et lui demanda deux Frères pour venir placer l'instituteur, appelé depuis quelque temps au chef-lieu de la colonie. Il désigna spécialement un Frère, homme de couleur, originaire de Gorée, et qui avait une parenté assez influente à Dakar. Le Frère Directeur se pressa d'accéder à cette demande; et les Frères arrivèrent en 1869. Dans le courant de l'année, ils attirèrent environ 50 élèves, et les résultats furent assez bons. Mais la seconde année, ils se laissèrent plus ou moins détourner du soin de l'école, et les enfants désertèrent peu à peu. On changea le personnel des Frères, mais on n'y gagna rien; et il ne resta bientôt plus que 4 enfants d'habitants chrétiens de Dakar. (Bull. t. II. p. 152.)

« Le sous-Directeur de l'intérieur signala cet état de choses au Gouverneur, M. Valère. Le Conseil d'administration, supprima l'école en 1872, donnant pour motif qu'il n'était pas nécessaire de dépenser 4000 \$ pour l'entretien du personnel et du matériel de l'école. On établit alors dans ce local le service télégraphique.

« Les missionnaires ne se découragèrent pas, et relevèrent de nouveau l'école tombée. Le P. Sène s'y dévoua avec zèle, et le F. Valère continua cette œuvre après lui. (t. X. p. 165.)

« Cependant M. le Commandant supérieur de Gorée et dépendances, le colonel Canard, n'avait pas vu avec plaisir la suppression de l'école. Il écrivit même au chef de la colonie de la maintenir, en prévision de l'avenir de Dakar comme chef-lieu du 2^e arrondissement. Le Gouverneur ne revint pas sur ce détermination.

« Au mois d'avril 1875, lors de la translation des divers services de Gorée à Dakar, le Commandant Canard, sur la demande de plusieurs pères de familles européens et indigènes de couleur, sentit la nécessité de rétablir l'école. Il souleva les dispositions du Gouvernement, qui ne se montra pas favorable au projet pour cette année, le budget n'ayant pas prévu cette dépense: Il espérait que dans celui de 1876, la

chose se ferait, et il l'obtint en effet.

« D'ailleurs les noirs musulmans, surtout les jeunes gens adultes, n'ont plus la même répugnance à recevoir une instruction française. Un certain nombre d'entre eux, au contraire demandent à apprendre à lire et à écrire. Ils tiennent surtout à bien savoir calculer, pour se rendre compte des marchandises qui leur sont livrées, ou faire le troc des produits, lorsqu'ils sont envoyés comme traitants dans les rivières du Sud pour le compte des négociants. »

Le rétablissement de l'école primaire de Dakar ayant été décidé, l'administration de la Colonie demanda deux Frères pour cette œuvre. On s'adressa d'abord, à cet effet, aux Frères de Flœrmel, sans faire attention que le poste de Dakar appartient au vicariat apostolique. Mais le C. R. Père crut plus opportun que la Cong^g, qui était déjà en possession de cette œuvre, continuât à s'en charger elle-même. Le Gouverneur du Sénégal, ainsi que le Ministère de la Marine, ont accédé facilement à ces offres, avec l'agrément du Supérieur général des Frères de Lamennais; et l'école a été ainsi officiellement confiée à des Frères de notre propre Institut. Lett. min. 16 mars 1877.)

Les F. F. Ausonne et Marie-Albert désignés pour cet emploi, sont partis le 5 mai 1877; et le 20 du même mois, le lundi de la Pentecôte, ils commençaient leurs classes. « J'ai avec moi sept élèves, écrivait peu après le F. Ausonne; ce sont les plus avancés, quoiqu'ils ne le soient pas beaucoup; la classe du F. Marie-Albert est plus nombreuse. Les enfants sont assez obéissants; j'espère que l'œuvre commencée ira toujours en prospérant, et qu'elle contribuera au bien des âmes. » (Lett. du 10 juin 77.)

— 6. Il était depuis longtemps question de bâtir une église à Dakar. Le nouveau Gouverneur, M. Brière de l'Isle, a pris vivement à cœur l'exécution de ce projet. Dès sa première visite à Dakar, le 13 juin 1876, il en entretint longuement le Père Sossedat. Il visita l'humble chapelle de la Mission, et put en constater par lui-même la pauvreté et l'insuffisance. Aussi promit-il tout son concours pour faire enfin construire une église convenable, en rapport avec l'importance toujours croissante du poste de Dakar. Dans cette visite, il s'arrêta très-respectueusement devant les tombeaux de M^{gr} Kobès et de M^{gr} Duret;

élevés à l'entrée de l'établissement de la Mission. Il voulut voir ensuite quel emplacement il convenait de choisir; et après en avoir examiné plusieurs, il s'arrêta lui-même à celui qui se trouve le plus près de la maison de nos Pères.

Il importait de profiter, sans retard des excellentes dispositions de M. le Gouverneur, et de faire au plus tôt commencer les travaux. Le Conseil d'administration vota dans ce but une première somme de 20,000 £. au budget de 1877, mais en demandant que les plans et devis de l'édifice fussent présentés à bref délai. Mgr Dubois s'empressa d'en remercier M^r. Brière-de l'Isle; mais en même temps il ajoutait, sous l'inspiration du chef de service des ponts et chaussées, qu'il serait bon de voter tout de suite une somme totale pour la construction de l'Église. On passerait ensuite un marché avec une maison de France, à laquelle on verserait annuellement une somme de 20 à 25,000 £. L'Église serait construite en fer, fonte et briques. Ces propositions plurent au Gouverneur, qui répondit aussitôt par dépêche à Monseigneur de demander à un entrepreneur de France des plans et devis. Le Commandant de Dakar, de son côté, demandait au Conseil 140,000 £. (Séss. du 25 Janv. 1877.)

Ses plans reçus furent soumis au Conseil colonial, à la fin de 1877; et après une longue discussion de trois heures, tout fut adopté, à la majorité de sept voix contre trois. La somme votée sur le budget de la colonie était de 200,000 £, dont 150,000 pour le prix d'achat, et les 50,000 autres pour les frais supplémentaires. On a peu après commencé les fondations au mois de Janv. 1878 au moyen des 20,000 £ accordés précédemment; et en mars elles étaient achevées. Néanmoins à fait venir de Paris pour les emballages des pierres toutes taillées, ce qui a beaucoup augmenté les dépenses et excité des réclamations de la part de la population européenne.

Cependant le vote du conseil de la colonie ne pouvait avoir d'exécution qu'après approbation du Ministère de la Marine. Le Gouverneur lui soumit donc ces projets, et il les défendit lui-même, lors de son voyage en France; au mois de mai 1878. Mais au Ministère on y vit des difficultés; les plans durent être plus ou moins

modifiés. Toutefois, dans une lettre récente, Monseigneur annonce que le Gouverneur vient d'envoyer un nouveau devis au Département de la Marine. Comme on ne demande qu'une faible somme pour la première année, on espère qu'elle sera accordée. Du reste les fondations étant faites depuis plus d'un an, on ne peut tarder à reprendre les travaux. (Lett. du 24 déc 1878.)

— 7. Après avoir décimé l'île de Gorée, la fièvre jaune s'est portée sur Dakar, où elle a exercé aussi de cruels ravages. Voici les détails que donnent sur ce fléau les lettres du P. Lossedat.

« Nous avions certain espoir d'être préservés de l'épidémie ; mais le 9 août, on apprit qu'un cas de mort presque foudroyant avait eu lieu au lazaret, et qu'un soldat disciplinaire était malade à la caserne. Déjà, l'autorité avait pris de sages précautions pour arrêter le fléau. Toutes les troupes avaient été disséminées en quatre endroits différents, à Bel-Air, à Hann, au lazaret, et sur une éminence vis-à-vis des îles Madeleines. Avant la fièvre jaune, nous avions eu la fièvre articulaire, appelée Dengue. La plupart des habitants en avaient souffert. Dans la Mission, le Père Lissierand et le F. Marie-Albert l'avaient eue, ainsi que plusieurs sœurs.

« Pour soustraire ce Frère ainsi que le F. Ausonne, à l'influence malfaisante, on les envoya, d'après l'avis du médecin, à St-Joseph de Ngazobil. Ils s'y rendirent sur le côté qui devait ramener les sœurs indigènes appelées pour le soin des malades. Cette embarcation fit le voyage, aller et retour, en 36 heures, ce qui ne s'était jamais vu. Outre les six religieuses indigènes envoyées à Gorée, nous en avions aussi quatre à Dakar. Deux étaient détachées à l'ambulance et les deux autres visitaient les malades à domicile.

« A la date du 26 août, la fièvre sévissait avec une violence extrême, elle avait fait dans la ville et dans les camps, environ 60 victimes. A Dakar même, elle enlevait en moyenne quatre personnes par jour, pas une maison où il n'y eut des malades. « Je fus pris-moi-même, ajoute le P. Lossedat, d'un malaise général, avec des frissons de fièvre. Mais, grâce à Dieu, ce ne fut absolument rien ; c'était sans doute l'effet de la grande fatigue que j'avais éprouvée. » (Lett. du 26 août 1878.)

« Parmi les victimes, nous avons eu à déplorer la mort de deux Sœurs de l'Inée. Conception. Sa bonne Mère Marie-Louise a succombé le 10 sept., après quatre jours de maladie, victime de son dévouement. Tous les jours, matin et soir, elle parcourait les maisons où il y avait des malades, les soignait, les consolait, et n'entraît quelquefois accablée de fatigue. Je crus devoir modérer son zèle, et lui interdiss de sortir le matin, à cause de l'ardeur du soleil; à l'ombre, le thermomètre marquait de 30 à 31 degrés. Elle se soumit, mais le soir elle prolongeait ses courses jusqu'à une heure, assez avancée dans la nuit. La maladie d'une de ses compagnes, la sœur Marie-Joseph, vint encore augmenter ses fatigues. Elle voulut la visiter malgré tout, et le lendemain matin elle se sentit atteinte. Aussitôt on lui administra tous les remèdes, on lui prodigua tous les soins, mais rien n'y fit. Le bon Dieu voulait la récompenser. Sa mort est une grande perte pour la Mission.

« En veille; la S^r Ephrem était aussi tombée malade. Le médecin crut que ce n'était pas la fièvre jaune; le huitième jour, il trouvait même beaucoup de mieux. Mais voilà que tout à coup, dans le milieu de la journée, une crise terrible se déclare. Quatre personnes suffisaient à peine pour tenir la malade, qui voulait à toute force se lever. Appelé en toute hâte, je me rendis chez les Sœurs, avec les P. Vamoise et le P. Jules. La pauvre Sœur ne pouvait plus parler. Je lui donnai l'absolution et lui administra l'Extrême-Onction. A 11 h. 1/2, elle rendit sa belle âme à Dieu. Depuis quelque temps, cette bonne Sœur parlait souvent du désir de mourir. Le divin Maître accéda à ses pieux desirs, en la prenant avec lui. (Lett. du 26 sept. 78.)

« Enfin, vers le 30 août, l'épidémie fut en décroissance; jusqu'au 8 sept., il ne survint que 3 cas nouveaux; et ils n'eurent point la gravité des cas précédents, qui avaient été parfois foudroyants. Les hommes les plus vigoureux étaient enlevés en deux ou trois jours. Vers la fin, au contraire, on était plus long temps malade; et quand on dépassait le 9^e jour, on était sauvé.

« Sur les 30 personnes décédées, du 7 au 30 août, les deux tiers environ ont reçu les sacrements, quelques-unes n'en ont pas eu le temps, d'autres enfin ont malheureusement refusé les secours de la religion.

« Dès l'apparition de l'épidémie, nous avons fait un Eriduum de prières avec bénédiction solennelle du C. S. Sacrement. Nous avons eu aussi des processions solennelles le jour de la fête de l'Assomption et de celle du S^t Cœur de Marie. Elles se sont faites avec beaucoup d'édification. De plus, au salut des dimanches et des fêtes, on

le Misere et le Parce. Nous récitons aussi les oraisons de la messe, pro tempore mortalitatis. Enfin, à partir du 15 oct., l'épidémie avait complètement disparu. » (Lett. du Samedi: 26 sept. 78.)

— 8. On a continué néanmoins, durant quelque temps, à prendre de grandes précautions, pour empêcher le retour de l'épidémie. Un lazaret fut établi au cap Manuel; et tous les passagers devaient y subir une quarantaine de 15 jours. Voici ce qu'écrivit de ce lazaret le P. Meyer, qui s'y trouvait retenu.

« Arrivé le 1^{er} déc. à Dakar, avec le P. Strub^l (J^b Tiers) dix jours après notre départ de Bordeaux, j'ai été envoyé peu après au Cap Manuel, pour y donner les secours spirituels à un soldat malade. La Providence m'y conduisit en même temps pour administrer une sœur de St Joseph, la S^r St Jean, qui s'y mourait. Cette bonne religieuse revenait à Gorée, avec cinq autres de ses compagnes, de la ville de St Louis, où elles étaient allées soigner les victimes de l'épidémie. Tombée malade pendant la traversée, on la laissa au lazaret, où elle est morte de la fièvre jaune, dit-on. Depuis lors j'ai été obligé de rester au lazaret, car une sévère quarantaine empêche de circuler d'un lieu dans un autre.

« J'ai été bien touché, à mon retour de France, de l'accueil empressé des bons noirs, et surtout de mes anciens néophytes de Gorée. Les premiers jours, c'était de leur part des visites sans fin. Ici, au lazaret, je suis plus tranquille. J'ai avec moi tout ce qu'il faut pour dire la sainte messe et administrer les sacrements. Tous les matins, les sœurs s'élèvent un petit autel: c'est ordinairement leur table à manger, qu'elles ornent de leur mieux; et c'est là, sur cet autel improvisé, que daigne descendre le Dieu trois fois saint. Aidées de quelques militaires, elles travaillent en ce moment à une petite crèche, faite de coquilles ramassées au bord de la mer; elle sera bien jolie. Je loge avec le médecin et le lieutenant, qui sont pleins de bienveillance à mon égard. Le dimanche, ils assistent à la Messe avec les soldats et le gardien du lazaret. Souvent ils ramassent des fleurs, et en forment des bouquets, qui ornent le petit autel improvisé. Il y avait ici, pendant

l'épidémie, un détachement de soldats de l'infanterie de marine, beaucoup d'entre eux sont morts; et en ce moment il n'en reste plus qu'une douzaine d'hommes, dont un est encore bien malade. » (lett. du 24 déc. 78.)

Station de Rufisque.

Sept 1875 - Janv 1879.

1. Situation générale: Pauvre installation. — 2. Ministère du P. Kieffer — 3. Traitement obtenu p^r ce poste. M. Lutz. — 4. Fièvre jaune. Négociants solidaires — 5. Mort de M. Lutz

— 1. a Rufisque; écrit Mgr Duboin, est un centre commercial assez important, éloigné de Dakar de 28 kilomètres. Sa population est de 3000 à 4000 âmes, dont 300 environ catholiques, le reste mahométan. Ses catholiques sont originaires soit d'Europe, soit des diverses localités de la Sénégambie.

« Pendant la saison des pluies, c'est un endroit peu salubre. Le territoire est bas, inégal et envahi par la mer au moment des grandes marées; les eaux pluviales n'ont pas d'écoulement régulier, et se mêlant à celles de la mer, elles forment autour de Rufisque un vaste marais. Cet amas d'eau dormante produit une grande humidité, exhale de mauvais miasmes qui engendrent des fièvres. Aussi un grand nombre de personnes évacuent-elles Rufisque durant la mauvaise saison, pour aller à Gorée et à Dakar.

« Dans cette résidence, une ancienne boutique de traitant sert à la fois de chapelle et de logement au Missionnaire. C'est une case mesurant environ 20 mètres de longueur, sur 6 à 7 de large, et entièrement construite en planches. Elle est bâtie sur pilotis de 0, 60 centimètres d'élevation, afin qu'elle soit un peu préservée de l'excessive humidité du sol pendant la saison des pluies, et aussi des espèces d'inondations produites quelque fois par les pluies abondantes et persévérantes des régions tropicales.

« Un seul missionnaire y réside; encore vient-il passer les mois d'hivernage à Dakar, sa demeure ne le garantissant pas

suffisamment contre l'insalubrité de la saison. Il n'y a aucune école. Cet état de choses laisse beaucoup à désirer, et il est bien à souhaiter qu'il nous soit possible d'y porter remède. » (Rapport de M. gr. Dubois à la Prop. de la Foi, 20 nov. 1877.)

— 2. C'est le P. Kieffer qui est demeuré habituellement chargé d'y exercer le s^t ministère jusqu'en 1877. Voici ce qu'il en écrit lui-même.

« Le dimanche, à la s^{te} Messe, il y a toujours une quarantaine de personnes, et davantage aux grandes fêtes. Le matin et le soir, on récite la prière et le chapelet en langue indigène. Bon nombre de jeunes gens, ouvriers noirs y assistent avant et après leur travail. Pendant la journée, je fais en outre l'école à quelques enfants. La population catholique se montre très-bien disposée; et depuis l'établissement d'une chapelle, les dons n'ont pas cessé d'affluer. Ils se sont élevés au chiffre de 3,770^f, y compris l'argent recueilli dans deux souscriptions patriotiques, et celui destiné à l'achat de deux belles statues, d'un chemin de croix et d'une lampe pour brûler devant le S. Sacrement. » (15 juv. 76.)

— 3. En 1877, on obtint du Ministère de la Marine qu'il fit ajouter, pour ce poste, un traitement de plus, au cadre du clergé de la colonie. (S^t. minist. du 12 fév. 1877.) — M. l'abbé Sutz, ancien scolastique, fut heureux de se devouer dans cette Mission, comme auxiliaire de nos Pères. Le 20 fév. il s'embarquait à Bordeaux pour la Sénégambie; et bientôt après, se rendait à Rufisque où il a travaillé avec zèle au bien des âmes.

— 4. Durant l'épidémie de la fièvre jaune, écrivent les P. P. Lossedat et Lamoise, nous avons eu à regretter à Rufisque un acte déplorable, qui a bien affligé aussi M. Sutz. Sur la population cosmopolite des commerçants de Rufisque, il y en a malheureusement qui n'ont guère de religion. Ce huit traitants solidaires, poudrés par je ne sais quel mauvais conseil, envoyèrent, à la date du 1^{er} sept. à M. Sutz et à M. Samba, qui se trouvait alors avec lui, la triste pièce suivante; la première de cette sorte qui soit encore apparue dans la colonie.

M. M. Sutz, curé et Samba, abbé à Rufisque,

Pour éviter toute difficulté, nous croyons devoir donner ci-dessous communication d'une déclaration, dont nous vous prions de prendre bonne et entière connaissance; à seule fin, qu'en cas de maladie de l'un de nous, vous vous absteniez de vous présenter à son domicile

Texte de la déclaration

« En présence des victimes que fait l'épidémie, qui, d'un moment à l'autre; peut nous ouvrir la tombe, nous soussignés, jouissant de toute la plénitude de nos facultés, déclarons: en cas de maladie, refuser le ministère de tout prêtre; et, en cas de mort, demandons à être enterrés civilement. »

« Il reste bien entendu que, si l'un de nous tombait malade ou venait à mourir, tous les autres signataires devront faire exécuter à la lettre, les dernières volontés du défunt contenues dans la présente déclaration.

« Fait à Rufisque le premier septembre 1878. »

Suivent les signatures au nombre de huit

— 5. « Un tel acte d'impiété ne pouvait qu'attirer les vengeances divines. La fièvre jaune s'est, en effet, bientôt étendue de Dakar à Rufisque, en dépit de tous les cordons sanitaires, et elle y a fait un grand nombre de victimes. Dès l'apparition du fléau, M. Sutz a montré un grand courage. Le P. Fossedat avait eu l'intention de le faire venir à Gorée, où l'épidémie ne régnait plus; mais ce ne fut pas possible; les communications étant déjà coupées. Du reste, M. Sutz avait demandé en grâce, de rester à son poste. Le P. Fossedat cependant lui adjoignit le P. Lamoise, pour l'aider dans le St ministère.

« Vers la fin de septembre, M. Sutz fut pris d'une forte fièvre; vu les remèdes énergiques qu'on lui avait donnés, on croyait qu'il s'en retèverait. Mais la maladie poursuivit son cours; et le 30 sept. à 1 h. du matin, il rendit son âme à Dieu. Trois jours auparavant, il avait reçu tous les sacrements avec une grande piété. Sur les dernières heures qui ont précédé sa mort, il entra dans un délire somnolent, qu'il n'interrompait que par de pieuses aspirations. »

(Sch: des P.P. Fossedat et Lamoise. 30 sept. et 2 oct 1878.)

Dernières nouvelles de Dakar.

La longueur qu'a déjà ce Bulletin nous oblige à remettre au prochain N^o les autres Communautés de la Sénégambie.

Voici, pour terminer, les dernières nouvelles que le T. R. Père vient de recevoir de Dakar; elles lui sont transmises par une lettre du P. Riehl, datée du 3 janvier. Ce Père, on le sait, s'est embarqué à Bordeaux le 20 déc. avec les F. F. Evode et Hubert; il avait été retenu jusque là par le T. R. Père à la Maison-Mère, pour aider à la rédaction du *Propre* de la Cong^o, préparé suivant le vœu du Chapitre général.

« Nous venons, dit-il, d'arriver à Dakar, le 30 déc. après une heureuse traversée. Toutes les quarantaines sont levées depuis quelques jours entre Dakar, Gorée et Rufisque; mais celles de St-Louis, Joal, St-Joseph et Gambie continuent toujours. Le paquebot lui-même a été mis en quarantaine. J'ai trouvé Monseigneur assez bien. Tous les autres confrères sont aussi en bonne santé. Le P. Meyer vient de quitter le lazaret du Cap Manuel, où il a été enfermé une quinzaine de jours. On dit que la quarantaine de St-Louis va être levée après-demain (5 janv.), un mois après le dernier décès dans cette ville. Je partirai demain soir pour St-Joseph, et après demain, dimanche, veille de l'Épiphanie, j'espère y célébrer la *ste* Messe. »

Nécrologie.

Depuis le dernier bulletin, deux billets de décès sont allés annoncer aux C^{tes} les nouvelles pertes que vient de faire la Mission si éprouvée de la Sénégambie.

La première est celle du F. Floribert, mort d'une fièvre bilieuse le 25 nov. 1878, dans la Mission de St-Joseph de Ngazobil, à l'âge de 25 ans;

Et la seconde, celle du Père, Ernst Charles, décédé à Sédhiou, le 2 déc., dans sa 28^e année des atteintes d'une fièvre pernicieuse.

On donnera dans le prochain bulletin des détails sur les derniers instants de ces deux regrettés confrères : mais nous ne voulons pas attendre à rappeler leur souvenir aux prières des C^{tes}.

Départs et retours en France.

Le 5 janvier se sont embarqués à Bordeaux pour la Sénégambie, les P. I. Montel Etienne, et Renault, de la dernière Profession.

Le 11 est arrivé à la Maison-Mère le P. Duval, obligé, à son grand regret, par une grave maladie, de quitter la Mission du Languebar. Craignant les rigueurs du froid qui sévissait alors, il s'est arrêté durant quelques jours à Rome, où il a eu le bonheur de voir le St. Père.

Le P. Guilloux vient également de rentrer en France (St-Jean). Il arrive de Maurice, où il a été remplacé par le P. Corbet; il nous apporte de bonnes nouvelles de nos confrères de cette île et de la Réunion.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

—
 Lettres de N. S. Père le Pape Léon XIII,
 en faveur du Séminaire français de Rome.

Nous avons déjà eu occasion de parler de la grande bienveillance dont le Pape Léon XIII, à l'exemple de son glorieux prédécesseur, daigne environner le séminaire français. (N^{os} 122 et 124. p. p. 149 et 26.) Sa Sainteté vient, tout récemment encore de nous en donner de nouveaux et bien précieux témoignages, par deux Lettres apostoliques, adressées au C. R. Père en faveur de cette œuvre, et qui sont pour son avenir de la plus haute importance.

La première de ces Lettres, datée du 12 déc. 1878, a été écrite à l'occasion de bruits répandus, depuis un certain temps, sur un projet attribué aux Sulpiciens, de fonder à Rome une maison d'études pour les élèves de leurs séminaires. Déjà l'acquisition d'une maison considérable, faite dans cette ville par la Compagnie de St-Sulpice, avait donné quelque consistance à ces bruits, lorsque parut dans le journal *le Monde*, du 16 nov., une correspondance qui les confirmait en termes formels. Nos Pères de Rome durent naturellement s'en préoccuper, ainsi que la Maison-Mère : d'après l'avis de personnes graves, ils crurent donc devoir en référer au St-Père, afin de sauvegarder les intérêts de l'œuvre importante fondée au prix de tant de sacrifices par la Cong^o. Sa Sainteté, comprenant qu'il ne pouvait y avoir à Rome, pour

la même nation, deux séminaires rivaux, a daigné adresser au C. R. Père une lettre des plus bienveillantes, pour confirmer nos droits et sanctionner notre mission; à l'égard de cette œuvre. Dans cette lettre, le Souverain Pontife parle dans les termes les plus élogieux du Séminaire français; puis, afin de couper court à toute équivoque, il déclare que les Sulpiciens ne pourront recevoir dans leur maison de Rome, comme les autres Instituts ayant des établissements dans cette ville, que les seuls ecclésiastiques faisant partie de leur compagnie: « Non secus ac alias hujusmodi domos aliarum Congregationum domos istie existentes. . . prædictam Procuracionis domum solis Sulpicianæ familiae alumnis patere debere »; et même afin d'empêcher efficacement, dans le présent comme dans l'avenir, toute concurrence qui tournerait au détriment du bien; il ajoute qu'aucun élève ou prêtre étranger ne pourra être admis pour les études, dans la maison établie à Rome par les Sulpiciens qu'avec une permission expresse du Pape lui-même (1).

La seconde Lettre, qui vient parfaitement compléter la première, a pour objet d'encourager la fondation de bourses d'élèves, de manière à assurer ainsi, à perpétuité, et à l'avenir de l'œuvre et ses heureux fruits. Nous sommes heureux de communiquer à nos confrères cet acte pontifical, pour qu'ils s'associent à notre reconnaissance envers l'Auguste Vicaire de Jésus-Christ. Mais cette lettre ne doit pas sortir du cercle des membres et des amis de la Cong. et l'on devra éviter de la faire ou de la laisser publier dans des journaux ou des revues

LÉON XIII PAPE.

à notre cher Fils Ignace Schwindenhammer, Supérieur-Général de la Conge des prêtres du S^t-Esprit et du S^t-Cœur de Marie. à Paris.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique. »

« Nous nous réjouissons, cher Fils, de voir que le Séminaire

(1) Après la publicité donnée à cette affaire dans les journaux, on a cru pouvoir en parler ici dans difficulté. Cependant, par discrétion, nous nous abstenons de reproduire le texte de la Lettre du S^t-Père.

français, établi dans notre ville de Rome sans fondations assurées, et se soutenant depuis lors au moyen d'emprunts, de dons et de la pension des élèves, ait enfin, grâce à la libéralité de quelques-uns des Evêques lui confiant leur sujets, et de plusieurs pieux laïques, été gratifié de quelques rentes annuelles, qui lui permettent de recevoir gratuitement un petit nombre d'élèves moins fortunés. Quoique ces ressources ne suffisent encore que pour bien peu de jeunes ecclésiastiques, Nous nous réjouissons cependant de ce premier début. Mais comme le susdit séminaire a été fondé pour l'utilité de tout le clergé français, et que le clergé en général se recrute principalement parmi cette classe de jeunes gens, dont beaucoup, sans doute, se font remarquer par la pureté des mœurs, la piété et le talent, mais dont bien peu sont pourvus des moyens pécuniaires indispensables pour se livrer, pendant le temps voulu et sans préoccupations, à l'étude des hautes sciences sacrées, la création de bourses, faite par la générosité des fidèles, peut seule leur venir en aide et enrichir l'Eglise d'un grand nombre de ministres sages et choisis, dont autrement elle serait privée.

« Nous vous félicitons donc, Cher Fils, et avec Vous, Nous félicitons avec bonheur les personnes pieuses qui, inspirées par le véritable amour de la patrie et de la religion, ont pensé qu'elles ne pouvaient travailler plus efficacement à la prospérité de l'une et de l'autre, qu'en consacrant leur fortune à la formation d'un clergé instruit et vertueux. Ceux qui auront de la sorte employé sagement une partie de leurs richesses, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ne manqueront pas de recevoir une abondante récompense au Ciel. Comme gage de cette récompense future, Nous nous plaçons à leur accorder à tous et à chacun, une indulgence plénière, qu'ils pourront gagner à l'article de la mort, aux conditions ordinaires, et cette faveur Nous l'étendons à leurs parents et à leurs proches jusqu'au troisième degré inclusivement.

« Daigne le Seigneur multiplier et féconder les bénédictions qu'il répand visiblement sur ce Séminaire, comme le prouvent

l'estime universelle dont il est entouré, l'accroissement du nombre de ses élèves, les secours inespérés qu'il a reçus et les fruits merveilleux qu'il a produits. Recevez le présage de ces faveurs célestes, Vous et tous ceux qui secondent cette œuvre de leurs générosités, dans la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur, cher Fils, en témoignage de Notre bienveillance paternelle, à Vous, aux sùddits bienfaiteurs et à toute votre Congrégation.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 20 janvier 1879.

Léon XIII Pape.

Leo Papa XIII.

Dilecte Fili, salutem et apostolicam Benedictionem.

Gaudemus, Dilecte Fili, Gallicum Seminarium in Nostra hac Urbe, sine fundis erectum et jamdiu fenestri tantum pecunia, stipe et alumnorum pensionibus sustentatum, tandem ab aliquo ex Episcopis, qui Clericos suos ei credere consueverunt, et a nonnullorum laicorum liberalitate, certis quibusdam auctum fuisse redditibus, qui alendis aliquot clericis sint pares. Quamquam paucis admodum adolescentibus ita fuerit consultum, gaudemus tamen exordio hujus incepti. Nam cum Seminarium hoc, in totius Gallici Cleri commodum fuerit institutum, et Clerus ubique coalescat ex illo potissimum juvenum ordine, qui etsi multos praeferat integritate morum et pietate non minus quam ingenio praestantes, paucos tamen exhibet iis instructos domesticis facultatibus quae sinant ipsos, non levi sumptu Nutritivam et quavis alia cura solutam dare operam severioribus disciplinis; soli profecto redditus in horum beneficium a christiana extraneorum liberalitate constituti ipsis subvenire possunt, et per eos Ecclesiam; ipsorum subsidio caritativam delectis et sapientibus dilare ministris.

Gratulamur itaque tibi, Dilecte Fili, et libentius etiam gratulamur prorsus illis viris, qui vero ducti Patriae et Religionis amore, non aliter efficacius solidae utriusque prosperitati se prospicere posse duxerunt, quam si divitias suas in incrementum impenderent optimi scitique cleri. Ipsi profecto, qui tam prudenter opes contulerunt in Dei gloriam et salutem animarum, debita non carebunt et copiosa caelesti mercede. Cujus nos interim pignus iis praebituri, unicuique eorum concedimus plenariam indulgentiam, servatis ordinariis conditionibus, lucrandam in articulo mortis, quam porrectam etiam volumus ad consanguineos et affines usque ad tertium gradum inclusive.

Multiplicet semper et fecundet Deus benedictiones, quas per communes laudes, per annua juvenum incrementa, per inoperata subsidia et per

Letis institutionis fructus in hoc Seminarium effundere videtur; earumque tibi et illis, qui huic operi suffragantur opibus suis sit auspex Apostolica Benedictio, quam paternæ Nostræ benevolentia testem, tibi, Dilecti Fili, iisdem universaeque Congregationi tuæ peramanter impertimus.

Datum Romae, apud S. Petrum, die 20 Januarii 1879.

Leo P.P.XIII.

Ctê de St Joseph de Ngazobil.

Sept 1875 - Janv. 1879.

1. Visite de Mgr Dubois. Etat g n ral. — 2. Œuv. des clercs indig nes. Nombre. — 3. Id. des Sœurs indig nes. Nombre depuis l'origine. Bien qu'elles op rent. — 4. Village chr tien de St Joseph. Origine et progr s. Incendie. Reconstruction. — 5. Evang.^o des alentours. Cat chistes. Chapelle b tie   Mboidi ne. — 6. Excursion du P. Diouf au Saloum. Visite au roi: Sa lettre   Mgr. — 7. Visite du fr re du roi du Saloum. Brigandages du roi de Sine. — 8. Ouvrages en langue indig ne. Carte de la S nigambie par L. Duby. — 9. Triduum du V.P. F te jub.^{l } du C.R. P re — 10. Sant s Pr servation de l' pid mie — 11. Mort du F. Floribert. Notice

— 1. Peu apr s son arriv e en S nigambie, Mgr Dubois s'est empress  de visiter la Ct  de St Joseph de Ngazobil. Voici, au sujet des diff rentes Œuvres de cet important Etablissement, quelques extraits de sa correspondance et de celle de la Ct .

« Je suis arriv    St Joseph, bien heureux de retrouver les lieux que j'avais quitt s depuis 25 ans. Combien surtout j'ai  t  content de trouver l , dans ce pays autrefois enti rement infid le, un certain nombre de familles chr tiennes!

« La Ct  va tr s-bien, et les Œuvres sont aussi en g n ral dans un  tat satisfaisant. Avec l'approbation du C.R. P re, j'ai nomm  le P. Renoux comme sup rieur, en remplacement du P. Riehl, n cessaire   Gambie.

« J'ai examin  avec les P res les Œuvres indig nes, que j'ai encourag es de mon mieux; car j'ai vu l  une fois de plus ce que peuvent les pr tres et les autres auxiliaires indig nes.

« Mais je me suis principalement occup  de la question

de l'évangélisation des villages voisins. J'ai vu tous les chefs, et nos Pères vont entreprendre, avec une nouvelle ardeur, la destruction de l'empire de Satan. (Lett. 25 juuv. 77.)

« La Mission de St Joseph, est, en effet, très-importante. C'est de là que s'est produit le premier-mouvement des infidèles vers le christianisme. Nous avons maintenant un village composé d'une trentaine de familles chrétiennes. Il pourra servir de modèle pour en former d'autres avec les nouveaux convertis. C'est de St Joseph que la lumière évangélique rayonne dans le Saloum et dans le Sine. On est étonné de trouver parfois des infidèles de ces deux pays qui parlent de Dieu et de la Ste Vierge, comme si l'Évangile leur avait été déjà prêché. Le bien se prépare, on sent la grâce qui opère lentement. » (Lett. 24 mai 78.)

— 2. « L'œuvre principale de St Joseph est celle de l'éducation de la jeunesse, et surtout celle du séminaire indigène. Les enfants se partagent en travailleurs et étudiants. Ces derniers font des progrès. On a déjà obtenu un résultat consolant; car St Joseph nous a donné trois bons prêtres, qui font beaucoup de bien. (Lett. 24 mai 78.)

« Mais aussi que de pénibles déceptions éprouvées depuis l'origine. Dans un compte-rendu que M. gr Kobès, de pieuse mémoire, adressait à l'œuvre de la Propagation de la Foi, en 1871, il était question de trois jeunes gens qui devaient être ordonnés prêtres dans un avenir peu éloigné, et de huit autres élèves indigènes. Sur les trois premiers, un seul a été ordonné, un autre est mort, et le troisième s'est retiré pour motif de santé. Sur les huit autres étudiants, l'un est mort, six se sont retirés, et un seul a persévéré jusqu'à ce jour. Il y avait encore, à la fin de l'année 1871, plusieurs élèves des classes inférieures; un seul est resté. Ces défections montrent combien cette œuvre est difficile.

« Le personnel des élèves est presque tout renouvelé, sur le nombre qui est de neuf, il y en a actuellement (nov. 1877), un en théologie, un en seconde, 4 de la force de quatrième, et 3 qui ont commencé l'étude du latin.

« En outre, douze autres enfants qui donnent quelque espoir de vocation, suivent les cours de français, à l'orphelinat. Mais, quelque belles que soient les espérances, il faut toujours s'attendre à des insuccès, et quelquefois des plus imprévus. Nous persévérerons cependant quand même dans la poursuite de cette œuvre ; car, vu les difficultés qu'éprouvent les missionnaires européens à se familiariser avec les langues indigènes et à triompher des obstacles provenant du climat, la conversion de l'Afrique n'est possible, humainement parlant, qu'avec le concours de bons missionnaires indigènes. » (Rapport du 20 nov. 1877.)

— 3. « La Cong^g des Sœurs indigènes, dites Filles du St Cœur de Marie, fondée, il y a une vingtaine d'années par Mgr Robès, a passé aussi par bien des épreuves et des vicissitudes depuis sa fondation. Le démon a fait de grands efforts pour la détruire de fond en comble, à cause du bien qu'elle est destinée à faire dans ces pays infidèles. Comme toutes les œuvres de Dieu, elle porte donc le cachet de la croix.

« On sait que c'est une sœur de St Joseph, la Mère Rosalie Chapelain, qui fut choisie par la Providence pour diriger la C^{te} naissante et en former les novices. Elle s'est dévouée à cette importante mission avec le plus grand zèle ; et on doit lui en conserver une vive reconnaissance. Cependant elle n'avait été accordée à cette œuvre qu'à titre provisoire ; et en 1875, elle fut appelée en France par ses Supérieures majeures, au vif regret de ses filles spirituelles. Elle a été remplacée alors, dans la charge de supérieure, par une des religieuses indigènes, la sœur Joséphine. Et depuis cette C^{te} a continué de marcher ainsi sous la direction des missionnaires. (v. Lett. M^g Dubois, sept. - Renoux, 10 mai et 12 juill. 1876.)

« Depuis la fondation de cet Institut, 38 professes, toutes indigènes, se sont consacrées à Dieu dans son sein. Six ce nombre ont été appelées à une vie meilleure. Aujourd'hui, l'œuvre compte 27 sœurs professes. On trouve parmi elles des personnes venues de toutes les localités qui nous avoisinent. La bonne Vierge Marie

les a en quelque sorte choisies çà et là, au milieu des infidèles, pour les convertir, et en faire ensuite les enfants de prédilection de son Cœur immaculé, afin qu'à leur tour elles aident à la conversion de leurs frères.

« Etant originaires du pays même, elles ont, sur les religieuses européennes, le grand avantage de bien connaître la langue et les mœurs des habitants, et de plus d'être habituées au climat. Leur exemple seul est une prédication. Leur vie chaste et de renoncement remplit d'admiration les infidèles. La femme d'un ancien chef du Saloum, bonne chrétienne du reste, disait en voyant leur abnégation et leur vie de prière, que si elle les avait autrefois connues, jamais elle ne se serait mariée; mais qu'elle aurait voulu servir le Bon Dieu comme elles.

« Pour arriver plus sûrement à la régénération de leurs compatriotes, elles s'attachent spécialement au soin de l'enfance. Elles recueillent les petites filles pauvres et orphelines, leur apprennent le catéchisme, les prières et le travail du ménage; puis quand ces jeunes filles sont devenues grandes, on les marie avec les jeunes gens élevés à la Mission. Sur là nous formons un noyau de familles chrétiennes, qui donneront une génération d'enfants chrétiens; et le règne de Jésus-Christ s'implantera ainsi petit à petit.

« Les Sœurs indigènes se rendent aussi dans les différents villages des environs, jusqu'à 4 ou 5 lieues à la ronde. Elles parcourent les cases pour visiter les malades; et tout en soignant le corps, elles ne négligent point l'âme de ces pauvres gens, mais leur parlent de Dieu, qu'ils ne connaissent pas et préparent leur conversion. Elles ont fait ainsi tomber bien des préjugés contre la religion et envoyé bien des âmes au ciel. Les Sœurs de St Benoît de Abbôdière entre autres, ont baptisé, en une seule année; plus de 80 adultes ou enfants.

« Elles reçoivent aussi, dans des cases en paille, les malades négligés que personne ne veut soigner; elles les instruisent et les préparent au St baptême. » (Rapport de Mgr. L'Evêque, 20 nov. 77 - Lett. du P. Renoux, 20 mai 1877.)

— 4. Le village chrétien de St Joseph qui avoisine la Mission a été formé en 1872. Il se trouvait sur le bord de la mer, de l'autre côté du ravin où est placé l'établissement des Sœurs indigènes. Ici, dans une modeste chapelle en planches, nous disions quelquefois la s^{te} Messe et faisions le catéchisme aux émigrés du Saloum. (1863) Il n'y avait encore qu'une seule famille entièrement chrétienne. Ses autres néophytes étaient des enfants, des jeunes gens et des femmes, obligés de vivre avec leurs parents ou avec des chefs de famille encore païens. Il y a quatre ou cinq ans, quelques jeunes gens chrétiens, élevés en grande partie par nous, épousèrent des jeunes filles instruites dans l'établissement des Sœurs indigènes. On les réunit dans le même endroit; et ce fut ainsi que commença le village de St Joseph.

« Au commencement de 1876, ce village fut placé, à quelques pas de notre établissement, près de la grande statue de ce puissant protecteur. L'emplacement fut partagé en plusieurs carrés destinés aux chefs de famille, et de larges rues furent tracées. La plupart de nos chrétiens construisirent, avec les herbes de la forêt, des cases de forme carrée, divisées à l'intérieur par des cloisons de paille. Une sabbett (enceinte) faite de tiges de mil, entourait les cases. A la fin de cette même année, sept nouveaux mariages furent bénis le même jour, d'autres se préparaient encore; et ainsi le nombre de nos familles chrétiennes s'accroissait peu-à-peu.

« Mais bientôt après, (8. fév. 1877) ce nouveau village devenait la proie des flammes. L'incendie éclata à 10 h. du matin. Les enfants étaient en classe, les Frères à leurs travaux; quelques Sœurs en adoration devant le St Sacrement, exposé pour les quarante heures, lorsque tout-à-coup la grande cloche sonne le tocsin. Tous accourent. Déjà sept à huit cases étaient en feu; cinq à six greniers remplis de mil, fruit du travail et seule ressource de nos noirs, avaient été consumés. L'incendie s'est déclaré, du côté de l'est, dans la case d'un de nos menuisiers. Depuis quelques jours, des vents brûlants soufflaient de l'intérieur avec une violence extrême. En moins d'un quart d'heure, toutes les cases étaient en cendre.

Les flammes se projetaient du côté de notre forge et de notre provision de pistaches. Cependant, grâce à la protection de notre bon père St-Joseph, la Mission a été préservée.

« Nous avons recueilli dans notre établissement les hommes et les jeunes gens; les femmes furent logées chez les Religieuses. Dès le soir, le P. Roseb s'est rendu à St-Benoît avec les hommes disponibles, pour couper des bambous, afin de construire de nouvelles habitations. Les cases terminées, nous avons fait une procession solennelle pour les bénir. On a également béni une grande croix plantée au milieu du village et une statue du Sacré-Cœur, qui repose dans le grand baobab du mpandia (place publique). C'est un témoignage public de reconnaissance envers Dieu pour nous avoir épargné de plus grands désastres. » (Lett. du P. Renoux, 3 fév. 1877) - Ann. cath. 4 mai 1877.)

— 5. « De St-Joseph, nous évangelisons les villages d'alentour. C'est la mission spéciale du P. Diouf, heureux de se livrer à ces courses apostoliques avec l'un des scolastiques.

« Pendant les fêtes de Pâques, nous avons eu 16 baptêmes d'adultes, presque tous de la pointe de Sérère. C'est là que nous trouvons les meilleures dispositions. Le mardi de Pâques, le P. Renoux s'y rendit avec le P. Diouf. Une vieille femme de 90 ans au moins, qui ne parle que le Sérère, voulut leur faire un excellent lak (bouillie faite avec du mil), en reconnaissance de ce que l'on avait baptisé son petit-fils. Le dimanche de quasimodo, nous avons baptisé son fils, et la bonne vieille le sera aussi, quand son instruction sera suffisante. Au commencement de l'année, nous avons eu sept baptêmes d'adultes et six d'enfants, à St-Joseph, ainsi que quelques mariages. (Lett. du P. Renoux, 10 mai 1876.)

« Les cathédristes indigènes peuvent beaucoup aider dans l'œuvre de l'évangélisation des différents villages; car le missionnaire ne peut être partout. Aussi, dans ses visites, M. G. Dubois s'est-il efforcé de les multiplier. En 1877, il a placé à Diandama de nos anciens élèves, depuis mariés, pour y faire le catéchisme et une petite classe. Les enfants de cette localité sont bien disposés;

les Sœurs indigènes ont déjà produit un grand changement parmi ces pauvres gens. On a mis aussi un autre catéchiste à la pointe de Suvière, et on a réparé une vieille maison pour y établir une chapelle et la demeure du missionnaire.» (lett. du P. Renoux, 21 janv. 77.)

« Grâce à la générosité d'une pieuse bienfaitrice, une belle chapelle a été élevée à St-Joseph de Mbodiène; sous le vocable de N. D. du Salut. Quoique païens pour la plupart, les indigènes sont tout fiers de posséder au milieu de leurs pauvres cases, un si bel édifice. La 1^{re} pierre en a été posée le lundi de Pâques (1877), et le 4^e dimanche après Pâques, jour où se célébrait la fête du glorieux patron du village, St-Benoît le Moine, on en faisait la bénédiction solennelle. Il s'y trouvait une foule immense de noirs. Le P. Lamoise y prêcha en volof et en sérère. Il y a sept ans que cette Mission de St-Benoît est fondée, et six que Mgr. Robès, de sainte mémoire, bénissait notre première chapelle, ayant de 4 à 5 mètres en carrés, et couverte en paille. Un an après, elle était dévorée par les flammes, avec tout son mobilier.

« Plusieurs païens sont venus travailler à la nouvelle chapelle; les femmes chrétiennes de St-Joseph de Ngazobil, de même que nos chrétiens de St-Benoît, ont aidé au transport de l'eau pour délayer la chaux et faire le mortier.

« Cette chapelle mesure 12 mètres de long sur 6 de large. Au-dessus du maître-autel, les noirs ne cessent de contempler un vitrail, don d'une généreuse personne d'Alsace, qui représente N. D. du Rosaire; de chaque côté sont deux tableaux des S. S. Coeurs de Jésus et de Marie. C'est toute l'ornementation.

« Le premier enfant baptisé dans cette église, le 1^{er} mai, est mort peu de temps après, le jour même de l'Ascension. C'est un petit ange qui est allé intercéder pour nous au Ciel.» (lett. de la Sup^{re} des S^{rs} indig. 20 mai 1877.)

— 6. Au commencement de l'année 1877, (29 janv. - 12 fév.) le P. Diouf a fait dans les royaumes qui avoisinent St-Joseph, le

sine et le Saloum, une excursion apostolique dont les résultats ont été très-heureux. Dans plusieurs endroits, les habitants lui ont témoigné leur vif désir d'avoir au plus tôt des missionnaires, pour les instruire, eux, leurs femmes et leurs enfants, et leur apprendre la voie qui conduit au Ciel. Ainsi à Faïl, gros village du Sine, il trouva sur la *mpenthia* (place publique) un groupe de vieillards et d'autres notables de l'endroit. Ils appelèrent le missionnaire au milieu d'eux, et le questionnèrent longuement sur la religion. Ils l'écoutaient avec attention, et ne le virent partir qu'avec regret. Ces populations, encore fétichistes, détestent les mahométans; l'islamisme n'a pu les entamer; elles offriraient ainsi, pour leur conversion, beaucoup plus d'espérance que les autres peuplades.

Après quatre jours de marche, le P. Diouf arrivait à Éiofak, capitale actuelle du Saloum; le roi l'a reçu avec les plus grands honneurs, et n'a pas manqué d'assister à ses catéchismes. Voici le récit qu'il a fait lui-même de sa visite au roi dans un rapport à M. J. Duboin⁽¹⁾

« C'est le jeudi, à 3 h. de l'après-midi, que je fis mon entrée dans la capitale actuelle du Saloum, Éiofak. Comme position; elle n'a rien de bien remarquable; mais elle est entourée d'une solide sangué. C'est un rempart fait avec des arbres entiers enfoncés en terre et qui, serrés les uns contre les autres, forment une barrière impénétrable: tout autour est creusé un fossé assez profond, dont la terre est rejetée contre les pieux. Indépendamment de cette première fortification qui enclose la capitale; les habitations royales ont un autre sangué très-bien conditionné. C'est dans cette seconde enceinte que se trouve le palais de sa Majesté.

« Gouinalo, mon guide, ex-marabout, me conduisit directement dans sa propre demeure, où nous pûmes refaire notre toilette, passablement endommagée. Dix minutes s'étaient à peine écoulées, que je vis entrer dans notre case, une vingtaine de cavaliers armés de fusils, de lances ou de sabres. L'un d'eux s'approche de moi, et après m'avoir salué, m'annonce l'arrivée du roi. Fort surpris d'un cérémonial si peu compliqué, je veux m'avancer au-devant de sa Majesté, pour lui présenter mes hommages, quand un beau jeune homme

(1) La longueur du bulletin nous oblige, à notre regret, à nous borner à cette partie de l'intéressant rapport du P. Diouf. Le rapport a d'ailleurs été envoyé à M. l'abbé Laverrière pour être publié dans les Annales de la Propagation de la Foi ou dans les Missions catholiques.

de 20 à 25 ans, se dirige vers moi, me présentant les deux mains jointes, selon l'usage, et me disant: soyez le bien-venu. C'était le roi lui-même qui, à la nouvelle de mon arrivée, éprouva un si grand désir de me voir, qu'il était venu chez mon hôte, au lieu de m'appeler dans son sangüé.

Sâ-Diouka, roi de Saloum depuis bientôt 3 ans, est un très-bel homme, plein d'intelligence et fort conversationnel dans sa conversation. Malheureusement, il se laisse conseiller par les jeunes princes de son entourage, qui le portent à la boisson et au vice. Il a déjà 4 ou 5 femmes et 2 enfants, le roi du Cayor a de 13 à 14 femmes; celui du Sine près de 100. C'est un titre d'honneur d'en avoir un grand nombre. Sa débauche et l'amour du sangara⁽¹⁾ éteignent, hélas! les belles qualités de Sâ-Diouka, et il ne tardera pas à s'abrutir comme tous ses prédécesseurs, s'il ne se trouve personne pour lui donner de meilleurs conseils.

Le costume du roi n'a rien de distinctif, surtout depuis la défaite des Saloum-Saloum. Comme tous les autres princes, Sâ-Diouka porte un long mboulou (robe très-ample), blanc ou noir, quelque fois jaune et par-dessus une quantité prodigieuse de toutes espèces d'amulettes, destinées à protéger sa Majesté dans toutes les phases de la vie. Au bonnet royal était fixée sur le côté une plaque ressemblant à l'argent, et qui n'était autre chose qu'une brillante pièce de fer blanc. Dans les circonstances solennelles il porte avec cet emblème une autre plaque placée sur le front, qui est censée remplacer la couronne royale.

Après les premières salutations qui consistent à demander si on a la paix, si le corps a la paix, si la famille, la maison, le village ont la paix, le roi s'assit auprès de moi, me demanda avec bienveillance des nouvelles de votre santé, Monseigneur, votre nom, le nom de votre prédécesseur. Et comme je lui nommais Mgr Duret et Mgr Robès qu'il avait vus lors de la fondation de St-Joseph: « vos Kélifa à Ngazobil, portent, me dit-il, tous le nom de Monseigneur comme les rois du Cayor s'appellent tous Darnél. » Après quelques moments de conversation, j'annonçai au roi que j'avais un pli scellé de vos armes à lui remettre de votre part, ainsi que des cadeaux destinés à sa Majesté. Il reçut la lettre et se retira avec tout son monde, me priant de conserver encore les présents que j'avais à lui donner.

« Nous avons fait confectionner à St-Joseph un magnifique mboulou par les Sœurs indigènes, qui employèrent toute leur habileté à faire, au moyen de laine rouge, bleue, jaune, de très-beaux dessins imitant le chaperon d'une chape et autres enjolivements plus ou moins religieux; le tout appliqué sur une étoffe d'une blancheur remarquable, faisait un très-bel effet. Nos chrétiens voulurent le voir avant mon départ de Ngazobil; ils étaient fiers de ce vêtement destiné à leur roi, et ils disaient que nul souverain n'avait jamais rien

(1) Eau-de-vie.

porte de semblable. Il y avait à peine un quart d'heure d'écoulé depuis le départ de S^t-Diouka, qu'un messenger vint m'annoncer que le roi me demandait dans son sangué.

« La résidence royale occupe le centre de la capitale. C'est un carré de 100 à 120 mètres de côté, entouré d'un rempart. Je fus introduit sans cérémonie aucune dans la salle où S^t-Diouka, au milieu d'une quinzaine de vieillards et des gens influents qui avaient connu autrefois les missionnaires, tenait son conseil. Il me fit asseoir à sa droite sur un lit en bambou. Après les compliments d'usage, je donnai lecture de votre lettre. Le roi l'écouta d'un bout à l'autre, sans proférer une parole; il n'en fut pas de même du farba et autres vieux conseillers, qui faisaient force réflexions sur ce qu'ils entendaient. S^t-Diouka, après avoir entendu l'avis de son conseil, me chargea d'annoncer à Votre Grandeur que votre lettre lui avait fait un sensible plaisir et qu'il approuvait tout ce que vous y disiez; qu'il se ferait un plaisir d'être utile aux missionnaires, de les protéger, etc. En me congédiant, le roi m'annonça que désormais j'habiterais le sangué royal, que rien ne me manquait; et il ajouta: « par considération pour Monseigneur, que vous représentez auprès de moi, tout le monde vous saluera par Diémom; salut réservé aux seuls princes de la famille royale. »

« J'étais à peine installé dans ma nouvelle demeure princière; que le roi, accompagné de deux courtisans, vint me trouver de nouveau, afin de contempler le mboubou qui lui était destiné. Dès qu'il eut revêtu son nouveau costume, un cri d'admiration partit de toutes les bouches. « Depuis huit jours, les plus fameux lutteurs de mon royaume, me dit le roi, se disputent la primauté de la lutte, aujourd'hui même je dois nommer le vainqueur; cet ornement arrive avec un à propos dont je suis gré à Monseigneur; car je paraîtrai avec honneur devant l'assemblée. » — En effet, une cérémonie bien belle pour ces pauvres gens eut lieu dans la soirée; le roi avait voulu que j'y assistasse en me faisant tenir à sa droite, pour honorer l'envoyé de Votre Grandeur.

« Je ne pus m'empêcher alors de penser au grand jour des rémunérations et de remander quels seraient, parmi cette foule immense, ceux qui auraient triomphé du démon pour recevoir la véritable couronne de l'immortalité. Ici, j'ai pu me convaincre, une fois de plus, combien est grande l'ignorance de ce peuple. Ils n'ont qu'une notion très-vague de la divinité; ils ne connaissent un seul Dieu, mais quel est-il, où est-il? ils l'ignorent. Le firmament d'après eux, c'est Dieu; ils rendent un léger hommage au soleil, l'astre de Dieu; quelques-uns se tournent vers le soleil levant, et font le lemou qui consiste à cracher légèrement sur le petit doigt, qui seul est étendu; on le présente au soleil pendant une minute environ, puis on le fait tourner trois fois autour de la tête; c'est pour demander à Dieu la paix pour la journée. Se voit-il y a le

basine ou la prière que le noir fait mentalement avant le coucher, afin que Dieu le préserve de tout malheur. Ses noirs font quelque fois le basine à l'heure de la mort. Ses femmes ne font pas le lemou. Ses plus fervents ajoutent quelques prières: « Dieu, donne-moi la paix dans le corps, donne-moi du miel, une bonne épouse, des enfants, etc. » Quelques-uns ajoutent: « donne-moi le Ciel », car ils croient qu'il y a un Ciel et un enfer, sur lesquels ils ont des notions très-obscurées.

Les Saloun-Saloun ont un jour de repos dans la semaine, c'est le lundi. Ce jour-là, personne ne travaille; car il arriverait malheur; le miel ne pousserait pas, les cases faites ce jour-là tomberaient sous peu, etc., etc. Ce jour n'est nullement consacré à Dieu.

Il y aurait encore à parler des fétiches et des amulettes, que l'on porte uniquement pour être préservé de quelque malheur: les prodiges qu'ils constatent, ils ne les attribuent pas à Dieu qui est, disent-ils, essentiellement bon; mais les fétiches produisent des effets nuisibles au genre humain. Il y a encore les libations faites au pied de l'arbre fétiche. Les libations varient: souvent c'est un mélange de lait, de miel ou même de sangara, répandu en public ou en particulier, pour obtenir une bonne récolte de la pluie, l'éloignement des rats, etc. Ils sentent leur dépendance de quelque puissance supérieure, le besoin d'une religion, d'un culte ..

« Voilà, Monseigneur, le terrain sur lequel le missionnaire aura à exercer son zèle: je pourrais ajouter d'autres détails, si le temps me le permettait, pour montrer dans quel état de profonde ignorance se trouvent ces nations sauvages.

« Dès que je fus débarrassé des visites officielles, je parcourus Ciofak et rassemblai les jeunes gens, pour leur enseigner le catéchisme et les prières. Tous les soirs, ils venaient me trouver, s'asseyaient par terre et répétaient en chœur les réponses du catéchisme. Ce sont généralement des natures vives et intelligentes, que la vérité saisit dès qu'elle leur est présentée. Ils faisaient toutes sortes de réflexions sur ce qu'ils entendaient: « C'est clair ce que labe dit; et cependant ce sont de sublimes vérités que jamais nous n'avions entendues... C'est vrai ce qu'il dit du Bon Dieu, il semble que notre seul esprit aurait pu le trouver, et voilà que nous n'y avons jamais pensé... » A tout instant, ils comparaient notre enseignement à ce qu'ils avaient entendu auprès des mahométans, et tous reconnaissaient la supériorité de notre sainte Religion.

« Le roi ayant appris que chaque soir je réunissais les jeunes gens, voulut prendre part aux réunions; il me reprocha de ne l'avoir pas averti; il ne répétait pas les réponses à haute voix, comme les autres assistants, mais si l'un d'eux marquait le mot à mot, lui-même le reprenait en donnant exactement la réponse. D'ailleurs, dès le lendemain de mon installation, Sâ-Diouka me manda auprès de lui pour entendre l'exposé de la doctrine chrétienne. « J'ai appris vos prières par l'un ou l'autre de mes courtisans; mais je les ai oubliées: je ne

sais plus que « Ci tur u Bây, etc. (Le signe de la Croix). Je lui répétais le Patern, l'Ave et le Credo, tout en lui expliquant les différents articles.

« Tous les jours j'avais la consolation d'offrir le St. sacrifice dans le sang royal. Que de pensées remplissaient alors mon âme, en considérant que le sang de la victime sainte coulait pour la première fois dans ce pays infidèle! Le roi vint lui-même assister régulièrement à la St. Messe. La première fois qu'il s'y rendit, j'avais déjà commencé les prières; il me salua à haute voix, comme d'habitude; voyant que je ne lui répondais pas, il ajouta: « Labé fait sa prière du matin, déjà diouli, et il s'assit sans plus rien dire jusqu'à la fin du sacrifice; parfois cependant il touchait les vêtements sacrés et en admirait les dessins et la couleur; il s'approchait le plus près possible de mon autel improvisé, afin de mieux voir tout ce qui se passait.

« Dans les entretiens que j'eus avec le roi, il aimait à rappeler que tout jeune il était venu à Ngazobil; qu'il avait vu officier Mgr. Robès: « il avait des vêtements de feu, disait-il; il tenait à la main comme un bâton qui ressemblait à un fuidil d'or, et sur la tête il avait un bonnet à deux pointes d'argent étincelant; beaucoup de monde le servait et l'accompagnait partout; quand il levait la main on s'inclinait, tous les assistants faisaient la genuflexion... Vraiment il n'y a que les missionnaires chrétiens qui sachent honorer Dieu... »

« Sâ-Diouka, ainsi que tous les souverains de ces pays, met sa gloire à avoir de beaux chevaux. Il voulut à tout prix me montrer son coursier favori. C'est vraiment un magnifique cheval au port majestueux. Il le monta en ma présence et lui faisait faire des caracoles vraiment extraordinaires. Il me demandait alors si les rois d'Europe en avaient de semblables. « Celui-ci, ajoutait-il avec emphase, est tombé du Ciel (c'est même le nom du cheval: tombé du ciel); il a des ailes et vole comme les oiseaux des forêts... » Sa Majesté m'offrit de le monter ensuite; mais je refusai prudemment ce périlleux honneur, en disant que le roi seul était digne de monter un pareil coursier.

« Le monarque fit alors appeler des griots qui donnèrent une décénade en mon honneur; c'est ce qu'on appelle chanter quelqu'un. Dieu sait quelle généalogie ils ne forgèrent pas. Sa sueur ruisselait sur leur visage, à force de crier et de frapper.

« Mon séjour dans la capitale ne fut pas aussi calme que je l'eusse désiré, pour faire un peu de bien: sans cesse des rumeurs de guerre éclataient; nous étions continuellement sur le qui-vive; car on annonçait une prochaine expédition contre les dérignes (musulmans).

« Le roi de Saloum a envoyé plusieurs ambassades au Commandant supérieur de Dakar pour obtenir quelques secours de la part des Français. Il est bien à regretter qu'on n'ait pas profité de ces occasions pour gagner ces peuples, qui deviendraient nos meilleurs alliés. Le pays du Saloum est du

resté des plus fertiles; les Goriens l'appellent le grenier de la colonie du Sénégal. La terre est excellente et produit presque sans culture d'excellent mil, du maïs et surtout des arachides en abondance, du riz, du coton etc. Les immenses pâturages qu'on rencontre, permettraient autrefois aux Saloum-Saloum d'élever de nombreux troupeaux de bœufs, de vaches, de moutons, etc, ce en quoi consistait la richesse des meilleures familles.

« J'aurais bien aimé rester plus longtemps parmi ces bons habitants du Saloum, mais je devais revenir à mon poste. Je pris congé du roi et de tout son entourage, lui promettant de nouvelles visites. Il me donna une escorte pour m'accompagner jusqu'à St-Joseph, et m'offrit en présent un jeune et beau cheval. J'avais fait deux journées de marche, quand un envoyé du roi m'apporta une lettre de sa part, à votre adresse.

Voici la traduction de cette lettre, écrite en wolof avec des caractères arabes.

Sa-Diouka Bedji, roi du Saloum, à Sa Grandeur Monseigneur Dubois, grand Kélifa des Missionnaires, que Dieu lui donne la paix!

Grand Kélifa,

« Nous avons reçu avec plaisir le bon prêtre Diouf, que vous nous avez envoyé pour nous sauver de votre part, et qui nous a assuré de votre amitié pour nous et pour tous les gens de nos États. Il nous a remis une très-belle lettre que vous avez bien voulu nous écrire, pour nous témoigner que vous désirez le bien de nos sujets et que vous voudriez beaucoup avoir des abbés pour nous envoyer et nous enseigner le chemin du Ciel.

« Merci, Monseigneur, les missionnaires sont nos amis. Ng-Kobés a sauvé nos pères et leurs enfants pendant la famine, et les gens du Saloum qui sont encore dans vos villages sont, nous l'espérons, bien plus heureux que nous.

« Le roi, en ce moment surtout, a beaucoup de confiance dans les missionnaires, et il croit qu'ils ne l'oublieront pas auprès des autorités de la France...

« Nous nous rappellerons les beaux moments de la visite d'un prêtre dans ce pays; nous avons reçu à bras ouverts ce prêtre venu au milieu de nous pour nous consoler par des paroles saintes.

« Le roi manifeste le désir d'avoir un dioung-diong (tambour royal), car depuis qu'il est roi, il n'en a pas qui lui appartienne personnellement. Il se permet d'offrir à l'envoyé de Monseigneur un jeune cheval de ses écuries.

« Le roi Sa-Diouka-Bodje souhaite la paix au grand Kélifa des missionnaires et lui baise la main,

« Sa-Diouka-Bodje, roi du Saloum.

« Ciofak, le 9 février 1877. »

— J. « Peu de temps après l'excursion du P. Diouf dans le Saloum,

ajoute la correspondance de St-Joseph, nous avons eue ici la visite du frère du roi de ce pays, accompagné d'une suite nombreuse. Il venait enrôler de jeunes guerriers dans les villages d'alentours. C'est un bon jeune homme, qui ne veut point boire d'eau-de-vie. Il nous a demandé de vouloir bien intéresser le Gouvernement en leur faveur, car, disait-il, vous, missionnaires, vous êtes nos meilleurs amis.

« On lui fit visiter notre chapelle, et il imposait lui-même silence aux gens de sa suite, qui ne pouvaient retenir leurs exclamations, en considérant les stations du chemin de la Croix. Il a surtout examiné la statue de St^e Iphigénie, noire comme de l'ébène. On lui fit remarquer qu'elle était fille de gélavars ou de princes. Alors le futur héritier du trône du Saloum monta sur la balustrade, toucha avec respect et à différentes reprises le bord du vêtement de la statue de la sainte; et chaque fois il porta la main sur son front et sur son cœur, en signe de vénération pour cette fille de roi. Il considérait aussi avec une sorte de crainte respectueuse, la belle statue du Sacré-Cœur de Jésus: « Oh! celui-là aussi, disait-il, était roi, je le vois bien. Mais il est blessé aux mains et aux pieds. C'était un bon guerrier. il a été à la guerre, n'est-ce pas? Oh! les cruels de l'avoir blessé comme cela! — il paraît si bon! » Et ainsi de suite pour tout ce qu'il apercevait. Comme l'on voit, ce prince montre les meilleures dispositions »

— Il n'en est pas de même du roi de Sine. Ses actes de brigandages augmentent de jour en jour. Il tue ou chasse de son royaume tous ceux qui lui portent ombrage, voire même des officiers et les princes de sa famille. L'un d'eux, qu'il avait expulsé, est venu nous visiter à St-Joseph, et il nous a appris que ce roi cruel retenait un grand nombre d'Européens captifs à Fatik.

« Lors de son voyage dans ce royaume, le P. Diouf a rencontré un ancien élève de la Mission, M. Pothin, qui a fait une partie de ses études à Gourin et à N. D. de Langonnet. M. Pothin est à la tête d'un comptoir à Fatik, et y demeure pendant la traite. Il a fait au P. Diouf le meilleur accueil. Il lui offrit à lui et à ses compagnons l'hospitalité. Mais il l'engagea à ne pas séjourner dans les Etats du Sine; car le roi, disait-il, faisait opérer des perquisitions dans les boutiques des

traitants, persuadé qu'elles echaient des prêtres ou des sœurs, qu'il voulait les voir, qu'ils étaient aussi ses sujets etc. M. Potbin portait encore lui-même la trace des coups et blessures qu'il avait reçus des gens du roi qui étaient venus le piller. » (Lett. du P. Renoux, 13 mars 1877.)

— 8. « Les livres que nous publions en langue indigène, sont encore un puissant moyen d'évangélisation. Aussi avons-nous pris à tâche, depuis ces dernières années, d'activer de plus en plus les travaux de l'imprimerie. Nous avons imprimé un manuel de piété en volof, on la tiré à 1000 exemplaires. Suivant le désir de Monseigneur, on a également composé en cette langue une arithmétique, ainsi que des tableaux pour apprendre à lire. Déjà quelques-uns des chrétiens du Saloum qui ne peuvent lire le français, s'en tirent à merveille pour la lecture de ces livres. » (Lett. du 21 janv. 1877.)

« Nous avons en outre réimprimé la Bibal du tuti, ou l'histoire S^{te} en volof. Cette fois, elle est illustrée, comme l'édition allemande et française. Ses clichés sont un don de deux personnes charitables d'Alsace, et notamment du frère du P. Busek, curé dans le diocèse de Strasbourg. C'est un livre qui fera, nous n'en doutons pas, le plus grand bien.

« Dans ces derniers temps, on a aussi fait imprimer l'Imitation de Jésus-Christ traduite en volof, par M. Giraud Soch, prêtre indigène, de la Mission. — Tous ces travaux sont exécutés par nos jeunes indigènes, sous l'habile direction du bon F. Claude; et, comme on peut le voir, leur exécution ne laisse rien à désirer. Il faudrait de plus faire une nouvelle édition des grammaires de Mgr Kobès et du P. Yamoise, car elles sont épuisées. Il en est de même pour le dictionnaire français-volof, qui, à cause de nouveaux mots à ajouter, sera plus complet. » (Lett. du 24 janv. 1878.)

« A la demande du P. Le Pennec nous avons envoyé à Paris, un exemplaire de chacun des livres volofs et sérères, imprimés à la Mission. Ces ouvrages avaient été sollicités par le directeur de l'exposition universelle, à St-Louis, qui les a fait figurer dans les objets provenant de la colonie du Sénégal. » (Lett. 28 oct. 1877.)

— A cette occasion, nous devons mentionner aussi divers articles

sur la Sénégambie, publiés par le P. Duby dans les Missions Catholiques, avec une belle Carte de la Mission. (N^o. du 25 mai au 29 juin 1877.)

— 9. « Il serait trop long de parler de nos fêtes et cérémonies religieuses, que nous célébrons toujours avec tout l'éclat possible. Nous ne pouvons cependant manquer de rappeler celles que nous avons eues à l'occasion de l'introduction de la Cause de N. V. Père. C'est le 12 juillet que nous est arrivée la Circulaire annonçant cette heureuse nouvelle. Nous avons célébré peu après notre Triduum d'actions de grâces, les 24, 25 et 26 juillet. Chacun des trois jours, il y a eu procession et salut du S. S. Sacrement. A la clôture, le P. Diouf a prononcé en volof le panégyrique de notre St Fondateur. Nous étions tous heureux et fiers d'entendre proclamer ses louanges par un missionnaire, enfant de cette race si délaissée qu'il a tant aimée et pour laquelle il a tant souffert. Puisse-t-il nous obtenir de plus en plus ce zèle si pur et si ardent qui embrasait son âme d'apôtre et qui lui faisait écrire ces paroles: « mon cœur est aux africains! » Et puisse-t-il en même temps nous aider du haut du Ciel pour la conversion de cette pauvre Guinée! »

— « C'est aussi de tout cœur que nous nous sommes unis à la Maison-Mère pour célébrer les Noces d'argent du S. R. Père. Ses différentes catégories de la Cité, Pères, Frères et enfants, ont voulu lui envoyer l'expression de leurs vœux, contenue dans trois adresses avec entête imprimé à la Mission. Les Sœurs indigènes ont voulu aussi s'associer à nos prières, elles et leurs enfants, par la St^e Communion et la récitation de plusieurs chapelets. Ses chrétiens du village ont également prié pour demander les bénédictions de Dieu sur celui qui leur envoie des missionnaires. A la Messe, qui a été chantée solennellement par le P. Renoux, M. Giraud Soek faisait les fonctions de diacre. » (Lett. du P. Renoux. 22 juill. 76. 10 fév. 78.)

— 10. « L'établissement de St-Joseph, écrit le P. Spritzer, avait bien à redouter l'invasion du terrible fléau de la fièvre jaune qui a sévi avec tant de violence à St-Louis, Gorée et Dakar. Grâce à Dieu, nous avons été préservés de ses ravages par une protection particulière de sa Providence.

« Dès que l'on apprit l'apparition de l'épidémie à Gorée, nous

finco aussitôt les prières publiques prescrites par le rituel, en y ajoutant des supplications aux S.S. Coeurs de Jésus et de Marie, et à notre grand Patron St-Joseph. Ces prières, commencées le dimanche 4 août, n'ont pas discontinué jusqu'à la fin d'octobre. Nous avons aussi célébré une neuvaine de Messes en l'honneur du sacré Coeur de Jésus, pendant neuf vendredis consécutifs; et nous lui avons promis, pour le cas où St-Joseph et Jçal seraient préservés du fléau, de lui élever une statue dans un des barchas, sur le chemin de Jçal, comme témoignage de notre humble reconnaissance.

« Nous ne pouvions guère, en effet, compter pour notre préservation que sur la protection divine; car malgré notre éloignement de Dakar, nous sommes demeurés cependant, par suite des circonstances, en relation presque constante avec les localités infestées; et nous avons eu même à soigner un étranger qui portait visiblement les traces de la fièvre jaune. C'était un négociant européen établi à Jçal, M. Mourland l'avait eu Gorée sur un côtre, avec plusieurs autres membres de sa famille originaires du pays. Le dimanche 4 août, il abordait à Jçal. Mais l'administration avait déjà prescrit une sévère quarantaine. Le chef du poste de cette localité s'opposa donc à son débarquement. Alors ce négociant, déjà fort malade, se décide à faire mouiller son bateau, durant la nuit, au débarcadère de la Mission, et il nous arrive à 6 heures du matin. Que faire alors? Recevoir ce malade au milieu d'une Cte nombreuse, comptant un personnel de onze européens, c'était nous exposer aux ravages de l'épidémie, d'autant plus que nous n'avions pas d'appartement isolé à lui offrir. Mais le repousser, c'était le condamner à une mort presque certaine. Nous le recevons donc, en nous abandonnant à la garde de Dieu; nous le soignons de notre mieux; et au bout de dix jours, il était assez bien remis pour retourner à Jçal.

« Sur ces entrefaites, nous arrivaient les F. F. Ausonne et Marie-Albert. Ils avaient quitté Dakar le jour même où le fléau s'y déclarait, et ils auraient pu par conséquent nous apporter les germes de l'épidémie. Plus tard (15 sept. et Oct.), revinrent les six Sœurs indigènes, que l'on avait appelées à Gorée et à Dakar, pour le soin des malades. La fièvre jaune a même sévi cruellement tout à côté

de nous à Joal; et cependant notre Clé en a été préservée; ou du moins elle n'a pas eu parmi nous le caractère épidémique qu'elle a eue partout ailleurs. Que le Bon Dieu en soit béni!

« Nous avons eu cependant aussi nos épreuves; et la dernière surtout a été bien pénible. Vers le 15 oct. le dogomonté ou la fièvre scarlatine articulaire fit son apparition à Ngazobil, village situé à environ 100 mètres de St Joseph. Elle frappait indistinctement les blancs et les noirs; et beaucoup de personnes en ont été fortement atteintes. A Joal, elle a régné pendant 2 mois.»

— 11. « Enfin, à nous aussi le Bon Dieu a voulu demander une victime; et c'est sur le P. Floribert qu'est tombé son choix. Voici sur les derniers instants et la courte carrière de cet excellent Frère quelques détails qu'on lira avec édification.

« Ce cher Frère a succombé le 25 nov. à la suite d'une fièvre bilieuse ou pernicieuse, ou peut-être, comme d'autres le pensent, d'après le caractère de sa maladie, aux atteintes de la fièvre jaune.

« Dès le 16 novembre, ce bon Frère s'était senti fatigué; mais sans pour cela cesser son travail. Le lendemain, il voulut même participer à une promenade à Mbodiène qui le fatigua beaucoup. Ce fut vers le 21, que la fièvre se déclara avec des symptômes inquiétants. Immédiatement on lui administra les remèdes que réclamait son état; et au bout de deux jours la maladie parut arrêtée. Mais le dimanche 24, en allant le visiter, je le trouvai dans un demi délire. Nous commençâmes à avoir de nouvelles inquiétudes, car il paraissait bien défait. Je lui proposai les derniers sacrements. Il accepta avec reconnaissance et se confessa avec le plus grand calme. J'allai ensuite chercher le St Viatique, alors, en présence de tous ses confrères, il demanda de lui-même pardon des scandales (c'est sa propre expression) qu'il leur avait donnés, et se recommanda à leurs prières; puis il prononça à haute voix ses vœux perpétuels, et reçut Notre Seigneur avec de vifs sentiments de foi et d'amour, après quoi je lui administrai l'Extrême Onction. Vers le soir, toute la Clé réunie récita le chapelet pour obtenir de Dieu sa guérison. La journée et la nuit qui suivirent ne furent pas relativement trop mauvaises; et malgré l'état de danger dans lequel il se trouvait, nous espérions encore le sauver. Mais le lundi matin, 25 nov. on appelle le P. Wirtz, en toute hâte, après la St. Messe, le bon Frère se mourait. On put néanmoins encore réciter les prières de la recommandation de l'âme.

« Ce qu'il y a de remarquable dans ses derniers instants, c'est qu'étant toujours, durant la maladie, sous l'empire d'un demi-délire, il en a été subitement délivré pendant le temps qu'on lui a administré les derniers sacrements; ce délire le reprit ensuite pour ne plus le quitter, jusqu'à sa mort.

« Depuis quelque temps, le F. Floribert avait comme un pressentiment de sa fin prochaine. Sciait-il des planches, ce sera pour mon cercueil, disait-il. Le jour même où il s'est alité; il disait au F. Georges: «vous allez voir, on m'a fait coucher, je ne me relèverai plus.»

« Sa mort est une grande perte pour la Mission, car ce bon Frère était non-seulement un excellent religieux; mais encore un habile menuisier et un travailleur infatigable. C'était l'homme qu'il nous fallait pour la scierie que nous venons d'installer, et qui nous promet d'excellents résultats. Et c'est en ce moment que le bon Dieu nous l'enlève! Il a voulu sans doute nous apprendre par là de plus en plus que, pour faire son œuvre, nous devons compter sur lui seul. Ce qu'il fait est bien fait; que son saint Nom soit béni! » (Sct. Mgr. Dubois, 3 nov.-P. Spitzer, 25 nov. 78.)

— « Le F. Floribert (Bader Joseph) était né à Chauny, dioc. de Strasbourg, le 26 déc. 1853. Entré dans la Cong: le 14 juill. 1873, il fit sa Profession le 8 sept. 1875, au St-Cœur de Marie. Placé d'abord à N. O. de Langonnet, il fut ensuite envoyé, au mois de nov. 1876, dans la Mission de Sénégambie, où l'on demandait un Frère pour la menuiserie.

« Il avait perdu son père dès l'âge de 6 ans, et était resté avec sa mère et ses deux sœurs. Dès son enfance, il montrait ce qu'il serait plus tard, généreux pour le bien et infatigable au travail. A 15 ans, sa mère lui fit apprendre la menuiserie; et il se fit aimer et estimer de son patron, qui garde encore de lui un excellent souvenir. Ce patron lui parlait un jour d'une description qu'il avait lue du bonheur du Ciel. Le jeune apprenti, captivé par ce récit, s'arrêta à réfléchir, si bien que son maître lui dit alors: « Ce n'est pas maintenant le moment de méditer, mais celui de travailler. »

« Après la guerre, il opta pour la nationalité française, et vint chercher le ouvrage à Paris. Souvent, malgré lui, il était obligé de travailler la matinée du dimanche; mais dès qu'il était libre, il se hâtait d'aller entendre la messe de 1-heure à l'église St-Marguerite, sa paroisse. Puis en revenant, il achetait quelques provisions qu'il mangeait seul dans sa chambre. Le reste de la journée était consacré à la visite de quelque église. Plus d'une fois, ses compagnons voulurent l'entraîner dans leurs bruyantes compagnies; toujours il sut résister à leurs séduisantes paroles.

« Cependant tout ce qu'il entendait et voyait autour de lui le dégoûtait de plus en plus du monde. Ayant alors connu la Cong: par un de ses amis, il résolut d'y entrer; et il vint frapper à la porte du Noviciat du St-Cœur de Marie, le

12 juillet 1873. Il a été constamment un modèle par son obéissance, sa régularité, son zèle pour le travail et son inaltérable charité. Il avait une tendre dévotion envers la *Sainte Vierge*. Il désirait avoir la charge d'exécuteur, parce qu'étant alors levé avant les autres, il pouvait réciter un chapelet en plus. On a trouvé dans sa cellule, après son départ pour l'Afrique, ces mots écrits de sa main: «*Jour et nuit, je vivrai sous les yeux de Marie.*»

«*Souvent il avait manifesté le grand bonheur qu'il aurait de concourir un jour à l'évangélisation des pauvres noirs. Aussi quelle joie ce fut pour lui, quand on lui annonça sa destination pour la Sénégambie! Pendant le peu de temps qu'il a passé en Afrique, il s'est toujours montré, comme durant son noviciat, un fervent religieux. On espérait le conserver longtemps, à cause de sa forte constitution; mais déjà il était mûr pour le Ciel; le bon Dieu voulait récompenser son zèle et sa ferveur.*» (Notes du Nov^t du St^e Cœur de Marie.)

Ct^e de Joal

Oct. 1875 - Janv. 1876

1. Résultats du ministère: Fondation des 40 heures. — 2. Ecoles. Soeurs. — 3. Triduum du V. Père — Noces d'argent du C. R. Père. — 4. Voyage du P. Riéhel au Ndjégen — 5. id. du P. Lamoise au Sine; — 6. id. de Joal à Odakar. — 7. Fièvres scarlatine et jaune à Joal.

— 1. Voici, d'après les lettres du P. Lamoise, le résultat des travaux du ministère de nos confrères à Joal:

«*Le chiffre des baptêmes, en 1877, s'est élevé au nombre de 94, dont 25 d'adultes. Il y a eu 20 premières communions et 5 mariages.*»

«*Cette année (1878), nous avons eu 58 premières communions et 68 confirmations. Lors de sa première visite en cette localité, au mois de janv. 1877, Mgr Dubois a donné la confirmation à une vingtaine de personnes*

«*Depuis quelque temps, l'influence des marabouts se fait moins sentir; celle des missionnaires grandit au contraire de plus en plus.*» (Lett. 15 fév. 77.)

«*Une faveur qui attire sur les infidèles des grâces plus abondantes encore, c'est la fondation des prières des 40 heures, dans l'église de Joal. Une personne pieuse a fait à cette fin un don de 750 \$, et Mgr Dubois, par une ordonnance datée du 14 janv. 1877, a établi à perpétuité cette adoration, pour le jeudi de la sexagésime.*»

— 2. «*Le P. Thomas d'Aquin a été remplacé au commencement*

de 1877, par le F. Juvenal, dans le soin de l'école des garçons. Celui-ci donne l'instruction chrétienne à un bon nombre d'enfants.

« Pendant son séjour dans la C^{té}, le F. Thomas d'Aguin, aidé du F. M^{ie}. Joseph, a enrichi notre chapelle d'une belle table de communion, faite en bois du pays. (S^{ell.} du P. Samoise, 18 août 76.)

« L'école des filles est tenue par quatre Sœurs indigènes de la Cong^g des Filles du St-Esprit de Marie. Elles s'occupent aussi des malades, qui nous arrivent toujours en grand nombre. »

— 3. « La réception de la Circulaire, annonçant l'heureuse nouvelle de l'introduction de la Cause de notre V. Père, nous a comblés de joie. Le Te Deum d'actions de grâces pour remercier Dieu d'un si heureux événement, a été célébré avec piété dans les jours qui ont suivi la fête de l'Assomption de la C. St^e Vierge. » (S^{ell.} du 18 août 1876.)

« Le 10 février 1878, nous avons voulu nous associer aussi à toutes les maisons de la Cong^g, en envoyant au C. R. Père, à l'occasion de sa fête jubilaire, l'expression de nos vœux et de notre filial attachement. Ils étaient contenus dans une adresse collective, signée par les membres de la C^{té}. »

— 4. « Avant de quitter St-Joseph, pour se rendre en Gambie, le P. Richl a fait, les derniers jours de l'année 1875, une excursion dans le Ndjégen, au-dessus de Joal. Voici ce qu'il en a écrit lui-même au C. R. Père :

« Le jour de la fête des SS. Innocents, je me rendis au Ndjégen, pour visiter les principaux chefs qui gouvernent cette république. Partis de St-Benoit, de bon matin, nous arrivâmes à Didofra à 8 h., et nous trouvâmes le vieux Sink, assis à quelques pas du village, à l'ombre d'un grand arbre. Il était occupé à percer une corne de bœuf avec un fer rouge au feu. Entrés dans sa case, nous lui offrîmes, en présent, un petit baril de poudre, quelques feuilles de tabac et un bonnet grec brodé et orné d'un gland magnifique. Il n'osa pas tout d'abord s'en coiffer, je le lui mis moi-même sur la tête. Il en était heureux comme un enfant.

« Devant sa case, se trouve un petit-bois sacré, couvert de crânes et carcasses de toutes sortes d'animaux. Au milieu s'élevé l'arbre

fétiche. C'est là que le roi fait ses libations. La nuit d'avant notre arrivée, il avait, nous dit-il, été averti par un éléphant qui lui était apparu en songe, que des étrangers viendraient le visiter. Or, sormais, a-t-il ajouté, je ne tiens plus d'éléphants; il faut dire que jusqu'alors il en avait abattu six ou sept.

« Son voisin s'appelle Ndimala Odouf; c'est un parent du Père Diouf, dont la mère est originaire de ce pays. Son métier consiste à faire la guerre aux sorciers; pour cela il fait boire aux accusés une certaine liqueur, et selon qu'ils la rejettent ou non, ils sont libérés ou condamnés.

« Quelques jours après, le jour de l'Épiphanie, 6 janvier, le vieux Sink est venu nous rendre notre visite. Il nous a offert en cadeau un bouc superbe. Il a assisté aux vêpres; en sortant il ne put retenir ses exclamations: « a fela, a fela. fel! » c'est beau, c'est très-beau! disait-il. Espérons que Dieu fera luire sur lui et sa famille la lumière de la foi. » (Lett. 7 janv. 76.)

— 5. L'an dernier 1878, le P. Sumoise a fait, de son côté, deux autres excursions apostoliques, qui ont eu de consolants résultats. Sa relation détaillée en ayant été publiée dans les Annales de la Propagation et les Missions Catholiques (juill. 78-21^o janv. 78.) nous-nous bornons à en donner ici le résumé.

« Sur la fin de janvier 1878, M. Y. Duboin m'a chargé d'aller vers le roi du Sine. Le but principal de ce voyage, c'était de voir les dispositions de ce prince pour notre S^{te} religion, et de racheter quelques enfants esclaves, en échange d'un beau cheval blanc que lui offrait Monseigneur. Au lieu de se trouver à Ndiongolor, sa résidence, le roi était à Tukdian, à dix lieues plus loin. Je poursuivis donc mon voyage, en évangélisant les villages échelonnés sur ma route, et visitant tous les malades que je rencontrais. Mais malgré mes recherches, je n'en ai trouvé que très-peu, et je n'ai pu faire que trois baptêmes. J'avais fait conduire au roi le cheval qui lui était destiné par un envoyé chargé d'annoncer mon arrivée. Flatté de ma visite, le monarque m'a reçu accompagné d'un jeune prince, son fils, et d'une suite nombreuse. Je ne l'avais pas vu depuis 25 ans; il était alors héritier présomptif. J'ai eu avec lui trois entretiens, il a bien accueilli mes paroles, ainsi que les recommandations de Monseigneur et celles de M. le Gouverneur du Sénégal.

« Je me suis ensuite retiré à l'escabe de Fatik, où je m'occupai des

chrétiens de ce pays, en attendant qu'on eût réuni les enfants rachetés. Parmi ces enfants, il y en a deux de 10 ans, qui, dit-on, nous dédommageront, à eux seuls, de tout ce que l'on fera pour eux. Le roi m'a fait quelques autres petits cadeaux, et à mon départ il me dit: « donne-moi vite un second cheval comme le premier, et tu auras dix autres enfants. » — Pour un cheval, dix enfants, dix chrétiens. Ah! que n'avons-nous de nombreux chevaux pour ces échanges si avantageux!

« Le roi de Sine n'est pas opposé au christianisme, mais, malgré ses promesses, malgré sa bourse blanche qu'il me montrait comme signe évident de sa haute sagesse, il est malheureusement encore bien éloigné de la foi et de la morale chrétienne. »

— 6. Le P. Samoïse a fait une autre excursion le long de la côte de Joul à Dakur dans les premiers jours de mai. Il a eu la douce consolation, dans ce voyage, d'ouvrir la porte du ciel à un certain nombre d'enfants et de malades.

« C'est le 3 mai, écrit-il, que je partis de Joul, en compagnie de mon petit servant de messe. Le lendemain j'offris le St Sacrifice à St Joseph de Ngazobil, dans la chapelle des Sœurs indigènes. Le dimanche 5, les chrétiens de Nianing, au nombre de quinze, furent heureux d'assister à ma Messe. Trois d'entre eux firent la St^e Communion. Je récitai les prières et fis une instruction en langue indigène. Le reste du temps fut employé à catéchiser chrétiens et infidèles et à visiter les malades. J'en baptisai 11, adultes ou enfants en danger de mort plus ou moins proche. Malgré le négligé qui décime ce village, le commerce et la culture des pistaches y attirent beaucoup d'étrangers. On pourrait y opérer un grand bien.

« A l'ancienne Mission de Ndour, je fis deux baptêmes de malades; puis, deux personnes pieuses firent leurs pâques. Les gens de cette localité sont toujours heureux de revoir le missionnaire. Le lendemain 7 mai, je dis la St^e Messe à Portival. Le Commandant et tout le poste militaire y assistèrent, avec quelques chrétiens de Gorée, venus pour leur commerce. J'instruisis et baptisai une vieille femme malade, qui semblait n'attendre que ma visite pour mourir.

« A Gambourou, en cherchant les malades, je trouvai et baptisai une petite fille en danger de mort. A Ngaparou, je fis un mariage avec Meose et l'édiction nuptiale. J'eus aussi trois communions, un baptême solennel, et neuf autres de personnes en danger de mort. A Saumane, je combattis un murabout qui cherchait à exciter le peuple contre la religion chrétienne et contre l'autorité française; et j'eus encore la consolation de baptiser là deux personnes; puis à Guéricau, un jeune prince exilé du Saloun.

Arrivé à Poponquine, je lograi chez un commis négociant, ancien élève de la Mission, je dis la Messe chez lui et je baptisai un adulte moribond. A Ndioungope et à Coumbalialo, j'administrai le baptême à un enfant de 3 mois, à un veillard de 60 ans et à un petit ophelien malade.

À Ndiangal, ancienne résidence de nos Pères, j'ai retrouvé, couchée par terre, sous le poids de ses 80 ans, la vieille grand mère Virginie, qui n'attend plus que son heure dernière. Je l'ai instruite et baptisée. A Bopo, il y a toute une famille chrétienne; j'ai catéchisé les jeunes enfants, me réservant de leur faire faire à mon prochain voyage leur 1^{ère} communion. A Bargui et à Mbar, je préparai et baptisai trois malades mahométans et je confessai un autre malade. Enfin j'arrivai à Dakar, après avoir fait 36 baptêmes, 8 communions pascales et béni un mariage⁽¹⁾. (Lett. 25 juin 78.)

— 7. Comme on l'a vu au dernier Bulletin, dès l'apparition de la fièvre jaune, le P. Lamoise s'est empressé, à l'appel du P. Lorrédut, de voler à son aide pour le soin des malades de Dakar et de Rufoque.

Le Dogomonie ou la fièvre scarlatine articulaire se déclara peu après à Joal, et y sévit avec une violence extrême pendant deux mois environ. Beaucoup de personnes en ont été atteintes. Cette maladie était accompagnée de vomissements de sang, qui la rendaient plus dangereuse. Aussi la mortalité qu'elle a occasionnée a-t-elle été plus grande cette année, qu'elle ne l'est habituellement.

Mais bientôt, en dépit des cordons sanitaires établis autour de Joal par le Commandant du poste français, apparaissait le fléau plus terrible encore de la fièvre jaune. C'est le 24 oct. qu'elle a éclaté comme un coup de foudre. Ce même jour, un soldat du poste mourait après quelques heures de maladie. Le 1^{er} nov. ses compagnons firent quelques imprudences; sept d'entre eux se couchèrent malades le jour même, d'autres, les jours suivants, la plupart en proie à des accès de fièvres très-violents. Dans l'espace de huit jours, sept furent emportés par la maladie, ce qui faisait en tout huit décès sur 12 hommes dont se composait le poste.

Quant à la petite cité de Joal, tous ses membres ont été rudement éprouvés par la fièvre. Le F. Juvenal est atteint le 24 octobre. Après un mieux factice, il est si mal le 28, qu'on se hâte de lui

(1) Dans un voyage précédent sur cette côte, au mois de janv., les P. Lamoise et Renouz avaient en le bonheur de baptiser 29 personnes en danger de mort, et 4 enfants de chrétiens. (Lett. P. Renouz, 25 janv. 1877.)

Donner l'Extrême-onction Le F. Thomas d'Aquin est pris à son tour, dans la nuit du 9 au 10 nov., et d'une manière très-inquiétante. Le F. Mies se couche dans la journée du 21, et enfin le F. Bosek, lui-même, qui était allé à leur secours, éprouve un violent accès de fièvre, quelques jours après. Depuis la fin d'oct. jusqu'à la mi-nov, la C^{te} avait l'aspect d'un véritable hôpital. A peine l'un était-il rétabli, qu'un autre prenait sa place et se couchait. Ce n'est qu'après une longue convalescence d'un mois et plus que ces chers confrères ont été rendus à la santé. L'emploi de remèdes énergiques et des soins continuels nous les ont tous, grâce à Dieu, conservés en vie. » (Lett. P. Spinner, 6 janv. 79.)

C^{te} de Ste Marie de Gambie.

Oct. 75 - Janv. 79

1. Regrets du F. Jougla et de Mgr Duret: Services funèbres. — 2. Mort du F. Mulleady. Détails. — 3. Amende au F. Sacombe p^r un mariage mixte. — 4. Ministère en 1875. 1^{ère} Com^{te} solennelle. Chemin de Croix érigé. — 5. Ministère en 1876 etc. Mois de S^t Joseph et de Marie. Jubilé. — 6. Bien auprès des Portugais. Confirm^{er}. Mariages. — 7. Nouvelle maison des Pères. — 8. Cuidum du V. P. — Noces d'arg^t du C. R. P. — 9. S^t I. Sène à Abbréda. — 10. Le F. Riehl au Kombo. — 11. id. à Mac Carthy. — 12. Mort du F. Renoux et de la S^{te} Claire. — 13. Question de la cession de la Gambie à la France: Dispositions du Gouv^t anglais.

Extrait de la Corresp^{te} et du Bulletin. — 1. « La mort du cher F. Jougla, qui avait passé plusieurs années en Gambie, a excité parmi les fidèles de vifs et sincères regrets. C'est le 4 déc. que nous est arrivée cette triste nouvelle. Tout aussitôt nos chrétiens vinrent en foule s'enquérir des détails des derniers instants de ce cher Confrère. C'était vraiment quelque chose de touchant, que de voir cette expression spontanée de reconnaissance et d'affection. Les femmes volofes s'étendirent entr'elles afin de faire célébrer sans retard un service pour le repos de l'âme du vénérable missionnaire, qui s'était dévoué pour elles. Malgré tous leurs soins, leur secret transpira au-dehors, et elles furent révançées par les dignitaires du pays, qui en demandè-
rent

un pour le premier jour-libre. Les hommes, de leur côté, matelots et menuisiers se cotisèrent à l'effet d'avoir aussi leur messe. Ces services funèbres furent célébrés au milieu d'une grande affluence. Mais ce qui nous a surtout bien consolés dans nos regrets, ce sont les communions et les prières nombreuses qui ont été offertes à Dieu, pour le repos de l'âme de notre excellent confrère.

— « La population de Gambie s'est aussi associée au deuil et aux regrets occasionnés par la mort de Mgr Duret. Au service solennel célébré pour le repos de son âme, assistaient tous les notables du pays, le Consul français, ainsi qu'un protestant, l'un des plus riches négociants de Bathurst. Le 29 janvier, nos chrétiens voulurent, en outre, faire célébrer à leurs frais, pour le regretté Prélat, un nouveau service religieux. »

— 2. On a annoncé en son temps, la mort du bon P. Mulleady, à Ste Marie de Bathurst. (Tom. x. p. 870) Nous ajoutons ici, sur ses derniers instants, quelques détails pleins d'édification, extraits d'une lettre du P. Richl, au C. R. Père.

« ... Le Bon Dieu vient de demander une nouvelle victime à la Cong: et à notre chère Mission de Gambie. Le P. Mulleady, dont tous les anglais du pays, catholiques et protestants, avaient salué l'arrivée avec joie et bonheur, n'est venu à Ste Marie que pour y offrir sa vie en sacrifice pour les âmes.

« Le 2 nov. il nous arrivait en compagnie de deux autres Pères et d'un Frère qui, le lendemain, ont continué leur voyage pour le Gabon. Dix jours après, il fut pris de la fièvre; nous crûmes d'abord que ce n'était qu'un de ces accès ordinaires dans le pays. Mais bientôt on s'aperçut que c'était une fièvre typhoïde, et le dernier jour de sa maladie, ce bon confrère rendait sa belle âme à Dieu. C'était le 22 nov. à 8 h. du soir. Troisième mercredi du mois.

« Dans l'après-midi de ce même jour, je lui avais donné les derniers sacrements, pendant qu'il était encore en pleine connaissance. Vers 7 h. 1/2, sa respiration devint tout-à-coup très-difficile; c'était le commencement de l'agonie. Toute la C^{te} se rendit auprès de lui, et nous commençâmes les prières de la recommandation de l'âme. Quelques minutes après huit heures pendant que tout le monde priait autour de son lit, il essaya de respirer. Le Bon Dieu a reçu le sacrifice que son fidèle serviteur avait fait de sa vie, pour la conversion des protestants de Gambie, comme il aimait à le répéter pendant sa maladie.

« Ce cher Père avait le pressentiment de sa mort. Dès le second jour de sa maladie, quand son état n'offrait encore rien d'inquiétant, il me dit que le bon Dieu ne voulait pas qu'il exercât la vie apostolique. Je l'encourageai de mon mieux. Mais bientôt il fut persuadé qu'il avait la fièvre typhoïde et qu'il en mourrait, comme sa mère. Il l'avait eue en Irlande, à la suite de cette même maladie, peu de temps après sa Profession et avant son départ pour la Sénégambie. Dans la nuit du 18 au 19 nov. il dit qu'il mourrait comme elle dans la nuit du mercredi au jeudi, le dixième jour de sa maladie, ce qui a eu lieu, en effet.

« Il me recommanda, en outre, d'écrire ceci à son frère. « Je suis content d'être entré dans la Cong^g, d'avoir fait le sacrifice de tout. Si j'avais encore à le faire, je le ferais de nouveau. Je meurs content. » — C'est ainsi que ce cher Père parlait de sa fin prochaine avec le plus grand sang-froid et comme assistant à un événement attendu d'avance. Chaque fois que je lui suggérais la pensée de donner sa vie pour les pauvres âmes, il le faisait aussitôt de tout cœur, de vive voix ou par signe, lorsqu'il fut devenu trop faible pour parler.

« C'est ainsi que le bon Dieu continue à nous éprouver. Il lui faut des victimes de temps en temps, et il les lui faut pures, humbles et dévoués. Il y a dix ans, mois pour mois, la Mission perdait les deux Pères Engel et Fisch, l'année dernière, le P. Jougé; tous jeunes et pleins de zèle. Une des fonctions de l'apostolat est de donner sa vie pour les âmes, c'est la part de ces jeunes Pères missionnaires, moissonnés à la fleur de l'âge.

« Humainement parlant, notre perte est bien grande, désolante. Il y a tant d'années que nous attendions un Père irlandais. Déjà nos protestants, du moins un bon nombre, se réjouiraient sans parler des catholiques, et se préparaient à assister aux sermons en anglais. Pour moi, en particulier, j'étais fort heureux et plein d'espérance; et tout cela est anéanti en un moment. Oh! Mon très-cher Père, si vous pouviez encore disposer d'un autre Père sachant l'anglais? Les mérites acquis par le sacrifice du P. Mullaedy lui assureraient le succès: *Mors sancta missionariorum, semen Christianorum.* » (lett. 2 déc. 1876.)

« Le P. Daniel-Joseph Mullaedy, était né le 17 déc. 1819, à Moate, dioc. d'Ardayh, (Irlande). Entré dans la Cong^g, le 1.^{er} nov. 1865 à Blackrock, il fit sa Profession au St-Cœur de Marie le 27 août 1876. »

— I. « Il a déjà été parlé des poursuites judiciaires exercées contre le P. Lacombe par l'administration protestante de Gambie, au sujet de la célébration d'un mariage mixte, accomplie d'ailleurs par lui, selon les règles de l'Eglise. (X. X. p. 637.) Le 2 fév. 1876, il a dû paraître une dernière fois, pour ce motif, aux assises de la ville de Bathurst. Sans question préalable, il se vit condamner à une amende de 500 £, puis,

ordre fut donné de le retener pr. sonnier jusqu'au complet-paiement de la somme. Indigné d'un tel procédé, M^r Braum, l'un des membres les plus influents du jury, le même qui avait assisté au service pour M^r Duret, s'avança vers le Père, lui serra la main, et lui dit qu'il se constituait caution pour lui; et ainsi notre confrère put aller en liberté. »

— 4. « Dès auparavant, le P. Sacombe avait été choisi pour aller fonder la nouvelle Mission de Sédjioiu; il a quitté Gambie le 10 fév., emportant les regrets de tous les bons chrétiens du pays.

« Voici, pour l'année 1875, les résultats de ses travaux et de ceux de nos autres confrères de Gambie, au milieu d'une population de 2000 catholiques, 3000 hérétiques et 2500 infidèles :

« 2^e baptêmes d'adultes — 200 communions pascals — une 1^{re} communion de 15 garçons et de 30 jeunes filles; — 1^{re} confession; — 500 communions; — 5 mariages bénits; — 40 enterrements et 5 administrations des derniers sacrements. En outre 85 adultes ont suivi les catéchismes et 150 personnes ont assisté assidûment aux offices à l'église. Enfin nos deux écoles ont été fréquentées par 100 garçons et 80 filles » Lett. du P. Sacombe, 18 nov 75.

« Le jour de la fête de l'Assomption, 1875 eut lieu une 1^{re} communion solennelle de 87 personnes. Elle avait été précédée de 3 jours de retraite. Les garçons les ont passés dans la Cité, sous la surveillance du F. Florentin; les filles et les femmes chez les Sœurs de l'Immac. Concep. Le jour de la cérémonie l'église était trop étroite pour contenir la foule. Outre les catholiques, il y avait un grand nombre de protestants, les plus marquants de la localité, et plusieurs musulmans. Frappés de la majesté du culte catholique, ceux-ci ne pouvaient s'empêcher de dire que les chrétiens savent vraiment bien honorer leur Dieu. Le même jour nous fîmes plusieurs baptêmes d'adultes.

« Pendant la retraite préparatoire, eut lieu l'érection d'un beau chemin de croix. Ce fut un événement dans la colonie. L'église était littéralement bondée de monde. Le chant des stations a été enlevé par les chrétiens comme par une seule voix. La quête produisit 220 \$, ce qui a grandement contribué à payer les

publique du chemin de Croix. » Lett. du P. Lacombe, 17 août 75.)

— 5. « Le P. Lacombe a été remplacé, comme supérieur au mois de fév. 1876, par le P. Niehl, qui y est demeuré jusqu'après les fêtes de Trèques 1878. Voici les détails que nous trouvons dans sa correspondance sur le St ministère, exercé pendant ce laps de temps.

« Les mois de St-Joseph, de la Ste Vierge et du Sacré-Cœur sont toujours célébrés avec une grande ferveur. Grâce aux soins de nos frères, les autels sont magnifiquement parés. A la Ste Messe, le matin, il y a chaque jour de nombreuses communions, et le soir, aux exercices, une foule compacte se presse autour des autels. Ce qui captive surtout ces bons frères, c'est le chant des cantiques volofs, et surtout celui des litanies de la Ste Vierge. Aussi comme ils aiment à répondre tous en chœur et comme d'une seule voix : « namal nu yalla ! »

« C'est pendant les beaux jours du mois de mai 1876 que nous avons vu les exercices du Jubilé. Entre les prières prescrites, on fit trois processions à la Croix du cimetière. Pendant la marche, les enfants des écoles, garçons et filles, les hommes et les femmes récitaient à haute voix le chapelet, puis nos petits choristes chantaient des cantiques volofs. Chaque fois, les processions ont été très-nombreuses : wesleyens, anglicans, mahométans, sévères et païens, y étaient accourus en foule, avides d'entendre les chants. Le Gouverneur lui-même, bien que protestant, et fils d'un ancien chapelain de la reine d'Angleterre, offrit spontanément ses constables pour le maintien de l'ordre, sur le parcours, leur présence contribua aussi sinuilièrement à relever l'éclat de la cérémonie. Au retour, nous avions salut solennel du S. St. Sacrement.

« Voici quels ont été les consolants résultats de ce jubilé. Sans compter les personnes absentes et qui depuis ont fait les exercices prescrites le jour de l'Ascension, il y eut près de 200 communions. Un certain nombre de personnes éloignées de leurs devoirs, depuis de longues années, se sont approchées des sacrements. Au lendemain même de la clôture des exercices, plusieurs adultes

virent nous prier de les instruire des devoirs de notre St^e Religion. »

— 6. « Chaque année, au commencement de la mauvaise saison, nous arrivent des matelots portugais, qui, bien que païens, se disent tous catholiques. Ils viennent de faire instruire, et, après quelque temps, on a le bonheur d'en baptiser un certain nombre, et de faire faire la 1^{re} Communion à d'autres. A la fin du mois de mai 1876 ils sont arrivés encore très-nombreux, et chaque fois, ce sont de nouvelles figures. Pendant leur séjour, ils s'approchent souvent des sacrements et assistent tous les jours à la Messe. Cet exemple est très salutaire pour nos chrétiens, qui s'efforcent de les imiter. »

« Lors de sa visite en janvier 1877, Mgr Duboué a donné la confirmation à 93 personnes, dont la plupart avaient été converties l'année précédente.

« Un grand sujet de consolation pour nous, ce sont les mariages qui se sont élevés au nombre de 13, quand précédemment on en comptait à peine 3 ou 4.

« On remarque aussi avec bonheur un mouvement prononcé vers notre sainte religion, chez la population des Akous (noirs libérés de la Gambie). » (Lett. du 22 nov. 1877)

— 7. « Depuis longtemps, on sentait la nécessité, pour la C^{te} de St^e Marie, d'un logement plus convenable, à cause de l'insalubrité du pays, dont le terrain, à marée haute, est en bonne partie au-dessous du niveau de la mer. Il fut résolu qu'on affecterait aux Terres la maison servant jusqu'alors à l'école des garçons, en l'élevant de 4 mètres et en la prolongeant de 5m. 50^{cs}. Les constructions commencées au mois de fév. 1877, ont été achevées dans le cours de l'année; et maintenant nos confrères ont une habitation convenable et salubre. Leur ancienne maison a été affectée à l'école des garçons.

Les commerçants anglais et français, catholiques et protestants, ont concouru généreusement aux dépenses de ces nouvelles installations. Ils ont ouvert entre eux une souscription, qui s'est élevée au beau chiffre de 11,000 £. Lett. du P. Kiehl, 8 fév. 77.

— 8 « C'est dans cette nouvelle habitation, écrit le P. Riehl, que nous avons eu la joie de célébrer l'une de nos belles fêtes de famille, celle des Noces d'argent du T. R. Père. Assurément, après l'introduction de la cause de notre V. Père, il ne pouvait pas y en avoir de plus douce et de plus consolante pour nous. Elle est plus que toute autre, une marque visible de la bénédiction divine sur notre chère Cong^g. Dieu parle par les faits, le maître de la vie par la prolongation de l'existence. Aussi avons-nous remercié avec amour la très-S^{te} Vierge de cette grande grâce, accordée aux enfants de son Cœur Immaculé. »

— « Inutile de dire, ajoute le P. Riehl, avec quelle joie et quelle reconnaissance nous avons aussi reçu la grande nouvelle de l'Introduction de la Cause de Notre V. Père. Dès le dimanche qui a suivi la réception de la Circulaire écrite à cette occasion, je l'ai fait connaître à nos fidèles, en essayant de leur faire comprendre que c'était à notre Vénérable Fondateur qu'ils devaient le bienfait d'une église au milieu d'eux, et les engageant à prier le Bon Dieu pour le remercier d'une aussi grande faveur. » Lett. 4 juill. 1876. 27 fév. 1878

— 9. Nos confrères de S^{te} Marie de Gambie vont aussi de temps à autre évangéliser les lieux environnants. C'est ainsi qu'en 1877, le P. Sène qui avait été adjoint, au mois d'oct. 1875, aux Pères de cette C^{te}, est allé passer 15 jours au poste français d'Albréda, sur la rivièrre de Gambie, où l'on avait autrefois une Mission.

Ce Père a été très-content de son court séjour dans cette localité; son ministère y a été fructueux. Il a pu préparer plusieurs personnes au St baptême, à la 1^{re} communion et aux C^ques. Ses habitants, reconnaissants de sa visite, ont eu pour lui les plus grands soins, si bien qu'il était tout confus de la peine qu'on se donnait pour lui.

« Dès que l'on eut connu sa présence à Albréda, on s'empressa d'accourir vers lui des divers villages environnants. Ma Moundari, le successeur du fameux Maba, qui se trouvait à Sicca, à une lieue d'Albréda, lui a envoyé une députation pour le saluer. Mais, comme ce pays a sa langue particulière et qu'il n'y avait pas

d'interprète, on ne pouvait se parler que par poignées de mains. Pendant son séjour dans cette localité, ce cher-Tère a profité de tous ses moments libres pour apprendre la langue et pour recueillir par écrit le plus de mots qu'il lui a été possible. »
Lett. 28 fév. 1877.

— 10. « J'ai fait moi-même, écrit le D. Richl, les 26 et 27 avril 1876, une petite excursion dans le Kombo, au de. sous de Bathurst. Les Westeyens sont établis par là. Je me suis arrêté à Abouko sup. (près Albertown par les anglais) chez M. Samuel, où j'ai passé la nuit et où la Messe j'ai visité le gros village de Sabidji, composé en grande partie de Fétichistes, qui ne veulent être ni protestants ni mahométans. Pour terre, il y a dix lieues pour s'y rendre, mais en trois heures on peut y arriver par eau, en traversant un bras de mer qui environne l'île. » Lett. 14 juin 1876.

— 11. « Une autre excursion plus importante, c'est celle que j'ai faite, dans les premiers jours de juin 1876, à l'île de Mac Carthy dans le haut du fleuve de la Gambie. Ne sachant pas assez bien la langue anglaise, je me suis fait accompagner par le P. Juvénal. Le Gouverneur de Bathurst nous a offert à l'un et à l'autre un passage gratuit, à bord du vapeur de la colonie. Voici quelques détails sur ce voyage et les résultats qu'il a produits pour le bien de notre sainte religion.

• L'île de Mac Carthy est un centre commercial important; on y vient de l'intérieur, de fort loin, pour y chercher du sel et d'autres denrées. Elle est située à 300 milles dans le haut du fleuve. La rive droite de ce fleuve est occupée, du côté de Mac Carthy et jusqu'à près de 50 lieues en deçà, par le roi Nolo. Ce roi est né dans l'esclavage. Après avoir servi de longues années, il s'enfuit, un jour, dans la forêt, attirant à sa suite d'autres esclaves, réduits comme lui, à conquérir leur liberté. Ils firent si bien la guerre à leurs anciens maîtres, qu'ils finirent par les chasser sur l'autre rive du fleuve. Bien que mahométan d'origine, ce roi se montre très libéral. Son royaume est ouvert à tout le monde, sans distinction de religion, et il donne également des terres à cultiver à tous ceux qui se présentent.

Quant à la ville de Mac Carthy elle-même, elle était très-soufflée, avant le dernier choléra de 1871, qui a enlevé la moitié de sa population. Le gouvernement anglais y entretenait une garnison de 40 à 50 hommes. Depuis ces der-

années, par suite du projet de cession de la Gambie à la France, il négligea complètement Mac-Carthy. Aujourd'hui que le pays demeure définitivement à l'Angleterre, elle s'en préoccupe de nouveau et voit y envoyer des troupes comme autrefois. C'est ce que M. Smith, administrateur de Mac-Carthy, nous a lui-même affirmé.

« Nous avons eu, en effet, l'avantage de faire notre voyage en sa compagnie. Il était venu à Bathurst pour le rétablissement de sa santé. Il s'en retournait avec nous. Quoique protestant, il s'est très-bien montré à notre égard, nous faisant aussi respecter par les autres passagers. Tous les matins, il se retirait de la cabine, où nous avions pris notre repos, pour me donner la facilité de dire la st. Messe. Il désirerait vivement que nous puissions au moins ouvrir une école à Mac-Carthy.

« Les Wesleyens me disait-il, en ont bien une, ainsi qu'un temple, mais ils ne font rien. Leur prédicant est l'agent de M. Browne, je ne puis l'entendre pérorer. Ensuite ces wesleyens, pour la plupart, akous, ne savent que l'anglais, et méprisent tous ceux qui parlent les langues indigènes. Or, parlez anglais à ces peuples, ils demeurent froids; dites-leur, au contraire, quelques mots volofs, ils vous écoutent avec la plus grande attention, et restent comme suspendus à vos lèvres. »

« La population serait effectivement très-heureuse d'avoir des missionnaires catholiques. Un des principaux wesleyens a exprimé à un chrétien de Bathurst, qui voyageait avec nous, tout son mécontentement contre les ministres: « Ils ne nous visitent jamais, dit-il, quand nous sommes malades, ils ne nous donnent ni remède, ni consolation. »

« Notre voyage a failli d'abord nous être fatal. Le pilote ordinaire du vapeur étant malade, il a fallu prendre un autre qui nous a jetés sur les rochers. Heureusement, que le bateau était en fer. A peine échappés à ce premier danger, voilà que le feu prend autour de la chaudière. Notre malheureux mécanicien, trop fier de nous avoir déjagés des récifs, à la place du pilote à moitié ivre, avait laissé la machine sans eau. Elle en fut endommagée, et nous ne pûmes avancer que très-lentement; au lieu de faire le voyage, comme à l'ordinaire, en 36 ou 40 heures, le vapeur a mis presque 4 jours.

« C'est le jeudi de la Pentecôte, vers 8 h. du soir, que nous avons jeté l'ancre à Mac-Carthy. Le lendemain, je dis encore la st. Messe à bord, et le jour suivant j'eus le bonheur de la dire dans l'île même, en la maison d'un excellent chrétien, qui y communia ainsi que son cousin.

« Singulière coïncidence! jamais le st. Sacrifice n'avait été offert dans cette île, du moins verdomme ici rien a le moindre souvenir. Or, voici ce qui est arrivé ce jour-là parmi les wesleyens. Un de leurs prédicants,

venu peu de temps avant moi et récemment ordonné diacre, a dit à ses coreligionnaires, que jamais leur congrégation ne prospérerait, à moins que quelques-uns d'entre eux ne reçussent l'Esprit. Aussitôt on se prépare par le jeûne et la prière; le soir, à la réunion, après quelques hymnes, les élus font des invocations publiques, les bras et les yeux élevés vers le ciel. Puis, baissant la tête et la couvrant de leurs mains, ils attendent l'esprit si désiré. Et bientôt voilà qu'ils se mettent à trembler, à s'agiter, à parler en inspirés, tous les assistants frappent sur les bancs, erient et chantent à tue-tête et font un tapage infernal jusque bien avant dans la nuit. Pour nous, tout se passa dans le calme de cette véritable paix, de cette douce joie que donne l'esprit de Jésus. Joie pour le F. Juvenal et pour moi qui venions porter à ces peuples la bonne nouvelle du salut, joie pour les chrétiens qui ont pu faire leurs pâques, joie pour les enfants que j'ai baptisés et plus encore pour leurs parents.

« Les baptêmes se sont élevés au nombre de 8, la plupart de portugais. Malheureusement notre séjour a été de trop courte durée. Au moment de nous embarquer, des Portugais nous amenaient encore des enfants à baptiser, et j'aurais pu aussi bénir quelques mariages, s'il m'avait été possible de rester plus longtemps.

« Depuis mon départ, Charles Dionisme, jeune homme élevé à la Mission de Dakar, réunit les enfants, et leur fait le catéchisme. Je viens de leur envoyer un joli tableau du Sacré-Cœur, qui sera placé dans la salle où l'on se réunit le dimanche pour les exercices de piété. Quisse ce Cœur sacré qui a tant aimé les hommes, s'attirer tous les cœurs, et devenir surtout le centre d'une nouvelle Eglise!

« Aussitôt après mon voyage à Mac. Carthy, M. Quinn, négociant et excellent chrétien de Gambie, a envoyé deux traitants, dont l'un est marié, et qui sont catholiques tous les deux. Je viens de recevoir une lettre signée par cinq catholiques de l'endroit, et dont trois sont des élèves de notre Mission. Ils me disent que tous les dimanches ils se réunissent, font la prière du matin en commun avec les autres chrétiens, au nombre de 12 à 18. Ensuite, ils chantent le Kyrie, le Gloria, l'un d'eux lit l'épître, puis l'évangile. Après cet exercice, ils prennent les méditations traduites en volof, pour chaque jour de la semaine; en lisent une à la place du sermon; et chacun réfléchit sur ce qui a été lu, puis ils chantent le Credo et quelques cantiques,

font la communion spirituelle, et terminent par le Magnificat.

« A 3 h. ils se réunissent de nouveau pour les Vêpres. Ils chantent toujours celles de la Ste Vierge; car ils n'ont pas, disent-ils, de calendrier. Ils m'en réclament un. Après les Vêpres, ils vont faire une promenade pendant deux heures 1/2. Au retour, avant de nous séparer, m'écrivent-ils, « nous commençons à illuminer notre belle chapelle, qui ne manque jamais de bougies, et nous chantons les litanies de la Ste Vierge. » Pendant la semaine, ils font en commun les prières du matin et du soir. Leur « belle chapelle » n'est que le salon, transformé en oratoire, de M. Charles Johnson, ancien élève de la Mission. En apprenant mon arrivée, en juin dernier, il sautait de joie, comme un enfant.

« Joseph Fay, un des tenants de M. Quinn, qui avait fait alors le voyage avec moi, m'écrit aujourd'hui: « Lorsque nous sommes de nouveau arrivés ici, tous les habitants de l'île étaient extrêmement contents, croyant que nous avions des prêtres avec nous, car ils voudraient bien en avoir à demeure dans leur île. Plusieurs m'ont demandé, si les missionnaires catholiques ne reviendraient plus »

« Je sais que nous ne pouvons songer à établir en ce moment une communauté; mais il faudrait du moins une école, avec un lieu de réunion pour ces bons catholiques. Le local est tout trouvé. Il y a là une maison en pierres qui doit être vendue aux enchères; si on la veut, M. Quinn qui en est chargé, me dit qu'il la mettrait au prix de 10 livres sterling (250^f); elle en vaut 40 ou 50, et même plus.

« M. Maurice, ancien élève de Dakar et de St-Joseph de Tagazobil, marié à une jeune personne élevée chez les Sœurs d'ici, et en ce moment employé chez un négociant, acceptera volontiers les fonctions d'instituteur pour une certaine somme par an. Il réunirait les enfants, ferait le catéchisme, présiderait les offices. Un missionnaire de St-Marie viendrait deux fois par an y passer quelques semaines.

« Les Wesleyens ont bien une école en cette île; mais les enfants y perdent leur temps et deviennent de mauvais sujets. Malheureusement, ces ministres de l'erreur répandent dans le pays une foule de calomnies et d'accusations injurieuses contre la Ste Eglise. Il est très-important qu'une école catholique y soit fondée le plus vite possible; pour empêcher le mal de s'accroître. Ses secours qui nous ont été envoyés par quelques abonnés des Missions catholiques, nous permettraient de prendre possession du terrain nécessaire, mais ils sont insuffisants pour subvenir aux frais d'installation.

« Les Wesleyens comprennent l'importance de la position. Cette année,

ils ont fait de grandes réparations à leur demeure. A cet effet, ils ont fait appel aux membres de leur secte, et pour stimuler leur ardeur, le ministre leur a dit comment les catholiques de Bathurst nous viennent en aide pour nos constructions. Et même il les a menacés, en cas de refus à son appel, de ne point faire l'office. Il a tenu parole, et pendant plusieurs dimanches il n'y a pas eu de prêches au temple wesleyen.

Les habitants de Mene-Cavthry attendent toujours avec impatience l'ouverture d'une école catholique. M. Charles Johnson, ancien élève de notre maison de Ouhak, est venu dernièrement nous apporter des nouvelles des catholiques du pays. C'est lui qui les soutient. Ses dispositions sont bien consolidées. D'un autre côté, le catéchiste n'attend que nos ordres pour partir. — Lett. 9 sept. 76. — 31 mai 77.

— Au mois de mai de l'an dernier 1878, le P. Richel a fait une autre excursion dans le royaume du Saloum avec le P. Roseb. Ils avaient pour but de se mettre en communication avec les chefs de cette contrée, de faire faire les pâques aux chrétiens du pays, et de voir une grande maison qu'on proposait à la Mission Sûcheter à Kaolabs, pour y établir une station. — Lett. M. y Ouhon 24 mai 1878. — Mais à notre regret, nous n'avons encore aucuns détails sur ce voyage.

— 12. Dès l'apparition de la fièvre jaune à Gorée, les autorités anglaises ont immédiatement pris les plus grandes précautions pour empêcher le terrible fléau de s'abattre sur St. Marie de Gambie. Pour cela, on imposait une rigoureuse quarantaine d'au moins 28 jours à tous les bateaux qui venaient de la colonie française. Grâce à cette prévoyance, la fièvre épidémique n'a pas sévi dans ce pays.

— Néanmoins, comme on l'a vu dans un précédent bulletin (N. 123 p. 207), le bon Dieu a choisi là aussi une victime parmi nos confrères, et cette victime a été le nouveau supérieur de la Clé, le P. Renoux. Il était arrivé à Bathurst le 11 avril, veille de la fête de N. D. des Sept-Douleurs, quelques semaines avant le départ du P. Richel. Et déjà, par sa douceur, sa charité, son dévouement, il avait su se concilier toutes les sympathies de P. Ouhou, vint un peu plus tard le rejoindre. C'est lui

qui, avec le P. Haas, reçut son dernier soupir

Quelques jours après le P. Renoux, mourait encore à Ste Marie, le 16 oct., la Sœur Claire, qui avait soigné ce Père pendant sa maladie. Elle a pu se confesser et recevoir les derniers sacrements avant de mourir. Cette sœur a été très-regrettée, surtout des pauvres et des malades auxquels elle donnait tant de soins. Tout le monde, blancs, noirs, militaires, avaient recours à elle. C'est une grande perte aussi pour la Mission, car elle aidait beaucoup les missionnaires dans le ministère des âmes, surtout par les nombreux baptêmes qu'elle administrait. Il faut espérer qu'elle se trouve maintenant au ciel, au milieu de ceux à qui elle en a ouvert la porte!

La Sœur Augustine avait été, avant elle, bien malade; et le jour de la mort du P. Renoux, elle était à toute extrémité; mais depuis lors, elle s'est bien rétablie. (Lett. des P. P. Fossetat et Diouf, des 16 et 25 oct. 78.)

Vers la fin d'oct. le P. Haas a été aussi bien malade. On l'avait même cru mort dans les autres Ctes de la Mission, et déjà l'on avait fait les prières pour le repos de son âme. Mais heureusement ce n'était qu'une fausse nouvelle. Vers le milieu de janvier, il écrivait de sa propre main à Monseigneur, lui annonçant qu'il jouissait d'une excellente santé. Ce n'est qu'à cette époque, que la quarantaine qui isolait complètement Sakar de Ste Marie, a été levée. (Lett. de Mgr 21 janv. 1879.)

— 13. Comme on l'a vu au dernier Bulletin de Ste Marie (t. x. p. 638), depuis plusieurs années il était beaucoup question de la cession de la Gambie à la France. La Chambre des Lords, en Angleterre, s'était occupée sérieusement de cette affaire, consentie par les uns, et combattue par les autres, lorsque le 21 mars 1876, M. Fowler, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, annonça à la Chambre des Communes que les négociations à ce sujet étaient rompues. Le Gouvernement anglais demandait, paraît-il, à la France de lui assurer en retour une domination complète sur tout le reste de la côte du golfe de Guinée. Et la France aurait répondu qu'elle ne pouvait céder que les pays qui lui appartenaient. (Univ. 22 mars 1876.)

Cet état d'incertitude a été très-fâcheux pour le pays, car à cause de cela on a négligé de faire les travaux nécessaires pour l'assainissement de la ville.

Mais du reste, l'administration anglaise se montre toujours bien disposée à l'égard des Missionnaires. L'un des derniers Gouverneurs, M. Cooper, les avait priés de s'adresser à lui sans crainte en toutes circonstances; car, disait-il, la Mission catholique fait trop de bien au pays, pour que le Gouvernement ne lui rende pas tous les services qui sont en son pouvoir. (Lettre du P. Riébol. 14 juin. 76-15 oct. 77.)

Cité de N. D. de Sédbiou.

Fév. 1876 - Janv. 1878.

1. Voyage. Installation. — 2. Local. Chapelle — 3. Moine de Marie. Très Com^{te}. Bap-
têmes. — 4. Ecole. Catéchismes. Musulmans. — 5. Visite de Mgr Dubois. — 6. Soins
indigènes. — 7. Ministère à Siquinchor. — 8. Service p^r Dieux. — 9. Mort du P. Ernst.

Résumé du B. Echo de la Cité. — 1. « Ainsi qu'on l'a vu par un des précédents Bulletins (t. x. p. 599.), la Cité de Sédbiou a été érigée par décision du C. R. Père, en date du 5 sept. 1875, et placée sous le vocable et la protection de N. D. des Victoires. Le P. Sacombe fut nommé supérieur de ce nouvel établissement, et on lui adjoignit le P. Wolf et le F. Marie-Amand.

« Le 17 fév. 1876, nous nous embarquâmes tous les trois à Gorée pour la destination nouvelle que nous donnait l'obéissance. Nous étions accompagnés de trois enfants confiés à nos soins. Après 4 jours d'une traversée assez pénible, nous arrivâmes à Carabane le 21, dans l'après-midi. L'agent de la maison Pastre, nous donna une généreuse hospitalité et renouvela nos provisions de bouche qui se trouvaient presque épuisées. Le lendemain, fête de la Chaire de St-Pierre à Antioche, après avoir célébré le St. sacrifice, en présence des chrétiens de la localité, nous continuâmes notre voyage, et nous arrivâmes à Siquinchor, village portugais, situé à 45 lieues en amont de Carabane. Là encore, un commerçant européen nous

recut à sa table. La population de cette localité, chrétienne depuis longtemps, est bonne et simple, et ne demanderait aussi que des missionnaires zélés pour répondre à la grâce de la foi. Le 25 fév., le P. Supérieur trouvant sur sa route un échaland de la maison Lestrie, y prit passage pour arriver plutôt; il dut passer la nuit couché sur des arachides; et le lendemain il débarquait en pirogue à Sédhiou. Enfin, le dimanche de la quinquagésime, nous étions arrivés. Ce jour-là nous dîmes la 5.^{te} Messe dans le salon de la maison Lestrie, et le Père Sacombe, dans quelques paroles bien senties, dit à l'assistance ce que nous venions faire dans le pays, en ajoutant qu'il comptait sur le concours de tous, pour l'œuvre de zèle et de dévouement que nous allions commencer.

« Le vendredi 3 mars, nous prîmes possession de notre maison de côté. Tout y était bien pauvre encore; une caisse nous servit de table pendant assez longtemps; et notre cuisine était nécessairement bien simple; mais le bonheur de pouvoir travailler au salut de tant d'âmes abandonnées suppléait à tout le reste. Jusqu'à notre installation, l'agent de la maison Lestrie, M. Tailhardat, nous avait gracieusement hébergés. Nous sommes heureux de dire ici que les trois maisons de commerce de la localité se sont montrées pour nous très-sympathiques, et continuent à nous en donner des preuves tous les jours, par leurs dons généreux de toute nature. Le Commandant de Sédhiou nous est aussi très-dévoué. Sa femme est un modèle de piété. Voyant la pauvreté de notre petite chapelle, elle s'est empressée de nous fournir des garnitures d'autel, et nous a offert aussi une très-belle nappe de communion. »

— 2. « La maison, que nous habitons, a été vendue à la Mission par la maison Mauviel et From. Elle se compose de deux pièces au rez-de-chaussée, et de deux chambres au seul étage qui s'y trouve. Elle mesure à peu près 13 à 14 mètres de longueur, sur 4 de largeur, plus, une galerie d'un mètre et demi de large. Demeurée inhabitée depuis cinq ans, elle a exigé de grandes réparations, qui ont demandé beaucoup de travail au F. Marie. Nous avons aussi trouvé sur le terrain de la Mission deux grands magasins, destinés autrefois à

contient des arachides; l'un d'eux, couvert en tuiles, sert d'ateliers de menuiserie et de doctoir à nos petits pensionnaires, l'autre, couvert en chaume, sert de classe jusqu'à présent.

« Quant à notre petite chapelle, nous l'avons installée dans un local qui servait de cercle aux commerçants de l'endroit. Mais ce bâtiment n'avait que 12 m. de longueur sur 4 $\frac{1}{2}$ de largeur; c'était bien insuffisant. Aussi lors de la visite de Mgr. Dubois, il fut décidé que le local serait agrandi. On s'est mis à l'œuvre le 25 mars dernier (1878). Ses travaux ont été suspendus le 28 mai, pour être repris après la cessation des pluies. Ses quatre murs sont achevés; il reste à bâtir la sacristie et à poser la toiture. La nouvelle chapelle mesure 21 m. de longueur, sur 7 m. de largeur et 4 m. de hauteur. La souscription, qui avait été ouverte à cet effet, a produit la somme de 1150 fr . »

— 3. « Chaque année, nous célébrons avec piété le beau mois de Marie. En 1876, dès le début de la Mission, il y avait, à certains jours, aux exercices du soir, de 80 à 90 assistants. Notre petit sanctuaire, il faut le dire, était vraiment bien beau, grâce aux décorations fournies par la maison L'hu- et Blanchard, avec une belle caisse de bougies offerte par le Commandant Vignot de cette même maison, pour remercier la Ste Vierge de ce qu'elle lui avait obtenu, avait donné à la chapelle un beau chemin de croix; un de ses commis qui nous est bien dévoué, avait fait venir aussi un riche tapis. Depuis lors, le culte de la Ste Vierge s'est développé de plus en plus parmi les fidèles. Aussi voyons-nous plusieurs s'approcher des sacrements pour honorer ses fêtes.

— « Le jour de l'Ascension 1876, deux jeunes personnes firent leur 1^{re} communion, à la grande édification de notre petite chrétienté.

« A Noël suivant, nous avions une nouvelle 1^{re} communion, composée pour la plupart d'adultes, baptisés depuis notre arrivée. Ils étaient au nombre de 12. Trois jours de retraite les avaient disposés à cette grande action.

« En 1876, nous avions sur Pâques, vingt communions, l'année suivante, 45, et 36 baptêmes d'adultes. Le P. Supérieur était parvenu

de son côté à faire deux mariages, l'un à Carabane et l'autre à Sédhiou, mais non sans peine, à cause de la rigidité des lois civiles qui régissent ce pays.

« Dans le courant de l'année dernière 1878, nous avons eu 138 baptêmes d'enfants, 31 baptêmes d'adultes, 10 premières communions et 4 mariages. »

— 4. « Dès notre arrivée dans la Mission, nous avons installé une école. Elle a été, dès le commencement fréquentée par une trentaine d'enfants. Ils sont assidus, et montrent en général du goût pour s'instruire : quelques-uns d'entre eux parlent plusieurs langues. Le chef d'un village voisin, qui autrefois avait servi dans la colonie comme soldat, nous a confié son fils pour l'élever. »

« Parmi nos élèves, nous avons aussi un marabout d'une trentaine d'années, qui, après avoir terminé l'étude du Coran, nous a demandé à être admis en classe. On a volontiers accédé à sa demande. Il est très-assidu et montre assez d'intelligence. Il s'est fait au petit train de l'école, il récite les prières, fait dévotement le signe de la croix, etc.; et tous les dimanches, il assiste à la messe. En un mot, sa conduite est très-bonne et produit un excellent effet sur les autres enfants. » Lett. 7 juill. 76.

« Nous avons aussi des catéchismes, qui se font régulièrement tous les jours, de 7 h. du matin jusqu'à 9 h., et l'après-midi de 2 h. à 4 heures. Dès le principe, ils étaient suivis par une vingtaine de personnes environ; maintenant on compte de 30 à 40 auditeurs, et il a fallu faire parmi eux de nombreuses sections, suivant le degré d'instruction des uns et des autres. En dehors de ces catéchismes, nous instruisons en particulier des personnes qui ne peuvent y assister à cause de leurs occupations.

« Parmi nos auditeurs les plus assidus, se font remarquer les Portugais; ils y sont très-attentifs et animés d'une excellente volonté. Si nous parvenons à nous familiariser avec leur dialecte, nous pourrions à le parler convenablement, nous pourrions acquiescer au près d'eux, l'influence encore.

« Notre principal ennemi, à Sédhiou, comme dans le reste de la Sénégambie,

c'est le mahométisme, ses adeptes appartiennent à la race mandingue, et sont soutenus par les traitants noirs, natifs de St-Louis, qui viennent chercher fortune ici : cependant, avec du temps et de la patience, nous espérons diminuer leur crédit et leur influence auprès des habitants.

— 5. « La visite de Mgr Dubois a contribué beaucoup à relever le prestige de la Mission. C'est au milieu du mois de Marie, le 15 mai 1877, que sa Grandeur nous est arrivée. Elle était à bord de la Casamance, chaloupe à vapeur, affectée au service de la localité. Les P. P. Speisser et Sène l'accompagnaient. Ce dernier était destiné à remplacer le P. Presseaux, obligé par sa mauvaise santé, de rentrer en France. Dès l'arrivée de Monseigneur, les autorités du pays, s'empressèrent de lui faire visite. Quant à nos chrétiens indigènes qui voyaient pour la 1^{ère} fois un évêque, ils ne voulaient plus quitter le Prélat. Presque tous les jours, ils accouraient lui demander sa bénédiction. Le surlendemain, Monseigneur se rendit au poste. Il y fut reçu par une salve d'artillerie ; et tous les soldats étaient sous les armes.

« Le jour de la Pentecôte, il y eut Messe pontificale et confirmation de 12 personnes. Nos fidèles étaient dans l'admiration devant la splendeur de ces belles cérémonies toutes nouvelles pour eux. Monseigneur dit à son nombreux auditoire quelques paroles appropriées à la circonstance, sur le grand ministère qui lui était confié ; puis demanda le concours de tous, afin d'arriver à répandre parmi les habitants l'Esprit de grâce et de vérité.

« Le 23 mai, Monseigneur nous quittait, pour se rendre à Carubanc. Il y fut rejoint le 28, par le P. Sacombe, qui y demeura quelques semaines, pour instruire les chrétiens de la localité et leur administrer les sacrements. Il y a déjà dans cet endroit un bon noyau de fidèles. Ses offices, célébrés dans la maison d'un commerçant, étaient suivis par une soixantaine de personnes. »

— 6. « Le P. Sacombe alla ensuite avec Monseigneur jusqu'à St-Joseph de Ngarebil, afin d'y chercher quelques sœurs indigènes. Il en a ramenées quatre avec lui à Sédhien.

« Ces religieuses sont chargées, comme à Joul et à St-Joseph, de la classe des filles et du soin des malades. En peu de temps, elles ont acquis toutes les sympathies de la population. Une vingtaine d'enfants fréquentent leur école. Elles vont voir les malades dans leurs cases et tous les jours des médicaments sont distribués à ceux qui viennent à leur dispensaire.

« Avec plus de ressources, elles feraient un grand bien parmi les

mahométans, parce qu'on ne se défie pas d'elles, comme du prêtre, et qu'ainsi elles ont accès partout. De temps en temps, elles envoient des anges au ciel; c'est pour elles la meilleure récompense de leurs travaux.»

— 7. « En novembre 1877, le P. Sène est allé pour un mois à Siquinchor. Depuis plusieurs années, cette localité était privée des secours nécessaires; et c'est pourquoi le St. Siège a bien voulu nous donner, au cas de besoin, la juridiction nécessaire pour ce pays, qui relève, comme les autres postes portugais de la côte, de l'Evêché de St. Jacques du Cap-vert; cette population est pleine de foi. Elle a une haine implacable contre le mahométisme. Par ordre du Gouverneur de Caehéo, les mahométans ne peuvent séjourner que très-peu de temps dans la localité.

« Toute la journée, le P. Sène était assailli d'une foule de monde qui venait pour écouter sa parole. Il y a fait en 4 jours, 50 baptêmes, sans compter les adultes qu'il instruisait pour recevoir la même grâce.»

— « Peu de temps avant son départ pour Siquinchor, le P. Sène fut éveillé la nuit, en sursaut, par un bruit soudain, accompagné de cris perçants. Il accourt aussitôt, tout ému, et là, que voit-il? Un malheureux noir, couvert d'affreuses blessures, baigné dans son sang, et poussant des cris déchirants. En passant dans la rivière, il avait été saisi par un caïman. Après une lutte acharnée, il put enfin, grâce à un rare sang-froid, se débarrasser de son terrible adversaire, en lui crevant les yeux; mais il était dans le plus pitoyable état. Le Père s'empressa de le baptiser. Ce pauvre homme en était tout heureux; le désespoir fit place chez lui à l'espérance; il était tout changé.» (10 sept. 77.)

— 8. « Le 11 avril 1878, nous avons célébré un service funèbre, pour le repos de l'âme du bien-aimé Picix. Dans notre petit sanctuaire tout tendu de noir, se pressait une nombreuse assistance. Plusieurs commis des maisons de Sédhiou nous avaient aidés pour élever un élégant catafalque. Ils avaient dessiné eux-mêmes les armes du Pontife, ainsi que des inscriptions en rapport avec la circonstance. Il y eut à la messe plusieurs communions. C'était le premier service solennel célébré à Sédhiou.»

— 9. « La fièvre jaune qui a si cruellement désolé le Sénégal, nous a heureusement épargnés; cependant le bon Dieu a voulu aussi se choisir une victime dans cette nouvelle Mission; et cette victime a été le plus jeune d'entre nous, le P. Ernst. Il était venu ici de Joal pour compléter la Cté sur la fin de l'année 1877; et il a succombé presque subitement, le 2 déc. 1878. Il avait eu de petites fièvres quelques jours auparavant, puis est venu un accès pernicieux, qui l'a emporté en un instant. Ce bon Père était du reste, il faut le dire, d'une santé délicate; il était souvent malade, et souffrait de l'estomac.

« On l'a beaucoup regretté. Il commençait à bien parler le volof; et par son aménité et sa douceur, il s'était acquis l'amour et l'estime de la population.»

Chargé du catéchisme des garçons, il avait baptisé deux adultes parmi ses élèves. Le P. Ernst, né le 3 nov. 1850, à Wasselonne, dioc. de Strasbourg, entra jeune encore, au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet, le 21 avril 1866, comme élève de 4^e. Il était dès lors animé du plus grand désir de se faire missionnaire. Il le fit-il heureux après sa Profession, 15 août 1875, de sa destination pour la Mission de la Sénégambie. Jusqu'à sa mort, ce cher Père s'est dévoué avec zèle au salut des âmes.

Nouvelles récentes

Le 6 février s'est embarqué à St-Nazaire, pour la Guyane, le Père Schürner, de la dernière Profession, qui avait été placé provisoirement à Merville.

— Le P. Feels, revenu au mois de décembre dernier de Pondania, a reçu sa destination pour la Mission du Zanguebar. Il s'est embarqué à Marseille, le dimanche de la quinquagésime 23 février.

— La Comp. des Sœurs de St-Joseph est, en ce moment, bien en santé et prospère. L'Assistante générale, la R. M. Marie-Thérèse, vice des Soeurs, vient d'être emportée, en quelques jours, par une fluxion de poitrine le 18 février et la R. Mère Supérieure générale est elle-même atteinte dans grave maladie qui donne de grandes inquiétudes. Ces religieuses font, en ce moment, pour sa guérison, une neuvaine à N. D. de Lourdes. Les relations qu'elles ont avec leur Institut, et les prières qu'elles ont faites pour le C. R. Père dans les maladies qu'il a eues, nous font un devoir de vous unir d'intention à leurs vœux et à leurs prières.

Bulletin Général.

Maison - Mère .

Le 26^{ème} Anniversaire
de l'élection du C. R. Père, à la Maison-Mère.
(10 fév. 1879)

Selon le pieux usage de la Maison-Mère, la veille du jour anniversaire de l'élection de notre C. R. Père, le dimanche 9 février, tous les Pères de la C^{te} se sont réunis vers 8^h du soir, afin d'aller lui offrir leurs vœux et leurs sentiments de filial attachement. Le R. P. premier Assistant les exprima en leur nom et en celui de tous les membres de la Cong^g, dont il se faisait l'interprète.

« C'est le cœur plein de reconnaissance envers Dieu, dit-il au C. R. Père, que nous nous disposons à célébrer ce 26^{ème} anniversaire de votre élection. Nous remercions le Seigneur de ce qu'il vous a conservé à notre tendresse; et nous lui demandons qu'il vous accorde assez de force, malgré votre faible santé, pour continuer à diriger longtemps encore la Cong^g. Nous vous promettons, une fois de plus, d'alléger, autant qu'il est en nous, votre fardeau, par notre fidélité à la Règle. Cette année, vous nous avez donné, avec l'approbation du St Siège, les Constitutions que vous avez rédigées avec tant de soin. Nous les avons reçues comme de la main de notre P. Père, qui vous avait choisi pour continuer son œuvre; et nous vous promettons de vous consoler, par leur exacte observation, au milieu des difficultés et des peines inséparables de votre position, en devenant une C^{te} modèle, comme il convient de l'être à la Maison-Mère,

Le C. R. Père, quoique un peu fatigué, nous parla cependant pendant dix à douze minutes. Voici à peu près sa réponse, qui s'adresse aussi en partie à tous les membres de la Cong^g. — « Oui, mes chers Pères, comme l'a dit le R. T. Assistant, la C^{te} de Paris doit être un modèle de régularité et de ferveur. Outre qu'elle est la Maison-Mère, la tête de la Cong^g, elle est aussi le centre où viennent les membres des diverses C^{tes}. Il est désirable qu'ils trouvent ici, dans tout l'ensemble de notre conduite, les vertus du bon et fervent religieux :

« Il y a un an, à pareille époque, toutes les C^{tes} m'ont offert unanimement leurs vœux; j'y ai été bien sensible. Mais cette consolation a été mêlée ensuite de beaucoup d'épreuves; et même, comme je l'ai souvent dit à ceux qui m'approchent de plus près, l'année qui vient de s'écouler, a été, je crois, jusqu'ici l'une des plus douloureuses pour moi, à cause des peines nombreuses, physiques et morales, qu'elle m'a, presque chaque jour, apportées: peines de l'extérieur — d'abord, par les épreuves générales de l'Eglise, et pour ce qui concerne en particulier l'aurore des colonies, par diverses mesures contraires au bien de la religion, telle que la réduction regrettable du cadre du clergé; peines, ensuite, de l'intérieur, et celles-ci plus sensibles pour moi, comme nous touchant de plus près. Vous savez, en effet, combien de pertes regrettables nous avons eu à déplorer — durant l'année, parmi les Pères et les Frères, et surtout par suite du fléau de la fièvre jaune qui a sévi avec tant de violence dans notre chère et toujours si éprouvée Mission de la Sénégambie. Toutes ces épreuves cependant, il ne dépend pas de nous de les empêcher, et par suite elles sont moins pénibles. Mais ce qui m'a tristé le plus, c'est quand des membres ne sont pas, comme ils le devraient, assez généreux, assez fidèles.

« Au milieu de ces épreuves, ce qui me soutient, c'est cette parole que m'a dite ici même, dans cette salle, le vénérable Père avant de mourir: Il faut vous sacrifier. C'est, en effet, un sacrifice de chaque instant, car tous les jours, en dépouillant la correspondance qui m'arrive des différentes C^{tes}, je suis dans l'anxiété, à la pensée que ces lettres vont peut-être encore m'apporter de tristes et douloureuses nouvelles, celle de la mort ou de la maladie grave de

quelque membre, ou d'autres nouvelles plus pénibles. . . .

Le T. Assistant me souhaite plusieurs années encore. Je ne puis guère l'espérer avec ma fragile santé; je ne me dissimule pas mon état; et je vis au jour le jour, pensant que peut-être je ne verrai pas le lendemain. Que la volonté de Dieu soit faite en cela, comme en toutes choses! Du reste, on ne peut vraiment désirer de vivre longtemps dans une époque si bouleversée comme celle que nous traversons, et à la vue de la guerre acharnée entreprise contre l'Eglise et contre ses plus saintes institutions. Tout ce qu'on voit et ce qu'on lit chaque jour dans les journaux ne peut qu'affliger. Comment, en effet, se laisser aller sans réserve à l'expansion de la joie, quand l'Eglise est, de tous côtés, dans les tribulations et les angoisses?

« Tout ce qui se passe ainsi dans le monde doit nous porter à être de plus en plus généreux et fidèles, à travailler avec plus de courage à notre sanctification, ainsi qu'au salut des âmes, suivant l'esprit de notre V. ^l Père. Prenons garde que jamais cet esprit ne diminue parmi nous; regardons-le comme le trésor le plus précieux de la Cong^g, et tâchons de le conserver intact pour le transmettre dans toute son intégrité à ceux qui nous suivront dans l'Institut. Ses Constitutions, que j'ai été heureux de pouvoir enfin promulguer, dans le cours de l'année dernière, pourront sans doute nous aider beaucoup à correspondre à notre vocation, si nous les observons exactement. Cependant, si nous n'avions pas en nous l'esprit de notre saint Fondateur, ce serait là bien peu de chose. La Cong^g deviendrait comme un corps sans âme, un arbre desséché, sans sève et sans vigueur, qui ne produirait aucun fruit.

« Il y a encore bien des travaux à terminer pour couronner l'œuvre des Constitutions; je les continue autant que mes forces me le permettent. Je compte sur vos ferventes prières et sur celles des autres C^lés, pour obtenir la santé nécessaire, afin de les mener à bonne fin, si telle est la volonté de Dieu. Mais surtout je demande le secours de vos prières pour que je me sanctifie moi-même de plus en plus, et pour que je conduise toujours la Cong^g selon les vues de la divine Providence et dans la voie tracée par notre V. ^l Père. »

Après ces paroles, le T. R. Père nous bénit, nous et toute la Cong^g,

puis nous nous retirâmes pour laisser la place aux Frères. Ce fut aussi le R. Père Le Tavasseau, Assistant qui se fit l'interprète de leurs vœux. « Mon C. R. Père, lui dit-il, les Frères s'unissent aux Pères de la Maison-Mère pour demander à Dieu qu'il vous accorde les grâces qui vous sont nécessaires. Ils veulent, eux aussi, former une C^{te} modèle de Frères, et ils promettent de devenir de plus en plus de véritables enfants du V. Père. Demain ils demanderont pour vous des grâces de santé et de force, et pour eux la grâce de persévérance dans leur sainte vocation. »

Malgré la fatigue qu'il éprouvait, à la suite de son allocution aux Pères, le C. R. Père ne laissa pas cependant d'adresser aux Frères quelques paroles. Il les engagea beaucoup à s'efforcer de devenir de plus en plus des modèles pour les Frères des autres C^{tes}, par leur régularité, leur esprit vraiment religieux, leur union toute fraternelle, etc. — « Un religieux, ajouta-t-il, devrait toujours avancer dans la perfection ; et cependant ce n'est pas là malheureusement ce qui arrive pour tous. Au bout de quelques années de profession, on se relâche, on se laisse aller à la vie toute naturelle, et l'on s'expose ainsi à devenir infidèle à ses saints engagements. Soyez donc, mes chers Frères, vigilants et généreux :

« Tous savez du reste, combien on est aujourd'hui comme à la piste des fautes qui peuvent échapper aux membres des Cong^g religieuses. On voudrait leur enlever l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, et l'on relève dans les journaux, pour faire du scandale, les moindres faiblesses qu'on peut trouver, une légère imprudence, une vivacité, etc. Il faut donc être soigneusement sur vos gardes, pour qu'on n'ait jamais rien à redire de semblable au sujet des Frères de la Cong^g. Attachez-vous de plus en plus à votre sainte vocation, et dans vos communions, dans vos pieux pèlerinages aux sanctuaires du Sacré-Cœur et de N. D. des Victoires, demandez avec ferveur pour vous-mêmes et pour tous les Frères de l'Institut, la grâce de la persévérance et de la fidélité. » La cloche appelait alors la C^{te} à la prière du soir, tous les Frères se mirent à genoux ; et sur la demande du R. P. Le Tavasseau, le C. R. Père leur donna de tout cœur sa bénédiction paternelle.

Santé du C. R. Père.

Bien que le C. R. Père ait gardé assez longtemps un reste de la bronchite qu'il avait eue au mois de novembre, l'andernier, cependant à la date de sa fête, le 10 février, il se trouvait relativement assez bien : Mais, vers la fin de ce mois, il a éprouvé une nouvelle rechute, qui nous a donné en peu de jours de vives inquiétudes. Dès la dernière semaine de février, il sentait déjà une grande fatigue, lorsque le dimanche 2 mars, après souper, le mal se déclara tout-à-coup avec un caractère très-aigu. Il fut pris de violents étouffements qui lui coupaient la respiration ; et ses crachats étaient tout sanguinolents. On courut aussitôt chercher M. le Dr. Ozanam ; il trouva un commencement de congestion assez grave, provenant de ce que le cœur malade ne pouvait plus remplir sa fonction.

Le lendemain il y eut un mieux assez sensible ; mais le mardi, au soir 4 mars, survint une seconde crise plus forte que la première. Le C. R. Père éprouvait une oppression telle, qu'il pouvait à peine respirer. Son pouls très-agité, marquait de 150 à 160 pulsations. Parfois même elles étaient si rapides qu'il était presque impossible de les compter. Aussi l'on se demandait avec inquiétude si l'on ne devait pas, sans retard, lui donner les derniers sacrements. Le R. Père Le Vavasseur lui en parla, et le C. R. Père, qui sentait lui-même toute la gravité de son état, s'était déjà préparé à les recevoir, lorsqu'arriva le Dr. Ozanam, qu'on avait fait de nouveau appeler en toute hâte. Le médecin fit de nouvelles prescriptions, et grâce à ses soins, et aussi sans nul doute aux prières ferventes adressées au Ciel pour notre bien-aimé malade, cette crise violente se calma peu à peu pendant la nuit. Une chose qui contribuait beaucoup à nous alarmer, ce furent certains symptômes d'albuminurie qui semblaient dénoter le retour de la grave maladie qu'avait faite le C. R. Père en 1868, symptômes qui n'avaient jamais reparu depuis, dans aucune de ses rechutes. Mais, heureusement, ce n'était qu'une chose accidentelle ; venant, comme la congestion des poumons, de la perturbation du cœur, et au bout de quelque temps le danger parut

conjuré. Que St Joseph, auquel nous aimons à attribuer cette faveur, en soit remercié.
 Cependant, le T. R. Père est encore resté bien souffrant pendant plusieurs jours, et ce n'est que le mardi 12 mars qu'il a pu célébrer la Ste Messe, et non sans éprouver beaucoup de fatigues. Ses forces reviennent maintenant peu à peu, mais il a besoin toujours, pour éviter une rechute, de prendre de grandes précautions, surtout à cette époque de l'année, où la température est si variable. Aussi se trouve-t-il contraint de garder la chambre. Toutefois, vu le beau temps qu'il fait en ce moment, le médecin l'a engagé à sortir un peu; et il en a profité pour aller voir la Supérieure générale de St Joseph, qui se trouve, comme on l'a dit au dernier Bulletin, très-dangereusement malade. Le jour de la fête de St Joseph elle a reçu, des mains de M^r Sagarde, Archidiacre de Ste Geneviève, les derniers sacrements; et il semble qu'il n'y a plus guère d'espoir pour elle que dans la prière; ces derniers jours cependant, il y a eu un peu de mieux dans son état.

La Cong^g à N. D. des Victoires,
 le jour de la solennité de l'Épiphanie,
 Le dim. 12 janv. 1879.

Cette année, comme les années précédentes, plusieurs membres de la Maison-Mère sont allés déposer aux pieds de N. D. des Victoires, le jour de la solennité de l'Épiphanie, les vœux et les hommages de nos Missions et de toute la Cong^g T. R. Père Delaplace avait été chargé par le T. R. Père de le remplacer pour la présidence de l'office, et la tâche de faire l'instruction avait été confiée au P. Coignard, heureux d'inaugurer par là ses prédications dans les églises de Paris. Depuis l'Avant de l'an dernier, il n'y a plus cependant, d'ordinaire, de sermon à l'office de l'Archiconfrérie. On l'a supprimé pour rendre moins longue cette pieuse réunion, qui maintenant ne commence plus qu'à 7 h^{1/2}. Mais, pour la solennité de l'Épiphanie, il a été dérogé à ce règlement. Voici un extrait du compte-rendu publié sur cette fête dans

des Annales de l'Archiconfrérie. N.° de fév. 1879. p. 38.)

C'est une tradition à N. D. des Victoires que, le jour de l'Épiphanie, le sermon du soir nous soit donné par un Père de la Congrégation du St-Esprit et du St-Eau de Marie.

St-Épiphanie nous rappelle la vocation des Gentils à la foi de Jésus-Christ. Il semble que, ce jour-là, la parole appartenne de droit à quelqu'un de ces saints religieux, voués à l'évangélisation des contrées infidèles.

Plusieurs fois nous avons entre tenu nos associés des Missions ingrates des côtes d'Afrique, du Zanguebar, de la Sénégambie, et de la Guinée. Les lettres pleines d'intérêt du R. P. Hoernes, Préfet apostolique de Zanzibar sont encore présentes à leur-mémoire.

Le Révérend Père qui a bien voulu nous adresser la parole à notre réunion de l'Archiconfrérie, appartenait à la famille de ces intrépides missionnaires, et nous avons retrouvé dans son allocution l'esprit apostolique dont sont animés les membres de cette pieuse Congr.

Nous en donnons ici un court aperçu

Épiphanie veut dire manifestation. La première manifestation de Jésus-Christ fut la vocation à la foi des rois de l'Orient, devenus les apôtres de la gentilité. Une seconde manifestation aura lieu plus tard au Cénacle. Remplis de la vertu d'en haut, les apôtres iront, comme autrefois les Abages, porter aux nations le nom de Jésus-Christ.

Et de nos jours, faut-il croire que la foi se soit affaiblie, que le sel se soit affadi, que la lumière ait perdu de son éclat? Non. L'Église possède toujours la vertu d'en haut, et la terre ne cesse de donner le triple témoignage de l'Esprit, de l'eau et même du sang, puisque le sang chrétien ne cesse de couler, et que l'Église produit toujours des martyrs.

C'est avec bonheur que nous avons écouté le prédicateur nous parler de cette grande œuvre de l'apostolat catholique, et nous raconter avec attendrissement la mort d'un jeune prêtre, victime de son zèle, sur ces côtes inhospitalières.

En finissant, le Révérend Père nous a exhortés à nous intéresser à la propagation de la foi, et à donner de larges aumônes pour le succès d'une œuvre si éminemment catholique.

M. le Sous-Directeur de l'Archiconfrérie a voulu ajouter quelques mots à cette invitation, en nous annonçant que la quête de cette soirée serait faite pour les Missions confiées aux R. R. P. P. du St-Esprit. Ces Missions sont, hélas! très-éprouvées depuis deux ans, par suite de la famine qui y continue ses ravages et aussi par suite de l'établissement de plusieurs centres religieux jugés nécessaires. C'est une raison de donner avec plus de générosité. — Cette quête a produit une centaine de francs.

Admissions à l'Oblation et aux vœux.

Par diverses décisions, rendues dans les mois de fév. et mars, ont été admis.

Aux vœux perpétuels :

Ses F.F. Marcus Fuchsloch, de la Prov. des Etats-Unis,
Marie-Benoît Hartmann, de la C^{té} de St-Louis (Maurice).

Aux vœux de cinq ans :

Ses F.F. Timoléon Montialoux, de la C^{té} du St-Cœur de Marie,
Phocas Leytel,
Marie-Dominique Kervégant, } de la C^{té} de N. D. de Langonnet,
Gérard Claffy, de la C^{té} de Braga (Portugal).

à la Profession : (Déc. du 24 fév. 1879.)

Au Noviciat du St-Cœur de Marie, le 19 mars,

Ses F.F. Bienvenu-Petitpas, du dioc. de Vannes,

Hérad Jenny, } du dioc. de Strasbourg,

Fuscien Jenny,

Magloire Gallais, du dioc. de St-Brieuc,

Josaphat Hüntziger, du dioc. de Strasbourg,

à la Profession : (N. D. de Langonnet, le 19 mars.)

Ses F.F. Théophile Ourvoies, du dioc. de Vannes,

Ange Lemarchand, de l'arch. de Rennes,

Gordien Tempoulo, du dioc. de Vannes

à l'Oblation, le 19 mars (Au Grand-Scot. Déc. du 4 mars 1879.)

Mo. Mo. Dayot Alexandre, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague

Cadiou Jean-Mi^e Eugène, Pat. de rel. St-Joseph,

Seherer Ignace, Patron de rel. St-Joseph,

Abiven Olivier-Marie, Pat. de rel. St-Louis-de-Gonzague,

Jalabert Hyacinthe-Joseph, Pat. de rel. St-Jean,

Grappe Louis-Joseph-Léopold, Pat. de rel. St-Paul,

Lechartier Louis-Julien, Pat. de rel. St-Joseph,

Gross Martin, Pat. de rel. St-François,

Urien Jean-François, Pat. de rel. St-Joseph,

Blanquet Jean, Pat. de rel. St-François-Xavier.

Replumaz, Marc, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
 Pacé Nicolas Mathurin, Pat. de rel. St-François.

Au Noviciat central des Frères (Déc. du 24 fév. 1879)

Ses Post^s Hubert Henri-Bouard, en rel. F. Désiré ;

Siepe Jacob, en rel. F. Darius,

Hillebrand Gaspard, en rel. F. Damarin,

Siepe Guillaume, en rel. F. Corneille,

Dely Emile, en rel. F. Eléazar,

Morawietz Jacques, en rel. F. Didyme.

Au Noviciat de N. 19. de Langonnet, (Déc. du 24 fév. 1879).

Ses Post^s Logéat Yves, en rel. F. Arsène,

Logéat Jules, en rel. F. Aubin,

Jouan Louis, en rel. F. Bernardin,

Hémon Joseph-Marie, en rel. F. Baudoin.

C^{té} de Sierra Leone.

(Oct. 1875 - Mars 1879.)

1. Personnel et sœurs - 2. Ministère. Office de Noël et confirm. par Mgr. de Berre. -
 3. Ministère. Aumônerie militaire. - 4. Ecoles. - 5. Triduum du V. Père. Noces d'arg^t
 du C. R. P. - 6. Chapelle. installation à la C^{té} des Sœurs. - 7. Sanitarium bâti sur
 les monts voisins de Sierra-Léone. - 8. Projet de station à Porto-Loko abandonné. In-
 trigues des protestants. - 9. Voyage^s du P. Gommenginger chez les Eschantis.

Extrait du Bull. de la C^{té}. - 1. « Durant la période de trois ans et demi,
 qui s'est écoulée depuis la publication du dernier Bulletin de Sierra-
 Léone, il y a eu, comme par le passé, dans le personnel des Pères et des
 Frères de la Mission, diverses mutations, nécessitées en général par
 la maladie⁽¹⁾. Cependant, grâce à Dieu, on n'a pas eu de décès à enre-
 gistrer, même durant la courte épidémie de fièvre jaune qui a passé
 à Sierra-Léone, en 1878, avant de sévir au Sénégal, et qui a choisi
 des victimes à quelques pas de la C^{té}.

« Le personnel actuel de la Mission se compose des P. P. Gommen-
 ginger, Müller, Cosgrove, Huber et Lutz, et des F. F. Marie-

(1) Ces mutations ayant été successivement énumérées dans les bulletins précédents, il est inutile de les rappeler ici.

Eugène, Sabinus et Alexis — Le P. Gommenginger, après un séjour de sept années consécutives à Sierra-Léone avait grandement besoin de venir en Europe refaire et retremper ses forces. Parti de Freetown le 16 fév. sur un vapeur anglais, affrété par un commerçant français de Marseille, il est débarqué en France le 12 mars et vient d'arriver à la Maison-Mère.

— 2. « Au point de vue du ministère, nous avons pu le nous à signaler une belle cérémonie de confirmation, la première qui ait été faite à Sierra-Léone. M. J. Le Berre, qui venait d'être sacré en France, au lieu de prendre la route directe et plus commode de Loïca au Gabon, à bord d'un navire de guerre français, avait bien voulu par charité pour nos pauvres catholiques, se diriger sur Freetown, à bord d'un petit vapeur de côte, sur lequel il faillit perdre la vie. Le brave capitaine qui le commandait se trompa de route, et fit échouer deux fois son navire sur des bancs de sable.

« Monseigneur nous arriva de la manière la plus inattendue, et on peut ajouter aussi au moment le plus opportun, car c'était la veille de Noël, 24 déc. 1877. Nous comptions alors un nombreux personnel de nouveaux confrères, dont quelques-uns de passage; et peu de temps auparavant, notre sacristie s'était enrichie de deux dalmatiques en drap d'or, les premières sans doute que la ville de Sierra-Léone ait jamais vues. Rien donc ne nous manquait pour déployer toute la pompe des cérémonies pontificales aux yeux des protestants qui, chaque année, assistent en foule à notre Messe de minuit.

« L'effet produit fut grand; et il s'écoulera de longues années avant qu'on ait oublié à Sierra-Léone la solennité de Noël de l'année 1877. Les catholiques en étaient fiers en face des protestants. Ceux-ci furent forcés d'avouer que le catholicisme avait un cachet de grandeur qu'ils ne retrouvent pas dans leurs temples.

« Quelques jours plus tard, Monseigneur confirma à peu près toute notre population catholique, car, comme on l'a déjà

fait remarquer, ce sacrement n'avait encore jamais été conféré à Sierra-Léone.

« Nous eûmes le bonheur de posséder près d'un mois au milieu de nous sa Grandeur, qui profita de ce temps pour visiter nos catholiques, et les encourager par quelques bonnes paroles à persévérer dans la vraie religion. » — M. gr. Le Berre, en rendant compte au C. R. Père de sa visite à Sierra-Léone, ajoute ces paroles: « Cette Mission me paraît bien importante, vu sa grande population. Avec de la persévérance, on peut avoir des résultats consolants. Le mépris que s'attirent les sectes nombreuses qui fourmillent dans le pays, s'accroît de jour en jour davantage, même parmi les anglais. » (Lett. du 1^{er} janv. 1878.)

— 3. « Nous continuons notre ministère avec courage, au milieu de bien des difficultés. L'an dernier, nous avons eu la consolation de voir rentrer dans le sein de l'Eglise, la femme d'un érécèle de la Guadeloupe, laquelle avait fait son éducation en Europe. Quelque temps auparavant, une mère de famille s'était aussi convertie, et nous avons eu le bonheur de la baptiser avec ses trois enfants.

— « Depuis le mois de mai 1877, le P. Cosgrove est officiellement reconnu comme aumônier militaire, ce qui lui permet de visiter librement les soldats malades. Cette nomination a été provoquée par le nouveau colonel de la garnison, anglais converti, d'une haute famille et fervent catholique. En effet, d'après un nouveau règlement du Ministère de la guerre, les soldats catholiques ont droit à un aumônier, dès qu'ils sont au nombre d'une dizaine. Or, comme ici, officiers y compris, ils sont de 15 à 20, le Colonel a écrit officiellement au P. Supérieur, pour avoir un aumônier en titre. Le Père Gommenginger a présenté le P. Cosgrove, qui a été aussitôt proclamé à l'ordre du jour devant toutes les troupes. Nous sommes les seuls, avec les anglicans, à avoir ainsi un titre d'aumônier militaire. » (Lett. du 6 mai 1877.)

« Outre l'hôpital militaire, il y a à Sierra-Léone un hôpital civil. On nous en laisse facilement l'entrée libre pour visiter les malades catholiques. Le P. Sutz, spécialement chargé de ce ministère, le

remplit avec zèle et de temps à autre le bon bon: ramener à Dieu des âmes éloignées de lui depuis beaucoup d'années. Cet hôpital est tenu, cela va sans dire, par des infirmiers indigènes. Mais quelle différence avec les hôpitaux de nos colonies françaises dirigés par des religieuses, et où les malades sont soignés avec tant de dévouement et de charité!

— 4. Nos écoles continuent à peu près comme par le passé. Celles des garçons, tenues par nos Frères, comptent 80 enfants environ, et celles des filles, dirigées par les Sœurs de S^t-Joseph, 70 enfants d'inscrites. Mais le difficile, c'est d'assurer la persévérance de ces pauvres enfants, au milieu d'une ville comme Sierra-Léone, où le démon règne en maître, et par l'erreur et par la corruption.

— 5. « Nous avons célébré bien modestement, mais de tout cœur le Cœdium d'actions de grâces prescrit pour remercier le Ciel de l'heureuse introduction de la Cause de notre V. Père. Ses enfants de nos écoles et les catholiques qui composent notre petite chrétienté de Sierra-Léone se sont associés à nos prières.

« Quant à la fête du 25^e anniversaire du C. R. Père, elle a été marquée par un fait qui en consacra le souvenir dans les annales de la Mission; c'est la fondation de l'établissement du Rio-Pongo, dont il sera parlé tout-à-l'heure. Le P. Gommenginger se trouvait alors en cet endroit avec le P. Muller, pour jeter les fondements de cette œuvre nouvelle. Comme les Pères et les Frères restés à Sierra-Léone, ils se sont unis à tous les membres de la Cong^e pour célébrer cet heureux anniversaire. »

— 6. « La partie matérielle de la Mission n'a pas été négligée. La chapelle, d'abord, a été enrichie de deux grandes statues, d'un nouveau baptistère en fonte ainsi que sa grille, de chandeliers et de différents autres objets de décoration intérieure.

« Chez les Sœurs, nous avons fait l'acquisition d'un terrain, élevé un mur de clôture; bâti des dépendances, installé une buanderie complète, et établi une prise d'eau. Les dépenses que ce dernier travail devait nous occasionner, ont été généreusement supportées par un protestant, M. Huggbins, chef-juge à Sierra-Léone. Ce Monsieur avait consenti à nous laisser prendre l'eau de ses propres bassins, et

lorsque le P. Supérieur voulut commencer à faire les installations, il le pria de lui abandonner ce soin. Il fit ensuite l'achat des tuyaux et dirigea par lui-même tous les travaux. Puis quand on lui demanda le compte de ce que devait la Mission pour toutes ces dépenses, il répondit par le billet suivant : « Depuis longtemps j'avais cherché une occasion de faire quelque chose en faveur des missionnaires catholiques qui se dévouent avec tant de désintéressement au bien du pays. Cette occasion s'est présentée, j'en ai profité. Vous ne me devez rien. — Puisse le Ciel, en retour de cette générosité, lui accorder la grâce de sa conversion ! »

— 7. « Nous venons de terminer une construction plus importante que celles dont nous avons parlé tout-à-l'heure ; c'est celle d'un sanitarium dans le haut des montagnes de Sierra-Léone. Cette contrée possède un des plus beaux groupes de montagnes que l'on puisse trouver le long de la côte occidentale d'Afrique ; et l'étranger, qui, pour la première fois, s'approche de ces lieux, ne comprend pas qu'un aussi beau pays ait été appelé « le tombeau des blancs ». — C'est qu'il ne faut pas confondre le pays de Sierra-Léone avec sa capitale Freetown, qui n'a que trop mérité son renom d'insalubrité. La ville de Freetown est malsaine ; mais qu'on s'élève de quelques centaines de mètres sur les monts qui l'avoisinent, et l'on sent aussitôt ses poumons se dilater à la respiration d'un air pur ; l'œil jouit d'un panorama des plus splendides ; le cerveau se dégage des vapeurs qui l'oppressaient, l'appétit ne tarde pas à réclamer ses droits ; et, pour peu que l'on fasse un séjour de quelques semaines dans ces belles montagnes, l'on retourne à ses travaux, fortifié de corps et d'esprit. Voilà ce que sont, au point de vue sanitaire, la ville de Freetown et le pays de Sierra-Léone qu'on a toujours le tort de confondre.

« Jusqu'ici ces montagnes n'ont guère été fréquentées par les Européens. Absorbés par le souci de leurs affaires, ils ne sortent généralement de Freetown que lorsqu'ils vont s'embarquer pour l'Europe, vers la fin de l'époque de la traite. Et il faut ajouter que jusqu'à ces dernières années les missionnaires n'ont pas, sous ce

rapport, fait exception à la règle commune : Ce n'est qu'à la fin de 1874, que le P. Gommenginger, à la suite d'une grande maladie, tenta l'essai, et alla refaire ses forces dans le haut des montagnes. C'est alors que pour la première fois lui vint la pensée d'y bâtir un sanitarium. Il soumit cette idée au Conseil central de la Propagation de la Foi, qui y applaudit et alloua aussitôt une somme de cinq mille francs. Mais ce n'a été que quatre années après, que l'on a pu mettre le projet à exécution.

« La première pierre fut posée le 20 nov. 1878 ; et à présent, d'aussi loin que peut s'étendre la vue, on aperçoit une belle et solide habitation, sur un des points les plus pittoresques des montagnes de Sierra-Léone : c'est le sanitarium des missionnaires catholiques. Là ils pourront aller désormais, de temps à autre, des différents points de la Mission, ranimer leurs forces affaiblies. Ils auront une belle route pour faire l'ascension, des porteurs pour se faire transporter, s'ils sont malades ; puis ils trouveront une jolie petite chapelle, de grandes chambres, un ameublement convenable, et de plus un jardin de deux hectares d'étendue, où de belles allées se déroulent à travers des rochers du plus beau pittoresque.

« Cet endroit, choisi avec soin par le P. Gommenginger, sur les montagnes du Leicester est à une altitude de 600 mètres environ, par conséquent bien au-dessus de la région basse et fiévreuse de la ville. On y respire un air excellent, et l'on a une vue magnifique. La température y est, en moyenne, de cinq degrés au-dessous de celle de la ville ; et même la nuit il y fait très-frais, à certaines époques.

« Puis un grand avantage, c'est que c'est tout près de Freetown, on peut y arriver facilement dans une heure de marche. C'est aussi pour les enfants de nos écoles, un but convenable de promenades, et un lieu de repos très-utile pendant les vacances. »

— Nous ajoutons ici, d'après une lettre du P. Gommenginger, quelques détails sur la prise de possession du terrain où se trouve établi ce sanitarium.

« J'avais demandé dans le cours de 1878, écrivait-il au C. R. Père, la concession de ce terrain au Gouvernement ; mais la demande devait passer au

Conseil législatif, ce qui entraînait des retards. Le Gouverneur m'avait bien promis tout son appui. Néanmoins j'étais inquiet du retard, d'autant plus que notre projet commençait à s'ébruiter et que nous étions exposés à voir le premier venu s'emparer avant nous du terrain que nous désirions. J'allai donc de nouveau voir le Gouverneur, qui fut comme toujours, très-aimable. Et voici le conseil amical qu'il me donna : « Puisque vous désirez avoir votre terrain sans délai, allez avec quelques hommes, faites abattre les broussailles, et prenez ainsi ce qu'il vous faut. Prise de possession vaut titre ; plus tard nous tâcherons de vous procurer un écrit. Et si quelqu'un vous cherche chicane, priez-le de vous produire un titre par écrit, et comme je suis sûr que personne n'en trouvera, on ne pourra vous inquiéter. »

« Je suivis, en tout cet excellent conseil, et je fis nettoyer le terrain que j'avais choisi. Les gens de Seicester, loin de nous faire opposition, nous virent arriver parmi eux avec bonheur. Mais il n'en fut pas de même du ministre protestant et du maître d'école de la localité. Le ministre nous attaqua du haut de sa chaire, devant toutes ses ouailles, puis alla porter plainte devant l'officier lité protestante. Le secrétaire de l'Evêque écrivit en mon absence au Dr. Cosgrove, pour lui notifier que ce terrain lui appartenait. On le pria poliment de montrer ses titres de possession ; et au bout de quelques jours il se vit obligé de venir nous faire des excuses. Il avoua que le ministre noir les avait trompés, et qu'il n'avait pu trouver aucun titre.

« Les gens du village ne comprennent pas comment ils ont négligé de s'emparer auparavant de ces terres, pour les vendre ensuite à beaux deniers comptant.

« Le terrain, que j'ai choisi, forme l'éperon d'un plateau qui va se relier au flanc d'un cône, dont le sommet domine de quelques centaines de mètres, et nous protège contre les orages. C'est un emplacement carré, la maison se trouve au milieu. Sa clôture est formée de trois côtés par la conformation du terrain ; du côté sud, j'ai fait construire un mur, sans parler de celui que je me propose de faire élever successivement autour de toute la propriété, avec les blocs de granit dont le sol est jonché. Le gardien, quoique logé dans une aile adjacente et très à proximité, est cependant complètement en dehors de la clôture. Dans le jardin, on plantera des caféiers, qui viendront admirablement en cet endroit.

« Depuis lors, un ministre protestant a voulu imiter notre exemple et a fait bâtir non loin de nous. Le Gouvernement lui-même a fait construire près de là un sanitarium, pour les officiers, avec un tir pour les troupes de Freetown, afin de leur procurer à l'occasion de cet exercice, l'avantage d'un

changement d'air. Et pour y conduire on a fait construire une très-belle route, qui nous sert aussi à nous-mêmes. » (Lett. du 9 nov. 1878.)

— 8. « Les derniers bulletins de Sierra-Léone avait laissé entrevoir la fondation d'une mission à Porto-Loko dans le haut de la rivière de Sierra-Léone. L'autorisation de commencer cette fondation ne tarda pas en effet à être accordée par le C. R. Père au mois d'août 1876. — Déjà en février, le P. Gommenginger était allé avec le P. Muller faire choix d'un terrain dans la ville même de Porto-Loko. Aussitôt que la réponse favorable de la Maison-Mère fut arrivée, les ouvriers se mirent à l'œuvre pour préparer les matériaux de construction, lors que les intrigues de l'évêque et des ministres protestants réussirent à faire échouer ce projet.

« L'un d'eux s'étant présenté devant les chefs, comme étant l'envoyé du Gouverneur de Sierra-Léone, leur déclara que s'ils continuaient à tolérer dans le pays une Mission catholique et française, ils s'attireraient les ressentiments du gouvernement anglais; que la gratification annuelle que leur donne ce gouvernement serait retirée; et qu'en fin de compte les Français viendraient, à la suite de leurs missionnaires, occuper tout le pays. C'est au moyen de ces menaces qu'on intimida les chefs. En même temps on répandait parmi le peuple les calomnies les plus grossières, pour tâcher, s'il était possible, de l'irriter contre nous.

« Le roi envoya aussitôt un messenger au P. Supérieur, pour le prévenir de ce qui s'était passé, et le prier d'aller le voir à Porto-Loko. Et là il lui raconta ce qui était arrivé, — exposa les craintes qu'ils avaient à notre sujet, et conseilla au P. Gommenginger d'aller trouver le Gouverneur de Sierra-Léone, car, ajouta-t-il, du moment que vous lui parlerez, il n'y aura plus d'opposition à votre sujet.

« Le Gouverneur, sans doute, n'avait pas donné ordre au ministre protestant de se couvrir du nom du Gouvernement anglais pour nous faire opposition, mais dans l'entretien que le P. Supérieur eut avec lui, il comprit parfaitement que ses préférences se portaient vers les protestants.

« Quelques jours plus tard, un employé du Gouvernement, lui aussi

ministère d'une de ces petites sectes qui pullulent à Sierra-Léone, montait à Porto-Soko, muni d'une lettre et d'instructions secrètes de l'administration, au sujet d'une difficulté élevée entre le roi de Porto-Soko et un de ses voisins. Cet homme profita de son titre pour nous nuire. Ayant réuni les chefs, il se mit à leur lire la déclaration suivante, en la donnant comme venant du Gouvernement: 1^o que le Gouverneur l'avait-
envoyé pour leur demander si oui ou non ils consentaient à laisser éta-
blir une mission catholique dans leur pays; - 2^o: qu'avant de donner
ce consentement, ils devaient bien considérer qu'en permettant aux mis-
sionnaires français de s'établir parmi eux, ils s'attireraient le mécon-
tément du Gouvernement anglais et perdraient la rente annuelle qu'il
leur payait; - Qu'en 3^o lieu ils avaient à se prononcer sur le champ
même; par ce que le Gouverneur attendait leur réponse etc.

« Ces pauvres gens, effrayés, déclarèrent qu'ils donnaient la préfé-
rence aux protestants; et aussitôt on leur fit signer deux pièces
préparées d'avance, dont ils ne comprenaient mot: la première était
destinée au Gouverneur; la seconde fut remise au P. Supérieur. Dans
ce factum, on nous signifiait que nous ne devions plus songer à établir
une Mission à Porto-Soko. Mais le roi nous fit dire en particulier
qu'il était peiné de la violence qui lui était faite; et il nous pria de
prendre patience et d'attendre des temps meilleurs. Le P. Supérieur
écrivit une lettre de protestation au Gouverneur; et la chose en resta là;
ou plutôt cet échec nous a amenés à la fondation de la Mission
du Rio-Tongo, où nous ferons autant et plus de bien qu'à Porto-Soko.
Les Protestants se sont établis à Porto-Soko, y ont dépensé beaucoup
d'argent en constructions, ont fait venir des ministres d'Europe; mais
les résultats, paraît-il, sont minimes. »

— 9. Nous avons déjà annoncé (n^o 121. p. 136.) que le P. Gommen-
ginger avait fait, d'après l'autorisation du C. R. Père, une excursion
dans le pays des Achantis, en mai 1878. Voici un extrait de la lettre
qu'il écrivait au C. R. Père, de la capitale même de ce pays, de la ville
de Comassie, le 19 mai 1878.

« Mon très-Révérénd et bien-aimé Père, je vous écris de la capitale du
royaume des Achantis. J'y suis arrivé le 16, après un voyage de 10 jours, et

je vais repartir par une autre route, dans la direction de l'est, vers Accra, mon point de départ ayant été Cap-Coast. Je parcourrai par terre la distance d'Accra à Cap-Coast, puis je ferai une excursion à Elmina, et ensuite je reprendrai la mer pour Sierra-Léone.

Pour éviter d'assez fortes dépenses, j'ai fait tout ce voyage à pied, ce qu'un Européen n'a, je crois, jamais fait. Un porteur de hamac est payé 3^l par jour, et il en faut huit. Je ne pouvais me permettre une telle dépense. J'avais la confiance qu'il me suffirait d'atteindre le haut pays pour pouvoir voyager à l'aise, et c'est ce qui est arrivé. Une fois au-delà de la Trah, je me suis senti dans un excellent climat, et ici à Comassie, malgré les privations, les fatigues que j'ai endurées et que j'endure encore, j'éprouve une vigueur et un bien-être physique que je n'ai pas connus depuis des années.

Si elle partie de l'Afrique était défrichée, et si les eaux arrêtées par l'accumulation de la végétation, avaient leur cours naturel, elle serait une des plus belles, des plus riches et des plus saines parties du monde. L'or, l'argent, les pierres précieuses, le cuivre, le fer, le charbon de terre y abondent. Quant à la végétation, elle est telle qu'elle dépasse tout ce que l'imagination la plus romantique peut se créer à elle-même. J'ai traversé de vrais forêts de vanille; les bois sont principalement de l'acajou et d'autres bois précieux.

Le roi avait voulu me donner une réception solennelle, qui aurait duré plusieurs heures, mais le prince Ansoah, Achanti, élève en Angleterre par les catholiques, et plus tard devenu lui-même ministre wesleyen, fit remarquer au roi que les Européens arrivent fatigués et n'aiment pas tout ce cérémoniel pompeux et bruyant. Je regrette que cela ne se soit pas passé ainsi. Le roi entouré de tous ses officiers rebaisé de tout l'éclat dont il se revêt aux grandes occasions, m'aurait reçu au milieu d'une place publique. Je le regrette un peu pour un simple motif de curiosité, mais surtout parce que tout ce cérémoniel aurait été un hommage rendu à notre sainte religion dans la personne d'un missionnaire. C'était le jour de la fête du petit Adaa, comme ils l'appellent, le jour où le roi est porté processionnellement par la ville sur une éminence. Étonné de cet usage, pour boire le vin de palme dans une coupe d'or Mr. Ansoah profita de cette occasion pour me présenter au roi, alors qu'assis sur un trône dans la principale cour, il attendait que tout fût prêt pour la marche. Je vis ensuite la procession qui défila à quelques pas devant moi et à mes pieds, car je n'étais posé sur une éminence. Le roi, en arrivant vers moi, fit arrêter ses porteurs, et se tournant d'un côté, il me salua de la main et du sourire. Je l'ai depuis reçu deux fois en audience privée. C'est un homme de trente-huit ans, très-doux de caractère, et bien disposé. Je le reverrai demain matin pour lui faire mes adieux. Ce soir, je ferai une visite à la reine-mère.

Je vous écrirai de Lecin, dès que je serai arrivé à la côte. Me vous

inquiéter pas au sujet de ma santé ; je ne dépasserai pas ce que je puis faire.

« Veuillez, mon Très-Révérénd et bien-aimé Père, penser dans vos prières à votre enfant, seul dans ces lointains pays, et aussi à ces pauvres populations Achanties si abandonnées. »

Cité de St-Joseph de Boffa, au Rio-Tongo. (1875 à Mars 1879.)

1. Décret d'érection comme station, puis comme Cité — 2. 1^{er} voyage du P. Muller. Audience royale, don de terrain. — 3. Constructions pour station. Fatigues. Chapelle bénite. — 4. Instances des indigènes pour garder les missionnaires, id du Gouverneur du Sénégal et du Comul. — 5. Installⁿ de la Cité. Œuvres. Traité avec le roi — 6. Excursions au delà. Sa réme de Farintha.

— 1. A la suite d'un rapport adressé à la Maison-Mère par le P. Gommenginger et publié au dernier Bulletin de Sierra-Léone, (t. X. p. 656), le C. R. Père avait autorisé, par décision du 8 sept. 1875, l'érection d'une station à Boffa, sur les rives du Rio-Tongo. Mais l'expérience montra bientôt que pour faire en ce pays un bien réel et durable, il fallait y établir des écoles et avoir des missionnaires à poste fixe. L'éloignement de Friceloron rendait d'ailleurs cette mesure pour ainsi dire nécessaire.

Sur ces entrefaites, on se vit obligé de renoncer au projet que l'on avait conçu pour Porto-Loko, et alors nos Pères de Sierra-Léone demandèrent à employer au Rio-Tongo leur personnel disponible, en y établissant une Cité. Le C. R. Père s'est rendu volontiers à ces vœux, et il a autorisé la fondation de cette nouvelle Cité, sous le titre de Cité de St-Joseph de Boffa, par une décision du 15 août 1877, sanctionnée depuis par le Conseil général. Par décision du même jour, le Père Muller a été nommé supérieur de ce nouvel établissement.

Voici, d'après le Bulletin et la correspondance de Sierra-Léone, l'historique de cette fondation, avec quelques renseignements sur ses œuvres.

— 2. à L'origine de l'œuvre du Rio-Tongo remonte aux premiers mois de l'année 1875. A cette époque mourut le roi du pays, et il eut pour successeur John Katty. Or, celui-ci a trois frères qui sont catho-

Jean-Jacques, Benoît et Emmanuel, anciens élèves de la Mission de Nakar. Le premier, qu'il avait été question de faire roi à la place de John, adonné à la boisson, s'empressa d'écrire à Mgr Duval pour le prier d'envoyer des missionnaires au Rio-Tongo. Cette contrée se trouvant dans les limites du vicariat de Sierra-Léone, le T. R. Père chargea le P. Gommenginger de la visiter. Tuis sur son rapport favorable, il voulut bien permettre de commencer la construction d'une chapelle et d'une habitation modeste, pour le Père qui devait aller de temps en temps évangéliser ce pays.

« C'est le T. Muller qui fut chargé de ce travail; à travers des difficultés inouïes, il a réussi à le mener à bonne fin. Son premier voyage au Rio-Tongo eut lieu en décembre 1875; il y demeura un mois environ. Il avait la mission de s'assurer une concession de terrain pour l'emplacement de la nouvelle chapelle, et de commander les matériaux nécessaires à sa construction. Dans une lettre du 18 déc. il rend ainsi compte au P. Gommenginger de sa première entrevue avec le roi :

« Le jeudi, 16 déc. 1875, à 7 h. du matin, je quittai la factorerie française de Guémère, je dis la st^e Messe au poste de Boffa, et après déjeuner, je partis pour Chiâ. J'avais comme compagnon Lucas, (enfant de la Mission de Sierra-Léone, né au Rio-Nunex et servant d'interprète ainsi que de répondant de Messe,) et avec lui un guide qu'Emmanuel Katty avait bien voulu me donner. Il était midi quand nous arrivâmes à Chiâ. Au lieu d'aller directement chez le roi, j'ai voulu d'abord me présenter à Jean-Jacques et à Benoît Katty, afin de les entretenir encore une fois de nos projets. Je comptais ensuite me rendre avec eux chez sa Majesté. Mais à mon arrivée à la résidence des Katty, j'en n'y ai trouvé que Benoît; son frère était sorti, et pour lui, il eut tout aussitôt chercher le roi et tous les notables de la capitale. Figurez-vous mon étonnement, quand j'ai vu arriver sa Majesté en grand costume royal, revêtu d'un long manteau de soie bleue étoilée, à pans de velours piqué, d'un pied de large environ, avec bordure en filets d'or. Une épée, un chapeau panama et une paire de magnifiques sandales complétaient son uniforme. Le roi marchait avec dignité entre ses deux frères Jean-Jacques et Benoît, précédé et suivi de ministres et de notables, pieds nus, en pagges blancs bien propres, bonnets rouges, avec des sabres plus ou moins distingués, à fourreaux richement

(1) Capitale du royaume.

ornés et ajustés avec force cordons et glands rouges.

« Quand le cortège fut arrivé dans le grand salon à forme mi-circulaire, Benoît Katty me présenta au souverain et à tous les chefs; et à chaque présentation, il fallut échanger une poignée de main. Je n'avais pas à me déplacer; ils passèrent tous eux-mêmes devant moi, puis allèrent s'asseoir en demi-cercle sur des peaux qui semblaient avoir été disposées tout exprès pour la circonstance. Au roi et à moi on donna des chaises, les deux frères Katty prirent place sur des tabourets, Benoît à côté du roi et Jean-Jacques à côté de moi. La réunion se composait en outre de douze membres. Tous avaient un air grave et sérieux, et gardaient le plus profond silence: c'était, on ne peut plus solennel; tous les regards étaient fixés sur moi, comme pour m'interroger. Je compris qu'il fallait parler, et de suite j'improvisai mon allocution.

« Je commençai par remercier le roi d'avoir bien voulu m'accorder une audience, au lendemain même des grandes fatigues qu'avaient dû lui occasionner les travaux de l'assemblée nationale, et de s'être déplacé avec tous ses ministres pour me recevoir, (le roi venait en effet de tenir, toute une semaine durant, haute cour plénière, pour discuter les affaires de l'Etat). Puis j'offris à sa Majesté vos hommages et ceux de nos supérieurs majeurs; et ensuite j'exposai le but de mon voyage et ma demande de concession d'un terrain pour y construire une église. A ce sujet, je fis ressortir surtout, que si nous désirions fonder un établissement au Rio-Tongo, ce n'était nullement en vue d'un intérêt matériel, afin de nous occuper par ex. de traite ou de politique, soit directement soit indirectement, mais que notre but était purement religieux. « Nous voulons, dis-je au roi, faire du bien à tous et spécialement aux pauvres, nous voulons travailler à la civilisation et à la moralisation du pays. Et non-seulement c'est notre but actuel, mais nous avons pris l'engagement solennel de sacrifier à cette fin toute notre existence; et pour cela nous n'attendons ni ne voulons d'autre récompense que celle que nous espérons de Dieu au Ciel après notre mort. Si donc votre Majesté veut bien nous accorder la permission que nous lui demandons, elle peut être sûre que nous ne démentirons jamais la confiance qu'elle nous témoignera par là, car notre religion nous oblige de prêcher la paix, l'obéissance et la soumission aux lois justes et aux gardiens de ces lois, au roi et à ses représentants etc, etc. »

« Je parlai ainsi pendant à peu près huit minutes; et quand j'eus fini, Jean-Jacques traduisit fidèlement mon discours. Sur quoi le roi répondit qu'il n'avait rien à me refuser, qu'il savait que ma religion est celle de ses frères, et que ceux-ci désireraient nous voir établis dans son royaume; et enfin qu'il s'en remettait entièrement au jugement et à l'approbation de son conseil.

« Benoit Katty traduisit mot à mot cette réponse. Puis, le plus ancien de l'assemblée, un vieux musulman, prit la parole. Son discours n'a pas été traduit; mais je suppose qu'il a fait quelques objections, sans cependant refuser d'une manière absolue; ses gestes et son ton de voix me l'ont du moins fait croire. Après lui, Jean-Jacques parla avec dignité, chaleur et conviction; Benoit fit de même; et personne n'osa répondre. On alla donc aux voix; et tous, même le vieux musulman, donnèrent leur approbation.

« Jean-Jacques fut chargé de me dire en français le résultat de la délibération. Seulement, comme le terrain avait été cédé autrefois à un habitant de Boffa, il me dit que le roi allait donner l'ordre à cet homme de le laisser.

« Cette déclaration mit fin à la séance; à partir de ce moment, il n'y eut plus rien d'officiel, et les figures devinrent moins sérieuses. Chacun commençait à lier conversation avec son voisin, quand tout-à-coup Benoit est venu avec le nouveau timages, une douzaine de stations d'un vieux chemin de croix, que vous m'avez données en partant et que j'ai fait porter à Chîa par Lucas. C'était curieux de voir l'air, les gestes d'admiration de tous les notables, à mesure que Benoit faisait passer un à un sous leurs yeux tous les tableaux de la passion de N. S. J. C. Jean-Jacques, pour sa part, leur en fit l'historique, et je vous assure que ce ne fut pas une petite besogne pour lui; cela a duré plus d'une heure, il n'en pouvait plus. Alors sentant le besoin de se rafraîchir, il fit apporter quelques bouteilles de pale ale et de limonade. On en offrit d'abord au roi et à moi, et c'est seulement quand nous eûmes bu à la santé l'un de l'autre, qu'on en a distribué indistinctement à tout le monde. Il était trois heures quand j'ai quitté la résidence des Katty. Le roi, ses frères et tous les notables m'ont accompagné jusqu'à l'extrémité du village »

— Quelques jours après le roi se rendit lui-même à Boffa, pour s'occuper de la cession du terrain. Obix à S. B., écrit le P. Muller, j'ai trouvé en rentrant une petite lettre de Benoit Katty, par laquelle il m'annonçait qu'il était à Boffa avec le roi et qu'il m'y attendait. J'y suis allé immédiatement avec l'agent de la factorerie, et nous avons trouvé à Boffa non-seulement le roi, mais à peu près toute la population de Chîa. Après avoir traité avec l'agent une question commerciale, le roi, nous et tout son monde, nous nous sommes rendus sur l'emplacement de la future chapelle. Le vieillard intéressé se trouvait avec nous. Nous sommes convenus de l'endroit et de l'étendue du terrain. Quand j'ai demandé les conditions de la concession, Benoit m'a dit que nous n'avions rien à payer, et que nous étions libres de donner ou de ne pas donner une fois pour toutes un petit présent à cet homme. »

— 3. — Avant de revenir à Sierra-Léone, le Dr. Muller avait pris toutes ses mesures pour que les matériaux nécessaires aux constructions fussent prêts à son retour au Rio-Tongo. Des arrangements avaient été faits à ce sujet avec les traitants européens. Mais quelle ne fut pas sa déception, quand en y revenant, le mercredi des cendres, 1876, pour commencer les travaux, il reconnut que tout le monde lui avait manqué de parole, et que rien, absolument rien, n'était fait. Cependant il ne perdit pas courage; et sans hésiter il se mit lui-même à l'œuvre aussitôt. Voici en quels termes il raconte sa première excursion dans les bois avec six Simôs qu'il avait pu ramasser.

« Enfin j'ai réussi à me procurer les outils indispensables et M. XXX a bien voulu me céder une pirogue. Je suis donc parti samedi matin avec mes Simôs. Quelle compagnie! jamais je n'ai vu de sauvages pareils. Il m'a fallu une patience à toute épreuve. Tout le monde veut commander, tout le monde crie, et personne ne sait obéir, personne ne veut travailler. Arrive-t-il un contre-temps par suite de ce désordre, le canot s'enfonce-t-il dans la vase, ils partent tous ensemble d'un stupide éclat de rire, sans témoigner aucun déplaisir de l'accident. Enfin nous nous sommes arrêtés dans un embouchement de la rivière, et nous sommes descendus à terre. Le bois ne manquait pas, on n'avait qu'à choisir, mais il fallait marcher dans la vase jusqu'aux genoux. Pour donner l'exemple, j'ai mis hardiment la main à la hache. Dans peu de temps il y avait une douzaine de magnifiques mangliers à terre. Si les hommes avaient voulu, nous aurions pu remplir la pirogue; mais quand j'ai voulu faire tirer les bois, ils ont tellement lambiné, tellement fait de l'embarras et perdu du temps, qu'à 6 h. du soir il n'y avait encore que huit pièces à bord. Ils ont voulu rester la nuit dans le bois, afin de travailler le matin de bonne heure; mais comme le lendemain était un dimanche, je n'avais point envie de le sanctifier ainsi. De plus, la physionomie de mes Simôs n'avait rien d'engageant⁽¹⁾. Je préférerais donc retourner avec les quelques pièces que nous avions. Il était 10 h. du soir quand nous sommes revenus à Quéméine. J'étais exténué de fatigue et de soif. Toute la journée; je n'avais mangé que quelques sardines et bu de la mauvaise eau, de l'eau blanche comme du lait. »

« Jusque là le Dr. Muller avait reçu l'hospitalité dans une factorerie française sur la rive gauche du fleuve. Le 18 mars 1876, pour être plus à même de surveiller les travaux de construction, et pour

(1) Les Simôs sont très- friands de chair humaine; ils mangent même leurs morts; ce qui justifiait les scrupules du Dr. Muller d'autant plus parfaitement. (Note du bulletin local.)

avoir un chez soi, il s'installa au village de Boffa, sur la rive droite, dans une vicille maison en terre. Il n'y avait pas moyen de trouver mieux. Mais bientôt sa robuste santé céda sous le poids de tant de fatigues; et à toutes les difficultés qu'il éprouvait, vint encore se joindre la maladie. Seul, manquant du nécessaire, ce cher confrère dut rester quelquefois des journées entières couché dans sa case, luttant contre de violentes attaques de fièvres. « Figurez-vous ma triste position, écrivait-il au P. Gommien ginger. Deux fois pendant que j'étais couché, dévoré de la fièvre, survint, au milieu de la nuit, un violent orage. Le toit de mon habitation laissait passer l'eau, comme un panier; et la terre de ma case formée de débris de toute espèce, une fois détrempée par la pluie, répandait une odeur très-peu agréable. Pour me garantir le mieux possible, je m'étais entouré de tout ce que j'avais en fait de meubles et d'ustensiles; et de plus, je tenais au-dessus de moi, mon parapluie ouvert. Mais tout cela me servait de peu; et en un instant je fus presque inondé. » (Lett. du 8 mai 1877.)

« Grâce à Dieu cependant, la santé du P. Muller ne se ressentit pas trop de ces fatigues. S'exposer ainsi était peut-être imprudent; mais il avait compté sur la parole des hommes qui lui avaient promis leur concours, pour la construction de l'habitation; et aucun n'avait tenu sa promesse. Le démon sans doute, mettait tout en œuvre pour entraver une Mission qui doit lui enlever tant d'âmes, courbées jusqu'ici sous le joug de sa domination.

« A l'entrée de la mauvaise saison, le P. Muller reprit la route de Sierra-Léone; épuisé par la fatigue. Il n'avait pu achever la chapelle; il dut se contenter de la couvrir et de la consolider, autant qu'il put, contre les grands vents qui soufflent à cette époque de l'année. Mais hélas! quelques semaines après, il apprit à Freetown qu'un ouragan d'une violence inouïe avait exercé ses ravages au Rio-Tongo, et que la chapelle avait été renversée de fond en comble. En effet, quand il retourna, après la mauvaise saison, au mois de nov. 1876, il constata avec douleur que tout était absolument à recommencer; de chapelle il ne restait pres-

que

plus de trace; les bois avaient été volés en partie, et les hautes herbes avaient de nouveau envahi le terrain. Il se remit courageusement à l'œuvre, et cette fois il acheva non seulement la chapelle, mais encore la maison qui devait servir d'habitation aux missionnaires et quelques dépendances.

« Dès que cette maison fut un peu habitable, le P. Gommenginger avait envoyé le P. Huber rejoindre le P. Muller; au commencement de l'année 1877, afin de lui procurer la consolation de la vie de C^{te}. Il alla lui-même, un peu plus tard, visiter le nouvel établissement; et le dimanche 17 juin, il bénit solennellement la chapelle, qu'il dédia, ainsi que la C^{te} et la Mission elle-même, à St-Joseph.

« La chapelle et la maison d'habitation sont solidement et sagement construites en bois et en terre, sur un soubassement en pierre d'un mètre environ d'élévation au-dessus du sol. La chapelle mesure 15 mètres de longueur sur 6 de largeur, et la maison d'habitation comprend cinq pièces, dont quatre chambres et une salle commune servant de réfectoire: elle a deux galeries extérieures. C'est tout ce qu'il faut pour loger une petite communauté qui commence. Le hangar et les dépendances sont construites dans le style du pays, mais sont assez solides néanmoins pour plusieurs années.

« Cet ensemble de constructions s'élève à l'ouest du poste français et du village de Boffa, sur un plateau isolé qui s'incline vers le fleuve sur une longueur de 600 mètres environ. » (Rapport du 4 juill. 1877.)

— 4. — Cette œuvre nouvelle paraissait s'annoncer sous les meilleurs auspices. Les indigènes se montraient bien disposés. Tout païens qu'ils sont, ils comprennent les bienfaits de l'instruction, et ils promettaient, dès qu'une école serait ouverte, de nous envoyer leurs enfants. Les chefs surtout étaient prêts à nous confier leurs fils. Le roi John Katty en particulier, dirigé qu'il est du reste par ses trois frères catholiques, élevés à la Mission de Dakar, nous témoignait un grand dévouement. Il paraissait donc y avoir

un bien considérable à faire au Rio-Tongo ; mais pour le réaliser il fallait des missionnaires à poste fixe, avec des œuvres stables, écoles, pharmacies, hôpitaux, etc.

« Le Gouverneur du Sénégal, M. Brière de l'Isle, vint sur ces entrefaites visiter le Rio-Tongo et les autres points de la côte qui se trouvent placés sous le protectorat de la France. Il témoigna beaucoup de confiance au P. Muller, l'encouragea dans son entreprise, et appuya beaucoup sur la nécessité d'un établissement de missionnaires. « C'est, disait-il, le moment propice ; plus vous attendrez, plus vous vous exposez à des difficultés, surtout de la part des protestants. »

« Le Commandant du poste français, nous pressait lui-même beaucoup, faisant de cette fondation comme une question d'honneur pour lui. « Mon désir a toujours été, disait-il, d'avoir ici une Mission. Je tiens à ce qu'elle soit établie avant que je parte. Nous autres, nous pouvons braver des canons, veiller aux intérêts du commerce ; mais quant à former et à civiliser la population indigène, nous n'y pouvons rien ; il faut pour cela le missionnaire catholique avec sa patience, son courage, sa foi et son esprit d'abnégation. » (Rapp. du P. Fommengrager. 4 juill. 1877.)

— 5. « Tout nous invitait donc à établir au Rio-Tongo une véritable Mission. Aussitôt que nous eûmes obtenu l'autorisation de la Maison-Mère ; nous nous empressâmes de commencer. Vers la fin de nov 1877, le P. Supérieur fit partir le P. Huber avec deux enfants, pour installer la maison, en attendant l'arrivée du P. Muller, qui bien portant toute l'année, tombait malade au moment de se mettre à l'œuvre. Le P. Huber emportait avec lui tout ce qu'il fallait : mobilier, ornements sacrés, bibliothèque, outils et instruments divers etc. Mais, par une négligence inconcevable,

(1) Les français sont établis au Rio-Tongo depuis une vingtaine d'années. Sans de l'élévation de John Kally à la royauté, le Gouvernement du Sénégal a fait avec lui un nouveau traité, en date du 15 fév. 1876, par lequel le nouveau roi déclare placer son pays sous la protection de la France, qui, en retour, lui promet aide et protection. Il y a à Boffa un poste français ; le Commandant de ce poste veille à la liberté du commerce entre européens et indigènes, et remplit, par rapport aux européens, les fonctions d'officier de l'état civil et de juge de paix.

le patron du bateau, un noir, n'avait pris qu'une quantité insuffisante d'eau. Les vents étant devenus contraires, comme on n'avancait que très-lentement, ou pour ainsi dire point, l'eau fut vite épuisée, et pendant deux jours, les passagers souffrirent cruellement de la soif. Arrivés près des îles de L'osso, les noirs n'en pouvant plus, s'approchèrent de la côte sans aucune précaution pour aller-y prendre de l'eau, et dans leur précipitation ils firent briser le bateau contre les rochers. Tout le mobilier fut donc perdu. La caisse d'ornements sacrés fut retrouvée deux heures après; elle était défoncée et les ornements détachés les uns sur les autres. (Séa. du 15 janv. 1878)

« Au commencement du mois de fév. 1878, le P. Supérieur se rendit lui-même au Rio-Tongo, afin de régulariser la concession de terrain et en bien fixer les limites; car jusque-là on n'avait encore qu'une concession verbale. Tout s'arrangea parfaitement. Il put obtenir une étendue de terre beaucoup plus considérable que la première. Puis le 18 février 1878, il conclut avec le roi et les chefs, en présence du Commandant du poste français, une convention écrite qui assure aux missionnaires toute liberté pour l'avenir. Nous en donnerons le texte à la fin de ce bulletin.

« La Mission du Rio-Tongo, après avoir eu à lutter contre des épreuves de toutes sortes, est maintenant en bonne voie. Elle entretient, à ses frais, dans son école, une trentaine d'enfants; ce nombre pourra facilement s'augmenter, à mesure que se développeront nos ressources. Tout permet d'espérer pour plus tard de sérieux résultats: les épreuves sans doute ne feront jamais défaut; mais le passé nous sert de garant pour l'avenir; elles ne sauraient ruiner l'œuvre de Dieu.

« L'an dernier 1878 dans la nuit de Noël, nous avons célébré solennellement la messe de minuit, et les enfants ont parfaitement chanté en plaine-chant la Messe du 1^{er} ton de Dumont. On était vraiment étonné de ce résultat obtenu en si peu de temps. Inutile de dire que la chapelle était pleine de monde; deux fois plus grande, elle n'aurait pas suffi à contenir la foule, accourue pour cette cérémonie.

— Un avantage particulier qu'offre le village de Boffa, c'est que c'est un point central d'où l'on pourra facilement rayonner dans les environs. Il n'est guère qu'à une heure de marche de Châa, résidence du roi et des principaux chefs, et de divers côtés il y a des villages très-peupleux.

« Déjà en 1876, le P. Gommenginger avait exploré le côté sud du fleuve du Rio-Fongo, appelé la rivière de Koroirak. L'année suivante, le P. Muller visita celle de Farinthia, qui forme l'embranchement nord. Il est allé jusqu'au village de ce nom, où réside Lady Sightburn, cette célèbre reine noire, dont le P. Supérieur a déjà parlé dans un précédent rapport (t. X, p. 664.) et qui a à son service quelque chose comme 6000 esclaves. Voici ce qu'il en écrit lui-même :

« Le village de Farinthia est situé au pied d'une grande montagne, que l'on voit depuis la mer. Il appartient presque tout entier à la vieille reine, qui y jouit d'une autorité absolue. Rien ne se fait, sans elle, et ses paroles sont écoutées, ses ordres exécutés comme des oracles. Elle offre de bâtir une église à Farinthia, chose qu'elle a toujours refusée aux protestants. Pendant mon séjour en cet endroit, quantité de personnes se sont présentées pour se faire baptiser, se marier etc. ; mais comme il ne suffit par à cet effet d'un simple désir, pour les adultes, je dus me borner à baptiser quelques petits enfants, pour lesquels on me donna d'ailleurs des garanties suffisantes qu'ils seraient plus tard élevés dans la religion catholique. Il s'est même présenté un homme qui se disait catholique et qui suppliait de le marier avec ses deux femmes ; et quand je lui dis que cela ne pouvait se faire, il se retira avec tristesse. La vieille reine elle-même avait voulu faire baptiser un petit garçon dont elle est la trisaïeule, en promettant qu'elle le ferait sûrement instruire dans notre sainte religion. Comme l'on voit, le pays nous est ouvert et il y aurait beaucoup de bien à y faire.

« Cependant les ministres protestants se remuent et cherchent à s'établir à Farinthia. Leur évêque les y pousse beaucoup, et leur promet une subvention. M^r et M^{me} Marsdin nous prient avec instances de bâtir en cet endroit une petite chapelle, pour aller du moins y dire de temps en temps la s^{te} Messe et baptiser les enfants ; ils nous donneront le terrain et nous aideront de leurs propres deniers, pour les frais de la construction. La reine Lady Sightburn nous est toujours favorable, et je dirai même plus qu'aux protestants. Si elle s'est fait baptiser par ces derniers, c'est uniquement parce qu'on a surpris sa bonne foi, en lui faisant croire que c'était la même chose, et qu'ils appartenaient

à la même Eglise que nous. Elle a reproché au P. Boulé de ce que nous n'alloions pas plus souvent la voir, et lui a dit de nouveau que nous avions toute permission de nous établir à Farintkia et d'y prêcher notre religion. Espérons que bientôt nous pourrions y bâtir une petite chapelle. Il est d'autant plus important de prendre sans retard possession du pays, en allant au moins de temps à autre l'évangéliser et baptiser les enfants, que ces enfants sont regardés, par le fait même du baptême, comme appartenant à la religion de ceux qui les baptisent, et par suite envoyés aux écoles de cette religion. » (Lett. du 9 mars 1879.)

Traité conclu avec le roi du Rio-Pongo.

18 Fév. 1878.

Le dix-huitième jour du mois de fév. de l'an de grâce mil huit cent soixante-dix-huit, a été convenu ce qui suit entre le R. P. Charles Gommenginger, prêtre missionnaire de la Cong^e du St-Esprit et de l'Im^e Coeur de Marie, et Vice-Trafet ap^l de la Mission de Sierra-Léone, d'une part, et le roi John Kattij, souverain du Rio-Pongo et des pays adjacents, et les chefs qui composent son conseil, d'autre part:

Art. I. Du consentement du roi John Kattij et des chefs du Rio-Pongo, les missionnaires catholiques sont pour toujours autorisés à prêcher l'Évangile dans toute l'étendue du territoire soumis au roi de Chiâ, à y administrer les sacrements, exercer en public les cérémonies de leur culte, construire des églises, écoles, hôpitaux, à y fonder des communautés religieuses, recevoir des personnes de tout âge, des deux sexes, et de toute condition et religion; pour les instruire, les soigner et les élever, à établir des cimetières; et personne ne pourra s'opposer aux missionnaires dans l'exercice de leur st^e ministère, ou les molester en quelque manière que ce soit.

Art. II. Toute personne professant la religion catholique (quels que soient ses conditions, âge, sexe et nationalité), jouira de la liberté religieuse la plus complète; aura toute facilité de se mettre en relation avec les missionnaires, recevoir les sacrements, assister aux offices divins, sanctifier les dimanches et autres jours de précepte, remplir en un mot, tous les devoirs que lui impose sa st^e religion. Les mêmes personnes seront, autant que faire se pourra, inhumées en terre sainte, selon les rites de l'Eglise catholique;

Art. III. Toute personne, non encore catholique, quels que soient ses conditions, âge, sexe et nationalité, est autorisée à se faire instruire par les Missionnaires et à embrasser le catholicisme, et nul ne pourra la molester pour son changement de religion ou la forcer de participer à des pratiques que la religion catholique réprouve.

Art. IV. Pour faciliter, dès à présent aux missionnaires catholiques l'accomplissement de leur sainte vocation parmi les populations du Rio-Pongo, le roi

de Chia, John Kally, d'accord avec les autres chefs du pays, cède à perpétuité au R. P. Supérieur de la Mission catholique de St Joseph du Rio-Longo, à Boffa, et à tous ses successeurs, un terrain pour l'établissement et l'extension des œuvres de la dite Mission.

Art. V. Ce terrain est situé à l'ouest du village de Boffa, et est borné, au sud par le fleuve Rio-Longo; à l'Ouest, par le marigot qui s'étend du fleuve au premier ravin, au Nord, par le fond du ravin qui s'étend de l'Ouest à l'Est, à l'Est par une ligne de plantation d'arbres qui s'étend du Nord au Sud du fond du ravin jusqu'au bord du fleuve, à cinquante mètres environ du village.

Art. VI. Le roi John Kally, en faisant cette concession; reconnaît au Supérieur de la Mission catholique le droit d'user en toute propriété du terrain concédé; selon qu'il le jugera convenable pour la bonne marche des œuvres qu'il a charge de diriger.

Art. VII. Le roi en conséquence est reconnu au Supérieur de la Mission catholique le droit: — 1^o de bâtir sur la dite concession; or, quand et comme il le jugera à propos. — 2^o d'y établir les différentes œuvres qui contribuent à atteindre le but que se proposent les missionnaires, à savoir: le progrès religieux et moral des populations du Rio-Longo; — 3^o d'exploiter en toute liberté la dite concession pour le bien des œuvres de la Mission, la cultiver par conséquent, y établir des voies de communication, y planter en outre des arbres, etc.;

Art. VIII. En outre, en conséquence des droits concédés par les art. VI et VII, il est interdit à toute personne, à partir de ce jour, d'user du dit terrain, sans l'agrément du Supérieur de la Mission catholique; d'y faire des constructions ou des cultures, d'y couper des arbres, d'y établir des sentiers autres que ceux qui existent présentement, ou de causer un dommage quelconque aux constructions et plantations de la Mission.

Art. IX. Quant aux personnes qui ont des plantations sur la dite concession, il leur est permis de faire la récolte, mais il ne leur est plus permis de replanter. Le Supérieur de la Mission catholique leur donnera un dédommagement convenable pour les travaux de défrichement faits antérieurement. En cas de difficulté, on en référera au roi qui fixera le dédommagement à payer.

Art. X. Les personnes ayant des constructions sur le terrain continueront à en jouir, mais il leur est interdit de les rebâti- ou même de les réparer. Si les constructions ont quelque valeur, le Supérieur de la Mission pourra offrir un dédommagement aux propriétaires.

Art. XI. Le Supérieur de la Mission catholique est autorisé à établir, sur n'importe quel point de la concession, un cimetière pour l'inhumation des personnes qui se rattachent à un titre quelconque aux œuvres de la Mission et de tous les catholiques indigènes et étrangers qui décéderont dans le Rio-Longo et les pays adjacents.

Ce cimetière sera considéré comme propriété privée et par conséquent, au supérieur seul de la Mission catholique appartiendra le droit de surveillance sur le dit cimetière, d'y accorder ou d'y refuser la sépulture. Cette clause s'appliquera à tous les cimetières que les missionnaires établiront dans le territoire soumis aux rois de Tchîâ ;

Art. XL. Les missionnaires catholiques, faisant une complète abnégation d'eux-mêmes et de leurs intérêts temporels pour se dévouer tout entier aux intérêts spirituels et matériels de la population du Rio-Tongo, sont exempts de toute coutume et redevance à payer aux chefs du pays. Ils jouiront de la liberté d'action la plus complète, s'administreront et administreront leurs œuvres à leur gré, et n'auront de compte à rendre à personne, du moment qu'ils respectent les lois établies dans le pays.

Fait au poste français de Boffa, le 18 février 1878.

signé Ch. Gommenginger, S. S. J. C. M. vice-Trésorier apost. de la Mission de Sierra-Léone,
 M. Muller, miss. apost. sup. de St-Joseph de Boffa,
 J. B. Huber, miss. ap.

- + marque du roi Katty,
- Jean-Jacques Katty,
- + marque du chef Bango,
- + marque de Takoré, chef de Boffa, oncle du roi,
- + marque du chef Bango, frère du précédent,
- + marque d'Ali, de Tchîâ.

Fait en notre présence, les jour, mois et an que ci-dessus, et certifions en outre les signatures ou marques apposées ci-dessus.

En foi de quoi avons signé :

Le Commandant du Rio-Tongo :

S. Cartou.

— On a annoncé plus haut le retour en France du P. Gommenginger. Le P. Muller le remplace provisoirement à Sierra-Léone ; et en retour le P. Lutz a été envoyé de Freetown au Rio-Tongo. Le P. Gommenginger a amené avec lui un petit noir du Rio-Tongo, de la famille princière des Katty, dans le but de le faire étudier dans un de nos établissements.

Nouvelles récentes.

Retours en France. — Le P. Baur et le F. Marcellin, de la Mission du Zanguebar, ont été contraints l'un et l'autre par la maladie, de revenir en

Europe. En quittant Zanzibar, ce dernier se trouvait si mal que le P. Horner l'a autorisé exceptionnellement, d'après les prescriptions des médecins, à aller à Rome attendre le retour du printemps; et le P. Baur s'y est rendu avec lui, à cause de la quarantaine qu'il craignait d'avoir à subir à Marseille. Ils sont arrivés au séminaire français le 17 mars; et depuis lors, ils se trouvent un peu mieux.

Départs et mutations — Le 5 avril s'embarquent à Bordeaux pour l'Afrique, le P. Klaine et le P. Chuet. Celui-ci doit aller à St Louis du Sénégal, où il était déjà employé précédemment, et que la maladie l'avait obligé de quitter en 1874. Quant au P. Klaine, il retourne au Gabon, suivant ses vives instances: il se propose de prendre à Dakar le paquebot anglais qui dessert la côte de la Guinée.

— Le 6 du même mois, s'embarque à Marseille, pour l'île Maurice, le Père Chopin, de la dernière Profession; demeuré en disponibilité au St-Cœur de Marie.

— Le P. Murphy, reçu Profès le 8 déc. 1878, a été placé à la Cté de Rockwell. Il a été remplacé au collège de la Trinidad, auquel il avait d'abord été destiné, par le P. Mac-Cabe. Celui-ci est parti le 17 janv. pour Tort-d'Espagne, où il est arrivé heureusement dans les premiers jours de février.

— En retour, le P. Tower qui se trouvait à la Trinidad, a été désigné par le C. R. Père pour aller diriger le nouveau collège que l'on a commencé à Pittsbouag; il s'est rendu à son nouveau poste le 7 janvier.

— Le P. Secombe, qui se trouvait à la Guyane, a reçu depuis quelques mois sa destination pour la Martinique. Il a passé dans cette dernière colonie le 31 octobre 1878.

Santé du C. R. Père — La santé du C. R. Père s'est assez bien soutenue dans la seconde quinzaine du mois de mars; mais au commencement d'avril, il a encore éprouvé de nouvelles attaques de sa maladie de cœur; qui, sans être aussi fortes que les précédentes, l'ont cependant empêché deux ou trois jours, de dire la St. Messe. En ce moment, il se remet de cette rechute; et le médecin espère que le mieux se consolidera peu à peu avec la bonne saison. Néanmoins, nous avons toujours besoin, comme on le voit, de prier avec ferveur.

— Quant à la R^{de} Mère Supérieure générale des religieuses de St Joseph, la légère amélioration qui s'est manifestée dans son état, sur la fin du mois de mars, semble se maintenir, de manière à faire concevoir certaines espérances: ce que l'on aime surtout à attribuer aux nombreuses prières faites pour sa guérison. Aussi ces religieuses nous demandent-elles de continuer à nous associer à leurs vœux à ce sujet, surtout par une intention spéciale au saint sacrifice

Maison Mère, 5 avril 1879.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

Acceptation, sur les instances de la S. C. de la Propagande, de la desserte de Mayotte et de Nossi-Bé, et érection, dans ce but, de deux C.^lés dans ces îles (D^{éc} du 19 mars 1879.)

Lorsque la France prit possession des îles de Mayotte et de Nossi-Bé, vers 1843, le soin religieux en fut confié, comme l'était celui des autres colonies françaises, à la Cong^g du St-Esprit. Mais en 1850, les R. R. P. Jésuites, s'étant chargés de la Mission de Madagascar, exprimèrent le désir d'avoir également sous leur juridiction les petites îles voisines, à cause des avantages qu'elles pouvaient leur offrir pour l'évangélisation de la grande terre de Madagascar, dont l'entrée leur était alors fermée. Le R. P. Roothan, Général de la Compagnie de Jésus, regardait même, disait-il, cette condition comme tellement indispensable, que sans cela il n'aurait pas consenti à l'acceptation de la Mission de Madagascar. C'est ce qu'écrivait à notre St-Fondateur le R. P. de Ravignan, dans une lettre du 27 mai 1850. Le St-Père accéda tout aussitôt à leurs désirs en vue du bien, et il usa même de toute son influence pour les faire agréer au Ministère des Cultes ainsi qu'à celui de la Marine. Pour éviter toute difficulté du côté du Gouvernement, il demanda et obtint que ces îles formassent une Préfecture apostolique distincte de celle de Madagascar; et il présenta pour cette

Préfecture des missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Cependant, quand la grande terre de Madagascar se fut ouverte à leur zèle, les R. P. P. Jésuites commencèrent à regretter ce qu'ils avaient autrefois sollicité avec instance. Dès 1866 ils firent des démarches pour se faire décharger au moins de Mayotte, « afin, disaient-ils, de concentrer toutes leurs forces sur Madagascar. » — Mais, comme il a été dit au Bulletin, à cette époque, la Maison-Mère ne crut pas pouvoir accepter. (L. V. p. 606.)

Sept ans après, en 1875, ils revinrent à la charge, en pressant plus vivement. On leur fit la même réponse; et en effet, s'ils avaient besoin de missionnaires pour leur Mission de Madagascar, — n'en avions-nous pas nous-même un besoin plus grand encore pour nos Missions d'Afrique?

Deux ans plus tard, nouvelle demande de leur part, et nouveau refus de notre côté. (lett. du 24 sept. 1877.)

Alors, le R. P. de la Vaissière, supérieur des Missions de Madagascar, s'adressa directement à la S. C. de la Propagande. Et son Em. le Card. Franchi, qui en était alors Préfet, écrivit au C. P. Père pour lui demander d'accepter, sinon l'île de Ste Marie de Madagascar, du moins celles de Mayotte et de Nossi-Bé. Le C. P. Père exposa respectueusement les raisons qui nous avaient fait refuser jusque-là. Mais son Em. le Card. Siméoni, qui avait succédé dans l'intervalle au Cardinal Franchi, répondit dans le même sens qu'avait écrit son prédécesseur.

Le St-Siège avait déclaré ses intentions; un nouveau refus n'était plus possible. Du reste, les P. P. Jésuites avaient déjà obtenu de Rome l'autorisation de quitter ces îles. Et par suite, le soin de pourvoir à leurs besoins religieux nous revenait pour ainsi dire forcément, comme étant chargés de l'œuvre des colonies françaises.

Trouver pour ces postes difficiles et pénibles des prêtres séculiers, et surtout des supérieurs ecclésiastiques, propres à cette mission et disposés à s'y dévouer, n'était pas chose facile.

Puis, en fin de compte, la responsabilité de l'œuvre serait toujours plus ou moins retombée sur nous. Le C. R. Père a donc cru, d'accord avec le Conseil, devoir l'accepter pour la Cong^e. (11 mars 1878.)

Du reste, la desserte de ces deux petites colonies n'exige qu'un personnel restreint, et en retour du sacrifice qu'elle demande, sous ce rapport, elle présente pour nous plusieurs avantages, et en particulier celui de nous fortifier dans la possession de l'œuvre coloniale, qui, avec celle des Missions proprement dites, forme l'une des œuvres principales de la Cong^e.

D'après l'avis du Conseil général, le C. R. Père a donc décidé l'érection de deux C^{tes} nouvelles pour subvenir aux besoins religieux de ces deux petites îles, l'une à Mayotte et l'autre à Nossi-Bé.

Le P. Guilloux, revenu récemment de Maurice, a été nommé comme Supérieur principal de ces deux C^{tes}, avec la charge de la direction immédiate de l'une d'elles. Et il a reçu en même temps de la S. C. de la Propagande, à la demande du C. R. Père, le titre et les pouvoirs de Supérieur ecclésiastique pour les deux îles.

Le P. Stouvennou, revenu aussi l'an dernier de Maurice, a été nommé Supérieur de la seconde de ces maisons.

Le C. R. Père leur a adjoint les P. P. Gœpfert (Emile) et Montel (Jacques), de la dernière Profession; avec trois Frères pour les écoles, les F. F. Mathurin, Phocas et Ambroise.

Nos confrères étaient déjà attendus dès le mois d'octobre de l'an dernier, par les P. P. Jésuites qu'ils devaient remplacer; mais les choses n'ont pu se terminer, au Ministère de la Marine, qu'au mois de mars dernier. Ils viennent de s'embarquer à Toulon, le 5 avril, sur un transport de l'État, l'Européen, qui, après avoir touché à la Réunion, doit les conduire à leur destination.

Avis au sujet du Cordon de S^t Joseph.

On a donné dans un Bulletin précédent, un indult du S^t Siège, conférant aux Supérieurs Généraux le pouvoir de bénir et de distribuer le Cordon de S^t Joseph. (n^o 125. p. 259.) — Voici de la part du C. R.

Père, la réponse à quelques demandes proposées par rapport à cette concession.

1^o Selon la faculté qu'il n'a reçue du St-Siège, le C. R. Père déclare expressément communiquer à tous les Supérieurs, et en cas d'empêchement de leur part, aux Pères chargés de les remplacer, le pouvoir qui lui a été accordé à ce sujet.

2^o L'inscription sur un registre, des noms et prénoms des récipiendaires, est nécessaire, d'après le droit commun, et les termes mêmes de l'Indult, pour faire partie de l'Archiconfrérie du Cordon de St. Joseph; et par suite, elle semble aussi nécessaire pour jouir des indulgences attachées au port du Cordon, qui forme comme le précieux insigne des associés de cette Archiconfrérie.

3^o Il résulte également de la restriction expresse apposée à la fin de l'Indult que l'on ne peut recevoir au port du St. Cordon et dans l'Archiconfrérie, que les fidèles présents et nullement les absents. Cette restriction n'est d'ailleurs que l'application de Décrets anciens, récemment renouvelés par une décision générale du 13 avril 1878, concernant toutes les confréries et associations du même genre.

Correction à l'Ordo de 1879.

Une erreur s'est glissée dans l'ordo de 1879, au mois de décembre; il doit être corrigé comme il suit :

4. Fer. 5. V. de seq. com. præc. et Fer. tantum.
5. Fer. 6. rub. S. Andree Ap. dup. 2 el. (30 nov.) Com. Fer. in L. et M. Cr. Præf. Ap. In V. com. seq. et Fer.
16. Fer. 3. V. de seq. com. præc. et Fer.
17. Fer. 4. alb. S. Leonis III, P. C. dup. (12 junii). Sect. I noct. Fidelis sermo. Sect. 9 et com. Fer. in L. et M. Ev. Fer. in fine: V. de seq. com. præc. et Fer. Ant. O. Sapientia Dox. et V. pr.



Mission des Deux-Guinées.

Notice sur M^{gr} Bessieux.

Avant de commencer le bulletin de la C^he de S^te Marie du Gabon, nous croyons devoir consacrer spécialement quelques pages à la mémoire du vénérable et regretté fondateur de cette Mission, M^{gr} Bessieux, décédé depuis le précédent bulletin du Gabon, le 30 avril 1876. Ses vertus et les travaux apostoliques de ce pieux Prélat demanderaient une biographie plus étendue. Mais, en attendant, nos confrères l'ont, nous n'en doutons pas, avec intérêt et édification la courte Notice qui suit sur sa pieuse vie et ses derniers instants.

1. Enfance. — 2. Débuts du ministère. Sc. Sacré. — 3. Professorat à S^t Louis. — 4. Zèle pour la Prop^g de la Foi. — 5. Entrée dans la Cong^g. — 6. Départ p^r l'Afrique. On le croit mort. — 7. Fondation du Gabon 1^{re} Lettre. — 8. Guérison ext^{ra}. Seul avec N. S. — 9. Retour en France. Sur les indigènes. Sœurs de l'Ami. — 10. Humilité. Surprise. Sacre. — 11. 3^e retour en France. Rome. Esprit relig^{ieux}. — 12. Cultures. Résultats. — 13. Il cède l'admⁿ. Décoration. — 14. 4^e voyage en France. Cause du V. Père. — 15. Tableau de ses vertus. — 16. Derniers instants. — Obseques. — Epitaphe.

— 1. Jean-Remi Bessieux naquit à Vélieux, près de S^t Louis (Hérault), Diocèse de Montpellier, le 24 déc. 1803. Bien jeune encore, il fut placé chez un de ses oncles prêtre, qui dirigea son éducation et lui enseigna les premiers éléments de la langue latine. Vers l'âge de 15 ou 16 ans, on l'envoya au petit séminaire de Custris, où il fut toujours un modèle de piété et d'édification. De là, sur l'avis de ses directeurs, il entra au grand séminaire, et il fut ordonné prêtre le samedi des quatre-temps de la Pentecôte, le 13 juin 1829, à Alby, par M^{gr} l'Evêque de Troyes.

— 2. Voici les renseignements que donne, sur les premières années de sa carrière sacerdotale, l'un de ses anciens condisciples et de ses meilleurs amis, aujourd'hui à la tête de l'une des principales Eglises de France, M^{gr} Paulmier, archevêque de Beauvais. Ces précieux détails ont été recueillis de la bouche de l'éminent Prélat, durant son séjour au séminaire français, où il est resté cette année (1879) assez longtemps, retenu par une phlébélite intense.

« Peu après son ordination, l'abbé Bessieux fut nommé vicaire

de la paroisse de St Jean, à Lézénas, le 30 juin 1829, Il n'y resta que quinze mois; mais en ce peu de temps il eut bientôt conquis l'estime et la vénération des paroissiens. On admirait son zèle tout apostolique et sa grande charité; les enfants, les pauvres, les malades étaient l'objet spécial de sa sollicitude; et aujourdhui encore après un demi-siècle écoulé depuis son départ, il est toujours désigné sous ce nom, qui vaut mieux à lui seul que tous les éloges: Le Saint

« Ses vertus et ses mérites le firent choisir, dès le 1^{er} sept. 1830, pour la cure de Minerve, pauvre paroisse perdue au milieu de roches abruptes, de profondes ravines, et célèbre par le souvenir de la guerre des Albigeois. Sa encore même zèle et même succès. M^r Chibault, son évêque, ayant peu après visité cette paroisse, fut ravi de la ferveur qu'il y rencontra. L'église était richement ornée, l'instruction des enfants solide; les hommes eux-mêmes pleins de zèle pour la pratique des sacrements. Sa Grandeur monta en chaire et exalta le pasteur, mais en même temps, elle déchira le cœur des ouailles fidèles, en annonçant qu'Elle ne peut le leur laisser.

— 3. « En effet, M^r Chibault, juste appréciateur de son mérite voulut lui confier un poste des plus importants, celui de directeur du petit séminaire de Saint-Tons, qu'il venait de créer. La modestie de l'humble prêtre est troublée; il hésite, il résiste même, avec respect quoique avec une sincère conviction; et il finit par obtenir, d'après ses desirs, une position plus modeste, celle de simple professeur de huitième. C'est la fonction qu'il voulut remplir par humilité, tout le temps qu'il resta dans cette sainte maison.

« Du reste, l'humilité du St-prêtre éclatait en toute occasion. Un jour, son évêque, trompé par de faux rapports, eut pour lui une parole sévère. L'abbé Bessieux n'essaya pas de se justifier, quoique la chose eût été facile. Il répondit avec une naïveté charmante:

« Voilà, Monseigneur, l'inconvénient de canoniser quelqu'un trop vite;
 « vous m'avez proclamé saint à ma confusion, du haut de la chaire
 « de Minerve. Je vous répondis alors que j'étais le plus pauvre des prêtres
 « et un misérable pécheur. vous voyez aujourdhui que j'avais
 « raison. »

« Sa modeste fonction au petit séminaire avait d'ailleurs, une importance particulière à ses yeux, en ce qu'elle lui mettait entre les mains les plus jeunes élèves, à cet âge où se donne la première formation. Il avait pour eux une sollicitude de mère; n'ornant pas seulement leur intelligence des

connaissances voulues, mais dirigeant leur cœur, et les formant de bonne heure à une piété fervente et à une solide vertu. Il leur prodiguait aussi ses soins dans leurs maladies; mais alors, pour le prix de ses services, il exigeait une légère rétribution en faveur de son œuvre de prédilection, l'œuvre de la Propagation de la Foi.

— 4. « L'abbé Bessieux avait déjà propagé cette association de zèle dans sa paroisse. Il l'établit aussi dans le séminaire, où elle prit bientôt, par ses soins, des développements extraordinaires. Pour augmenter ses ressources en faveur des Missions, il avait recours à mille pieuses industries. Il ne se contenta pas de la vente des médailles, des chapelets, des images, des livres de piété, dont il appliquait aux Missions le produit tout entier, sans se réserver même le prix d'achat. Il établit au séminaire une petite pharmacie, et le prix des remèdes allait grossir le trésor de la Propagation de la Foi. Un professeur était-il malade, il était toujours prêt à le veiller, mais à la condition d'une indemnité pour les missionnaires. Il remplaçait, aux mêmes conditions, un maître d'étude, obligé de se dispenser d'une surveillance ou d'une promenade, un prêtre qui ne pouvait chanter la messe ou les Vêpres. Il ne prêtait pas un livre, pas un objet de sa chambre, sans réclamer en échange quelques centimes pour son œuvre chérie; et le produit de ces petites industries de son zèle s'éleva plus d'une fois à la somme énorme de quinze cents francs par an.

« Le Directeur de la Cong^g des Enfants⁽¹⁾, exprimait un jour en sa présence le regret de n'avoir pas un petit oratoire spécial, pour y réunir les membres de l'association pendant le mois de mai. Il laissa échapper ce mot: « Je paierais cet oratoire à prix d'or! » — Le 30 avril suivant, l'abbé Bessieux se présente devant le Directeur et lui tendant la main. — « 150^{fr}, » dit-il, pour la Propagation de la Foi. » — Le Directeur ne comprend pas et s'étonne. L'abbé Bessieux lui rappelle qu'il voulait avoir un oratoire à prix d'or; il lui en offre un, déjà bâti, pour une somme plus modeste, et le conduit dans sa chambre. Il avait emporté le lit, la bibliothèque et le reste des meubles; et avec le goût qui le distinguait, il avait transformé cette chambre en un gracieux oratoire. Rien n'y manquait, ni l'autel, ni l'image de la Ste Vierge, ni les sièges pour ceux qui y viendraient prier. Le Directeur émerveillé lui demande alors où il trouvera lui-même un asile pour passer la nuit; la rougeur qui couvrit le front de l'abbé Bessieux lui tint lieu de réponse. Le bon prêtre dormit sur une chaise pendant tout le mois de Marie.

« Un autre trait que le biographe sera peut-être quelque peu embarrassé à traduire. Le séminaire de St-Dons est bâti au milieu des montagnes.

(1) C'était le narrateur lui-même. M. l'abbé Paulmier, aujourd'hui Archev. de Besançon!

Le froid y est rigoureux ; les veillées d'hiver y sont longues ; et il fallait toute la joyeuse humeur de l'abbé Bessieux pour abréger aux professeurs le temps de leurs récréations. Ils étaient un soir réunis au salon, quand l'abbé Bessieux, prenant la parole, demande s'il ne serait pas bon d'utiliser les loisirs au profit de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Chacun cherche à deviner quelle est l'industrie nouvelle qu'il va proposer pour bannir l'ennui. Celui-ci passe dans sa chambre, en revient avec une courroie, et dit à ses confrères étonnés : « J'ai accepté de recevoir de chacun de vous la discipline, à la condition que chacun déposera d'avance 1^{fr}. dans mes caisses au profit des Missions. » — La plupart des professeurs étaient jeunes, et cet âge est sans pitié. On accepte donc avec acclamation, et l'abbé Bessieux prend la pose de patient. Les coups se succédaient, mais le trésor de l'œuvre de la Propagation de la Foi grossissait. La victime recevait avec tant de sérénité cette discipline d'un genre nouveau, qu'un des prêtres présents, s'imaginant que chaque coup de courroie n'imprimait pas une douleur trop vive, propose de la remplacer un moment. M^r Bessieux déclare alors qu'ayant la main un peu plus vigoureuse, il va lui-même payer 3^{fr} pour chaque coup qu'il administrera : Un cri aigu se fait entendre au premier coup qu'il donne, et le patient déclare qu'il se renonce au reste.

— 5. — Cependant l'abbé Bessieux méditait depuis longtemps, sans confier à personne sa pensée, le projet de se dévouer aux Missions. Il redoublait ses mortifications, s'habituaît au jeûne forcé, et se contentait souvent de prendre un peu de riz pour toute nourriture ; il accoutumait aussi ses membres à la fatigue, par des très-longues marches à travers les montagnes. Il menait ainsi à l'avance la vie de missionnaire ; cette carrière avait de plus en plus pour son cœur d'apôtre des charmes irrésistibles.

« Dès qu'il eut appris la fondation de l'œuvre du P. Père Libermann, il s'empressa de lui écrire, pour lui offrir son concours. Vous ne trouverez pas en moi, disait-il, un grand prédicateur et un habile directeur des âmes, mais une organisation robuste, des membres vigoureux, pour supporter le poids du jour et de la chaleur, et évangéliser les pauvres noirs. »

« Son départ du petit séminaire fut un deuil public, pour la maison et pour la paroisse de St-Tons toute entière. Il le tint caché jusqu'à la dernière heure, afin d'épargner à tous les déchirements de longs adieux ; et le jour où il lui fut permis d'entrer dans la Cong^g du St-Esprit et de St-Cœur de Marie, il écrivit à l'un de ses amis : *Exaltus sum in hoc quæ victa sunt mihi, in domum Domini ibimus, sans ajouter un seul mot de regret ni d'adieu.* »

— Au mois d'août 1842, il quittait son diocèse et arrivait à la Neuville,

près Amiens. Le V. Père comprit bientôt, quand il eut connu le saint prêtre, quel précieux auxiliaire il avait acquis pour l'œuvre de l'évangélisation des noirs.

— 6. Sur ces entrefaites, un champ immense venait de s'ouvrir au zèle de l'Institut naissant du St-Cœur de Marie. C'était la Mission des Côtes occidentales d'Afrique. Le P. Bessieux fut du nombre des sept premiers apôtres qui furent choisis en 1843, pour aller commencer cette grande œuvre. Il partit avec joie, comme tous ses confrères, sans autres bagages que son bréviaire et sa croix de missionnaire, faisant gaiement à Dieu le sacrifice de toutes les affections qu'il pouvait avoir ici-bas. Désigné par Notre V. Père pour être le supérieur religieux des nouveaux missionnaires, il devança ses confrères pour disposer les préparatifs du voyage à Bordeaux. Il dut quitter la Neuville le 21 août, et il fut bientôt rejoint par ses compagnons de route. Le 11 sept. tous s'embarquèrent à Bordeaux.

À peine arrivés au Cap des Palmes, où devait se fonder le 1^{er} établissement (Nov. 1843), presque tous ses compagnons furent enlevés, les uns après les autres en très-peu de temps, par la maladie et les privations de toutes sortes qu'ils eurent à endurer. A la Neuville, on croyait le P. Bessieux mort, comme les autres, et l'on avait déjà fait célébrer les prières d'usage pour le repos de son âme, lorsque deux ans après, on apprit avec bonheur qu'il avait survécu et qu'il avait heureusement commencé une nouvelle Mission. Il était resté seul avec un Frère coadjuteur, le bon et pieux F. Grégoire Sey, le premier Frère coadjuteur de la Cong^o, dont il avait lui-même déterminé la vocation, à son passage à Bordeaux. Après avoir recueilli le dernier soupir de ses compagnons, il s'était déterminé à aller tenter un autre essai au Gabon, où la France venait d'établir un comptoir, et qui paraissait offrir plus d'avantages pour la propagation de l'Évangile.

— 7. Ce fut le 28 sept. 1844 que le P. Bessieux aborda sur cette côte, et le lendemain, fête de l'archange St-Michel, il commença l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa vie, durant 32 ans.

Voici quelques lignes de la première lettre que reçut de lui le V. Père, elle est du 12 mars 1845. Il en avait écrit plusieurs autres, aucune n'était parvenue.

« Mon très-cher et très-Vénéré Père, Me voici depuis six mois au Gabon. Je n'ai encore rien pu recevoir depuis notre arrivée en Afri- que. Mais la bonté de Dieu me console et me fortifie. Je me suis adonné tout de suite à l'étude de la langue du pays. Je pense, avec la grâce de Dieu, qu'avant la fin de l'année, je pourrai m'expliquer

sur tout ce qui est nécessaire à croire et à pratiquer. J'agis comme si je devais toujours rester ici, et j'espère voir bientôt de zélés missionnaires venir encourager et soutenir mes pas languissants.

« Au mois de décembre, je me suis déterminé à commencer un peu d'école. Je vis les vois, et pris les noms des enfants. J'assignai le 1^{er} janv. pour commencer. Dès 8h, il arriva des groupes d'enfants; ils se succédèrent jusqu'à près-midi; mais bientôt les premiers voulaient s'en aller. Il faut donc beaucoup de patience. Je les prends quand ils viennent. Faites bien prier pour nous notre très-sainte et miséricordieuse Mère; j'ai la confiance qu'elle obtiendra miséricorde pour ces pauvres peuples. Le sang du Rédempteur, offert tous les jours pour ces brebis perdues, ne sera pas sans force; et malgré notre indignité, j'ose croire qu'il fera descendre du ciel le pardon et la vie...

« De grâce, écrivez-moi; j'ai soif de vos nouvelles. Voilà plus d'un an que je suis seul. Parce qu'on est plus misérable, n'est-on pas plus digne de compassion? — F. Grégoire est toujours bon, docile; il fait notre petite cuisine et lave le linge. Il est pieux et fait régulièrement la 5^e Communion. Votre indigne fils, Bessieux, prêtre. »

On ne saurait dire quelle joie causa cette lettre à la Neuville. Tous aussitôt se mirent à faire leurs préparatifs pour aller rejoindre leur confrère au Gabon. Il envoya sans délai le P. Briot avec le F. Théophile, puis, quelques mois après, le F. Pierre avec celui qui devait devenir ensuite comme le bras droit de M^r Bessieux, et plus tard nouvel Elzéar, recueillir son mantau, M^r Le Berre.

— 8. Mais il fallait sans doute que cette première Mission de l'Afrique équatoriale fût tout particulièrement établie sur la croix. A l'isolement, dans lequel se trouvait son fondateur, jusqu'à l'arrivée de nouveaux confrères, vint se joindre une cruelle maladie. Fatigué de ses longues privations, le P. Bessieux fut pris d'une fièvre bilieuse, qui le mit à deux doigts de la mort. Il a toujours regardé, sa guérison en cette circonstance, comme un effet tout particulier de la douce protection du St-Cœur de Marie.

« Je tombai malade le 16 janv., écrivait-il au P. Briot, dès le lendemain une forte fièvre se déclara et j'appelai le médecin, le soir, à l'entrée de la nuit, je crus que je ne reverrais pas le jour. Il n'y avait plus de vie en moi, tant j'étais faible et dévoré par la fièvre. Quoique bien heureux de donner ma vie pour les âmes, j'avais cependant un regret, celui de mourir ainsi sans avoir pu recevoir la sainte absolution et les autres sacrements. Je m'adressai alors à ma bonne Mère du ciel, l'espérance de ceux qui n'en ont plus; je m'abandonnai à sa miséricorde. Marie! Marie! Ah! qu'elle est bonne pour des enfants même les plus indignes! En elle j'ai

trouvé la consolation, la paix, la vie. Je la dois doublement à Jésus par Marie. Elle m'a retiré des portes du tombeau. Que tous mes chers confrères la bénissent pour moi, qu'ils apprennent à l'aimer de toute la tendresse de leur cœur ! Marie a semblé vouloir me faire connaître que j'étais redevable de ma guérison à une pieuse C^{te} de religieuses. » *Scd 29 Jan. 1846.*

Les premiers confrères annoncés arrivèrent enfin au Gabon le 7 mars 1846. Mais à peine y étaient-ils depuis quelque temps que la maladie les obligea d'en repartir, et avec eux le P. Grégoire. Le bon Père se trouva donc seul de nouveau, plus seul que jamais.

« Fester seul, écrivait-il à N. V. Père, je puis tomber malade, quelle triste perspective ! Mais non, mon bien cher Père, je ne suis pas seul. Notre divin Maître est là, je laisse la porte de son petit sanctuaire ouverte pendant la nuit. Sa lumière m'éclaire, sa douce présence me console. Il est le Maître, je dors en paix sous sa toute-puissante sauvegarde. » (25 av. 46.)

Ces paroles si pleines de foi, de confiance et d'amour, nous révèlent le fond de l'âme du généreux missionnaire, la source du zèle ardent qui remplissait son cœur, et le secret de cette paix suave qui rayonnait dans tout son extérieur. Plus il se voyait dans l'épreuve, et plus aussi il se tenait uni au divin Maître ; priant et se sacrifiant pour lui et pour les âmes.

— J. Cependant sa robuste santé ne put résister plus longtemps à tant et de si dures fatigues. Sur la fin de cette même année, il fut atteint d'une maladie de foie très-grave, qui faillit le conduire au tombeau ; et sa guérison fut encore regardée comme une faveur toute particulière de la très-Sainte Vierge. Après quelques semaines de terribles souffrances, il recouvra assez de forces pour tenter un retour en France, d'après les ordres formels du médecin de la colonie. Il reprit donc le chemin de l'Europe le 22 déc. 1846, laissant au P. Briot ainsi qu'au P. Lossedat, qui devait arriver quelques jours après, à continuer les œuvres de sa chère Mission, fondée au prix de tant de sacrifices.

Il sut d'ailleurs utiliser avantageusement pour elle son séjour en France. Durant le peu de temps qu'il avait passé au Gabon, il avait recueilli beaucoup de notes sur la langue du pays. Il les revit de son mieux, et il fit imprimer à Amiens, en 1847, les premiers essais de vocabulaire et de grammaire ; de catéchisme et de traduction des évangiles, qui aient été publiés en cette langue. Il est vraiment étonnant comment, dans moins de deux années, seul et souvent malade, il ait pu réunir tant de matériaux. Ces travaux étaient sans doute bien imparfaits encore ; mais ils n'ont pas été cependant sans grande utilité dans les commencements de la Mission ; et ils demeurent, en tout cas, comme le meilleur témoignage de l'ardeur et du zèle que met-

ce généreux missionnaire à l'étude si importante des langues indigènes.

Le P. Bessieux profita aussi de son séjour en France, pour traiter, de concert avec notre V. Père, une question importante pour la Mission. On avait senti, dès le commencement, la nécessité d'avoir des religieuses pour secourir les missionnaires, en s'occupant de l'éducation des filles et des soins des malades. Dès son arrivée au noviciat de la Neuville, l'abbé Bessieux avait fait connaître à notre saint Fondateur les sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres, et lui avait parlé du grand désir qu'elles avaient de se dévouer avec nous à l'œuvre des noirs. Notre V. Père ne connaissait pas encore les religieuses de St-Joseph de Cluny, qui avaient déjà à peu près le même but, et que la Providence devait ensuite appeler à nous secourir plus spécialement. Il écrivit donc aussitôt à la pieuse fondatrice de Castres, la R. M. Marie de Villeneuve, qui répondit à ses ouvertures avec empressement.

Plusieurs de ces religieuses étaient déjà prêtes à partir, quand arriva en France, le P. Bessieux; elles n'attendaient pour cela que le moment favorable. Nulle meilleure occasion que le départ d'un missionnaire ayant déjà l'expérience du pays, et en vénération pour sa sainteté. Quatre sœurs furent donc désignées pour l'accompagner à son retour en Afrique, et ainsi ce fut encore le P. Bessieux qui introduisit sur la terre africaine ces zélées religieuses, qui depuis se sont dévouées avec nous avec tant de générosité, au bien des pauvres noirs, en Sénégambie comme dans la Guinée.

— 10. Dès que sa santé fut suffisamment remise, le zèle missionnaire s'empressa de reprendre le chemin de l'Afrique. Il arriva à Dakar le 11 janv. 1848, avec un renfort de 4 missionnaires, deux Tères et deux Frères, outre les 4 religieuses de l'Immaculée-Conception de Castres. Il comptait se rendre sans retard au Gabon. Mais à son arrivée au Sénégal, une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue l'obligea de s'y arrêter. Mgr Truffet, le premier vicaire apostolique des Deux-Guinées, venait de succomber à Dakar, après un apostolat de six mois à peine (23 nov. 1847).

Le R. P. Gravière, que Mgr Truffet avait nommé son vicaire général, se trouvait alors au Gabon. Durant son absence, l'administration ecclésiastique revenait au P. Bessieux, comme étant le plus ancien missionnaire. Il avait, du reste, reçu également du V. Père la charge de supérieur. Il soutint et fortifia le courage de ses confrères, fonda plusieurs postes importants, notamment celui de Joal, où il plaça les P. P. Aragon et Jallais. Puis, au retour du R. P. Gravière, il lui remit la direction de la Mission, en donnant

à tous l'exemple de la plus respectueuse soumission.

Il n'attendait plus qu'une occasion favorable de partir pour le Gabon; et son passage à bord d'un navire de l'Etat était déjà fixé pour la fin de décembre 1848, lorsqu'il reçut une lettre de M. F. Tère qui le rappelait en France pour affaires majeures concernant la Mission. Tout le monde devinait aisément le but principal de ce rappel si subit en Europe. Lui seul s'y méprenait avec une admirable simplicité; dans le sentiment si sincère et si profond qu'il ressentait de son indignité, il n'avait même pas la pensée qu'on pût songer à lui pour l'épiscopat. « On m'appelle en France, disait-il, pour donner quelques renseignements sur les affaires de la Mission, sans doute parceque je suis le plus ancien missionnaire. Je pars avec peine dans la pensée que mon voyage aura peu de résultats; mais l'obéissance me l'impose, je fais le sacrifice avec plaisir. » Let. au P. Sorredat au Gabon. 6 Dec. 1848.

Aussi quelles ne furent pas sa surprise et son émotion quand à son arrivée à la Maison-Mère, on lui présenta deux Brefs, datés déjà du 20 mai 1848, et l'élevant d'un à la dignité épiscopale, sous le titre d'évêque de Gallipoli, et l'autre à la charge de Vicaire apostolique de la Sénégambie et des Deux-Guinées! Mais le Vicaire de Jésus-Christ avait parlé, il n'y avait plus qu'à se résigner. Il se soumit en s'abandonnant avec confiance à la Providence. *Auxilium meum à Domino*, écrivait-il alors; le secours vient de Dieu. *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo?* — Si nous sommes fidèles et fervents, Dieu sera avec nous, et par nous il régnera dans les âmes. — Une chose le consolait d'ailleurs, c'est qu'on lui avait donné dans Mgr Robès un coadjuteur, qui pourrait l'aider à porter son lourd fardeau.

Il ne pensa plus dès-lors qu'à se préparer à son sacre, qui eut lieu peu de jours après son retour en France, le 14 janv. 1849. La cérémonie se fit à Paris dans la chapelle de la Maison-Mère. La consécration épiscopale lui fut donnée par un des plus illustres prélats de l'Eglise de France, Mgr Parisot, évêque de Langres, et ami particulier de la Cong. Sa Grandeur était assistée de Mgr Monnet, récemment nommé Vicaire apostolique de Madagascar, et de son Coadjuteur, Mgr Robès, sacré quelques mois auparavant à Strasbourg par Mgr Ross. Le nouveau Prélat prit pour emblème dans ses armoiries l'image de Marie, et pour devise ces paroles qu'il avait déjà l'habitude d'écrire en tête de ses lettres: *Spes nostra salve.*

— 11. Dès le mois suivant, fév. 1849, Mgr Bessieux reprenait avec son coadjuteur et un renfort de missionnaires, la route de l'Afrique,

et dans le cours de cette même année, il était au milieu de ses chers noirs du Gabon, heureux de recevoir sa bénédiction épiscopale. Ce fut une grande fête pour tous que le jour de sa première arrivée comme évêque. On voulut faire de grandes démonstrations de joie. La modestie de l'humble pontife en souffrit beaucoup. Pourquoi tant de frais, disait-il, pour un pauvre missionnaire ? Il lui fallut bien laisser faire ; cependant il garda tant qu'il put ce cachet de simplicité qui a caractérisé toute sa vie.

Il se mit à travailler au salut des âmes avec une nouvelle ardeur. Mais six mois s'étaient à peine écoulés qu'il fut pris, à la suite d'excursions apostoliques dans la rivière du Gabon, d'une violente dysenterie ; et les médecins ordonnèrent un nouveau voyage en France. Il ne pouvait y avoir pour lui rien de plus de pénible ; cependant il se contenta de répondre au P. Fossedal : « Si vous m'envoyez, j'y irai. » — Oh ! quel les admirables dispositions, écrivait alors ce dernier à la Maison-Mère, en rendant compte de son état ! C'est une foi merveilleuse, une confiance sans bornes, un amour ardent pour Dieu ! Ses 55. noms de Jésus et de Marie sont sans cesse sur ses lèvres. » Lett. du 27. fév. 1851.

Cette fois, le séjour de Mgr Bessieux en Europe dut se prolonger davantage, à cause du grand délabrement de sa santé. Il en profita pour aller déposer aux pieds du S. Père le tribut de son amour et de sa vénération et l'entretenir des affaires de sa Mission. A cette occasion, il fut aussi chargé par la Supérieure des Sœurs de l'Immaculée Conception de porter à Rome les règles de leur Institut, pour les soumettre au jugement du St Siège ; et grâce, en grande partie, à sa recommandation, elles furent sans grand délai approuvées par la S. C. de la Propagande. (Dic. du 30 déc. 1852.)

Il était encore dans la ville sainte, tout livré aux impressions de piété que faisaient naître en lui tant de précieux souvenirs dont elle est remplie, lorsqu'il apprit le coup cruel qui laissait orphelins les membres de la Cong^g. Quelques extraits des lettres qu'il écrivit à cette occasion, nous montrent et sa vive douleur au sujet de cette perte si grande, et en même temps les sentiments de sa piété filiale pour celui qui notre V. Père avait désigné pour lui succéder.

« Que vous êtes heureux, écrivait-il, d'avoir assisté aux derniers adieux de notre bien-aimé Père ! Combien j'aurais eu besoin de lui demander des avis et de me recommander à lui ! Je n'ai pas mérité cette grâce ! Que le Bon Dieu en soit béni, qu'il soit béni de tout ce qui s'est passé ! »

« Quant à vous, mon bien vénéré et bien aimé Père, puisque le Bon Dieu veut vous imposer la rude et dure charge de la Supériorité, il saura bien vous en adoucir et vous en alléger le fardeau. Notre

amour aussi contribuera pour sa part à vous diminuer la somme des peines que vous n'acceptez pour nous tous. Pour moi, je vous ai, je pense, aimé plus que les autres, parce qu'il y a eu des circonstances, dans le passé, qui m'ont mis à votre égard sur un terrain à part: N. D. des Victoires, le P. Cisserand, mon entrée au Noviciat avec vous, nos rencontres et nos éloignements, dispositions providentielles. Il y a eu un je ne sais quoi de continuuel, qui a dû attacher et qui a en effet attaché mon cœur par des sentiments que les autres n'ont pas eu, j'en suis presque sûr. Mais les sentiments naturels du passé ne sont rien. Je me sens tout nouveau à votre égard, à raison du changement moral de votre position vis-à-vis de nous. (Lett. du 19 fév. 1852)

— 12. Dès que la santé de Monseigneur fut assez bien rétablie, il reprit aussitôt le chemin de l'Afrique, brûlant du désir de revoir ses chers noirs. Son retour à St. Marie fut salué par les témoignages de la joie la plus vive; tous étaient heureux de revoir leur saint Evêque; leur Père bien-aimé.

C'est à partir de cette époque (1854) qu'il s'adonna d'une manière toute particulière aux travaux de la culture. En effet, parmi les nombreux obstacles qu'il avait rencontrés dans l'œuvre de moralisation des noirs, se trouvait ce préjugé, profondément enraciné chez les Gabonais, que le travail devait être le partage exclusif des esclaves et qu'il était déshonorant de cultiver la terre. Mgr Bessieux comprit que, pour détruire la paresse de ce peuple grossier, la parole ne suffisait pas; il fallait la prédication de l'exemple. Il se mit donc résolument, avec courage et constance au travail de la culture, si rude et si pénible dans ces pays tropicaux. Dès le matin, après le sacrifice de la messe, on le voyait, une pioche sur le dos, une hache à la main, partir pour la forêt qui entourait la Mission. Là, il travaillait, au chant des psaumes et des hymnes sacrés, il défouillait les broussailles, arrachait les herbes sauvages, coupait les arbres inutiles. Ces terrains incultes, arrosés de ses sueurs, se sont ainsi transformés en une magnifique pépinière. On y voit aujourd'hui des arbres fruitiers de toute espèce. Des cocotiers surtout y sont en grande quantité; les caffiers et les cannes à sucre y sont cultivés avec succès. Monseigneur n'aimait, du reste, à s'occuper que de cultures vraiment utiles; il négligeait tout ce qui n'était que de luxe et de pur agrément, pour ne chercher que ce qui pouvait accroître les ressources de l'établissement et mettre à même de faire plus de bien.

Un résultat plus consolant encore, c'est que les noirs ont fini par

comprendre l'importance et les avantages du travail. A la surprise a succédé l'admiration d'abord, puis enfin l'imitation. Grâce à cet exemple si généreux, bon nombre des chrétiens de la Mission se sont mis résolument au travail de la culture : Et à l'établissement même de Ste Marie, il y a une section de jeunes travailleurs qui manient avec dextérité la pioche et les autres instruments aratoires. Sans doute qu'à l'exemple et au sacrifice, Monseigneur joignait la prière, qui a attiré les bénédictions du ciel sur la Mission et ses œuvres. Sa vie tout entière, dans le travail manuel comme en tout le reste, n'était qu'une prière continue.

— 13 Cependant, à mesure que la Mission se développait, le fardeau de l'administration semblait de plus en plus lourd à l'humble et pieux Prélat. Dans un voyage qu'il fit en France en 1859, il s'entendit avec le S. R. Père pour s'en décharger sur celui qu'il avait déjà nommé son vicaire général, et qui lui succéda au jour d'hui. A partir de ce moment il donna l'exemple d'une parfaite obéissance, se soumettant au supérieur de la C^{te}, comme le plus jeune et le dernier des missionnaires.

Mais plus il s'abaissait par sa profonde humilité, et plus aussi augmentaient envers lui la vénération et l'estime de tous. Depuis vingt années qu'il se dévouait avec tant d'ardeur pour la régénération morale et religieuse du pays, on avait pu apprécier son zèle et son héroïque dévouement. Le Gouvernement français lui-même reconnaissant tout ce que le Prélat avait fait sous le rapport de la civilisation et au point de vue de l'extension de l'influence française, voulut lui décerner la croix de la Légion d'honneur. M. du Chayla, alors chargé du bureau des cultes à la Marine, se fit un plaisir d'annoncer au S. R. Père le décret de nomination. « Ce sera sans doute, écrivait-il, une croix pour Mgr Bessieux, mais une croix si bien portée à tous égards, qu'on peut chrétiennement s'en réjouir. » Lett. du 14 avril 1863. Le S. R. Père crut qu'il y avait lieu d'accepter dans l'intérêt de la Mission et de ses œuvres; et Mgr Bessieux, d'après son avis, s'y résigna.

C'est le 20 oct. 1864, que la décoration lui fut remise en grande cérémonie. Tout le personnel de la colonie était réuni au milieu d'une foule nombreuse. Le Commandant en chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, M^r le Contre-Amiral Laffont-de-Sadibat, avait été chargé par le Ministre de transmettre à Mgr Bessieux les insignes de sa nouvelle dignité. Il vint à la Mission, entouré de son état-major chercher sa Grandeur, pour la conduire au poste français, et là, après avoir fait ressortir avec les plus grands éloges tout ce qu'avait fait le Vénérable Prélat, durant 20 années, pour le bien du pays,

il lui présenta la décoration au son des joyeuses fanfares, et des applaudissemens de la foule. Inutile d'ajouter que c'est la seule fois que Mgr. l'apôtre, jamais depuis ne parurent sur sa poitrine ni la croix d'honneur, ni le simple ruban rouge.

— 14 Au commencement de l'année 1866, la santé de Mgr. Besieux inspira un moment de grandes craintes. Le 13 janv. vers 10 h. du matin, on le trouva à la chapelle, renversé sur son siège et sans connaissance. Grâce aux soins empressés qu'on lui donna, il se rétablit peu-à-peu. Mais deux ans après, le 29 janv. 1868, une nouvelle attaque mit le Prélat à deux doigts de la mort: sa fin paraissait imminente. On se hâta de lui donner l'Extrême-Onction. Cependant les remèdes énergiques qu'on s'empressa d'employer, le remirent encore de ce nouvel assaut. Il faut dire aussi que durant la crise, on avait mis au malade la barrette de N. V. Père, que Mgr. avait toujours conservée avec vénération. On le lui dit quand il fut revenu à lui: « Ah! répondit-il, le Vénéré Père est bien puissant, ça même chose avait été faite en 1866, lors de la première attaque. Mais cette fois surtout, on regardait comme une sorte de miracle qu'il n'eût pas été enlevé, tant l'accès avait été violent.

Cette rude secousse ne fut pas sans affaiblir beaucoup sa santé. Un retour en Europe était nécessaire. Ce parti répugnait fort au saint évêque; mais une seconde, puis une troisième rechute, accompagnée de quelques indices de paralysie, lui firent enfin surmonter ses résistances.

Monsieur arriva à la Maison-Mère le 5 juin 1868. Après avoir passé quelques semaines à Paris, il partit pour Rome, où il se proposait de passer l'hiver son séjour au Séminaire français fut une bénédiction pour la maison. Tous les élèves admiraient ses vertus, son humilité, surtout, sa simplicité et son esprit de mortification. Sa vie était entièrement consacrée à la prière. Il ne sortait guère du petit appartement retiré qu'il avait demandé, que pour aller visiter Notre-Seigneur à la chapelle de la Cité.

Malgré ses mortifications de chaque jour, la santé du pieux prélat se remit assez bien; et il revint de Rome le 17 juill. 1869, prêt à dépenser ses forces nouvelles pour le salut des pauvres âmes qui lui étaient confiées. Pendant son séjour à la Maison-Mère, il eut la joie de présenter son témoignage, précieux à plusieurs titres, dans la Cause du V. Père. Voici quelques extraits de sa déposition, qui nous révèlent comment il a connu notre St-Fondateur et les grâces dont il se croyait redevable à son intercession:

« J'ai connu, dit-il, le P. Libermann en 1841 à Paris, d'une manière

providentielle et transitoire pendant les quelques jours qu'il resta à N. D. des Victoires, après son ordination au sacerdoce. J'assistai à sa première Messe. Cette entrevue m'attacha dès lors pour toujours à lui. Je n'obtins pas cependant de suite la permission de partir de mon Evêque, M^r Thibault.

exigea que je restasse encore un an dans le diocèse de Montpellier. Mais j'étais décidé à entrer dans la Congrégation que le V. P. Libermann venait de fonder pour la conversion de la race noire. J'entrai à la Neuville en 1842, j'y suis resté un an avec le V. Père; et j'ai fait entrer ses mains mes saintes vœux de religion.

J'ai l'expérience de 25 ans que, pendant sa vie et depuis sa mort, il n'a cessé de protéger cette chère Guinée; qu'il aimait tant. Dans plusieurs circonstances, j'ai ressenti les effets de l'intercession de notre V. Père. Six fois j'ai été extrémié, deux fois seulement avec connaissance. Ses travaux que j'ai entrepris à la Mission, je les ai faits complant sur son aide. La Mission du Gabon n'a donc prospéré que par une protection constante, journalière de Notre St. Fondateur.

Le 25 oct. 1867, M^r Bessieux faisait à la Maison-Mère ses derniers adieux, et le 17 janvier de l'année suivante il arrivait au Gabon. Sa joie fut bien vive en retentir de ce vénéré Pasteur, et il ne fut pas moins heureux lui-même de recevoir sa chère Mission. Les premiers froids d'Europe lui avaient occasionné un rhume opiniâtre, qui finit cependant par céder à l'influence du soleil d'Afrique. Cette fois, du reste, il avait pris la résolution de ne plus revenir en France et de terminer ses jours au milieu de ses enfants. Il voulait désormais être à ses chers noirs jusqu'à la fin.

— 15. Les limites de cette simple Notice, déjà plus étendue qu'on ne l'avait pensée, ne nous permettent pas de donner des détails sur la carrière et les travaux apostoliques de M^r Bessieux. Nous nous bornons donc à esquisser un rapide tableau des traits les plus caractéristiques de sa vieuse et sainte vie; en résumant ses notes envoyées par M^r Le Bére.

Ce qui frappait tout d'abord dans ce digne prélat, c'était sa simplicité; et c'est là aussi ce qui lui gagnait aussitôt les cœurs. Ennemi de ce qui seyait la vanité, le faste et l'ostentation, il aimait, recherchait et pratiquait la plus grande simplicité en toutes choses, dans ses habits, son ameublement, sa nourriture, ses rapports avec le monde et presque dans les constructions que nécessitait le développement de la Mission. Rarement il mettait sa douane violette en dehors des cérémonies religieuses; on ne la voyait qu'à paraître que le Jeudi-Saint, pour la consécration des S. S. Habités et aux principales

fêtes de l'année; et encore ne la portait-il que dans la matinée.

On a déjà parlé de sa vertu d'humilité; la dignité épiscopale dont il était revêtu, ne fit que l'augmenter en lui. « Pourquoi suis-je évêque, écrivait-il au C. R. Père ? je fais souvent cette demande au bon Maître, et je n'en reçois jamais d'autre réponse que celle-ci. que je suis là pour mes péchés, pour mon orgueil. Être évêque pour ses péchés, quand d'autres le sont pour leurs vertus, c'est une perspective qui offre à mes méditations de chaque jour une abondante matière. »

À ce profond sentiment de son humilité se joignait un grand esprit de pauvreté. Lui-même était toujours assez bon pour lui. Rien de plus pauvre que sa chambre. On n'y voyait que quelques vieux meubles et un lit recouvert d'une mauvaise couverture; un ou deux in-folio lui servaient de oreiller. Souvent il couchait sur une simple natte; étendue sur le plancher. Lorsque sa santé le lui permettait, il s'occupait lui-même de la propreté de son appartement. Il le balayait et allait chercher l'eau qui lui était nécessaire. Une seule chose lui était chère, c'était une pendule, parce qu'elle lui indiquait l'heure de son lever bien matinal, vers 3 h. habituellement. Plusieurs années il se chargea lui-même de la fonction d'excitateur de la Cité.

Pour la nourriture, il était d'une extrême sobriété. Il ne mangeait presque plus de viande les dix dernières années de sa vie. Le matin, il ne prenait qu'un peu de soupe, faite de la veille, ou bien un morceau de pain et quelques bananes. Jamais il n'usait de certains fruits qu'il aimait beaucoup. Il ne prenait aussi que très-peu de vin. Il avait en venant dans la Cong. l'habitude de priver; il le faisait toujours très-sobriement; mais dix ans avant sa mort il s'en est entièrement déshabitué.

En toutes choses, il avait à exécuter par esprit de foi, de combattre en lui-même toute recherche de la nature. C'est ainsi que dans bien des circonstances, où l'on serait naturellement porté à suivre sa propre inspiration, le pieux Evêque, après avoir réfléchi et consulté Dieu, renonçait à ses desirs, ou confiait à d'autres le soin d'exécuter les choses, prétendant qu'elles seraient ainsi bien mieux faites que par lui. Il en était de même à l'égard de ses pénitents. Dès qu'il remarquait dans une âme quelque chose d'un peu humain à son égard, une sorte d'attachement, il s'adressait à d'autres. Son détachement à l'endroit de ses parents était aussi bien remarquable. Lorsqu'il allait les visiter, dans ses voyages en France, il ne restait auprès d'eux ni une semaine, ni plusieurs jours; il lui est arrivé de ne s'arrêter que quelques heures, juste le temps suffisant pour les saluez, leur donner de bons conseils, et les encourager à la vertu. Rarement il écrivait à sa famille; mais

chaque fois qu'il le faisait, sa correspondance respirait ce parfum de piété et de simplicité d'une âme toute à Dieu.

On peut dire que M^{gr} Bessieux possédait aussi éminemment les vertus de patience, de courage, d'abandon à la s^{te} volonté de Dieu, de confiance en sa Providence. Dans toutes les difficultés inhérentes à sa position, comme dans ses nombreuses maladies, il édifiait tout le monde par son calme, sa douceur, sa paix, sa résignation. Il nous révèle lui-même le secret de ces vertus dans une lettre qu'il écrivait au P. Welty pour l'encourager dans ses peines : « Sa prière, lui disait-il, la prière fervente et pleine de confiance doit être notre arme défensive de tous les instants. Et de la patience, n'en faut-il pas aussi une abondante provision, pour persévérer à marcher avec courage dans un sentier tout hérissé d'épines? Qui, vraiment, c'est là le pain de chaque jour. Ne nous faut-il pas aussi une foi bien vive et une ardente charité pour le divin Maître? Du courage, du courage, bien-aimé Père, et toujours du courage! La persévérance est la vertu que je demande tous les jours à Jésus et à Marie pour tous. La persévérance est la vertu dans laquelle les autres ne servent, pour ainsi dire, de rien. C'est à cette vertu qu'est attaché notre salut et celui de ceux que Dieu veut sanctifier par notre ministère. » (Lett. n^o 20 fév. 1855.)

Il avait pour la Maison-Mère un inviolable attachement, s'inspirait volontiers de ses intentions et recourait à ses avis dans les difficultés. Il professait pour les Supérieurs majeurs de grands sentiments de respect, de confiance et de docilité, les considérant comme dépositaires de l'autorité du divin Maître par rapport à la Cong^g et à ses œuvres. Notre V. Père ayant une fois manifesté quelques appréhensions à ce sujet pour l'avenir, M^{gr} Bessieux s'empressa de lui écrire au nom des missionnaires : « Vraiment, mon bien-aimé Père, je n'ai jamais compris ces craintes, je ne les comprendrai jamais. Si vous pouviez lire dans le cœur de vos enfants le respect profond, l'amour le plus tendre qui vit dans tous nos cœurs pour votre personne sacrée! Et cet amour ne périra jamais, puisque vous vivrez toujours dans vos successeurs, comme aussi, je l'espère, nous laisserons après nous, des successeurs qui perpétueront notre affection filiale et pour vous, notre Révérend Père, et pour notre chère Cong^g. » (Lett. 18 fév. 51)

Il aimait pareillement, en effet, la Cong^g. Comme on aime une mère. Tout ce qu'il regrettait, c'était d'avoir fait un noviciat trop court à son gré et surtout d'avoir été chargé de la supériorité. « Le malheur pour-moi, écrivait-il au P. R. Père, c'est d'être supérieur. Mes bons confrères ont trop facilement supporté mes défauts. Cependant, avec toutes mes misères,

j'éprouve un attachement inviolable pour notre Congr. Rien au monde ne sera capable de m'en séparer, avec la grâce de Dieu. Une de mes plus violentes tentations, c'est le sentiment que j'éprouve contre tous et chacun des membres qui s'en séparent. Il n'en est pas de même, tant s'en faut, de ceux qui quittent la Mission, mais qui travaillent ailleurs dans l'obéissance; j'éprouve pour eux une affection spéciale, tant pour les Pères que pour les Frères. J'aime notre st^e Règle dans tous ses points, et je trouve mon bonheur à la voir observée exactement. »

Ces mêmes sentiments, il s'efforçait de les inculquer à tous Pères et Frères. « Soyez bien fidèles à votre st^e Règle, écrivait-il aux Frères du Gabon; car c'est en elle que vous trouverez ce que vous devez à Dieu, à vos supérieurs, à votre prochain et à vous-même. C'est le code où se trouvent toutes les volontés de Dieu sur vous. Lisez-en quelque chose au moins tous les dimanches, mais surtout celui dans lequel vous faites votre retraite du mois. Vous devez vous examiner tout particulièrement sur votre fidélité à la Règle, et insister sur les points auxquels vous manquez le plus facilement. Mes bien chers Frères, que votre st^e Règle soit pour vous l'objet de votre plus grande affection. Aimez à la lire, à la méditer. Elle est pour vous le chemin sûr d'aller au Ciel et d'y faire aller bien des âmes avec vous. » (Lett. du 4 déc. 1868.)

Que dire enfin du zèle ardent de cet héroïque missionnaire, pour le salut des âmes, de son dévouement pour les pauvres noirs? Sa vie toute entière n'a-t-elle pas été une vie de sacrifice et d'immolation pour leur conversion et leur salut? Il y a travaillé jusqu'au bout avec abnégation. Il ne manqua jamais, tant qu'il put le faire, d'annoncer la parole de Dieu; il prêchait presque tous les dimanches; et dans ses instructions, il y avait toujours une grande solidité de doctrine, en même temps que beaucoup de simplicité et de piété. Ce fut le 13 août 1871, qu'il se vit, à son grand regret, obligé de renoncer à cette fonction. C'était le xix^e dimanche après la Pentecôte, il expliquait le 5^e Evangile dans lequel il est dit que N. S. rendit l'ouïe et la parole au sourd et muet, quand, tout à-coup, il fut obligé de s'arrêter et de descendre de chaire, frappé d'une paralysie de la langue qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie.

— 16. A partir de cette époque, sa santé s'affaiblit de plus en plus. Voici, d'après M. gr. Le Berre, le récit de ses derniers instants :

« Nous n'avons plus notre saint et bien-aimé Pontife, Monseigneur Bessieux; il a rendu sa belle âme à Dieu le 30 avril, à 10 h 1/2 du matin, âgé de 73 ans. C'était le dimanche du Bon Pasteur, qu'il représentait si bien au milieu de nous. Sa mort a été, comme sa vie, toute sainte.

« Il y a 34 ans qu'il avait renoncé à tout, pour se dévouer à nos

Missions d'Afrique; et depuis 27 ans il y portait le lourd fardeau de l'épiscopat. Avant son arrivée au Gabon, ces plages étaient entièrement abandonnées sous le rapport religieux; il n'y avait pas un seul catholique parmi les indigènes; et en mourant il laisse une chrétienté de plus de 2000 fidèles. sans parler du grand nombre d'âmes auxquelles il a ouvert durant sa vie les portes du Ciel.

« Presque tous les ans, à cette époque, Monseigneur subissait une ou deux attaques d'apoplexie il en avait encore éprouvé une dernière le 26 mars. Tout cela l'avait réduit peu-à-peu à un grand épuisement. Néanmoins, malgré son état de faiblesse, il n'a presque pas été alité, parfois un jour et demi, tout au plus deux de suite.

« Dans ces derniers temps, il ne pouvait plus faire grand'chose, je veux dire extérieurement; car en réalité il faisait toujours beaucoup par ses prières continuelles et ses vertus. La plus grande partie de son temps, il le passait devant le S. Sacrement, souvent on le voyait verser des larmes aux pieds de N. S. Il ne pouvait plus célébrer la st^e Messe depuis une dizaine de mois; mais il faisait chaque jour la st^e Communion; et toujours de la manière la plus édifiante. Il aimait aussi à faire le Chemin de la Croix; c'était une de ses dévotions favorites. Tout le monde avait une grande vénération pour sa personne. Son aspect en imposait aux payens eux-mêmes. Jamais ils n'avaient vu un européen si vénérable par son âge et ses vertus. Aussi, se disaient-ils entre eux, qu'il devait bien être un ami de Dieu: « *ndego y' agnambic mpolon.* »

« Monseigneur en ces derniers temps, avait un pressentiment de sa fin prochaine. Le Vendredi-Saint, malgré sa faiblesse, il fit l'adoration de la Croix, soutenu par un des Pères, qui l'aidait à se relever après les genuflexions.

« Le 23 avril, le dimanche de Quasimodo qui précédait celui où il quitta cette terre, Monseigneur versa, pendant son action de grâces d'abondantes larmes; il paraissait pressentir quelque chose. Lorsqu'il revêtit le rochet et le camail pour la grand'messe, on l'entendit encore soupirer. Nous n'osâmes lui en demander le motif.

« Le samedi soir, 29 avril, j'eus un dernier entretien avec le bien-aimé Trélat; il se reposait sur sa couchette. — « Ah! bien, Monseigneur, comment êtes-vous? — « Je ne souffre rien, répondit-il. — « Nous allons, lui dis-je, faire demain l'ouverture du beau mois de Marie. — « Ah! reprit-il alors, en laissant couler quelques larmes, je désire bien mourir dans ce mois! — Je le priai alors, s'il allait avant moi au Ciel, de ne pas oublier. — « Oh! non, dit-il, je ne vous oublierai pas. je n'oublierai personne. Recommandez-moi aux prières de la C^{te}, aux prières des religieuses. »

— et en disant cela, il baisait en l'arrosant de ses larmes, son crucifix, qu'il portait toujours et partout à la main depuis long-temps.

« Le lendemain, 30, qui devait être, hélas ! son dernier jour, Monseigneur vint assister, comme à l'ordinaire, à une première Messe, à laquelle il reçut encore la *ste* Communion, avec ses dispositions ordinaires de foi et de ferveur ; puis il assista à ma propre Messe jusqu'après le Pater. Il alla ensuite au réfectoire prendre un peu de soupe, — c'était son déjeuner habituel — ; il eut un léger vomissement ; mais ce fut peu de chose. La grand'Messe achevée, y'allai le voir dans sa chambre. Je le trouvai tout habillé sur son lit ; je crus qu'il se reposait et je me retirai, en recommandant au F. infirmier, le F. Antoine, de monter bientôt chez lui pour voir s'il n'avait pas besoin de quelque chose. Il y va un quart d'heure après. Hélas ! Monseigneur était sans vie, sa belle âme s'était envolée au Ciel ! Il était dans la position où je l'avais laissé ; il avait donc rendu le dernier soupir sans efforts et sans douleur, comme en s'endormant du sommeil des justes. Dans la main droite, il tenait son crucifix, tout usé déjà par ses pieux embrassements, et il avait la figure tant soit peu tournée vers ce signe auguste : il avait dû sans doute le baiser encore avant d'expirer. Voilà comment meurent les saints ! *Preiosa, in conspectu Domini, mors sanctorum ius!*

« La nouvelle de cette mort se répandit en un clin d'œil. Aussitôt nos chrétiens accoururent pour vénérer une dernière fois les restes précieux du saint Evêque ; pour contempler ses traits et baiser cette main qui les avait si souvent bénis. Ce n'était que sanglots et cris déchirants de la part de ces bons noirs, pour ainsi dire inconsolables.

« Ses obsèques ont été très-solennelles. On avait revêtu le corps du Prélat de ses ornements pontificaux et on l'avait exposé à la chapelle. A la Messe d'enterrement, assistaient le Commandant de la Colonie, M. Clément, Capitaine de frégate, avec tous ses officiers et la garnison, tous en grande tenue ; un bon nombre de négociants européens de diverses nations s'y trouvaient aussi. Tous cernaient et vénéraient profondément Monseigneur. Nos fidèles étaient venus en foule ; plusieurs versaient des larmes et faisaient toucher leurs chapelets aux mains de leur bien-aimé pasteur. Parmi le nombreux personnel de nos établissements, figuraient aussi les Religieuses de l'Immaculée-Conception de Castries, que Monseigneur avait appelées dans la Mission, et aux quelles il a toujours témoigné une paternelle bienveillance.

« A l'enterrement qui suivit immédiatement le service funèbre, on rendit au Pontife défunt les honneurs militaires. Ce furent nos bons Frères qui portèrent le corps à sa dernière demeure. M. le Commandant et trois de ses

principaux officiers avaient sollicité l'honneur de tenir les coins du poêle.

« D'après l'avis de tous, la tombe du saint-fondateur de la Mission a été placée un peu avant l'entrée de l'église, sous les regards de la statue de la St^e Vierge, Patronne de l'établissement; située au frontispice de la chapelle. Elle a été depuis entourée d'une grille en bois: Et nos bons noms auront toute facilité pour venir prier auprès de ses restes vénérés; son tombeau leur rappellera le souvenir de ses pieuses instructions et de ses éminentes vertus; et ainsi il continuera parmi eux, par sa pieuse mémoire, le bien que son zèle a opéré.

« M^r le Contre-amiral Ribourt, au nom de la division navale de l'Atlantique Sud, a voulu payer un tribut de reconnaissance et d'hommage à la mémoire du vénéré prélat. A son dernier retour au Gabon, le 3 janvier 1877, il a fait placer sur sa tombe une belle plaque en fer, avec cette inscription en lettres dorées :

Ici repose
 Monseigneur Jean-Remi Bessieux,
 Evêque de Gallipoli,
 Vicaire apostolique des Deux-Guinées,
 Membre de la Légion d'honneur
 Fondateur de la Mission catholique du Gabon, 1844,
 décédé le 30 avril 1876, à l'âge de 73 ans.

In memoria aeterna erunt iusti (Frigate Venus 1877)

— Nous terminons cette Notice par l'extrait suivant d'une lettre écrite par M. l'abbé Corone, curé de St Jacques à Béziers, aux Sœurs de l'Im^o Conception à la nouvelle de la mort de M^r Bessieux. Elle montrera combien sa mémoire demeure toujours en vénération dans le diocèse qui l'a donné à la Cong^e, et aux Missions d'Afrique.

« J'ai lu avec une profonde émotion les détails que vous me donnez sur la précieuse mort du St Apôtre du Gabon. Quel calme, quelle sérénité, quelle union avec Dieu ! Quelle St^e mort après une St^e vie ! Non, il ne serait pas étonnant qu'un jour l'Église, provoquée par les miracles et la sainteté de cette vie, ne s'occupe de placer sur les autels celui dont nous avons eu le bonheur de connaître et d'admirer les héroïques vertus. Avec celui du St Curé d'Amiens, que j'ai vu de près, c'est le souvenir de ma vie le plus doux et le plus consolant. Ses larmes me viennent aux yeux quand je pense à sa bonté, à sa sollicitude pour nous à St-Fons. Combien je bénis Dieu de m'avoir fait rencontrer sur mes pas, à cet âge de la vie, un prêtre aussi intelligent et aussi saint !

Clé de Ste Marie du Gabon

Nov. 1875 Mars 1876.

Nous donnons d'abord, pour plus d'ordre et de clarté, le bulletin de l'établissement principal, celui de Ste Marie; puis viendront les bulletins particuliers des stations et résidences fondées dans la Mission.

1. Réception de M^{gr} Le Berre, ant-tes arrivées. — 2. Mort du F. Valentin. Notice. —
 3. Baptême et mort du roi Denis — 4. Félix, son fils et successeur, 1^{er} roi chrétien — 5. Ministère en génl. — 6. Ecoles. Nombre. — 7. Apprentis. Constructions. — 8. Hôpitalaux. Rachat d'esclaves. — 9. Fêtes: Pâques. Pentecôte. Fête Dieu. — 10. Triduum. — 11. Dictionnaire ponguè. — 12. Explorateurs.
- Résumé de Bull. et de la Corr. — 1. Le Bulletin général a déjà parlé de la nomination de M^{gr} Le Berre, comme successeur de M^{gr} Bessieux, et de la cérémonie de son sacre, célébrée à Paris le 28 oct. 1875. (N^o 120. p. 58.) Nous avions hâte, comme tous nos chrétiens, de voir au milieu de nous notre nouveau pontife. Parti de Bordeaux le 5 déc. avec le P. Augouard, il pensait prendre à Dakar le transport de l'Etat, La Dives, pour se rendre au Gabon; mais ce navire ne devant partir qu'au bout d'un mois, il préféra s'embarquer sur un petit vapeur l'Africain, qui se rendait à Sierra-Léone. Ce trajet faillit lui coûter la vie. Le capitaine, se confiant dans un pilote noir, au lieu d'entrer dans la rivière de Sierra-Léone, alla dans celle des Searcies, très-dangereuse par ses bancs et ses roches. Deux fois le vapeur échoua sur des bancs de sable; et la seconde fois il y resta enfoncé toute une nuit. Enfin, grâce à la protection de St-Joseph, on put en sortir le 24 déc. au matin, et le soir du même jour, Monseigneur arrivait à Fric-Lown pour y célébrer les fêtes de Noël. (N^o 127. p. 354.)
- Là il rencontra un navire marchand Le Daquerre, sur lequel se trouvaient le P. Guétan et le F. Chéophane; il fut heureux d'en profiter avec eux.
- C'est le 30 janv. que Monseigneur nous est arrivé. Nous ne

l'attendions pas par cette occasion ; et en voyant les nombreuses pavillons flottant au haut des mâts du Daquere, nous nous demandions ce que cela signifiait. C'était par honneur pour l'auguste passager qu'il avait à son bord, que le Capitaine avait ainsi, en abordant, pavoisé son navire. La nouvelle de l'arrivée du nouvel évêque se répand aussitôt partout ; et fait éclater des transports de joie. Une heure s'était à peine écoulée que les noirs couvraient en foule la jetée où il devait descendre.

« Nous avons reçu Monseigneur en procession, avec les cérémonies prescrites en pareil cas par le Pontifical. Le Commandant du Gabon, M. Boizard, avec tout son Etat-major, en grande tenue, l'attendait pour le recevoir au débarquement. Au moment où le prélat descendit de la balcinière ; il fut salué par une salve de neuf coups de canon, conformément aux instructions de M. le Vice-Amiral Gicquel-des-Longchamps, Ministre de la Marine et des Colonies. (Bull. n. 120. p. 61.) Ceci mit le comble à l'enthousiasme de nos bons noirs ils étaient siers de voir la religion catholique si bien honorée en ce jour dans la personne de leur évêque ; et partout ils se pressaient sur ses pas pour recevoir sa bénédiction.

— « Déjà le P. Augouard était arrivé de puis quelques jours, par la Dives, venue directement et plus vite qu'on ne l'avait d'abord pensé. Le 1^{er} nov. 1878, le même navire nous avait aussi apporté le P. Espinasse, avec le F. Gaurin. Tout récemment enfin (1^{er} fév. 1879) vient de nous arriver le P. Ignace Stoffel, après une heureuse traversée. »

— 2. « Trois mois avant la mort de Mgr. Bessieux, le 18 janvier 1876, nous avons perdu un de nos Frères, que tous ont bien regretté, le bon F. Valentin. Nous devons quelques lignes à la pieuse mémoire de cet excellent Frère.

« Le F. Valentin (Claude Morel) était né à St. Laure (Tuy-de-Dôme) le 15 août 1834. Avant d'entrer dans la Cong^o, il servit dans une famille très-honorable, pendant 4 ou 5 ans. Il se faisait dès lors remarquer par une grande piété. Dans un petit grenier qu'on avait mis à sa disposition pour y placer ses effets, il avait construit un oratoire et dressé un autel à la S. St. Vierge. Comme il avait peu de ressources, il avait fait lui-même des chandeliers

avec des branches de sureau, et la moelle qu'il en avait extraite avec beaucoup de soin et d'adresse, remplaçait la bougie absente.

Deux fois sa famille voulut le marier; la première fois, les choses n'étaient pas encore bien avancées, mais la seconde, les habits de nocé étaient achetés, néanmoins il rompit, disant que le mariage n'était pas son affaire. Le Bon Dieu, en effet, l'appela à la vie religieuse. Il entra au Noviciat de Cellule le 12 janv. 1860, et fit sa profession le 25 mars 1862 à N. D. de Sangonnet. L'année suivante (11 mars 1863), il arrivait à St. Marie du Gabon. Il en repartit pour France en déc. 1866, à la suite de violents accès de fièvre qui avaient mis sa vie en danger. Après un séjour d'une année, il revint au Gabon (21 janv. 1868) et cette fois pour jamais à sa mort.

Excellent religieux; il était très-attaché à sa vocation, fidèle observateur de la Règle et infatigable au travail. Aussi à l'expiration de ses premiers vœux, fut-il admis aux vœux perpétuels qu'il émit le 7 déc. 1863.

Jusqu'en 1875, sa santé se soutint assez pour lui permettre de vaquer sans relâche à ses occupations, lorsqu'au mois de janvier 1876, il ressentit quelques sérieux accès de fièvre bilieuse. Il s'alita le 12 janv.; le 15 il paraissait mieux, le 16 au soir on croyait qu'après une bonne nuit de sommeil, il serait sur pied le lendemain. Hélas! le contraire arriva. La fièvre reparut avec de violentes douleurs aux jambes. On fit aussitôt appeler le médecin; il ne constata rien de grave, prescrivit quelques remèdes qui n'opèrent pas. Dans une seconde visite il le trouva plus mal, mais ses nouveaux remèdes ne réussirent pas mieux que les précédents. Nos inquiétudes augmentaient. Le Frère comprit lui-même la gravité de son état et demanda les derniers sacrements. Il se confessa et reçut l'Extrême Onction, offrant généreusement à Dieu sa vie pour le salut des pauvres noirs. Dans la crainte de vomissements, on ne put lui donner le St. Viatique. Cependant la fièvre augmentait toujours et le consumait, mais il ne laissait point échapper la moindre plainte. Son agonie dura près d'une heure et fut accompagnée d'un délire incessant. On lui donna l'indulgence de la bonne mort, puis il s'éteignit sans efforts à 1 h. du matin, le 18 janvier 1876. Il était âgé de 42 ans, dont 13 passés à St. Marie du Gabon. (lett. 18 janv. 1876) - Les noirs ont montré en cette circonstance toute l'affection qu'ils portent aux Frères comme aux Pères. La plupart de ceux qui assistaient à ses funérailles versaient des larmes; et ils ont tenu à honneur de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

— 3. « M. gr. Bessieux avait à peine quitté lui-même cette terre, que dix jours après (10 mai 1876), un des principaux chefs du pays, le vieux

roi Denis, le suivait dans la tombe jusqu'à ses derniers instans, le roi Denis avait résisté à toutes les sollicitations faites pour sa conversion; mais enfin, à l'approche de la mort, il a réclamé lui-même le missionnaire avec instance, disant qu'il voulait recevoir le baptême. En l'absence du missionnaire, et vu le danger, son fils Félix s'offrit à le lui conférer aussitôt.

« Pour recevoir le baptême, lui dit-il, il faut croire les principaux mystères de la foi catholique. — Je les sais, reprit le vieux roi; les missionnaires me les ont appris. — Mais les croyez-vous de tout votre cœur? Croyez-vous en Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme pour nous et mort sur la croix pour nous sauver. — Oui, je crois, répond le roi Denis, je crois, je veux être baptisé. — Mais, durant votre longue vie, vous avez fait bien des péchés, reprend encore Félix, en demandez-vous pardon à Dieu? — Oui, j'en demande pardon à Dieu... Jésus-Christ Dieu, sauvez-moi. Sainte Marie, mère de Dieu, recourez-moi. — Et si vous revenez à la santé, promettez-vous de déclarer publiquement qu'un chrétien ne doit avoir qu'une seule femme? — Je le promets. »

« Le fils répandit alors sur la tête de son vieux père les eaux régénératrices du baptême, engendrant ainsi à la vie chrétienne et spirituelle de la grâce celui qui lui avait donné la vie périsable de la terre.

« Quelques instans après, le féliciteur, s'étant présenté avec ses remèdes, promettait de rendre la santé au malade. — Retire-toi, répondit Denis-Abaric devenu chrétien, je ne crois point à tes remèdes. C'est le moment de Dieu, ajouta-t-il, je sens que je vais mourir. »

« Puis, s'adressant à tous les assistants, il leur dit d'une voix très-intelligible : — c'est le moment de Dieu; n'attribuez ma mort à aucun maléfice, à aucun empoisonnement; je défends qu'on immole des esclaves pour moi. » — Quelques minutes après, son âme paraissait devant Dieu où, nous en avons la confiance, elle a trouvé miséricorde.

« La conversion du roi Denis est une grâce que nous aimons à attribuer à l'intercession, auprès de Dieu, de M. G. (Bessieux). Il professait, en effet, pour le vénérable Prélat, un profond respect. Il voyait en ce saint évêque un ami du Grand Esprit, supérieur à tous les génies redoutés des Tongoués. Il semblait parfois touché des conseils paternels que M. G. Bessieux lui adressait, surtout quand il lui expliquait les vérités de notre sainte religion et la nécessité, pour être sauvé, d'être régénéré par le baptême. Mais, à la voix de la grâce qui le sollicitait à se convertir, s'opposaient, plus puissante et plus forte, la voix du respect-humain, et par-dessus tout l'obstacle de la polygamie; car, dans ces pays, le grand nombre des femmes est considéré comme

l'honneur et la distinction des rois. Denis en avait, dit-on, une certaine. — « Comment, s'écriait-il, pourrais-je me séparer ainsi de tous mes biens ? Que dirait-on de moi ? »

« Dominé par les préjugés de son pays qui font considérer la mort comme étant toujours l'effet de quelque sortilège ou de quelque breuvage empoisonné, et qui veut que l'on apaise les mânes des défunts par des immolations d'esclaves, il consentit, à la mort d'une de ses femmes qu'il chérissait le plus, à faire enterrer toute vive, sous le cercueil, une jeune esclave d'environ quatorze ans.

« Si parfois il obéit aux usages barbares qu'enfante le fétichisme, il ne fut pourtant pas toujours inaccessible aux avertissements et aux représentations des missionnaires. Il fut tellement affecté de la mort de l'épouse préférée dont je viens de parler, qu'il résolut de perpétuer le souvenir de la défunte par un salut que chacun de ses sujets lui adresserait en l'abordant. Le visiteur devait lui dire : — « Quel est le mal que Dieu a fait ? — « Denis répondait : la mort. — Et le visiteur devait ajouter : « Oui, la mort, c'est le mal que Dieu a fait. » C'était, dans un sens, une parole blasphématoire. M. J. Bessieux alla trouver le roi Denis et lui proposa de changer ce salut injurieux à Dieu qui l'avait créé et ne cessait de le combler de ses bienfaits. Le roi se montra docile à ces remontrances, et immédiatement il porta un ordre qui obligeait ses sujets à le saluer en l'abordant par ces autres paroles : — « Quel est le bien que Dieu a fait ? » Et il répondait : — « La vie. » « Oui, que Dieu te donne la vie, » devait ajouter le visiteur. C'est de cette manière qu'il fut ensuite toujours salué. M. J. Bessieux disait que la longue vie du roi Denis était une récompense de sa docilité en cette circonstance.

« Un jour, M. J. Le Berre et le P. Delorme étant allés rendre une visite au roi, celui-ci les accueillit fort bien et leur servit un dîner presque à l'euro péenne. Avant de se séparer de lui, ils lui apprirent à faire le signe de la croix et à réciter le chapelet de la manière suivante : « Jesu Kri Agnamkie youngina mie ; Jesu-Christ Dieu, sauvez-moi. Santa Maria ngoue y' Agnamkie noungouma mie ; Sainte Marie, mère de Dieu, secourez-moi. » Depuis, il aimait à répéter souvent cette prière.

« Le roi Denis était un vieillard presque centenaire. A ceux qui lui demandaient son âge il répondait : — « Lorsque le roi de France Louis XVI était sur le trône, moi je savais déjà manier l'aviron ; et, avec ma pirogue, je remontais le courant du fleuve. » C'est là un genre de travail auquel s'exercent, dès leur jeune âge, tous les chefs ou rois de ces pays.

« L'influence du roi Denis s'étendait non seulement dans le village qui porte son nom et qui est situé sur la rive gauche du fleuve, mais encore sur tous les chefs des pays environnants. Ses rapports fréquents qu'il avait eus avec les Français et les Anglais, dont il fut longtemps le courtier le plus habile et le plus considéré; la facilité avec laquelle il parlait l'anglais, l'espagnol, le portugais et le français, lui avait acquis une grande réputation. A une certaine noblesse de sentiments, assez rare chez les peuples fétichistes, il joignait une vive pénétration d'esprit. Aussi, voyait-on souvent accourir auprès de lui les chefs des villages voisins pour lui demander des conseils; et les noirs venaient en grand nombre le prier de vouloir bien terminer leurs différends. Ses décisions étaient généralement exécutées, et, très-souvent, elles étaient conformes à la justice et à l'équité.

« Comprenant les immenses avantages que son pays pouvait tirer de l'établissement des Français au Gabon, il prit une grande part aux négociations qui amenèrent la cession du Gabon à la France. Ses bonnes dispositions lui valurent bientôt la croix de chevalier de la Légion d'honneur; et les services qu'il rendit à des naufragés anglais, lui méritèrent en outre, de la part du gouvernement britannique, une médaille d'or, une splendide couronne et un costume de général, dont il aimait à se parer aux jours de grandes fêtes.

« Quoique fétichiste et bien connu par son commerce d'esclaves, le roi Denis ne se montra jamais hostile à la Mission; il placa même chez les missionnaires plusieurs de ses enfants; tous y sont devenus chrétiens. Les ministres protestants tentèrent plusieurs fois de s'établir sur son territoire; jamais il ne voulut y consentir. » (Lett. du P. Delorme, 18 août 76.)

— 4. « Avant de mourir, le roi Denis tira son anneau d'or et le passa au doigt de celui de ses fils qui l'avait baptisé, Félix Adundé, il le désignait ainsi pour être son successeur. Félix accepta avec empressement. Une famille, qui se prétendait appelée au trône, en murmura beaucoup, mais il ne se laissa pas intimider. « C'est le roi, mon père, dit-il, qui m'a choisi, et je tiens à accomplir ses dernières volontés. » Les noirs eut été, en général, satisfaits de cette nomination, les 300 esclaves du roi défunt ne voulaient pas d'autre chef: « C'est vous que nous désirons, disaient-ils alors, à Félix, nous vous servirons de notre mieux. » Ces pauvres

(1) Le père du dernier roi, Rembooko, avait fait de même, sur son lit de mort. Il avait choisi pour lui succéder son fils Denis Kapoutyombo, bien jeune encore. C'est le mode de succession en usage dans la famille.

gens comprenaient bien, malgré leur ignorance, qu'ils avaient encore plus à espérer d'un roi chrétien, que de tout autre. Un chef Tachouin lui-même, l'avait solennellement proclamé devant ses sujets, et s'était empressé de lui envoyer un cadeau.

« Félix Adandé est le beau-frère du jeune et bon scolastique, Remi, filleul de M. gr. Bessieux, mort à Gorée en 1873. Il avait lui-même commencé l'étude de la langue latine, et on avait eu la pensée de l'envoyer en France, pour continuer ses classes. Il a été élevé dans la Mission et il a épousé une des sœurs de Remi, Elisa Antyandé, élevée de son côté chez les Sœurs. Instruit et intelligent, il a occupé précédemment une assez belle position au poste français, où il avait même des Européens sous ses ordres. Toujours il s'est montré bien disposé en faveur de la religion catholique et à notre égard. Son avènement au pouvoir est donc une chose des plus heureuses pour la Mission.

« C'est le 13 juin 1876, que le jeune Félix - Denis Rapoutyombô, comme il se nomme maintenant, d'après le nom de son père, est venu, pour la première fois, nous faire sa visite royale. Il était accompagné d'un nombreux cortège. Pour complaire à ses sujets, qui aiment passionnément les costumes militaires d'Europe, il portait l'uniforme d'officier anglais qu'avait son vieux père, avec la médaille de la reine Victoria sur la poitrine⁽¹⁾. Après avoir visité le Capitaine de frégate, Commandant particulier du Gabon, il se rendit à la Mission pour voir le P. Supérieur et les autres Pères, ainsi que les Frères. En vrai chrétien, il est allé offrir ses hommages à Notre-Seigneur et s'agenouiller à ses pieds, pour lui consacrer sa nouvelle charge. Il a visité aussi les Sœurs, au soir desquelles il a confié l'éducation de ses deux jeunes filles.

« Il fait lui-même le catéchisme à ses sujets. Plusieurs de ses

(1) Pour ne rien omettre des attributs royaux, le nouveau chef avait eu soin de se couronner sous un chapeau à cloque, surmonté d'un grand plumet, de la perouque de son vieux père. Il s'avancait ainsi majestueusement, à l'ombre d'un grand parasol. Les noirs étaient dans l'admiration; et les femmes surtout ne se possédaient plus d'enthousiasme: « Voyez donc notre roi, s'écriaient-elles, comme il est beau et resplendissant! »

esclaves, après avoir été instruits par lui, sont aujourd'hui baptisés. Déjà plusieurs fois, il nous a prié d'établir une station de Mission sur son territoire; et il a fermement résisté aux instances des ministres protestants, qui voulaient s'introduire dans son village.

« A l'occasion de l'élevation de Félix au trône, le C. R. Père a cru devoir lui écrire pour le féliciter et l'engager en même temps à se montrer toujours fidèle aux avis des missionnaires. Le jeune roi a été très-sensible à cette attention, et il s'est empressé de répondre par une lettre de remerciement, empreinte des plus beaux sentiments chrétiens. Le C. R. Père a obtenu pour lui du Ministère de l'Instruction publique, une concession de très-beaux ouvrages reliés et dorés sur tranche, comme encouragement à propager autant que possible, autour de lui la civilisation française et chrétienne. Inutile de dire combien le nouveau roi a été flatté de ce témoignage de bienveillante sympathie. (Miss. cath. N^o du 26 oct. 1877.)

« Dès qu'il eut appris l'arrivée de M. gr. Le Beure (30 janv. 1878), Félix-Denis s'empressa de lui écrire en attendant qu'il pût venir le voir, pour lui exprimer des sentiments de filial dévouement; et quelques jours après, il se rendit à la Mission, afin de recevoir la bénédiction du nouveau pontife.

« Depuis lors, Félix a eu diverses difficultés à supporter de la part de ses sujets païens et même de la part des Européens établis ou employés au Gabon. Mais cela n'a rien changé à ses sentiments chrétiens, toujours fermes et inébranlables.

— 5. « Pour le st ministère, le long espace de temps que comprend le bulletin ne nous permet pas d'entrer dans les détails. Un fait, du reste, qui en dit plus à ce sujet que de longs récits, c'est l'augmentation toujours progressive du nombre des baptêmes, que nous avons la consolation d'enregistrer. Ainsi, en 1875, nous en avons inscrit 285 enfants ou d'adultes, en 1878, en moins d'une année, nous en comptons déjà plus de 320. Cette augmentation est due en grande partie, à la création de nouvelles stations. Les premières communions, les mariages etc, ont été aussi plus nombreux.

« Malgré le mauvais exemple et les entraînements pernicieux

des commerçants qui se trouvent au Gabon, nos chrétiens sont, en général, fidèles à leurs devoirs religieux. Le dimanche, et surtout la veille des principales fêtes, nous avons toujours un bon nombre de confessions; parfois même nous ne pouvons y suffire. Aux fêtes, il y a de 150 à 200 personnes qui se présentent régulièrement à la 3^e table; spectacle bien consolant pour nous et plein d'édification pour le reste des fidèles. Et pour ceux mêmes qui viennent à se laisser égarer, nous avons du moins la joie de les voir presque tous revenir à Dieu à leurs derniers instants.

« Nos catéchistes indigènes nous sont d'un grand secours surtout pour instruire les malades et les préparer à la grâce du baptême, avant leur mort. Il est rare, en effet, de rencontrer un noir refusant les sacrements à ses derniers moments; tous, au contraire sont heureux et contents d'être baptisés, afin de pouvoir aller au Ciel voir Dieu. Il faut alors les entendre s'écrier: « Ah! missionnaire, le feu n'est pas bon, moi je veux aller au Ciel, pour y être heureux en la présence du Bon Dieu. »

— 6. — L'œuvre à laquelle nous devons principalement ces heureux résultats, ce sont nos écoles. Aussi nous appliquons-nous à les développer autant que nous permettent nos ressources. C'est une œuvre qui occasionne d'assez fortes dépenses, car ici nous sommes obligés, pour faire un bien réel et durable auprès des enfants, de les garder et de les nourrir à la Mission même. Grâce à Dieu, ils répondent en général à nos soins, et se montrent assez dociles et obéissants.

« Leur nombre tend toujours à augmenter; et chaque semaine nous sommes obligés, à notre grand regret, d'en refuser faute de place et surtout de ressources. En 1876, le chiffre des écoliers était de 84, et celui des apprentis de 45. Chez les Sœurs, il avait environ 70 jeunes filles. En 1877, les enfants entretenus à la Mission étaient de 290, garçons et filles. L'an dernier (1878), nous en comptons 240. Ce nombre serait facilement triplé, si nous recevions tous ceux qui nous sont amenés par leurs parents avec les plus grandes instances pour leur admission. Mais que

faire ? Nos salles d'écoles, nos réfectoires et nos dortoirs sont encombrés; et malgré toute notre industrie et nos efforts, nous n'avons habituellement en ces pauvres pays que quelques provisions d'avance pour leur entretien. » Rapp^t à la Prop. de la foi. 1878!

— 7. Nous avons, en outre, de 60 à 70 jeunes gens qui font, sous la direction de nos Frères, leur apprentissage dans la culture et les arts et métiers, cordonnerie, menuiserie, etc.; et quelques-uns y réussissent d'une manière vraiment extraordinaire! La plupart des bâtiments de la Mission sont l'ouvrage de ces apprentis devenus de bons ouvriers.

« En 1875, nous avons élevé, avec leur secours, une nouvelle construction pour nos écoles, l'ancienne étant complètement déteriorée. Le bâtiment, tout en pierres, a un étage et mesure 14m. 70c. de longueur sur 7 de largeur.

« Au rez-de-chaussée est une belle salle d'étude, très-commode; et à l'étage sont les diverses salles de classes, installées aussi bien que possible, pour la santé aussi bien que pour l'enseignement. Dans ces pays où la fonction de professeur est si pénible, rien de plus important. Or, cette construction, grâce au travail de nos apprentis et à l'avantage d'avoir nos matériaux sous la main, ne nous a coûté que 3,500^{fr}; et elle en vaut 10,000, et plus. » Lett. 30 nov. 75.

« L'année dernière (1878), nous avons commencé des travaux d'amélioration pour installer les métiers. La case en planches dans laquelle ils étaient établis était trop avariée; elle a été remplacée également par une construction en pierres.

« Pour ces diverses constructions, nous avons bâti un immense four à chaux, non loin du rivage de la mer et tout près de la Mission. Nous avons là des pierres calcaires en quantité; au bout de huit jours de cuisson, elles forment une chaux excellente, qui, exposée à la pluie se durcit comme le meilleur ciment.

Il y a eu, au mois de sept. 1878, nous avons suilli avoir un bien triste accident avec ce four à chaux. Le F. Théophile s'étant approché trop près de l'ouverture, tomba tout à coup comme foudroyé. Ce n'est que deux jours après qu'il a repris connaissance: Depuis, il s'est heureusement bien remis. (Lett. du 30 sept. 1878)

Les poutres dont nous avons besoin sont coupées dans la forêt, et équarries par nos apprentis menuisiers. Les portes et les fenêtres et tous les meubles sont faits à la Mission par les jeunes noirs, à qui les Frères enseignent la menuiserie et l'ébénisterie.

« Le bâtiment qui attire principalement l'attention, c'est notre belle chapelle, mesurant 30 m. de long sur 8 de large. Elle est surmontée d'une grande croix en bois rouge, incrustée d'une plaque de cristal qui, à certaines heures du jour, reflète au loin les rayons du soleil. » Lett. du P. Delorme 10^e fév. 1877.)

— « Nous avons, on le sait, deux hôpitaux, l'un pour les hommes et desservi par nous; l'autre pour les femmes et tenu par les Sœurs; ils comptent toujours de 60 à 70 malades ou infirmes. Parmi ces malheureux, il y en a plusieurs qui sont rongés de la lèpre. Les païens ne peuvent comprendre que nous nous attachions ainsi à recueillir et à soigner de pauvres noirs incapables de rendre aucun service. Ici, en effet, les malades sont généralement abandonnés dans les forêts et les broussailles, où ils meurent victimes de la faim ou sous la dent des bêtes féroces. Aussi, comme ils sont tout reconnaissants de la charité qu'on leur témoigne! Avec les soins corporels, ils reçoivent avec bonheur l'instruction religieuse, et avant de mourir la grâce du St-Baptême. Chaque année, un grand nombre font ainsi une mort bien chrétienne et édifiante. » Lett. du P. Augouard 10 déc. 1878.)

— « Une autre œuvre à laquelle nous nous sommes spécialement attachés, dans ces dernières années, et que nous voudrions développer davantage, c'est celle du rachat des esclaves. Il faut remarquer que, lorsqu'un esclave devient chrétien, il est absolument nécessaire de le racheter, pour qu'il puisse observer sa religion. Nous n'avons, du reste, qu'à nous féliciter des esclaves adultes, auxquels nous pouvons accorder ce bienfait. Ils persévèrent généralement et forment de bonnes familles chrétiennes. Plusieurs personnes généreuses, et notamment; M. G. Faume, dont on connaît tout le zèle pour les Missions d'Afrique, M. l'abbé Beauront, vénérable curé du dioc. de Besançon, etc, s'intéressent beaucoup à

cette œuvre. Merci à tous ces charitables bienfaiteurs, merci, au nom de tous ces pauvres esclaves, qu'ils nous aident à délivrer et à sauver! » (Annales de la Prop. de la Foi. Mai 1877.)

— 9. « Pour attirer et frapper les noirs, nous donnons à nos cérémonies religieuses le plus d'éclat et de pompe possible. L'an dernier (1878), nos fêtes de Pâques ont été plus brillantes que jamais. Nous avons eu de nombreuses confessions et communions; ainsi que plusieurs baptêmes. M. le Commandant de la Colonie et son état-major, assistaient à la Messe pontificale, ainsi qu'un grand nombre d'indigènes. Notre église eut été deux fois plus grande, qu'elle n'aurait pu contenir toute la foule. M. le Commandant Caudière en était tout émerveillé; il a manifesté publiquement l'impression favorable que lui a faite notre musique et l'ensemble de la cérémonie. Il était loin de s'attendre, disait-il, à voir en ces parages de si belles solennités.

« La fête de la Pentecôte a été aussi célébrée (1878) avec beaucoup de pompe. Il y avait eu le matin une belle cérémonie de Confirmation de 153 personnes. Monseigneur a pontifié à tous les offices et nous a donné la bénédiction papale. » (Séss. du 4 mai 1878.)

« La Procession de la Fête - Dieu se fait surtout chaque année avec la plus grande pompe. En 1876, elle avait revêtu un caractère tout particulier de solennité. Tous ces Messieurs du Gouvernement y assistaient en grand uniforme. Quant aux noirs, il y en avait plus de 3000. Ils se tinrent parfaitement pendant la procession; et au moment de la bénédiction du S. Sacrement, donnée au beau reposoir élevé par les soins de M. le Gouverneur, toute cette foule agenouillée s'inclina profondément. C'était vraiment beau à voir.

« L'année dernière (1878), cette procession a été encore bien imposante, rehaussée qu'elle était par la présence de M. Le Berre; M. Caudière, Commandant supérieur du Gabon, M. Poudra, capitaine de frégate, commandant le Vaudreuil alors en rade au Gabon; M. Servon, lieutenant de vaisseau, commandant du Loiret, marchaient derrière le dais, entourés et accompagnés de plusieurs de leurs officiers. Tous furent charmés du bon ordre et de la piété de nos chrétiens. Nos chants et la musique instrumentale, si bien dirigée

par le P. Augouard les remplirent d'admiration.

« Le lendemain, M. Caudière disait à la Mission: « Oh! que je voudrais qu'on reproduisît par le dessin cette magnifique procession, et qu'on la fit paraître dans quelque journal illustré, pour montrer ce que peut faire la religion catholique ici en Afrique. » (Lett. de M^{gr} Le Berre, 6 juill. 1878.)

« Nos élèves et nos apprentis nous sont d'un grand secours pour ces fêtes. Avec leur concours, les jours de grande solennité surtout, la chapelle revêt un éclat particulier, tant par le bon goût des décorations que par les chants qui s'y exécutent avec une rare précision. La musique instrumentale compte une trentaine d'exécutants, dont les quinze premiers peuvent jouer à première vue la plupart des morceaux. Ils exécutent des œuvres de grands maîtres d'une difficulté réelle. Aussi dernièrement, à l'une de nos fêtes, un capitaine de frégate disait: « Vous obtenez des résultats magnifiques, et votre musique pourrait hardiment concourir avec beaucoup de musiques de France. » La musique vocale qui compte 50 à 60 musiciens, exécute aussi avec beaucoup de justesse des morceaux religieux à 3 et 4 voix avec accompagnement d'orchestre. » (Lett. du P. Augouard, 10 déc. 1878.)

— 10. « C'est avec une bien grande joie que nous avons appris l'heureuse nouvelle de l'Introduction de la Cause de notre V. Père. Nous nous sommes empressés de célébrer le triduum d'actions de grâces, pendant l'octave de la belle fête du St-Cœur de Marie (1876). Chacun des trois jours, il y eut salut solennel et à la clôture de ces pieux exercices, M^{gr} Le Berre, nous entretint de l'esprit d'humilité, de simplicité, d'abandon et d'union à Dieu de notre V. Père.

« Durant ces jours, nos fidèles vinrent en foule à notre chapelle, pour remercier le Bon Dieu de la faveur qui nous était accordée! Les sœurs avec leurs élèves se firent un bonheur de venir à nos prières. Chaque jour elles assistèrent au salut à St-Marie, bien que leur établissement se trouve à 2 kilomètres de distance! Puis, le 19 oct., le jour de la distribution des prix, on lut une petite

poésie, composée par une des sœurs, comme hommage de piété filiale envers notre V^e Père. Elle fut lue par l'une des petites-filles du vieux roi Denis, âgée de 10 ans, Marie-Souise Adandé; fille du roi Félix.

— 11. « On a déjà vu au bulletin (t. x. p. 788. 871.) qu'en 1876, le Père Delorme était venu à la Maison-Mère, dans le but spécial de faire imprimer un dictionnaire français-pongué; préparé depuis longues années par Mgr. Le Berre et par lui. C'est un vol. in-12 de XII-354 pages. Il est le fruit de patientes études, le résultat d'observations et de recherches attentives. C'est le complément de la grammaire ponguée publiée en 1873 par Mgr. Le Berre. Ce livre n'est pas sans utilité pour la science, le commerce et l'industrie, en ce moment surtout où de tous les côtés on cherche à pénétrer au cœur de l'Afrique. Mais il est surtout d'un grand avantage pour les jeunes missionnaires. Les Missions catholiques ont publié un article élogieux sur ce dictionnaire, « qui ajoute, disent-elles, un nouveau volume à la série d'ouvrages sur les langues de l'Afrique occidentale, dont les missionnaires du St-Esprit et du St-Cœur-de-Marie ont déjà enrichi le monde savant. » (n. n. du 17 janv. 1877.). Le Ministère de l'Instruction publique a bien voulu souscrire pour 40 exemplaires, au prix fort, à titre de bienveillant encouragement, ce qui a contribué à diminuer d'autant la dépense d'impression. On l'a tiré à 1000 exemplaires. »

— 12. Le bulletin de la St^e a déjà parlé des voyages de M. M. de Compiègne et Marehe, au Gabon et dans l'Oyouné (t. x. p. 411.) En 1877, à la suite d'une seconde excursion dans l'intérieur, M. Marehe a séjourné au Gabon du 8 au 23 août. Il a publié, l'année dernière, dans une revue illustrée, une série d'articles dans lesquels il fait un bel éloge de la Mission. Il parle avec admiration et avec le plus grand respect de Mgr. Bessieux. Il se plaît à reconnaître que le bien-être qui existe actuellement à St^e Marie, est dû, en grande partie, à la généreuse initiative et au zèle infatigable de ce saint évêque. (Tour du Monde. t. 37^e p. 419.)

Station de St-Pierre.

1. Historique. Œuvres. — 2. Mort de S^t Caroline S^t S^t Jérôme guérie par le V. P. — 3. Amiraux Ribout, Allemand, Motté, etc., visités à St^e Marie :

— 1. Cette Station, située près du poste français et non loin du village de Libreville, est la plus ancienne que l'on ait fondée au Gabon. C'est là que résident, depuis 1853, les Sœurs de l'Immaculée Conception. A leur arrivée dans la Mission, en 1849, on les avait d'abord établies un peu plus loin dans le village Quaben ; mais ce lieu parut trop éloigné du centre de la Mission, et en 1852, on les fit venir auprès de St^e Marie, à côté de l'ancien blockhaus français. Enfin, sur les instances du P. Thierard, qui s'était beaucoup occupé des noirs de Libreville, elles furent installées à St^e Pierre dans leur résidence actuelle, à 20 minutes environ de St^e Marie. Deux fois par semaine, un des Pères va y faire le catéchisme et tous les jours on va y dire la St^e Messe.

« Ces zélées religieuses se sacrifient avec un dévouement admirable au soin des malades et à l'éducation des petites filles. Elles ont, pour ces enfants, une école primaire, et pour les plus âgées, un ouvrage, où elles les exercent aux différents travaux propres à leur sexe. Plus de 100 jeunes filles fréquentent ainsi leurs œuvres.

« Cette année, on a entrepris pour elles la construction d'une nouvelle habitation, avec charpente en fer ; leur ancienne maison, déjà bien vieille, tombait en ruines. Les matériaux achetés en France, se sont élevés au prix de 14,000 f. »

— 2. « Depuis qu'elles sont au Gabon, les Sœurs de l'Immaculée Conception ont eu, comme nous, à déplorer de nombreuses victimes du climat. En ces dernières années, elles viennent encore de faire une perte bien grande, celle de la S^t Caroline, sœur du P. Gommenginger. Pendant ses longues souffrances, les dispositions de cette bonne religieuse ont été toujours admirables ; loin de craindre la mort, elle la désirait. Elle reçut les derniers sacrements le 24 avril 1877, en parfaite connaissance, et, dès les 1^{ers} jours du mois de mai,

elle quittait cette terre d'exil, heureuse et contente d'offrir sa vie pour les noirs. »

— « Un mois s'était à peine écoulé que la s^{te} St-Jérôme tombait très-dangereusement malade d'une fièvre bilieuse. Jamais fièvre n'avait été plus tenace, pas un remède ne put opérer — Tout espoir de guérison était donc perdu. On se hâta d'appeler un des Pères; il arrive et trouve toute la C^{te} en pleurs. Cependant la pauvre sœur a encore la force de se confesser et reçoit les derniers sacrements avec une piété angélique. A la vue de la s^{te} Hostie qu'on lui présentait, elle dit ces paroles à haute voix, avec un accent qui faisait verser les larmes des personnes qui l'entouraient. « Pardon, ma Mère; pardon, mes sœurs, pardon, mon Dieu, pardon ! » La nuit qui suivit fut bien mauvaise; on s'attendait à la voir mourir d'un moment à l'autre. Enfin, après avoir vainement employé toutes sortes de remèdes, on l'exhorte à avoir confiance en Notre V. Père. Elle serre avec un sentiment de pieuse dévotion son portrait contre son cœur; et en même temps on lui fait boire de l'eau dans laquelle se trouve quelques fils de la barette de notre St-Fondateur. A peine avait-elle pris cette eau, qu'aussitôt elle éprouve un mieux sensible qu'on ne peut expliquer, et que nous aimons à attribuer à la protection de notre V. Père. Dès le lendemain, le médecin déclarait que la sœur était hors de danger, et elle entrait, en effet, en convalescence. Depuis lors elle s'est bien remise et elle remercie tous les jours N. V. Père de sa guérison vraiment extraordinaire. » (Lett. du P. Stoffel. 19 juin 1877.)

— 3. « Comme on l'a dit plus haut, la C^{te} des sœurs est établie auprès du poste français. Nous n'avons en général qu'à nous louer de la bienveillance de ces Messieurs de l'Administration, et principalement des Commandants en chef de la division navale de l'Atlantique sud, sous la dépendance desquels est placé le Gabon.

« M. le Contre-amiral Ribout, qui remplissait cette fonction en 1876, n'a cessé, durant son séjour ici, de témoigner à la Mission une grande sympathie. Le 13 juill. 1876, quelque temps avant son départ, il fit faire une expédition contre les Labouins du Como, qui

avaient attaqué des commerçants européens. Les résultats de l'expédition, dirigée par le commandant particulier, M. Clément, à la tête de plusieurs officiers de la frégate amirale et d'un bon nombre de marins, furent l'incendie de plusieurs villages pahouins et quelques hommes morts et blessés de part et d'autre.

« C'est le contre-amiral François-Hippolyte Allemand qui a succédé à l'amiral Ribout. Sur l'invitation du P. Stoffel, qui remplaçait M. de Berne, alors en France pour son sacre, il vint à St^e Marie le 15 juin 1877. Enfants et apprentis, en habits de fête et musique en tête, étaient rangés en ordre pour le recevoir. Vers 3 h. l'Amiral arrive, accompagné de M. Boitard, Commandant du poste, de M. Serval, capitaine de frégate, chef d'état-major, de son secrétaire et de M. l'Aumônier du bord. Dès qu'on l'aperçut, la musique se fit entendre; et après les premières salutations, l'Amiral passa entre les rangs des élèves, posant à l'un des questions, demandant aux autres quelques explications. Quand la musique eut cessé, il les félicita de tout cœur et leur dit carrément: « Ma foi, mes amis, vous vous en êtes tirés à merveille, vous jouez mieux que mes marins. » Sur l'invitation du P. Stoffel, il commença par visiter la chapelle avec ses compagnons, et en fut tout émerveillé. Il parcourut ensuite nos ateliers, et monta jusque dans nos belles plantations de café. Ces Messieurs n'en revenaient pas de ce qu'ils voyaient. Notre vacheerie les intéressa aussi énormément, et comparée avec celle de l'administration, ce fut la nôtre qui mérita tous les compliments. On rentra dans les classes; l'Amiral demanda à voir les cahiers de nos petits noirs: « Ma foi, s'écria-t-il alors, en jettant un coup d'œil sur le premier cahier venu, cet enfant écrit mieux que moi. » — Et après avoir examiné d'autres cahiers, mieux soignés, il ajouta: « j'en emporte un avec moi, n'est-ce pas; il me servira de modèle. »

« La visite terminée, on offrit à ces Messieurs quelques rafraîchissements, car il était déjà 5 heures. En se retirant, l'Amiral donna au P. Stoffel une cordiale et vigoureuse poignée de mains, et lui dit devant tous ces Messieurs: « Mon Père, je vous remercie

sincèrement de tout ce que vous avez bien voulu me montrer, et je vous en félicite; je suis très-satisfait de ma visite. Je n'aurais jamais cru qu'on pût obtenir au Gabon de pareils résultats.» - Puis, en serrant de nouveau la main du Père, il ajouta, en présence du Commandant de la colonie: « Demandez-moi tout ce que vous voudrez, et je vous l'accorderai. » (Lett. du P. Stoffel, 15 juin 1877.)

« Malheureusement, ce Commandant a déjà été changé. Il vient d'être remplacé par le Contre-Amiral Motte par Déc. du 14 janv. 1879.

— « Nous avons eu également, dans l'espace de temps qu'embrasse ce Bulletin, plusieurs Commandants particuliers. Le premier, M. Clément, n'est resté qu'un an; et l'on n'en a pas été fâché dans le pays; il avait imposé aux nous, pour la construction d'une route, des corvées qui excitaient de vifs mécontentements. Son successeur, le Capitaine Doitard, est arrivé le 27 sept. 1876; pendant son séjour au Gabon, il s'est montré toujours bien disposé envers la Mission. Il a été remplacé lui-même, le 2 avril 1878, par M. Caudière, honoré d'une décoration de Lie IX, et qui est très-bienveillant pour nous. A Dakar, le Commandant en chef lui demanda s'il allait à la Messe, « Oui, répondit-il, c'est mon habitude, » (Lett. de Mgr. 6 juill. 1878.)

Station de St-Michel de Glass.

1875 - Avril 1879.

1. Importance de ce point. Installation. — 2. Protestants, peu de résultats. Départ du ministre. — 3. Assassinats, hommes-ligés.

— 1. « A près d'une lieue de St-Pierre, et à 5 kilom. de St-Marie se trouve le village de Glass. C'est le plus grand centre de population qu'il y ait au Gabon, après celui de la colonie. Aussi avions-nous depuis longtemps le projet d'y fonder un établissement. Une grande partie des indigènes de la localité dont bon nombre sont déjà chrétiens, le désirent vivement; et, de son côté, l'administration de la colonie nous y portait elle-même beaucoup, dans le but de voir

s'étendre de plus en plus par là l'influence française; car c'est un endroit assez important par son commerce. Enfin, un motif spécial qui nous faisait préférer ce point à tout autre, c'est la facilité que nous avions de là d'évangéliser Prince-Glass, autre village, situé à 2 kilomètres, puis de visiter plus souvent les habitations ou lieux de cultures des environs où se trouvent spécialement les pauvres esclaves: et vers qui pouvaient mieux se porter nos préférences que vers ces infortunés?

« En 1875, nous avons déjà fait élever, sur le chemin de Glass, une case en bambous, sous le vocable de St-Benoît, pour les catéchismes. (V. X. p. 672.) Mais il était utile, pour le bien, de nous établir au centre même du village. En 1877, Mgr Le Berre, avant son départ pour France, avait écrit à l'Amiral Ribout, pour lui demander une concession de terrain de 5 hectares. L'Amiral se montra disposé à l'accorder, cependant il voulut nommer une commission et connaître l'avis des habitants. Tous parurent enchantés et signèrent une pétition; à l'exception des protestants. Il ne pouvait donc plus y avoir de difficulté; et le terrain est en principe à notre disposition. Cependant depuis lors une occasion plus favorable s'est présentée, et nous en avons profité.

« Il y avait, en effet, en vente depuis 1877 une factorerie américaine, la factorerie Scheledein, qui convenait parfaitement à notre but. Nous fîmes dès lors des démarches pour l'acquérir; mais le ministre protestant, chargé de la vendre, se garda bien de nous la céder. Enfin, aucun autre acquéreur ne se présentant, il a bien fallu la mettre aux enchères; et nous l'avons achetée le 3 avril 1878, au prix modéré de 1005 £. Il y a un hectare et demi de terrain et plusieurs cases encore bien conservées. Aussitôt après cette acquisition, on s'est empressé d'établir une chapelle; elle est maintenant terminée. Nous avons recommandé l'affaire à St-Joseph; nous aimons à croire qu'il a eu la bonté d'intervenir dans cette acquisition, qui s'est faite le mercredi, jour de la semaine qui lui est consacré. »

— 2. « Nous avons été d'autant plus heureux d'établir un poste

de Mission à Glass, que le moment de convertir cette population semble arriver. En effet, les indigènes de la localité sont fatigués de la propagande protestante qui s'y fait depuis 1842, et ils apprécient, au contraire, de plus en plus la Mission catholique.

Il y a quelques semaines, écrit le P. Gachon dans une lettre du 15 janv. 1877, je rencontrai un noir de ces parages et lui demandai s'il allait le dimanche au prêche. Il me répondit avec une franche naïveté : « Eh ! qui irai-je faire là ? Le temple protestant est une maison comme la mienne, il n'y a rien là dedans qui parle du bon Dieu. »

Le ministre actuel de Glass a perdu beaucoup de son influence auprès de ces populations. Ses adeptes sont très-peu nombreux ; il n'a guères que quelques enfants qu'il entretient chez lui ; mais comme il ne les baptise pas, une fois sortis de la maison, ils n'y retournent plus. Les faits, du reste, parlent mieux que les paroles et même que les cadeaux auprès de ces bons noirs. Ils nous voient courir auprès des malades, aller les visiter jusqu'à la porte du ministre, tandis que lui, et ses autres Messieurs et leurs dames, ne sortent jamais qu'à cheval, ou dans une petite voiture traînée par une quinzaine de leurs élèves. Aussi les indigènes ne les font-ils presque jamais appeler auprès de leurs malades. C'est toujours le prêtre catholique qu'ils viennent chercher. Qu'un mal avisé leur demande alors : « Pourquoi courez-vous si loin chercher les missionnaires catholiques, lorsque vous avez si près de vous les ministres protestants, ils répondront tout simplement : — Ah ! les protestants ne baptisent pas les noirs en danger de mort, ou bien c'est un esclave qui est malade, M. le ministre ne se dérange pas pour ces gens-là. Mais les missionnaires catholiques sont bons, ils viennent nous visiter avec empressement. » — Il y a un mois, je fus ainsi appelé auprès d'un jeune esclave hydropique. C'était à quelques pas de la maison du ministre ; et celui-ci ne savait même pas qu'il y eut là un malade. Je pus donc instruire tranquillement ce pauvre esclave et lui administrer le St-Baptême. Dix-huit jours plus tard, le même cas se présentait pour un autre malade tout près de la Mission protestante, il eut aussi le bonheur de devenir l'enfant de Dieu et de l'Eglise.

« Durant cette année (1876), les indigènes de Glass ont montré une si grande bonne volonté pour embrasser le christianisme que nous ne comptons pas moins de 40 baptêmes parmi eux. Et chose remarquable, ils préfèrent porter leurs morts chrétiens à St-Marie, bravant la fatigue d'un long chemin, plutôt que de les laisser enterrer dans l'enclos de M. Bouchenet. Celui-ci cependant

a eu la ruse, dans ces derniers temps, de faire reconnaître son cimetière par le gouvernement français comme cimetière commun, en faisant réserver une partie pour les protestants, une autre pour les catholiques et une troisième pour les païens. Mais, malgré cela, les noirs chrétiens préfèrent toujours le pieux cimetière de la Mission. » (Lett. du 15 janv. 1877.)

— « Le ministre protestant américain, le Rév. Bouchéuel est parti l'an dernier, 1878, pour l'Amérique, on ne sait encore s'il reviendra. C'était un homme qui cherchait avant tout à gagner les faveurs de l'Administration. Un noir protestant nous dit au sujet de ce départ. « Tous autres missionnaires catholiques, vous restez avec nous jusqu'à la mort, c'est ainsi que Mgr. Bessieux a voulu vivre et mourir au milieu de nous. Vous allez bien en France, mais vous nous revenez toujours, même alors qu'on croyait le contraire. Voilà ce que nous aimons, et nous serions heureux si nos ministres faisaient de même. Mais, quand ils s'en vont en Amérique, ils ne reviennent plus. Ainsi tel et tel que nous avons eus ici pendant plusieurs années, sont repartis dans leur pays, sans jamais revenir. » Et il ajoutait, en terminant: « En considérant cette manière d'agir et en général l'enseignement et la conduite de nos ministres, je suis porté à croire que c'est vous, prêtres catholiques, qui êtes les vrais missionnaires. » (Lett. de Mgr. Le Berre, 4 mai 1878.)

— 3. « Mentionnons ici en terminant, une vraie calamité qui trouble le Gabon depuis plusieurs mois, surtout du côté de Glass; ce sont des assassinats continuels commis par des noirs principalement sur des esclaves. Vingt-cinq personnes ont été tuées. Les assassins sont connus sous le nom d'hommes-tigres, parcequ'ils exercent d'ordinaire leur brigandage dans les forêts, et se couvrent quelque fois à cet effet d'une peau de tigre. Ils ont jeté l'épouvante dans le pays. On n'ose plus s'aventurer dans les bois, sans être armé ou bien accompagné. Les femmes surtout, qui font ici une partie des cultures, redoutent d'aller seules dans leurs champs de manioc et de bananes. Le gouvernement, il est vrai, a pris des mesures sévères pour réprimer ces crimes; mais il n'a pas encore réussi à faire cesser ces meurtres ou à connaître les auteurs. Quatre seulement de ces hommes-tigres ont été pris et fusillés sur la place du gouvernement. Les deux premiers ont avoué leur crime, mais les malheureux ont constamment refusé de se convertir, malgré les pressantes sollicitations d'un des Pères de la Mission. Ils eurent même l'audace, lorsqu'on

les conduisit au supplice de s'écrier : « Vous voulez nous fusiller, mais d'autres vengeront notre mort. »

« Quelques jours après, il y avait encore deux autres meurtres de commis. On arrêta deux esclaves soupçonnés du crime. Ils nièrent d'abord, puis semblèrent se contredire et finalement ils furent condamnés à mort. Ces derniers, mieux disposés que les précédents, reçurent le St-Baptême dans les meilleures dispositions. Le Père qui eut le bonheur de les régénérer, en fut édifié et consolé. L'un d'eux était tout heureux : il se réjouissait, disait-il, de pouvoir aller voir le Bon Dieu. — « N'est-tu pas effrayé, lui dit le missionnaire, de te voir si près de la mort ? » — « O Père, répondit-il, pourquoi craindrais-je ? puisque tu me promets que j'irai là haut au Ciel. » — Et en parlant ainsi, il montrait du doigt la voûte de sa prison. Ces deux noirs reçurent avec piété et reconnaissance la médaille de la Très-Sainte Vierge, qu'ils s'empressèrent de suspendre à leur cou. Le jour de leur mort, ils édifièrent tous les assistants par leur tenue modeste et résignée. L'un d'eux sourit même lorsqu'on lui mit aux yeux le bandeau fatal ; c'était sans doute à la pensée de la récompense céleste.

« D'autres noirs ont encore été arrêtés, quelques-uns ont été condamnés à l'exil. Les assassinats continuent néanmoins sans que l'on puisse les empêcher. On est généralement porté à croire que les auteurs de ces crimes sont principalement des étrangers qui, depuis quelque temps, sont en grand nombre dans la colonie et les environs. »

Station de St-Joseph des Bengas.

1. Ancienne Mission. Instances des noirs pour son rétablissement. — 2. 1^{ère} visite du P. Gachon. Accueil empressé. — 3. 2^e visite. Plantation de croix. — 4. Visite des P. P. Delorme et Stalter (1876 - Avril 1879)

— 1. « La station de St-Joseph des Bengas a été établie sur les lieux mêmes où avait été commencée, en 1848, l'ancienne Mission du même nom. Les P. P. Bouchet et Clément, de pieuse mémoire, s'étaient dévoués les premiers au salut de ces peuples ; le P. Poussot continua leur œuvre avec zèle, et malgré les difficultés de toutes

sortes, il put y faire beaucoup de bien. Cependant vers 1859, on fut obligé de quitter ce poste, pour concentrer toutes les forces des missionnaires sur St^e Marie, et surtout à cause des mauvaises dispositions des indigènes, excités par les protestants de Corisco. Néanmoins quelques familles chrétiennes suivirent les Pères à St^e Marie, entre autres le vieux Tanié, qui s'était converti avec toute sa famille, et qui est demeuré jusqu'à la fin un excellent chrétien. A son retour au Gabon, en 1862, le P. Toussot alla encore visiter ses chers Bengas, et il eut la consolation de faire quelques baptêmes. Mais depuis lors on n'y était plus retourné. Les chrétiens du pays venaient du reste eux-mêmes se confesser à St^e Marie de temps à autre, et surtout on continuait à y élever toujours plusieurs de leurs enfants. La plupart des jeunes chefs de famille se trouvent ainsi avoir été formés et instruits par nous; et ils conservent au fond du cœur un esprit de foi, qui les anime envers nous de généreuses dispositions. Aussi ces bons Bengas sollicitaient-ils notre retour au milieu d'eux depuis longtemps.

« Le 22 oct. 1876, plusieurs vinrent en députation à St^e Marie pour conjurer Monseigneur de vouloir bien leur envoyer des missionnaires; c'étaient presque tous des chrétiens. Ils promettaient qu'on ne tracasserait plus les Pères comme autrefois, et que nous serions heureux et contents chez eux. Nous les reçûmes avec grande bonté, et nous leur promîmes de faire tout notre possible pour obtenir de notre C. R. Père Général l'envoi de missionnaires qui fonderaient une station et une école dirigée par un de nos anciens élèves. Ces paroles les remplirent de joie, et ils s'en retournèrent contents. »

— 2. « L'année suivante, 1877, j. e. leur montra que nous n'avions pas oublié nos promesses. Voici ce qu'écrivait, à ce sujet, au C. R. Père; le P. Gaehon, chargé d'aller les visiter à son retour de Mondak.

« Le 2 août 1875, je partis de Mondak à 6 h 1/2 du matin, à 11 h 1/2 j'arrivai au cap Estérias. Dire la joie de ce peuple, en me voyant au milieu d'eux, serait chose difficile. Souvent ce cri se fit entendre à mon oreille: « Dambó minisse abieni: le missionnaire est donc enfin arrivé! » Une foule de personnes se pressaient sur mon passage, beaucoup de petits enfants,

des jeunes-gens, enfin des personnes de tout-âge, tous heureux de revoir au milieu d'eux le missionnaire. Les chrétiens surtout étaient dans la plus grande joie. Ces pauvres noirs n'avaient pas oublié le bien que nos anciens missionnaires avaient fait parmi eux. En me voyant, ils croyaient revoir les bons Pères Bouchet et Poussot; ils ont leurs noms en très-grande vénération. Ce fut avec bonheur, le lendemain, que je célébrai la sainte messe dans l'endroit même où si souvent déjà elle avait été offerte par nos Pères. Après le saint sacrifice j'adressai aux noirs réunis ces quelques mots : « Mes frères, cette croix que les missionnaires avaient eux-mêmes plantée tout près d'ici a disparu, et avec elle les missionnaires; mais voici qu'aujourd'hui, le bon Sauveur, toujours si miséricordieux, a eu pitié de vous, et c'est pourquoi il veut venir de nouveau au milieu de vous. Je vais donc écrire à notre Père Général, au Grand missionnaire qui envoie les autres missionnaires dans la Guinée, en lui disant que vous êtes bien abandonnés, et que vous désirez, vous aussi, des missionnaires au plus tôt. »

Je leur disais tout cela, en portugais qu'ils comprennent généralement, bien qu'ils parlent une langue toute différente. Ils étaient tous attentifs, et je lisais sur leurs figures l'impression que faisait sur leur cœur ma pauvre parole. Après ces quelques mots, les chrétiens me présentèrent sept de leurs petits enfants à baptiser; déjà, dans la malice j'avais donné le saint baptême à deux adultes en danger de mort.

Cette cérémonie achevée, le premier-chef, entouré d'à peu près tous les autres chefs du Cap-Estérias, me fit dire qu'il avait à me dire un bon mot à me communiquer: « C'est notre désir à tous, me dit-il, missionnaire, que vous veniez ici pour nous instruire, nous apprendre à connaître Dieu. Les protestants américains ont déjà fait des démarches auprès de moi pour s'installer ici, ils auraient même désiré avoir l'endroit qui vous appartient, je leur ai toujours répondu, et c'est là le vœu de toute la population, que nous voulions être tous catholiques, et non pas protestants; que nous attendions toujours nos bons Pères du Gabon. Et quant au lieu en question, qu'ils auraient bien désiré acquérir, je leur ai encore dit: ce terrain ne m'appartient pas, il est aux missionnaires français. Dimanche dernier encore, un des ministres protestants de Corisco était ici, il voulait rassembler les gens, les faire prier; personne ne voulut l'entendre. »

« Je lui répondis: « Je ne doute pas de la sincérité de vos paroles; cependant rappelez-vous le passé. Ses missionnaires étaient ici autrefois, pourquoi vous ont-ils quittés? Vous ne ignorez pas les mauvais traitements dont ils ont été l'objet. Vos pères, en agissant ainsi, ont commis un grave péché;

vous en subissez les tristes conséquences. Triez donc beaucoup le bon Dieu de vous pardonner. — « Ah! missionnaire, s'écrièrent-ils, c'est très-vrai, tout ce que tu dis là, mais nous détestons, aussi bien que toi, cette conduite indigne de quelques vieux chefs Bengas qui osèrent ainsi brasser les missionnaires. Maintenant ces chefs sont morts, et jamais nous ne les imiterons. C'est nous qui sommes à présent à la tête du pays pour le gouverner; plusieurs d'entre nous sont chrétiens, et tous nous désirons le devenir. Les missionnaires n'ont donc plus rien à craindre au Benga. »

« De fait, c'est un des anciens élèves de la mission qui a été établi chef principal du Cap-Estérias par le commandant supérieur lui-même du Gabon; trois autres chrétiens sont aussi chefs dans leurs villages. Je les encourageai donc à persévérer dans ces bonnes dispositions, leur promettant de plaider leur cause; ce qui leur fit beaucoup de plaisir.

« Il était déjà 10 h 1/2, cet entretien avait duré une heure environ; je me sentais un peu fatigué, je n'avais rien pris depuis la veille au soir. On voulut alors me régaler. Le vieux roi s'arma donc de son fusil et court vers son poulailler. — « Ah! mais c'est un vendredi, s'écrie un chrétien; et le vendredi, les chrétiens ne mangent pas de viande. — Le bon vieillard recint un peu déconcerté; et on n'apprêta un dîner maigre.

« Cependant ce qui affligea le plus ces braves gens, c'était la pensée de me voir les quitter si vite. Je les consolais en leur promettant de venir encore les voir prochainement. — « Oh! attends au moins jusqu'à 2 h du soir, me disait le vieux roi; je m'en vais faire venir tous les enfants des habitations, tu verras combien ils sont nombreux. Eh bien! tous ces enfants, on les confiera aux missionnaires quand vous serez de nouveau établis au Benga. Je le remerciai, mais je ne pouvais guère plus prolonger mon séjour au Cap-Estérias.

« Je m'étais d'ailleurs rendu suffisamment compte du pays et de la population, en traversant une dizaine de villages. C'est vraiment un excellent site pour une station. Ce n'est qu'à 8 lieues de St^e Marie; et l'on peut y venir à son gré par mer ou par terre. L'air y est aussi bon et meilleur même qu'au Gabon. Les gens ont bien leurs défauts de race, mais ils sont affables et bien disposés. Il y a là, dans un petit espace, une population de 250 âmes. De 2 minutes en 2 minutes, on rencontre des villages.

« J'allai, tout pénétré de ces sentiments, m'agenouiller avec les chrétiens sur l'ancien emplacement de nos Pères; et là, au pied d'une croix renversée, je chantai avec eux. O crux ave, spes unica. Les larmes me coulaient des yeux au souvenir de nos premiers confesseurs. Je promis bien à N. S. de me sacrifier comme eux, à mon tour, pour relever de ses ruines cette chère Mission,

si telle était sa volonté et celle de mes supérieurs. Nous chantâmes ensuite le verset: Sancte Joseph, intercede pro nobis. Ce nom si doux de l'ancien patron et protecteur de la Mission résonna agréablement aux oreilles des Bengas. Je me sentai moins triste après l'avoir invoqué, avec l'espérance de voir bientôt les missionnaires revenir au Cap-Esterias.»

— 3. « L'année suivante au mois de février 1878, M^{gr} Le Berre chargea le P. Gachon de visiter une deuxième fois le Cap-Esterias, en se rendant chez les Boulous de la rivière Mondab :

« C'est avec la plus grande joie, écrit-il lui-même, que les Bengas m'ont vu revenir au milieu d'eux. Ils ont fait de nouveau de vives instances pour notre installation définitive dans le pays

« Le soir avant mon départ, j'ai béni une grande croix, que j'avais fait planter la veille. Les païens eux-mêmes ont voulu imiter les chrétiens, et sont venus s'agenouiller devant ce divin signe de notre rédemption pour l'embrasser et l'adorer. C'était vraiment beau et touchant. Ne semblaient-ils pas par là dire un dernier adieu au culte superstitieux de leurs ancêtres, et affirmer en même temps que désormais ils choisissaient J. Ch. pour leur Maître ?

« Ils voulurent aussi me présenter quelques enfants pour être baptisés. Mais selon la recommandation de M^{gr} Le Berre, je les remis au moment où nous viendrions nous établir parmi eux. Je me contentai de baptiser une femme dangereusement malade, qui fut très-heureuse de pouvoir être régénérée avant de mourir.

« Cependant, ces chers noirs étaient plus ou moins dans l'inquiétude de voir que je les quittais si vite. Et ils le furent bien plus quand ils virent que je dirigeais mes pas et continuais mon excursion vers le pays des Boulous.»

— 4. « Nous ne pouvions résister plus longtemps aux instances de ces bons noirs, et quelque temps après, le 21 mai 1878, le P. Delorme fut chargé par M^{gr} Le Berre d'aller choisir l'emplacement définitif du nouvel établissement, et d'y faire commencer l'habitation des missionnaires. « Les Bengas, écrivait-il, m'ont reçu avec enthousiasme, il est difficile de s'imaginer l'empressement que tous, depuis les plus vieux jusqu'aux enfants, ont mis à venir nous remercier de notre retour. J'étais accompagné dans cette excursion du cher P. Stalter.»

« Le chef du Cap- Estérias, un de nos anciens élèves, nous a donné la plus belle de ses cases pendant les huit jours que nous sommes restés dans son village. Ce jeune chef chrétien s'appelle Jacobi, c'est le fils aîné d'un ancien chef connu sous le nom de Mabelé, et qui fut toujours un de nos meilleurs amis. Jacobi est malheureusement tombé dans les égarements de son père; il est aujourd'hui polygame; mais il comprend son tort, et il nous a promis qu'il serait le premier à donner le bon exemple à tous ses sujets, dès que nous serions établis dans son village. — « Que voulez-vous que je fasse, me disait-il naïvement; j'étais seul, au milieu de tous ces vicieux, ils m'auraient empoisonné si je n'avais pas voulu faire comme eux. Mais quand j'aurai les missionnaires auprès de moi, ce sera autre chose; alors je pourrai observer ma religion, et je vous jure que je l'observerai. » (Lett. du P. Delorme, 7 juill. 1878.)

« Le P. Stalter, qui accompagnait le P. Delorme, a été chargé depuis (10 sept. 1878) par M. J. Le Berre, du soin de cette nouvelle station.»

Station du Sacré-Cœur à Mondah.

1876-Avril 1879.

1. Historique. Case à Nendé. — 2. Visites du P. Gachon. — 3. Id. du P. Stalter aux environs. — 4. 3^{ème} excursion du P. Gachon.

— 1. « Depuis longtemps nous pensions aussi à créer un poste de Mission sur la rivière Mondah, au Nord du Gabon, parmi les Boulous. Plusieurs fois, par le passé, nos Pères étaient allés faire des excursions de ce côté pour baptiser les malades, visiter les chrétiens et évangéliser les infidèles; quelques-uns avaient même étudié spécialement la langue de ces tribus. En 1874, l'administration du Gabon organisa une expédition pour explorer des gisements de houille près de la baie de Corisco, et le Commandant pria M. J. Le Berre de s'y adjoindre. Celui-ci en profita pour visiter le pays, et il put s'assurer par lui-même des bonnes dispositions des habitants. On résolut donc, vers 1876, d'après l'avis de la Maison-Mère, d'y établir une station. » (Dull. t. X. p. 410.)

« Le point qui parut le plus favorable, ce fut la petite île de Nendé, à l'embouchure de la rivière Mondak. C'est une île assez salubre; elle n'est qu'à 1 kilom. de la rive droite, au Nord-Ouest. De l'autre côté, au Sud-Est, se trouve une autre île plus grande, mais moins salubre. Et, du reste, c'est à Nendé qu'est principalement le centre du commerce; il y a là surtout un grand marché de poisson, la rivière est très-poissonneuse. L'île de Nende nous paraissait donc préférable. Mais comment faire pour avoir un terrain convenable? Elle est occupée presque entièrement par trois maisons de commerce et l'établissement de la douane. La divine Providence pourvut admirablement à tout. Une de ces maisons, celle de M. Tibastre, vint sur ces entrefaites à être mise en vente, au mois de février 1877; nous nous hâtâmes d'en faire l'acquisition. Il y eut des compétiteurs, mais enfin elle nous fut laissée au prix de 700 \$.

« Dès lors on disposa tout pour la future station. Le P. Ignace Stoffel, qui remplaçait M. de la Beche alors en France, y fit lui-même une visite; et le 29 avril 1877, profitant de l'occasion d'un navire de commerce, le P. Herzog alla y porter les choses nécessaires pour la première installation. Un catéchiste Boulou l'accompagnait, et il y demeura afin d'instruire les gens du pays.

— 2. — Le retour du P. Delorme permit d'y envoyer de nouveau un missionnaire. La case de la station était toute préparée; il y avait une chapelle convenable. Le P. Gachon fut heureux de se dévouer à cette œuvre. C'est le 5 juin 1877, dans le mois du Sacré-Cœur, qu'il partit pour sa première excursion. Le P. Stoffel lui permit de prendre avec lui une belle statue du Sacré-Cœur de Jésus que l'on avait reçue, et il védia la nouvelle mission au Sacré-Cœur. Il écrivit peu après au P. Stoffel :

« Nos bons Boulous me paraissent bien disposés. J'en déjà, en quelques jours, administré parmi eux 8 baptêmes. Ils sont fidèles à appeler le missionnaire, lorsqu'il y a quelques malades dans leurs villages. Il y a deux jours, j'en baptisé la femme d'un des premiers chefs du pays. Lui-même était venu m'avertir qu'elle était dangereusement malade. Pendant que j'expliquais de mon mieux les prin-

cipes

vérités de la foi à la moribonde, tous les braves gens qui l'entouraient, étaient tout oreille pour m'écouter; et sans bien me comprendre eux-mêmes, ils engageaient la mourante à croire à la parole du missionnaire. Je baptisai aussi la fille du roi Ikasha, dangereusement malade; elle reçut ce sacrement dans les meilleures dispositions. Sa mère assistait à la cérémonie, elle était toute joyeuse de voir sa fille ainsi régénérée: « moi-même, dit-elle, je veux être baptisée avant de mourir. » Plusieurs païens amènent également leurs enfants à la Mission pour recevoir le baptême, en promettant de les faire instruire dans notre religion quand ils seront grands.»

— « Cette première excursion du T. Gachon à Mondak dura trois semaines; il y retourna le mois suivant, sur la fin de juillet, pour y passer environ le même temps.»

— 3. « Au commencement de l'an dernier (1878), le T. Stalter fut chargé d'y aller à son tour, à la suite d'une visite chez les O'engas; et à cette occasion, il parcourut plusieurs autres villages de ce pays. Voici le petit compte-rendu qu'il en écrivait à Mgr Le Berre:

« Parti de St-Joseph des O'engas le lundi 30 janv (1878), vers les 2 h. de l'après-midi, nous passâmes toute la journée en mer; et ce n'est qu'à force de rames que nous avons atteint Nendé vers les 4 h du matin. Après une heure de repos, j'offris le St-Sacrifice, et une heure plus tard, nous nous mîmes en route pour la rive opposée. Nous arrivâmes vers midi au village Kouéki, dans la rivière Alibi. J'allai aussitôt visiter les noirs dans leurs cases. Malheureusement à cette époque de l'année presque tout le monde se trouve dans la forêt pour faire la récolte de toute espèce de fruits, mangues, noix etc. J'ai parcouru cinq ou six villages, que j'ai trouvés complètement déserts.

« Le premier jour, nous partîmes de bon matin pour Mo'de l'élo, par un chemin rempli d'eau et de broussailles etc. Arrivé près de ce village on a devant soi une belle plage, aussi loin que l'œil peut apercevoir; et elle se continue, dit-on jusqu'à Mobouénin. Les villages se trouvent tous de cinq à dix minutes du rivage, à cause du peu d'élevation du terrain. Le village de Mo'dekelo est situé sur une jolie colline; là j'ai rencontré un jeune baptisé; je le reconnus à son chapelet et à son extérieur modeste; les autres, m'a-t-on dit, sont allés au Gabon. A peu près tous ces braves gens conservent respectueusement la médaille que leur a donnée le Père Gachon; ils manifestent tous un vif désir d'apprendre la religion; et je

n'ai trouvé presque personne qui portât des fétiches. Les quelques objets de piété qu'ils ont pu avoir parce qu'ils occupent dans leur case la place d'honneur. Ce qui donne surtout à espérer, c'est leur grand amour pour la Ste Vierge; quand on leur parle de Marie; leur figure prend une expression plus douce. Je les ai instruits autant que me le permettait le peu de temps dont je pus disposer. Je leur recommandai surtout la prière; la dévotion à Marie; je les ai exhortés à demander au Bon Dieu de leur envoyer des missionnaires. Je leur ai promis que dans peu de temps vous viendriez les voir.

« Partout j'ai trouvé un grand élan vers le catholicisme, et une répulsion pour ce cadavre de protestantisme; la nature leur dit que là il n'y a que décomposition.

« Dans un autre village, presque désert, je trouvai une femme portant le chapelet et sachant le réciter, qui me manifesta le désir d'être baptisée, en disant qu'elle n'avait pas le moyen d'aller au Gabon.

« J'arrivai enfin dans le village d'un nommé Aboulou. Partout la même joie, le même empressement à recueillir la parole divine.

« Quand je revins à Koueke, il faisait nuit. Le lendemain matin, je remonte la rivière, et après une course d'une heure et demie, j'arrive au sommet d'une montagne où se trouve le village Bendjimbé. Dès la veille, ces gens étaient venus à Koueke pour me voir. Grande fut leur déception quand ils apprirent que j'étais parti; mais ils ne manquèrent pas de revenir le lendemain de bonne heure. Ils assistèrent à la Ste Messe dans une attitude qui ferait rougir plus d'un chrétien, et après la Messe, ils m'invitèrent à visiter leur village, m'assurant qu'il y avait beaucoup de monde qui voulait apprendre à prier. A mon arrivée, tous se rassemblèrent et je distribuai des médailles. Je rencontrai là une jeune fille de quatorze ans à peu près, qui récitait parfaitement Notre Père, je vous salue Marie, et je crois en Dieu: elle avait appris ces prières d'un des néophytes. Il y avait dans ce même village une jeune femme malade depuis son enfance; tout le monde me pria de la baptiser; et elle-même en manifesta le plus vif désir. Après l'avoir instruite de mon mieux, je la baptisai et lui donnai pour patronne Ste Agnès.

« Je quittai ces bons noirs, le cœur navré de les voir depuis si longtemps abandonnés; je me promis de ne pas tarder à revenir. De retour au village Koueke je baptisai une autre femme d'un âge fort avancé; elle me dit que depuis longtemps elle priait Dieu de lui accorder la grâce du baptême et de mourir en son amitié, afin d'aller au Ciel. Je ne crus pas devoir lui différer cette faveur. Je lui donnai pour patronne Ste Marguerite de Cortone. Il est à noter que toutes les femmes voudraient s'appeler Marie.

« Ces quelques détails, Monseigneur, ne font que confirmer nos observations, et je crois que nous devons prier d'une manière spéciale pour ces pauvres Boulous, ils sont très-nombreux et il y a beaucoup de bien à faire parmi eux. Ils aiment Marie; cette bonne Mère ne peut être indifférente à tant d'affection. » (Selt. du 29 janv. 1878.)

— 4. « Le mois suivant, le P. Gachon fit une 3^e excursion apostolique parmi les Boulous. Il en rendait ainsi compte à Mgr. Le Berre dans une lettre du 4 mars 1878.

« Je suis venu du Cap-Estérias à Abboné, sur la rive droite de la rivière Mondah. Le temps était magnifique; et notre pirogue franchit rapidement les 7 à 8 lieues qui séparent ces deux points.

« Je fus reçu avec beaucoup de démonstrations de joie par les Boulous. Quel respect ont ces bons noirs pour le missionnaire! J'étais à peine arrivé, que de toute part on courrait vers moi. Je fus surtout surpris le lendemain matin, lorsque me disposant à visiter les villages, je vis les noirs arriver de tous les points du rivage. Je demandai à mon interprète s'il y avait quelque occasion d'une réunion. — « Mais non, me dit-il, c'est qu'ils veulent vous voir; ils aiment tant les missionnaires catholiques! » — Ces mots cachèrent un mystère, dont je dévoilai bientôt le secret. A peine avions-nous fait quelques pas que nous rencontrâmes la maison d'un ministre nègre, qui fit aussitôt éclater sa joie en me voyant. Ces bons noirs savaient donc bien faire la distinction entre les catholiques et les protestants. Je leur demandai quelles étaient ses occupations — « Oh! vraiment; il ne fait rien ici, me répondirent-ils; au commencement nous lui avions confié nos enfants, mais depuis longtemps, nous les avons retirés. Il ne visite jamais les malades; il dit seulement de l'appeler après leur mort, afin qu'il puisse faire la cérémonie de l'enterrement, et ainsi il enterre tous les gens indistinctement. Le samedi il vient dans nos villages pour annoncer le Shono, (prêche), pour le lendemain; mais personne ou presque personne n'y assiste. Nous n'avons pas confiance en lui. »

« Une femme âgée fit plus particulièrement éclater sa joie. — « Oh! missionnaire, s'écriait-elle, te voilà donc venu! il y a si longtemps que nous désirions voir les bons missionnaires catholiques; car moi aussi je veux devenir chrétienne, je crains de mourir avant d'avoir pu être baptisée. Hélas! ajouta-t-elle en soupirant, je ne sais pas si Dieu m'accordera cette grâce, car autre fois j'ai commis un grand péché. » — Elle avait, en effet, il y a quelques années, caché une de ses filles très-souffrante, lorsque à la nouvelle de sa maladie; on avait envoyé l'interprète pour la faire baptiser. Elle croyait alors, comme le démon le suggère à grand nombre de païens, que

le baptême hâterait sa mort. Elle rappelait ce fait avec tristesse, et versait d'abondantes larmes, disant : « Malheureuse ! je suis la cause de ce que ma pauvre enfant est en enfer. » Elle voulut du moins réparer sa faute ce jour-là, en me conduisant auprès d'une autre personne très-malade, pour la faire baptiser.

« Le ministre protestant, qui nous avait rejoint depuis quelque temps, après avoir mis ses habits de fête, avait été témoin en partie de cette scène ; loin de s'en offenser, il était au contraire tout heureux de l'empressement de ces pauvres gens à me recevoir. Lui-même m'assurait qu'il serait très-content de nous voir nous installer à Mondah, et qu'il serait disposé à se convertir plus tard, car il était presque persuadé que nous avions la vérité pour nous. « J'ai été élevé chez les protestants, disait-il, je n'ai jamais connu le catholicisme. Ainsi missionnaire, il faut m'excuser. »

Tous les chefs ou rois Boulus que j'ai vus se sont montrés bien disposés. Comme ceux des Odenkas, ils ont tous manifesté le désir de nous avoir parmi eux.

« Le surlendemain de mon arrivée, je célébrai la St. Thérèse un peu plus tard qu'à l'ordinaire ; car plusieurs indigènes m'avaient manifesté le désir d'y assister. Il était 8 heures quand je commençai, mais la mer était encore trop haute pour laisser un passage libre à tous ceux qui auraient désiré voir le missionnaire. Malgré cela 150 personnes étaient présentes. On aurait dit une assemblée de chrétiens, tant était grand leur accueillement. Après la St. Thérèse, je leur adressai quelques mots en ponjui, puis leur distribuai des médailles de la G. St. Vierge. J'en donnai à plus de 300, car le nombre des visiteurs grandissait toujours ; on venait de tous les points des environs. Il en arrivait encore en foule lorsque j'allais partir. En longeant la mer près du rivage avec notre embarcation, j'en vis encore venir de très-loin ; ils retournaient tout tristes de ne n'avoir pu me rencontrer.

« Ce point de la rivière Mondah que j'ai visité, paraît le mieux situé, pour fonder une station. Il y a un beau rivage comme au Gabon, l'air y est sain et vif, surtout près de la montagne qui domine les villages environnants. Le terrain est fertile, l'eau excellente. Tout près aussi, à un quart d'heure, est l'île d'Obi, où mouillent les paquebots anglais, toutes les cinq à six semaines. Les communications avec le Gabon sont facilitées par les petits vapeurs des commerçants qui font toutes les semaines le trajet entre ces deux points.

« Une fois établis parmi cette population, les noirs, comme plusieurs me l'ont affirmé, se rapprocheront de nous. Les pahouins affluent aussi en grand nombre de ce côté. Daigne le Cœur sacré de Jésus, que nous avons établi le Protecteur de la petite station de Mondak, nous aider à sauver ces âmes abandonnées et si désireuses de nous avoir pour les instruire ! »

Résidence de St. Paul de Dongila.

1878 - Avril 1879.

1. Ancienne Mission de St-Jacques. Stations et vice-Été résolus. Dongila choisi. — 2. 1^{re} voyage du P. Delorme. Site et gens. Le roi Shoké. — 3. Case bâtie. Visite de M^{gr} Le Berre. — 4. Mœurs des Pahouins. Catéchismes. Baptêmes. Cimetière, etc.

— 1 En 1850, M^{gr} Bessieux avait déjà entrepris une Mission dans l'intérieur du Gabon, sur la rive gauche de la rivière Rhamboué, la Mission de St-Jacques de Ntyé-Ntjouwa. Les P. L. Le Berre, Pevieux et Ramboz, et le F. Antoine y travaillèrent généreusement pendant quelque temps; mais au bout de dix-huit mois, le peu de salubrité du climat et les maladies, jointes aux dispositions alors peu favorables des noirs, obligèrent à renoncer à cette œuvre. Maintenant cependant que le centre de la Mission à Sté Marie est solidement établi, il importait d'étendre son action; et la Maison-Mère autorisa M^{gr} Le Berre à fonder dans ce but une résidence ou même une vice-Été dans le lieu qui paraîtrait le plus favorable, sans parler des stations que l'on se proposait de créer autour de Sté Marie. (Déc. 27 - mars 1877)

Après avoir mûrement examiné quel endroit pouvait offrir le plus d'avantages, on eut devoir se fixer un choix de Dongila, situé au fond de l'estuaire du Gabon, sur la rive droite. Cet estuaire se trouve alimenté par deux rivières, la rivière Como et la rivière Rhamboué. Dongila est situé sur le flanc d'une petite montagne, un peu avant l'embouchure du Como. Les communications avec Glass et Sté Marie sont assez nombreuses, assez faciles; ce n'est guère qu'à 10 à 12 heures de canotage; et à 16 lieues environ. C'est un endroit qui paraît salubre. La population, formée principalement de Pahouins, y est assez nombreuse; et c'est un point central pour l'évangélisation des peuplades de Fans et d'Akelais, disséminées

sur les rives des deux rivières du Como et du Rhamboé :

Cette Mission intéressante a été fondée au mois de juin 1878, sous la protection et le vocable de l'apôtre St-Paul. Voici, d'après le bulletin et les lettres du P. Delorme, qui en a été spécialement chargé, les détails de cette œuvre pleine d'avenir.

— 2.° C'est le 25 mars 1878, que furent pris avec Shokié, chef de Dongila, les arrangements préliminaires pour la fondation du nouvel établissement de St-Paul. Le 17 juin suivant, M. gr. Le Berne y envoya le P. Delorme, dont on connaît tout le dévouement pour ses chers Tshouins. Inutile de dire avec quel empressement il accepta cette mission. Ses indigènes ne furent pas moins heureux de voir le missionnaire arriver au milieu d'eux, et ils manifestèrent d'excellentes dispositions.

« Encouragé par l'espérance de fonder plus tard en cet endroit une œuvre centrale pour l'évangélisation des Tshouins, on y commença avec l'aide des indigènes, une petite case, dans un excellent emplacement, au sommet d'un mont, appelé lui-même mont Dongila, et qui domine tous les pays d'alentour. Sur le flanc de cette montagne est un village tshouin qui compte plus de 800 habitants. Tout autour, à des distances très-rapprochées, se trouvent d'autres villages tshouins ou fans plus peuplés encore, qui comptent jusqu'à 3000 âmes. Dongila est un endroit charmant, assez élevé au-dessus du niveau de la mer. L'on aperçoit de là le bel estuaire du Gabon, dans toute sa largeur, et au loin l'Océan. »

Nous prenons dans une lettre du P. Delorme, le récit de son premier voyage et de sa réception.

« J'ai eu l'immense bonheur d'être chargé de l'évangélisation des Tshouins ou Fans de Dongila. Et qu'on ne me dise plus que mes Tshouins sont des mangeurs d'hommes ! Et les voir avec leurs dents blanches et pointues, la barbe et les cheveux tressés, les énormes coutelas suspendus à leurs ceintures de peaux de bête, et surtout à les juger d'après les récits de quelques explorateurs fantaisistes, on pourrait, il est vrai, avoir d'eux cette mauvaise opinion. Et peut-être même, ont-ils bien mangé par le passé des ennemis qu'ils avaient fait prisonniers. Mais je vous le garantis, les braves gens n'ont rien à en dire.

au milieu d'eux et pour les missionnaires en particulier, ils ont une profonde vénération.

« Dernièrement, je suis allé passer huit jours dans cette Station que nous désignons désormais sous le nom de St-Paul de Dongila. J'ai été très-touché de la réception que m'ont faite ces chers Tano. Toute la population, hommes, femmes et enfants n'était portée sur le rivage. A leur tête se trouvait le grand chef qui a nom Shoké. Tous ses guerriers étaient armés de leurs carabines. Au moment où je suis descendu à terre, une détonation formidable de coups de fusils chargés à la poudre, a presque fait tressaillir la montagne. Le roi s'est avancé à ma rencontre et avec un air de bonheur inexprimable m'a donné une vigoureuse poignée de main. Je vous assure, j'ai pensé que ma main ressemblerait dans la sienne. Une nouvelle détonation allait de nouveau se faire entendre; mais j'ai eu de mon devoir de m'y opposer, car la veille de mon arrivée deux malheureux avaient eu chacun une main fracassée par un éclat de fusil. En un clin d'œil tous mes bagages furent transportés dans ma petite case, et ordre fut donné par le roi Shoké de réserver les chants et les danses, exécutés au son du tam-tam, pour un autre jour. Bonne précaution de la part de Shoké; car j'avais en effet besoin de prendre un peu de repos après toute une journée passée en pirogue.

« Pendant les huit jours que j'ai passés au milieu d'eux, on m'a apporté un grand nombre d'enfants à baptiser; mais n'étant pas encore suffisamment installé, je me suis contenté de baptiser les malades. J'espère me rendre, d'ici peu, à Dongila et y procéder à l'installation d'une case plus grande que celle qui existe actuellement. » (Lett. du 7 juill. 1878.)

— 3. « Un mois était à peine écoulé que le P. Delorme retournait à St-Paul pour y faire construire la case en question. Elle mesure 12 m. de long, sur 6 de large. La salle du milieu tient lieu d'oratoire, en attendant que les ressources permettent de construire une chapelle plus grande et uniquement consacrée à la prière et à la célébration de la sainte Messe. Mais on ne pourra la commencer qu'à la fin des pluies, c'est-à-dire au mois de juin (1879). On tâchera de la faire le plus solidement possible; afin qu'elle résiste aux coups de vent très-violents sur la montagne de Dongila pendant la mauvaise saison.

« Durant les trois semaines de son séjour, les Tabouins se sont montrés très-avides d'entendre la parole de Dieu. Deux fois le jour, le Père les réunissait; et tous, hommes, femmes, enfants

accouraient au catéchisme. Il parlait en pongoï, et son interprète traduisait ses paroles en pahouin. Après chaque réunion tous demandaient à devenir chrétiens; il eut la joie de baptiser encore quelques malades.

« Enfin au commencement de sept 1878, le P. Delorme repart de nouveau le sein de Dongila, et cette fois pour y rester trois mois et demi.

« A la même époque, M. J. Le O'Brien y alla passer quelques jours. Il a pu ainsi de rendre compte par lui-même des dispositions des indigènes. Ce qui l'a beaucoup frappé, c'est l'attachement déjà si grand des jeunes pahouins pour le missionnaire. Le fait suivant en est une preuve. C'est Monseigneur qui parle.

« Dès que l'on eut appris le moment de mon départ, quatre ou cinq jeunes pahouins de 15 à 18 ans déclarèrent qu'ils voulaient venir avec moi à St. Marie. Mais voyant l'opposition de leurs parents, je leur dis qu'ils ne partiraient pas sans la permission de ceux-ci. Puis je repris la route de St. Marie. Or, au bout de deux heures de marche, j'aperçois une petite pirogue qui me suivait. C'étaient nos jeunes gens, qui sous prétexte d'aller à la pêche, venaient me rejoindre pour m'accompagner à la Mission. Je redoutais d'abord quelques plaintes de la part de leurs familles, mais il n'en a rien été. Heureux et contents, ils font partie de la section de nos apprentis, ce qui porte à 37 le nombre des pahouins à St. Marie. Trois jeunes filles voulaient aussi nous suivre, mais aucune n'a pu obtenir cette faveur.

« Le chef de Dongila, le roi Shoké, nous est tout dévoué; il n'a qu'une crainte c'est celle de nous voir partir. Le moindre objet emporté au Japon le met aussitôt dans la plus grande anxiété. Les autres chefs voisins envient son heureux sort et voudraient bien aussi avoir des missionnaires. » (Lett. du 30 sept. 1878.)

— 4. « Voici pour terminer le bulletin de cette résidence, quelques extraits des lettres du P. Delorme, sur le pays, les mœurs et les dispositions des Tahouins, et sur les consolants résultats déjà obtenus parmi eux. »

(1) On a déjà pu lire dans le journal l'Univers un article intéressant sur le roi Félix et la

« Je reviens de chez les Pahouins, écrivait-il le 17 déc. au généreux bien-facteur de l'œuvre, M. l'abbé Bontont; et je suis resté au milieu d'eux trois mois environ. Je suis un peu fatigué des courses faites en pirogue, souvent bien mouillée et n'ayant pour nourriture que des bananes-cochons. C'est ainsi qu'on les appelle ici, bouillies ou crûtes sous la cendre. Aussi est-ce avec plaisir que je me retrouve à St. Marie où mes forces ne tarderont pas à se refaire, après quoi je retournerai avec un plaisir nouveau au milieu de mes chers sauvages, à St. Paul de Dongila.

« J'ai remonté les rivières Rogolie, Arhangé, Guarié et Gombiné jusqu'à une certaine distance à l'intérieur; et nulle part je n'ai trouvé d'endroit aussi propre à une résidence que St. Paul, soit pour la salubrité, soit pour la facilité des relations avec le Gabon et avec les nombreux villages pahouins, situés sur les bords des deux fleuves Como et Khamboué. Les rivières que je viens de nommer et que suis allé explorer, ne sont que des affluents de ces deux fleuves. On ne saurait s'imaginer le nombre de ces pauvres sauvages dans les villages qui se trouvent échelonnés sur les bords de ces rivières. Quelques-uns ne comptent pas moins de 1000 à 1500 habitants. Impossible de décrire les scènes qui se passent à la première apparition du missionnaire dans ces villages. Les femmes et les enfants, qui n'ont jamais vu de blancs, commencent à fur à toutes jambes, en poussant des cris; mais bientôt, grâce aux bonnes paroles que leur adresse mon interprète et les autres pahouins qui m'accompagnent, un groupe d'hommes se forme autour de nous. Quelques enfants devenus plus hardis, s'approchent de plus près; celui-ci prend mon cordon, celui-là mon parasol; c'est une mère qui me présente son poupon, dans la petite main duquel je mets une médaille de la St. Vierge. Aussitôt qu'ils ont vu briller la médaille, commence alors la scène. Ce sont des cris, des sauts impossibles. Je ne puis plus avancer, tellement on se presse autour de moi. Les Pahouins, mes conducteurs, se mettent presque en chaîne pour me faire un passage. A mesure que nous avançons dans ces villages, qui ne mesurent pas moins d'un kilomètre de long, la foule grossit toujours; jus qu'aux vieilles femmes aux cheveux blancs qui s'avancent à l'entrée de leur case pour me voir passer. C'est véritablement touchant, mais aussi très-fatigant. Je vous assure. Cependant, il faut se laisser voir et les voir aussi. C'est à cela qu'est consacrée, presque uniquement, le premier jour. Le second, le troisième et les suivants seront employés à l'enseignement du catéchisme au moyen d'images fixées aux parois de la case du roi.

« Partout où je suis allé, j'ai reçu l'accueil le plus sympathique de la part de ces pauvres gens. J'ai même trouvé tel et tel chef qui ont eu pour moi

Mission de St. Paul de Dongila. Il a été rédigé d'après plusieurs lettres du P. Debonne adressées à M. l'abbé Bontont. (Univers N.º du 27 Jan 1879.) On trouve aussi quelques détails sur cette Mission dans la dernier N.º des Annales de la Propag. de la Foi. (N.º de mai 1879. p. 210.)

et pour les noirs qui m'accompagnaient, les égards les plus touchants. Je n'oublierai jamais avec quel air de bonheur le brave chef Dotomon vint me prendre par le bras, après la scène dont je viens de vous parler. — « Tiens, me dit-il, tu es fatigué, tiens, vois ma maison, pour toi et tes hommes. » — C'était bien la case la plus belle et la plus confortable du village. Il nous fait aussitôt servir dans une calèche, coupée par le milieu, une copieuse ration de bananes-cochons pour mes noirs, et pour moi, dans un autre vase plus petit et plus élégant, deux bananes, surmontées d'un énorme crabe de terre. Et pour que nous fussions plus à notre aise, le brave Dotomon donna ordre à toute la foule de se retirer et de nous laisser prendre notre repas. Je ne pus m'empêcher de jeter à la vue de ce crabe qui m'était servi; j'en détachai une patte, et le reste fut trouvé excellent par mes noirs.

« Notre repas terminé; commencèrent les chants et les danses en mon honneur. Mais les danses des Takouins sont assez modestes; dans leurs chants, ils célèbrent les gloires de leurs ancêtres. Ce jour-là et les suivants, ils chanteront leur bonheur d'avoir vu le blanc qui enseigne les enfants et qui leur procure les richesses. Dès que j'en manifestai le désir, tous les bruits cessèrent; je fus vraiment touché de voir le bon Dotomon me préparer de ses propres mains le lit qui m'était destiné, et ne se retirer qu'après s'être bien assuré que rien n'y manquait. Les noirs qui m'accompagnaient furent eux-mêmes touchés de la générosité et du bon cœur de ce brave chef Takouin. Depuis lors, chaque fois que les hommes de son village viennent à Dongila, il m'envoie le plus beau régime de sa bananerie.

« C'est avec le plus religieux silence que tous, hommes, jeunes gens et enfants, viennent de grouper autour des images religieuses fixées aux parois de la case royale, et écoutent les explications qui leur en sont données par mon interprète. C'est un jeune Takouin, qui a été élevé à St. Marie. Aujourd'hui marié légitimement, il vit dans une parfaite union avec sa jeune épouse, et m'est d'un grand secours pour l'évangélisation de ses compatriotes. Les images, représentant les fins dernières, font une grande impression sur l'esprit de ces pauvres gens, qui n'ont jamais vu ni entendu de pareilles vérités. Ils me demandent si véritablement nous ressusciterons un jour, si ce monde terrestre doit finir, etc. La vue de Jésus-Christ en Croix attire aussi spécialement leur attention; ils me demandent ce que c'est, pourquoi on l'a ainsi élevé sur la croix? Je leur explique les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption; et j'ai vu couler des larmes quand je leur disais que Jésus-Christ était aussi mort pour les Takouins.

« Ce n'est qu'après avoir entendu ces premières vérités qu'ils m'apportent les enfants malades pour que je les baptise. J'en ai régénéré ainsi jusqu'à 17 dans un seul village; les adultes infirmes ne sont point obligés, mais c'est un peu plus difficile avec eux. La plupart cependant consentent à livrer leurs fétiches pour être baptisés.

« Les deux principaux obstacles à la conversion des Tahouins sont le fétichisme et la polygamie surtout. Les pratiques et les cérémonies fétichistes sont moins fréquentes et moins cruelles que chez les Athélais et les Tongoués; ils ne vengent point leurs défunts par des immolations humaines, ils n'ont pas non plus d'esclaves; mais par contre la polygamie existe chez eux au plus haut degré. Un polygame ne consentira pas à renvoyer ses femmes pour les laisser devenir chrétiennes, il les tuerait plutôt, comme cela est déjà arrivé pour tel chef, qui se voyant mourir, poignarda successivement six de ses femmes, afin qu'elles ne passassent point à ses héritiers. La conversion d'un polygame est donc chose impossible moralement parlant. Il n'y a par conséquent d'espérance sérieuse à fonder que sur les enfants, et encore faut-il que ces enfants soient soustraits à l'influence de leurs parents païens, et qu'ils soient élevés, nourris, logés par les missionnaires; ce qui demande des ressources plus considérables que celles dont nous pouvons disposer en ce moment. Il n'y a de résultats sérieux à espérer pour la régénération de ces peuples, que sur les enfants des enfants élevés par les missionnaires. *Euntes ibant et flabant mittentes semina sua.*

« Un Tahouin ne connaît que son fusil et son vin de palmier. Ses femmes sont considérées comme de vraies bêtes de somme etc. Ce sont elles qui cultivent les jardins, plantent les bananiers, le manioc etc. Les hommes ne connaissent que la guerre et se forger des armes pour se détruire. La femme, chez les Tahouins, est d'une grande simplicité, sans orgueil; elle tient à ce que ses enfants fréquentent les missionnaires. Ses jeunes filles sont promises en mariage dès le jour de leur naissance. La somme donnée alors au père de la petite fille par le futur époux ou par ses parents, monte bien à 600 £. Dès que la jeune enfant pourra se passer de sa mère, elle quittera la maison paternelle pour passer dans celle de l'époux; usin d'être formée par les autres femmes. C'est là un très-grand obstacle à la conversion des Tahouins, car bien rarement, avec l'avidité qui le caractérise, un tahouin consentira à renoncer à la somme donnée pour telle ou telle femme, et d'un autre côté, le missionnaire est trop pauvre pour lui rembourser la rançon d'une femme qui aurait le désir de se faire chrétienne.

« Les Tahouins de St-Paul de Dongila sont sur une partie du terrain

qui se trouve sous le protectorat de la France, mais ils n'ont jamais recours au Commandant dans les différends avec leurs voisins. Ils se rendent justice eux-mêmes, et c'est toujours aux coups de fusil qu'ils en viennent. Sous ce rapport ils sont terribles. Ils sont dans cesse en guerre les uns contre les autres; ils s'entre-tuent de la manière la plus barbare; point de fête plus grande pour eux, que le jour où ils se préparent au combat; vous les voyez alors couverts de feliches de la tête aux pieds, dansant, sautant, hurlant, aiguissant leurs longs couteaux à deux tranchants, préparant des morceaux de fer ou de cuivre en guise de balles.

« Mais si les Tabouins sont si méchants entre eux, ils sont tout autres à l'égard du missionnaire; ils l'aiment et le respectent profondément; et celui qui voudrait lui faire le moindre mal, ne devrait certainement pas en sûreté. Figurez-vous que la semaine dernière le brave Shoké, avec sa bande, était tout disposé à jeter dans la rivière une cinquantaine d'Akélais qui, par le bruit de leur tam-tam m'avait empêché de dormir quand j'étais malade. Sur mes remontrances, il consentit à ne point commencer l'attaque; mais il veut absolument que ce petit village d'Akélais se transporte dans un autre endroit un peu plus éloigné de nous.

« Il est remarquable avec quelle docilité les Tabouins de Dongila cessent leurs chants ou leurs danses, dès qu'ils entendent le son de ma petite cloche à 8h. 1/2 du soir. Dès lors le silence le plus profond règne dans tout le village. Une seule fois ils ont manqué à cette règle et ont prolongé leurs chants un peu plus avant dans la nuit; ils se préparaient alors à un combat qui eut lieu l'après-midi, contre un village voisin, et dans lequel ils tuèrent cinq hommes et firent deux prisonniers.

« Je suis bien satisfait de la manière dont les enfants viennent au catéchisme et à l'école. Ils sont actuellement 65, tous extérieurs. Il y en a parmi eux savent déjà réciter le chapelet dans leur idiome. »

— « Je suis aussi très-content, ajoute le P. Delorme en d'autres lettres, de l'assiduité des hommes et des femmes au catéchisme. J'ai habituellement un auditoire de 40 personnes. Les deux femmes les plus assidues sont la reine Shoké et l'épouse de Benjamin, mon catéchiste. Elles ne tarderont pas à savoir suffisamment le nécessaire pour être baptisées. Le dimanche 10 nov., j'ai reçu la promesse de mariage que se sont faite Benjamin et sa femme, à qui j'ai donné le nom d'Anne-Marie. A l'occasion de ce premier mariage fait à St-Paul, la reine Shoké, qui figurait parmi les témoins, voulait absolument obliger son mari à imiter Benjamin. Je l'encourageais de mon mieux, et le pauvre noir, un peu con-

finit par dire que ce serait un peu plus tard.

« Chaque jour, au coucher du soleil, a lieu la récitation du chapelet. Tous les jeunes gens, garçons et filles, l'ont aujourd'hui et ils savent parfaitement le dire en leur langue. J'en ai déjà donné trois douzaines. On n'entend plus à Dongila que: Santa Maria qua agrama, kologo ne bise, etc. Dernièrement je me suis réveillé au son de ces saintes paroles récitées par plusieurs voix. Il était dix heures et demie du soir. Je ne sais si cette première ferveur durera, si elle est sincère, nous aurons un grand nombre de baptêmes à Tsagues (1879.)

« Le dimanche, notre oratoire est insuffisant pour contenir la foule. C'est vraiment bien consolant.

« Pendant mon séjour j'ai eu l'occasion d'envoyer quelques malades à St^e Marie. L'un d'eux était roi d'un village bâti sur les bords de la rivière Ashungu, le prince héréditaire de la couronne l'accompagnait. J'ai aussi envoyé aux Savus une petite orpheline qui m'avait été donnée par son oncle. Elle avait été baptisée lors de mon premier voyage. Elle s'appelle Marie-Françoise Skoma. J'ai aussi baptisé plusieurs personnes dangereusement malades, amenées des pays d'alentour. L'une d'elles étant morte, j'ai eu l'occasion de choisir l'emplacement d'un cimetière et de donner aux indigènes le premier exemple d'inhumation chrétienne.

« Le respect que nous avons pour nos défunts les touche singulièrement, et il n'est personne parmi eux qui ne désire être enterré dans notre cimetière. Dernièrement mourut une petite fille que j'avais baptisée dans un village voisin, à Mbonyo; ses parents me l'apportèrent à St-Paul, voulant que son corps fut enterré dans notre cimetière. Un jour Shoké me demandait lui-même s'il pourrait aller y reposer après sa mort? Oui, lui dis-je, à condition que tu renvoies toutes tes femmes, à l'exception d'une seule. Ces paroles l'impressionnèrent vivement.

« Ce brave Shoké fait parfaitement la police parmi ses sujets. Tout récemment on me vola des pieds de tabac dans ma case. Le roi Shoké, son fils Ndongu et Benjamin, mon interprète, firent arrêter les deux voleurs et les soumettent à une rude flagellation, puis à un emprisonnement pendant lequel une perquisition a été faite chez eux. Peu après, je vois arriver dans ma case le pauvre Shoké, suivi de tout son état-major, et il se jeta à mes pieds, en me demandant pardon et me présentant les dix têtes de tabac qu'il avait retrouvées.

« Le 2 janvier (1879), nous avons eu un moment de panique terrible. Vers les 4 h. de l'après-midi, un incendie éclata à St-Paul, dans le

seul es à me dans l'air, tout le village, parti de la case de St. Paul, restée intacte, donc est la première fois que le feu gagnait avec une rapidité effrayante, nos catéchistes eurent la bonne idée d'allumer une des cases à coups de hache et de faire une déport d'entr'elles et empêcher ainsi la flamme de se propager. Mais pendant que les P. honnêtes lamentaient, les Akélaïs, d'un village contigu à celui de St. Paul, avaient organisé une danse formidable, accompagnée de vocifération. Enfin à 10 h. du soir, j'ai cru que je devais faire cesser ce tapage insultant, et je courus leur enlever leur tam-tam, en leur reprochant d'avoir si peu de cœur que de chanter pendant que leurs frères pleuraient. Les uns acceptèrent mes reproches, d'autres se fâchèrent; mais le lendemain tous vinrent me demander pardon et me promettre qu'ils ne recommenceraient plus. (Vell? Des 17 déc. 1878. 3 et 10 janv. 1879.)

e Vécrologie.

Nous espérons ne point avoir, d'ici un certain temps, à enregistrer de nouveaux décès, lorsqu'on nous avons eu la douleur d'apprendre la mort presque subite du P. Pierre-Marie Dubourg, décédé à Bordeaux le mercredi-saint, 8 avril.

Ce jeune Père, né à St. Germain-Laval, dioc. de Lyon, le 26 fév. 1850, était entré comme postulant à N. D. de Sargonne le 14 oct. 1872. Après une année de professorat, à Cellule, il fit son noviciat, puis sa Profession religieuse le 27 août 1876. Tout en étant parfaitement disposé à faire à Dieu le sacrifice de ses attraits, il désirait beaucoup aller en mission; et ce fut pour lui une grande joie de recevoir son obédience pour le Gabon. Il y arriva le 8 déc. 1876, mais au bout de quelques mois, sa santé se trouva gravement compromise. Il continuait néanmoins son travail avec courage, lorsque le 7 juin, il fut pris d'un violent vomissement de sang, bientôt suivi de deux autres. Son état parut si grave qu'on lui donna, sur sa propre demande, les derniers sacrements. Bientôt cependant il se trouva mieux et put dire la sainte messe. Mais les médecins déclarèrent qu'il y avait lésion à la poitrine, et ils prescrivirent son rapatriement. Ce fut pour ce cher Père une peine indicible, qui lui est restée au cœur jusqu'à la fin. Il avait offert à Dieu sa vie pour les noirs; il eut voulu, en vrai missionnaire, mourir au milieu d'eux. Cependant on espérait encore qu'en France il pourrait se remettre. Son retour fut décidé et il arrivait à la Maison-Mère le 24 juillet 1877.

Après un séjour de quelques semaines au St. Cœur de Marie,

il fut envoyé à la tête de Bordeaux. Là il sembla d'abord reprendre quelques forces, et put s'occuper de ministère ; mais la plus légère fatigue traïssait son courage.

Après le dîner, écrit le R. P. Zuvivère, le P. Dubourg avait des moments très-pénibles, surtout avant ou après ses repas. Il était pris de crises nerveuses suivies de syncopes inquiétantes. En telois rien n'annonçait encore le dévouement subit, qui nous a plongé dans le deuil. Le jour de son sort, ce cher Père paraissait mieux portant que d'ordinaire. Il avait dit la 3^e Messe, sans trop de fatigue, puis confessé quelques personnes. Après être sorti un moment, il monta, vers dix heures et quart, chez le P. Herzog, au 2^e étage, et là il eut une courte faiblesse de deux à trois minutes. Il redescendit ensuite au jardin. A 11 h. il eut une nouvelle crise ; se sentant fuir, il prit quelque chose au réfectoire et alla ennuie se reposer au salon. Cependant midi sonne et nous nous mettons à table. Ne voyant pas venir le P. Dubourg, je dis au P. Thomas d'aller le prévenir. Il rentre presque aussitôt, en s'écriant : « Vite, le Père se meurt, s'il n'est déjà mort. » Nous accourons tous, c'était fini, le bon Père était sans mouvement et sans vie. . . . Il s'était couché la veille, et j'ai déjà fait remarquer qu'il avait, le jour même, dit la 3^e Messe. Espérons que le divin Maître l'aura trouvé prêt. »

« Durant sa longue maladie, ce cher défunt a montré beaucoup de patience et de résignation. Jamais il ne se plaignait. Les seules paroles qu'il laissait parfois échapper étaient celles-ci : « Mon Dieu, ma pauvre tête ! » Quand on avait l'air de compatir à ses souffrances, il répondait : « Ce n'est rien, n'y faites pas attention, cela passera. » Il s'était fait un peu négligent spirituel qui dénoté en tout le pieux et fervent religieux ; et il s'appliquait à y être de plus en plus fidèle. Plus de dévouement et de charité, il ne cherchait qu'à se rendre utile, malgré son état malade. Aussi sa mort a-t-elle laissé de grands regrets dans la tête ainsi qu'auprès des personnes de la ville qui ont pu le connaître. » (Lett. des 2 et 29 avril 1879.)

Nouvelles récentes.

Retours en France — sont arrivés récemment à la Charbon-Abère.

De la Mission de la Sénigambie, le P. Wersch et le Frère Juvénal ; et le 6 avril, le P. Jiro.

De la Guyane, le 26 avril, les P. Guyodo et Thicet. Le P. Guyodo avait été très-malade à Cayenne. Le voyage sur mer lui a fait du bien, et maintenant il se trouve beaucoup mieux.

Le P. Baur et le F. Marcellin, dont on avait annoncé le retour en Europe, au dernier Bulletin, sont arrivés à Paris le 6 mai.

Départs — Le 6 mai, le P. Pillard, un des nouveaux Profès de l'an dernier, provisoirement placé au collège de Langogne, s'est embarqué à St-Nazaire, pour la Guyane. Avec lui est parti, pour la même Mission, un jeune prêtre du séminaire, M. l'abbé Jayraud.

Un novice-prêtre, M. Lancelot, s'est embarqué à la même date, pour la Martinique, où il doit être employé au séminaire-collège.

Mutations. — Le P. Sainé, de la C^{te} de Beauvais, a été envoyé à St-Ilan le 7 avril, pour y remplacer le P. Chuet, parti dernièrement pour la Sénégambie.

Le P. Blanchet, qui avait été chargé, en 1866, de commencer la Mission de Sierra-Léone, en a été de nouveau nommé Supérieur, en remplacement du P. Gommenginger, dont la santé fatiguée réclamait un changement. Il a quitté Gorée au commencement d'Avril pour se rendre à Free-Town, où il est arrivé le lundi de la semaine st^e 7 avril.

Au moment où se termine le Bulletin, arrive d'Haïti le Père Schleweck, accompagné du F. Eucher. Son retour était déjà décidé depuis l'an dernier, par suite de son état d'extrême fatigue, espérons qu'il pourra retrouver en France de nouvelles forces.

Maison-Mère, le 14-mai 1879.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Bref de N. S. P. le Pape Léon XIII,
en faveur de l'œuvre de N. D. de la Vocation, établie dans la Cité de Cellule.

Leo P. P. XIII.

Ad perpetuam rei memoriam. Relatum Nobis fuit in Collegio Ecclesiastico SSimi Salvatoris eo loco diœcesis Naramonten. erecto; qui vulgo appellatur Cellule, piam Societatem titulo Domine Nostræ à Vocatione canonicè institutam fuisse, ac supplices Nobis preces adhibitæ fuerunt, ut Societatem hujusmodi caelestibus indulgentiarum muneribus ditare apostolicâ Benignitate dignaremur. Nos ad augendam fidelium religionem, et animarum salutem caelestibus Ecclesiæ thesauris piâ charitate intenti, oblati precibus, quantum in Domino possumus, annuendum censuimus. Quamobrem de omnipotentis Dei misericordiâ, ac B. B. Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus Christi fidelibus in præfatam Societatem adscriptis et pro tempore adscribendis in uniuslibet eorum mortis articulo si vere penitentes ac confessi et S. Communionem refecti vel quatenus id facere nequiverint, saltém contriti, nomen Jesu, ore si potuerint, sin minus corde devote invocaverint, plenariam;

iisdem vere etiam pœnitentibus et confessis ac S. Communionem re-
fectis, qui sacellum publicum suprädicti Collegii in festivitate
Nativitatis D. N. J. C. et Dominica Pentecostes a primis ves-
peris usque ad occasum solis dierum hujusmodi singulis an-
nis devote visitaverint, et ibi pro Christianorum principum
concordiâ, hæresum extirpatione, peccatorum conversione
ac S. Matris Ecclesie exaltatione pias ad Deum preces ef-
fuderint, quo die præfatorum id egerint, Plenariam similiter
omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem
misericorditer in Domino concedimus. Præterea iisdem è præfata
Societate Christi fidelibus, saltem corde contritis, quoties bonum
aliquid opus ex Societatis ipsius instituto in Domino præ-
stiterint, sexaginta dies de injunctis eis seu aliis quomodo
libet debitis pœnitentiis in forma Ecclesie consuetâ relaxa-
mus. Quas omnes et singulas indulgentias, peccatorum
remissiones, ac pœnitentiarum relaxationes, etiam anima-
bus Christi fidelium, quæ Deo in charitate ut hæc luce im-
gauerint, per modum suffragii applicari posse indulgemus.
In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præ-
sentibus perpetuis futuris temporibus validis.

Datum Romæ apud S. Petrum sub anno Piscatoris die
21 martii 1879. Pontificatus Nostri anno secundo

Pro Dno Card. Carafa de Trietto.

Id. Jacobini, subs.

Visum et usui datum in piâ Societate sub titulo N. D. à
Vocatione in collegio ecclesiastico SS. Salvatoris et loco dice
Claramonten., qui vulgò Cellule, canonicè erectâ die 30^{is}
9bris 1878.

Claramonten., die 4^o aprilis 1870, in Compassionis festo
B. sinæ Mariæ Virginis.

+ J. Petrus.
Episcopus Evriens, Coadjutor-Claramonten.

Léon XIII, Pape

Tout en perscrutant le souvenir - Nous avons été informé que, au Vêtit. séminaire de Saint-Sauveur, à Cellule (diocèse de Clermont), a été érigée canoniquement une pieuse association sous le vocable de Notre-Dame de la Vocation, et d'ardentes prières Nous ont été adressées pour que Notre libéralité apostolique daignât enrichir cette œuvre des précieuses faveurs des Indulgences. Dans le but d'augmenter la piété des fidèles, et désireux de contribuer par une pieuse munificence au salut des âmes, en leur ouvrant les trésors célestes de l'Eglise, Nous avons eu devoir, tanturil qu'il Nous est possible dans le Seigneur, accéder à ces prières. C'est pourquoi, plein de confiance en la miséricorde du Dieu tout-puissant et en l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons à tous les membres présents et futurs de la susdite association une Indulgence plénière à l'article de la mort - pourvu que, véritablement contrits, ils aient reçu les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, ou, s'ils ne peuvent accomplir cette condition, que, animés d'un sincère repentir, ils invoquent dévotement de bouche, s'ils le peuvent, sinon, au moins de cœur, le St. Nom de Jésus. En outre, lorsque véritablement contrits et munis des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils visiteront dévotement l'oratoire public du Vêtit. séminaire susdit, le jour de la Nativité de N. S. J. Ch. et le dimanche de la Pentecôte, chaque année, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, et y adresseront à Dieu de ferventes prières pour la concorde entre les princes catholiques, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de la sainte Eglise, notre Mère, ils gagneront pareillement l'indulgence plénière et obtiendront la rémission de toutes leurs fautes le jour où ils auront rempli ces conditions. De plus, pour toute bonne œuvre accomplie dans le Seigneur, et conformément aux statuts de l'Association elle-même, à chacun de ces fidèles associés Nous remettons, sous la forme accoutumée de l'Eglise, soixante jours de toutes les peines qu'ils auraient pu encourir. Ces indulgences, toutes et chacune d'elles en particulier, rémissions de péchés, exemptions de peines, peuvent être également appliquées par mode de suffrage aux âmes des fidèles qui sont morts dans la paix du Seigneur. Nonobstant toute disposition contraire, les présentes conserveront leur entière valeur dans tous les temps à venir.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Têcheur, le 21 mars 1879, et de Notre Pontificat le deuxième.

Pour S. E. le Cardinal Casati, de Croatto.

D. Jacobini, substitut.

Le Bulletin a déjà dit un mot, par le passé, de la pieuse association que le Chef auguste de l'Église vient de bénir et d'encourager, en l'enrichissant d'indulgences. (t. x. p. 547.) Voici quelques lignes, qui nous sont adressées de Cellule, sur l'origine et les premiers commencements de cette œuvre.

« Dès son séjour à Paris, en 1856, alors qu'il était chargé d'aider le C. R. Père dans les recherches des matériaux pour son travail, sur l'état religieux, le P. Hubert avait été frappé de l'importance de cette question fondamentale de la vocation. Plus tard, dans la direction de la jeunesse, il en comprit davantage encore la gravité. Aussi est-ce là comme l'idée mère qu'il s'efforça d'inculquer autour de lui, et particulièrement parmi les enfants de l'établissement de Cellule. C'est dans ce but qu'il fit honorer la Vierge de la chapelle des Congréganistes, sous le vocable de N. D. de la Vocation.

« Enfin, croyant l'idée suffisamment mûre pour la répandre à l'extérieur, il rédigea en 1874, d'après l'avis des Pères de la C. R. les statuts d'une Union de prières et de bonnes œuvres sous les auspices du divin Esprit pour obtenir des grâces de vocation. Il exposa son projet au C. R. Père, en le priant de le bénir, et où il y avait lieu, de le soumettre au St. Siège. Le C. R. Père voulut bien encourager l'œuvre projetée; mais il répondit en avant de rien faire à Rome, il fallait tout d'abord l'approbation de M. gr. l'Evêque de Clermont.

« Le P. Hubert prit ses mesures dans ce sens; et, avec le concours de M. l'abbé Chardon et de M. le Supérieur du Grand séminaire, tous les deux vicaires généraux, il croyait le succès assuré, quand il reçut de M. Chardon la réponse suivante:
 « J'ai complètement échoi; Monseigneur voit toute sorte d'inconvénients graves à ériger une telle confrérie en ce moment.
 « J'avais entre les mains l'ordonnance d'érection, que j'avais préparée, et à laquelle il ne manquait que la signature épiscopale. Je n'ai pas eu de voir la présenter... Il y a donc lieu

d'ajourner. — Cela tenait sans doute à l'état de santé du bon vieil évêque. Cependant, nos Pères de Rome, auxquels on recourait alors, firent espérer qu'ils pourraient, vu les circonstances, obtenir du St. Siège la haute faveur que l'on désirait.

« En attendant, et sans perdre courage, le P. Hubert fit inaugurer à Cellule une confrérie de St. Joseph, en lui donnant comme fin spéciale, l'œuvre de la vocation, et en sollicita l'agrégation à l'Archiconfrérie de Beauvais. Cette demande fut aussitôt accueillie avec joie par nos Pères de Beauvais; et ainsi, grâce à St. Joseph, l'union de prières pour les vocations prit une vie nouvelle. (23 oct. et 2 nov. 1875.)

« Les Pères de Cellule s'attachaient en même temps à répandre autour d'eux la connaissance de la nouvelle œuvre. Avec l'autorisation de la Maison-Mère, ils firent publier un petit opuscule sur la question de la vocation, avec une notice sur l'union de prières établie à St. Sauveur; puis des billets d'agrégation. M. l'abbé Chardon voulut bien ajourner à ces publications son imprimatur, comme Vicaire général du diocèse. Il donna même, en faveur de notre petit ouvrage sur la vocation, une lettre très-élogieuse. Plus tard, le Messager de St. Joseph, dans son numéro d'avril 1877, publia une lettre du P. Hubert, qui répandit beaucoup la connaissance de l'œuvre, encore popularisée par un article de Mai 1878, inséré dans le petit Messager du Cœur de Marie.

« Il serait trop long de signaler ici la correspondance presque volumineuse reçue à ce sujet, mais nous pouvons dire que partout l'œuvre nouvelle n'a trouvé que des sympathies, et qu'elle a fait déjà un très-grand bien. (v. le n. 19 du Mysosid.) Affiliée le 2 mai 1878, à l'Apostolat de la prière, elle fut bénie le 19 de ce même mois par Sa Sainteté, puis érigée en confrérie le 30 nov. par le digne Coadjuteur de l'évêq. diocésain, Mgr Boyer, lors de sa première visite à notre Etablissement de Cellule. Et enfin, elle vient de recevoir le plus précieux encouragement par le Brief pon^{tif}.

— Après la haute approbation donnée à cette œuvre par le Chef auguste de l'Église, le S. R. Père ne peut qu'engager nos confrères à la répandre autour d'eux, selon que le leur permettront les circonstances, et spécialement dans les maisons d'éducation. Il faut remarquer seulement que cette union de prières ne doit pas avoir pour but unique d'obtenir la grâce de connaître sa vocation et de la suivre au début, mais aussi et surtout d'y persévérer avec courage et constance. Car le plus difficile souvent, ce n'est pas de correspondre aux premières grâces de vocation, mais d'y demeurer fidèle jusqu'à la fin. Et ce double but de l'œuvre lui donne, pour les temps actuels où l'affaiblissement de l'esprit de foi amène de plus en plus l'énervement des principes, un caractère spécial d'opportunité. Il semble, en effet, que la vocation ne soit plus qu'une affaire de goût et d'attrait. On la suit facilement quand la grâce sensible y portez sans peine. Mais survient-il des difficultés, des épreuves, et quelquefois même seulement certains dégoûts ou ennuis, la conscience émoussée ne suffit plus à retenir; et il n'est même pas rare que l'on en vienne jusqu'à fouler aux pieds des engagements sacrés. exemple contingieux qui en entraîne souvent d'autres après soi. L'œuvre de N. D. de la Vocation paraît donc des plus utiles, d'abord pour bien faire comprendre la nature de la vocation, et le devoir que l'on a d'y correspondre, et ensuite pour obtenir de Dieu la grâce de bien la suivre et d'y persévérer jusqu'à la fin avec fidélité.

Son Em. le Card. Desprez à la Maison-Mère.

On a déjà appris, par la voie des journaux, que parmi les nouveaux Cardinaux créés par le S. Père, dans le consistoire du 12 mai il s'en trouvait deux pour la France, M. gr. l'Archevêque de Toulouse et M. gr. l'Evêque de Poitiers. La veille même de

19-28 mai 1879.

451.

ce jour, de mémorable pour lui, M. ^{gr} Desprez écrivit quelques lignes au C. R. Père pour lui demander l'hospitalité dans notre Maison Mère, lorsqu'il viendrait à Paris recevoir la barrette. « C'est donc demain, lui dit-il, que le St. Père va essayer de faire quelque chose de ma pauvre infirmité. La remise de la calotte est fixée au vendredi 16, à 2 h.; et je compte partir pour Paris dans la nuit du 18 au 19. Pouvez-vous me recevoir? » — Le C. R. Père répondit aussitôt à S. Eminence pour lui exprimer toute la joie que nous aurions à la posséder dans la Sté. Tous, en effet, nous avons été très-heureux d'apprendre son élévation à cette haute dignité — c'est l'un des premiers évêques des colonies; il fut présenté pour le Siège de St. Denis par notre V. Père; et depuis lors l'éminent Prélat a bien voulu conserver avec nous des relations toutes particulières.

Le nouveau Cardinal, accompagné de son Secrétaire particulier, M. l'abbé Andrieux, arriva au séminaire le lundi 19 mai, dans la soirée. Son arrivée était annoncée pour 6 h. du soir, et tous les Pères de la Maison-Mère avaient été invités à se tenir prêts pour aller recevoir ensemble sa première bénédiction; mais par suite d'un retard, il n'arriva que pendant notre visite au St. Sacrement, ce qui dérangerait ce projet. Son Eminence voulut bien, dès ce premier soir, partager notre modeste souper de Sté et passer avec nous la plus grande partie de la récréation. Inutile de dire combien on applaudit, quand, au repas, le C. R. Père donna la permission de causer, en l'honneur de l'hôte illustre que nous avions le bonheur de recevoir.

Cependant, durant son séjour à Paris, nous n'avons pu jouir bien souvent de sa présence; d'abord à cause des nombreuses visites qui nous l'enlevaient souvent, puis surtout à cause d'une bronchite assez forte, dont il fut atteint peu après son arrivée, et qui lui fit garder la chambre et l'empêcha même quelques jours de dire la Sté Messe. Heureusement,

cette légère indisposition n'eut pas de suite; et le lundi 26 mai, jour de la réception de la barrette cardinalice des mains du Président de la République, Monseigneur se trouvait suffisamment remis.

Comme toujours, ce digne et vénérable prélat s'est montré parmi nous plein de bienveillance et de simplicité. Il aimait surtout à parler de ses anciens diocésains de la Réunion, dont il conserve un souvenir tout particulier. Ainsi a-t-il offert un don généreux de 500 £, pour les victimes du cyclone, qui a devasté tout dernièrement cette colonie.

Après la réception de la barrette rouge, la première visite du nouveau prince de l'Eglise, à son retour de l'Elysée, a été pour le C. R. Père, auquel il voulut se présenter avant même de remonter dans ses propres appartements. Le mardi 27, Son Eminence dit la Messe de communauté des séminaristes, à 6 h. 1/4, revêtu de la soutane rouge; puis le soir, elle eut la bonté de leur adresser quelques mots à la lecture spirituelle, et de leur donner, selon ses expressions, sa première bénédiction cardinalice. Le lendemain, l'éminent Cardinal nous quittait vers 7 h. du soir, et il faisait son entrée solennelle dans sa ville archiepiscopale, le jeudi, à midi.

La présence de Mgr. Desprez a attiré vers notre Maison-Mère la visite de hauts personnages: celles de Son Excellence le Nonce apostolique, de son Em. le Card. Archevêque de Paris et de son Coadjuteur, de son Em. le Card. Evêque de Poitiers, de Mgr. Calabdi, l'abbé de St. Siège, de M. le Maréchal et de Mme la Maréchale de Mac-Mahon, du président du conseil des ministres, M. Waddington, de M. Lepère, ministre de l'Intérieur et des Cultes, etc, etc, Mgr. Guibert et son Coadjuteur, ainsi que Mgr. Pie ont aussi, à cette occasion, fait visite à notre C. R. Père.



Fête de la Pentecôte, à la Maison-Mère.

Un moment nous avions espéré avoir M. ^{gr} le Card. Arch. de Toulouse pour présider notre fête patrimoniale de la Pentecôte, mais il dut nous quitter le mercredi précédent. La Grand'Messe et les Vêpres qui avaient été chantées l'année dernière par le R. P. Premier Assisstant, l'ont été, cette fois, par un ancien Missionnaire, le R. P. Fuyodo, revenu récemment de la Guyane, et qui devait prêcher la retraite d'ordination des séminaristes. On avait eu l'espoir que le C. R. Père, qui depuis longtemps déjà, ne peut plus à cause de son état de santé, officier à la Grand'Messe, pourrait du moins le faire aux Vêpres; mais il avait été repris depuis quelques jours de fortes battements de cœur, accompagnés d'une bronchite; et il dut y renoncer.

Le digne représentant du S^t Siège a bien voulu venir, selon un usage qui nous est cher, passer avec nous une partie de cette fête de famille. Son Excellence a donné le salut solennel du C. S^t Sacrement, qui clôturait le temps du Jubilé accordé par Sa Sainteté Léon XIII.

Au dîner, qui a suivi, nous avons, comme invités, outre l'Auditeur et le secrétaire de la Nonciature, qui accompagnaient M. ^{gr} Mèglia, les quatre chanoines de Notre-Dame, choisis comme juges dans la Cause de N. V. Père, M. M. Latriouche, Lartigue, Piretti et Lecoindre, le R. P. Faucillon, Provincial des Frères Prêcheurs, un Père Capucin, M. Delpech, Supérieur des Missions Étrangères, M. Mac-Namara, Supérieur du Collège des Irlandais, M. le Curé de St Jacques, M. l'abbé Bernard, vice-doyen de St Geneviève et Promoteur des Causes de Saints à Paris; M. l'abbé Esicot, aumônier des Sœurs de St Joseph, M. Ducros de Sixt et M. Certès, le premier, secrétaire général, et le second, trésorier de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Le C. R. Père voulut faire un effort sur lui-même pour assister au dîner, malgré les suites qu'il en redoutait. Mais la fatigue qu'il en éprouva, lui occasionna, dès le soir même, un violent accès de fièvre, suivi d'une forte éruption de boutons; grâces à Dieu, cette indisposition n'a été que passagère; et aujourd'hui il se trouve relativement assez bien, quoiqu'il ait toujours beaucoup de précautions à prendre pour ne pas faire de nouvelles rechutes.

Arrêt du Conseil d'Etat,

Dans le procès engagé entre la Congrégation et la Réunion.

6 Juin 1879.

Le procès que nous avons été contraints d'engager contre l'administration de la Colonie de la Réunion, au sujet de nos œuvres de la Providence, et qui durait depuis six années, (t. x. p. 710) vient enfin de se terminer au Conseil d'Etat, et nos confrères se sont vus heureux d'apprendre que cette haute assemblée nous a donné gain de cause sur tous les points. On verra plus tard, au Bulletin de nos C^{tes} de Bourbon, les vicissitudes et les détails de cette affaire, nous nous bornons à en donner ici la conclusion.

La discussion a été réduite à ces trois questions, qui la résument, en effet, parfaitement

- 1^o: Y a-t-il eu contrat entre la Cong^e et la Colonie, au sujet des œuvres de la Providence ?
- 2^o: S'il y a eu contrat, a-t-il été violé par la Colonie ?
- 3^o: S'il a été violé, y a-t-il lieu à résiliation; et la Cong^e est-elle fondée à réclamer à la Colonie des dommages et intérêts ?

Or, sur ces trois points, le Conseil d'Etat, d'après l'avis du Commissaire du Gouvernement lui-même, M. Florens¹, s'est prononcé pour l'affirmative. La Colonie a été en conséquence condamnée, d'abord aux dépens du procès, puis à payer à la Cong^e une juste indemnité, en raison des pertes qu'elle a subies.

(1) M. Florens est le frère du général de la Commune, qui périt dans un combat sur Versailles.

C'est le 6 juin, dans l'octave de notre fête patronale de la Pentecôte, et le 1^{er} vendredi du mois du sacré-Cœur, que la décision a été rendue. Et qui sait ce qui serait arrivé, si l'affaire, déjà plusieurs fois remise, avait été retardée jusqu'après le remaniement projeté dans la composition du Conseil d'Etat. Nous avons donc bien à remercier la Providence de cet heureux résultat.

Secours à nos Missions.

Les deux œuvres de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance viennent de fixer les crédits alloués aux différentes Missions pour l'année 1879.

Voici les sommes qui ont été attribuées à notre Cong^g :

Propagation de la Foi. S^{te} Enfance.

	Allocations	Donns spéciaux	Allocations.
Sénégal	35 000	1 336, 32	40,000
Sierra Leone	24 000	411	12,000
Guinée	20 000	5 746, 56	22,000
Congo et Gambie	25 000	3 169, 31	8,000
Zanguebar	27 000	2 969, 88	38,556, 75.
Chardonnay	"	"	3,000
Nossi-Bé et Mayotte.	"	"	4,000
	131.000	13 633. 07	127,556,75

Ces allocations sont à peu près les mêmes que l'année dernière, avec une légère augmentation pour quelques Missions. L'augmentation dont a été favorisée le Vicariat des Deux-Guines, provient en grande partie de dons spéciaux; elle a été spécialement accordée en vue des stations nouvellement établies par M. g^r Le Berre.

Le C. R. Père avait demandé, pour la nouvelle Mission de la Gambie, une allocation distincte de celle du Congo; mais

les Conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi n'ont pas eu devoir faire cette séparation, avant d'avoir reçu le Décret du St-Siège érigeant la Cimbébasie en Mission distincte; et malgré nos pressantes instances à Rome, nous n'avons pu obtenir à temps ce Décret, bien que la question ait été décidée à la Propagande dans la réunion du 28 avril. Le C. R. Père a fixé lui-même, comme Préfet apostolique, des deux Missions, la part qui doit revenir à chacune.

Ces diverses allocations sont loin sans doute de répondre aux besoins de nos œuvres si difficiles et si pénibles. Néanmoins nous devons encore nous estimer heureux de ce qu'elles n'aient pas été diminuées, comme on pouvait le craindre à cause des subventions extraordinaires que l'on a dû accorder à M. gr Lavignerie, pour les nouvelles Missions entreprises dans l'intérieur de l'Afrique, et les besoins extrêmes causés par la famine dans les contrées de l'Inde et de la Chine. Il paraît même, d'après les lettres d'avis que nous venons de recevoir, pour les chefs de nos Missions, de M. le Président de la Propagation de la Foi, que, en dehors des dons spéciaux destinés aux pays ravagés par la famine, il y a un décroissement dans les aumônes ordinaires que l'œuvre avait à répartir. Et dans ces conditions, comme le fait remarquer M. le Président, le maintien des mêmes secours équivaut en réalité à une augmentation. (Lett. du Président 25 juin 79.)

Cependant, dans les conjonctures actuelles et en face des éventualités de l'avenir, la prudence et l'économie sont plus que jamais nécessaires. Aussi le C. R. Père recommande-t-il que l'on se borne, dans chaque Mission, aux dépenses véritablement indispensables.



Admissions
aux vœux et à l'oblation.

Par décision rendue par le G. R. Père, d'après l'avis du Conseil, en date du 16 juin 1879, ont été admis :

aux vœux perpétuels :

M^s I. I. Dévigne, de la C^{té} de Langonnet,
Kuentz et Rochette, de la C^{té} de Cellule,
Heintz, de la C^{té} du Sé-Cœur-de-Sangogne,
Huber, de la C^{té} du Rio-Pongo (Sierra-Léone),
Schmitt, de la C^{té} de St-Jacques de Landana,
Tervault, de la Prov^{ce} de Maurice,
Et F. Vital Sellenne, de la même Province.

aux vœux de cinq ans :

M^s I. I. Sorber, de la C^{té} de N. D. d'Espérance à Merville,
Davezac et Augouard, de la Mission du Gabon,
Menzelle et Guyon, de la Prov^{ce} de Maurice,
Fiels, de la Mission du Lanquebar,
Stoll, de la C^{té} de Chandernagor,
Et F. J. Aubert Hurst, de la C^{té} de Merville,
Alexis Le Dot, de la C^{té} du Rio-Pongo,
Sigismond Kribs, de la C^{té} de Landana.

Ont été admis, en outre, à l'oblation, le 1^{er} juin, fête de la Pentecôte :

Au Grand-Scolasticat (Déc. du 18 mai 1879) :

M. M. Maudinc François, Pat. de rel. St-Stanislas,
Figuier Augustin, Pat. de rel. St-Paul,
Marron Pierre, Pat. de rel. St-François.

Au Petit-Scol. de N. D. de Langonnet, (Déc. du 18 mai 1879.)

M. M. Guillet Félix-Marie, Pat. de rel. St-Augustin,
Dédiane Louis-Joseph, Pat. de rel. St-Joseph,
Le Bihan Yves-Marie, Pat. de rel. St-François d'Assise,
Dardenne Louis, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague,

- M. Wieders-Maarten, Pat. de rel. St-Joseph
 Koehl Blaise, Pat. de rel. St-Joseph,
 Bouvignier Auguste Pat. de rel. St-Joseph.
 Le Floch Henri-Maur, Pat. de rel. St-Ignace
 Au Petit Séminaire de St-Joseph de M. de M. (Déc. du 25 mai 1877)
- M. M. Downey Michel, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Williams Richard, Pat. de rel. Marie-Aloyse,
 Hoebler Pierre, Pat. de rel. Marie-Aloyse,
 Nolan Patrice, Pat. de rel. Marie-Aloyse.
 Nolan Jacques, Pat. de rel. Marie-Columban,
 O'Hanlon Thomas, Pat. de rel. St-François-de-Sales.

Mission du Congo

Cité de St-Jacques de Landana.

Nov. 1875 - Juin 1879

1. Personnel. P. Carrié, v^{ce} Préf. — 2. Attaque et défaite des noirs. — 3. Expédition de la
 miral Ribout. — 4. Trêve de paix. Fils du Matenda baptisé. — 5. Œuvre des enfants.
 Sections, nombre, progrès, maladies, etc. — 6. Ministère. Baptêmes, fêtes, 1^{ère} Com.
 — 7. Chapelle béniite. Nouvelle église etc. — 8. M^{gr} Le Berre. Confir.
 — 9. Visites
 d'officiers franç. — 10. Rapports avec les noirs. — 11. Sécheresses, pluies. — 12. P. Dupar-
 quet dans le Zaïre, 1875. — 13. P. Carrié à Mboma (1876) — 14. Protestants. — 15. P. P.
 Carrié et Schmitt au Kouango. (1877) — 16. Stanley venant de l'intérieur. — Grande
 expédition par le Congo.

— 1. Les Bulletins précédents ont annoncé le retour en
 France du P. Duparquet, sur la fin de 1877, puis son départ
 pour la Zambèze. n^o 120, p. 98 — 121, p. 135.) Suivant les pouvoirs
 qu'il tient du St-Siège, le C. R. Père a nommé en sa place, le Père
 Carrié, comme vice-Préfet de la Mission du Congo, en même
 temps que Supérieur religieux. (Déc. du 11 janv. 1878.)

Le retour du P. Foels (déc. 1878), envoyé ensuite au Zangue-
 bar, a réduit pour quelque temps le personnel de cette Mission,
 aux P. P. Carrié, Schmitt et Gaëtan, et aux J. F. Fortunat,

Gulaine et Apollinaire. Un des nouveaux profès de l'an dernier, le P. Nese, avait été destiné à les rejoindre. Mais, sur la demande du P. Carrie lui-même, il s'est arrêté au Gabon. La gêne pécuniaire dans laquelle se trouvaient nos Pères de Landana, par suite des sécheresses extraordinaires et de la famine qui s'en est suivie dans le pays, les obligeait, à leur vif regret, à se priver pour un temps du secours de ce confrère. Nous nous hâtons d'ajouter que leur situation s'est améliorée; et ils pourront bientôt recevoir le renfort qui leur est nécessaire.

— Le Bulletin de St Jacques, qui remonte à une date déjà assez éloignée (oct. 1875), parlait des préventions répandues parmi les noirs contre la Mission, à l'occasion des sécheresses et de la ruine des récoltes, dont les sorciers la rendaient responsable. Peu de temps après, il s'éleva, entre les indigènes et la maison française de Landana, des conflits autrement graves, dans lesquels la Mission se trouva impliquée; avec tous les blancs du pays. Il s'en suivit même une lutte qui, heureusement lut de courte durée, grâce à l'intervention d'une expédition allemande qui explorait le pays. On lina avec intérêt les détails que donne à ce sujet le P. Duparquet, dans des lettres des 13 et 16 fév. 1876.

« Vers la fin de l'année 1875, à la suite d'une rixe arrivée entre les employés de la maison française et les gens du Maténda, les indigènes se soulevèrent contre les blancs, et des bruits de guerre circulèrent dans le pays. Une attaque à main armée fut dirigée, le vendredi 7 janvier, contre un vapeur de la factorerie française; les noirs enorgueillis d'un léger succès, se mirent en révolte ouverte, et résolurent d'attaquer Landana.

« Aussitôt leur projet connu, on s'arma de toutes parts, et me souvenant de l'offre de secours que les 12^{es} allemands, M. M. Falkenstein et Lechnel, m'avaient fait, dès le début des hostilités; j'allai moi-même à Chinchoxo, les prier de venir nous défendre. Durant mon absence, une cinquantaine de noirs armés de fusils, vinrent attaquer la Mission. Ils avaient tiré sur notre maison et une balle morte était venue rouler aux pieds du P. Carrie. Alors celui-ci s'élança sur le balcon et saisit son fusil. A cette seule vue, un sentiment d'effroi s'empara des assaillants, ils prirent la fuite en désordre et se retirèrent dans

un bois voisin. De leur embuscade, ils continuèrent la fusillade jusqu'à l'aube de la nuit, mais sans atteindre personne. Enfin survint un orage qui les dispersa jusqu'au lendemain.

« Sur ces entrefaites, j'avais avec les docteurs allemands et leurs 40 guerriers, parfaitement exercés au maniement du fusil à aiguille. On envoya aussitôt des lettres de convocation à tous les européens des environs, pour venir à la Mission conférer sur ce qu'il y avait à faire. Après la délibération, il fut décidé, d'un avis unanime, qu'au lieu d'attendre les gens du Matenda, on irait les attaquer dès le lendemain matin à la pointe du jour. On ne laissa qu'un blanc par habitation, pour garder Landana; tous les autres devaient être sur pied à 5 h. du matin, et se trouver à la Mission, pour partir immédiatement. Il était 2 h. de la nuit quand on se sépara, peu de temps restait pour les préparatifs de l'expédition.

« Dans la réunion, on avait, d'un commun accord, proposé le D^r Falkenstein pour commander l'expédition; celui-ci renvoya cet honneur au P. Carrie, qui jouit ici d'une grande réputation d'impétuosité, et tous applaudirent à ce choix. Mais je fis remarquer que le métier des armes était interdit aux prêtres catholiques, que mon désir était de voir le Père accompagner l'expédition, mais uniquement en qualité d'aumônier. La chose fut ainsi résolue, et la direction des opérations resta confiée au D^r Falkenstein.

« On était au matin du samedi 8 février; on ne dormit guère cette nuit-là. A 5 h. moins $\frac{1}{4}$ sonna la cloche de la Mission, et tout le monde se rassembla. Déjà étaient arrivés les esclaves de la maison hollandaise avec les agents de la factorerie. Afin de reconnaître pendant le combat les noirs que nous avions avec nous, on leur ceignit la tête d'une bande de laine rouge. Quand tout fut prêt, on donna le signal du départ. En tête de la colonne marchaient le D^r Falkenstein et le P. Carrie. Après eux venaient les 40 hommes de Chinchoro, précédés du drapeau allemand, puis les esclaves de la maison portugaise, accompagnés de leurs femmes, portant sur la tête des corbeilles remplies de cartouches, ensuite les gens de la maison française et ceux de la maison hollandaise; et enfin les hommes de la Mission, conduits par le F. Fortunat.

« Le soleil ne faisait que de se lever derrière les forêts voisines, et déjà retentissait le bruit des trompettes guerrières, appelant aux armes les soldats du Matenda. Les blancs au contraire partirent en grand silence,

se dirigeant sur le village de Mvoula par des sentiers tracés au milieu des hautes herbes. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au village sans donner le moindre éveil. Tous les habitants reposaient encore tranquillement dans leurs *chiimbègues*. Soudain une terrible décharge, lancée sur toutes les cases à la fois, annonce aux pauvres noirs et l'arrivée des blancs et l'impossibilité de toute résistance. Ce fut un *saute-mouton* général. En un instant, tous s'enfuirent à travers champs et forêts. Les soldats se précipitent dans les cases. Trois personnes y avaient été tuées, trois autres, dont deux femmes, ne purent s'échapper et furent faites prisonnières. Le D^r Technel accourut et leur sauva la vie.

Mais le village fut pillé et incendié; puis l'armée, sans désespérer, se porta sur celui de Chimbombo et lui fit essuyer une forte fusillade. Le bâtiment étant jugé suffisant et le soleil commençant à incommoder, les blancs victorieux rentrirent à Sandana. On avait perdu un soldat prussien, malheureusement frappé par une balle lancée par un des siens. L'effet de cette victoire fut prodigieux. Les noirs, si fiers la veille, furent littéralement atterrés. On n'entendait que pleurs et gémissements dans les villages. De tous côtés on maudissait le Matenda qui avait attiré sur le pays de si terribles calamités.

« Cependant il y avait à craindre que les indigènes ne voulussent tirer vengeance de l'affaire de Mvoula; et l'on organisa tout pour la défense de Sandana. La Mission fut changée en une véritable forteresse. On abandonna les maisons du St-Cœur de Marie et de St-Joseph, pour concentrer tout le personnel à St-Jacques. La chapelle et la sacristie furent converties en dortoirs jour et nuit; les soldats prussiens faisaient une veille continue. La première nuit, à deux reprises différentes, une troupe d'indigènes se glissa à travers les bois, jusqu'à une petite distance de notre réfectoire, et tira quelques coups; mais ils furent reçus par une fusillade si bien nourrie qu'ils durent renoncer à toute attaque ultérieure. D'un autre côté, l'accès de Sandana fut interdit aux indigènes, et les soldats prussiens commencèrent à faire prisonniers tous ceux qu'on rencontrait en deçà d'un certain rayon tracé autour de la Mission.

« Néanmoins, les noirs ne se hâtaient pas de demander la paix; et pour terminer avec plus de chance de succès cette guerre qui paraissait traîner en longueur, les blancs résolurent d'écrire une lettre collective au Commandant d'un navire anglais le *Cycnet*, qui devait se trouver à Banane, pour lui demander son appui; et je fus député par les Européens pour négocier cette affaire. Mais le Commandant, à son grand regret, et malgré son vif désir de nous être utile, ne put se rendre à notre invitation, par suite d'une mission importante qu'il avait à remplir à

Ambriquette. Ses autorités portugaises de Landana voulaient arborer leur drapeau à Ambriquette; et les Anglais ne voulaient pas le leur permettre.

« Après une absence de quelques jours, je rentrai à Landana, que je trouvai relativement assez tranquille; tout s'acheminait vers la paix. Les noirs avaient envoyé un ambassadeur, pour solliciter la fin des hostilités; mais les blancs ne voulurent pas traiter avec lui, et désignèrent eux-mêmes les personnages sur lesquels le Matenda devait fixer son choix. Le lendemain, arriva un des ambassadeurs désigné; il dit que son maître demandait la paix et sollicitait une conférence, ou une fondation, comme on dit dans le pays, pour en régler les conditions. Le Matenda désignait pour cette réunion, un village voisin. Tant il craignait de venir à Landana. Les blancs refusèrent d'obtempérer à ses desirs, et on lui promit un sauve-conduit, ainsi qu'aux princes qui l'accompagneraient. Mais, malgré cela, il n'osait se présenter.

« Cependant, les choses traînaient en longueur, et depuis trois semaines la Mission avait à supporter des frais considérables pour nourrir et loger les 20^{es} allemands avec leur suite. En fit donc venir l'ambassadeur du Matenda une dernière fois; et ces Messieurs, avant de nous quitter, lui déclarèrent que leur cause et la nôtre n'en faisaient qu'une seule, que toute braccasserie qui serait faite à la Mission, serait faite à eux-mêmes; et qu'en conséquence, si les noirs revenaient encore nous inquiéter, ils accourraient aussitôt et réduiraient les villages en cendres, à commencer par celui de l'ambassadeur. Les choses étant ainsi réglées, on relâcha les prisonniers, et le 1^{er} fév. les 20^{es} allemands nous firent leurs adieux. Ils nous ont défendus et protégés, nous devons le dire, avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Les jours qui vants, le Matenda fit ouvrir les chemins; et toutes les provisions de bouche nous arrivaient en abondance à Landana, poules, moutons, cabris etc. Comme les chemins avaient été fermés par une cérémonie religieuse, ils furent ouverts de la même manière. Un gunga, muni d'une espèce de cloche, appelée gongon, et vêtu d'un simple costume en feuilles de palmiers, se rendit à Landana pour donner le gongon. Il se rendit à chaque maison, où il fit une foule de travagances, aboutissant toujours à la demande d'une pièce d'étoffe pour y placer les feuilles de palmier. Pour se débarrasser de ses importunités on lui délivrait la pièce si désirée; qu'il s'enroulait immédiatement autour du corps. Lorsqu'il arriva à la Mission, il en était déjà

tout couvert; il ne restait plus de libre que la tête, qui fut entourée du présent que lui fit le P. Carrie. C'est ainsi que ces gungas trouvent moyen de se créer, par toutes sortes de droïeries, un casuel fort lucratif. » (Lett. du 14 fév. 1876.)

— 3. A partir de ce moment, la Mission n'a plus été inquiétée: Cependant M. l'Amiral Ribourt, Commandant en chef de la division navale de l'Atlantique Sud, dont le P. Duparquet avait sollicité la protection, vint un mois d'août à Landana, sur des navires de guerre. Après une enquête sur ce qui s'était passé; il appela le Mutenda, afin d'obtenir de lui la réparation des outrages faits à la Mission et aux autres établissements français, et des garanties efficaces pour l'avenir. Le Mutenda ne comparaisant pas, l'Amiral eut devoir recourir aux armes. L'expédition, habilement dirigée par M. le Capitaine de vaisseau Corrad, Commandant de la Venus, s'est terminée par un traité de paix, entre la France et les indigènes, qui assure tout à la fois la sécurité du commerce et celle de la Mission. — Nous ajoutons ici, sur cette affaire, quelques détails, extraits de la correspondance du P. Duparquet.

« Dès les premiers troubles qui eurent lieu à Landana, je m'étais empressé d'en informer M. l'Amiral Ribourt, en lui demandant avec instance sa médiation pour les faire cesser. Mais à mon grand regret il n'était pas alors au Gabon. Dès qu'il y fut arrivé, il me répondit par ces lignes pleines de bienveillance: « Je trouve ici votre lettre du 16 janv.,
 « qui m'informe des faits qui viennent de se passer à Landana. Des
 « actes de cette nature ne peuvent rester impunis; et je suis décidé à
 « agir, pour ramener le calme autour des propriétés françaises, si-
 « tuées dans le Congo. Malheureusement, je suis privé, en ce moment,
 « du secours des avisos de la Division, qui sont retenus à la côte
 « d'Amérique, et qui seuls peuvent s'approcher assez des points me-
 « nacés pour y faire sentir les effets de leur artillerie. Il me faudra
 « plusieurs mois pour les faire venir; mais, en attendant, et afin
 « d'apprécier dès aujourd'hui la situation aussi exactement que possi-
 « ble, j'expédie après demain, 14 fév., le Loirex à Landana. Ce
 « navire porte M. le Capitaine de frégate Guier, mon chef d'é-
 « tat-major, qui a la mission des connaître des faits et de prendre

les renseignements les plus circonstanciés sur les attaques qui ont eu lieu; sur ceux qui les ont dirigées ou qui ont pris une part active; il doit également estimer les dégâts commis et les indemnités qu'il y aurait lieu de réclamer pour dédommager les personnes ayant éprouvé quelques pertes sérieuses. Je comprends de plus en plus la nécessité de faire passer tous les avisos, mis à ma disposition, devant Landana.» (Lett. du 12 fév. 1876.)

« M. Clément, Commandant supérieur du Gabon, m'écrivit dans le même sens, et m'annonça l'arrivée du *Sovet*, dans le plus bref délai. En effet, le vendredi 18 fév., ce navire mouillait en rade de Landana. J'allai aussitôt rendre visite au Capitaine. Il me dit qu'il avait une compagnie en armes, toute prête à descendre; mais sur la remarque que je lui fis que tout était pacifié, on la laissa à bord. Durant les quatre jours qu'il resta ici, M. le Capitaine Guien fit une enquête sérieuse sur la cause et les auteurs de la guerre. Tous les chefs des maisons de commerce, ainsi que les Docteurs allemands, vinrent conférer avec lui en particulier. Un seul agent, bien coupable dans cette affaire, celui de la maison hollandaise, refusa l'invitation, ce qui mécontenta extrêmement les officiers français. M. Guien aurait voulu voir également le Malenda; mais il fut impossible de le décider à venir à Landana, tant il avait peur des blancs.

« Quelque temps après, M. l'Amiral Riboult m'écrivit de Dakar le 4 mai 1876, qu'il avait communiqué au Ministre de la Marine le rapport d'enquête de M. Guien, et que le Ministre l'autorisait, après un nouvel examen de la question sur les lieux mêmes, à employer au besoin les moyens coercitifs vis-à-vis des noirs qui avaient pris part à l'attaque de la Mission, afin d'assurer au pays une sécurité durable. Le 3 août, en effet, nous arrivait l'Amiral sur la frégate la *Vénus*, et le *Diamant* venait le rejoindre quelques jours après.

« Pendant les premiers jours on a, mais en vain, tenté d'arranger les affaires à l'amiable. Le pauvre Malenda était pris d'une telle frayeur, qu'on n'a jamais pu le décider à se présenter. Un jour, il est venu jusqu'à 50 mètres de la Mission, mais comme on lui ordonna de renvoyer son cortège, il ne donna aucune réponse, resta hésitant, et la guerre lui fut immédiatement déclarée.

« C'est le lundi 7 août, qu'eut lieu le débarquement des troupes de la frégate et du Diamant, au nombre de 200 hommes environ. Le P. Carrié, que le Commandant m'avait prié de donner comme aumônier de l'expédition, accompagnait la colonne, mais porté en palanquin à cause du triste état de sa santé; c'est une condition que j'avais demandée à l'Amiral.

« Les noirs attendirent la troupe de pied ferme le soir du débarquement; ils tirèrent même quelques coups de feu. Mais le lendemain matin, quand la colonne se mit en marche contre eux, et qu'elle eût lancé quelques obus sur les villages, ce fut un succès qui peut général. Dans cette matinée seulement, les noirs eurent trois grands villages entièrement brûlés et détruits, avec toutes les plantations, sept hommes furent tués, et un grand nombre de blessés. L'effet des obus avait été prodigieux. Les noirs comprirent tout de suite qu'il leur était impossible de résister. Tous les villages environnants furent immédiatement abandonnés; le Matenda s'enfuit lui-même avec tous les princes au milieu de la forêt.

« Je tâchai alors de conclure la paix. J'eus une peine infinie à y arriver, car le Matenda se tenait caché dans les bois, pris d'une plus grande frayeur que jamais. Un armistice de 24 heures lui fut accordé, c. à. d. jusqu'au 9 à midi. A 11 h. 1/2, le Matenda n'était pas arrivé, et déjà les troupes commençaient à se mettre en marche pour aller brûler le tenda lui-même; lorsqu'un courrier annonça enfin son arrivée. Alors eut lieu la conférence, pour traiter des conditions de paix. M. Peyrouton-Saffon de Ladébat, aide-de-camp de l'Amiral, présidait la conférence avec pleins pouvoirs de sa part. Le Matenda y fut admis avec 10 seigneurs de son choix. Les chefs seuls des maisons européennes y furent invités du côté des blancs. M. Peyrouton m'y donna la place d'honneur, avant tous les autres européens. Les noirs acceptèrent pour la Mission toutes les conditions qui leur furent imposées. L'Amiral ne remit à moi seul le texte du traité de paix; mais en me priant de ne pas le communiquer jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la connaissance du Ministre de la Marine, craignant qu'il ne se trouvât publié par des journaux étrangers avant que le Ministre ne l'eût vu.

« Le personnel des officiers de la frégate a été admirable,

ce sont des hommes profondément religieux. Le 1^{er} jour des hostilités, M. le Commandant Conrad et M. Besson se sont confessés au P. Carrié, avant de partir. (Lett. du 16 août 1876.)

« Tous ont emporté de leur séjour ici la meilleure impression au sujet de la Mission, de ses œuvres et de son avenir. — Je ne veux pas quitter Landana, m'écrivait l'excellent M. Conrad, sans vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil si hospitalier que vous avez fait à la colonne expéditionnaire placée sous mes ordres. Mes officiers et moi n'oublierons jamais, croyez-le bien, toutes vos bontés; et les moments passés sous le toit hospitalier de la Mission resteront dans nos souvenirs, comme les plus agréables de toute notre campagne. Nous ferons des vœux bien ardents pour le succès de l'entreprise civilisatrice et chrétienne, que vous dirigez si sûrement vers ses destinées.

« L'avenir de la Mission de Landana est dorénavant assuré; ce qui a été accompli en deux ans en est le plus sûr garant. Mes officiers se joignent à moi pour vous prier d'accepter une faible offrande pour vos chers petits enfants, dont la vue est si touchante, et les progrès si remarquables. J'y joins le portrait de celui qui conservera un profond souvenir de son passage au milieu de vous, et qui désire ne pas être oublié des excellents Pères et des bons Frères de Landana. » (Lett. du 12 août 76.)

« M. l'Amiral m'écrivait lui-même, avant son départ: « Depuis que j'ai eu le plaisir de visiter la Mission de Landana, et que j'ai vu tout le bien qu'elle est appelée à faire, je m'y intéresse d'une manière toute particulière; et pour aider à son développement, je vais demander au Ministre de la Marine une allocation. Enfin, pour que le souvenir de notre intervention ne s'efface pas trop vite de l'esprit des noirs, je compte envoyer devant Landana, d'ici à la fin de mon commandement, l'avisoir (l'Hamelin) et le Cher, auquel je préserverai de descendre jusqu'à ce point, à chacun de ses voyages au Gabon. Je ne manquerai pas, en outre, de recommander à mon successeur la surveillance de cette partie de la côte d'Afrique, que je crois destinée à prendre une grande importance dans l'avenir. » (Lett. du 18 août 1876.)

— 4. Voici le texte du traité de paix, conclu entre M. l'Amiral Ribout et les chefs indigènes. Comme on le verra, la plupart des articles se rapportent à la Mission.

« Art. 1. Le Matendu se reconnaît coupable d'avoir toléré une attaque injustifiable contre le pavillon français arboré à bord du vapeur Fanny,

et s'engage à empêcher le renouvellement de pareils faits contre tous navires ou embarcations portant pavillon français.

« Art. 2. Le Matenda reconnaît qu'il a été très-coupable dans l'attaque de la Mission, contre laquelle il ne peut avoir aucun motif d'animosité; il en demande pardon au R. P. vice-préfet apostolique, et le prie d'être son interprète auprès de l'Amiral, pour obtenir de lui l'oubli de cet attentat.

« Art. 3. Pour preuve de son désir sincère de vivre désormais en bonne intelligence avec la Mission, il donne par le présent traité les réparations et les garanties suivantes:

« 1: Comme indemnité de frais de guerre subis par la Mission, il ajoute à la concession de terrain déjà faite à la Mission, celle de la vallée de la Fontaine, qui est au sud de l'ancienne propriété Rodrigue;

« 2: Il laisse au Supérieur de la Mission l'indépendance la plus complète pour l'administration intérieure de la Mission et de son personnel, sans que ni lui, ni aucun Seigneur puisse s'ingérer en quoi que ce soit dans aucun des actes de son gouvernement;

« 3: Jamais, par motif de superstition, on n'imputera à la Mission les calamités publiques, telles que: disette, sécheresse, petite vérole, etc;

« 4: Jamais, sous aucun prétexte, le Matenda et ses sujets ne feront la guerre à la Mission et ne la rendront solidaire des différends qu'ils pourraient avoir avec les autres Européens;

« 5: Dans le cas où le Matenda ou d'autres seigneurs penseraient avoir des motifs de plainte contre la Mission, ils tâcheront d'arranger les choses à l'amiable avec le Supérieur de la Mission; et dans le cas où un accord ne pourrait avoir lieu, on prendra pour arbitre le commandant du premier navire de guerre français qui mouillera sur rade.

« 6: Lorsque le vice-Préfet apostolique fera venir des Religieuses d'Europe, elles seront considérées comme faisant partie intégrante de la Mission, etc, et à ce titre, n'auront à payer ni coutumes, ni cadeaux, ni aucune redevance qui en soit; au Matenda ou aux autres seigneurs;

« 7: Moyennant l'accomplissement des articles ci-dessus, la Mission s'engage de son côté.

« 1^o. A ne jamais porter la guerre dans les villages environnants;
 « 2^o. A continuer à payer au roi et aux princes du pays les cûdeaux suivants déjà accordés, et à l'exclusion de toutes autres exigences: au roi du Cacongo, au Mamboue, au Matenda et au Masoue de Landana; un gallon de tafia par mois, à chacun.

« Art. 4. Le Matenda s'engage à ne plus laisser jamais établir sur la rivière Chiloango aucun chiqueiro (barrage), ni permettre aucune agression contre les embarcations de commerce, et à exiger des princes qui lui sont subordonnés l'exécution stricte de cette clause.

« Art. 5. Le Matenda ne devra plus inquiéter la maison française Daumas, Sartigue et C^{ie}, pour des coutumes à payer dans la rivière, coutumes payées une fois pour toutes le 1^{er} déc. 1866, ainsi qu'il résulte de la monkanda, et, dans le cas où il lui serait dû un reliquat, ce que nie M. Conquy, il reconnaît que la suppression des dites dettes n'est qu'une faible et juste compensation faite à la Fanny, appartenant à la maison Daumas, de l'insulte

« Art. 6. Le Matenda livrera à l'Amiral, comme garantie sérieuse du présent traité, des otages

« Six enfants de son village; plus un homme libre de son village (son fils), qui seront transportés au Gabon jusqu'à ce que l'Amiral commandant en chef, reconnaissant la sincérité des actes du Matenda, daigne lui accorder gracieusement sa libération.

« Art. 7. La question d'intérêt pendante, entre la maison française et Chikango-Cati, est réglée à l'amiable. Par conséquent, il ne sera fait aucune réclamation par ce chef, au sujet de cette question résolue, ni à la maison française, ni aux autres maisons. En outre le Chikango-Cati s'engage à ne plus établir, ni laisser établir sur son territoire des Chiqueiros. Le Matenda se porte garant de l'exécution du présent article.

« Art. 8. Les autorités du pays se contentent d'une valeur de 60 pièces d'étoffes (cortades), une dame-jeanne de tafia, une caisse de genièvre, pour la coutume que le D^{re} Lucan doit, suivant les usages, payer pour son installation à Landana.

« Cette somme sera la seule qui pourra être exigée dorénavant de tout Français n'appartenant à aucune maison de commerce, et qui viendrait s'établir à Landana.

« Art. 9. Les garanties de sécurité accordées par le présent traité sont acquises également à tous les blancs, sans exception.

de nationalité.

a Fait et conclu en neuf articles à Landana, le 10 août 1876⁽¹⁾,
 - L'expédition et le traité qui en a été la suite ont eu l'influence la plus heureuse pour la prospérité du pays. Depuis ce temps, la bonne intelligence n'a pas cessé de régner entre les Européens et les indigènes.

Suivant un des articles du traité, le fils du Matenda, le jeune prince Antônio, fut conduit comme otage, à bord de la Vénus, où l'on se montra plein d'attention pour lui. M. le Vice-Amiral Ribourt, admirablement secondé par M. Conrad, commandant de la frégate, ne négligea rien pour faire naître dans le cœur du prince le respect et l'amour de notre sainte religion. C'est ainsi qu'à Rio de Janeiro, on lui fit visiter toutes les églises et les établissements religieux. Au Gabon, il fut confié à la sollicitude de nos missionnaires.

Le Ministre de la Marine ayant autorisé son rapatriement M. Frost, commandant de la Odise, reçut la mission de le rendre à son père. Le Matenda fut si touché des égards qu'on avait eus pour son fils, qu'il nous le renvoya bientôt avec son propre neveu, héritier de la couronne, et un autre proche parent, pour être instruits et baptisés. Ils ont reçu le 3^e baptême en même temps que dix autres jeunes gens. (Missionnaire. Mo. 11^e du 1^{er} mars 1878.)

(1) Ont signé le présent traité : Le Matenda, les cavalheiros Mopanga Dingo, Toatilongo, Poloulamba, Poulumbongo, Chikango - Cati et le linguistier de la maison française, dont les signatures sont représentées par une croix; Périco, linguistier de la maison hollandaise; et M. M. Richard Cobden Phillips, gérant de la maison Walton et Cookson, Paper, gérant en chef de la maison hollandaise, Joachin José dos Santos, représentant de Castro et Leitão, Conquy aîné, gérant en chef de la maison Daumas, Lurtigue et C^{ie}; les P. P. Duparquet et Carrié; M. Conrad, commandant de la Vénus et du corps expéditionnaire; M. Peyrouton, Vasson de Ladebat, aide-de-camp de l'amiral; et M. le Contre-amiral Ribourt, commandant en chef de la division navale de l'Atlantique Sud.

— 5. « En ce moment la Mission entretient 112 enfants. Ce nombre avait été précédemment plus élevé, il a été réduit dans ces derniers temps à cause de la famine. Un excellent esprit de soumission et de piété règne parmi eux. Ils sont toujours, comme par le passé, divisés en trois catégories.

« L'orphelinat du St Cœur de Marie, composé des enfants de couleur, en compte onze. Deux des plus âgés viennent d'être confirmés par Mgr Le Berre; l'un d'eux, le jeune Louis, poursuit ses études de latin dans le but de devenir prêtre; il a beaucoup de facilité, une fort belle voix, et nous aide déjà beaucoup pour les offices. L'an dernier, il a été très-malade. Sa pieuse résignation a beaucoup édifié tout le monde, dans son délire, il chantait souvent des cantiques. La St^e Vierge nous l'a heureusement conservé.

« L'orphelinat de St Joseph, destiné aux enfants rachetés, est le plus nombreux; nous y avons eu jusqu'à 116 enfants. On aurait pu en doubler le nombre, si l'on avait eu de quoi les entretenir. Presque tous ceux qui sont aujourd'hui à la Mission sont déjà baptisés. 20 ou 30 l'ont été à Noël (1878), et nous espérons que bientôt tous seront chrétiens. Nous avons pour principe de ne conférer ce sacrement qu'à ceux qui sont bien préparés; aussi, tous sont-ils unis d'un excellent esprit de piété et de docilité.

« L'école de St Jacques, composée uniquement des fils de rois, princes et personnages de la première noblesse du pays, compte dix enfants. Parmi eux se trouvent les deux fils du roi de Luango, les deux neveux du Matenda, chef régnant à Landana; le fils du prince de Mbalembe, l'un des plus riches et des plus puissants seigneurs du Congo, enfin le fils du feu roi de St-Antoine.

« Dans les commencements, le travail répugnait à ces enfants. Aujourd'hui cette répugnance a presque disparu. Ils comprennent que le travail ennoblit l'homme en même temps qu'il le rend vertueux; et ils s'y appliquent à peu près

comme tous les autres enfants. Nous leur réservons néanmoins les travaux de l'intérieur, le service des tables, le soin des chambres, etc. Ils nous demeurent très-attachés. Dernièrement, nous étions à St. Antoine; les gens du pays, aveuglés par les gangas ou prêtres du diable, nous accusaient d'être cause du manque de pluie. Dans une séance publique et solennelle, présidée par le roi et les principaux seigneurs de la contrée, le jeune Miguel, fils du roi défunt et élevé à la Mission, prit si chaleureusement notre défense, qu'à lui seul il réfuta toutes les fausses raisons qu'on alléguait contre nous, et cela avec tant de force, qu'à bout d'arguments, ses adversaires n'eurent plus que la ressource de enier plus fort que lui. Une autre fois, il se moquait des fétiches des gens de son village, et leur dit, qu'il les brûlerait tous sans crainte d'aucun mal. On le mit au défi de le faire, parcequ'il en mourrait. Pour toute réponse, il courut, ramassa bois et herbes, y mit le feu; et saisissant ces fétiches, il les jeta au milieu des flammes, où tout est bientôt réduit en cendre. » (H. app. à la S. M. Conf. 30 oct. 78)

« Nos écoles sont la grande espérance de la Mission. Le Frère Sigismond, chargé du cours primaire, s'acquitte de cette fonction avec ardeur et dévouement. Les progrès des enfants dans la lecture, l'écriture; l'arithmétique et la grammaire sont satisfaisants. Afin d'exciter davantage leur émulation, et de nous rendre mieux compte de la marche des études, le P. Supérieur a établi des visites trimestrielles à l'école primaire, des examens de Tâques et de fin d'année: On a eu tout lieu d'être satisfait de cette épreuve. (Selt. 6 mai 78)

« On forme aussi les enfants à la pêche, à la chasse et aux travaux de la basse-cour. On tient à ce qu'ils sachent bien se servir d'un fusil et conduire une pirogue. Avec ces connaissances, ils pourront se faire respecter et suffire à leurs besoins. Tous les dimanches, pendant qu'il était à Sandana, le P. Foels leur-faisait faire l'exercice du tir; c'était merveille de voir de petits bambins de 12 à 13 ans, vous lancer une balle

dans la cible placée à une grande distance. Tour-à-tour ils ont veillé la nuit autour des cultures pour en éloigner les pillards, et ils sont parvenus ainsi à nous en délivrer.» (Lett. du 27 août 1877.)

« Quant à la santé de nos enfants, nous avons été soumis, l'an dernier, à une rude épreuve. Vers le milieu d'avril, un des enfants, que nous avions rachetés, âgé d'environ 12 ans, tomba tout-à-coup du haut mal. Le Dr Lucan, toujours plein de dévouement pour la Mission, nous avertit que la maladie pouvait être contagieuse. En effet, quelques jours après, un autre enfant était pris du même mal, il tombait presque tous les jours. Deux autres avaient également donné des symptômes inquiétants. Nous avons dû séparer ces pauvres enfants, nous les avons confiés à de bons noirs qui en ont pris soin. Deux d'entre eux étaient déjà baptisés, on les a placés chez des chrétiens.» (Lett. du 6 mai 1878.)

— 6. « Aux travaux des écoles, se joignent ceux du st. ministère. Nous prêchons tous les dimanches alternativement en français et en portugais. Quant aux catéchismes, ils ont lieu tous les jours. On les fait en français, en portugais et en ifiote, qui est la langue du pays.

« Grâce à Dieu, nous n'avons pas eu à nous plaindre jusqu'ici, au point de vue religieux, des Européens résidant à Landana, sur huit catholiques qu'il y a parmi eux, cinq ont rempli leur devoir pascal. Les autres fréquentent aussi l'église. Dernièrement, nous avons enterré un français, qui a fait une mort bien édifiante, après avoir reçu les derniers sacrements.

« On a parlé plus haut du jeune prince Miguel, neveu du roi de St-Antoine. Cet excellent jeune homme, de 18 ans environ, a été baptisé le 8 sept. 1876, avec le fils du Mangove ou prince et gouverneur de Malimbe, deux enfants des gens d'église et 4 autres petits noirs du Congo, rachetés par M. G. Gaume. Ce même jour, a eu lieu la première communion d'un jeune mulâtre, Francisco Guimaraens d'Abreu, fils d'une princesse de Kilonga et héritier présomptif de ce petit royaume.

« Ces enfants avaient été préparés par le cher P. Herzog, venu du Gabon à Landana pour quelques mois, afin de nous porter secours. Le chiffre de nos baptêmes, en 1876, s'est élevé à 160. (Lett. du 8 juin 1877.)

« En 1877, le samedi-saint, nous avons baptisé 14 adultes, dont 10 élèves de la Mission. Cette même année aussi, a eu lieu pour la première fois, la procession de St. Marc.

« Enfin, pour couronner nos travaux de l'an dernier, 1878, nous avons eu le bonheur de faire, le 27 jour de Noël, 33 baptêmes d'adultes et deux de petits enfants.

« Nous avons eu cette même année (1878) une belle 1^{re} communion. Les enfants qui s'y préparaient, ont subi auparavant un examen sérieux. Six ont été trouvés capables et admis à cette grande faveur. La cérémonie a eu lieu, après une retraite de trois jours, le dimanche de Quasimodo, à la messe de 8 heures, solennellement chantée. Une exhortation pathétique du P. Fels a fait couler des larmes. Le soir, au salut, la cérémonie a commencé par une instruction du P. Schmitt sur les promesses du baptême et la consécration à Marie. Tous nos enfants, mais surtout ceux qui venaient de recevoir leur Dieu pour la première fois, étaient émus et heureux. Tous les autres voudraient aussi faire leur première communion; il y a parmi eux une grande émulation pour s'y préparer.

« Parmi nos fêtes, notre Messe de la nuit de Noël a revêtu, cette année, un caractère de solennité qu'elle n'avait pas les autres années. Les enfants avaient préparé eux-mêmes des torches pour la circonstance. Un quart d'heure avant l'office, un chœur d'enfants entonne le Gloria in excelsis, au milieu du calme de la nuit, puis tous se rendent sur deux rangs à la chapelle, portant leurs flambeaux, en continuant ce cantique mélodieux. Ces torches étincelantes au milieu de l'obscurité, ces chants inaccoutumés dans un pays infidèle faisaient une vive et douce impression. Les blancs venus en nombre pour assister à la Messe solennelle, célébrée par le

R. P. Supérieur, se croyaient, nous disaient ils, transportés en Europe. Quant aux noirs, ils encombraient notre chapelle, et regardaient tout avec étonnement. Du reste, toutes les fois que nous avons les offices solennels, ils ne manquent jamais d'y assister.»

— 7. « Nous avons déjà parlé dans un précédent bulletin (C. X, p. 214) de la construction d'une chapelle provisoire. Elle a été bénite le dimanche 12 nov. 1875, fête de la Dédicace de toutes les églises. — « Cette cérémonie a été fort belle, écrivait le P. Duparquet. La bénédiction s'est accomplie avec solennité, suivant les cérémonies du rituel pour les oratoires publics. J'ai fait une instruction de circonstance, et le P. Carrie a célébré la grand'Messe, la première que l'on ait chantée à Sandana. Ce jour-là aussi, nous avons essayé un harmonium, acheté en bien mauvais état et à un très-bas prix, mais qui, très-bien restauré par le F. Hilaire; produit un bel effet. » (Lett. du 2 déc. 1875.)

En 1877, le P. Carrie a acheté à Banane, pour la somme de 1000 \$, la charpente d'une factorerie, que nous avons destinée pour une nouvelle église. Cette charpente sera supportée par des piliers en maçonnerie avec une toiture en zine. En 1877, nous n'avons fait que la maçonnerie, réservant le reste des travaux pour l'année suivante, mais la famine et le manque de ressources, nous ont obligés à les suspendre. Cette église aura 8 m. de large sur 29 m. de long, y compris le porche (4 m. et la sacristie (5 m.). C'est le mercredi 6 juin 1877, qu'ont eu lieu solennellement la pose et la bénédiction de la première pierre.

« Nous avons, en outre, agrandi un dortoir et fait construire une cuisine pour les enfants, une pharmacie, une infirmerie et lingerie. La cuisine est toute en carreaux, et l'infirmerie en planches. Avec ces améliorations, nous aurons, dès l'an prochain, des magasins convenables pour nos récoltes. Cette année, on ne savait où mettre le maïs; que sera-ce donc lorsqu'on aura une année d'abondance? » (Lett. 6 mai 1878.)

— 8. « Nous attendions depuis longtemps la visite de M. J. Le Deme

Il est arrivé le 3 juillet 1878. Aussitôt le paquet en rade, on commence les préparatifs pour le recevoir; la chapelle est ornée, comme aux jours de grandes solennités; et à 5 h. de l'après-midi, nous nous rendions processionnellement à la plage, en croix en tête, bannières et oriflammes déployées, pour la réception du Prélat. Mais il ne put descendre du bord que très-tard, de sorte qu'il ne fut pas possible de le conduire, en cérémonie à la Mission. Pendant son séjour, Monseigneur a bien voulu visiter nos écoles, nos plantations et le reste de l'établissement; et adresser quelques paroles d'édification à nos enfants.

« Le dimanche 7 juillet, après avoir fait une touchante instruction appropriée à la circonstance, Sa Grandeur conféra le sacrement de Confirmation à 8 de nos enfants, et à un jeune naturaliste français, qui habite Landana. Notre chapelle était comble; c'en était pour la première fois que les noirs de Landana voyaient un Evêque.

« Désirant visiter quelques villages voisins, Monseigneur, accompagné du P. Supérieur et d'un autre Père, parcourut la plaine de St-Paul, et les villages de Chimborro et de Singuelé. Le 15 juillet, il quittait Landana, emmenant avec lui un prêtre autrichien, auquel nous avions donné l'hospitalité depuis deux mois. Le séjour de Monseigneur à Landana a fait une excellente impression tant dans la C.^{te} que sur les noirs du pays. »

— 9. « Lors des troubles arrivés à Landana et dont on a parlé au commencement du Bulletin, M. l'Amiral Ribouat avait promis de nous envoyer de temps en temps quelques bâtiments de guerre, pour visiter la côte et assurer la sécurité.

« En 1877, nous eûmes, en effet, la visite de M. Ferral, commandant du *Bernat*, envoyé par M. le Contre-Amiral — Allemand. Les officiers de ce navire interrogèrent nos enfants, et furent émerveillés des résultats obtenus. Tous, en nous quittant, furent unanimes à faire l'éloge de leur travail.

« Le mercredi 16 octobre 1878, le *Vaudrevil*, croiseur français, mouillait dans la rade de Landana. M. le Commandant Poudra, Capitaine de Frégate, à peine arrivé à la Mission, demanda à voir nos classes, ainsi que l'établissement. Il interrogea lui-même les enfants, examina leurs cahiers, les fit lire; et exprima sa satisfaction de leurs progrès. M. le Commandant voulut visiter ensuite les plantations et les jardins de la Mission. Il ne croyait pas que nos enfants, si jeunes encore, fussent capables de faire le travail qu'il admirait. Vers la fin du modeste repas offert au Commandant, on fit chanter en son honneur, une petite chansonnette pastorale, et un autre morceau que les enfants avaient préparés pour la distribution des prix. M. Poudra fut très-touché de ce qu'il venait d'entendre. S'adressant ensuite au P. Supérieur et aux Pères qui étaient présents, il dit: que tout ce qu'il avait vu à Landana, en cette journée, le surprenait d'autant plus que ces petits noirs étaient depuis peu de temps à la Mission.

« Le lendemain, le Commandant et les officiers sont allés faire un voyage dans la rivière Chiloango, avec le P. Supérieur et M. le D^r Lucan. M. Poudra est un homme très-digne, plein de loyauté et très-religieux. Le temps qu'il est resté à la C^{ie}, il a demandé lui-même à assister à la s^{te} Messe, pendant la semaine. L'un des enseignes du bord voulait se confesser et communier; mais il n'a pu satisfaire son pieux désir parce qu'il a été rappelé trop tôt pour le service du navire. Les autres officiers, descendus en dernier lieu, n'ont pas voulu manquer de visiter à leur tour les classes et les cahiers des enfants, pour s'assurer, si ce qu'ils avaient entendu dire, était bien vrai.

« Le dimanche 20 oct., M. Poudra et son Etat-major ont tenu à entendre la s^{te} Messe avant de nous quitter. De retour à bord, M. le Commandant et M. Salato, jeune lieutenant de vaisseau, Chevalier de la Légion d'honneur, ont adressé au P. Curie une lettre de remerciements, contenant les meilleurs souhaits pour la

prosperité de la Mission et l'avance de ses œuvres. Ils nous prièrent aussi de permettre aux enfants de visiter leur vaisseau. C'est le 22 octobre le Vandreuil quitta l'Andana, ayant à bord le P. Faelo, qui rentrait en Europe.

« Un navire marchand se trouvait alors en rade à l'Andana. Le commandant de ce navire nous pria de lui donner des cahiers d'écriture de nos enfants, pour les montrer dans son pays en Allemagne, comme un témoignage de l'intelligence de nos petits noirs. Car, ajoutait-il, on se figure trop généralement, chez nous, qu'il n'y a rien à faire avec les noirs, et je tiens à prouver le contraire par des faits. »

— 10. Ces visites d'officiers ont produit un excellent effet sur l'esprit des indigènes, qui sont d'ailleurs, depuis la dernière guerre, en très-bonne intelligence avec nous.

« Cette année (1878), nous avons reçu diverses ambassades de plusieurs chefs du pays, qui font des instances répétées, pour que nous allions nous établir chez eux. Ainsi le chef de Pointe-Noire est venu lui-même nous prier de commencer une station dans sa capitale; nous offrant un terrain à notre choix, et le meilleur du pays, avec exemption de toutes contributions. Le roi du Loango, qui a deux de ses enfants à la Mission, nous a envoyé à plusieurs reprises son propre frère et son premier ministre, avec des cadeaux; nous conjurant d'aller dans son royaume. Il nous offre également tout le terrain que nous voudrions, et nous garantit la sécurité la plus parfaite. Le roi de St. Antoine et les noirs des environs ont député deux fois des ambassades jusqu'à l'Andana, pour nous supplier de retourner au milieu d'eux: C'est pour ce motif que le gardien de notre établissement de Linda à St. Antoine est aussi venu nous voir à l'Andana. Il profita de son séjour ici, pour se faire instruire et recevoir le St. baptême. Il montre d'excellentes dispositions. Nous l'avons instruit assez pour que, de retour à St. Antoine, il puisse faire le catéchisme à ses compatriotes, les préparer

à la venue du missionnaire, et au besoin, baptiser les enfants.

« Depuis l'expédition française de 1876, nos relations avec le Matenda, chef de Landana, ont été excellentes. Il a confié à la Mission plusieurs des enfants de son village, entre autres son frère et son beau-frère. Dans un village assez rapproché de Landana les noirs ont supplié le Père qui conduisait les enfants en promenade, de faire chanter les prières et les cantiques que l'on exécute à la Mission dans la langue ifiote. On satisfait leurs desirs. En un clin d'œil, tout le monde se trouva réuni. Ces pauvres gens en étaient émerveillés.

« Le Matenda que nous avons trouvé à notre arrivée dans le pays et avec lequel nous avons eu tant de difficultés par le passé, vient d'être détroné et remplacé par un autre. En voici la raison. Un des principaux personnages du Tenda, et prince du sang, voulut forcer la femme du Matenda à prendre la cadea, sous prétexte qu'elle avait mangé l'âme d'un noir du village; mort depuis peu. Là-dessus, le Matenda fit attacher le prince à un arbre et le fusilla lui-même. Aussitôt, quand émeé dans tout le village; on en lève de force, poules, canards, moutons et cabris, on ravage toutes les plantations, rien n'échappe au pillage. Bientôt les principaux chefs se réunissent au Tenda et discutent le cas pendant huit jours. Le Matenda voyant alors que les choses prenaient une mauvaise tournure pour lui, jugea prudent de prendre la fuite pendant la nuit.

« Le lendemain, le premier chef du royaume, le Mambouque, arrivait à la Mission avec les autres princes et une nombreuse suite. Ils venaient nous présenter le nouveau Matenda. C'était un jeune homme de 17 à 18 ans. Personne ne voulut le reconnaître. Alors les blancs choisirent dans l'assemblée un vieillard de 60 à 70 ans, qui fut reconnu par tout le monde comme le chef du Tenda. J'eus à la reconnaissance de ce nouveau souverain une condition très-importante pour nous. Il fallait qu'il prouvât d'abord de garder le traité de paix conclu en 1876.

entre la France et l'ex-Matenda. Ce qui se fit sans aucune difficulté. Je leur lus de nouveau, en le traduisant et l'expliquant article par article, ce traité que le Mambouque et quelques autres chefs ne connaissaient pas encore jusque-là. La circonstance était favorable pour le leur faire accepter et signer. Je leur montrais, qu'il était aussi avantageux aux noirs et au pays, qu'à la Mission et aux blancs. Ils furent tous très contents de ces explications. Alors j'ajoutai à la fin de ce traité une note, constatant que, le 22 février, le Mambouque et le nouveau Matenda l'ont reconnu, approuvé et signé. Et à la suite de cette note, ils firent une croix, comme signature, marque qui fut ensuite certifiée par témoins. Cet acte assure au traité une bien plus grande importance, puisqu'il est ainsi reconnu des chefs du pays et signé par le Mambouque, aujourd'hui premier-seigneur du Cacongo. (Fait le 5 mars 1879.)

— 11 — Une terrible calamité que nous avons eu à supporter dans ces dernières années, c'est l'absence presque complète de pluies, pendant un long espace de temps, et, comme conséquence, la famine. Plus d'une fois, à bout de ressources et de vivres, nous avons été sur le point de renvoyer les enfants qui nous avaient été confiés; et nous avons eu même bien de la peine à nourrir les pauvres petits orphelins que nous avons rachetés de l'esclavage. Cependant, grâce à Dieu, à force de sacrifices, en réduisant un peu le nombre de nos élèves, et en nous abstenant, jusqu'à nouvel ordre, de nouveaux rachats, nous avons eu la consolation de pouvoir garder les plus malheureux et les plus délaissés.

« En 1876, nous avons eu quelques pluies au mois de mars; mais elles ont été bientôt suivies de longues sécheresses. Enfin, le 4 avril 1877, après dix mois de retard, nous sont arrivées les premières pluies; et heureusement elles ont été suivies de plusieurs autres, qui ont assuré la réussite des principales récoltes. On se trouvait au dernier mois de l'hivernage; si ces pluies tardives n'étaient pas tombées, il y aurait eu, cette

fois une famine terrible, déjà dans le sud, à Ambritz, des personnes étaient mortes de faim. Il était devenu impossible de se procurer des vivres dans le pays, et nous n'avions plus dans nos champs que pour six mois de nourriture ! Ce qu'il y avait en outre de désolant, c'est que nos récoltes de manioc se gâtaient ; sous l'action d'un soleil de feu et d'une sécheresse si prolongée les pieds et les racines se desséchaient et devenaient comme de l'étope. Une chose à remarquer à cette occasion, c'est que les indigènes se sont parfaitement conduits à notre égard pendant cette calamité publique ; ils se sont bien gardés de nous imputer la sécheresse, comme par le passé. » (Lett. du P. Duparquet du 25 mars 1876 et 24 avril 1877.)

« En 1878, nous avons eu encore des sécheresses extraordinaires, mais avec la confiance que ce serait la dernière année de cette cruelle épreuve. En effet, M. Saraiva, portugais, qui habite ces parages depuis 20 ans, nous disait, que lorsqu'il était arrivé ici pour la première fois, un semblable fléau venait de désoler le pays ; et il ajoutait qu'après quatre années de sécheresse, il avait toujours vu depuis lors, les pluies tomber régulièrement et abondamment. Nos espérances n'ont pas été déçues. Le 1^{er} nov. 1878, il tomba une pluie torrentielle. Dès le lendemain, nous nous mîmes tous à planter. Déjà nos moissons étaient magnifiques et donnaient les plus belles espérances, lorsqu'arriva un soleil ardent qui dessécha le sol et menaça de faire tout périr. Alors le P. Carrie prescrivit en l'honneur de la St^e Vierge, une neuvaine à faire par tous les enfants, et, de notre côté, nous récitons à la St^e Messe l'oraison : *ad pluviam petendam*. Le dimanche 29 déc., septième jour des prières, une abondante pluie tombe pendant la nuit et sauve toutes nos plantations. Marie nous avait exaucés ! Ces pluies, écrit le P. Carrie dans sa dernière lettre, n'ont pas encore cessé ; nous avons donc retrouvé l'abondance ! Dieu en soit béni ! » (Lett. du 30 avril 1879.)

« Ajoutons ici quelques mots sur nos plantations et nos récoltes de l'an dernier 1878. 20,000 pieds de manioc avaient été plantés par nos enfants en deux jours ; nous avons depuis augmenté cette plantation, qui s'élève aujourd'hui à 45 ou 50,000 pieds. La récolte des haricots a donné 2,000 kilog., malgré le temps peu favorable. On ne comprend pas comment des enfants aussi jeunes encore et qui ne travaillent que la moitié de la journée, puissent faire autant. Tous les étrangers, blancs et noirs, en sont dans l'admiration. — Je viens de faire une découverte précieuse, ajoute le P. Carrie, pour la préparation du manioc. Dernièrement, dans un voyage que je fis dans la rivière Chilouango, j'en causais avec un Portugais, qui aime beaucoup l'agriculture, et qui la étudie au Brésil. Il me dit qu'il n'était pas nécessaire d'éplucher les racines du manioc, avant de les mettre à fermenter dans l'eau ; qu'il y avait même avantage à ne pas le faire, parce que d'abord cela épargnait le temps, et qu'ensuite cette peau, assez épaisse, servait à nourrir la basse-cour. C'est ce que je fis essayer dès mon retour ; nous avons réussi parfaitement, et par là les enfants se sont vus délivrés d'un travail assez long et assez fatigant. » (Lett. 10 av. 78.)

« Cette année 1879, la première saison de pluies a été très-régulière ; et après trois semaines de sécheresse, nous avons eu de nouveau de bonnes pluies. On a récolté le maïs, et nous en avons tant, que nous pouvons en vendre aux blancs de Sandana, pour les noirs de leurs maisons. Notre premier essai de sésame et de tabac n'a pas réussi, par suite du manque de pluie pendant ces trois semaines. Nous avons recommencé, et la récolte promet d'être bonne. On a aussi planté du coton d'Amérique, ainsi que quelques pieds de caféiers. » Lett. du P. Carrie, 1^{er} janv. 1879.

— 12 Au dernier Bulletin de Sandana, on a parlé d'un voyage du P. Dupanquet à Boma, dans le Zaïre. Voici quelques extraits de la relation de ce voyage publiée par M. l'abbé Durand, dans le Bulletin de la Société de Géographie.

(11^e d'oct. 1878.)

« C'est le lundi 23 nov. 1874, que je me suis embarqué sur le packet anglais, pour me rendre à Bomané. A midi, nous mouillions devant Calinde, jolie petite ville indigène, qui s'élève sur de riantes

collines, couvertes de jardins et de vergers, qui lui ont valu du voyageur le nom de paradis de la Côte. Nous sommes repartis dans la nuit, pour Banane, et le lendemain matin, nous étions à l'entrée du fleuve. Dès la veille, peu après avoir quitté Sandana, des îles de verdure, entraînées par les flots, nous en avaient indiqué la proximité. De tous les fleuves d'Afrique, c'est sans contredit celui qui verse avec le plus de majesté, dans la mer, la masse énorme de ses flots. A 100 lieues environ au large, l'eau demeure toute colorée par le fleuve, et déjà bien en dehors de son embouchure elle conserve encore sa douceur. C'est un phénomène qui a de tout temps excité l'admiration des navigateurs.

« La rapidité de ce fleuve crée aux navires à voiles de grandes difficultés pour y entrer. Sa profondeur est telle, que les bateaux ne peuvent y jeter l'ancre, de telle sorte que s'ils n'ont pas une brise assez forte, pour contrebalancer la force du courant, au lieu d'entrer, ils sont entraînés en pleine mer et quelquefois pour longtemps.

« Pendant les quatre derniers siècles, la baie du Sud, appelée baie de St. Antoine, était seule fréquentée, mais à l'époque de l'émigration, les Portugais, cherchant à mettre des obstacles à l'établissement de M. Régis, l'affaire fut traitée diplomatiquement; et pour éviter toute espèce de contestation ultérieure, les factoreries françaises furent toutes installées sur la rive droite du fleuve, et le port de Banane remplaça celui de St. Antoine. Ces événements se passaient en 1857; et cette date est à remarquer, car elle fut pour toutes ces contrées comme le commencement d'une ère nouvelle de prospérité commerciale, qui semble devoir aujourd'hui y introduire en même temps la civilisation et la foi catholique.

« Banane est une étroite langue de sable, jetée entre la mer et un des bras du fleuve. C'est une localité privée d'eau douce et d'un aspect bien monotone. Sa végétation y est stérile, et le sol est si bas, que parfois les flots traversent la presqu'île, pour se jeter dans la baie intérieure. Malgré tout cela, les grandes maisons de commerce y ont placé le centre de leur administration. Ce point, en effet, a l'avantage de se trouver à l'entrée d'un grand fleuve, et entre les deux côtes du Youngo et du Congo. En outre, son port offre des eaux toujours tranquilles et une profondeur suffisante

pour que les navires puissent accoster les ponts construits sur la rive.

« M. Paul Bénaut, alors chef de la factorerie française, m'offrit l'hospitalité la plus cordiale et la plus empressée. J'employais les deux jours suivants à visiter la presqu'île qui n'offre véritablement aucun autre intérêt que celui du commerce.

« Le jeudi 26, on m'appela auprès d'un malade auquel je procurais les derniers secours de la religion. C'était un pauvre catholique hollandais, qui mourut quelques heures après.

« Le lendemain 27, le Tornade, vapeur de la maison française Odaumas et Vanligue, devait partir pour le haut du fleuve. C'était pour moi une excellente occasion, je me hâtai d'en profiter. Dès 6 heures du matin, nous étions en route, notre intention étant de gagner Boma dans la même journée. Le fleuve, dans cette partie inférieure de son cours; c'est-à-dire depuis Boma jusqu'à la mer, est partagé en plusieurs bras, qui forment un réseau de canaux, enveloppant une multitude d'îles à fleur d'eau et bien souvent submergées. Dans la partie la plus voisine de la mer, elles sont couvertes de palétuviers. Aux palétuviers succèdent des forêts d'arbres touffus, entremêlés de palmiers à huile. C'est dans une de ces dernières îles, à un endroit près duquel viennent aboutir les trois principales branches du fleuve que sont installées les factoreries de Tonta da Senha. Les maisons sont construites sur un terrain si bas que chaque négociant est obligé de se former une petite île artificielle, à l'aide de coquillages et de terre apportée en pirogues. On l'entoure de gros troncs d'arbres aiguisés et se joignant de manière à protéger le terrain contre les envahissements du fleuve. Ces habitations sont ainsi échelonnées sur une longueur d'une demi-lieue à peu près. Chacune est entièrement entourée d'eau, de sorte qu'on ne peut se visiter qu'en canots.

« Cet endroit, dont l'importance commerciale est considérable, a dû son développement à l'émigration. La maison Régis y avait placé le centre de ses opérations, et ce lieu offrait pour ce genre de spéculation tous les avantages désirables. Les esclaves réunis sur une île ne pouvaient s'enfuir, et faisaient eux-mêmes les chargements d'eau et de bois à brûler. En attendant l'arrivée des navires qui devaient les emporter, ils étaient employés à la réparation de l'île qu'ils habitaient.

« Le samedi 18, de grand matin, nous quittâmes cet endroit pour remonter le fleuve. Au dessus de Tonta da Senha, il se partage

en trois branches principales, séparées l'une de l'autre par des rivières basses et couvertes de bois et de grandes herbes. Peu après avoir quitté Tontu du Lenha, le paysage change complètement. Aux forêts impénétrables que nous avions vues jusqu'ici, succèdent d'immenses plaines de papyrus, et des bois entiers de palmiers méléba, dont les feuilles ont, comme le latanier, la forme d'un large éventail. D'innombrables légions de chauves-souris s'abritent sous leur feuillage ; et il suffit d'un coup de fusil tiré sur un palmier, pour en faire sortir une véritable nuée. Les îles couvertes de hautes herbes, sont aussi la retraite privilégiée des crocodiles et des hippopotames qu'on y rencontre en grand nombre. Le paysage resté le même jusqu'à la pierre du fétiche, où commencent à apparaître les rochers et les terres hautes. Les arbres disparaissent presque entièrement, et le sol, tout dénudé pendant la saison sèche, se couvre d'un beau gazon et de riches récoltes à la saison pluvieuse.

« Cette pierre du fétiche a attiré l'attention de tous les voyageurs, et est pour les noirs l'objet d'une grande superstition. C'est une masse de rochers, couverte d'arbres séculaires, qui s'élève presque à pic sur la rive gauche du fleuve.

« A Boma, j'étais arrivé au terme de mon voyage. Je passai environ une semaine à visiter la localité et les environs, et à prendre tous les renseignements que je pus recueillir sur cette partie du Congo.

« Cette endroit renferme, en effet, tous les éléments qu'on peut désirer pour le succès d'une mission : salubrité, sécurité, grand centre de population, communications fréquentes et faciles avec l'Europe, avec Loanda, les pays de l'intérieur, et spécialement San-Salvador et le centre du Congo.

« C'est à Boma que vient aboutir tout le commerce de l'intérieur. Les indigènes viennent de tous les pays voisins y apporter l'arachide, l'huile de palme, les coconotes ; et en retour, ils en rapportent chez eux les tissus, les armes, et les autres objets de fabrication européenne. Il y a même, dans les villages qui entourent Boma, une espèce de marché ou pluôt de foire permanente, qui se tient tantôt dans un village, tantôt dans un autre. Sur ces marchés, sont étalés tous les produits

européens et indigènes.

« Les noirs se sont entièrement retirés de Boma, qui n'est habitée que par les Européens et le personnel de leur maison. Huit princes, appelés les rois de Boma, gouvernaient le pays. Tous ces rois possèdent en commun la souveraineté de Boma; et chaque d'eux a spécialement sous son patronage une maison européenne, qui lui fait quelques cadeaux représentant une espèce de tribut. Ce chef est dit le prince de la maison, et lui seul a le droit de lui faire des visites. Chaque prince doit fournir à sa maison le personnel dont elle a besoin et lui prêter son concours dans les différends avec les gens du pays. Lorsque le prince ne peut s'accorder avec sa maison, il y a guerre entre les deux; mais guerre qui se termine toujours par la défaite des noirs.

« Il existe à Boma, pour l'éducation des garçons, un établissement d'un genre tout-à-fait extraordinaire. C'est une espèce de collège où l'on interne les enfants dès leur bas âge. Là, ils parlent une langue étrangère à celle du pays, ils portent un vêtement tout particulier, et restent ainsi complètement séparés des autres enfants, jusqu'à l'achèvement de leur éducation. C'est la seule école, de ce genre, que je connaisse en Afrique.

« On voit à Boma une suite de factoreries, au nombre de 15 environ, toutes situées sur le bord du fleuve. Elles peuvent occuper près d'une demi-liene sur la rive droite. A l'ouest, elles sont séparées du village de Lombee, par la petite rivière du Jacaré, toute remplie de crocodiles. Au nord, se trouve une colline, sur laquelle se tient le marché. La rive du fleuve est très-jolie, toute tapissée de fin gazon ou couverte de sable. Le fleuve est si large en cet endroit, que c'est à peine si la vue peut atteindre la rive opposée. La grande île de Boma se trouve presque en face, et n'est pas éloignée, je crois, de plus d'un mille ou deux.

« Un avantage qu'on aurait à Boma, et que je ne dois pas oublier de signaler, ce serait la facilité de racheter de jeunes esclaves, qu'on vient y vendre de l'intérieur du Congo, et en outre la facilité des relations avec San Salvador. C'est là que nous faisons de préférence acheter les enfants de la Mission. Ils y sont amenés pour être vendus avec les produits indigènes, soit par leurs parents, soit par leurs maîtres ou par des créanciers. Pour des sujets de première qualité (ce qu'on appelle peça, il ne faut

pas dépenser moins de 80 à 100 £; mais alors on a de enfants d'éli-
-te, intelligents et robustes. Nous sommes en général enchantés de
ceux qu'en nous a envoyés jusqu'à ce jour; et je crois ne pas exa-
-gérer en disant qu'ils égalent, pour leurs bonnes qualités, nos en-
-fants d'Europe. Daigne la Providence nous procurer les moyens
de développer cette œuvre du rachat d'enfants esclaves! quel bien
nous pourrions faire par lui, si nous avions plus de ressources! (S^{er}.
du 3^e déc. 1875.)

— 13. En 1876, le P. Carrié a fait deux voyages importants
dans le Zaïre, à Boma, et à St-Antoine. Ses Missions Catholi-
ques en ont publié la relation détaillée (N^{os} des 20 avril 1877,
4, 11, 18 oct. 1878 et nov. 1878.) Malgré le vif intérêt qu'elle présente,
nous ne pouvons, à cause de son étendue, la reproduire ici.
Nous nous bornons à en donner un résumé d'après les lettres
du P. Duparquet, avec le passage relatif à l'ancienne Mis-
sion des Capucins à St-Antoine :

« J'ai envoyé le P. Carrié faire une excursion dans le fleuve du Congo,
en compagnie de M. le D^r Lucan⁽¹⁾. M. Conguys, gérant en chef de
la maison française, lui a donné généreusement passage sur ses ba-
teaux à vapeur, et l'a accompagné partout avec une bienveillance dont
on ne peut être trop reconnaissant.

« Ces deux voyages se sont effectués, l'un en mars et en avril,
et l'autre en juin et juillet. Le premier avait pour but de visiter
les chrétiens du fleuve Congo et de baptiser leurs enfants. Il eut
pour résultat une vingtaine de baptêmes, et la préparation
d'une Mission à St-Antoine. Partout le cher Père a été reçu à bras
ouverts, il a baptisé bon nombre d'enfants, béni les tombes des Euro-
péens défunts, célébré la 1^{re} Messe pour le repos de leurs âmes, tant

(1) Le D^r Lucan, dont on a déjà eu occasion de parler, est arrivé à Landana au mois
de février 1876, dans le but d'y faire des études spéciales d'histoire naturelle et d'exer-
cer la médecine. On lui a cédé provisoirement l'habitation destinée aux religieu-
ses, sur le mont St-Pierre, appartenant à la Mission. C'est, d'après ce qu'écrivait
le P. Duparquet, un charmant homme et un excellent médecin; il a toujours
montré, pour la Mission et en particulier pour nos confrères malades, un
véritable dévouement. Il a avec lui sa femme, qui est très-pieuse. (S^{er}. 29 fév. 1876.)

à Banane qu'à Boma; et tous les Européens se sont fait un devoir d'assister à ces cérémonies. Un grand nombre d'indigènes voulaient aussi se faire baptiser; mais ils n'étaient pas instruits.

« De retour à Banane, le P. Carrie est allé jusqu'à St. Antoine, l'antique ville de Soigno, capitale des ducs de Soigno, berceau du christianisme au Congo et principale résidence des Capucins. Il y a été reçu à bras ouverts par le roi et toute la population. Le roi a demandé le baptême; et on a mis tant d'empressement à garder le Père, qu'il s'est résolu, au lieu de retourner le soir à Banane; de renvoyer le Tanny avec M. Couguy, le docteur et les autres blancs, et de rester seul au milieu de ses noirs. Il y a plus d'un siècle que ces pauvres gens n'avaient plus de missionnaires; et cependant ils ont un reste de foi et bien des pratiques de la religion. Ils entretiennent avec soin leur église, et y conservent avec un grand respect les objets sacrés. Un d'entre eux fait les prières, et préside au chant des cantiques. Il y a là encore les ruines du couvent des Capucins, les grands arbres de leurs jardins, la cloche de l'église etc. Les descendants des esclaves des Pères Capucins, forment une jolie petite ville de deux à trois mille habitants, qu'on appelle la ville des gens d'église. Ces gens d'église vivent à part des autres noirs, et s'administrent eux-mêmes. Ce sont là vos enfants, ont dit les noirs en conduisant le Père à la ville. Et en effet, ces gens reconnaissent encore les missionnaires comme leurs Pères et leurs Supérieurs. Il a fallu leur promettre de revenir les voir; et tous les arrangements ont été pris avec le roi pour l'établissement d'une station. Nous y ferons une petite maison, et l'un de nous ira, chaque année, y passer quelques semaines, pour administrer les sacrements à ces pauvres gens. Le P. Carrie a passé trois jours au milieu d'eux; visitant les principaux villages et baptisant un grand nombre d'enfants. On voulait le retenir encore; mais il a déclaré qu'il ne le pouvait sans la permission de son Supérieur; et les noirs l'ont ramené, à Banane, dans la pirogue royale; au milieu de la nuit, heure où les flots du Zaïre sont moins agités. Les gens de l'église ont confié plus de deux cents enfants au P. Carrie; et le roi lui-même lui a remis l'éducation de son neveu, don Abiguel. — Ces enfants sont à la Mission, et nous en sommes très-contents. »

— « Voici comment le P. Carrie raconte lui-même sa visite à

S. Antoine a Dès la veille, le roi avait fait annoncer ma visite aux gens de l'église. Dès qu'on m'eût aperçu, on se mit à sonner la cloche. Eh bien! cloche; abandonnée depuis tant d'années entre les mains des païens, sois mille fois bénie! Des peuples chrétiens qui l'ont vue, des apôtres qui ont évangélisé ces nations, il ne reste plus rien. Seule, ta voix n'est pas devenue muette et nous rappelle un glorieux passé!

a Cette cloche a un très-beau son; elle est assez bien conservée. Elle est suspendue à une forte traverse, qui repose sur deux poteaux d'environ 1 m, 50 de hauteur. Des lianes du pays, passant dans des deux anneaux, l'attachent à la traverse; sur son contour, elle porte les paroles suivantes, parfaitement lisibles: *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Cette inscription, 4 deux canons, jetés à quelques mètres de là, dans un endroit qui devait être l'entrée de la grande avenue de la Mission, laissent croire que les anciens missionnaires n'étaient point exempts de la cacasse des indigènes. On lit en outre, sur la cloche, l'année où elle a été fondue 1700. Elle doit peser de 80 à 120 kilogrammes.

De la cloche à l'église, il n'y a pas plus de 10 à 15 mètres. J. demandai à y entrer, on alla aussitôt chercher la clef. L'édifice peut avoir à peu près 10 m. de long, sur 5 de large. Le sol est propre, mais dans paré ni plancher; la toiture, quoique couverte en paille, est assez convenable. Il y a deux portes, l'une dans le pignon, à l'entrée de l'église, et l'autre dans le côté, à droite, à deux mètres environ de la porte latérale, dans la direction du sanctuaire, s'élève un pan de muraille, destiné à séparer le sanctuaire de la sacristie, qui se trouve ainsi dans le fond de l'édifice. Cette muraille n'a guère que 2 mètres de hauteur et n'aboutit pas aux côtés latéraux de l'église. Il y a en effet, entre ses deux extrémités et les côtés latéraux, deux espaces d'environ 1 mètre, ce sont les deux portico par où l'on entre à la sacristie. Celle-ci peut avoir 2 m de large sur 5 de long. Elle est éclairée par deux petites fenêtres fermées par des morceaux de planche.

a Contre la paroi du mur intérieur—regardant la nef de l'église, est adossée une sorte d'autel. Au-dessous de l'autel et des objets sacrés qu'on y garde, une grande toile est suspendue à la voûte, de manière à recevoir tout ce qui pourrait tomber

de poussière, de débris, etc. Lorsqu'on en lève les premiers voiles, on aperçoit d'abord le marche-pied de l'autel, recouvert d'un doampo, natte fort commune dans le pays. Puis, sur la partie qui se présente la table d'autel, cette table n'est qu'à peine élevée (de 0,50 au-dessus du marche-pied), se dressent six chandeliers en bois noir, la plupart assez bien conservés. Sur le gradin, repose un grand christ en bois, de près de 1 m. de hauteur, bien conservé; de chaque côté, deux grandes statues, l'une de la St^e Vierge et l'autre de St-Antoine de Padoue, également en bois et presque de grandeur naturelle. La statue de la St^e Vierge porte une couronne, qui paraît être d'argent. On ne voit de cette statue que la tête, d'ailleurs fort belle et parfaitement conservée. Le reste du corps est revêtu d'étoffes, à la manière de certaines statues portugaises. Celle de St-Antoine paraît beaucoup plus ancienne. Elle représente le saint tenant l'Enfant Jésus sur ses bras. La tête, quoique horriblement défigurée par le temps et mutilée par les insectes, est pourtant encore reconnaissable; elle est ornée d'une couronne d'argent. La tête de l'Enfant Jésus est complètement trouée et criblée par les insectes, à la façon d'une éponge. C'est à peine si l'on en aperçoit encore les contours. Elle ne porte pas de couronne.

« Entre ces deux statues, on en voit aussi quelques autres plus petites, de la St^e Vierge et des saints. Outre le grand christ dont j'ai déjà parlé, il y en a cinq autres de moyenne grandeur; l'un d'eux est en argent massif et fort beau. L'arbre de la croix est rond et sculpté, de style ogival. Le socle est une espèce de timbre rond en bronze. On y voit un calice en argent; malheureusement la patène a été perdue.

« Un encensoir et une navette aussi d'argent massif, avec le millésime de 1668, ne sont pas moins remarquables. Les noirs ont soin de mettre de temps en temps des charbons dans l'encensoir, et dans la navette une sorte de résine transparente, simulant assez bien l'encens, mais sans odeur. La cuiller est de même métal que la navette. Il y a encore parmi ces objets plusieurs clochettes, qui servent chaque fois que le peuple se réunit à la chapelle pour la prière et le chant des cantiques. Une espèce de mortier en bronze, à demi rempli d'eau, tient lieu de bénitier. Le chef des noirs, en congédiant le peuple à la fin des cérémonies, trempe

le doigt dans cette eau et en asperge la frêle, comme pour la bénir.

« Après avoir visité toutes ces choses, j'adressai quelques paroles à ces bons noirs, en leur exposant brièvement la signification de ces croix, statues, etc. Tout le monde se plaignait du manque de pluie. Je leur expliquai que les calamités publiques sont souvent des châtimens de Dieu irrité contre les crimes des hommes; que s'ils voulaient avoir de la pluie, ils devaient demander pardon à Dieu de leurs péchés, le prier d'avoir pitié d'eux. Au même instant cette foule singenouillée, lève les mains au Ciel, et répète avec moi les prières que je récite très-lentement et à haute voix. « À la fin du Te Deum, de l'Ave, du Credo, des actes de foi et d'espérance, de charité et de contrition, tous répondent: amen, Jésus! Quel spectacle attendissant de retrouver, après tant d'années de délaissement, un peuple encore chrétien, au moins extérieurement et sachant encore prier! Il ne manque évidemment à ce pauvre troupeau qu'un pasteur qui le remette dans la voie du salut. »

— « Au mois de juillet 1876, ajoute le P. Duparquet, j'envoyai de nouveau le P. Carrie à Boma, dans le but d'acheter un terrain, où nous pourrions construire une chapelle et une résidence pour les missionnaires.

« Dès son arrivée, les huit rois du pays se sont réunis, et d'un commun accord, ils ont accédé à sa demande, et décidé que le nouvel établissement serait sous la protection du prince Sangué, le principal de ces huit rois. À la suite de cette délibération, qui a eu lieu publiquement, en présence de tous les blancs de Boma, le roi Sangué a eu voyé son ambassadeur Nguidi, pour signer le contrat et déterminer le terrain concédé; car ce roi, suivant les usages du pays, ne peut venir en personne à Boma.

« Le P. Carrie demanda le terrain sur lequel se tenait la quinzanda ou le marché public et le contrat fut signé le 20 juin. Cependant les populations étaient depuis longtemps habituées à ce marché, en outre, notre clôture aurait intercepté les communications avec deux factoreries. Il s'éleva donc de fortes réclamations contre cette concession. Les blancs mêmes se réunirent à ce sujet le 25 juin, et prièrent le P. Carrie d'accepter pour la mission, un autre terrain, plus avantageux d'ailleurs sous tous les rapports. Ces Messieurs avaient, en effet, parfaitement raison. L'endroit est beaucoup mieux que le premier. Plateau élevé d'au-

moins 20 mètres au dessus du fleuve, coupé à pic sur ce dernier, entouré des trois autres côtés par une belle vallée, resserrée en un endroit par un autre coléau; terrain fertile, beau ruisseau traversant la gorge, belle brise, vue superbe; maison anglaise à l'Est, maison Benigno, à l'Ouest, surface du plateau plus vaste que celle de la quitanda. Nous pourrions avoir là de superbes plantations.

« On fit donc prévenir les rois, qui ne virent aucune difficulté à l'échange; et le mardi, 11 juillet, le roi Sangué envoya son ambassadeur pour signer le nouveau contrat. Nous voilà donc installés au Centre du Congo, à quelques jours seulement de San Salvador, et sur les bords de ce grand-fleuve qui ouvre une voie jusqu'au Zanguebar. Mais hélas! où sont les ouvriers pour envoyer recueillir cette vaste moisson d'âmes!

« Le prix d'achat a été seulement de 143 £ payés en étoffes; mais outre cela, il y a à payer au roi un tribut valant 43 £. Puis le dit roi fournit pour le service de la maison 6 personnes auxquelles on est obligé de donner 183 £ par an, ce qui fait une rente de 226 £. Mais, par contre, ces six domestiques sont obligés de travailler tous les jours, et ne reçoivent en plus que la nourriture lorsqu'on les occupe; c. à d. une somme de 0,25 £. c'est une petite charge pour la Mission, mais nous aurons l'avantage, toutes les fois que nous irons à Boma, de les trouver à notre disposition. » (Lett. du 27 juill. 1876.)

— 13^{le} Deux mois après, le P. Duparquet est allé lui-même, avec le F. Hoilaire, à Banane, à Boma et à St. Antoine, dans le but de choisir, en ce dernier endroit, le lieu qui pouvait le mieux convenir à la station que l'on se proposait d'y établir. Voici, d'après ses lettres au P. Currie, un résumé du récit de ce voyage intéressant:

« Avant-hier (16 sept. 1876), je suis allé visiter le vieux roi Nendao, originaire de St. Antoine. Il a quitté ce pays par suite de difficultés avec ses compatriotes, et est venu s'établir à Banane avec une colonie du Sogno. Je le croyais païen. Jugez de mon étonnement, lorsque ce bon vieillard me proposa d'aller visiter son église; je le suivis avec empressement. Il me dit alors qu'il avait été baptisé, et qu'il avait reçu au baptême le nom de Pedro. A son arrivée à Banane, il avait élevé une chapelle, en souvenir de celle

de St. Antoine c'est cette chapelle qu'il voudrait me montrer. Elle était soigneusement ornée. Au fond de l'abside un autel, sur lequel sont conservés trois beaux crucifixes en cuivre, très-anciens avec la hampe d'une croix de procession en bois d'ébène parfaitement sculptée. Hier, dimanche 17 sept., je suis allé sur l'invitation du roi, y dire la St. Messe. Le vieillard, en suivant les cérémonies, me dit que c'était bien lui ce qu'il avait vu dans son enfance, son émotion fut si grande, pendant la consécration, qu'il ne put retenir ses larmes. Il suit encore faire le signe de la croix. J'y ai baptisé un petit garçon et deux petites filles, dont l'une procure parenté du roi.

Le Tornado, vapeur de la maison française allant à Bonje vers m'y rendre aussi, de là j'irai à St. Antoine. L'ambassadeur du roi de St. Antoine est venu me voir ce matin (18 sept.) de la part du prince. J'ai concerté avec lui mon voyage. Un grand nombre des gens de cette localité viennent me rendre visite. L'un d'eux, vieillard vénérable, m'a chanté un beau cantique, et m'a récité le Pater. Le premier ministre de la reine de Mocha m'a invité aussi à aller visiter sa souveraine.

Enfin, je suis à Sogno depuis le 27 sept. J'y ai été très-bien accueilli par le roi et la population. Il s'est même engagé une lutte sérieuse entre le roi et les gens d'église, pour savoir qui me posséderait pendant mon séjour. J'ai choisi pour emplacement de la Mission le haut de la colline qui se trouve derrière le village du roi, position vraiment magnifique sous tous rapports. La question de notre établissement a été traitée dans une réunion solennelle de tous les princes de la contrée, présidée par le roi. C'était le 7 oct. Les princes, au nombre de 30, se rendaient processionnellement de la demeure du roi au lieu de la réunion. Don Pantaléon, vieillard plus qu'octogénaire, suivait en palanquin. Lorsqu'il se fut assis sur son trône, je me plaçai à sa droite, les princes se mirent à genoux, et restèrent dans cette attitude durant toute la séance. Le roi bénit d'abord l'assemblée avec un grand crucifix, qui ne le quitte jamais; puis il fit en ma faveur un long discours, qui fut suivi de plusieurs autres. Les conclusions de tous furent l'exemption de toute coutume et la permission d'établir deux résidences, l'une à Sogno et l'autre à

St. Antoine, sur l'emplacement du couvent des Capucins. Les princes vinrent ensuite me voir; mais en entrant ils me prévenaient qu'ils ne demandaient aucun présent. On m'a amené un certain nombre d'enfants à instruire, je n'ai pu en prendre que 6 à cause de l'exiguïté de mon logement. Chaque dimanche, je vais à l'église baptiser les enfants et célébrer la St. Messe. Elle est suivie du chant des prières catholiques, et d'un cantique en l'honneur de St. Antoine, en langue indigène. La cérémonie se prolonge souvent jusqu'à 2 h. de l'après-midi. Pour le matériel, rien ne me manque; on m'apporte des vivres en abondance, poules, canards, moutons, cabris, etc. Le nombre des baptêmes s'est élevé à 131, pendant le peu de temps que nous avons séjourné à St. Antoine, le P. Carrie et moi (Lett. des 28 sept. et 15 oct. 1876. Annales de la Prop. de la foi, sept. 1877, p. 380.)

— a Tout paraissait donc s'annoncer sous des auspices favorables, pour cette nouvelle station de St. Antoine; et le 10 janvier de l'année suivante (1877), le P. Duparquet y envoya de nouveau le P. Carrie avec le P. Fortunat, afin de voir s'il était possible de commencer l'œuvre. Mais déjà dans le court espace qui s'était écoulé entre ces deux voyages, l'homme ennemi avait réussi à semer parmi les indigènes d'incroyables préjugés contre nous. Des agents portugais avaient fait accroire à ces pauvres gens que le manque de pluies, dont on souffrait depuis longtemps, provenait des missionnaires; et même pour exciter la population à ne pas nous recevoir; ils avaient distribué ça et là des présents.

« Sur ces entrefaites, le P. Carrie arrive à St. Antoine, avec un petit mobilier pour notre habitation. Or, parmi ce mobilier se trouvaient six chaises; et il portait lui-même, pour se délasser la tête, un petit bonnet en paille. Il allait ainsi s'installer tranquillement. Tous les noirs aussitôt de s'élever avec une sorte de fureur contre les pauvres chaises et le malheureux bonnet. « Voilà, voilà, s'écrient-ils, la cause de la famine! » Le P. Carrie essaie par tous les moyens possibles de leur persuader que ses chaises et son bonnet ne sont absolument pour rien dans ces calamités publiques. Tous ses arguments n'ont d'autre résultat que d'exciter davantage les esprits contre lui. Il en appelle alors à l'intervention du Commandant de l'Arvon, navire de guerre anglais,

alors, stationna dans le Congo. Ce digne commandant consentit bien à se rendre dans ce but à St. Antoine et à Tinea; mais jamais il ne put faire revenir les noirs de leurs dots et bizarres préjugés. Le P. Carrie leur déclara donc qu'il allait se retirer.

« Alors, par un changement trop subit pour être bien sincère, les indigènes lui expriment leur repentir et le supplient de rester. Ils lui offrent même un mouton et une chèvre, et ils le prièrent du moins d'emmener plusieurs de leurs enfants. Le Père voulut bien les recevoir; mais il se décida à repartir pour Landana. Il était du reste assez souffrant en ce moment, et n'aurait pu prolonger son séjour à St. Antoine. Il laissa la garde de la maison et des jardins de la Mission de St. Antoine à un L'inguidex; interprète, très-estimé dans le pays, nommé Nengunga; c'est le neveu de Don Pantaléon, roi d'église. » *Sell. 1^{er} fév. 1877*;

« Depuis lors, les idées de ces pauvres gens ont heureusement changé. Dans plusieurs circonstances, ils nous ont envoyé des ambassadeurs pour nous supplier en grâce de retourner dans leur pays; mais il n'a pas été possible jusqu'à présent de répondre à leurs desirs.

— 14.° Au commencement de l'année 1878, deux ministres protestants sont arrivés de Liverpool à Landana, pour s'établir à Boma et à Noki. L'un d'eux a exercé pendant 15 ans la médecine à Londres; il est aussi chimiste distingué. Son compagnon est naturaliste. Ils ont apporté une grande quantité d'armes à feu, avec une ample provision de balles. Ce qui faisait dire au capitaine du navire qui les portait: « qu'ils avaient des armes pour tuer tous les noirs du Congo.

« Nous avons appris par les officiers d'un bâtiment de guerre portugais, qui sont venus nous voir dernièrement à Landana, que ces deux ministres se contentaient, pour le moment, de distribuer de petites bibles polyglottes en français, anglais, allemand et italien. Cela ne fera encore pas grand mal aux noirs. Ils avaient voulu acheter l'île de Boma, située au milieu du fleuve, en face des comptoirs européens. Mais trois portugais l'avaient déjà acquise, quoique la chose fût restée secrète.

« Alors les deux ministres se sont rendus dans le Haut Congo. Mais ils n'y ont pas été heureux, l'un vient de mourir, et l'autre retourne en Europe. Deux matelots restent ici pour les remplacer » (lett. des 10 avril et 6 déc. 1878.)

« Sur ces entrefaites, ajoute le P. Curie, le gérant de la factorie française de Boma m'ayant écrit que nous pouvions être exposés à y perdre notre terrain, parce qu'il n'était pas clôturé, je me rendis en toute hâte en ce lieu pour régler l'affaire, afin de ne point laisser périr nos droits. Je soupçonnais que les ministres protestants qui n'avaient point encore trouvé d'emplacement pour s'établir ne devaient pas être étrangers à cette manœuvre. À mon arrivée je fus heureux d'apprendre que les noirs n'avaient pas fait la plus légère difficulté au sujet de notre terrain; seul, un portugais, M. Motta Veiga, en avait pris une partie, profitant de l'absence de clôture. Pour éviter tout conflit avec cet homme, je fis venir le chef indigène qui m'avait vendu autrefois la propriété, je lui montrai son peu de loyauté en la revendant à une seconde personne; et je l'obligeai à me céder une autre portion, en échange de celle qu'on m'avait enlevée. Il se vit bientôt, et un contrat en bonne et due forme fut signé par lui et deux témoins. Ensuite, j'ai fait entourer la propriété de haies vives, pour empêcher de nouveaux empiètements. De plus, un portugais, M. Henrique Germano-Faro m'a donné une vallée attenante à notre propriété; elle est ainsi plus vaste et plus belle que l'ancienne. » (lett. du 6 déc. 78)

« À peine arrivé à Lundana, j'apprends que les protestants ont acheté eux-mêmes un terrain à Boma. J'avais eu bien raison de me hâter, pour garantir ce que nous possédions déjà; car, sans cela, la Mission risquait bien de tout perdre. » (lett. du 1^{er} janv. 1879.)

— 15. Le 12 août 1877, les P. P. Curie et Schmitt ont fait une intéressante excursion dans le Loango. Nous nous bornons à donner à ce sujet quelques lignes d'une lettre du P. Duparquet, la relation détaillée de ce voyage ayant paru récemment dans les Missions catholiques n^o du 6 juin 1879.)

« Depuis trois semaines environ, les P. P. Curie et Schmitt sont partis en mission pour la visite des Stations. Ils se sont d'abord rendus à Pointe-Noire, où ils sont arrivés le 1^{er} août sur un vapeur de

la maison française, puis de là ils sont allés visiter le roi de Soango et sa capitale. Partout ils ont été parfaitement accueillis, tant par les blancs que par les indigènes. Ils ont fait dans les deux localités un bon nombre de baptêmes, dont six à Pointe-Noire. Ses gens de Soango ont beaucoup engagé les Pères à s'établir chez eux. Le roi de Soango a voulu faire confier l'éducation de deux de ses fils, qu'ils ont ramenés à la Mission, avec le fils du prince de Pointe-Noire. Ces trois derniers arrivés, portent à 8 le nombre des princes ou fils de chefs élevés à la Mission. Ses deux Pères sont revenus à Landana sur le Cornado; mais ils n'ont fait qu'y passer une demi-journée, et ils sont repartis aussitôt pour St Antoine sur le même vapeur. (Lett. du P. Duparquet du 27 août 1877.)

— Voici quelques extraits d'une lettre du P. Schmitt sur cette seconde partie de leur voyage :

« Nous avions d'autant plus hâte de nous rendre à St Antoine, que l'un de nos anciens élèves s'y trouvait atteint d'une maladie grave; et nous voulions arriver à temps pour lui administrer les derniers sacrements.

« Avant notre voyage, le P. Duparquet avait reçu plusieurs ambassades de la part du roi, ce qui nous avait fait espérer que la population était revenue à de meilleurs sentiments à l'égard de la Mission. Mais les sorciers du pays continuaient toujours à l'exciter contre nous, en nous représentant à ses yeux comme la cause de ses souffrances.

« Depuis, en effet, près de deux ans, une grande sécheresse règne dans la contrée; et ces pauvres gens en sont réduits à la dernière misère. Ils n'ont pu récolter un seul pied de manioc, leur pain quotidien. Dans le village du roi Koucoulou, nous n'avons plus trouvé que quelques misérables cases. Fût-ce cette population de Sogno, autrefois si florissante, diminue-t-elle de jour en jour, les rares survivants traînent une misérable existence; on dirait de véritables squelettes. Le chrétien, qui a la foi, se résigne; mais le pauvre noir païen s'adresse à ses gangas, qui ne sont que les suppôts du mauvais esprit; et ces sorciers, sachant bien que si la vraie religion s'établissait dans le pays, leurs fourberies seraient déjouées, s'acharnent à fermer la porte au missionnaire, en trompant le peuple par des ignobles mensonges: « C'est celui-là, répètent-ils sur tous les tons, c'est

le Ganga-Njumbi. le miss onnare, qui nous a attiré ce fleau, c'est lui qui empêche la pluie de tomber, c'est lui qui nous fait ainsi mourir de faim! — Et de là ces incroyables préventions contre le missionnaire.

« Cependant, dès notre arrivée à St Antoine, nous demandâmes au roi une audience; pour lui exposer l'objet de notre visite. Après plusieurs instances, il se présenta devant nous, d'un air tout irrité. Le P. Carrié lui expliqua en quelques mots notre désir de revenir nous établir à Tinda; mais le roi lui répondit qu'il ne voulait pas décider à lui seul cette question, qu'il réunirait à cet effet les princes du pays.

« Le lendemain à 10 heures, eut donc lieu le palabre (réunion). Tous les fidalgos y vinrent en grand costume, comme signe de distinction, ils étaient revêtus de leurs bonnets couverts de griffes de tigres. Les gens d'Église s'étaient faits représenter par des hommes de peu d'influence et de peu d'autorité.

« On se réunit sous le grand arbre où le roi a l'habitude de tenir ses audiences solennelles. Il fit tout d'abord déployer ses ornements. Un esclave ouvrit une grande boîte, dans laquelle était renfermé un beau crucifix en argent, puis le posa devant le roi, qui en tenait un autre à la main. Sous les pieds il avait un grand sabre. Pendant que les chefs exécutaient le saquilla, cérémonie qui consiste à se frapper les mains en cadence, le roi souleva son crucifix, puis ouvrit la séance. Elle roula uniquement sur la sécheresse et ses causes. Dès les premières paroles, l'animation fut extrême. Le plus grand nombre des chefs nous étaient opposés, et nous lançaient de terribles regards. Quelle chaleur, quelle véhémence dans leurs discours! Ce n'était que cris de toutes parts et personne pour rappeler à l'ordre. Alors un des chefs nommé Capita, se lève en sautant, prompt comme l'air, s'empare de sa petite besace qui renfermait quelques noix de palme, vient se placer en face de nous, et s'écrie en nous montrant une poignée de ces noix. « Pourquoi viennent-ils ici ceux-ci? Tenez, mangez encore le peu qui nous reste! Mais non, vous ne les aurez pas, et vous ne demeurerez pas ici! » — Après lui, un autre, encore plus irrité, saute comme une furie au milieu de la réunion, et s'écrie dans un transport de colère: « Pour acheter de la nourriture.

jeai été contraint de vendre les anneaux en argent que je portais aux pieds, et si ceux-ci restent dans le pays, je serai encore obligé de vendre mes propres enfants, et je mourrai moi-même de faim. » Les femmes elles-mêmes se mirent alors de la partie ; et ce fut bien pis encore. Une princesse arriva, armée d'une grande épée : Elle ne put prendre place dans le cercle des chefs, mais de temps en temps elle ajoutait son mot. Lorsqu'on parlait contre le missionnaire ; elle approuvait à haute voix ; au contraire lorsque quelqu'un disait une parole en notre faveur, elle l'accablait d'injures. Elle était tellement irritée contre nous, qu'elle nous suivit jusqu'à la rivière, et lorsque nous lui en demandâmes la cause, elle répondit d'un ton impérieux « *ounga venou* » pour vous surveiller.

Enfin le roi, après nous avoir fait plusieurs propositions inacceptables, comme celle de nous établir à l'entrée de la rivière, où il n'y a presque pas de population, nous pria de nous retirer. La grande majorité des chefs nous était encore plus opposée que lui, de sorte que le séjour eut été impossible. Aussi, dès la fin du palabre, qui dura jusqu'à deux heures du soir, nous retournâmes à Banane, sans même aller visiter N. D. de Tinda. Ses représentants des princes d'Eglise, qui étaient au nombre de quatre, ne se sont guère montrés courageux. Ils ont demandé à nous avoir chez eux ; mais leurs instances n'étaient pas très-vives et peut-être encore moins sincères. Aussi, voyant que les esprits étaient trop exaspérés, à cause de la sécheresse et de la famine ; nous jugeâmes plus opportun de remettre à une époque plus favorable notre projet d'établissement à St-Antoine. (Lett. du 8 déc. 1877.)

— On avait à craindre, pour le développement de la Mission, des obstacles plus graves encore de la part des portugais, que du côté des indigènes ; ils viennent heureusement d'être écartés. — Dans ces derniers temps, en effet, dit le P. Duparquet, les Portugais avaient résolu de s'emparer du Congo, et même des deux royaumes de Ngoyo et de Cacongo, au moins du littoral. Dans ce but, le Gouverneur-général de Angola avait lancé un décret, en date du 21 sept 1876, par lequel il annonçait que le Portugal s'emparerait de cette côte le 21 mars 1877, et qu'à partir de ce jour, on ne tolérerait plus de pavillons étrangers sur les bateaux de cabotage. On le comprend aisément, c'était la ruine de la Mission. Les Portugais nous auraient obligés à nous éloigner, ainsi qu'ils l'avaient

déjà fait dans nos premiers essais d'établissement à Ambriz, à Soanda et à Mossamédès. Mais comme c'était en même temps une atteinte aux droits des autres nations, qui ont toujours réclamé la neutralité de cette côte, les Anglais ont protesté énergiquement. J'en écrivis moi-même au Commodore de l'Avon. Il me répondit immédiatement par une lettre très-bienveillante, qu'il s'opposerait efficacement aux prétentions du Portugal. Il en écrivit officiellement à Londres, ainsi qu'au Gouverneur d'Angola. Celui-ci envoya cependant deux navires à Cabinda pour faire quelque tentative. Mais il y avait là un vaisseau de guerre anglais, tout prêt à les repousser; et les Portugais durent se retirer. Puis bientôt après, sur un avis de Lisbonne, dû à l'action du Cabinet de Londres, le Gouverneur de Soanda se vit contraint de retirer son décret; et à la suite de cet échec, il a offert sa démission ¹⁾, (Lett. du 24 août 1877.)

— 16. « En revenant de St. Inácio, 25 août les P. P. Carrié et Schmitt ont fait escale à Ponta da Lenha. M. Stanley venait lui-même d'y passer, à son retour de l'intérieur de l'Afrique. Ils ont recueilli sur son voyage, de la bouche de M. Lambert, gérant de la factorerie anglaise, qui lui avait donné l'hospitalité, quelques détails qui intéressent spécialement la Mission du Congo.

« Cet illustre voyageur a mis deux ans et neuf mois à traverser l'Afrique, de Bagamoyo à Boma. Les grandes difficultés qu'il a éprouvées se sont produites surtout dans le haut Congo. A la cataracte de Uellala, qui a 40 pieds d'élévation, il avait devant lui une montagne de 4000 mètres d'altitude. Il a mis cinq mois à la franchir. Arrivé près de Boma (10 août 1877), sa caravane était réduite de 350 personnes à quatre-vingts. Des trois blancs qui l'accompagnaient, deux étaient morts de fatigue et de maladies, et le troisième, qui lui était particulièrement cher, s'était noyé à la

1) Les cartes de la Marine, suivant à cet égard, celles de Lisbonne, faisaient remonter les possessions portugaises jusqu'au delà du Zaïre. A son retour en France, le P. Duparquet a pris soin de faire rectifier cette erreur par l'intermédiaire de M. le Commandant Conard; et aujourd'hui les limites du territoire soumis aux Portugais sont fixées à Ambriz.

56^e: cataracte du fleuve; il était lui-même pâle, amer; ses cheveux et sa barbe avaient blanchi. Il avait, en effet, livré 38 combats et franchi 58 cataractes.» (Lett. du P. Duparquet, 3 sept. 1877.)

Dans sa dernière lettre, le P. Carrie nous parle d'une autre expédition, et plus importante encore, qui se prépare du côté du Congo, sous la direction de M. Stanley

« Je viens d'apprendre, écrit-il au Très Révérend Père à la date du 2 mai 1879, qu'il va prochainement arriver au Congo une grande expédition scientifique, industrielle et commerciale, dirigée vers l'intérieur de l'Afrique. Le roi des Belges est à la tête de l'entreprise pour ce qui regarde le côté scientifique et industriel; et celui de la Hollande patronne la partie du commerce. Le premier dispose, pour exécuter ses plans, du célèbre M. Stanley et d'une société de 20 savants européens, qui accompagneront l'illustre voyageur; le second est représenté par la puissante maison de commerce hollandaise Afrikaansche Handelsvereeniging, à la tête de laquelle se trouve le prince héritier de la couronne de Hollande.

« L'Angleterre fournit des ingénieurs et des employés secondaires; la France donne également ses ingénieurs, ses savants, et prête sa langue pour la correspondance et tous les actes officiels. Ainsi l'Amérique, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et la France vont prendre part, bien que dans des proportions diverses, à cette grande expédition, la plus grande peut-être qui ait jamais eu lieu en Afrique.

« Le but de l'entreprise est l'exploitation de l'Afrique par la voie du Congo, et cela au triple point de vue, de la science, de l'industrie et du commerce. Voilà donc la grande route bientôt ouverte de ce côté, vers le centre du continent africain!

« Un ami dévoué de la Mission, M. Greshoff, jeune hollandais fort distingué, qui habite la côte depuis 3 ans, aura la direction des affaires commerciales, au nom de la maison hollandaise. Il nous promettait encore dernièrement de nous tenir au courant de tout ce qui se fera d'important, et d'aider de tout son pouvoir notre Mission, si elle pouvait aller, à la suite de la science et du commerce, porter dans ces régions inconnues la véritable civilisation de la religion et de la Foi.

« M. Stanley, qui est allé au Zanguebar pour y envoyer son personnel arabe, doit arriver à Banane vers la fin de juin ou le commencement de juillet. Il arrivera sur un vapeur de 1200 tonneaux, appartenant à la

société et chargé de tout le matériel nécessaire pour établir sur le cours du Zaïre des comptoirs ou stations, destinées à faciliter les relations entre la côte et l'intérieur, ainsi qu'à introduire le commerce sur les principaux points.

Le représentant du commerce, M. Greshoff, pense pouvoir aller promptement et sans trop de difficultés jusqu'à Stanley-Pool, grand lac formé par le Congo à 250 lieues de la côte. Mais avant de passer plus avant, il devra toujours s'assurer de pouvoir correspondre sûrement avec la côte. Cette correspondance se fera entre les différents postes commerciaux, établis d'étape en étape sur le Congo par le moyen de deux ou trois chaloupes à vapeur, qui parcourront, sans cesse, le fleuve. Quatre compagnies de vapeurs vont être à la disposition de ces Messieurs pour leurs relations avec l'Europe : le grand vapeur de l'expédition elle-même ; ceux de la maison hollandaise, sans parler de ses nombreux voiliers, ceux de la maison anglaise Hatton et Cookson, et enfin les packets anglais de Liverpool. Plusieurs ingénieurs sont déjà arrivés à Banane, où ils construisent présentement une grande et belle maison d'habitation.

Cette entreprise possède tous les moyens humains qui peuvent assurer sa réussite : des capitaux énormes, car elle roule, dit-on, sur des millions ; des hommes influents, puissants, expérimentés. Il semble donc que dans les desseins de la divine Providence l'heure de la lumière et de la civilisation ait sonné pour ces contrées barbares. Oh ! que ne voit-on, dans cette croisade contre la sauvagerie et les honteuses pratiques du fétichisme, marcher en premier lieu les apôtres de la Croix ; de cette croix qui a dissipé les ténèbres du paganisme ? Autrefois, lorsque les Portugais découvrirent ces contrées, et qu'ils y pénétrèrent pour la première fois, la croix les précédait, et c'est par elle et en son nom qu'ils s'y établirent, qu'ils y dissipèrent pour un temps les ombres de la mort. Espérons que s'il n'est pas aujourd'hui donné à la religion de précéder la science, elle pourra du moins un jour les suivre, et profiter pour le salut des âmes de la voie qui lui est frayée ?..

— En transmettant ces nouvelles à la Maison-Mère, le P. Carrière adressait à M. M. les membres des conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi une lettre chaleureuse, pour leur exposer la situation pénible des missionnaires, en face de ces grandes entreprises, s'ils étaient obligés, faute de ressources, à demeurer dans un triste *status quo* ; l'importance

de commencer au plutôt l'établissement de Gosna, afin de ne pas de laisser devancer par les protestants; et la nécessité pour cette fondation d'un supplément de secours. Le C. R. Père s'est empressé d'envoyer cette lettre, en la recommandant d'une manière spéciale; et, bien que la répartition fût déjà terminée, en a bien voulu, en vue des raisons spéciales exposées par le P. Carrie, lui accorder, suivant sa demande, un nouveau subside de 10,000 £. (Bell. du 10 juill. 1879.)

+

Nécrologie.

—

Trois décès de Frères coadjuteurs sont venus, depuis le dernier Bulletin, s'ajouter à la liste de nos chers défunts; et sur ces trois Frères que le Bon Dieu a voulu appeler à Lui, Il en a choisi deux dans la Mission du Zanguebar.

— Le premier est le F. Apollinaire (Georges Lang), passé à une vie meilleure, le vendredi de la semaine de Pâques, 18 avril, à Bagamoyo. Né à Lobsann, dioc. de Strasbourg, le 20 mai 1858, il perdit ses parents en 1871, et fut recueilli peu de temps après à l'orphelinat du St. Cœur de Marie. Désireux de se donner tout à Dieu, il demanda son admission au noviciat des Frères et fit sa Profession le 8 sept. 1876. Il reçut dès lors sa destination pour la Mission du Zanguebar, pour laquelle il s'embarquait avec bonheur le 5 nov. suivant. Il avait appris au St. Cœur de Marie l'état de forgeron, et il pouvait par là rendre de grands services dans les ateliers établis pour les jeunes noirs à Bagamoyo. Mais le Bon Dieu l'a trouvé digne de la récompense du ciel, au bout de deux ans.

Voici ce qu'écrivait le P. Fœls au P. Horner, en lui annonçant la douloureuse nouvelle de sa mort:

« Le bon F. Apollinaire vient de rendre sa belle âme à Dieu.

Il est mort aujourd'hui (18 avril), à 2h. 25'. Sa mort a été très-édifiante; jusq'au dernier moment, il n'a cessé de répéter les doux noms de Jésus, Marie et Joseph. Il a accepté son sacrifice de tout son cœur; il me disait ce matin que s'il avait encore à s'immoler, il n'hésiterait pas un instant. Il a offert généreusement sa vie pour la conversion de ses pauvres noirs.

« Prévoyant sa fin prochaine, je lui demandai s'il ne voulait pas se confesser; et, sur son désir, j'ai entendu sa dernière confession. Ses vomissements étant continuels, on ne put lui donner le St. Viatique. Comme il s'affaiblissait de plus en plus, je lui administraï l'Extrême-Onction devant toute la Communauté réunie. Avant de recevoir ce sacrement, il demanda pardon à tous des scandales qu'il aurait donnés, puis il me chargea d'écrire au G. P. Père, ainsi qu'à vous, mon bien cher Père, pour exprimer tout le regret qu'il éprouvait des infidélités qu'il avait pu commettre dans l'observance de nos Stes Règles. Après la réception de ce sacrement, il éprouva un moment de grand soulagement, qui dura jusq'au 2h. de l'après-midi. Alors, voyant sa fin approcher, je lui donnai, selon son désir, l'indulgence in articulo mortis; puis il émit des vœux perpétuels en pleine connaissance. A peine avions-nous lu la formule, et récité les dernières prières de la recommandation de l'âme; qu'il rendit le dernier soupir, sans efforts et sans souffrances, à ces mots: Commendamus tibi, Domine, animam famuli tui ..

Voilà une mort bien précieuse devant Dieu, n'est-ce pas, mon cher Père, surtout quand elle est acceptée avec autant de résignation que l'a fait le bon F. Apollinaire? Espérons que le Bon Dieu a déjà récompensé ce cher Frère, et qu'il jouit au Ciel, avec Notre V. Père, au milieu de tous les membres de la Congrégation, du bonheur des élus! »
Lett. du 18 avril 1879.

— A peine cette tombe était-elle fermée, que le Bon Dieu demandait un nouveau sacrifice à cette Mission du Zaïre, actuellement si éprouvée: Le 21 mai succombait le F. Marie-Georges (François-Joseph Morjotin). Ce sacrifice, il est vrai, n'était pas imprévu; car depuis assez longtemps déjà, ce cher Frère souffrait de la poitrine.

Né le 31 août 1846, à Coutansouze, dioc. de Moulins; le F. Marie-Georges entra au noviciat des Frères à Cellule, le

7 juillet 1864, et fit sa Profession le 9 sept. 1866, fête du S^t Nom de Marie, à Chevilly. Placé d'abord dans la maison de cellule, il fut appelé à Paris lors de la guerre, et s'employa avec dévouement dans l'hôpital du Gros-Caillou, au soin des varioleux. Il demeura quelque temps à la Maison-Mère chargé de l'infirmerie et de la lingerie, et le 8 mai 1873, il s'embarqua pour Zanzibar. Cuisinier de son état, il était très-habile dans cette partie et aimait beaucoup à s'occuper de l'instruction des enfants. Quoique souffrant, il remplissait ses fonctions avec un zèle et un dévouement édifiant. Cependant sentant, par son mal de poitrine, qu'il n'avait plus longtemps à vivre, il sollicita la faveur d'être admis aux vœux perpétuels, et il eut le bonheur de les émettre à N. D. de Bagamoyo le 20 oct. 1878. Nous n'avons pas de détails sur ses derniers instants; mais en annonçant sa mort, le P. Horner écrit ces mots, qui forment le meilleur éloge de ce bon Frère. « Encore une douleur à ajouter à toutes les autres! Le F. Marie-Georges a rendu sa belle âme à Dieu la veille de l'Ascension, pour aller avec Notre-Seigneur célébrer cette fête au Ciel. Ce qui nous console dans cette perte douloureuse, c'est que ce cher Frère a fait une mort des plus édifiantes. » (du 31 mai 1879.)

— Enfin le 1^{er} juillet, est décédé au S^t Cœur de Marie, le jeune F. Bienvenu (Petitpas Alexis), après trois mois seulement de Profession. La Providence l'avait conduit à l'orphelinat de St. Ilan, où il se fit remarquer par sa piété. C'est là que naquit dans son cœur l'attrait pour la vie religieuse. Il fit son Oblation au S^t Cœur de Marie le 8 sept. 1876, et il voyait avec bonheur arriver le moment de sa Profession, quand la maladie vint y mettre obstacle. Envoyé d'abord, (1877) à N. D. de Sanguinet, pour y être employé aux écritures à la colonie de S^t Michel, il fut ensuite rappelé à Paris, et placé comme second portier à la M^{re}-Mère, fonction qu'il remplit à la satisfaction de tous. Sa santé, malheureusement, loin de se remettre, allait s'affaiblissant davantage.

Cependant, vu sa piété, ses excellentes dispositions, les années nombreuses passées par lui dans la Cong^g, devenue sa famille d'adoption, le T. R. Père, d'après l'avis du Conseil, crut devoir l'admettre par une dispense exceptionnelle, à la faveur de la Profession. Il eut donc le bonheur de faire ses premiers vœux le jour de la fête de St Joseph; et il en fut si heureux que durant quelque temps il parut aller un peu mieux. Mais c'était, hélas! pour retomber bientôt après et ne plus se relever. Dès la fin d'avril, on fut obligé de le remplacer dans sa fonction et de l'envoyer au St-Cœur de Marie, où la maladie devait bientôt le conduire au tombeau.

Voici ce qu'écrivait le R. P. Brug au T. R. Père, en lui annonçant sa mort : « Le bon F. Bienvenu a rendu sa belle âme à Dieu, ce matin à 10 h. 1/2. Il est mort sans agonie, ayant sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Ce bon Frère a été d'une résignation vraiment édifiante; quand on lui demandait s'il était content de mourir, ah oui! disait-il, puisque c'est la volonté du Bon Dieu! Aussi pouvait-on lui parler de sa mort prochaine sans crainte de l'effrayer. Comme vous m'y avez autorisé; je lui ai fait faire ses vœux perpétuels, il y a environ 15 jours, puis il a reçu l'extrême-Onction. Mais ses derniers jours il s'est vu priver de la St^e Communion; parce qu'il ne pouvait plus avaler, et rejetait tout ce qu'il prenait. Hier soir, il a encore reçu l'indulgence de la bonne mort, et ce matin, peu avant d'expirer, on a encore pu lui donner une dernière absolution. » (Lett. du R. P. Brug, 1^{er} juil. 79)

Le F. Bienvenu, Petitpas Alexis, était né le 24 sept. 1859 à Lorient, dioc. de Vannes. Il entra dans l'Institut le 31 août 1875, et avait fait sa Profession le 19 mars dernier.

Nouvelles récentes.

— Quoique le personnel de la Mission du Lanouébar soit en ce moment bien réduit par suite des maladies, le P. Horner s'est vu contraint de reprendre le chemin de la France. Aux attaques de la fièvre et de la gastralgie, sont venues s'ajouter une bronchite et une pleurésie, qui

ont fait déclarer par le médecin son départ comme urgent. Il est parti de Zanzibar le 2 juin par la maille anglaise du Cap, et doit arriver à Londres le 15 juillet. On lui a conseillé cette voie dans la pensée que le séjour prolongé sur mer lui ferait du bien; la réduction du prix qu'on lui a accordée par cette voie, la rend d'ailleurs plus économique. (Lett. du 31)

— Les dernières lettres de M. G^r Le Berre nous annoncent une arrivée à St^e Marie des I. P. Klaine et Nea, le 10 mai. Ils ont l'un et l'autre de l'occasion du transport le Lorient, faisant le route Dakar au Gabon. (Lett. du 29 mai.)

— Nos confrères, partis de Toulon le 5 avril pour aller remplacer P. P. Jésuites à Mayotte et à Nossi-Bé, sont arrivés à leur destination le 25 juin. Le P. Guillon est à l'île Mayotte avec le P. Guepfer et le P. Ambroise. Il avait laissé à Nossi-Bé les P. P. Steavennou et Montel, avec les F. F. Mathurin et Phocas. (Lett. du 29 mai.)

— A la suite de l'arrêt du Conseil d'Etat relatif aux œuvres de la Providence, le C. R. Père a décidé l'envoi à Bourbon, comme Supérieur du P. Stoffel (Barthelémy) - Die. du 24 juin. On sait qu'il était chargé de la direction de ces œuvres quand survinrent les difficultés qui nous obligèrent à recourir aux tribunaux pour défendre nos droits. Il sera ainsi mieux à même que tout autre, de traiter la question des dommages et intérêts auxquels a été condamnée la Colonie. Ce Père s'est embarqué à Marseille le 29 juin.

— Le C. R. Père vient d'être repris par une nouvelle crise de sa maladie de cœur, due sans doute en grande partie aux brusques changements de température qui ont eu lieu ces jours passés. Au commencement de la semaine dernière, son pouls était descendu, par instants, à 68 pulsations, mais après de nombreuses variations, il s'est élevé hier jusqu'à 160; et quand le médecin est venu il a constaté dans les deux poumons un commencement d'engorgement. Le mal, heureusement, a été pris à temps; et l'on espère que cette rechute n'aura pas de suites plus graves. On voit parfaitement cependant combien nous avons toujours à prier, pour la conservation d'une santé qui nous est si chère.

— Quant à la Rév. Mère Supérieure générale des Sœurs de St Joseph, les nombreuses prières faites de tous côtés pour sa guérison, et par ses religieuses et par d'autres personnes, semblent avoir fait violence au Ciel. Depuis une quinzaine de jours, il y a dans son état une amélioration véritablement très-sensible. Espérons que ce mieux se continuera.

Bulletin Général.

Nouvelles fondations.

Décret de la S. C. de la Propagande,
 érigeant la Préfecture apostolique de la Cimbébasie, dans l'Afrique
 australe, et en confiant le soin à notre Institut (28 avril 1879.)

La Cimbébasie ou la partie ouest de l'Afrique australe
 était précédemment comprise dans l'immense Vicariat de la Sénégam-
 bie et des Deux-Guinées, érigé en 1842; car, d'après divers actes
 de M. gr. Barron, qui en fut le premier titulaire, ce Vicariat
 embrassait toutes les parties des côtes occidentales d'Afrique
 non cédées à d'autres. Et c'est ce qui fut explicitement con-
 firmé par Son Em. le Card. Barnabò, dans une réponse
 faite, le 18 juillet 1864, à un rapport du T. R. Père sur
 les diverses juridictions qui se partageaient alors les côtes
 occidentales d'Afrique. (Bull. A. IV. p. 1.). Le soin de ce pays,
 jusqu'ici complètement abandonné sous le rapport religieux,
 nous incombait donc avec la charge du Vicariat des Deux-
 Guinées

Dès 1865, le P. Duparquet avait soumis à la Mai-
 son-Mère des projets pour l'évangélisation de cette contrée;
 et c'est dans ce but qu'il fut autorisé à entreprendre la fon-
 dation d'un établissement à Mossamèdes et à faire une ex-
 cursion dans l'intérieur à Capangombé. Mais diverses

difficultés, et en particulier les obstacles apportés par les autorités portugaises de St-Paul de Loanda, ne permirent pas alors de poursuivre cette entreprise. Cependant, après le rétablissement de la Mission du Congo, notre Confrère tourna de nouveau ses regards vers la Cimbébasie; et l'œuvre de la Propagation de la Foi alla elle-même au devant de ses vœux, en lui donnant, sur l'allocation accordée à la Mission du Congo, une augmentation de secours, pour commencer un nouvel établissement dans l'Afrique australe.

Revenu en France, pour cause de maladie sur la fin du mois de décembre 1877, le P. Duparquet exposa de nouveau ses projets à la Maison-Mère. Il importait d'ailleurs, de ne pas différer davantage, si nous ne voulions nous laisser devancer; car, en outre des entreprises préparées par Mgr Savigerie pour l'intérieur de l'Afrique, il était aussi question de Missions nouvelles à établir dans l'Afrique australe, et par les Pères jésuites et par le séminaire des Missions Africaines de Lyon. Le C. R. Père crut donc devoir en écrire à la Propagande, et d'après la bienveillante approbation de son Em. le Card. Siméoni, il autorisa le P. Duparquet à aller faire une exploration dans le Sud de l'Afrique, en vue d'y établir une nouvelle Mission.

Les principaux obstacles que l'on pouvait avoir à craindre, c'était la difficulté des communications et le manque de sécurité. Or, par un concours de circonstances tout providentiel, au moment même où le P. Duparquet arrivait au Cap de Bonne-Espérance; la colonie anglaise de ce nom venait de soumettre à son protectorat tout le pays, à peu près, qui s'étend du fleuve Orange au fleuve Cuiène, c. à d. la Cimbébasie tout entière. D'autre part, au point de vue de la salubrité, et même des ressources, les renseignements étaient des plus favorables. La Maison-Mère fut donc d'avis d'entreprendre dans ce pays une Mission nouvelle. (Cons. des 11 mars et 29 juill. 1878.)

Le *Œ. R. Père* adressa, à ce sujet, à la *S. C. de la Propagande*, le 8 août 1878, un rapport spécial, que Son *Em. le Card. Siméoni* accueillit avec bienveillance. Mais la question devait être soumise à l'assemblée générale des *Eminents Prélats* qui composent la *S. C.* ce qui en fit retarder assez longtemps la solution.

L'affaire était enfin inscrite pour la réunion du lundi 28 avril, lorsque, au dernier moment, une difficulté nouvelle se présenta. Le *Supérieur des Missions africaines de Lyon*, *M. l'abbé Planque*, avait eu lui-même des vues sur cette partie de l'Afrique; et il avait même écrit au *P. Duparquet* que la *Propagande* la lui avait cédée. Aussi, dès qu'il apprit que la question se traitait à Rome, s'y rendit-il, pour faire ses réclamations. La *Cimbébasie* lui avait été, disait-il, promise depuis plusieurs années; c'était pour eux un complément nécessaire de la *Préfecture du Cap Central*. Et au défaut de la *Cimbébasie*, il demandait qu'on leur donnât du moins en compensation, la *Côte d'Or* et la *Côte des dents*, faisant partie du *Vicariat des Deux Guinées*. Le *Œ. R. Père* répondit aussitôt par dépêche télégraphique, au *Père Eschbach*, que nous cédions volontiers ce pays. Cette dépêche, arrivée à propos, fit décider sans délai la question; et par un *Décret* rendu le 28 avril, la *Cimbébasie* fut, selon notre demande, érigée en *Préfecture apostolique* distincte et confiée à la *Cong.*

En outre, avec l'approbation du *Souv. Pontife*, la *S. C. de la Propagande* a remis la direction première de cette nouvelle Mission au *Œ. R. Père*, à titre de *Préfet apostolique*, avec faculté de nommer un *Vice-Préfet* pour le remplacer sur les lieux; charge que le *Œ. R. Père* a conférée au *P. Duparquet*.

— On remarquera que le *Décret* qui nous confie la Mission de la *Cimbébasie*; nous donne en outre la *Préfecture du Cap central*. C'est une charge qui nous a été imposée par la *S. C. de la Propagande* elle-même, parce que *M. Planque* avait déclaré ne pouvoir conserver cette *Préfecture* sans avoir en même temps la *Cimbébasie*. Il semble cependant que ce

sont là deux Missions entièrement distinctes et indépendantes l'une de l'autre, en égard à leur étendue respective, à la distance des lieux; à la diversité des populations et des langues; et cet abandon du Cap Central par les Missionnaires de Lyon peut d'autant plus surprendre que c'est pour eux que ce pays a été érigé en Préfecture spéciale. Quoiqu'il en soit, le C. R. Père a écrit à la S. C. de la Propagande que nous étions tout disposés à obéir à ses ordres, mais que nous n'avions pas pour le moment de Tères qui sussent l'anglais. Depuis, on s'est demandé, s'il n'y avait pas lieu de réunir de nouveau le Cap Central aux deux Vicariats adjacents. La question n'est pas encore résolue; et le C. R. Père a prié Son Em. le Card. Siméoni de vouloir bien écrire aux Missionnaires de Lyon de rester à leur poste jusqu'à ce que l'affaire soit réglée à Rome.

— Quant à la cession de la Côte d'or et de la Côte d'Ivoire, quelques-uns de nos confrères pourrout peut-être la regretter, soit à cause des souvenirs des anciennes Missions que nous y avions commencées à Grand-Bassam et à Assinie, soit à cause des avantages que présente ce pays par sa population nombreuse et agglomérée. Mais, d'un autre côté, c'est une côte assez malsaine et insalubre; et de plus, toute cette contrée est déjà envahie, même assez loin dans l'intérieur, par des ministres protestants de toutes les sectes. La Côte d'Ivoire, au contraire, n'a encore été entamée par le protestantisme que sur quelques points, et, pour le climat, il est tempéré et réputé comme étant des plus salubres. Or, pour nous surtout, qui avons presque toutes nos autres Missions dans les pays tropicaux, souvent si meurtriers, c'est là un avantage des plus importants. Nous avons ainsi, en Afrique même, une Mission d'un climat meilleur, où pourrout être envoyés ceux dont la santé ne serait pas assez forte pour supporter la fatigue des pays plus chauds.

Voici le Décret de la S. C. de la Propagande qui nous

conficte cette nouvelle Mission.

„Cum ad catholicae fidei propagationem in regionibus Africae Australis expedire visum fuerit Sacro Consilio Nomini Propagando, ut nova Praefectura apostolica ibidem erigatur, S^mi ac R^mi Patres ejusdem Sacri Consilii, in generalibus Comitibus habitis die 28 aprilis 1879, unanimiter censuerunt statueruntque ut praedicta Praefectura in ea parte quae vulgo Cimbébasia vocatur institueretur, atque Congregationi S. Spiritus et S. Cordis Mariae concederetur.

Voluerunt autem S^mi ac R^mi Patres ut limites ejusdem Praefecturae essent: ad Occidentem, Oceanum Atlanticum; ad Meridiem, flumen Orange; ad Orientem, flumen Ibaart et respublica Transvallensis, quae pertinet ad vicariatium apostolicum Natalense; ad Septentrionem, vero flumen Cunene, cursus inferior fluminis Cassai et flumen Liba scilicet pars occidentalis Zambezi.

Ut vero administrationi ac regimini ejusdem Praefecturae magis provideretur, S^mi ac R^mi Patres decreverunt ut Superior Generalis ejusdem Congregationis S. Spiritus et S. Cordis Mariae, Praefectus supradictae regionis existens, suam jurisdictionem per Vice-praefectum ibidem commorantem exerceret; ad quod munus in praesens elegit Patrem Carolum Duparquet.

Tandem S^mi ac R^mi Patres voluerunt, ut eadem Congregatio S. Spiritus regendam etiam susciperet Praefecturam Capitis centralis Bonae Spei, quae hucusque concedita fuit Patribus Societatis Missionum Africanarum Lugdunensium, ac ut vicissim eadem Congregatio S. Spiritus cederet huic ultimae Societati territorium vulgo nuncupatum Côte d'or et Côte des dents.

Hanc vero Sacrae Congregationis resolutionem cum R. P. D. Joannes-Baptista Agnozzi Sanctissimo D. N. Leoni Papae XIII in audientia diei 7 maii 1879 retulisset, Sanctitas sua eam approbare et confirmare dignata est, ac praesens decretum expediri jussit.

Datum Romae, ex Actibus Sacrae Congregationis de Propaganda Fide,
3 Julii 1879.

Loco + sigilli.

Joannes, Card. Simeoni, Praefectus.
J. B. Agnozzi, Secret.

à caduction

Décret. — Le S. C. de la Propagande ayant eu utile, pour la propagation de la foi dans les régions de l'Afrique australe, qu'une nouvelle Préfecture apostolique y fut érigée; les S. E. et R. R. Pères de ce sacré Conseil, dans la réunion générale tenue le 28 avril 1879, ont résolu, d'un avis unanime, d'établir la dite Préfecture dans cette partie appelée vulgairement la Cimbébasie, et de la confier à la Congrégation du St. Esprit et du St. Cœur de Marie

Et; quant aux limites de cette Préfecture; les S. E. et R. R. Pères ont voulu qu'elles fussent ainsi fixées: à l'Ouest, l'Océan Atlantique; au midi, le fleuve Orange; au levant, le fleuve Konart et la République du Transvaal, qui appartient au Vicariat apostolique de Natal; et au Nord, le fleuve Cunene; le cours inférieur du fleuve Casai et le fleuve Ebu, c. a. d. la partie occidentale du Zambèze.

Puis, afin de mieux pourvoir à l'administration et au gouvernement de cette Préfecture, les S. E. et R. R. Pères ont décrété, que le Supérieur Général de la Cong. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, fût Préfet de la susdite région, et qu'il y exerçât sa juridiction par un Vice-Préfet demeurant sur les lieux, charge pour laquelle il a choisi, pour le présent, le P. Charles Duparquet.

Enfin, les S. E. et R. R. Pères ont voulu que la Cong. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie se chargeât également de l'administration de la Préfecture du Cap Central de Bonne Espérance, qui jus qu'ici avait été confiée aux Pères de la Société des Missions africaines de Lyon, et qu'en retour la Cong. du St. Esprit cédât à cette dernière Société, le territoire vulgairement appelé Côte d'Or et Côte des dents.

Cette décision de la sacrée Congrégation ayant été soumise par le R. P. D. Jean-Baptiste Agnozzi à Notre Très-St. Père le Pape Léon XIII, dans l'audience du 7 mai 1879, Sa Sainteté a daigné l'approuver et la confirmer, et a ordonné d'expédier le présent Décret.

Donné à Rome, du palais de la S. C. de la Propagande, le 3 juillet 1879

Jean Card. Simoni, Préf.

Place + du oceau.

J: B^e Agnozzi, secret.

N. B. D'après un premier projet proposé par les Pères jésuites, la Préfecture de la Cimbébasie ne devait aller, du côté de l'Est, que jusqu'au 22° Greenwich; et tout le territoire au-delà devait être réparti entre le Vicariat de Natal et la nouvelle Mission du Zambèze, qui s'étend du Tropicque Sud au 10° lat. Nord. Cependant, la S. C. de la Prop. a bien voulu ensuite approuver par le Décret ci-dessus les limites demandées par la M^{re} Mère, sur les propositions du P. Duparquet. (Vest. du P. Brunelli des 3 et 11 mars 1879.)

Acceptation de la Préfecture et du Collège de Pondichéry.

On sait qu'il existe à Pondichéry, depuis près de deux siècles, (depuis 1695) deux juridictions ecclésiastiques distinctes : la Préfecture apostolique, créée la première, et le Vicariat apostolique. Nous n'avons pas à expliquer ici l'origine de ces deux juridictions, ni à raconter les diverses vicissitudes par lesquelles elles ont passé l'une et l'autre dans la suite des temps. Voici seulement en deux mots la situation actuelle :

La Préfecture apostolique, confiée à la Cong^g du St-Esprit depuis 1828, a sous sa dépendance, à Pondichéry et dans les postes de Mahé et de Yanam, tous les Européens et ceux qui en portent le costume, créoles, topas ou anciens portugais, et autres gens à chapeau, suivant l'expression consacrée ; puis tout le territoire de Chandernagor, sans distinction de race. Quant au Vicariat, il est desservi par la Société des Missions-Étrangères, et a juridiction sur la population indienne.

Ses prêtres du Vicariat dirigeaient, en outre, depuis 1846, le Collège colonial de Pondichéry. Cet établissement, spécialement destiné à l'instruction des enfants de la classe blanche, devait naturellement relever du Préfet apostolique. Mais le séminaire du St-Esprit n'ayant pu fournir des prêtres pour le diriger, il fut confié par l'Administration aux Missions-Étrangères.

Or, à la suite de diverses difficultés, survenues à l'occasion des dernières élections pour le député de l'Inde, puis aggravées lors des élections du Conseil municipal et du conseil général de la colonie, le Vicaire apst, M^{gr} Laonienan, prit la résolution d'abandonner le collège ; et ses prêtres se sont en effet retirés de cet établissement à la fin de la dernière année scolaire ; le 31 août. Le Ministre de la Marine s'adressa alors à notre Cong^g, comme étant chargée du soin

religieuses des colonies, pour nous demander à les remplacer dans cette œuvre; car dans le pays, on désirait beaucoup qu'elle fût toujours dirigée par des prêtres. (Lett. du 16 août 1879.)

A cette même époque, le Préfet apostolique de Pondichéry, M. l'abbé Brunie, venait de rentrer en France; avec l'intention de ne plus retourner dans l'Inde; et il y avait par conséquent à pourvoir à son remplacement. Or, la S. C. de la Propagande avait manifesté par le passé qu'il lui serait agréable que la direction religieuse des petites colonies, fût confiée à des membres de la Cong^g, comme cela a déjà eu lieu pour le Sénégal, la Guyane et les îles de Mayotte et de Nossi-Bé. C'est ce qu'écrivait notamment le Cardinal Barnabò au C. R. Père, dans une lettre du 6 mars 1872. (v. n. 128. p. 377.)

D'une autre part, pour ce qui est du collège de Pondichéry, c'est assurément une œuvre des plus utiles pour le bien des âmes. Si nous ne l'avions pas acceptée, on y eût mis sans doute des professeurs laïques, comme on cherche à le faire partout; et la jeunesse aurait été à la merci d'un enseignement en dehors de la foi et d'une éducation sans religion.

Nous n'aurions pu cependant nous charger du collège sans avoir également la Préfecture; et réciproquement, il ne nous eût pas été possible de prendre la desserte de la Préfecture, sans avoir en même temps le collège. Ces deux œuvres; eu égard à l'état des choses dans la colonie, étaient en quelque sorte inséparables pour nous, et ne pouvaient être acceptées l'une sans l'autre. Mais toutes les deux se complètent mutuellement, et peuvent permettre de faire un bien réel dans le pays. Or, par un concours particulier de circonstances, il est précisément arrivé qu'elles se sont présentées à nous dans le même temps, et alors que nous venions d'avoir une Profession des plus nombreuses, pour en faciliter l'acceptation. La Maison-Mère a donc pensé que l'on ne pouvait refuser

sans aller contre les desseins de la divine Providence.

Cependant, avant de répondre à la lettre du Ministre, au sujet du Collège de Pondichéry, le C. R. Père crut devoir la communiquer au Supérieur du séminaire des Missions - Étrangères; M. Delpech n'y vit aucune difficulté et ne fit aucune objection. Le C. R. Père en écrivit alors à la S. C. de la Propagande. Son Em. le Card. Siméoni était déjà en partie au courant de l'affaire, par les lettres de M. G. Laouënan. Elle a daigné approuver pleinement la résolution du Conseil, d'accepter la Préfecture et le Collège de Pondichéry. (Lett. du P. Eschbach du 20 oct. 1879.)

Le C. R. Père a présenté, pour la charge de Préfet apostolique, en remplacement de M. l'abbé Brunie, le P. Corbet, Supérieur Provincial de nos C^les de l'île Maurice. Sa nomination s'est trouvée retardée par suite de circonstances particulières. On espère cependant que l'affaire ne tardera pas à se conclure.

Fondation d'une maison de missionnaires à Gourin (Morbihan).

Il avait été question, depuis plusieurs années, de fonder quelque part en Bretagne, une maison de missionnaires, destinés à donner des retraites et d'autres prédications dans le pays, et spécialement dans les paroisses de la campagne. Cette fondation avait même été déjà décidée en principe dès 1866, à l'occasion d'une œuvre semblable qui nous fut alors proposée près de Morlaix. Ce projet a été repris dernièrement à la suite d'un carême prêché à Brest par le P. Lejeune; et d'après l'avis des Tères de Langonnet, la Maison-Mère a eu devoir en décider la réalisation cette année.

Cette œuvre des missions dans les campagnes rentre, en effet, parfaitement dans les fins et l'esprit de l'Institut, appelé, d'après nos s^{tes} Règles, à l'évangélisation des pauvres; et l'on

espère, en outre, qu'elle pourra nous procurer de bonnes vocations de scolastiques et de Frères, surtout dans un pays de foi comme l'est encore la Bretagne.

Restait la question du lieu à choisir. On avait d'abord pensé à Quimperlé, où nous avons déjà un pied-à-terre, pour les commissions que l'on a souvent à y faire de Langonnet. Mais ce local était beaucoup trop restreint; et les circonstances, sous divers autres rapports, ne paraissaient pas favorables pour une nouvelle fondation dans cette ville.

D'un autre côté, le digne curé de Gourin, M. l'abbé Le Grand, désirait vivement nous avoir de nouveau dans sa paroisse, et se montrait tout disposé à seconder l'œuvre naissante des Sœurs de St-Joseph, qui sont établies dans notre ancienne maison de Gourin, où elles ont un noviciat assez important, faisaient elles-mêmes de vives instances, dans le désir de s'assurer par ce moyen, la direction spirituelle de nos Pères. Enfin Mgr l'évêque de Vannes, avec lequel le R. P. Libermann en avait conféré dans la tournée épiscopale de sa Grandeur, au mois de mai dernier, s'était montré très-favorable à ce projet, et lui avait donné, selon les termes d'une de ses lettres au C. R. Père, toute son approbation. (Lett. du 29 août.) Gourin est d'ailleurs, par sa position, un point central pour les trois diocèses de Vannes, de Quimper et de St-Brieuc. On s'est donc décidé pour cette ville :

La nouvelle C^{te}, inaugurée par le P. Vézienne le 2 octobre, fête des Sts Anges gardiens, a été placée sous la protection et le vocable de St-Corculin, Patron de la cathédrale et du diocèse de Quimper.

On s'était demandé, il y a déjà quelque temps, s'il n'y avait pas lieu d'étendre cette œuvre de missions à Langonnet même. Mais toutes choses considérées, il a paru plus opportun pour en mieux assurer le succès, d'avoir à cet effet un établissement distinct et dans un point plus central.

Admissions au renouvellement des vœux.

Par décisions rendues par le C. R. Père, d'après l'avis du Conseil, en date des 17 et 26 août 1879, ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Ses P. P. Berkessl, de la C^{te} de Rockwell,
 Mary et Thomas, de la Province de la Martinique ;
 Ses F. F. Sothaire Revel, de la C^{te} de la Maison-Mère ;
 Florent Stréblé,
 Hermann-Joseph Jordans, de la C^{te} de St. Flur,
 Sophie-Fraisch,
 Eugène Le Goff, } de la C^{te} de N. O. de Sanguinet,
 Job Ralle, }
 Humbert Hoillecke, de la C^{te} de Cellule,
 Emilien Florian, de la Mission de Zanzibar.

Aux vœux de cinq ans :

Ses P. P. Muespach, de la C^{te} de St. Pierre et Miquelon,
 Cosgrove, de la Mission de Sierra Leone,
 Ses F. F. Wolfgang Blattner, de la C^{te} de la Maison-Mère,
 Malo Guillou,
 Marie-Abel Schrepfer, } de la C^{te} de N. O. de Sanguinet,
 Aster Audo, }
 Prudent Mesniloray, }
 Victor Sillère ; }
 Corentin Guffélec }
 Ubaldo Wagner, de la C^{te} de Cellule,
 Patrick Mac-Carthy, de la C^{te} de Blackrock,
 Théonas O'Donnell, de la C^{te} de Rockwell

A la Profession :

Par décision du 17 août, ont été admis à la Profession 30 novices-clercs. Ils ont émis leurs premiers vœux le jour de la fête du St. Cœur de Marie, 24 août. Ce sont :

- Les P. P. Vœgtli, Marc-Joseph, } du dioc. de Strasbourg,
 Sengelien Charles-Antoine, }
 Griffin Gérald, du dioc. de Limerick (Irlande),
 Backès Eugène-Louis, du dioc. de Belley,
 Schmidt Eugène, du dioc. de Strasbourg,
 Zielenbach Antoine, du dioc. de Cologne,
 Ingweiler Georges, du dioc. de Strasbourg,
 Guillet Edmond-Mic-Alph.^{se}, du dioc. de Nantes,
 Delclaux Joseph-Augustin, du dioc. de Cahors,
 Le Goas Jean-Louis, du dioc. de Limoges,
 Bichet Georges; de l'Archid. de Paris,
 Massard François-Joseph, du dioc. d'Arras,
 Tyten Léon-Louis-Napoléon, de l'Archid. de Cambrai,
 Rolle Louis-Philippe-Albert, du dioc. d'Angers,
 Hoas Jean, du dioc. de Limbourg,
 Faugère Gilbert-Ferdinand, du dioc. de Clermont,
 Debaensberghe Louis-Charles-Henri, de l'Archid. de Cambrai,
 Rumbach Auguste, du dioc. de Strasbourg,
 Guy-Grand Valbert-Justin, du dioc. de St. Claude,
 Hoelder Franc.^s-Mic. J^u Chébaud, du dioc. de Strasbourg,
 - Sacleux Charles-Joseph, du dioc. d'Arras,
 Antunes Joseph-Marie, du Patriarcat de Lisbonne (Portugal),
 Lacour Georges-Gaston, du dioc. de Versailles,
 Guon Jean-Antoine, du dioc. du Puy,
 Le Gallo Jean, du dioc. de Vannes,
 Schaffner Dominique-Augustin, du dioc. de Strasbourg,
 - Ridet Louis, du dioc. d'Autun,
 Sublet Jean Pierre, du dioc. d'Annecy,
 Pascal Jean-Baptiste, du dioc. de Clermont,
 Visseg Jean-Baptiste-Alexandre, du dioc. de Rodez.

Les Jours du mois assignés à ces nouveaux Profès pour la Messe à dire aux intentions du C. R. Père ont été fixés comme il suit:

P. Vœgtli Marc, le 1^{er} - P. Sengelien, le 3. - P. Griffin, le 5. - P. Backès

le 6 - P. Schmidt, le 13 - P. Zickelbach, le 14 - P. Ingvieiller, le 15 - P. Guillet,
 le 16 - P. P. Delclaux et Le Goas, le 17 - P. Bichet, le 18 - P. Massart, le 19 -
 P. P. Fyten et Rolle, le 20 - P. Haas, le 21 - P. Faugère, le 22 - P. P. Dehaesen-
 berghe, et Rumbach, le 23 - P. Guy-Grand, le 24 - P. Holder, le 25 - P. Sacleux,
 le 26 - P. P. Antonès et Pacour, le 27 - P. Giron, le 28 - P. Le Gullo, le 29 -
 P. P. Schaffner et Ridet, le 30 - P. P. Sullet, Pascal J^r. Ost et Visseg, le 31

Par décision du 26 août, ont été admis de même à la Profession
 les novices-Frères dont les noms suivent :

Noviciat du St Cœur de Marie, le 8 sept. 1879 :

Les F. F. Albéric Jacq, du dioc. de Quimper,
 Rumold O. Brien, du dioc. de Killaloe (Irlande),
 Philadelphie Jacquemin, du dioc. de Strasbourg,
 Léopold Couvrial, du dioc. de Clermont,
 Sébastien Heintz, du dioc. de Strasbourg,
 - Aceace Keller, du dioc. de Limbourg (Prusse),
 Claudien Benoit,
 Achéul Dreyer, } du dioc. de Strasbourg,
 Théodore Bobl,
 Bérenger Brunel, du dioc. de Merde,
 Adelin Langlais, du dioc. de la Basse-Terre (Guadeloupe),
 Berthaud Fromm, du dioc. de Strasbourg,
 Aurélien Pigeon, du dioc. de St Pierre et Fort-de-France (Mart.).

à Notre-Dame de Langonnet, le 28 sept.

Les F. F. Lévin Cahérec,
 Marcel Le Guillou, } du dioc. de Vannes.

Admissions de Novices et Scolastiques.

Par diverses décisions du C. R. Père, ont été admis à l'oblation:
 au Noviciat des clercs; le 29 sept.

M. Epinette, Patron de rel. St François-Xavier.
 au Grand Scolasticat; le 12 oct.

M. Dissard Lion, Pat. de rel. St François-Xavier.

Au Petit Scolasticat de N. D. de Langoumet, le 1^{er} nov.

M. M. Guénard Théophile-Amand, Pat. de rel. St-François-Xavier,
 Le Page Eugène, Pat. de rel. B^x Pierre-Claver,
 Leininger Louis, Pat. de rel. Jean-Marie;
 Gust-François-Xavier, Pat. de rel. S. Joseph,
 Gébriès Isidore, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague.

Au Petit Scolasticat de Blachrooch, le 20 juillet.

M. M. Evans Hugues, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 M^o Donnel Joseph, Pat. de rel. Marie-Louis,
 M^o Dermott Henri, Pat. de rel. Marie-Louis,
 Duggan Jean, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague.

Au Petit Scolasticat de Mexville, le 20 juillet.

M. M. Bécu Emile-François-Louis, Pat. de rel. St-Mauront,
 Heitz Charles-Joseph, Pat. de rel. St-François,
 Allheilig Edouard, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague,
 Hummel Jean, Pat. de rel. St-Louis de Gonzague,

Un des latinistes de l'orphelinal du St-Cœur de Marie a été également autorisé
 par le C. R. Père à recevoir l'habit des Scolastiques, le 21 sept. C'est

M. Sichtenberger Joseph, Pat. de rel. Marie-Aloïse.

Ont été reçus de même en qualité de Novices-Frères
 au noviciat central du St-Cœur de Marie, le 8 sept.

Les Post. Joseph Milkan, en rel. F. Aristide,
 Henri Le Brasseur, en rel. F. Dauphin,
 Jean Schlieper, en rel. F. Damien,
 Jean Flum, en rel. F. Cyriaque,
 Joseph Stein, en rel. F. Elisée.

Au noviciat de N. D. de Langoumet, le 1^{er} nov.

Les Post. Jean-Lierre Le Cennier, en rel. F. Diodore,
 François-Marie Rouesnel, en rel. F. Cudes

Au noviciat de Cellule, le 21 sept.

Les Post. Laurent Wendling, en rel. F. Blondin,
 Protais-Michel Sauret, en rel. F. Attale,

Antoine Dulempic, en rel. F. Eloi,
 Edmond Hoiff, en rel. F. Sidoine,
 Joseph Pfesen, en rel. F. Diocore,
 Joseph-Fulgence Desfrance, en rel. F. Edouard.

Au Noviciat de Rockwell, le 10 août:

Les Post. Michel Dunne, en rel. F. Dunstan,
 Thomas Bumburg, en rel. F. Achillée,
 Matthieu Colgan, en rel. F. Dalmas.

Retraite annuelle des Pères.

C'est le dimanche 17 août, jour octave de la fête de St Laurent, que s'est ouverte au St Cœur de Marie la retraite annuelle des Pères. Nous y étions au nombre de 46. C'étaient, les R. R. P. P. Le Trivasseur, Collin, Gravière, Delaplace, Libermann, Burg, Leurcux, Guyodo, Buguel, Barillec, Hubert, Moriet, Le Bozec, Le Jeune (Ja-Mane), Danger, Speisser, Hervé, Ornel, Aymonin, Eschbach, Beur, Grizard, Jéjou, Bessé, Siribour, Cyprien, Gommenginger, Gaepfert, Girard, Cogniard, Besserat, Daull, Spielmann, de Courmont, Bertsch, Wenger, Genner, Kientzler, Schleweck, Bosch, Alluin, Herzog, Heintz, Lancel, Vœgtli (Jean), et Dunoyer. Les novices dont les noms sont cités plus haut, portaient à 76 le nombre total des retraitants.

Cette année, comme les précédentes, le G. R. Père s'est vu dans l'impuissance de nous donner les conférences de la retraite. Sa santé, plus ou chancelante, l'en empêchait complètement. Ses directions si nombreuses qu'il avait à recevoir, faisaient même craindre que ce ne fût là une fatigue au-dessus de ses forces. En effet, vers la fin de la retraite, les brusques variations de la température, lui occasionnèrent une nouvelle crise de sa maladie de cœur, qui le força de garder la

chambre, et l'empêcha de chanter les premières Vêpres de la fête du St Cœur de Marie. Mais heureusement, cette indisposition ne s'est pas prolongée; et malgré son état de faiblesse, il put présider la cérémonie de la Profession, et le chapitre qui suivit selon la coutume.

Le R. P. 1^{er} Assistant, qui avait été chargé de donner les instructions, prit comme thème de ses conférences, de l'avis du C. R. Père, le texte de nos Constitutions. Il s'est attaché cette fois d'une manière spéciale à la première partie, se proposant de continuer dans les retraites subséquentes; et en effet, il ne saurait vraiment y avoir pour nous de meilleur sujet de réflexions durant les retraites.

Comme lecture de table, on avait choisi, pour les deux principaux repas, la Circulaire N^o 6, publiant pour nous les lettres de St Liguori à ses disciples. C'est toujours avec un nouveau sentiment d'édification que l'on entend ces avis si pieux et si pratiques. Aussi le C. R. Père recommande-t-il beaucoup de les relire de temps à autre dans les retraites. On lut ensuite quelques lettres inédites de notre V. Père, adressées par lui à des Cl^{ts} ou à des membres de la Cong^e. En écoutant ces pages, qui venaient très-bien après celles de St Alphonse, tous formaient le même vœu, celui de les voir imprimées sans trop de délai; mais nous sommes heureux de pouvoir dire, à cette occasion, que l'on s'occupe de ce travail, ne tardé jusqu'ici par suite d'autres travaux plus pressants.

Le samedi, 23 août, aux premières Vêpres de la fête du St Cœur de Marie, le R. Père 1^{er} Assistant officia à la place du C. R. Père. Ce fut le P. Guyodo qui chanta la Grand' Messe le lendemain; et l'après-midi, en place des secondes Vêpres, eut lieu comme à l'ordinaire, la cérémonie de Profession. Le R. Père Le Thavasseur, prenant alors la parole une dernière fois, nous fit sur ces trois mots: Charité, service, sacrifice, une instruction courte, mais bien sentie. Il nous montra à tous,